


6. 10. f2

DICTIONNAIRE

DES

HOMMES ILLUSTRES.

TOME SECOND.

DICTIONNAIRE

DES

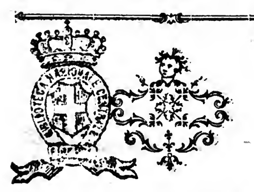
PORTRAITS HISTORIQUES,

ANECDOTES,

ET TRAITS REMARQUABLES

DES HOMMES ILLUSTRES.

TOME SECOND.



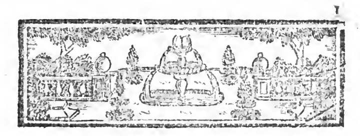
A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Quai de Conty.

M. DCC. LXVIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.





DICTIONNAIRE DES PORTRAITS ET ANECDOTES DES HOMMES ILLUSTRES.

FABERT, (ABRAHAM)

Maréchal de France, fils d'un libraire de Metz, mort à Sedan dont il étoit gouverneur, le 17 mai 1662 à 63 ans.

PLusieurs historiens ont cherché à répandre du merveilleux sur la fortune & sur la mort d'Abraham Fabert ; mais il n'y eut d'extraordinaire en lui que de s'être élevé par son seul mérite aux grades les plus éminens, & d'avoir toujours conservé dans sa plus haute fortune des sentimens pleins de modestie. Il avoit, dit l'auteur de sa vie, le jugement solide & profond, une mémoire sûre, un sens droit & étendu qui s'attachoit au vrai par une espece de sympathie. L'amour de la gloire l'emporta en lui sur toute autre passion, & son cœur insensible aux plaisirs des sens, ne fut taché d'aucun de ces vices qui le déshonorent.

Fabert, encore enfant, s'occupoit à représenter

différens exercices d'infanterie avec des petites figures de soldats qu'il faisoit mouvoir suivant le commandement. Sa passion pour les armes fut bientôt connue des Généraux. On l'employa dans plusieurs actions éclatantes où il signala son courage, sa capacité & sa grandeur d'ame.

En 1635, Gallas, Général de l'Empereur, qui étoit entré en Lorraine avec le projet de pénétrer dans la Campagne, fut obligé par les manœuvres des Généraux François, de prendre la route de l'Alsace, sans avoir rien fait. Ses troupes, au désespoir de manquer de vivres, tuerent dans leur retraite tous ceux qui leur en refuserent. Fabert, qui étoit à leur poursuite, entra dans un camp abandonné & couvert d'officiers & de soldats Autrichiens blessés & mourans. Un François ne respirant que la fureur, dit tout haut: " Il faut ,, achever ces malheureux qui ont massacré nos ,, camarades dans la retraite de Mayence. ,, *Voilà le conseil d'un barbare*, reprend Fabert; *cherchons une vangeance plus noble & plus digne de notre nation.* Aussi-tôt il fit distribuer à ceux qui pouvoient prendre une nourriture solide, le peu de provisions que son détachement avoit apportées. Les malades furent ensuite transportés à Mezieres, où, après quelques jours de soins, la plupart recouvrerent la santé. Ils s'attacherent presque tous au service de la puissance qui, contre leur espérance, les avoit traités si généreusement. *Campagnes de Fabert*.

Fabert, quelque temps auparavant, avoit été élevé au grade de capitaine. Il fit à cette occasion un trait de générosité qui fixa les yeux sur lui. Instruit que l'officier dont il prenoit la place, avoit laissé des affaires fort dérangées, il fit compter aux héritiers sept mille francs qui étoient le prix ordinaire des compagnies. Afin qu'on ne crût pas que c'étoit un présent qu'il vouloit faire, il fit entendre que le roi l'avoit ainsi réglé. *Vie du maréchal Fabert*.

Il se trouva au siege de Turin en 1640. Ayant été blessé à ce siege d'un coup de mousquet dans la cuisse, tous les chirurgiens conclurent qu'il falloit la lui couper. Le cardinal de la Valette, dont il étoit aide de camp, & M. de Turenne, le conjurant de souffrir cette opération : *Il ne faut pas mourir par pieces*, leur dit-il, *la mort m'aura tout entier, ou elle n'aura rien, & peut-être lui échapperai-je.* En effet il lui échappa. *Voyez les hommes illustres par Perrault.*

Le roi lui ayant donné le gouvernement de Sedan, il y fit faire des fortifications si solides & avec tant d'économie, que le roi n'a jamais eu de places mieux fortifiées & à si peu de frais. Il fit creuser à ses dépens le fort de la tête de l'ouvrage à cornes du côté du Palatinat. Lorsque sa famille lui représentoit qu'il dépensoit un bien qu'il étoit obligé de leur conserver : « Si, pour empêcher, » leur répondit-il, qu'une place que le roi m'a » confiée, ne tombât au pouvoir des ennemis, » il falloit mettre à une brêche ma personne, ma » famille & tout mon bien, je ne balancerois pas » un moment à le faire. »

Malgré la licence que les guerres civiles de France avoient introduite parmi les gens de guerre, Fabert contint dans la discipline la plus exacte les troupes en garnison qui étoient dans son gouvernement de Sedan; & ce qui est plus difficile, celles qui n'y faisoient que passer. Les Sedanois essayerent à plusieurs reprises de lui faire recevoir quelques foibles marques de la reconnoissance qu'ils avoient pour des soins si précieux : toutes leurs tentatives furent inutiles. Un voyage qu'il fit à la cour leur fit hasarder d'offrir à sa femme une belle tenture de tapisserie qu'ils avoient fait venir de Flandre. Le présent étoit du goût de madame Fabert; mais elle le refusa pour ne pas déplaire à son mari. Quelque temps après son retour, Fabert apprend que ce meuble est à vendre, & qu'on n'en trouve pas le prix qu'il a coûté. Fabert qui ne vouloit

pas être l'occasion d'une perte pour le magistrat, lui envoya l'argent qu'il avoit déboursé & pour l'achat de la tapisserie, & pour les frais du transport. Deux jours après il la fit vendre, & ordonna que le produit en fût employé aux fortifications. *Vie du maréchal Fabert.*

En 1641, quelques officiers du régiment des Gardes Françoises trouverent mauvais que Fabert, au siége de Bapaume, s'occupât indifféremment des sappes, des mines, de l'artillerie, des machines, des ponts & des autres travaux les plus pénibles. Ils chargerent même Grateloup, son ami, de lui représenter qu'il avilissoit sa dignité de capitaine aux Gardes & d'officier général. " Je ,, suis très-obligé à mes camarades du soin qu'ils ,, prennent de mon honneur, répond Fabert. Je ,, voudrois cependant leur demander si le bien ,, que m'a fait le roi est une raison de diminuer le ,, zele que j'ai toujours eu pour son service. C'est ,, la conduite qu'on me reproche qui m'a élevé ,, aux grades dont je suis honoré. Je servirai tou- ,, jours de même, quand ce ne seroit que par ,, reconnoissance. Mais j'ose me flatter que ces ,, travaux que l'on trouve humilians, me con- ,, duiront aux honneurs militaires les plus élevés. ,, Tout bien considéré, le conseil de ses messieurs ,, n'est bon que pour ceux qui veulent vieillir dans ,, le régiment des Gardes. Pour moi, je leur dé- ,, clare que je n'ai aucune envie d'y rester : bien- ,, tôt je leur en donnerai des preuves. La nuit ,, prochaine je ferai la descente du fossé, &, sans ,, avoir égard à la dignité de mes grades, j'at- ,, tacherai le mineur, je travaillerai moi-même ,, à la gallerie, à la chambre de la mine, & j'y ,, mettrai le feu, si la garnison refuse de se ren- ,, dre. ,, *Campagnes du maréchal de Fabert.*

En 1642, les François allerent attaquer Collioure, petite mais assez forte place du Roussillon. Le maréchal de la Meilleraye, s'entretenant du nombre & de la valeur des troupes desti-

nées à cette entreprise, dit tout haut : *Nous avons les chancines de Fabert* : mot qui faisoit allusion à la douceur du service que la compagnie de ce capitaine faisoit depuis deux ans à la cour. Fabert entendit cette raillerie amere ; & il en fut d'autant plus piqué, qu'il avoit eu de démêlés vifs & fréquens avec celui qui la faisoit ; cependant il retint sa colere. Le lendemain on apperçoit, en marchant vers la place, les Espagnols sur une hauteur. Le général parcourt tous les rangs pour donner ses ordres. Fabert le salue de l'esponton, comme avoient fait tous les autres officiers. *Il ne s'agit pas de cérémonie quand il faut aller à l'ennemi*, lui dit froidement la Meilleraye. Fabert, qui n'avoit pas oublié le mot de *chanoine*, craignit d'être regardé comme un lâche, s'il ne tiroit vengeance de l'outrage qu'il croyoit avoir reçu. Dans cet esprit, il alla droit au maréchal les yeux étincelans de fureur, lorsque Turenne l'arrêta en chemin, chercha à le calmer, & se chargea d'une réconciliation honnête. En effet, une demi-heure après, le général eut pour Fabert des manieres pleines de considération. Trois mille Espagnols occupoient une colline d'un accès assez difficile ; il falloit les en chasser pour faire les approches de la place. Fabert, qui commandoit le premier bataillon des troupes Françoises à la tête de l'armée, reçut ordre du général de lui venir parler. Il ne jugea pas à propos de quitter son poste : il répondit à un second aide de camp : *Avez-vous des ordres pour le bataillon ? Je les exécuterai, je ne marche pas autrement.* La Meilleraye vint lui-même. « Monsieur de Fabert, lui dit-il, oublions „ le passé, donnez-moi votre avis : que ferons-„ nous „ ? *Voilà le premier bataillon des Gardes prêt à exécuter vos ordres*, répond Fabert, *nous ne savons qu'obéir.* „ Point de rancune, répliqua „ le maréchal, je viens demander votre senti-„ ment. „ *C'est d'attaquer*, reprit Fabert. *Marche*, cria le maréchal. A ce mot le premier bataillon

des Gardes avança, les autres ſuivirent. Fabert joignit les Eſpagnols, les attaqua, les pourſuivit l'épée dans les reins juſqu'aux portes de Collioure, & leur fit beaucoup de priſonniers. *Campagnes du maréchal de Fabert.*

Les François ayant entrepris cette même année 1642 de ſe rendre maîtres de Perpignan, Fabert rendit compte tous les matins à Louis XIII des opérations du ſiege. Un jour le grand écuyer Cinq-mars oſa critiquer les détails qu'il entendoit. « Vous avez ſans doute paſſé la nuit à la „ tranchée, puiſque vous en parlez ſi ſavam- „ ment, lui dit le roi. Sire, répondit le grand „ écuyer, vous ſavez le contraire. Allez, repli- „ qua Louis, vous m'êtes inſupportable : vous „ voulez qu'on croie que vous paſſez les nuits à „ régler avec moi les grandes affaires de mon „ royaume ; & vous les paſſez dans ma garde- „ robe à lire l'Arioſte avec mes valets de cham- „ bre. Allez, orgueilleux : il y a ſix mois que je „ vous vomis. „ Ce diſcours fit ſortir Cinq-mars, & l'œil étincellant de colere, il dit à Fabert : *Monſieur, je vous remercie. Que vous dit-il*, s'écria le roi : *je crois qu'il vous menace. Non, Sire*, répondit Fabert : *on n'oſe faire des menaces en votre préſence, & ailleurs on n'en ſouffre pas.* Vie du maréchal Fabert.

Cet officier prit Stenai en 1654, & fut fait maréchal de France en 1658. Sur la fin de 1661, Louis XIV voulut l'honorer du collier de ſon ordre ; mais le maréchal ſe fit un point d'honneur de ne pas l'accepter, perſuadé qu'il n'y avoit que les gentilshommes d'une ancienne nobleſſe qui puſſent le porter à juſte titre. Le monarque répondit de ſa main à la lettre de remerciment de Fabert : « Ceux à qui je vais diſtribuer le collier, „ ne peuvent jamais en recevoir plus de luſtre „ dans le monde, que le refus que vous en faites „ par un principe ſi généreux, vous en donne au- „ près de moi. „

Le cardinal Mazarin avoit proposé à Fabert de lui servir d'espion dans l'armée. Cet officier lui répondit : " Un grand ministre comme vous doit ,, avoir toutes sortes de gens à son service ; les ,, uns doivent le servir par leurs bras, les autres ,, par les rapports qu'ils lui font, trouvez bon que ,, je sois dans la classe des premiers. ,,

Fabert mourut de la maniere qu'il l'avoit toujours souhaité, c'est-à-dire, sans témoins & sans donner de spectacle. Se sentant fort affoibli, il demanda son livre de prières, & peu de temps après on le trouva mort à genoux, & son livre ouvert sur le pseaume. *Miserere mei, Deus.*

FABRICIUS (C.) *surnommé* LUSCINUS, *Consul Romain, l'an de Rome* 470, *& l'an* 282 *avant Jesus-Christ.*

UN des plus beaux spectacles de l'histoire Romaine est de voir Fabricius pauvre, & obligé de cultiver un champ pour sa propre subsistance, fouler à ses pieds les trésors des plus puissans monarques, & venir reprendre sa charrue après leur avoir dicté des loix. Cet illustre Romain pratiqua le désintéressement & la frugalité au milieu même de la licence des guerres, & contribua encore plus par ses vertus que par sa valeur à rendre Rome la reine des nations. Attaché inviolablement aux principes de probité, il enseigna aux hommes par sa conduite qu'il y a des regles d'honneur, même à l'égard des ennemis, qu'on ne peut violer sans crime.

Fabricius mérita les honneurs du triomphe par plusieurs victoires sur les Samnites, les Brutiens & les Luscaniens. Le butin qu'il remporta dans ces victoires, étoit si considérable, qu'après avoir

restitué aux citoyens de Rome ce qu'ils avoient fourni pour les frais de la guerre, il eut de quoi accorder des récompenses à chacun de ses soldats. Il lui restoit encore quatre cens talens ; le jour de son triomphe, il les fit porter à l'épargne.

Les Samnites, auxquels il avoit rendu de bons offices, voulurent lui témoigner leur reconnoissance. Ils lui envoyerent des ambassadeurs qui étoient chargés de lui offrir une somme considérable d'argent dont il paroissoit avoir besoin. Fabricius, sans leur faire d'autre réponse, porte la main à ses oreilles, à ses yeux & à sa bouche. „ Tant que je pourrai commander, leur dit-il, „ à toutes ces parties que je viens de toucher, „ vos offres me seront inutiles, „ & il les renvoya.

Fabricius refusa également l'or de Pyrrhus, roi d'Epire. Ce généreux citoyen, dit Séneque, étoit sincérement persuadé qu'il y avoit plus de gloire & de grandeur à pouvoir mépriser tout l'or des rois qu'à régner.

Il étoit ambassadeur auprès de Pyrrhus, & ce prince étonné du désintéressement de ce Romain, voulut éprouver aussi son intrépidité ; il savoit que Fabricius n'avoit jamais vu d'éléphant. Et parce que c'est dans les premiers mouvemens de la surprise que la constance ou la foiblesse paroît principalement, il ordonna au capitaine de ses éléphans, d'en armer le plus grand, de le mener dans le lieu où il devoit être en conversation avec l'Ambassadeur Romain, & de le tenir là derriere une tapisserie pour le faire paroître quand il l'ordonneroit. Cet ordre étant exécuté, & le signal donné, on retira la tapisserie, & cet animal énorme parut tout-à-coup, levant sa trompe sur la tête de Fabricius, & jettant un cri horrible & épouvantable. Fabricius s'étant tourné tranquillement, sans témoigner ni surprise ni crainte, dit à Pyrrhus en souriant : « Ni votre or ne m'émut „ hier, ni votre éléphant ne m'étonne aujour- „ d'hui. „ *Histoire ancienne.*

Pyrrhus conçut surtout la plus grande admiration pour Rome qui avoit de tels citoyens que Fabricius, lorsqu'il vit ce Romain s'élever avec force contre la doctrine pernicieuse du philosophe Cinéas. Ce philosophe soutenoit à la table du prince & au milieu de la joie du festin que le souverain bien de l'homme consistoit dans une vie voluptueuse & éloignée des affaires publiques. Il disoit avec plusieurs sectateurs d'Epicure, que la divinité se suffisant à elle-même, indifférente par conséquent à ce qui se passe ici-bas, ne prenoit aucun intérêt aux actions des hommes. Pendant que Cinéas parloit encore : " O grand Hercule, „ s'écria Fabricius, puissent les Samnites & Pyr- „ rhus suivre cette doctrine pendant qu'ils feront „ la guerre aux Romains ! „

Pyrrhus qui avoit eu d'autres occasions de remarquer la sagesse & la prudence de Fabricius, lui promit qu'après avoir fait sa paix avec les Romains, il lui donneroit la premiere place parmi tous ses amis & tous ses capitaines, s'il vouloit le suivre en Epire. „ Pyrrhus, lui répondit, le généreux Romain avec sa franchise ordinaire. „ vous êtes sans doute un prince illustre, un grand „ guerrier ; mais vos peuples gémissent dans „ la misere. Quelle témérité de vouloir me „ mener en Epire ! Doutez-vous que bientôt rangés „ sous ma loi, vos peuples ne préférassent l'exemp- „ tion des tributs aux surcharges des impôts, „ & la sureté à l'incertitude de leurs possessions ? „ Aujourd'hui votre favori, demain je serois „ votre maître „ Pyrrhus, loin de s'offenser de cette réponse, n'en conçut que plus d'estime pour celui qui l'avoit faite, & lui confia sur sa seule parole deux cens prisonniers, qui devoient lui être renvoyés, si le Sénat de Rome n'acceptoit pas les conditions de paix qu'il proposoit à la République.

Fabricius persuadé que le luxe corrompt tout, & le riche qui en jouit, & le misérable qui le con-

voite, fit chasser du senat de Rome un sénateur assez vain pour vouloir se faire distinguer par l'éclat de ses richesses. Il donna lui-même l'exemple de la plus grande simplicité & de la plus austere frugalité. Il se nourrissoit des herbes qu'il cultivoit, & cet homme qui commanda plusieurs fois des armées victorieuses, qui remporta dans différentes occasions un butin immense, à qui on offroit de tous côtés des sommes d'or & d'argent pour obtenir simplement sa bienveillance, n'avoit pour toute vaisselle d'argent qu'une saliere. Ce n'est que chez les peuples où chaque citoyen a part à la souveraineté, que l'on peut espérer de trouver de pareils exemples de vertus, & ces courses que l'ame fait au-delà des devoirs communs paroîtront toujours incroyables aux bourgeois de nos jours. " Admirera qui voudra, dit saint ,, Evremont, la pauvreté de Fabricius ; je loue ,, sa prudence, & le trouve fort avisé de n'avoir ,, eu qu'une saliere d'argent pour se donner le cré- ,, dit de chasser un homme qui avoit été deux ,, fois consul, qui avoit triomphé, qui avoit été ,, dictateur. ,,

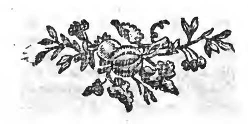
C'est ce même Fabricius qui envoya à Pyrrhus son médecin qui étoit venu offrir aux généraux Romains d'empoisonner ce prince. Apprends, lui écrivit le vertueux Fabricius, à mieux choisir tes amis & tes ennemis. *Ejusdem animi fuit*, dit Séneque, *auro non vinci, veneno non vincere.* Ne point se laisser vaincre par l'or, ne vouloir point vaincre par le poison, sont deux actions qui partent d'un même fond & d'une même grandeur d'ame.

Ciceron a rapporté un bon mot de Fabricius. Cornelius Rufinus, grand capitaine, mais d'une avarice sordide & décriée par ses injustices, briguoit le consulat, & aucun de ses compétiteurs n'avoit ses talens pour la guerre. La République avoit dans les circonstances présentes besoin d'un bon général. Fabricius qui s'étoit souvent opposé

aux injustices de Rufinus, appuya néanmoins sa demande, & il fut nommé consul. Comme celui-ci vint l'en remercier, tout étonné d'une protection à laquelle il ne s'étoit pas attendu : " Vous „ ne m'avez aucune obligation, lui dit Fabricius ; „ j'aime encore mieux être pillé par le consul, „ qu'emmené captif par l'ennemi. „ Ce nouveau consul fit honneur à la protection de Fabricius, & de retour à Rome, il reçut les honneurs du triomphe.

Rome n'avoit pas toujours de pareils généraux à opposer à Pyrrhus son ennemi. Fabricius apprenant une victoire de ce prince contre l'armée Romaine : " Ce ne sont pas, dit-il, les Grecs qui „ ont vaincu les Romains, mais Pyrrhus qui a „ battu nos généraux. „

Fabricius mourut si pauvre, qu'il fallut doter sa fille aux dépens de la république ; & le peuple Romain plein de reconnoissance pour ce vertueux citoyen, fit une exception en sa faveur à la loi des douze tables, qui défendoit d'enterrer personne dans la ville.



FÉNELON, (FRANÇOIS DE SALIGNAC DE LA MOTTE)

Précepteur des enfans de France, & archevêque de Cambrai, né au chateau de Fénelon en Quercy, le 6 août 1651, d'une famille noble & ancienne, mort à Cambrai le 7 janvier 1715. Il avoit été reçu de l'académie Françoise en 1693 à la place de Pelisson. Plusieurs écrits de Philosophie, de Théologie & de Belles-Lettres sortis de sa plume l'ont mis au rang des auteurs qui ont illustré le siecle de Louis XIV. Son Télémaque *est une espece de poëme où la vérité est revêtue de tous les agrémens de la fiction, & où une prose cadencée est substituée à la versification.*

FÉNELON apporta dans la société cette même douceur de mœurs qu'il a montrée dans ses écrits. Elle lui acquit des amis tendres & sinceres ; son attention à faire régner la vérité dans toutes les instructions qu'il donnoit aux augustes éleves confiés à ses soins, lui mérita l'estime de son siecle. Appellé par la providence pour cultiver la sagesse & l'humanité dans ces jeunes princes, sa plume ingénue peignit dans un roman moral les devoirs des souverains envers leurs sujets, & défendit contre les artifices de la flatterie la cause abandonnée des peuples. Apôtre de la vérité auprès du thrône, simple avec le duc de Bourgogne, éloquent avec Bossuet, brillant avec les courtisans, Fénelon fut tout à la fois, dit un historien, le

faint de la cour & l'homme à la mode. Il favoit dans la converfation concilier tout l'enjouement, toute la complaifance que demande le commerce des femmes avec toute la modeftie de fon état. Une imagination vive & ornée, un cœur tendre & fenfible, une élocution facile & faite pour perfuader, fembloient devoir favorifer en lui la plus impérieufe des paffions ; mais la fageffe de fa conduite en écarta toujours jufqu'au moindre foupçon. L'efprit nourri de la lecture des auteurs de l'antiquité, il répandit dans fon ftyle ces graces & cette aménité qui le diftinguent parmi les illuftres écrivains de fon fiecle. Ses mains, ainfi qu'il le difoit de Péliffon, faifoient naître les fleurs de tous côtés : tout ce qu'il touchoit étoit embelli. La regle, fi néceffaire aux autres, de ne traiter que ce qu'on peut orner, ne fembloit pas faite pour lui. Son ftyle noble & léger reffembloit à la démarche des divinités fabuleufes qui couloient dans les airs fans pofer le pied par terre.

On agitoit devant la reine de Pologne, époufe du roi Staniflas, qui, de Boffuet ou de Fénelon, avoit rendu de plus grands fervices à la religion: *l'un la prouve*, dit cette princeffe, *mais l'autre la fait aimer*. Le maréchal de Maubourg, ainfi que M. l'abbé Trublet le rapporte, contoit qu'étant à Cambrai pendant la guerre de 1700, il voyoit fouvent l'archevêque, mangeoit chez lui & l'entendoit prêcher. Il parloit fur le champ & prêchoit d'abondance; il étoit fimple, touchant & court. Un jour à fouper il fut queftion de prédicateurs. Le maréchal de Maubourg loua le pere Maffillon. M. de Fénelon dit qu'il avoit trop de fleurs, trop d'efprit, & s'étendit fur l'éloge de la fimplicité. A ce compte-là, dit le maréchal, vous préféreriez donc le pere Séraphin ? Oui, fans doute, dit le prélat ; & fur cela il conta que ce capucin l'avoit apoftrophé en chaire à Verfailles, en préfence du roi & de toute la cour. L'abbé de

Fénelon dormoit. Le prédicateur l'interrompit & dit : « Réveillez cet abbé qui dort & qui n'est „ peut-être au sermon que pour faire sa cour au „ roi. „ C'étoit manquer de respect au prince, qui néanmoins n'en parut point offensé & ne fit que sourire.

Lorsque Fénelon fut nommé à l'archevêché de Cambrai, il remit au roi son unique abbaye de saint Valery, persuadé qu'il ne pouvoit posséder aucun bénéfice avec son archevêché. Un archevêque qui jouissoit de plusieurs bénéfices, effrayé des suites d'un pareil exemple, lui dit assez naïvement : « Vous allez tous nous perdre. „

Le nouveau prélat, en remerciant le roi, lui représenta qu'il ne pouvoit regarder comme une récompense une grace qui l'éloignoit de M. le duc de Bourgogne. « Mais, repart le roi, je ne prétends pas vous obliger à résidence : je sais trop „ combien vous êtes utile à mes petits-fils. „ *L'éducation des princes*, repliqua Fénelon, *& l'archevêque de Cambrai sont deux emplois incompatibles. Le concile de Trente ne permet que trois mois d'absence, encore pour les affaires du diocese.* « Le concile de Trente, répondit Louis XIV, n'a point prévu combien vous êtes nécessaire à l'état & à „ l'église, & capable de servir l'un & l'autre. On „ peut, ajouta ce prince, concilier les intérêts „ de mon royaume avec les devoirs de votre conscience. Vous résiderez dans votre diocese, & „ vous nous donnerez les deux ou trois mois que „ les canons vous permettent toutes les années „ pour vos affaires particulieres. „

Au milieu de cette haute faveur, des tracasseries théologiques vinrent troubler le repos dont il jouissoit. Avec un goût de spiritualité & un desir ardent d'aimer Dieu pour lui-même, il s'étoit lié d'amitié avec Mde. Guyon, dans laquelle il ne voyoit qu'une ame pure éprise du même goût que lui. Les idées mystiques de cette femme exciterent le zele des théologiens, & sur-tout celui

de M. Bossuet. Ce prélat attaqua avec aigreur l'*Explication des maximes des saints*, que l'archevêque de Cambrai avoit publiée pour rectifier tout ce qu'on pouvoit reprocher aux écrits de Mde. Guyon. Bossuet y trouva plusieurs propositions qui manquoient d'exactitude & qui paroissoient favoriser les erreurs des contemplatifs modernes. Mais les noms de *Montan* prodigué à Fénelon & de *Priscille* donné à son ami, parurent indignes de la modération d'un évêque. Aussi a-t-on dit que Bossuet eut raison d'une maniere révoltante, & que Fénelon mit de la douceur même dans ses torts.

Il fut éxilé dans son diocèse au mois de Juillet 1697. Lorsqu'on vint lui apporter l'ordre du prince, il le reçut sans se troubler & sans se plaindre. Dans le même moment un abbé de sa connoissance va le trouver au milieu de sa société, se présenta d'un air triste & abbatu, & lui demanda : « Avez-vous reçu des lettres de Flandres ? „ *Oui*, dit l'archevêque. Vous mande-t-on, re- „ prend l'abbé, ce qui est arrivé dans votre palais ? „ *Oui, on me l'a écrit.* Mais vous dit-on que votre „ bibliotheque & tous vos meubles ont été con- „ sumés par le feu ? *Oui, mon cher abbé, je sçais* „ *tout cela & je m'en console.* „

Un bref du pape du 13 Mars 1699, ayant condamné le livre des *Maximes des saints* de l'archevêque de Cambrai, ce prélat se soumit sans restriction & sans réserve. « Il coûte sans doute de „ s'humilier, disoit-il dans une lettre à l'évêque „ d'Arras ; mais la moindre résistance au saint „ siege coûteroit cent fois plus à mon cœur. „

Il publia un mandement contre son propre livre, & annonça luimême en chaire sa condamnation. Pour donner à son diocèse un monument de son repentir, il fit faire, pour l'exposition du saint sacrement, un soleil porté par deux Anges, qui fouloient aux pieds divers livres hérétiques, sur un desquels étoit le titre du sien.

Le pape Innocent XII. qui estimoit infiniment

M. de Fénelon, fut moins scandalisé du livre des *Maximes des saints*, que de la chaleur de quelques prélats qui en poursuivoient la condamnation. Il leur écrivit: *peccavit excessu amoris divi*; *sed vos peccastis defectu amoris proximi.* Fénelon a péché par excès d'amour divin, & vous autres par défaut d'amour pour le prochain.

Un poëte, pour faire sentir combien ces disputes sont dangereuses à la religion, composa les vers suivans :

Dans ces fameux combats, où deux prélats de France
Semblent chercher la vérité,
L'un dit qu'on détruit l'espérance,
L'autre, que c'est la charité :
C'est la foi qui périt, & personne n'y pense.

Le livre de *l'Explication des maximes des saints* est écrit d'un style pur, élégant, vif, affectueux; les principes y sont présentés avec art, & les contradictions sauvées avec bien de l'adresse. L'auteur publia plusieurs écrits pour défendre ce premier ouvrage. Pendant cette dispute, Mde. de Grignan, fille de Mde. de Sévigné, dit un jour à M. Bossuet: „ Mais est-il donc vrai que l'archevêque de Cambrait ait tant d'esprit ? *Ah Madame*, répondit „ Bossuet, *il en a à faire trembler.* „ M. de Bose, son successeur dans l'académie françoise en Mars 1715, dit dans son discours de réception : " il fit „ craindre aux légions du seigneur qu'il ne tournât contre elles le glaive de la parole. „

On a cru que M. de Fénelon avoit composé les aventures de Télémaque pour servir de themes & d'instruction au duc de Bourgogne, ainsi que Bossuet avoit fait son histoire universelle pour l'éducation de monseigneur. Mais son neveu le marquis de Fénelon, héritier de la vertu de cet homme célebre & qui a été tué à la bataille de Raucoux, a assuré à M. de Voltaire le contraire. En effet, ajoûte l'auteur du siecle de Louis XIV, il n'eût pas été convenable que les amours de

Calypso & d'Eucharis eussent été les premieres leçons qu'un prêtre eût données aux enfans de France. Mais M. de Fénelon auroit pu donner pour themes au duc de Bourgogne les principales réflexions de Télémaque. Un jour que Louis XIV entretenoit Fénelon sur des matieres politiques, le prélat plein de ses idées, laissa entrevoir au roi une partie des principes qu'il a si bien développés dans son Télémaque. Le prince qui n'ajoutoit pas beaucoup de foi à toutes ces maximes, ne put s'empêcher de dire à ses courtisans, après avoir quitté Fénelon : " Je viens d'entretenir ,, le plus bel esprit & le plus chimérique de ,, mon royaume. ,,

Fénelon n'acheva son *Télémaque* que lorsqu'il fut relégué dans son archevêché de Cambrai. L'esprit nourri de la lecture des anciens, & né avec une imagination vive & tendre, il s'étoit fait un style qui n'étoit qu'à lui & qui couloit de source avec abondance. J'ai vu, dit M. de Voltaire, son manuscrit original, il n'y a pas dix ratures. On prétend qu'un domestique lui en déroba une copie qu'il fit imprimer. Si cela est, l'archevêque de Cambrai dut à cette infidélité toute la réputation qu'il eut en Europe ; mais il lui dut aussi d'être perdu pour jamais à la cour. On crut voir dans le Télémaque une critique indirecte au gouvernement de Louis XIV. Sésostris qui triomphoit avec trop de faste, Idoménée qui établissoit le luxe dans Salente & qui oublioit le nécessaire, parurent les portraits du roi. Le marquis de Louvois sembloit aux yeux des mécontens, représenté sous le nom de Protésilas, vain, dur, hautain, ennemi des grands capitaines qui servoient l'état, & non le ministre. Les alliés qui dans la guerre de 1688 s'unirent contre Louis XIV, & qui depuis ébranlerent son thrône dans la guerre de 1710, se firent une joie de le reconnoître dans ce même Idoménée, dont la hauteur révolte tous ses voisins. *Siecle de Louis XIV.*

Les François & les étrangers mêmes lassés de tant de guerres, virent avec une consolation maligne dans ce nouvel ouvrage une satyre contre la funeste ambition de se faire un nom par l'éclat des armes ; & M. de Fénelon étoit encore plus aimé, plus admiré dans les pays étrangers qu'en France. Il se fit de suite jusqu'à quatorze éditions du Télémaque en langue Angloise.

Durant la sanglante & malheureuse guerre de 1701, le prince Eugene & le duc de Malebourgh prévenoient M. de Fénelon par toutes sortes de politesses. Ils envoyetent des détachemens pour garder ses prairies & ses bleds. Ils firent même transporter & escorter jusqu'à Cambrai ses grains, de peur qu'ils ne fussent enveloppés par les fourrageurs de l'armée. Lorsque les partis ennemis apprenoient qu'il devoit faire quelque voyage dans son diocese, ils lui mandoient qu'il n'étoit point besoin d'escorte françoise, & qu'ils l'escorteroient eux-mêmes. Les hussards mêmes des troupes impériales lui rendoient ce service.

On a pensé avec assez de vraisemblance que M. de Fénelon auroit eu part au gouvernement, si le duc de Bourgogne fût monté sur le thrône. Lorsque ce prince vint en Flandres, l'archevêque de Cambrai alla le saluer, & le prince, en le quittant, lui dit : « Adieu, monsieur, je sçais ce que „ je vous dois ; vous savez ce que je vous suis. „

Les desirs de Fénelon étoient modérés comme ses écrits ; & sur la fin de sa vie il méprisa enfin toutes les disputes. Cet archevêque composa sur un air de Lulli ces vers que M. de Voltaire assure tenir du marquis de Fénelon son neveu, depuis ambassadeur à la Haye.

Jeune, j'étois trop sage,
Et voulois trop savoir ;
Je ne veux en partage
Que badinage,
Et touche au dernier âge,
Sans rien prévoir.

Cette anecdote, ajoute M. de Voltaire, sero peu imporante par elle-même, si elle ne prouvoit à quel point nous voyons souvent avec des regards différens, dans la triste tranquillité de la vieillesse, ce qui nous a paru si grand & si intéressant dans l'âge où l'esprit plus actif est le jouet de ses desirs & de ses illusions.

Personne n'aimoit plus sa patrie que M. de Fénelon ; mais il ne pouvoit souffrir qu'on en cherchât les intérets en violant les droits de l'humanité, ni qu'on l'exaltât en dégradant le mérite des autres peuples. « J'aime mieux ma famille, disoit-il, que moi-même ; j'aime mieux ,, ma patrie que ma famille ; mais j'aime encore ,, mieux le genre humain que ma patrie. ,, C'est aussi la devise de tout vrai philosophe.



en quelque sorte rendu propre ce lieu commun par les ornemens dont il l'a revêtu.

Le duc de Montausier, homme d'une vertu févere & gouverneur du grand Dauphin, produisit Fléchier à la cour, & ce fut pour l'instruction de ce prince que Fléchier composa la vie de Théodose. On a rapporté la connoissance que M. de Montausier fit de l'abbé Fléchier à cette circonstance. Ce seigneur qui alloit prendre les eaux, demanda à M. de Caumartin, un homme de lettres qui pût l'amuser pendant son voyage. On lui donna l'abbé Fléchier, & ils partirent. Le premier jour, l'abbé Fléchier applaudissoit à tout ce qu'avançoit M. de Montausier, qui disoit tout bas & d'un air fâché: *Voilà mes flatteurs.* Le lendemain, l'abbé Fléchier qui avoit connu le caractere de ce seigneur ne cessa de le contredire. Ce fut alors que M. de Montausier prit du goût pour lui & se chargea de sa fortune.

Lorsque Louis XIV nomma Fléchier à l'évêché de Nismes, il lui dit: " Ne soyez pas surpris si ,, j'ai récompensé si tard votre mérite: j'appré- ,, hendois d'être privé du plaisir de vous enten- ,, dre, si je vous faisois évêque. ,,

Ce prélat étoit allé passer quelques jours chez la marquise de Toiras, à une lieue de Nismes. Il la quitta pour aller célébrer les fêtes de la Pentecôte dans sa cathédrale. Il ne faisoit que d'arriver lorsqu'on l'engagea d'aller annoncer à cette dame la perte qu'elle venoit de faire de son mari. Il la trouva au bas de son escalier, & après les complimens d'usage, il lui demanda où elle alloit? *A la messe*, repondit la marquise: " Vous êtes ,, donc chrétienne, madame, repliqua le prélat? ,, Eh bien, ajouta-t-il, le marquis de Toiras a ,, été tué à l'armée: allons prier Dieu pour le re- ,, pos de son ame.. ,, Cette maniere ferme d'annoncer une mauvaise nouvelle eut l'effet que l'on pouvoit desirer.

Fléchier avoit trouvé dans son diocese beau-

coup de Calviniſtes & de nouveaux convertis ; mais ſa prudence, ſon zele & ſa charité ramenèrent bientôt les premiers & affermirent les ſeconds. Ces devoirs de l'épiſcopat ne ralentirent cependant point ſon amour pour les lettres. La ville de Niſmes lui doit l'établiſſement d'une académie dont il fut l'ame & le préſident ; & il en forma une autre dans ſon palais, où de jeunes orateurs venoient s'exercer devant cet habile maître à l'éloquence de la chaire.

FONTAINE, (JEAN DE LA)

Poete François, né à Château-Thierry en 1621, mort à Paris en 1695, âgé de 74 ans.

SES fables où reſpirent le naturel, l'élégance & les graces, ſont entre les mains de tout le monde. Moins original dans ſes contes, il a ſu cependant y faire paſſer une piquante naïveté & tout l'enjouement naturel aux François. Ses autres écrits, fruits de ſon inconſtance & de ſa légéreté, onr été recueillis en 1758 en 4 vol. *in*-12. Il avoit été reçu de l'académie Françoiſe en 1684.

La Fontaine vécut dans une ſorte d'apathie & dans une indifférence décidée pour tout ce qui fait l'objet de la cupidité des hommes. Ce ſyſtême de conduite auroit fait honneur à ſa philoſophie, ſi la réflexion l'avoit formé ; mais c'étoit en lui un préſent de la nature. Il étoit né doux, facile, ſans fiel, incapable de haine, & exempt des paſſions qui tyranniſent l'ame. Heureuſe la ſociété, ſi elle n'étoit compoſée que d'hommes tels que lui ! on n'y verroit ni troubles, ni diviſions. Il eſt vrai qu'il n'y apportoit aucun agré-

ment. Ceux qui le voyoient sans le connoître, n'avoient d'autre idée de lui que celle d'un homme assez mal propre & fort ennuyeux. En effet, il parloit peu, & à moins que l'on ne traitât quelque matiere qui fût de son goût, il demeuroit dans un silence stupide que l'on auroit pris pour un indice d'imbécillité. S'il vouloit rapporter une historiette, il la rapportoit mal, & cet auteur qui a écrit des contes si naïfs, enjoués, n'intéressoit personne lorsqu'il racontoit quelque chose. Il y a d'autres exemples qui prouvent qu'avec beaucoup d'esprit & de talents on peut n'avoir pas celui de la conversation.

Un fermier général l'avoit invité chez lui à dîner, dans la persuasion qu'un auteur dont tout le monde admiroit les contes, ne pouvoit manquer de faire les amusemens de la société. La Fontaine mangea, ne parla point, & se leva de fort bonne heure, sous prétexte de se rendre à l'académie. On lui représenta qu'il n'étoit pas encore temps : *je le sais bien*, répondit-il, *aussi je prendrai le plus long*.

Quoique toutes sortes de liens fussent contraires au goût de la Fontaine, il se laissa cependant marier; mais il ne s'y détermina que par complaisance pour ses parens. On lui fit épouser Marie Héricard, fille d'un lieutenant général de la Ferté-Milon. Cette femme avoit de l'esprit & de la beauté; mais son humeur difficile avoit éloigné d'elle son mari, qui étoit venu à Paris vivre à sa fantaisie. Il l'avoit peut-être totalement oubliée lorsqu'on lui persuada d'aller dans sa province pour voir sa femme & se réconcilier avec elle. Il part en conséquence de Paris dans la voiture publique, arrive chez lui & demande son épouse. Le domestique qui ne le connoissoit pas, répond que madame est au salut. La Fontaine va tout de suite chez un ami, qui lui donne à souper & à coucher, & le régale pendant deux jours. La voiture publique est prête de retourner à Paris,

la Fontaine s'y met & ne songe plus à sa femme. Quand ses amis de Paris le virent arriver, ils lui demanderent des nouvelles de son raccommodement. *J'ai été pour voir ma femme*, leur dit-il, *mais je ne l'ai pas trouvée, elle étoit au salut.*

Jamais homme ne fut si facile à croire ce qu'on lui disoit; témoin son avanture avec un vieux capitaine de dragons nommé *Poignan.* Cet officier se plaisoit dans la maison de la Fontaine, & sur-tout avec sa femme dont la société étoit pleine d'agrémens. Poignan n'étoit ni d'âge, ni d'humeur, ni de figure à troubler le repos d'un mari. Cependant on en fit de mauvais rapports à la Fontaine, & on lui dit qu'il étoit déshonoré s'il ne se battoit avec ce capitaine. Frappé de cette idée, il part dès le grand matin, arrive chez son homme, l'éveille, lui dit de s'habiller & de le suivre. Poignan qui ne savoit ce que tout cela signifioit, sort avec lui. Ils arrivent dans un endroit écarté hors de la ville: *Je veux me battre avec toi, on me l'a conseillé*, lui dit la Fontaine; & après lui en avoir expliqué le sujet en peu de mots, il tire son épée sans attendre la réponse de Poignan, qui de son côté se met en garde. Le combat ne fut pas long. Poignan lui fit sauter du premier coup l'épée de la main. La Fontaine fut satisfait. Poignan le reconduisit chez lui, où ils acheverent en déjeûnant de s'entendre & de se réconcilier.

La Fontaine eut un fils qu'il garda fort peu de temps après de lui. Il le mit à l'âge de quatorze ans entre les mains de M. de Harlay, depuis premier président, & lui recommanda son éducation & sa fortune. On a rapporté que la Fontaine se rendit un jour dans une maison où devoit venir ce fils, qu'il n'avoit pas vu depuis long temps. Il ne le reconnut point, & témoigna cependant à la compagnie qu'il lui trouvoit de l'esprit & du goût. Quand on lui eût dit que c'étoit son fils, il répondit tranquillement: *Ah! j'en suis bien aise.*

Une

Une autre anecdote au sujet de la Fontaine, pourra encore servir à prouver que tout homme qui se consacre par goût à l'étude, vit en quelque sorte isolé au milieu du monde. De-là ces réponses naïves & inattendues qui, si souvent, fournissent aux gens médiocres des prétextes de ridiculiser le génie. La Fontaine avoit reçu un billet pour se trouver aux obseques d'une personne de sa connoissance. Quelque-temps après, il arriva pour dîner chez cette même personne; le portier lui dit que son maître étoit mort depuis-huit jours: *Ah!* répondit-il, *je ne croyois pas qu'il y eût si long-temps.*

Rabelais, que Despréaux appelloit *la raison habillée en masque*, fut toujours l'idole de la Fontaine. C'étoit le seul auteur qu'il admiroit sans réserve. Il étoit un jour chez Despréaux avec Racine, Boileau le docteur, & plusieurs autres personnes d'un mérite distingué. On y parla beaucoup de Saint Augustin & de ses ouvrages. La Fontaine ne prenoit aucune part à la conversation, & gardoit le silence le plus morne & le plus stupide en apparence. Enfin il se réveilla comme d'un profond sommeil, & demanda d'un grand sérieux à l'abbé Boileau, s'il croyoit que Saint Augustin eût plus d'esprit que ce Rabelais si naïf & si amusant? Le docteur l'ayant regardé depuis les pieds jusqu'à la tête, lui dit pour toute réponse: *Prenez garde M. de la Fontaine, vous avez mis un de vos bas à l'envers*; ce qui étoit vrai.

M. Racine le mena dans la semaine sainte à ténebres, & s'appercevant que l'office lui paroissoit long, il lui donna pour l'occuper un volume de la bible qui contenoit les petits prophêtes. Il lut la priere des Juifs dans Baruch, & ne pouvant se lasser de l'admirer, il disoit à Racine: « C'é„ toit un beau génie que Baruch: qui étoit-il? „ Le lendemain & plusieurs jours suivans, lorsqu'il rencontroit dans la rue quelque personne de sa

connoissance, après les complimens ordinaires, il élevoit sa voix pour dire : " Avez-vous lu Baruch ? c'étoit un beau génie. " *Mémoires sur Jean Racine.*

L'auteur de ces mémoires, M. Racine le fils, dit encore que la Fontaine, après avoir mangé son bien conserva toujours son caractere de désintéressement. Il entroit à l'académie Françoise, & la barre étant tirée au bas des noms, il ne devoit pas, suivant l'usage avoir part aux jettons de cette séance. Les académiciens qui l'aimoient tous, dirent d'un commun accord qu'il falloit en sa faveur faire une exception à la regle. " Non " messieurs, leur dit il, cela ne seroit pas juste ; " je suis venu trop tard, c'est ma faute. " Ce qui fut d'autant mieux remarqué, qu'un moment auparavant un académicien, extrêmement riche, & qui, logé au Louvre, n'avoit que la peine de descendre de son appartement pour venir à l'académie, en avoit entr'ouvert la porte, & ayant vu qu'il arrivoit trop tard, avoit refermé la porte & étoit remonté chez lui.

La Fontaine préféroit les fables des anciens aux siennes ; ce qui faisoit dire à M. de Fontenelle : *La Fontaine est assez bête pour croire que les anciens ont plus d'esprit que lui.* Mot plaisant, dit M. de la Motte, mais solide, & qui exprime finement le caractere d'un génie supérieur qui se méconnoît, faute de se regarder avec assez d'attention. En lisant les fables de cet auteur, on y remarque un génie si facile, que l'on diroit qu'elles sont tombées de sa plume ; c'est ce qui le faisoit appeller un *Fablier* par madame de la Sabliere, comme on appelle *Pommier* l'arbre qui porte les pommes. Cette femme d'esprit qui le logeoit, dit un jour, après avoir congédié ses domestiques : " Je n'ai " gardé avec moi que mes trois animaux, mon " chien, mon chat, & mon la Fontaine. "

Racine & Despréaux l'appelloient le *bon-homme*, quoiqu'ils connussent d'ailleurs tout ce qu'il valoit

Dans un souper chez Moliere, où se trouva aussi Descoteaux, célebre joueur de flûte, le bon-homme parut plus rêveur qu'à l'ordinaire. Despréaux & Racine tenterent en vain de le réveiller par des traits vifs & piquans. Ils pousserent même la raillerie si loin, que Moliere trouva que c'étoit passer les bornes. Au sortir de la table, il tira à part Descoteaux dans l'embrasure d'une fenêtre, & lui parlant de l'abondance du cœur : " Nos
" beaux esprits, dit-il, ont beau se trémousser,
" ils n'effaceront pas le bon-homme.

Ce poëte vécut dans une prodigieuse indolence sur la religion comme sur tout le reste ; mais étant tombé malade, il se mit à lire le nouveau testamenr. Charmé de cette lecture, il dit au pere Poujet, Oratorien, son directeur : " Je vous assu-
" re que le nouveau testament est un fort bon
" livre ; oui, par ma foi, c'est un fort bon livre ;
" mais il y a un article sur lequel je ne me suis
" pas rendu ; c'est celui de l'éternité des peines ;
" je ne comprends pas comment cette éternité
" peut s'accorder avec la bonté de Dieu. "

Quelque tems auparavant, un de ses amis qui avoit sans doute sa conversion fort à cœur, lui avoit prêté son *Saint Paul*. La Fontaine le lut avec avidité ; mais blessé de la dureté apparente des écrits de l'apôtre, il ferma le livre, le rapporta à son ami, & lui dit : *Je vous rends votre livre : ce saint Paul là n'est pas mon homme.*

Un de ses confesseurs le voyant attaqué d'une maladie dangereuse, l'exhortoit à réparer du moins le scandale de sa vie par des aumônes. " Je n'en
" puis faire, répondit le poëte : Je n'ai rien, mais
" on fait une édition de mes contes, & le libraire
" m'en doit faire présent de cent exemplaires : je
" vous les donne ; vous les ferez vendre pour les
" pauvres. " Dom Jerôme qui a rapporté cette anecdote, a assuré que le confesseur presque aussi simple que le pénitent, étoit venu le consulter pour savoir s'il pouvoit recevoir cette aumône.

Encore un trait qui prouve la simplicité de mœurs de cet homme illustre, & l'idée qu'avoient de sa personne ceux qui le servoient. La garde qui étoit auprès de lui, voyant avec quel zele on l'exhortoit à la pénitence, dit un jour à M. Poujet, *Eh! ne le tourmentez pas tant; il est plus bête que méchant. Dieu n'aura jamais*, dit-elle une autre fois, *le courage de le damner.*

La Fontaine s'est peint d'après nature dans son épitaphe.

Jean s'en alla comme il étoit venu,
Mangeant son fond après son revenu,
Croyant le bien chose peu nécessaire.
Quant à son temps, bien le sut dispenser.
Deux parts en fit dont il souloit passer,
L'une à dormir, & l'autre à ne rien faire.

Après sa mort, sa femme ayant été inquiétée pour le payement de quelques charges publiques, M. d'Armenonville, alors Intendant de Soissons, écrivit à son subdélégué, que la famille de la Fontaine devoit être exempte à l'avenir de toute taxe & de toute imposition : tous les Intendans de Soissons se sont fait depuis un honneur de faire confirmer cette grace.



FONTENELLE, (BERNARD LE BOVIER DE)

Celebre écrivain du dix-ſeptieme & du dix-huitieme ſiecle, né à Rouen le 11 février 1657, de François le Bovier de Fontenelle, avocat au parlement de Rouen, & de Marthe Corneille, ſœur du grand Corneille. Il mourut à Paris le 9 janvier 1757 à cent ans moins un mois & deux jours. Il avoit été reçu de l'académie Françoiſe le 5 mai 1691; & lors du renouvellement de l'académie des Sciences en 1699, il eut la place de Secretaire de cette académie, qu'il remplit pendant 42 ans. Il étoit auſſi de l'académie des inſcriptions & Belles-Lettres, & de pluſieurs autres académies. Ses divers écrits, parmi leſquels on diſtingue ſes Eloges, *ſon* Hiſtoire des Oracles, *ſa* Pluralité des Mondes, *&c. ont été imprimés en 1757 & ſuiv. en 10 volumes* in-12.

MADAME la marquiſe de Lambert qui a long-tems vécu dans la ſociété de M. de Fontenelle, a tracé d'après nature le portrait de cet illuſtre ami. „ Je n'entreprendrai point, dit cette dame à „ la perſonne à laquelle elle écrivoit, de peindre „ M. de Fontenelle; je connois ma portée & „ l'étendue de mes lumieres; je vous dirai ſeule- „ ment comme il s'eſt montré à moi. Vous con-

„ noiſſez ſa figure, il l'a aimable. Perſonne ne „ donne une ſi haute idée de ſon caractere ; eſ- „ prit profond & lumineux, il voit où les autres „ ne voient plus ; eſprit original, il s'eſt fait une „ route toute nouvelle, ayant ſécoué le joug de „ l'autorité ; enfin un de ces hommes deſtinés à „ donner le ton à leur ſiecle. A tant de qualités „ ſolides, il joint les agréables ; eſprit maniéré, „ ſi j'oſe haſarder ce terme, qui penſe finement, „ qui ſent avec délicateſſe, qui a un goût juſte „ & sûr, une imagination vive & légere, rem- „ plie d'idées riantes ; elle pare ſon eſprit & lui „ donne un tour ; il en a les agrémens ſans en „ avoir les illuſions ; il l'a ſage & châtiée ; il met „ les choſes à leur juſte valeur ; l'opinion ni l'er- „ reur ne prennent point ſur lui ; c'eſt un eſprit „ ſain, rien ne l'étonne ni ne l'altere ; dépouillé „ d'ambition, plein de modération, un favori „ de la raiſon, un philoſophe fait des mains de „ la nature ; car il eſt né ce que les autres devien- „ nent. Je lui crois le cœur auſſi ſain que l'eſprit ; „ jamais il n'eſt agité de ſentimens violens, de „ fievre ardente ; ſes mœurs ſont pures, ſes jours „ ſont égaux & coulent dans l'innocence ; il eſt „ plein de probité & de droiture ; il eſt ſûr & „ ſecret ; on jouit avec lui du plaiſir de la con- „ fiance, & la confiance eſt la fille de l'eſtime ; „ il a les agrémens du cœur ſans en avoir les be- „ ſoins ; nul ſentiment ne lui eſt néceſſaire. Les „ amis tendres & ſenſibles ſentent ſes beſoins „ du cœur plus qu'on ne ſent les autres néceſſi- „ tés de la vie. Pour lui, il eſt libre & dégagé ; „ auſſi ne s'unit-on qu'à ſon eſprit, & on échappe „ à ſon cœur. Il peut avoir pour les femmes un „ ſentiment machinal, la beauté faiſant ſur lui „ une aſſez grande impreſſion ; mais il eſt inca- „ pable de ſentimens vifs & profonds. Il a un „ comique dans l'eſprit qui paſſe juſqu'à ſon „ cœur, qui fait ſentir que l'amour n'eſt pour lui „ ni ſérieux, ni reſpecté. Il ne demande aux fem-

„ mes que le mérite de la figure ; dès que vous
„ plaisez à ses yeux, cela lui suffit, & tout au-
„ tre mérite est perdu. Il sait faire un bon usage
„ de son loisir & de ses talens. Comme il a de
„ tous les esprits, il écrit sur tous les sujets; mais
„ la plus grande partie de ce qu'il fait doit être
„ l'objet de nos admirations & non pas de nos
„ connoissances. Il fait des vers en homme d'es-
„ prit & non pas en poëte. Il y a pourtant des
„ morceaux de lui qui pourroient être avoués des
„ meilleurs maîtres. Des grands sujets, il passe
„ aux bagatelles avec un badinage noble & léger.
„ Il semble que les graces vives & riantes l'atten-
„ dent à la porte de son cabinet pour le conduire
„ dans le monde, & le montrer sous une autre
„ forme; sa conversation est amusante & aima-
„ ble. Il a une maniere de s'énoncer simple & no-
„ ble, des termes propres sans être recherchés ;
„ il a le talent de la parole, & les levres de la
„ persuasion. Il montre aussi de la retenue ; mais
„ de la retenue, on en fait aisément du dédain ;
„ il donne l'impression d'un esprit dégoûté par
„ délicatesse. Peu blessé des injures qu'on peut
„ lui faire, la connoissance de lui-même le rassure,
„ & sa propre estime lui suffit. Je suis de ses
„ amies depuis long-tems ; je n'ai jamais connu
„ personne d'un caractere si aisé. Comme l'ima-
„ gination ne le gouverne point, il n'a pas la
„ chaleur des amitiés naissantes, aussi n'en a-t-il
„ pas le danger. Il connoît parfaitement les carac-
„ teres ; il vous donne le degré d'estime que
„ vous méritez ; il ne vous éleve pas plus qu'il ne
„ faut ; il vous met à votre place, mais aussi
„ il ne vous en fait pas descendre. „

La définition si heureuse de l'esprit, *raison assaisonnée*, *raison ingénieuse*, semble, dit un auteur moderne, avoir été faite d'après l'esprit de M. de Fontenelle.

On peut encore citer ici ce vers de M. de Voltaire.

L'ignorant l'entendit, le savant l'admira.

M. de Fontenelle s'étoit apperçu de bonne heure que l'ignorant même pouvoit recevoir les semences de toutes les vérités ; mais que pour cet effet, il falloit y préparer son esprit, & qu'une idée nouvelle étoit un coin qu'on ne pouvoit faire entrer par le gros bout.

Quelqu'un le louant un jour de la netteté de ses idées & de la clarté de son style dans ses ouvrages les plus profonds & les plus abstraits, il répondit : *J'ai toujours tâché de m'entendre.*

Ce philosophe avouoit quelquefois que s'il tenoit toutes les vérités dans sa main, il se garderoit bien de l'ouvrir pour les montrer aux hommes. On sait que la découverte d'une seule fit traîner Galilée dans les prisons de l'inquisition.

Quelqu'un lui demandoit par quel moyen il s'étoit fait tant d'amis & pas un ennemi ; par ces deux axiomes, répondit-il : *tout est possible, & tout le monde a raison.*

Parmi les éloges que chacun s'empressoit de donner à cet illustre académicien, aucun sans doute ne devoit plus le flatter que la question de ce Suédois, qui arrivant à Paris, demanda aux gens de la barriere la demeure de M. de Fontenelle. Ces commis ne la lui purent enseigner : " Quoi, " dit-il, vous autres François, vous ignorez la " demeure d'un de vos plus illustres citoyens ? " vous n'êtes pas dignes d'un tel homme.

M. de Fontenelle avoit prêté sa plume à plusieurs personnes en place ; mais ce n'est que dans les derniers tems de sa vie, qu'il nomma quelques-uns de ceux pour lesquels il avoit travaillé, & qui ne vivoient plus. Il ne parloit même de ces ouvrages de *commande*, que pour dire quelque fait singulier, ou quelque trait plaisant dont ils avoient été l'occasion. Il ne se vantoit pas ; il contoit, & contoit très-bien, sur-tout en très-peu de mots ; il jouoit même ses contes. En voici

un qu'il faisoit très-plaisamment, ajoute l'auteur des *mémoires* sur cet homme illustre, & son digne ami. M. de Fontenelle avoit composé un discours pour un jeune magistrat. Il en connoissoit fort le pere, & alloit dîner quelquefois chez lui. Le fils, bien sûr du secret, s'étoit donné à son pere pour auteur de la piece, & lui en avoit laissé copie. Un jour, mais long-temps après, le magistrat pere, qui avoit donné à dîner à M. de Fontenelle, lui dit qu'il vouloit lui lire une bagatelle de son fils, qui sûrement lui feroit plaisir. M. de Fontenelle avoit totalement oublié qu'il eût fait ce discours; mais il se le rappella dès les premieres lignes, & par une sorte de pudeur, il ne donna à la piece que peu de louanges & très-foibles, & d'un ton & d'un ris qui les affoiblissoient encore. La tendresse ou la vanité paternelle en furent piquées, & la lecture ne fut point achevée. « Je vois bien, dit le magistrat, que „ cela n'est pas de votre goût. C'est un style aisé, „ naturel, pas trop correct peut-être, un style „ d'homme du monde; mais à vous autres mes„ sieurs de l'académie, il faut de la grammaire „ & des phrases, &c.

Lors de la dispute littéraire qui s'éleva sur le parallele des anciens & des modernes, ceux qui soutenoient avec Perrault que ces derniers l'emportoient de beaucoup sur les anciens, publioient par-tout en leur faveur le suffrage de M. de Fontenelle. Cet académicien cependant ne fut jamais un partisan aussi zelé de Perrault que certaines gens vouloient le persuader. Il n'a jamais été aussi loin que lui. C'est ce qui faisoit dire à l'Abbé Bignon que *Fontenelle étoit le patriarche d'une secte dont il n'étoit pas,*

On a rapporté dans les mémoires de cet homme illustre plusieurs anecdotes qui peuvent servir à peindre son caractere : nous citerons celle-ci. Il vivoit avec feu M. d'Aube, son neveu à la mode de Bretagne, maître des requêtes. Ce neveu

étoit haut, dur, colere, contredisant, pédant; bon homme néanmoins, officieux même & généreux. Aussi M. de Fontenelle disoit-il de lui, que s'il étoit difficile à *commercer*, il étoit facile à vivre. M. de Fontenelle étant un soir auprès de son feu, une étincelle vole sur la robe de chambre. Plongé dans la méditation, ou peut-être déjà endormi, il ne s'en apperçoit point; il va se coucher, & de bonne heure. Au milieu de la nuit, il est réveillé par la fumée; le feu avoit pris à la robe de chambre, & de-là à la garde-robe. M. de Fontenelle sonne & se leve; tout le monde est bientôt sur pied, & M. d'Aube avant les autres. Le neveu gronde beaucoup l'oncle, donne de bons ordres, & le feu est éteint; mais la colere de l'impétueux magistrat n'est pas calmée. Il recommence à gronder, cite le proverbe de légere étincelle qui a souvent causé un grand incendie; demande à M. de Fontenelle pourquoi il n'a pas secoué sa robe, &c. *Je vous promets*, répliqua enfin le paisible philosophe, *que si je mets encore le feu à la maison, ce sera autrement.* On fut se coucher. M. de Fontenelle & quelques domestiques se rendormirent, & le lendemain matin M. d'Aube le gronda encore de s'être rendormi.

M. de Fontenelle avoit le cœur sain, ainsi que l'esprit. Dans un âge, disoit ce philosophe, où j'étois le plus amoureux, ma maîtresse me quitte & prend un autre amant. Je l'apprends, je suis furieux: je vais chez elle, je l'accable de reproches; elle m'écoute & me dit en riant: « Fontenelle, lorsque je vous pris, c'étoit sans contredit le plaisir que je cherchois; j'en trouve plus avec un autre. Est-ce au moindre plaisir que je dois donner la préférence? soyez juste, & répondez-moi. » *Ma foi*, dit Fontenelle, *vous avez raison, & si je ne suis plus votre amant, je veux du moins rester votre ami.* Une pareille réponse, dit l'auteur de *l'Esprit* qui rapporte cette

anecdote, suppoſoit peu d'amour dans M. de Fontenelle. Les paſſions ne raiſonnent pas ſi juſte.

Madame Tencin que ce philoſophe voyoit ſouvent, lui dit un jour en lui mettant la main ſur la poitrine : *Ce n'eſt pas un cœur que vous avez là, c'eſt de la cervelle comme dans la tête.* M. de Fontenelle reçut très-bien cette petite plaiſanterie, & ne fit qu'en rire.

Le ſentiment de l'amitié qui eſt plus doux, plus tranquille que celui qui nait de l'amour, convenoit mieux à M. de Fontenelle. Cet homme illuſtre eut des amis ; entr'autres M. Brunel un de ſes camarades de college. Cet ami qui étoit à Rouen, ſe trouvant dans le beſoin, écrivit à M. de Fontenelle qui étoit à Paris : *Vous avez mille écus, envoyez-les moi.* M. de Fontenelle lui répondit : „ Lorſque j'ai reçu votre lettre, j'allois placer mes „ mille écus, & je ne retrouverois pas aiſément „ une auſſi bonne occaſion ; voyez donc „. Toute la replique de M. Brunel fut, *envoyez-moi vos mille écus.* M. de Fontenelle les lui envoya, & lui ſut un gré infini de ſon ſtyle laconique.

Un des points de ſa morale étoit qu'il falloit ſe refuſer le ſuperflu, pour procurer aux autres le néceſſaire. Il a ſouvent répondu à ceux qui le louoient d'une bonne action, *cela ſe doit.*

Auſſi ſenſible qu'un autre, malgré toute ſa philoſophie, au ſort de ſes ouvrages imprimés, il étoit aſſez indifférent à celui de ſes manuſcrits, du moins lorſqu'ils étoient eux-mêmes indifférens, & qu'ils ne traitoient pas de certaines matieres délicates. Il contoit à un de ſes amis, qu'en ayant lu un de ce dernier genre à feu M. le régent, le prince le lui demanda pour le lire lui-même à tête repoſée. M. de Fontenelle refuſa ; le prince inſiſta & promit un ſecret inviolable & une prompte reſtitution. M. de Fontenelle ne ſe laiſſant point gagner, *je vous le jure*, dit ſon alteſſe royale. M. de Fontenelle ſe taiſoit ; mais ſon ſilence étoit un refus... *Je vous le jure, foi de*

Prince. . . Silence encore . . . *Foi de Gentilhomme*. . : M. de Fontenelle céda ; mais depuis il redemanda envain son manuscrit. Il n'y pensoit plus , lorsque long-temps après étant allé faire sa cour à son altesse royale qu'il ne trouva pas seule , elle le fit passer dans son cabinet. M. de Fontenelle apperçut son manuscrit sur un bureau , le mit dans sa poche , & n'en dit rien au prince. Il n'en fut plus parlé. *Mémoires sur M. de Fontenelle.*

Le duc d'Orléans avoit accordé un logement dans son palais à M. de Fontenelle. Depuis la régence , il voyoit beaucoup moins son altesse royale, & cela par discrétion. Cependant étant allé un jour à son audience, le prince lui dit : ,, Quand je vous ai logé chez moi, je comptois ,, vous voir quelquefois. ,, *Je le comptois bien aussi* , répondit M. de Fontenelle ; *mais vous avez fait une si grande fortune*. . . . &c.

Dans le fort des mouvemens du systême tombant, (c'étoit l'expressionde M. de Fontenelle) je fus , disoit-il , à l'audience de M. le Régent. Je n'osois m'approcher de lui ; il m'apperçut , & vint à moi . . . . *Eh bien , Fontenelle qu'y a - t - il ?* . . . . ,, Monseigneur , je n'ai qu'un mot à vous demander. Je vous conjure de calmer mon inquiétude. ,, Espérez-vous vous tirer de là ,, ? . . . *Oui , mon pauvre Fontenelle , je m'en tirerai.*

Il disoit un jour qu'il n'avoit jamais bien compris le systême , & qu'il commençoit à l'étudier quand il culbuta. Il ajouta qu'il ne savoit s'il y avoit perdu ou gagné.

M. de Fontenelle possédoit ce talent si rare dans la conversation de savoir bien écouter. Les beaux parleurs , soit gens d'esprit & à pensées , soit d'imagination & à saillies , se plaisoient encore beaucoup dans sa compagnie , parce que non - seulement ils parloient tant qu'ils vouloient , mais aussi parce qu'ils ne perdoient rien avec lui. Un jour Madame d'Argenton , mere de feu M. le chevalier d'Orléans grand prieur de France , soupant en

grande compagnie chez M. le duc d'Orléans regent, & ayant dit quelque chose de très-fin qui ne fut point senti, s'écria : *Ah ! Fontenelle, où es-tu ?* Elle faisoit allusion au mot si connu : *Où étois-tu Crillon ?*

Les gens du monde, frivoles lors même qu'ils sont curieux, parce qu'ils ne le sont que par vanité, voudroient qu'on leur expliquât tout en peu de mots & en peu de temps. « En peu de mots ? „ répondit un jour M. de Fontenelle ; j'y consens : „ mais en peu de temps, cela m'est impossible. Au „ reste, que vous importe de savoir ce que vous „ me demandez „ ? *Essais de Littérature, par M. l'abbé Trublet.*

Un discoureur, qui ne disoit que des choses triviales, & qui néanmoins les disoit d'un ton & de l'air dont à peine auroit-on droit de dire les choses les plus rares & les plus exquises, d'un ton & d'un air qui commandoit l'attention, adressoit un jour la parole à M. de Fontenelle. Malgré toute sa douceur & toute sa politesse, il interrompit le discoureur. *Tout cela est très-vrai, Monsieur,* lui dit-il, *très-vrai : je l'avois même entendu dire à d'autres.* Essais de littérature.

Quand M. de Fontenelle avoit dit son sentiment & ses raisons sur quelque chose, on avoit beau le contredire, il refusoit de se défendre, & alléguoit, pour couvrir son refus, qu'il avoit une mauvaise poitrine. *Belle raison,* s'écrioit un jour un disputeur éternel, *pour étrangler une dispute qui intéresse toute une compagnie !*

M. le Haguais, avocat général de la cour des aides, mort en 1724, âgé de 84 ans, avoit été dans la société de M. de Fontenelle. Orateur né à tous égards, il parloit très-peu en conversation, même tête à tête ; & comme M. de Fontenelle parloit peu aussi, surtout lorsqu'il n'étoit pas excité, ils passoient quelquefois ensemble un temps considérable sans se dire quelques mots. Cette habitude au silence avoit tellement donné à M. le

Haguais l'air silentieux, que s'étant fait peindre par le celébre Rigaud, & le portrait étant extrêmement ressemblant, M. de Fontenelle le voyant pour la premiere fois, s'écria : *On diroit qu'il va se taire.* Voyez les mémoires sur M. de Fontenelle.

L'abbé Regnier, secrétaire de l'Académie, faisoit un jour dans son chapeau la cueillette d'une pistole que chaque membre devoit fournir : ne s'étant point apperçu qu'un des quarante qui étoit fort avare (le président Roze) eût mis dans le chapeau, il le lui présenta une seconde fois ; celui-ci assura qu'il avoit donné, comme on le pense bien. " Je le crois, dit l'abbé Regnier, ,, mais je ne l'ai pas vu ,, ; *& moi*, ajouta M. de Fontenelle qui étoit à côté, *je l'ai vu, mais je ne le crois pas.* Nouvelles littéraires par M. Clément.

Une servante de M. de Fontenelle éclairoit à un académicien de Marseille, qui sortoit de chez son maître. Comme elle le faisoit mal, le Provençal lui dit : *Faites-moi lumiere, je n'y vois pas dans les escaliers.* Cette servante ne comprenant rien à ce jargon n'éclairoit pas mieux, & le Provençal de réitérer sa priere & sa mauvaise élocution. M. de Fontenelle qui suivoit, dit : ,, Excusez, monsieur, cette pauvre fille ; elle ,, n'entend que le François.

Quelqu'un étant à table dit à un laquais : *Donnez*-moi à boire. Un bel esprit de province trouva que *donnez* étoit ici peu honnête, & qu'il falloit dire, *prêtez*-moi à boire. Voilà une dispute. Ils consulterent M. de Fontenelle ; l'illustre académicien, pour se moquer de ceux qui lui proposoient une aussi ridicule question, répondit : Messieurs, vous devez dire, *menez-nous boire.*

Cet académicien eut des ennemis, mais il ne s'en fit aucun. La Bruyere chercha à le ridiculiser sous le nom de *Cydias* dans son chapitre *de la société & de la conversation.* L'on connoît aussi contre lui quelques épigrammes de Racine & celle de Rousseau qui finit par ce vers :

C'est le pedant le plus joli du monde.

Ce ridicule cependant ne convenoit point à M. de Fontenelle. S'il disoit des choses obligeantes aux femmes, ses galanteries étoient enjouées, mais sans être badines ni un pur jeu d'esprit. Etant un jour dans le jardin de la maison où il avoit dîné, quelqu'un vint montrer à la compagnie un petit ouvrage d'ivoire d'un travail si délicat, qu'on n'osoit le toucher, de crainte de le briser. Chacun l'admirant : *pour moi*, dit M. de Fontenelle, *je n'aime point ce qu'il faut tant respecter*. Madame la marquise de Flamarens survint tandis qu'il parloit; elle l'avoit entendu; il se tourne, l'apperçoit, & ajoute : *Je ne dis pas cela pour vous, Madame.*

On lira toujours avec plaisir & avec fruit ses *Entretiens sur la pluralité des mondes*, quoique le systême des tourbillons de Descartes adopté dans ce livre soit passé de mode. L'auteur composa cet ouvrage à Rouen. Madame de la Mesangere qui y demeuroit alors, étoit sa marquise, c'est-à-dire, qu'il avoit peint la marquise des *Mondes* d'après cette dame, quoiqu'il n'eût pas eu avec elle ni avec aucune autre, les *entretiens* qui composent l'ouvrage, & qui sont une pure fiction. M. de Fontenelle contoit à un de ses amis que lorsqu'il en fit la lecture à cette dame, sa femme de chambre qui étoit présente, reconnut sa maîtresse dès ses premieres pages, & même le parc de la Mesangere, & se mit à sourire. Cette dame ne voulant point que le public la reconnût aussi, dit à M. de Fontenelle, qu'il falloit un peu diminuer la ressemblance, & de brune qu'elle étoit, il la fit blonde. C'étoit une très-belle femme. On a son portrait à Rouen par la célebre mademoiselle Chéron. *Mémoires sur M. de Fontenelle.*

Cet illustre académicien, qui se plaisoit à voltiger sur différens objets, a composé plusieurs opéra. On a remarqué qu'à la reprise de son opéra

de *Thétis & Pélée* le 29 novembre 1750, il se trouva dans la loge où il avoit été soixante & dix ans auparavant, quand on le donna pour la premiere fois. Ce jour-là aussi il eut pour convives à dîner deux de ses amis avec lesquels il avoit dîné le jour de la premiere représentation de ce même opéra en 1681.

M. de Fontenelle étant devenu sourd dans les dernieres années de sa vie, laissoit ceux qui venoient le voir s'entretenir ensemble ; & toute la part qu'il prenoit à la conversation, étoit de demander par intervalles le sujet de la conversation ; ou, comme il disoit, *le titre du chapitre.* A sa surdité succéda l'affoiblissement de la vue. Il disoit alors : *J'envoie devant moi mes gros équipages.* M. l'abbé Trublet a rapporté ce dernier trait dans les mémoires qu'il a donnés sur M. de Fontenelle, non comme un badinage ingénieux, mais seulement comme un badinage ; non comme un trait d'esprit, mais comme un trait de caractere.

Nulle maladie ne précéda sa mort. Neuf jours auparavant, il sentit une diminution considérable dans ses forces, & prévint son extinction par les devoirs de l'honnête homme & du chrétien : elle fut néanmoins beaucoup plus lente qu'il ne l'avoit prévu ; ce qui lui fit dire trois jours avant sa mort : " Je ne croyois pas faire tant de façons „ pour mourir. „

Toujours philosophe & en possession de tous ses sens, il réfléchissoit sur son état, comme il l'auroit fait sur celui d'un autre ; & on eût dit qu'il observoit un phénomène. *Voilà*, dit-il étant près de sa fin, *la premiere mort que je vois* ; & son médecin l'ayant interrogé sur ce qu'il souffroit & sur ce qu'il sentoit : *Je ne sens*, dit-il, *autre chose qu'une difficulté d'être.*

FORBIN, (CLAUDE COMTE DE)

Grand Amiral du roi de Siam, & chef d'escadre en France, mort vers le commencement de ce siecle. Forbin avoit été major de l'ambassade que Louis XIV avoit envoyée auprès du roi de Siam en 1685. Le prince Siamois retint Forbin à son service, & le fit son grand-amiral; mais Forbin, peu fait aux bassesses en usage dans cette cour despotique, & craignant d'ailleurs la jalousie du Génois Constance premier ministre du roi de Siam, préféroit dans son cœur d'être simple officier de vaisseau en France, à tous les honneurs qu'on lui procuroit à Siam. Il profita en conséquence de la premiere occasion favorable qui se présenta pour retourner en France, où il fut d'abord lieutenant de vaisseau.

FORBIN mérita la confiance de Louis XIV & l'estime de sa nation par sa bravoure & par son application à remplir ses devoirs. Il s'attachoit à ceux qui servoient sous lui, & ne laissoit point échapper l'occasion de les faire connoître à la cour & de procurer leur avancement : preuve non équivoque d'un mérite supérieure & de sa grandeur d'ame.

Louis XIV rendit dans une circonstance particuliere un hommage bien flatteur à la générosité de Forbin. Cet officier avoit obtenu en 1689 une récompense du roi pour s'être distingué dans une

action d'éclat. Forbin alla faire son remerciment à sa majesté comme elle sortoit de la messe. Mais cet homme illustre, moins occupé de sa propre gloire que de celle d'un officier qu'on sembloit avoir oublié, osa représenter au roi que cet officier qu'il lui nomma, n'avoit pas servi Sa Majesté avec moins de valeur & moins de zele que lui : le roi s'arrêta, & s'étant tourné vers M. de Louvois qui étoit à son côté : « Le chevalier de Forbin, lui dit-il, vient de faire une action bien » généreuse, & qui n'a gueres d'exemples dans » ma cour. »

Forbin dans une de ses expéditions avoit eu son vaisseau frappé par un coup de vent qui le remplit d'eau. L'équipage effrayé se lamentoit & faisoit des vœux à tous les saints. Mais Forbin persuadé que c'étoit le moment d'agir & non de prier : « Courage, mes enfans, s'écria-t-il aux » matelots; tous ces vœux sont bons; mais sainte » Pompe, sainte Pompe, c'est à elle qu'il faut » s'adresser; n'en doutez pas elle vous sauvera. » Il donna l'exemple, & l'équipage fut sauvé.

Il défit en 1707 la flotte Angloise avec Dugué-Trouin, & il a laissé, ainsi que cet homme illustre, des mémoires curieux qu'on a rédigés; ainsi on peut juger entre lui & Dugué-Trouin.

Il fut chargé en 1708 de transporter le roi Jacques en Ecosse; l'Escadre arriva le 23 Mars à l'embouchure de la riviere d'Edimbourg; mais personne n'ayant répondu aux signaux, la flotte revint à Dunkerque le 7 Avril suivant.

Forbin se retira du service à l'âge de 56 ans, & goûta au milieu d'une société d'amis choisis ce doux repos après lequel tous les hommes soupirent, mais que très-peu savent se ménager. Ses mémoires ont été imprimés en 1730, en deux volumes in-12.

FORTIGUERRA,

Prélat de la cour de Rome, auteur du Ricciardetto, *mort vers* 1735.

Ce prélat né avec le génie enjoué du Pulci & de l'Arioste, conçut pour ces différens poëtes une estime singuliere qui échauffa sa verve & l'excita à marcher sur leurs traces. Il a donné à l'Italie le dernier poëme épique dans lequel on trouve la naïveté, l'enjouement, & ces charmes d'une imagination vive & brillante qui ont fait la fortune de *Morgante*, de *l'Orlando Furioso*, & autres poëmes épiques que les Italiens ont créés.

Des critiques peu sensibles aux beautés de l'imagination se passionnoient un jour pour le poëme régulier de Trissin en présence de M. Fortiguerra, & refusoient toutes sortes de louanges à celui de l'Arioste, parce que les regles de l'épopée n'y sont pas observées. Ce prélat, après leur avoir donné les meilleures raisons pour les faire revenir de leurs sentimens, crut ne pouvoir mieux terminer cette ridicule dispute que par cet ingénieux apologue. Le rossignol, dit-il, & le coucou se disputerent un jour le prix du chant. Le coucou prétendoit que le sien étoit égal, naturel & mesuré ; & moi, disoit le rossignol, je soutiens que mon ramage l'emporte non-seulement sur le tien, mais sur celui de tous les oiseaux. La dispute s'aigrit, & les choses seroient allées loin, si les deux parties n'étoient convenues de choisir un arbitre. Elles prennent le vol, quand tout-à-coup du haut des airs, elles apperçoivent au milieu d'un pré un âne qui paissoit tranquillement. " Les „ dieux soient loués, dit le coucou, ils nous „ offrent le meilleur juge que nous puissions trou-

„ ver : regarde quelles oreilles ! „ Nos deux oiseaux s'abattent, se perchent sur les branches d'un jeune arbrisseau, & supplient l'âne de vouloir bien les entendre & les juger. Celui-ci, plus sensible au besoin de manger qu'à l'honneur de trancher du juge, leve gravement la tête, la laisse tomber, & secouant deux ou trois fois ses longues oreilles leur fait entendre que ce jour-là il ne donnoit point audience. Cependant on le prie avec tant d'instance & d'honnêteté, qu'enfin ayant cessé un moment de paître, levant la tête & dressant les oreilles : " Chantez, leur dit-il, & dépêchez-„ vous ; quand je vous aurai entendus, je vous „ dirai naturellement ce que je pense. „ Le coucou s'empressa de débuter. " Faites bien attention, „ seigneur juge, à la beauté de mon chant, & sur-„ tout à l'art avec lequel je le compose. „ Il dit, & tout de suite il enfle son gosier, se fait entendre cinq à six fois, secoue son plumage & se tait. Le rossignol, sans recourir à aucun préambule, commence son ramage, & met tant de douceur, de mélodie & de variété dans ses chants, qu'il attire tous les habitans des forêts d'alentour : il chantoit encore, lorsque le juge ennuyé de cette longue épreuve, se met à braire ; & s'adressant au rossignol : " Il se peut, lui dit-il, que ton chant „ ait plus de grace que celui du coucou ; mais „ celui du coucou a bien plus de méthode. „

Du moment que Fortiguerra eut commencé son Richardet, il l'avoit toujours avec lui, & tout lieu lui étoit égal pour y travailler. Dans les visites qui emportent à la prélature un temps considérable ; & dans les fonctions de toute espece qui consument le reste du tems, il arrangeoit une bataille, une rencontre de nuit, un midi, une aurore, & tous ces morceaux vagues qui font la *Borra* des poëmes Italiens. *Voyez les observations sur l'Italie.*

Le poëte avoit pris dans la nature & parmi les gens avec lesquels il vivoit, les originaux

de la plûpart des perſonnages de ſon poëme. Le plus intéreſſant de tous eſt, ainſi que les Italiens ſe le permettent, non le héros dont le poëme porte le nom, mais certain géant *Ferraù* ou *Ferragus*, dont le caractere eſt un composé auſſi biſarre que naturel de toutes les qualités bonnes & mauvaiſes que réunit une ame forte qui n'a jamais plié ſous le joug de l'éducation. L'Auteur des *Obſervations* que nous venons de citer, plein de ce caractere qui lui repaſſoit tous les ſoirs ſous les yeux, dans la lecture du *Ricciardetto*, & n'ignorant pas que l'original en exiſtoit quelque part, trouva aſſez innocemment l'occaſion de s'en convaincre. Il s'aviſa un jour de demander à un des premiers perſonnages de Rome, s'il ne connoiſſoit point l'original du Ferraù. Monſieur, lui répondit-il avec indignation, *comment pouvez-vous lire de pareilles ſottiſes?* Et notre voyageur apprit quelques jours après que ce perſonnage étoit lui-même l'original qu'il cherchoit.

M. de Fortiguerra étoit arrivé par dégré à la plus haute prélature ſous Clément XI, & il eſpéroit que Clément XII qui s'amuſoit volontiers de la poéſie lui accorderoit le chapeau de cardinal. Le ſaint Pere l'en flatta pluſieurs fois, & trouvoit toujours de nouvelles raiſons pour éloigner les eſpérances qu'il lui avoit données. L'oubli que le pape fit encore de M. Fortiguerra dans une derniere promotion le laiſſant ſans eſpoir, il s'abandonna au chagrin, & une maladie de langueur le conduiſit au tombeau. Comme il touchoit à ſa derniere heure, le pape envoya un de ſes cameriers le viſiter de ſa part, l'encourager, & lui promettre encore cette pourpre ſi ambitionnée. A cette promeſſe le malade ſe retourne, leve le drap qui le couvroit, & faiſant un éclat pareil à celui de *Truncus Ficulvus* d'Horace, dit à l'envoyé: *Eccovi la ripoſta: bon viaggio e per lei e per mi.* Voyez les nouveaux mémoires ſur l'Italie & ſur les Italiens.

Un homme de goût a traduit le *Ricciardetto* en vers françois : mais sans trop s'astreindre à la fidélité du trait, il a donné aux figures fantastiques du poëte Italien plus de grace, plus de proportion relative. Le *Richardet François* est d'ailleurs orné de plusieurs nouveaux tableaux de génie où l'on rencontre avec plaisir différentes maximes d'une morale vive & enjouée.

FRANÇOIS I,

Roi de France, né à Cognac le 12 septembre 1494, mort au château de Rambouillet le dernier de mars 1547 à 53 ans. Il étoit fils unique de Charles d'Orléans comte d'Angoulême. Il fut successivement comte d'Angoulême & duc de Valois. Il succéda à Louis XII, son oncle à la mode de Bretagne, & son beau-pere mort sans enfans mâles en 1515.

CE prince joignoit à un goût décidé pour tous les exercices du corps, l'adresse nécessaire pour y exceller, & assez de santé pour s'y livrer sans risque. Il n'avoit point cet air imposant qui fait souvent le plus grand mérite de la grandeur ; mais il régnoit dans toutes ses manieres une franchise qui préparoit à l'amour, & qui inspiroit la confiance. Pour trouver accès auprès de lui, il n'étoit pas nécessaire d'avoir des places, de la réputation ou de la naissance : il suffisoit d'être François ou même homme. Sa conversation réunissoit les agrémens que doivent donner la gaieté, le naturel, la vivacité & les connoissances. Il parloit beaucoup, & quand il auroit été un par-

ticulier, on n'auroit pas trouvé qu'il parlât trop. Le desir de la louange qui rend quelquefois grands les rois qui l'ont, mais qui ne fait le plus souvent qu'avilir ceux qui les entourent, fut une de ses passions. Son caractere autorise à penser qu'il s'en seroit rendu digne, si les flatteurs ne l'avoient perdu. Contre l'ordinaire des hommes nés pour gouverner, qui ne forment presque jamais de projets, dont le défaut même de succès ne soit suivi de quelque avantage, il ne s'occupoit que de ce que les événemens avoient d'éclatant : on ne l'amena jamais à sentir que dans les coups d'état la gloire & l'utilité sont le plus souvent inséparables. Les partis violens qui ne sont permis que dans des situations désespérées, ou quand on se sent assez de force ou de génie pour les soutenir, ne lui coûtoient rien à prendre: l'esprit romanesque de son siecle, & son imprudence particuliere l'empêchoient de voir les difficultés attachées aux affaires, & celles que son caractere y ajouteroit. Quoiqu'il s'occupât beaucoup du soin d'étendre son autorité, il ne gouverna jamais lui-même : l'état fut successivement abandonné aux caprices de la duchesse d'Angoulême, aux passions des ministres, à l'avidité des favoris. Il eut une probité d'ostentation qui ne lui permettoit pas de manquer de parole à ses ennemis : des principes vrais & réels se seroient étendus jusqu'à ses sujets, & l'auroient empêché de les dépouiller des droits essentiels fondés sur les conventions & sur la nature. La jalousie qui est aussi ordinaire & plus dangereuse sur le trône que dans les conditions privées, n'effleura pas seulement son ame : il étoit soldat, il se croyoit général, & il louoit sans effort, & avec plaisir même, tous ceux qui avoient fait à la guerre une action de valeur ou de probité. Le feu qu'il mettoit d'abord dans ses entreprises, s'éteignoit tout-à-coup sans pouvoir être nourri par le succès, ni rallumé par les disgraces : il n'étoit donné à ce prince : si

l'on peut parler ainsi, que d'avoir des demi-sentimens, & de faire des demi-actions. Comme il avoit beaucoup d'élévation & qu'il réfléchissoit peu, il dédaignoit l'intrigue, & négligeoit trop les apparences. Charles-Quint son rival, moins délicat & plus appliqué, profita de cette imprudente hauteur pour lui ôter dans l'Europe entiere une réputation de probité qui lui auroit donné des alliés fideles, & parmi les François mêmes, une réputation d'habileté qui auroit affermi leur courage. La franchise, la sensibilité, la générosité, qui ont été dans tous les siecles la base des réputations les plus pures, furent la ruine de la sienne la premiere de ses vertus lui fit trahir ses secrets; la seconde ne lui inspira qu'une compassion servile pour les peuples surchargés qu'il devoit soulager; la derniere lui fit prodiguer à des courtisans ce qui étoit dû à ceux qui servoient l'état. Son administration fut accompagnée de tous les désordres qui déshonorent le regne des souverains crédules, vains, inconstans, sans principes, sans expérience, sans connoissance des hommes & sans fermeté. *Mémoires historiques par M. l'abbé Raynal.*

François I sera néanmoins toujours regardé comme un des rois les plus chers à la nation Françoise par son attention à faire fleurir les arts dans son royaume, à leur procurer des établissemens utiles, à leur rendre communs les bons modeles. Il attiroit les savans auprès de lui, les combloit d'honneurs & de bienfaits, & aimoit à s'entretenir avec eux. L'académie Françoise, lorsqu'elle alla complimenter Louis XIV sur la mort de madame la dauphine, n'ayant pas été reçue selon l'usage, avec tous les honneurs rendus aux cours souveraines, M. de Harlai s'en plaignit directement au roi, & afin de rendre plus sensible la faute de l'officier, il dit à sa majesté: « Que François I, lorsqu'on lui présen-
» toit pour la premiere fois un homme de let-
» tres,

„ tres, faisoit trois pas au devant de lui. „ *Voyez l'histoire de l'académie.*

François I instirua le college royal par le conseil du célebre Budé, pour y faire enseigner les langues savantes & les sciences. Il rassembla un très-grand nombre de manuscrits précieux, & commença à former cette belle & riche bibliotheque aujourd'hui la plus nombreuse de l'univers; ce goût pour les sciences, cette protection accordée à ceux qui le cultivoient, lui mériterent le titre flateur & glorieux de *pere* & de *restaurateur des lettres*, titre qui ne le céde qu'à ceux de *bon* & de *pere du peuple.*

Lorsqu'il parvint à la couronne, la mode subsistoit depuis long-tems de porter les cheveux longs & la barbe courte. Mais le roi ayant été obligé par une blessure qu'il reçut à la tête de se faire couper les cheveux, prit l'usage des Italiens & des Suisses, qui portoient les cheveux courts & la barbe longue. La cour l'imita; mais les gens graves & le corps de magistrature conserverent le plus long-tems qu'ils purent les usages antiques. La longue barbe distingua les courtisans; tous les hommes graves se faisoient raser. François Olivier, qui fut depuis chancelier, ne put être reçu maître des requêtes, *qu'à la charge de faire couper sa longue barbe, s'il vouloit assister au plaidoyer.*

Voici l'accident qui occasionna la blessure du roi. La cour étant à Romorentin en Berry, & le comte de saint Pol donnant le jour des rois un grand souper où l'on avoit tiré le roi de la feve; François, suivant les mœurs du tems, proposa à la belliqueuse jeunesse de sa cour d'aller défier ce roi du fort & de l'assiéger dans l'hôtel du comte de saint Pol. Le défi fut accepté, dit du Bellai, & on prépara pour recevoir l'ennemi des boules de neiges, des œufs & des pommes, armes convenables pour soutenir l'assaut dont on étoit ménacé. Les munitions se trouvant épuisées par

l'opiniâtreté des assaillans qui étoient venus à bout de forcer les portes de l'hôtel, un des assaillans eut l'imprudence de jetter par la fenêtre un tison qui tomba sur la tête du roi. Quoique ce prince eût été si dangereusement blessé qu'on désespérât de sa vie, il ne voulut jamais permettre qu'on recherchât par qui le tison avoit été jetté. *J'ai fait la folie*, répondit-il à ceux qui le pressoient de souffrir que l'on fit des perquisitions, *& il est juste que j'en boive ma part*. La santé revint peu-à-peu au malade qui en fut quitte pour ses cheveux que les chirurgiens furent obligés de lui couper pour le panser. *Depuis*, dit Etienne Pasquier, *il ne porta plus longs cheveux, étant le premier de nos rois qui par un sinistre augure dégénéra de cette vénérable ancienneté.*

En 1515, François I, n'ayant encore que vingt ans, remporta sur les Suisses la célebre bataille de Marignan qui dura deux jours. Le maréchal de Trivulce, qui s'étoit trouvé à dix-huit batailles rangées, dit que c'étoient des jeux d'enfans, mais que celle de Marignan étoit un combat de géants. François I fit dans cette journée des prodiges de valeur, & y combattit moins en roi qu'en soldat. Ayant apperçu dans la mêlée son porte-enseigne qu'un gros de Suisses enveloppoit, il se précipita au milieu des lances & des hallebardes pour le dégager, il fut enveloppé lui-même, son cheval fut percé de coups, son casque dépouillé de plumes ; & il alloit être accablé, si un corps de troupes détaché des aîles n'eût accouru à son secours.

Ce prince hazarda cette action contre l'avis de ses généraux. Il trancha toutes les difficultés par ce mot qui est devenu proverbe : *qui m'aime me suive.*

Ce fut le lendemain de cette journée que ce prince voulut se faire armer chevalier par le célebre Bayard. *Voyez Bayard.*

La bataille de Pavie, donné en 1525, mit

encore dans un plus grand jour la valeur intrépide de François. Cependant ce prince fut fait prisonnier. La défaite des François vint sur tout de leur gendarmerie qui avoit passé jusqu'alors pour la meilleure de l'Europe, & qui dans cette journée ne soutint point sa réputation. François combattit le dernier de son armée. Ce Prince blessé en deux endroits à la jambe, épuisé par le sang d'une autre large blessure qu'il avoit au front, froissé & presque écrasé par la chûte & par le poids de son cheval, eut encore assez de force & de courage pour se relever & pour combattre à pied un gros d'ennemis qui l'entouroient. Mille voix lui crioient de se rendre & le menaçoient de le tuer; lorsqu'enfin obligé de céder à la force, il consentit de se rendre au vice-roi de Naples. „ Monsieur de Lannoy, lui dit-il, voilà l'épée „ d'un roi qui mérite d'être loué, puisqu'avant de „ la perdre, il s'en est servi pour répandre le sang „ de plusieurs des vôtres, & qu'il n'est pas pri„ sonnier par lâcheté, mais par un revers de for„ tune. „ Lannoy se mit à genoux, reçut avec respect les armes du prince, lui baisa la main & lui présenta une autre épée, en disant: " Je prie „ votre majesté d'agréer que je lui donne la „ mienne, qui a épargné le sang de plusieurs des „ vôtres. Il n'est pas convenable à un officier de „ l'empereur de voir un roi désarmé, quoique „ prisonnier. „

François fut conduit dans le camp du vice-roi; aussitôt que l'on eut pansé ses plaies, il écrivit à sa mere ce billet terrible & sublime: *Madame, tout est perdu fors l'honneur.*

Lorsqu'il se rendit dans l'église des Chartreux pour faire sa priere, le premier objet qui frappa ses yeux fut cette inscription tirée du pseaume 118: *Bonum mihi quia humiliasti me, ut discam justificationes tuas.* L'application étoit sensible; le roi en parut touché. *Brantôme.*

Ce prince avoit le malheur de se croire trop

aisément supérieur à ses ennemis. L'inaction apparente des Espagnols devant le siege de Pavie, l'avoit si fort confirmé dans sa présomption, qu'il demanda un jour à Bonnivet ; " Qu'étoient devenus ces lions d'Espagne par lesquels il s'étoit laissé battre ? Ils dorment, sire, répondit l'amiral, & votre majesté verra ce qu'ils feront à leur réveil. " *Vie de Charles-Quint.*

François, prisonnier à Madrid, prenoit plaisir à humilier l'orgueil des grands d'Espagne, dont sa simplicité franche étoit sans cesse choquée. Il s'éleva des disputes sur le cérémonial. Le roi se découvroit pour saluer les grands ; ils prétendoient qu'il devoit encore s'incliner, & pour l'y contraindre, ils obtinrent qu'on baisseroit la porte de sa chambre, afin que le roi fût obligé de s'incliner pour sortir, & que les grands qui seroient en dehors pussent prendre cette inclination pour eux. Le roi, dit-on, déconcerta leurs mesures, il sortit à reculons en tournant le dos aux grands. Tout cela, ajoute le nouvel historien de François I, seroit bien petit de part & d'autre ; ce n'est pas cependant une raison de rejetter l'anecdote, mais on peut du moins en douter.

Bayle rapporte l'anecdote suivante ; mais il ajoute en même-tems qu'elle n'est point assez constatée. Un Grand d'Espagne jouoit avec François I, le roi gagnoit beaucoup, l'Espagnol demande sa revanche, le roi la refuse ; l'Espagnol jette l'argent sur la table, & dit avec une fureur insolente : *Tu as raison, tu as besoin de cet argent pour payer ta rançon.* Le roi indigné lui passe son épée au travers du corps, & l'empereur instruit de la dispute répondit aux parens de l'Espagnol qui lui demandoient justice : " François a bien fait, tout roi est roi par-tout. "

Un auteur moderne rapporte, mais sans citer ses garants, qu'on joua long-temps en Espagne une espece de comédie sur la bataille de pavie, où l'on voyoit François I terrassé par un Espagnol

qui lui mettant le pied sur la gorge, l'obligeoit à demander la vie. Henri IV se piquoit de prendre François I pour modele, & sa cour étoit pleine de respect pour la mémoire de ce grand roi. Un ambassadeur de Henri IV, à la cour de Philippe II, assistant à une représentation de cette piece, passa son épée au travers du corps de l'acteur. La piece ne fut plus représentée. L'ambassadeur se nommoit Emeri Jaubert de Berrault.

On a loué François I sur sa générosité envers Charles-Quint, & sur le refus qu'il fit de se rendre maître de ce prince qui passoit par la France pour aller dans ses états de Flandre. Mais François pouvoit-il manquer à la parole qu'il avoit donnée à l'empereur ? *Quand la fidélité dans les promesses*, disoit-il, à l'exemple du roi Jean, *seroit bannie du monde entier, c'est dans le cœur des souverains qu'elle devroit trouver un azile.* Voyez Charles-Quint.

En 1544 Charles-Quint entra en Champagne, & par les intrigues qu'il avoit nouées à la cour de France, pénétra jusqu'à Saint Dizier. On avertit François que les parisiens effrayés quittoient leurs maisons & emportoient leurs meubles. Ce prince, tout malade qu'il étoit alors, se leva de son lit pour voler à leur secours. "Il n'est „ pas, disoit-il, en mon pouvoir de les garan„ tir de la peur ; mais je les préserverai surément „ du mal. J'aime mieux mourir & les sauver que „ de vivre en les abandonnant. „ *Ferron, Hist. de François. I.*

François ayant reçu une lettre signée, *Charles, empereur des Romains, roi d'Espagne, de Castille, de Léon, d'Arragon, de Navarre, de Jerusalem, de Naples, &c.* ne prit d'autre titre que celui de *François, seigneur de Gentilli*, village près de Paris. *Amelot.*

Cet empereur dont il avoit pénétré les desseins, lui fit demander de l'argent & sa gendarmerie, sous prétexte de faire la guerre aux ennemis de la

chrétienneté ; François répondit avec vivacité à l'ambassadeur de Charles-Quint : « Je n'ai point ,, d'argent à fournir, ce n'est point en banquier ,, que je seconde mes alliés. Je ne prête point ma ,, gendarmerie, je la mene moi-même aux ,, combats. ,,

Le regne de ce prince fut celui de la bravoure & de la galanterie, & lorsqu'on lui parloit des dames qu'il avoit admises à sa cour, il répondoit qu'une cour sans femmes étoit une année sans printems, un printems sans roses.

Il avoit aussi la générosité d'avouer que les grands capitaines, au retour d'une brillante campagne, étoient reçus le premier jour à la cour comme des rois, le second comme des princes, & le troisieme comme des soldats. *Amelot.*

Ce monarque faisoit tant de cas de la noblesse que lorsqu'il juroit, il disoit toujours *foi de gentilhomme.* Mezerai.

La justice, depuis la fondation de la monarchie avoit été rendue en Latin. Elle commença en 1539 à l'être en François ; & cet usage n'a éprouvé depuis ce temps-là aucune interruption. Le principal motif sans doute qui détermina le roi à ce changement, fut de mettre les parties à portée d'entendre les actes d'où dépendoient leur sort, leur fortune, & quelquefois leur vie.

Ce prince, averti qu'un officier de justice avoit été maltraité dans ses fonctions, porta le bras en écharpe, disant à ceux qui lui en demandoient la raison, qu'on l'avoit blessé à son bras droit. *Lamothe le Vayer.*

L'ayeule de Jean Desmarets assassiné par le seigneur de Talart, s'étant jettée à ses genoux pour lui demander justice de l'assassin de son fils : « Relevez-vous, lui dit le roi, il n'est pas ,, nécessaire de se mettre à genoux pour me de- ,, mander justice ; je la dois à tous mes sujets : à ,, la bonne heure si c'étoit une grace. ,,

Ce prince plaignant Jean de Montaigu d'être

mort par justice ; *ce n'est point par justice, mais par commissaires*, lui dit un bon Célestin ; & cette distinction de justice & de commissaires frappa si fort le roi qu'il ne l'oublia jamais. *Lettres d'Ossat.*

L'amiral Chabot, homme fier & sensible, & qui croyoit n'avoir rien à craindre du plus sévere examen, osa braver son maître qui le menaçoit de lui faire faire son procès. Ses ennemis profiterent de ce moment de disgrace pour lui susciter des crimes imaginaires. Il fut mis en prison. François qui vouloit profiter de cette circonstance contre l'orgueil de ce favori. *Eh bien*, lui dit-il, *homme irréprochable, soutiendrez-vous encore votre innocence ? Ma prison*, répondit Chabot avec modestie & avec finesse, *m'a appris que nul ne pouvoit se dire innocent devant son Dieu ni devant son roi.* Histoire de François I.

On rapportoit à ce prince comme un crime de lèze-majesté, les murmures du peuple contre une nouvelle taxe qu'il venoit d'imposer : " Laissez-les parler, dit le roi, il faut bien qu'ils aient quelque plaisir pour leur argent. " *Mezerai.*

Ce prince naturellement gai & se plaisant aux propos joyeux, interrogeoit volontiers ceux qu'il rencontroit. Il vit, en se promenant avec le cardinal de Tournon, un paysan qui portoit des souliers neufs. Il lui demanda combien ils lui coûtoient : *Devinez*, répondit le paysan qui ne connoissoit pas le roi ; *cinq sols*, dit François. *Vous avez menti d'un carolus*, repliqua le paysan. *Sais-tu bien, malheureux*, ajouta le cardinal pour embarrasser ce bon homme, *que tu parles au roi ? La mort sera le prix de ton insolence.* Le paysan, sans s'étonner, lui répondit sur le champ. *Le diable emporte de vous ou de moi qui le savoit.* Cette saillie divertit fort François. *Erasme.*

Ce prince avoit, suivant l'usage ridicule de ce temps, un fou à sa cour nommé Triboulet. François déterminé à entreprendre, quoiqu'il

„ & je pense que vous ne me perdrez pas. J'ai là „ un morceau de sanglier qui en vaut bien un „ autre ; mangeons-le : mais sur-tout bouche „ close. „ François promit tout, mangea avec appétit, se coucha sur des feuilles, & dormit bien. Le lendemain il se fit connoître, paya son hôte, & lui permit la chasse. C'est à cette historiette que l'on peut rapporter l'origine de cette façon de parler : *Un charbonnier est maître chez lui.* Voyez les commentaires de Montluc, liv. 7, & les tablettes historiques des rois de France.

Un certain moine jouant à la paume avec François I, contre plusieurs seigneurs, fit adroitement un coup de raquette qui décida de la partie en faveur du roi. Le prince surpris dit aussitôt : *Voilà un vrai coup de moine. Sire*, repartit finement le moine aussitôt, *ce sera un coup d'abbé quand il vous plaira.* Une abbaye étant venne à vaquer trois jours après, le moine, dit l'historien, l'obtint principalement pour avoir si bien rencontré. Louis Guyon, dans ses *diverses leçons.*

Dans une pareille occasion, ce moine devenu abbé, ayant encore fait un beau coup, François, contre lequel il jouoit, piqué de l'avantage que le coup donnoit à l'abbé, lui dit : „ Peste soit de „ toi ! je te donne au diable de bon cœur. Sire, „ vous me faites bien de grace, lui répondit- „ il. — Je te fais bien de la grace, reprit le roi „ surpris ? — Oui, sire, puisque vous ne me „ donnez pas à mes moines. — Combien avez- „ vous de religieux dans votre abbaye, lui de- „ manda le roi ? — Je sçais le compte de mes „ moines, répondit l'abbé ; mais j'ignore celui „ de mes religieux. „

Charles, duc d'Orléans, le troisieme des enfans de François I, mort en 1545, poussoit le délire de l'étourderie & de la valeur jusqu'à vaguer pendant les nuits avec des jeunes seigneurs, que son exemple & leur propre folie entraînoient ;

ils attaquoient tous les gens armés qu'ils rencontroient, sur-tout les laquais, qui par un abus du temps portoient des armes, & causoient mille désordres à la suite de la cour; ils s'emparoient des ponts & des grandes rues, & insultoient tous les passans. Une nuit la cour étant à Amboise, le duc d'Orléans voulut en aller disputer le pont à cette canaille insolente; sa suite étoit foible, les laquais nombreux; un d'eux porte au prince un grand coup d'épée; le jeune Castelnau, le plus brave & le plus fou des gentilshommes de ce temps, voit partir le coup, s'élance entre le prince & le laquais, est percé, tombe & meurt. Alors, pour faire cesser ce jeu funeste, on nomme le prince, à ce nom les laquais effrayés s'enfuient; le duc d'Orléans reste maître du pont, pleure son indigne victoire, & fait emporter le corps de son ami mort pour lui. Le lendemain le roi sçut ce qui s'étoit passé, la tendresse ne lui faisoit pas dissimuler de pareilles fautes; il traita le duc d'Orléans avec toute la rigueur d'un roi irrité. « Vous pouvez vous perdre, lui dit-il, „ l'état se passera bien d'un fou; mais il a besoin „ du sang de la noblesse, & ce sang n'est pas fait „ pour couler au gré de vos caprices. „ *Histoire de François I.*

Cette anecdote, ainsi que la précédente, peuvent encore servir à faire connoître les mœurs du temps.

Une des maximes de François, étoit que la vengeance dans un roi décéloit sa foiblesse.

Il disoit aussi que les souverains commandoient aux peuples, & les loix aux souverains. Le palais du roi, ajoutoit-il, doit être d'un facile accès à tous ses sujets; ils sont ses enfans, & la maison paternelle doit toujours leur être ouverte.

On a reproché à ce prince son traité avec Léon X, passé à Bologne en Italie en 1515, & dont le principal objet a été d'abolir la Pragmatique-

Sanction, faite sous Charles VII en 1438. Mais ce prince par ce traité, plus connu sous le nom de *Concordat*, n'a fait que recouvrer un droit exercé par ses prédécesseurs sous les deux premieres races ; le concordat paroît d'ailleurs avoir établi la forme de nommer aux bénéfices la plus propre pour entretenir la tranquillité dans l'état.

On peut reprocher à ce prince avec plus de justice sa trop grande foiblesse pour ses maîtresses, qui disposant à leur gré & suivant leurs petites passions des récompenses de l'état & des faveurs du monarque, lui aliénoient souvent le cœur de ses meilleurs serviteurs. François entretenant un jour Vivonne, sénéchal de Poitou, de la bataille de Pavie, & lui spécifiant toutes les pieces dont il étoit armé dans ce combat, le sénéchal lui dit : *Sire, vous étiez très-bien armé, selon que vous dites, mais vous aviez à dire la meilleure piece de votre harnois. Et, laquelle ?* répondit le roi. *Le cœur de votre noblesse*, repliqua le sénéchal. *Brantôme.*

François I mourut des suites fâcheuses des plaisirs auxquels il s'étoit livré avec trop d'indiscrétion. « Le mari de la belle *Féroniere*, une de ,, ses maîtresses, désespéré d'un outrage que les ,, gens de cour n'appellent qu'une galanterie, ,, s'avisa d'aller dans un mauvais lieu s'infecter ,, lui-même pour la gâter, & faire passer sa vengeance jusqu'à son rival. La malheureuse en ,, mourut, son mari s'en guérit par de prompts ,, remedes. Le roi en eut tous les symptômes. ,, Et comme ses médecins le traiterent selon sa ,, qualité plutôt que selon son mal, il lui en resta ,, toute sa vie quelques-uns, dont la malignité ,, altéra fort la douceur de son tempérament & ,, le rendit chagrin, soupçonneux & difficile. ,, *Mezerai.*

GALBA, (SERVIUS SULPICIUS)

Empereur Romain, de la famille illustre des Sulpices. Il succéda à Néron l'an de Rome 821, & de Jesus-Christ 68. Il fut assassiné le 16 janvier 69 par les gardes Prétoriennes qui, le jour précédent, avoient proclamé Othon empereur. Il avoit alors 72 ans, & avoit régné sept mois sept jours.

GALBA parut grand tant qu'il ne fut point élevé sur le trône, & tout le monde l'eût jugé digne de l'empire s'il n'eût jamais été empereur. Il aimoit la justice, le bon ordre & les loix; mais ces qualités, si précieuses dans un souverain, devinrent inutiles pour le bonheur public, par l'aveugle confiance de Galba en des ministres lâches, ignorans, intéréssés, & ennemis de tous les conseils dont ils n'étoient point les auteurs. *Hist. des empereurs.*

Galba, gouverneur alors de la Gaule Tarragonoise, ayant désapprouvé les vexations cruelles que les intendans exerçoient dans toutes les provinces éloignées; Néron qui ne vouloit point de censeur, envoya ordre de le faire mourir. Galba ne se déroba au supplice qu'en se faisant proclamer empereur, & toute la Gaule le reconnut en cette qualité. Galba, dit Tacite, dévoila un secret funeste aux Romains & funeste à lui-même, en leur apprenant qu'un empereur pouvoit être élu hors de Rome. . . .

La premiere faute que fit Galba en montant sur le trône, fut de donner sa confiance à trois hommes pervers & d'une naissance obscure. Les Ro-

mains les appelloient les *Pédagogues* de Galba. Un de ces pédagogues étoit un certain Vinius Rufinus, autrefois son lieutenant en Espagne, homme vif, adroit, mais d'une avarice insatiable. Se trouvant un jour à la table de l'empereur Claude, il vola une coupe d'or. Claude qui en fut informé, le fit inviter encore le lendemain, & le fit servir seul en vaisselle de terre.

Depuis que les soldats s'étoient arrogé le droit de créer les empereurs, ils exigeoient des ménagemens extrêmes; cependant Galba les traita toujours avec sévérité: les gardes prétoriennes lui ayant un jour demandé qu'il leur fit remettre les sommes d'argent qui leur avoient été promises: *Un empereur*, leur répondit-il fiérement, *doit choisir ses soldats & non les acheter.* Cette réponse irrita les troupes, & ce qu'on lira toujours avec étonnement dans Tacite, c'est que deux simples soldats entreprirent de faire de passer l'empire en d'autres mains, & ils le firent passer. *Suscepére duo manipulares imperium populi Romani transferendum & transtulerunt.*

GALILÉE,

Mathématicien & Physicien du dix-septieme siecle, fils de Vincent Galilée, noble Florentin, mort à Florence en 1642 à 78 ans.

GALILÉE fut un des peres de la physique nouvelle. La géographie lui doit beaucoup pour ses observations astronomiques, & la méchanique pour sa théorie de l'accélération. Ce philosophe a écrit en Latin & en Italien avec une force de raisonnement & des graces de style bien capables de faire goûter les vérités nouvelles qu'il en-

feignoit aux hommes. On nous l'a dépeint petit de taille, mais d'une constitution saine & robuste. Sa physionomie étoit prévenante, sa conversation vive & enjouée. Il se plaisoit à la musique, au dessein, à la peinture, & trouva souvent dans ces arts agréables un délassement à ses travaux, & un asile contre les persécutions de l'ignorance & de la jalousie.

Ce Philosophe, né pour apprendre aux physiciens à s'en rapporter plutôt à l'expérience qu'à l'opinion de ceux qui les avoient précédés, commença par faire voir qu'Aristote que l'on regardoit toujours comme l'oracle de l'école, avoit pu se tromper. Il attaqua l'aveugle superstition de ses partisans. Dans un de ses dialogues, il rapporte assez malignement cette anecdote d'un gentilhomme très dévoué à la philosophie d'Aristote. Ce gentilhomme étoit venu chez un célebre médecin à Venise, où il s'étoit rendu beaucoup de monde, pour assister à une dissection que devoit faire un très-habile anatomiste. Celui-ci ayant fait appercevoir quantité de nerfs, qui sortant du cerveau, passoient le long du col dans l'épine du dos, & de là se dispersoient par-tout le corps, de maniere qu'ils ne touchoient le cœur que par un petit filet; le medecin demanda au gentilhomme, s'il ne croyoit pas à présent que les nerfs tirent leur origine du cerveau & non du cœur? " J'avoue, répondit celui-ci, que vous „ m'avez fait voir la chose très-clairement, & si „ l'autorité d'Aristote, qui fait partir les nerfs du „ cœur, ne s'y opposoit, je serois de votre sen„ timent.

Galilée qui étoit à Venise, ayant entendu parler d'une lunette d'approche que Jacques Métius avoit inventée en Hollande, il imagina aussitôt un télescope, & le fit construire. A l'aide de ce nouvel instrument, il vit le premier plusieurs étoiles inconnues jusqu'alors, le croissant de l'astre de Vénus, les quatre satellites de Jupiter

appellés d'abord les astres de Médicis, les taches du soleil & de la lune. Comme il ne laissoit échapper aucune occasion de tourner en ridicule les sectateurs enthousiastes d'Aristote ; il cite encore dans ses dialogues un célebre professeur de philosophie qui ayant entendu la description du télescope, qu'il n'avoit jamais vu, ne fit pas difficulté de dire que l'idée en étoit prise d'Aristote ; & sur le champ ce professeur produisit le livre, & montra un endroit où cet ancien philosophe explique pourquoi l'on apperçoit du fond d'un puits les étoiles en plein jour. Le professeur disoit aux assistans : « Voyez-vous ici le puits, c'est „ le tube du télescope. Les vapeurs grossieres ont „ fourni l'invention des verres. Ici la vue est for- „ tifiée, parce que les rayons sont plus épais & „ plus obscurs, en passant par les verres. „ Galilée comparoit ces sortes de gens aux alchymistes, qui s'imaginent que les anciens ont connu le secret de faire de l'or, & qu'il est caché sous l'enveloppe des fables & des fictions des poëtes.

Galilée soutint, contre l'opinion du philosophe Grec, que les vitesses du corps étoient proportionnelles au poids. Il chercha d'abord à détruire cet axiome de l'ancienne philosophie, par le raisonnement ; mais que ne pouvoient opérer les meilleurs raisonnemens sur des esprits prévenus ? Galilée eut recours à une expérience qu'il n'étoit pas possible de démentir en présence des personnes les plus distinguées de Pise, où il étoit professeur, il laissa tomber du dôme de l'église des corps de pesanteur très-inégale, mais presque de même volume, & tout le monde vit qu'il n'y avoit presque pas de différence au temps de leur chute. D'autres expériences, & principalement celle qu'il fit sur deux pendules de même longueur, & chargé de poids très-inégaux qui faisoient leurs vibrations presque dans le même temps, le mirent en droit de conclure que la diffé-

rence de la chute des corps dépend de la résistance de l'air, & en général du milieu dans lequel ils tombent. Ainsi les corps en tombant dans le vuide, quoique de pesanteur très-inégale, doivent tomber en temps égaux. Pour récompenser Galilée de toute cette belle théorie, on le chassa de Pise & de Padoue où il s'étoit retiré. Il paroissoit un peu dur à tous les vieux docteurs de ces universités, d'avouer sur la fin de leurs jours qu'ils étoient des ignorans. Galilée, se disoient-ils à eux-mêmes, en sait plus que nous : donc il nous méprise ; & ce fut le motif de toutes les persécutions que l'on suscita contre lui.

Comme les partisans d'Aristote désespéroient de pouvoir combattre avec avantage un homme qui avoit pour lui l'expérience & la force du raisonnement, ils chercherent à le traduire à un tribunal où l'on ne raisonne pas. On le déféra à l'inquisition de Rome en 1615. Galilée soutenoit d'après Copernic le mouvement de la terre autour du soleil. Mais dès l'an 1611, le tribunal de l'inquisition avoit rendu un décret contre le systeme de Copernic absolument contraire, selon ce tribunal, à la Sainte écriture. Galilée dont on ne pouvoit s'empêcher de respecter les talens, reçut d'abord un ordre de ne plus soutenir son systeme, ni de vive voix ni par écrit. On lui fit même promettre qu'il n'y penseroit plus ; Galilée promit tout & ne tint rien. Il publia en 1652 des dialogues, pour établir que le soleil étoit fixe au milieu des planettes, & que la terre, ainsi que les autres planetes, faisoit sa révolution autour du soleil, deux vérités reconnues aujourd'hui comme incontestables. L'inquisition le cita de nouveau. On lui rappella ses promesses. Il répondit d'abord avec fermeté ; mais son courage sembla l'abandonner lorsqu'il se vit condamné par un décret du 22 juin 1633, signé par sept cardinaux. Le décret portoit qu'il seroit emprisonné, & qu'il réciteroit les sept pseaumes péniten-

ciaux une fois chaque ſemaine pendant trois ans, comme relaps & coupable d'avoir enſeigné un ſyſteme *abſurde & faux en bonne philoſophie, & erroné dans la foi, en tant qu'il eſt abſolument contraire à la Sainte Ecriture.* Galilée eut la foibleſſe de ſe ſoumettre à ce jugement ridicule, & les genoux en terre il demanda pardon à l'âge de 70 ans d'avoir ſoutenu une vérité, & l'abjura; les mains ſur l'évangile, comme une *abſurdité*, une *erreur*, & une *héréſie.* Au moment qu'il ſe releva, agité par le remords d'avoir fait un faux ferment, les yeux baiſſés vers la terre, il dit en la frappant du pied : Cependant elle remue, *e pur ſi move.*

Les cardinaux inquiſiteurs, contens d'avoir humilié un ſi grand homme, voulurent bien lui permettre de reſter dans les états du duc de Florence, où il eut en quelque ſorte pour priſon la petite ville d'Arcetri, & ſon territoire. Sa vieilleſſe fut affligée par une autre diſgrace; il perdit la vue trois ans avant ſa mort. Les ouvrages de cet homme célebre ont été recueillis à Florence en 1718 en trois volumes *in*-4°. Il avoit laiſſé pluſieurs manuſcrits que ſa femme abandonna à la diſcrétion d'un moine ignorant, ſon confeſſeur, qui les livra aux flammes.



GALLAND, (ANTOINE)

Professeur en Arabe au college royal, né à Rollo dans la Picardie en 1646, mort à Paris en 1715. Ce professeur, qui avoit fait plusieurs voyages en Orient par les ordres de M. de Colbert, nous a fait connoître par ses traductions, plusieurs écrits des Orientaux; entr'autres, les mille & une Nuits, *qui est un recueil de contes Arabes, les uns intéressans, les autres insipides. Il a travaillé avec d'Herbelot à l'édition de la* Bibliotheque Orientale, *& a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, dont le catalogue se trouve dans les mémoires de l'académie des Inscriptions & Belles-Lettres, dont il étoit membre.*

GALLAND, d'une naissance obscure, se fit connoître par son amour pour les belles-lettres, & cet amour étoit en lui accompagné des plus aimables vertus. Il étoit vrai, désintéressé, ami d'une société paisible & retirée. On remarquoit dans ses mœurs & dans ses manieres cette même simplicité qu'il mettoit dans ses écrits. Peu curieux des ornemens du style, l'exactitude étoit l'unique objet de son travail..

Dans les deux premiers volumes des *Mille & une nuits*, qui parurent, chaque conte commençoit par ces mots : *Ma chere sœur, si vous ne dormez pas, faites-nous un de ces beaux contes que vous savez.* Cette uniformité déplut. L'auteur en essuya plusieurs railleries, entr'autres celle-ci.

Quelques jeunes gens à Paris, qui ſortoient de ſouper en ville, paſſerent par le bas de la rue Dauphine où M. Galland demeuroit; ils l'appellerent de toute leur force. Eveillé par leurs cris, il ſe jette hors de ſon lit, court tout nud à ſa fenêtre; il faiſoit très grand froid, & les jeunes gens, après l'avoir fait morfondre quelque-temps à lui demander s'il étoit M. Galland, auteur des *Mille & une nuits*, s'il étoit levé, finirent la converſation par lui dire : *M. Galland, ſi vous ne dormez pas, faites-nous quelqu'un de ces beaux contes que vous ſavez.* Hiſtoire littéraire du doyenné de Mondidier.

GASSENDI, (PIERRE)

Illuſtre philoſophe, & profeſſeur de mathématiques au college royal à Paris, né en 1592 à Chanterſier, bourg de Provence, dioceſe de Digne, mort à Paris le 24 octobre 1655.

UNE ſimplicité ingénue, une politeſſe aiſée, une candeur aimable & une converſation également enjouée & inſtructive, lui gagnérent l'affection de toutes les perſonnes qui l'avoient connu; & il s'étoit acquis l'eſtime des ſavans & des hommes bien nés par la beauté & la délicateſſe de ſon eſprit, par ſon grand ſens, par une étude continuelle, par un travail aſſidu par ſa méthode ſinguliére de découvrir la vérité, par la profondeur & la variété de ſes connoiſſances, & enfin par l'excellence de ſes productions & l'intégrité de ſes mœurs. Il s'énonçoit d'une maniere agréable & avoit des reparties fines. Lorſqu'on le prioit de donner ſon avis ſur quelque queſtion,

il s'excusoit sur les bornes de son esprit, exagéroit son ignorance ; & quand il étoit obligé de s'expliquer, c'étoit toujours avec une sage défiance. A l'arrivée des gens de lettres, il se contentoit de leur donner des marques de bienveillance, sans chercher à surprendre leur estime par ses discours. Toute son étude ne tendoit qu'à devenir plus savant & meilleur. Aussi avoit-il mis sur ses livres ces paroles : *Sapere aude.* Il vécut sans ambition & presque sans fortune ; une égalité d'ame admirable le mettoit au-dessus de tous les événemens de la vie. C'étoit un vrai sage, que rien n'étoit capable d'émouvoir: Il étoit préparé à tout. Il ne se mit jamais en colere. On le trouvoit toujours doux, poli, complaisant, ennemi des brouilleries, des divisions, des querelles. Son érudition étoit prodigieuse. Ses connoissances embrassoient toutes les sciences, & son style pur, élégant & nourri des bons auteurs du siecle d'Auguste, rendoit agréable tout ce qu'il écrivoit. Enfin c'étoit un philosophe par excellence, aussi vertueux que savant. *Histoire des philosophes modernes par M. Savérien.*

Gassendi annonça dès l'enfance ce qu'il seroit un jour. Il n'avoit encore que sept ans qu'on le trouvoit souvent se relevant la nuit pour contempler les astres. Un soir il se leva une dispute sur le mouvement de la lune & celui des nuages, entre lui & ses camarades. Ceux-ci vouloient que les nuages fussent immobiles, & que la lune marchât ; le jeune Gassendi soutenoit au contraire que la lune n'avoit point de mouvement sensible, & que c'étoient les nuages qui se mouvoient avec tant de promptitude. Ses raisons n'opérerent rien sur l'esprit de ces enfans, qui croyoient devoir s'en rapporter plutôt à leurs yeux qu'aux meilleures raisons qu'on leur donnoit. Il fallut donc les détromper par les yeux mêmes. Il les conduisit à cette fin sous un arbre, & leur fit observer que la lune paroissoit entre les mêmes feuilles, tan-

dis que les nuages ſe déroboient à leur vue. Cette petite anecdote peut encore ſervir à montrer la meilleure méthode d'inſtruire les enfans & les ignorans.

Gaſſendi avoit ſacrifié à la folie de ſon ſiecle en étudiant l'aſtrologie judiciaire ; mais il reconnut bientôt l'illuſion de cette ſcience chimérique, & il en devint l'ennemi déclaré, ainſi que de ceux qu'elle aveugloit. Il rompit même une lance avec Morin, redoutable partiſan de l'aſtrologie. Celui-ci qui ſe vit mener un peu rudement eut recours aux aſtres pour ſe venger. Il prédit hautement que Gaſſendi, qu'il voyoit d'une ſanté très-foible, mourroit ſur la fin du mois d'août de 1650 ; mais malheureuſement pour l'aſtrologie, jamais notre philoſophe ne ſe porta mieux que dans tout le courant de cette année. On ſe moqua à cette occaſion de Morin, qui, pour ſe juſtifier, répondit qu'il n'avoit pas poſitivement aſſuré la mort de Gaſſendi ; mais qu'il l'avoit ſeulement averti d'un péril mortel ; que la peur de la prédiction l'avoit obligé à demander à Dieu avec plus d'ardeur la conſervation de ſa ſanté, & que ſes prieres exaucées avoient arrêté l'influence des aſtres qui n'agiſſoient pas néceſſairement.

Gaſſendi avoit aſſez de mérite pour être modeſte. Il écrivoit à Galilée : « Je vous ſuis infiniment inférieur en âge & en ſavoir. Je ne puis vous offrir que mes reſpects, & je ne demande de vous qu'un peu de part à cette bonté naturelle que vous avez pour les gens de bien qui aiment l'étude. »

Il étoit parti de Paris pour faire un voyage en Provence, & avoit pour compagnon de voyage un conſeiller du grand conſeil nommé *Maridat*, très-verſé dans les ſciences. Ils allerent enſemble à Lyon & à Grenoble, & logerent toujours dans les mêmes endroits, ſans que le conſeiller connût autrement notre philoſophe que par ſa qualité

de prévôt de l'église de Digne dont il venoit d'être revêtu. Un jour M. Maridal étant à Grenoble rencontra dans la rue un de ses amis qui, après des civilités ordinaires, lui dit qu'il alloit rendre visite à un grand & célebre philosophe, lequel avoit autrefois demeuré dans cette ville, & qu'on appelloit Gassendi. A ce nom, M. Maridal pria son ami de souffrir qu'il l'accompagnât. J'en ai entendu parler avec tant d'éloges, lui dit-il, & il y a si long-temps que je desire de le connoître, que je ne laisserai pas échapper cette occasion. Mais quelle fut sa surprise lorsque cet ami lui fit reprendre le chemin de son auberge, & qu'il le conduisit chez le prévôt de l'église de Digne qui n'étoit autre que Gassendi! Il ne pouvoit revenir de son étonnement, & ne se lassoit point d'admirer la modestie de ce grand homme qui, pendant tout son voyage, n'avoit pas dit un mot qui eût pu le faire connoître. *Hist. des philosophes modernes.*

Quoiqu'il fût fort doux dans la dispute, il ne put cependant s'empêcher de répondre avec chaleur aux extravagances d'un demi-savant qui vouloit lui prouver le sistême de la métempsicose. „ Pythagore, lui répondit Gassendi, soutenoit que „ les ames des hommes entroient après leur mort „ dans le corps des bêtes ; mais je ne croyois pas „ que l'ame d'une bête entrât dans le corps d'un „ homme.

Ce philosophe dut bien sentir un jour le ridicule qu'il y a de vouloir tout expliquer en physique, sans même s'assurer auparavant de l'existence du fait soumis à l'examen. Le comte & la comtesse d'Alais, qui demeuroient à Marseille, l'avoient consulté au sujet d'un spectre vu plusieurs fois pendant la nuit. Gassendi, après avoir profondément raisonné, conclut que ce spectre avoit été formé par des vapeurs enflammées qu'avoit produites le souffle du comte & de la comtesse. Cependant qu'étoit-ce que ce spectre ?

Une femme de chambre cachée sous le lit qui faisoit de temps en temps paroître un phosphore. La comtesse faisoit jouer cette parade pour engager son mari esprit foible, à quitter Marseille qu'elle n'aimoit pas.

Gassendi mourut avec toute la tranquillité d'un sage. Lorsqu'il se sentit proche de son dernier moment, il prit la main d'un de ses amis & la portant sur son cœur, il lui dit ces mots qui furent ses dernieres paroles : *Voilà ce que c'est que la vie de l'homme.*

Gassendi préféra toujours un état libre & médiocre aux richesses qu'il auroit pu tenir de la libéralité des grands. Il mettoit la liberté d'un philosophe à un trop haut prix pour que les souverains puissent jamais l'acheter. Il avoit formé son systême de philosophie de tout ce qu'Epicure & Démocrite ont dit de plus soutenable ; & il renouvella les atômes & le vuide. Le recueil de ses œuvres a paru à Lyon en 1658, en six volumes in-fol. Ils contiennnent la philosophie d'Epicure, la sienne, les vies de Copernic, de Tycho-Brahé, des épitres & differents traités.

GASSION, (JEAN DE)

Maréchal de France, né le 20 août 1609, mort à Arras le 2 octobre 1657, d'une blessure qu'il avoit reçue au siege de Lens. Il étoit d'une noble & ancienne maison de Béarn.

CE fut un des plus grands guerriers des derniers siecles. Infatigable, ardent, intrépide, son courage sembloit surmonter tous les obstacles, & son nom même étoit redoutable aux ennemis.

Le pere du maréchal de Gassion, qui étoit président au parlement de Pau, s'opposa le plus qu'il put à la passion que son fils témoignoit pour le métier de la guerre. Mais voyant que tous ses efforts étoient inutiles, il se rendit enfin & lui dit : „ Souvenez-vous bien, mon fils, de ce que je „ vous ai tant de fois répété sur la délicatesse „ du métier que vous allez faire. Sachez que vous „ m'aurez pour le plus grand de vos ennemis, „ si vous manquez de cœur, & que je serai le „ second de tous ceux que vous pourrez querel- „ ler mal-à-propos. „

Madame de Motteville rapporte dans ses mémoires que Gassion lui contoit que lorsqu'il sortit de la maison paternelle pour aller chercher fortune à la guerre, il n'avoit que vingt ou trente sols pour faire son voyage ; & qu'en marchant dans les chemins, il mettoit ses souliers au bout d'un bâton pour les conserver. *Mem. de Motteville.*

Lorsqu'il eut fait une premiere campagne dans la Valteline, il s'attacha au duc de Rohan qui, à la tête des calvinistes, soutenoit la guerre civile avec beaucoup de talens. Quoique blessé au pont de Cameretz, il ne voulut pas se séparer de son général *Mais pourrez-vous nous suivre ?* lui dit le duc : *Qui m'empêchera ?* lui répondit Gassion : *vous n'allez pas si vite dans vos retraites.* Cette répartie fine & obligeante fit honneur au jeune militaire, & fixa les yeux sur lui.

Il passa au service du grand Gustave, alors la meilleure école de l'Europe. Ce prince, charmé d'une action de vigueur & d'intelligence qu'il lui avoit vu faire, lui donna une gratification considérable : elle fut partagée sur le champ à tous ceux qui avoient part au combat. *Cet argent n'étoit que pour vous*, lui dit Gustave. « Et moi, „ repliqua le jeune officier, je l'ai distribué à mes „ compagnons, pour leur conserver la volonté „ qu'ils ont de mourir pour votre service, que je „ dois

„ dois plus chérir & que j'estime plus que ma „ vie. „

L'armée de Gustave ayant passé le Lech, Gassion fut logé à Ausbourg chez le magistrat, qui en fit les plus grands éloges au monarque Suédois. Ce prince qui avoit déja pris beaucoup d'estime & de tendresse pour *son brave*, ainsi qu'il l'appelloit, l'envoya cherchet, & lui dit avec complaisance : *Mi Galle, novi te egregium militem; disco te esse optimum hospitem : quid de te possum dicere amplius ?* Gassion qui ignoroit le sujet de ces paroles obligeantes, répondit : *Fore me tecum victorem, vel pro te mortuum.* Le roi se tourna vers ceux qui étoient autour de lui : « Voilà, leur dit-il, le „ seul François de qui j'aie ouï dire du bien à „ son hôte. „

Le général ennemi étoit campé à Nuremberg avec soixante mille hommes. Le roi de Suéde, qui étoit en présence avec vingt mille hommes seulement, attendoit des secours de plusieurs côtés. Il chargea Gassion de faciliter leur arrivée. Cet officier s'acquitta de sa commission & battit en même-temps un corps considérable d'Autrichiens. Ce service étoit si important que Gustave exigea que le vainqueur lui demandât une récompense. « Je souhaite, lui répondit-il, d'être „ encore envoyé au-devant des troupes qui doi- „ vent arriver. „ Le roi transporté de joie, lui dit en l'embrassant : „ Marche ; je te réponds de „ tout ce que tu laisses ici : je garderai tes pri- „ sonniers, & t'en rendrai bon compte. „

Gassion étant entré au service de la France sa patrie, Louis XIII le mena à la chasse par un temps très-froid. Il ne dissimula point son sentiment sur les personnes de la suite du roi, que ce temps faisoit murmurer ; & le roi lui demanda s'il n'avoit pas plus pitié des soldats que des courtisans. « Non, Sire, répondit Gassion ; quand ils „ sont en quartier, ils ne peuvent pas avoir froid „ au coin du feu ; & quand ils sont en campagne,

„ le fantassin n'a pour s'échauffer qu'à marcher,
„ & le cavalier n'a qu'à se battre. „

Gassion, après s'être signalé dans plusieurs actions, fut enfin récompensé du bâton de maréchal de France en 1643. Quelques années après en 1647, il assiégeoit la Bassée. Comme il savoit que la place pouvoit être secourue d'un moment à l'autre, il pressa les attaques, emporta en deux jours le chemin couvert, fit une large brêche & se disposa à emporter les ouvrages de vive force. Avant de donner l'assaut, il fit signifier que si l'on ne se rendoit à l'instant, tout seroit passé au fil de l'épée. Le gouverneur intimidé demanda quatre heures pour se déterminer. Le maréchal mit sa montre sur le fossé, & jura que si dans trois quarts d'heure on ne se rendoit, il n'y auroit de quartier ni pour la garnison, ni pour les habitans. Il étoit temps; le secours approchoit, & dans quelques heures la ville étoit dégagée. *Vie du maréchal de Gassion par l'abbé de Pure.*

Ce maréchal, ayant cette même année formé le siege de Lannoy, fut tué en s'efforçant d'arracher une piece de la palissade qui défendoit le chemin couvert, action plus digne d'un grenadier que d'un général.

Ce général avoit toujours une connoissance exacte des forces des ennemis & des siennes; c'est ce qui lui fit répondre un jour à un officier qui lui représentoit les difficultés insurmontables d'une chose qu'il alloit entreprendre : “ J'ai dans
„ ma tête, & je porte à mon côté de quoi sur-
„ monter cette prétendue impossibilité. „ *Hommes illustres par Perrault.*

Gassion avoit établi, parmi les gens du métier les plus entendus, la maxime que la spéculation étoit merveilleuse dans le cabinet, mais qu'il falloit nécessairement de l'audace & de l'activité à la guerre. Il ne trouvoit presque rien d'impossible. Lorsqu'on opposoit quelques difficultés au cardinal de Richelieu, il disoit qu'elles seroient levées

par Gassion. S'adressant un jour à ce maréchal, il lui dit d'une maniere obligeante : " Pour moi, ,, je fais grand cas d'un *oser*, & sais tout ce qu'il ,, vaut. ,,

Le maréchal de Gassion ne voulut jamais s'engager dans les liens du mariage. Il répondoit à ceux qui lui proposoient de se marier, *qu'il n'estimoit pas assez la vie pour en faire part à quelqu'un.*

Ce maréchal étoit mort dans le calvinisme. Un professeur du college de Lizieux à Paris, nommé Marcel, composa l'éloge funebre de ce maréchal, & l'annonça par une affiche publique. L'université, qui ne jugea pas convenable qu'un homme de son corps fit le panégyrique d'un calviniste, lui fit défendre de le prononcer. L'orateur en appella au chancelier Seguier qui ordonna qu'on s'en tiendroit à la délibération de l'université. Différentes circonstances conseillerent sans doute cette défense. Quoi qu'il en soit, on a vu un siecle après l'académie Françoise proposer pour sujet de son prix d'éloquence, l'éloge du maréchal de Saxe mort en France dans la religion Luthérienne.

GEORGES I, (LOUIS DE BRUNSWICK)

Electeur d'Hanovre & roi d'Angleterre, sous le nom de Georges I, mort le 22 juin 1727, âgé de 67 ans, dont il en avoit regné treize.

APRES la mort de la reine Anne d'Angleterre, morte en 1714 sans postérité, il succéda à la couronne au préjudice de Jacques Stuart qui étoit le plus proche héritier de cette princesse, & que l'on

appelloit *le Prétendant*. Le roi Georges ne négligea aucun moyen pour se maintenir sur le trône contre les prétentions de son rival. Il s'appliqua principalement à adoucir les esprits de ceux qui tenoient toujours au parti du Prétendant. Les papiers Anglois ont rapporté à ce sujet la petite anecdote suivante. Il se trouvoit masqué à un bal, & causoit avec une dame masquée aussi, & qu'il ne connoissoit pas. Cette dame lui proposa d'aller avec elle se rafraîchir au buffet; le roi y consentit. On leur versa à boire : *A la santé du Prétendant*, dit la dame ; *de tout mon cœur*, répondit ce monarque : *je bois volontiers à la santé des princes malheureux*.

GONDI, (JEAN-FRANÇOIS, PAUL DE)

Cardinal de Retz, né en 1613, mort à Paris le 24 août 1679, à 66 ans. Il étoit issu d'une famille ancienne à Florence, & très-illustre en France. Il fut coadjuteur de son oncle, Jean-François de Gondi, premier archevêque de Paris. Il lui succéda dans l'archevêché en 1654, & quelques années après en 1661, il donna une démission de cet archevêché que la cour lui demanda.

MR. le duc de la Rochefoucault a fait le portrait de cet homme illustre. Paul de Gondi, cardinal de Retz, a, disoit-il, beaucoup d'élévation, d'étendue d'esprit, & plus d'ostentation que de vraie grandeur & de courage. Il a une mémoire extraordinaire, plus de force que de poli-

tesse dans ses paroles ; l'humeur facile, de la docilité & de la foiblesse à souffrir les plaintes & les reproches de ses amis, peu de piété, quelques apparences de religion. Il paroît ambitieux sans l'être ; la vanité & ceux qui l'ont conduit lui ont fait entreprendre de grandes choses, presque toutes opposées à sa profession. Il a suscité les plus grands désordres dans l'état, sans avoir un dessein formé de s'en prévaloir ; & loin de se déclarer ennemi du cardinal Mazarin, pour occuper sa place, il n'a pensé qu'à lui paroître redoutable, & à se flatter de la fausse vanité de lui être opposé. Il a su néanmoins profiter avec habileté des malheurs publics pour se faire cardinal. Il a souffert la prison avec fermeté, & n'a dû sa liberté qu'à sa hardiesse. La paresse l'a soutenu avec gloire durant plusieurs années dans l'obscurité d'une vie errante & cachée ; il a conservé l'archevêché de Paris contre la puissance du cardinal Mazarin ; mais ; après la mort de ce ministre, il s'en est démis sans connoître ce qu'il faisoit, & sans prendre cette conjoncture pour ménager les intérêts de ses amis & les siens propres. Il est entré dans divers conclaves, & sa conduite a toujours augmenté sa réputation. Sa pente naturelle est l'oisiveté ; il travaille néanmoins avec activité dans les affaires qui le pressent ; & il se repose avec nonchalance quand elles sont finies. Il a une grande présence d'esprit, & il sait tellement tourner à son avantage les occasions que la fortune lui offre, qu'il semble qu'il les ait prévues & desirées. Il aime à raconter il veut éblouir indifféremment tous ceux qui l'écoutent, par des avantures extraordinaires ; & souvent son imagination lui fournit plus que sa mémoire. Il est faux dans la plupart de ses qualités ; & ce qui a le plus contribué à sa réputation, est de savoir donner un beau jour à ses défauts. Il est insensible à la haine & à l'amitié, quelques soins qu'il ait pris de paroître occupé de l'une ou de l'autre. Il est incapa-

ble d'envie & d'avarice ; soit par vertu, soit par inapplication. Il a plus emprunté de ses amis, qu'un particulier ne pouvoit espérer de leur pouvoir rendre. Il a senti de la vanité à trouver tant de crédit, & à entreprendre de s'acquitter. Il n'a point de goût ni de délicatesse ; il s'amuse à tout, & ne se plaît à rien dire ; il évite avec adresse de laisser pénétrer qu'il n'a qu'une légere connoissance de toutes choses. La retraite qu'il vient de faire est la plus éclatante & la plus fausse action de sa vie : c'est un sacrifice qu'il fait à son orgueil, sous prétexte de dévotion. Il quitte la cour où il ne peut s'attacher, & il s'éloigne du monde qui s'éloigne de lui.

Quoique ce portrait soit de main de maître, nous croyons pouvoir dire que l'on trouvera dans celui tracé par l'illustre auteur de l'*Abrégé chronologique de l'histoire de France*, des traits encore plus caractéristiques, plus précis, plus marqués, des couleurs plus vives, une ressemblance plus parfaite.

On a de la peine à comprendre, dit M. le président Hénault, comment un homme qui passa sa vie à cabaler, n'eût jamais de véritable objet. Il aimoit l'intrigue pour intriguer ; esprit hardi, délié, vaste & un peu romanesque, sachant tirer parti de l'autorité que son état lui donnoit sur le peuple, & faisant servir la religion à sa politique : cherchant quelquefois à faire un mérite de ce qu'il ne devoit qu'au hazard, & ajustant souvent après coup les moyens aux événemens. Il fit la guerre au roi ; mais le personnage de rebelle étoit ce qui le flattoit le plus dans sa rébellion ; magnifique, bel esprit, turbulent, ayant plus de saillies que de suite, plus de chimeres que de vues ; déplacé dans une monarchie, & n'ayant pas ce qu'il falloit pour être républicain, parce qu'il n'étoit ni sujet fidele, ni bon citoyen ; aussi vain, plus hardi & moins honnête homme que Ciceron ; enfin plus d'esprit, moins grand & moins méchant que Catilina. Ses mémoires sont

très-agréables à lire; mais conçoit-on qu'un homme ait le courage, ou plutôt la folie de dire de lui-même plus de mal que n'en eût pu dire son plus grand ennemi. Ce qui est étonnant, c'est que ce même homme, sur la fin de sa vie, n'étoit plus rien de tout cela, & qu'il devint doux, paisible, sans intrigue & l'amour de tous les honnêtes gens de son temps, comme si toute son ambition d'autrefois n'avoit été qu'une débauche d'esprit & des tours de jeunesse dont on se corrige avec l'âge : ce qui prouve bien qu'en effet il n'y avoit en lui aucune passion réelle.

Ceux qui aiment à comparer la maniere de différens maîtres, verront encore avec plaisir le portrait du même cardinal tracé par l'historien du prince de Condé.

Jean-François-Paul de Gondi de Retz avoit reçu de la nature un génie puissant & lumineux, des qualités éclatantes, un courage indomptable. Son ame étoit inquiete, jalouse, amie de l'ostentation, du faste, des nouveautés, de l'indépendance & de la faction. Les dangers éminens, suivis d'une grande réputation, n'avoient que de l'attrait pour cet homme fier & dangereux, habile à pénétrer les desseins d'autrui, profond & impénétrable dans les siens, d'une foi inviolable envers ses complices, prodigue de son bien & de celui des autres, capable de tout oser, de tout attaquer, de tout renverser pour satisfaire ses passions; au reste sans frein & sans mœurs, faisant servir indifféremment à ses vues, la vertu, le vice, la probité, les sciences & la religion. C'est du sein de la débauche & du libertinage qu'il osoit prêcher au peuple toute la sévérité de la morale chrétienne. Son éloquence, son génie, son affabilité, ses profusions secrettes, le zele dont il affectoit d'être pénétré pour le bien public, le rendirent longtemps l'objet de la vénération de la multitude. Elle ne voyoit que des vertus, de l'élévation, de la grandeur d'ame, de la générosité dans un prélat

qui n'étoit regardé par les sages que comme un homme factieux, violent, hardi & emporté. Tels étoient les déréglemens de l'ame & de l'esprit de Gondi, qu'il eût préféré la qualité de chef de parti à celle de premier ministre. Croiroit-on qu'il s'honoroit du nom de petit Catilina, & que dès son enfance, il ne regardoit qu'avec vénération ce fameux conspirateur, & les autres dont le génie & les attentats, le courage & la destinée ont étonné l'Univers. Il approfondissoit leurs caracteres; il démêloit leurs intrigues, il étudioit leurs marches, & se formoit sur leur modele; lorsqu'au séminaire on le croyoit occupé à méditer les vérités de la religion dont on lui destinoit un des principaux ministeres, il essayoit son ame aux complots & aux conjurations; il avoue lui-même qu'il en conduisit une à l'âge de vingt-trois ans contre la vie de Richelieu. Cet apprentissage du crime enhardit son courage, développa ses talens, au point qu'on disoit de lui, qu'il avoit autant de génie pour déchirer & renverser un empire, que le grand Condé pour le conquérir & le gouverner. Les mémoires que cet homme sublime & pervers nous a laissés, & dans lesquels il parle avec autant d'audace que d'indifférence, de ses vices, de ses excès, de ses fautes, de ses passions, de ses crimes & de ses talens, respirent la grandeur, le feu, l'impétuosité & l'inégalité du génie. On voit qu'il n'est touché que des choses extrêmes, souvent chimériques, impossibles, & toujours supérieures à la fortune & à l'ambition d'un particulier. Au reste la destinée de ce prélat fut la même de presque tous les grands hommes de son siecle. Après avoir scandalisé la terre, il l'édifia; aux passions les plus violentes succéda le calme le plus profond; l'esprit de faction & de discorde fit place à la douceur & à l'aménité; il devint enfin dans sa vieillesse l'amour & les délices des honnêtes gens, dont il avoit été le fléau dans sa jeunesse. *Hist. de Louis II prince de Condé, par M. Désormeaux.*

Paul de Gondi fut nommé à la coadjutorerie de Paris par Louis XIII. Le nouveau coadjuteur fit bientôt connoître qu'il n'étoit pas homme à céder tranquillement les droits de sa place, & que la cabale & l'intrigue l'occuperoient un jour tout entier. Deux petites historiettes qu'il rapporte lui-même dans ses mémoires, pourront servir à faire connoître le génie particulier de ce prélat. L'évêque de Warmie, l'un des ambassadeurs de Pologne qui venoient querir en France la reine de Pologne, Marie-Louise de Gonzague, desiroit de faire la cérémonie du mariage dans Notre-Dame. " Vous remarquerez, s'il vous plaît, con-
„ tinue l'auteur des mémoires, que les évêques
„ & les archevêques de Paris n'ont jamais cédé
„ ces sortes de fonctions dans leurs églises, qu'aux
„ cardinaux de la maison royale, & que mon
„ oncle avoit été blâmé au dernier point par tout
„ son clergé parce qu'il avoit souffert que M. le
„ cardinal de la Rochefoucault mariât la reine
„ d'Angleterre, Henriette-Marie de France, fille
„ de Henri IV. Il étoit parti justement pour son
„ second voyage d'Anjou, la veille de la saint
„ Denis, & le jour de la fête, Sainctot, lieute-
„ nant des cérémonies, m'apporta dans Notre-
„ Dame même une lettre de cachet qui m'ordon-
„ noit de préparer l'église pour M. l'évêque de
„ Warmie, & qui me l'ordonnoit dans les mê-
„ mes termes dans lesquels on commande au
„ prévôt des marchands de préparer l'hôtel-de
„ ville pour un ballet. Je fis voir la lettre de ca-
„ chet au doyen & aux chanoines qui étoient avec
„ moi, & je leur dis en même-temps que je ne
„ doutois pas que ce ne fût une entreprise de
„ quelque commis du secrétaire d'état ; que je
„ partirois dès le lendemain pour Fontainebleau
„ où étoit la cour, afin d'éclaircir moi-même ce
„ mal-entendu. Ils étoient fort émus, & ils vou-
„ loient venir à Fontainebleau avec moi ; je les
„ en empêchai, en leur promettant de les mander

„ s'il en étoit besoin. J'allai descendre chez M. le „ cardinal. Je lui représentai les raisons & les „ exemples. Je lui dis qu'étant son serviteur aussi „ particuliérement que je l'étois, j'espérois qu'il „ me feroit la grace de les faire entendre à la „ reine, & j'ajoutai assurément tout ce qui pou- „ voit l'y obliger. C'est en cette occasion où je „ connus qu'il affectoit de me brouiller avec elle; „ car, quoique je visse clairement que les raisons „ que je lui alléguois, le touchoient au point „ d'être certainement fâché d'avoir donné cet or- „ dre avant d'en savoir les conséquences, il se re- „ mit après un peu de réflexion, & il s'opiniâ- „ tra de la maniere du monde la plus extrava- „ gante. Comme je parlois au nom de M. l'ar- „ chevêque & de toute l'église de Paris, il éclata „ comme il eût pu faire, si un particulier, de son „ autorité privée, l'eût voulu haranguer à la tête „ de cinquante séditieux. Je lui en voulus faire „ voir avec respect la différence; mais il étoit si „ ignorant de nos manieres & de nos mœurs, „ qu'il prenoit tout de travers le peu qu'on lui en „ voulut faire entendre. Il finit brusquement & „ incivilement la conversation, & il me renvoya „ à la reine. Je la trouvai sifflée & aigrie; & tout „ ce que j'en puis tirer, fut qu'elle donneroit au- „ dience au Chapitre, sans lequel je déclarai que „ je ne pouvois ni ne devois rien conclure. Je le „ mandai à l'heure même. Le doyen arriva le len- „ demain avec seize députés. Je les présentai; „ ils parlerent, & ils parlerent très-sagement & „ très-fortement. La reine nous renvoya à M. le „ cardinal qui, pour vous dire le vrai, ne nous „ dit que des impertinences; comme il ne sa- „ voit encore que très-imparfaitement la force „ des mots François, il finit sa réponse en me „ disant que je lui avois parlé la veille fort inso- „ lemment. Vous pouvez juger que cette parole „ me choqua. Comme toutefois j'avois pris une „ ferme résolution de faire paroître de la modé-

„ ration, je ne lui répondis qu'en souriant, & je „ me tournai vers les députés, en leur disant : „ *Messieurs, le mot est gai.* Il se fâcha de mon „ souris, & il me dit d'un ton très-haut. *A qui* „ *croyez-vous parler ? Je vous apprendrai à vivre.* „ Je vous confesse que ma bile s'échauffa. Je lui „ répondis que je savois fort bien que j'étois le „ coadjuteur de Paris, qui parloit à M. le cardinal Mazarin ; mais que je croyois que lui pensoit être le cardinal de Lorraine qui parloit au „ suffragant de Metz. Cette expression, que la „ chaleur me mit à la bouche, réjouit les assistans „ qui étoient en grand nombre. Je ramenai les „ députés du chapitre dîner chez moi & nous „ nous préparions pour retourner aussitôt à Paris, „ quand nous vîmes entrer M. le maréchal d'Etrées „ qui venoit pour m'exhorter de ne point rompre, & pour me dire que les choses pouvoient „ s'accommoder. Comme il vit que je ne me „ rendois pas à son conseil, il s'expliqua nettement, & m'avoua qu'il avoit ordre de la reine „ de m'obliger à aller chez elle. Je ne balançai „ point, j'y menai les députés ; nous la trouvames radoucie, bonne, changée à un point „ que je ne puis vous exprimer. Elle me dit, en „ présence des députés, qu'elle m'avoit voulu „ voir, non pas pour la substance de l'affaire, „ pour laquelle il seroit aisé de trouver des expédiens, mais pour me faire une reprimande de „ la maniere dont j'avois parlé à ce pauvre M. le „ cardinal qui étoit doux comme un agneau, & „ qui m'aimoit comme son fils. Elle ajouta à cela „ toutes les bontés possibles, & elle finit par un „ commandement qu'elle fit au doyen & aux députés, de me mener chez M. le cardinal, & „ d'aviser ensemble ce qu'il y auroit à faire. J'eus „ un peu de peine à faire ce pas, & je marquai à „ la reine qu'il n'y auroit qu'elle au monde qui „ m'y auroit pu obliger. Nous trouvames le ministre encore plus doux que la maîtresse ; il me

„ fit un million d'excuses du terme *insolemment* :
„ il me dit, & pourroit être vrai, qu'il avoit cru
„ qu'il signifiât *insolitò*. Il me fit toutes les honnê-
„ tetés imaginables ; mais il ne conclut rien, &
„ il nous remit à un petit voyage qu'il croyoit
„ faire au premier jour à Paris: Nous y revinmes
„ pour y attendre ses ordres. Quatre ou cinq jours
„ après, Sainctot, lieutenant des cérémonies,
„ entra chez moi à minuit, & il me présenta une
„ lettre de M. l'archevêque qui m'ordonnoit de
„ ne point m'opposer en rien aux prétentions de
„ l'évêque de Warmie, & de lui laisser faire la
„ cérémonie du mariage. Si j'eusse été bien sage,
„ je me serois contenté de ce que j'avois fait jus-
„ ques-là, parce qu'il est toujours judicieux de
„ prendre toutes les issues que l'honneur permet,
„ pour sortir des affaires que l'on a avec la cour ;
„ mais j'étois jeune, & j'étois de plus en colere,
„ parce que je voyois que l'on m'avoit joué à Fon-
„ tainebleau, comme il étoit vrai, & que l'on ne
„ m'avoit bien traité en apparence, que pour se
„ donner le temps de dépêcher à Angers un cou-
„ rier à mon oncle. Je ne fis toutefois rien con-
„ noître de ma disposition à Sainctot : au con-
„ traire, je lui témoignai de la joie de ce que
„ M. de Paris m'avoit tiré d'embarras. J'envoyai
„ querir un quart d'heure après les principaux du
„ chapitre qui étoient tous dans ma disposition.
„ Je leur expliquai mes intentions, & Sainctot
„ qui, le lendemain au matin, les fit assembler
„ pour leur donner aussi, selon la coutume, leur
„ lettre de cachet, s'en retourna à la cour avec
„ cette réponse : *Que M. l'archevêque pourroit dis-*
„ *poser comme il lui plairoit de la nef* ; mais, com-
„ me le chœur étoit au chapitre, il ne le céderoit
„ jamais qu'à son archevêque ou à son coadjuteur.
„ Le cardinal entendit bien ce jargon, & il prit
„ le parti de faire faire la cérémonie dans la cha-
„ pelle du Palais-Royal, dont il disoit que le
„ grand aumônier étoit évêque. Comme cette

„ question étoit encore plus importante que l'au-
„ tre, je lui écrivis pour lui en représenter les in-
„ conveniens. Il étoit piqué, & il tourna ma lettre
„ en railleries. Je fis voir à la reine de Pologne,
„ que si elle se marioit ainsi, je serois forcé mal-
„ gré moi de déclarer son mariage nul; mais qu'il
„ y avoit un expédient, qui étoit qu'elle se ma-
„ riât véritablement dans le Palais-Royal; mais
„ que l'évêque de Warmie vint chez moi en re-
„ cevoir la permission par écrit. La chose pressoit;
„ il n'y avoit pas moyen d'attendre une nouvelle
„ permission d'Angers. La reine de Pologne ne
„ vouloit rien laisser de problématique dans son
„ mariage: & la cour fut obligée de plier & de
„ consentir à ma proposition qui fut exécutée.„

Dans la seconde anecdote, il est question d'une préséance. “ Quelque temps après le mariage de „ la reine de Pologne, M. le duc d'Orléans vint „ le jour de Pâque à Notre-Dame à Vêpres; „ & un officier de ses gardes ayant trouvé avant „ qu'il y fût arrivé, ajoute le coadjuteur dans ses „ mémoires, mon drap de pied à ma place ordi- „ naire, qui étoit immédiatement au dessous de „ la chaire de M. l'archevêque, l'ôta & y mit „ celui de Monsieur. On m'en avertit aussitôt, & „ comme la moindre ombre de compétence avec „ un fils de France a un grand air de ridicule, „ je répondis, & même assez aigrement, à ceux „ du chapitre, qui m'y vouloient faire faire ré- „ flexion. Le théologal qui étoit homme de doc- „ trine & de sens me tira à part; il m'apprit là- „ dessus un détail que je ne savois pas. Il me fit „ voir la conséquence qu'il y avoit à séparer, „ pour quelque cause que ce pût être, le coad- „ teur de l'archevêque. Il me fit honte, & j'at- „ tendis Monsieur à la porte de l'église, où je lui „ représentai ce que, pour dire le vrai, je ne „ venois que d'apprendre. Il le reçut forr bien. Il „ commanda que l'on ôtât son drap de pied, il „ fit mettre le mien; on me donna de l'encens

,, avant lui ; & comme les vêpres furent finies, ,, je me moquai de moi-même avec lui, & je lui ,, dis ces propres paroles : *Je serois bien honteux* ,, *Monsieur, de ce qui se vient de faire, si l'on ne* ,, *m'avoit assuré que le dernier frere des carmes,* ,, *qui adora avant-hier la croix avant votre altesse* ,, *royale, le fit sans aucune peine.* Je savois que ,, Monsieur avoit été aux carmes à l'office du ,, Vendredi-Saint, & je n'ignorois pas que tous ,, ceux du clergé vont à l'adoration les premiers. ,, Le mot plut à Monsieur, & il le redit le soir ,, au cercle comme une politesse. ,, Cette affaire eut néanmoins encore quelque suite, mais qui se tourna à la satisfaction du coadjuteur.

On reprochoit un jour au coadjuteur qu'il faisoit trop de dépense ; ce qui n'étoit que trop vrai, car il la faisoit excessive ; il répondit fort étourdiment : *J'ai bien supputé ; César à mon âge devoit six fois plus que moi.* Cette parole, très-imprudente en tout sens, fut rapportée au cardinal Mazarin qui s'en moqua, & il avoit raison ; mais il la remarqua, & il n'avoit pas tort.

Le coadjuteur joua un des principaux rôles dans la guerre de la Fronde. Il leva même un régiment à ses dépens qu'on nomma *le régiment de Corinthe*, parce que ce prélat étoit archevêque titulaire de Corinthe. Ce régiment ayant été battu par un petit détachement de l'armée royale, on appella cet échec *la premiere aux Corinthiens.* C'est ainsi que dans ces temps de trouble on joignoit l'esprit de révolte à l'esprit de plaisanterie. Un jour que ce même prélat vint prendre séance au parlement avec un poignard dans sa poche, quelqu'un en apperçut la poignée & s'écria : *Voilà le bréviaire de notre archevêque.*

Le maréchal de la Meilleraie avoua plusieurs fois qu'il devoit la vie au coadjuteur. Ce maréchal étoit venu pour annoncer à une troupe de factieux qui demandoient la liberté d'un nommé Brousse, conseiller au parlement, que ce conseil-

ler lui seroit rendu ; mais ayant mis imprudemment l'épée à la main & en ayant frappé un homme qui étoit à coté de lui, ceux qui ne le purent entendre, interpréterent mal ce geste & crierent aux armes. On en vint aux mains, & le maréchal, quoique secondé par une troupe de chevaux-légers, auroit été obligé de succomber, si le coadjuteur, qui avoit tout pouvoir sur l'esprit du peuple, ne fût survenu pour arrêter le tumulte. Les têtes étoient si échauffées qu'on ne le reconnut pas d'abord. Un de ses pages qui portoit sa soutane fut blessé, & lui-même fut renversé à terre d'un coup de pierre. Il ne fut pas plutôt relevé qu'un bourgeois lui appuya un mousqueton sur la tête. Le coadjuteur aussitôt avec une présence d'esprit admirable, s'écria comme s'il connoissoit ce bourgeois : *Ah malheureux, si ton pere te voyoit....* Cet homme à ces mots croyant que c'étoit véritablement un ami de son pere, suspendit le coup, & revenu à lui, il commença à regarder plus attentivement celui qu'il alloit tuer. L'habit du prélat le frappa ; lui demanda s'il étoit le coadjuteur, tout le monde fit le même cri ; on courut au prélat, on l'entoura, on écouta ce qu'il vouloit dire, & le maréchal de la Meilleraie put se retirer avec liberté.

Les divisions que l'on avoit semées entre M. le prince de Condé & le coadjuteur, pour affoiblir le parti opposé à la cour, occasionnerent de nouveaux troubles. Ce fut alors qu'on vit plusieurs jours dans la grand' salle du palais M. le prince d'un côté, suivi de maréchaux de France & de lieutenans généraux ; & de l'autre, le coadjuteur entouré de ses braves. Ils faisoient une haye pour laisser passer les conseillers ; & trois ou quatre fois ils furent prêts à mettre l'épée à la main sur quelques paroles indiscrettes, & à s'entr'égorger. Un jour entr'autres, M. le prince, en montant les degrés de la Sainte-Chapelle, reconnut un cheval léger en habit gris, il lui demanda : *Que*

fais-tu là ! Le chevau léger fit d'abord quelques difficultés de répondre ; mais ne pouvant soutenir la présence d'un prince du sang, il lui avoua que toute la compagnie étoit là ; qu'ils avoient reçu des ordres, & que le mot de ralliement étoit *Sainte-Marie.* M. le prince poursuivit son chemin, entra à la grand' chambre ; & quand il eut pris place : " Messieurs, leur dit-il, j'ai vu ,, des gens de guerre dans le palais, ils ont un ,, mot de ralliement ; je ne croyois pas en venant ,, ici venir à l'occision : mais, ajouta-t-il, y a-,, t-il donc ici quelqu'un qui m'ose disputer le haut ,, du pavé ; ,, A cette parole le coadjuteur ôta son bonnet & dit tout haut : " Il n'y a personne ,, qui dispute le pavé à M. le prince ; mais quand ,, on l'a, on le garde. ,, Cette parole auroit pu être suivie des plus grands troubles, si les présidens ne s'étoient jettés entre M. le prince & le coadjuteur, pour les conjurer d'avoir égard au temple de la justice & à la conservation de la ville. On les supplia d'agréer que l'on fit sortir de la salle tout ce qu'il y avoit de noblesse & de gens armés. M. le prince le trouva bon, & chargea M. de la Rochefoucault d'aller dire de sa part à ses amis qu'ils s'en retournent à l'hotel de Condé. Le coadjuteur dit en même-temps : " Je m'en vais renvoyer aussi ,, tous mes amis, & sortir aussi de la grand' ,, salle. ,, Mais comme il voulut rentrer dans la grand' chambre, & qu'il avoit avancé la tête & le bras pour passer par la porte qui étoit entr'ouverte, M. de la Rochefoucault qui étoit déjà rentré la poussa rudement, & mit la barre derriere. Ainsi le coadjuteur se trouva pris & fort serré dans la porte sans pouvoir avancer ni reculer. Dans ce moment, il s'éleva une fort grande rumeur de gens dans la salle qui crioient aux armes. Un tailleur le menaçoit de lui donner cent coups de poignard. Mais heureusement M. de Champlatreux, fils du premier président, étant accouru au bruit qui se faisoit dans la salle, leva

vite la barre & fit entrer le coadjuteur ; ce prélat en conserva toujours un tendre ressouvenir pour M. de Champlatreux, dont l'action étoit d'autant plus belle, qu'il étoit absolument dans les intérêts de M. le prince. Il lui en témoigna même publiquement sa reconnoissance en rentrant dans la grand'chambre, Il ajouta que M. de la Rochefoucault avoit fait tout ce qui étoit en lui pour le faire assassiner. Le duc lui répondit ; *Traître, je ne me scucie point de ce qui peut t'arriver.* Le coadjuteur lui repartit aussitôt : *Tout beau, la franchise notre ami, vous êtes un poltron, & je suis un prêtre, le duel nous est défendu.* Ces différentes anecdotes peuvent donner une idée de ces temps de troubles. Au reste, ce péril, quelqu'éminent qu'il pût être, ne fut cependant pas le plus grand auquel s'exposa le coadjuteur par ses intrigues & ses cabales. *Voyez les Mémoires du cardinal de Retz, ceux de Joli, & de l'abbé de Choisy.*

Le chapeau de cardinal, que le coadjuteur par la suite arracha en quelque sorte des mains de la régente, sembla satisfaire son ambition, mais diminua la confiance que le peuple avoit en lui. On le crut raccommodé avec la cour, qui néanmoins craignoit toujours ses intrigues, & se saisit de l'occasion qui se présenta de se rendre maître de sa personne. On le fit d'abord conduire au château de Vincennes. Peu après l'archevêque de Paris étant mort, les amis du coadjuteur introduisirent dans l'assemblée du chapitre un homme chargé de sa procuration, pour prendre possession en son nom de l'archevêché de Paris dont on vouloit qu'il se démît. Cette démarche ne servit qu'à aigrir de plus en plus la cour contre le coadjuteur. On le transféra au château de Nantes, d'où il trouva le moyen de se sauver, & il se retira à Rome. En 1661, le cardinal Mazarin, son plus grand ennemi, étant venu à mourir, le cardinal de Retz, ennuyé de la vie errante qu'il menoit, accablé d'ailleurs de chagrins & de dettes,

sollicita son rappel. Mais pour y parvenir, il fallut se résoudre à donner une démission de son archevêché. Ce ne fut qu'à cette condition qu'il eut la liberté de rentrer dans le royaume. Lorsqu'après que cette grace lui fut accordée, il vint se jetter aux pieds du roi : « Monsieur le cardinal, „ lui dit le roi en le relevant, vous avez les che„ veux blancs. „ *Sire*, lui répondit le cardinal, *on blanchit aisément lorsqu'on a le malheur d'être dans la disgrace de votre majesté.*

Ce cardinal, dans les dernieres années de sa vie, parut si dégoûté du monde & de ses vanités, qu'il voulut remettre au pape son chapeau de cardinal. Il s'étoit réduit à une dépense très-médiocre, afin de pouvoir acquitter plus de trois millions de dettes qu'il paya avant sa mort. Le grand prince de Condé passa également ses derniers jours dans sa retraite à Chantilli. Il avoit accordé dans un coin de son parc un petit hermitage à D. Lopin, d'une bonne famille de Dijon, & qui avoit toujours été attaché à la maison de Condé. Ce religieux s'occupoit à cultiver des fleurs. Un jour que le cardinal de Retz étoit allé à Chantilli, M. le prince le mena vers l'habitation de D. Lopin. Ils voulurent pour s'amuser éprouver la patience de ce religieux, & feignant de parler de choses qui les intéressoient beaucoup, ils marchoient à droite & à gauche sur les fleurs de l'hermitage. D. Lopin parut d'abord chagrin de voir foulées aux pieds des fleurs qu'il avoit pris tant de soin à cultiver. Il fut tenté plusieurs fois d'en faire ses plaintes, mais le respect le retenoit toujours. A la fin la patience lui échappa. Il avoit apperçu à un certain geste & à un certain sourire que c'étoit un complot formé entre le prince & le cardinal. « Eh ! messeigneurs, „ s'écria-t-il, c'est bien le temps d'être d'accord „ entre vous quand il s'agit de faire de la peine à „ un pauvre religieux ? Il falloit l'être autrefois „ pour le bien de la France & pour le vôtre. „

Ces mots, ou plutôt ces réflexions du bon religieux en firent faire de très-profondes au prince & au cardinal, qui ne purent s'empêcher de se rappeller avec amertume le souvenir des troubles passés.

Le cardinal de Retz composa les mémoires que nous avons de lui dans sa retraite de Commerci. Il avoit eu la foiblesse d'y parler de ses avantures galantes. Quelques religieuses à qui il confia son manuscrit original, retrancherent en le copiant tous les traits qui déshonoroient les mœurs de ce cardinal, & c'est sur une de ces copies que fut faite la premiere édition des mémoires, où l'on trouve en effet plusieurs lacunes. Ces mémoires sont écrits avec un air libre & cavalier, une impétuosité de génie, & une inégalité qui sont l'image du caractere & de la conduite du cardinal

---

GONSALVE, (FERNANDÈS DE CORDOUE)

surnommé le Grand Capitaine, *duc de Terra-Nova, issu d'une des plus illustres maisons d'Espagne, mort en* 1512, *âgé de* 74 *ans.*

LA rapidité des exploits de Gonsalve, & les savantes marches qu'il fit pour joindre Ferdinand II roi de Naples, que les François avoient chassé de son royaume, lui mériterent le glorieux titre de *grand capitaine*. Il avoit cette présence d'esprit si nécessaire dans un général d'armée, & il ne se rendit pas moins recommandable par sa générosité que par sa valeur. Mais persuadé faussement que le succès d'une entreprise justifie les moyens

que l'on emploie pour la faire réussir, il ne garde pas toujours dans ses engagemens cette louable fidélité, sans laquelle il n'y a point de véritable héroïsme.

En 1501, Gonsalve à la tête des Espagnols s'opposoit aux conquêtes des François en Italie. Les soldats que commandoit le général Espagnol, mécontens de manquer de tout, prirent la plupart les armes, & se présenterent à lui en ordre de bataille pour éxiger leur solde. Un des plus hardis poussa les choses jusqu'à lui présenter la pointe de sa halebarde. Gonsalve sans s'étonner saisit le bras du soldat, & affectant un air gai & riant, comme si ce n'eût été qu'un jeu : " Prends garde, „ camarade, lui dit-il, qu'en voulant badiner „ avec cette arme tu ne me blesses. „

Un capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes porta l'outrage plus loin. Il osa dire à Gonsalve, qui témoignoit son chagrin de ne pouvoir procurer les choses dont on avoit besoin : „ Eh bien si tu manques d'argent, livre ta fille ; „ tu auras de quoi nous payer. „ Comme ces paroles outrageantes avoient été prononcées parmi les clameurs de la sédition, Gonsalve feignit de ne les avoir point entendues ; mais la nuit suivante, il fit mettre à mort le malheureux qui les avoit dites, & commanda qu'on l'attachât à une fenêtre, où toute l'armée le vit exposé le lendemain. Cet exemple de sévérité nécessaire raffermit l'autorité du général. *Histoire de Gonsalve de Cordue, par Paul Jove.*

L'année suivante, en 1503, Gonsalve assiégea Cérignole, pour déterminer les François à hasarder une bataille. Dès les premieres décharges le magasin à poudre des Espagnols sauta. Le général, qui sentit dans le moment que ce hasard malheureux pouvoit avoir des suites funestes ; eut assez de présence d'esprit pour en tirer un augure favorable. " Enfans, dit-il à ses soldats, la victoire est „ à nous : le ciel nous annonce, par ce signe

„ éclatant, que nous n'aurons plus besoin d'ar-
„ tillerie. „ La confiance du général se communiqua aux soldats, & les François ayant hasardé une bataille, les Espagnols triompherent facilement d'un ennemi qu'ils croyoient hors d'état de leur résister.

La conquête de Naples fut le fruit de cette victoire. Gonsalve emporta l'épée à la main les châteux forts de cette Capitale, & les richesses qu'on y avoit amassées devinrent la proie du vainqueur. Quelques-uns des soldats s'étant plaints au général d'avoir été frustrés de leur part au butin : « Eh bien, camarades, leur dit Gonsalve,
„ il faut réparer votre mauvaise fortune : allez
„ dans mon logis ; tout ce que vous y trouverez,
„ je vous l'abandonne. „ Ces soldats mercenaires, moins touchés de la générosité de leur général que du gain qui les attendoit, coururent aussitôt à son palais. Jamais pillage, dit Paul Jove, ne fut plus entier, & ne se fit avec plus d'avidité.

Une nouvelle armée arrivée en France en 1503, pour réparer les pertes de Cérignole, se fortifioit sur les bords du Gariglian. Quoique les troupes commandées par Gonsalve fussent beaucoup plus foibles, ce général se retrancha néanmoins à la vue des François. Les officiers Espagnols blâmoient hautement sa conduite & la taxoient de témérité. « J'aime mieux, leur ré-
„ pondit le brave Gonsalve, trouver mon tom-
„ beau en gagnant un pied de terre sur l'ennemi,
„ que de prolonger ma vie de cent années en re-
„ culant de quelques pas. „

Ferdinand dut à Gonsalve la conquête du royaume de Naples. Ce grand capitaine mourut néanmoins hors de la faveur. On a dit qu'il avoit été assez attaché à la reine Isabelle, pour avoir déplû depuis au roi Ferdinand son époux.

Quelques historiens ont attribué sa disgrace à une autre cause, & l'ont accusé d'avoir projetté

de se rendre souverain du royaume qu'il avoit conquis par les armes du roi son maître. Mais Gonsalve étoit trop généreux pour jouer le rôle d'un traître. On sait, qu'obligé par les ordres de Ferdinand de porter les armes contre Frédéric qu'il avoit placé sur le trône de Naples, & dont il avoit reçu plusieurs bienfaits, il envoya un gentilhomme au monarque pour lui témoigner combien cet événement imprévu coûtoit à son cœur, & pour le prier de vouloir bien reprendre les terres considérables qu'il lui avoit données.

La république de Venise lui ayant fait présent de vases d'or, de tapisseries superbes & de martres zibelines, avec un parchemin où étoit écrit en lettres d'or le décret du grand conseil qui le faisoit noble Vénitien, il envoya le tout à Ferdinand. Il ne conserva que le parchemin pour monrrer, disoit-il, à son concurrent Alonze de Silva, qu'il n'étoit pas moins gentilhomme que lui. Plusieurs autres traits pareils de la vie de Gonsalve annoncent dans ce général un cœur magnanime & un dévouement à son prince à l'abri de tout soupçon.

GOURNAI, (MARIE DE JARS DE)

Cette demoiselle illustre par son savoir, étoit fille de Guillaume de Jars, seigneur de Neufvi & de Gournai, & de Jeanne de Hacqueville. Elle mourut à Paris le 13 Juillet 1645, âgée de 80 ans sans avoir été mariée.

MADEMOISELLE de Gournai étoit une espece de prude, une femme philosophe qui avoit tourné toutes ses études du côté de la morale & du rai-

ſonnement. Elle n'ignoroit pas que les talents agréables conduiſent rarement une femme à l'immortalité, lorſqu'une figure charmante ne les fait pas valoir, & mademoiſelle de Gournai n'étoit nullement jolie. Dans pluſieurs écrits néanmoins, on la taxa de galanterie. Cette ſavante, qui prenoit toujours, les choſes au ſérieux, en rendit plainte devant le lieutenant criminel. Le cardinal du Péron, à qui on rapporta ce fait, dit aſſez plaiſamment : « Que ne met-elle ſon portrait à la tête » de ſes ouvrages, elle confondra tous ſes ennemis. Les langues ſavantes lui étoient familieres ; elle écrivit dans la ſienne mieux qu'aucune femme de ſon temps. Son ſtyle ſeroit encore ſupportable, s'il étoit moins chargé de vieux mots. Un jour qu'elle étoit avec le cardinal de Richelieu, elle ſe ſervit d'un ancien terme qui préſentoit une équivoque. Comme ſon éminence ſe mit à en rire, elle lui dit d'un ton gracieux *Vous riez*, monſeigneur, *tant mieux ; je fais un grand bien à la France*, voulant lui marquer qu'elle étoit heureuſe de le réjouir un moment, & de le délaſſer de ſes grandes occupations.

Cette fille ſavante épriſe d'admiration pour Montaigne ſon contemporain, avoit toujours recherché avec beaucoup d'empreſſement l'amitié de cet homme illuſtre. Montaigne lui-même, flatté de la préférence excluſive qu'une Minerve nouvelle donnoit à ſes *eſſais*, la combla d'éloges. Il la fit *héritiere de ſes études*, la nomma ſa *fille d'alliance*. On rapporte même que la véritable fille de Montaigne, madame la vicomteſſe de Gamaches, donnoit le nom de ſœur à mademoiſelle de Gournai.

Lorſque Montaigne fut mort, elle tourna toutes ſes affections du côté de Racan, qu'elle ne connoiſſoit que par ſes ouvrages. L'envie de connoître plus particuliérement un poëte de ce mérite, & ſi capable de prôner celui des autres, ne fit rien négliger à mademoiſelle de Gournai pour

s'en procurer une visite. Le jour & l'heure où il viendroit la voir furent arrêtés; deux amis du poëte, qui en furent informés, saisirent cette occasion pour se donner un divertissement qui pensa devenir tragique. Un de ces messieurs prévint d'une heure ou deux celle du rendez-vous, & fit dire que c'étoit Racan qui demandoit à voir mademoiselle de Gournai. Dieu sçait comme il fut reçu ! Il parla fort à cette demoiselle des ouvrages qu'elle avoit fait imprimer, & qu'il avoit étudié afin de faire mieux sa cour. Enfin, après un quart d'heure de conversation, il sortit, & laissa cette savante fort satisfaite d'avoir vu Racan. A peine étoit-il à trois pas de chez elle, qu'on vint lui annoncer un autre M. de Racan. Elle crut d'abord que c'étoit le premier qui avoit oublié quelque chose à lui dire, & qui remontoit. Elle se préparoit à lui faire un compliment là-dessus, lorsque l'autre entra, & fit le sien. Mademoiselle de Gournai ne put s'empêcher de lui demander plusieurs fois s'il étoit véritablement M. de Racan, & lui raconta ce qui venoit de se passer. Le prétendu Racan fit fort le fâché de la piece qu'on lui avoit jouée, & jura qu'il s'en vengeroit. Bref, mademoiselle de Gournai fut encore plus contente de celui-ci, qu'elle ne l'avoit été de l'autre, parce qu'il la loua davantage. Il passa chez elle pour le vérirable Racan, & l'autre pour un Racan de contrebande. Il ne faisoit que de sortir, lorsque M. de Racan en original, demanda à parler à mademoiselle de Gournai. Si-tôt qu'elle le fut, elle perdit patience : Quoi ! encore des Racans, dit-elle ! néanmoins on le fit entrer. Mademoiselle de Gournai le prit sur un ton fort haut, & lui demanda s'il venoit pour l'insulter. M. de Racan qui d'ailleurs n'étoit pas trop ferré parleur, & qui s'attendoit à une autre réception, en fut si étonné, qu'il ne put répondre qu'en balbutiant. Mademoiselle de Gournai, qui étoit violente, se persuada tout de bon que c'étoit un homme envoyé

pour

pour la jouer ; & défaisant sa pantoufle, elle le chargea à grands coups de mule, & l'obligea de se sauver. Ménage qui rapporte cette scene ajoute que Bois-Robert la racontoit à quiconque vouloit l'entendre, qu'il en plaisantoit même en présence de Racan. Lorsqu'on demandoit à ce dernier si cela étoit vrai : *Oui-dà*, disoit-il, *il en est quelque chose*. V. Racan.

GRAFIGNY, (FRANÇOISE D'ISSEMBOURG D'HAPPONCOURT)

née à Nancy vers la fin du dernier siecle, morte à Paris en 1758 à 64 ans. Elle étoit fille unique d'un major de la gendarmerie du duc de Lorraine, & d'une petite niéce du célebre Callot, dessinateur & graveur. Elle avoit été mariée à François Hugot de Grafigny, chambellan du duc de Lorraine. L'académie de Florence s'étoit associé Madame de Grafigny, bien connue par ses Lettres Péruviennes, *par sa comédie de* Cénie, *& quelques autres ouvrages.*

CETTE femme, auteur, étoit née sérieuse, & sa conversation n'annonçoit pas tout l'esprit qu'elle avoit reçu de la nature. Un jugement solide, un cœur sensible & bienfaisant, un commerce doux, égal & sûr, lui avoient fait des amis avant qu'elle pensât à se faire des lecteurs. Quoiqu'elle se mît à écrire dans un âge avancé, elle fit voir beaucoup de docilité & de modestie. Ses amis avoient la liberté de lui donner leurs avis,

& elle les recevoit sans humeur. Elle avoit néanmoins le louable desir d'être estimée, sans lequel il n'y a point de véritable talent. Une critique, une épigramme la chagrinoit, & elle l'avouoit de bonne foi. Elle ne regardoit la poésie que comme une jolie bagatelle, peut-être par une secrette réflexion sur son peu de talent dans ce genre, ou par un préjugé de société. Lorsque ses *Lettres Péruviennes* parurent, on fut sensible à cette variété de beaux détails, d'images vives, tendres, ingénieuses, riches, fortes, légeres, singuliérement tracées ; de sentiments délicats, naïfs, passionnés ; à ces *accélerations* de style si bien menagées : ces mots accumulés de temps en temps, ces phrases qui, en se précipitant les unes sur les autres, expriment si heureusement l'abondance & la rapidité des mouvemens de l'ame ; à ce grand morceau plein d'art, de feu & d'intérêt, où la Péruvienne se trouve plus que jamais pressée entre son cher Aza & le plus généreux des bienfaiteurs. Mais on reprochoit avec raison à l'auteur d'avoir fait usage dans ces lettres d'un ton de métaphysique nécessairement froid en amour. Ce défaut parut d'autant plus singulier dans une femme, qu'un homme qui écrit & qui a des passions à maniérer, s'efforce de faire imiter à ses personnages les femmes qui ne généralisent point, mais tournent toutes leurs pensées en sentiments. La comédie de *Cénie* est un de ces petits romans dialogués, appellés *Comédies larmoyantes*. Elle est écrite avec délicatesse, ornée de pensées fines, vivement imaginée, légérement tissue négligemment finie. *Année littéraire par M. Fréron, & lettres sur les ouvrages de littérature par M. Clement.*

Madame de Grafigny racontoit quelquefois avec chagrin que sa mere, ennuyée d'avoir chez elle une grande quantité de planches en cuivre, gravées par le célebre Callot, fit venir un jour un chauderonnier, & les livra toutes pour qu'il lui en fît une batterie de cuisine.

Cette dame illustre, veuve d'un mari de la conduite duquel elle avoit eu souvent à se plaindre, vint à Paris en 1740 à la suite de mademoiselle de Guise. Madame de Grafigni ne prévoyoit pas dès-lors la réputation qui l'attendoit dans cette capitale. Plusieurs gens de lettres, réunis dans une société où elle avoit été admise, l'engagerent de fournir quelque piece pour le *recueil de ces Messieurs*, volume in-12 qui parut en 1745. Elle leur donna une nouvelle Espagnole, intitulée : *Le mauvais exemple produit autant de vertus que de vices.* Cette nouvelle est semée de maximes; & le titre même, comme on voit, en est une. Les *Lettres Péruviennes* & *Cénie* qui parurent ensuite lui assurerent un rang dans la république des lettres. *La Fille d'Aristide*, autre comédie en cinq actes, ne fut représentée qu'après *Cénie*; mais elle ne reçut pas le même accueil. Madame de Grafigni avoit aussi composé un petit acte de Féerie intitulé, *Azor*, qui fut joué chez elle. On la détourna de le donner au théâtre, comme rempli d'un sentiment trop vif & trop tendu pour son âge. Elle a aussi laissé en manuscrit trois ou quatre petites pièces en un acte, représentées à Vienne par les enfans de l'empereur. Ce sont des sujets simples & moraux, à la portée de l'auguste jeunesse qu'elle vouloit instruire. *Année littéraire* 1759.



GRAMMONT, (COMTE DE)

mort dans un âge avancé vers le commencement de ce siecle. Il avoit épousé mademoiselle Hamilton, & c'est le même dont le comte Hamilton nous a peint la jeunesse & les espiégleries dans des mémoires où respire le ton d'une conversation frivole, mais vive & enjouée.

HAMILTON nous dépeint le Comte de Grammont estimé des courtisans, recherché des beautés qu'il ne servoit pas, redoutable à celles qu'il servoit; mieux traité de la fortune que de l'amour, toujours gai, toujours vif; dans les commerces essentiels, toujours honnête homme; bon officier; les généraux, ajoute-t-il, le trouvoient dans toutes les occasions où il y avoit quelque chose à faire, & le cherchoient dans les autres.

Le comte de Grammont fait lui-même dans ces mémoires le récit de ses premieres années. „ On me mit, dit il, au college de Pau, dans la „ vue de me faire d'église : mais comme j'avois „ bien d'autres vues, je n'avois garde d'y profiter : „ j'avois tellement le jeu dans la tête, que le „ précepteur & les régens perdoient leur latin, „ en me le voulant apprendre. Le vieux Brinon, „ qui me servoit de valet de chambre & de gou„ verneur, avoit beau me menacer de ma mere : „ je n'étudiois que quand il me plaisoit, c'est-à„ dire, presque jamais. Cependant on me traitoit „ en écolier de ma qualité ; j'eus toutes les digni„ tés de la classe, sans les avoir beaucoup méri-

„ tées, & je fortis du college à peu près comme j'y
„ étois entré. On trouva que j'en favois encore
„ de refte pour l'abbaye que mon frere avoit de-
„ mandée pour moi. Il venoit d'époufer la niece
„ d'un miniftre (le cardinal Mazarin) devant qui
„ tous les genoux fléchiffoient. Il voulut me pré-
„ fenter à lui. J'eus peu de peine à quitter mon
„ pays, & beaucoup d'impatience d'arriver à Paris.
„ Mon frere m'ayant tenu quelque temps auprès
„ de lui pour me dégourdir, il me lâcha par la
„ ville pour perdre l'air de la campagne & trou-
„ ver celui du monde. Je l'attrapai fi bien que
„ je ne voulus plus m'en défaire, quand il fut
„ queftion de me préfenter à la cour en équipage
„ d'abbé. Tout ce qu'on obtint de moi fut de
„ mettre une foutane par-deffus mes habits ;
„ & mon frere mourant de rire de mon ha-
„ billement eccléfiaftique, voulut en faire rire
„ les autres. J'avois la plus belle tête du mon-
„ de, bien poudrée & bien frifée, par-deffus
„ ma foutane ; & par-deffous des botines blan-
„ ches & des éperons dorés. Le cardinal, qui
„ avoit l'efprit pénétrant, n'avoit garde de rire.
„ Cette élévation de fentiment lui donnoit de
„ l'ombrage Quand mon frere m'eut ramené
„ chez lui : Or ça, notre petit preftolet, me dit-
„ il, cela s'eft paffé à merveille, & votre ajufte-
„ ment mi-parti d'églife & d'épée, a beaucoup
„ réjoui la cour : mais ce n'eft pas tout ; il faut
„ opter, mon petit cavalier. Voyez donc, fi, vous
„ en tenant à l'églife, vous voulez poffèder de
„ grands biens, & ne rien faire ; ou avec une pe-
„ tite légitime, vous faire caffer les bras & les
„ jambes, pour être le *fructus belli* d'une cour in-
„ fenfible, & parvenir fur la fin de vos jours à la
„ dignité de maréchal de camp, avec un œil de
„ verre & une jambe de bois. Je fais, lui dis-je,
„ qu'il n'y a aucune comparaifon entre ces deux
„ états pour la commodité de la vie ; mais com-
„ me il faut chercher fon falut préférablement

„ à tout, je suis résolu de renoncer à l'église,
„ pour tâcher de me sauver ; à condition néan-
„ moins que je garderai mon abbaye. Les remon-
„ trances & l'autorité de mon frere furent inutiles
„ pour m'en détourner, & il fallut bien me paf-
„ ser ce dernier article pour m'entretenir à l'aca-
„ démie. „

Le comte de Grammont, que l'on appelloit alors le Chevalier de Grammont, servit en qualité de volontaire dans plusieurs campagnes. De retour à la cour de France, quelques tracasseries de femmes le firent disgracier. Il se retira en Angleterre, où il fit connoissance avec mademoiselle Hamilton qui eut l'avantage de le fixer. Elle étoit, dit l'auteur des mémoires, dans cet heureux âge, où les charmes du beau sexe commencent à s'épanouir. Elle avoit la plus belle taille, la plus belle gorge & les plus beaux bras du monde. Elle étoit grande & gracieuse jusque dans le moindre de ses mouvemens. C'étoit l'original que toutes les femmes copioient pour le goût des habits & l'air de la coëffure. Elle avoit le front ouvert, blanc & uni : les cheveux bien plantés, & dociles pour cet arrangement naturel, qui coûte tant à trouver : une certaine fraîcheur, que les couleurs empruntées ne sauroient imiter, formoit son teint. Ses yeux n'étoient pas grands ; mais ils étoient vifs, & ses regards signifioient tout ce qu'elle vouloit. Sa bouche étoit pleine d'agrémens, & le tour de son visage étoit parfait. Un petit nez délicat & retroussé n'étoit pas le moindre ornement d'un visage très-aimable. Enfin, à son air, à son port, à toutes les graces répandues sur sa personne entiere, le chevalier de Grammont ne douta point qu'il n'y eût de quoi former des préjugés avantageux sur tout le reste. Son esprit étoit à-peu-près comme sa figure. Ce n'étoit point par ces vivacités importunes, dont les saillies ne font qu'étourdir, qu'elle cherchoit à briller dans la conversation. Elle évitoit encore plus cette lenteur

affectée dans le discours dont la pesanteur assoupit : mais sans se presser de parler, elle disoit ce qu'il falloit & pas davantage. Elle avoit tout le discernement imaginable pour le solide & le faux brillant ; & sans se parer à tout propos des lumieres de son esprit, elle étoit réservée, mais très juste dans ses décisions. Ses sentimens étoient pleins de noblesse, fiers à outrance, quand il en étoit question. Cependant elle étoit moins prévenue sur son mérite, qu'on ne l'est d'ordinaire, quand on en a tant. *Mémoires du comte de Grammont par le comte Hamilton.*

Le chevalier de Grammont fit assiduement sa cour à sa nouvelle maîtresse, & lui promit de l'épouser. Mais, soit inconstance, soit qu'il voulût remettre son mariage à un autre temps, il partit de Londres sans remplir sa promesse. Hamilton, frere de la jeune personne, sensible à cet affront, courut aussi-tôt après lui dans le dessein de lui proposer de se battre, s'il vouloit rompre ses engagemens. Il atteignit le chevalier à quelques milles de Londres. Après les premiers complimens, il lui demanda froidement s'il n'avoit rien oublié dans cette capitale. Le chevalier, qui pénétra d'abord le dessein de ce seigneur, & qui ne se trouvoit peut-être pas d'humeur de se battre, lui répondit : *Oui, monsieur, j'ai oublié d'épouser mademoiselle votre sœur* ; & il retourna à Londres pour faire ce mariage.

Le chevalier, depuis comte de Grammont, eut la faveur de Louis XIV, & amusa quelquefois ce prince par ses bons mots. Mais comme il n'avoit pas toujours le courage de se refuser à un mot malin qui pouvoit nuire à ses meilleurs amis, on a pu dire de lui que, par l'abus qu'il faisoit de l'esprit, il étoit parvenu à se faire haïr. Le marquis de *** avoit dans un combat donné en Flandre, faite une retraite précipitée. Quelque temps après on montra à Louis XIV plusieurs chevaux Anglois, que l'on disoit excellens pour la course. *Sire*, re-

partit le comte de Grammont, *je sais un meilleur coureur que tous ces Anglois ; c'est le cheval du marquis de* ***.

M. d'Humieres venoit d'être élevé à la dignité de maréchal, à la sollicitation du vicomte de Turenne, qui ne put résister aux charmes & à l'esprit de la marquise d'Humieres. Le jour même, Louis XIV demandant au comte de Grammont, s'il savoit bien qui il venoit de faire maréchal de France. : *Oui*, *Sire*, lui dit-il, *c'est madame d'Humieres.*

Louis XIV fut curieux de savoir l'âge du comte de Grammont qui étoit fort âgé. Il le demanda au vieux évêque de Senlis qui lui dit : « Sire, „ j'ai plus de quatre-vingt-quatre ans ; le comte „ de Grammont & moi devons avoir à peu près „ le même âge, nous avons étudié dans la même „ classe. „ Le roi ayant vu le lendemain le comte de Grammont, lui dit : « C'est en vain que vous „ m'avez cachez votre âge ; je l'ai découvert, & „ j'en ai été instruit par un témoin irréprochable ; „ c'est l'évêque de Senlis qui m'a donné pour „ époque, que vous aviez étudié ensemble dans „ la même classe. « *Cet évêque*, *Sire*, dit le comte de Grammont, *n'accuse pas juste* ; *car*, *ni lui*, *ni moi*, *nous n'avons jamais étudié.*

Le marquis de ***, qui étoit un favori de la fortune, & qui venoit d'obtenir le rang de marquis, malgré sa naissance obscure, rencontra à la cour le comte de Grammont. Il lui dit d'un air assez délibéré : « Bon jour, vieux comte. *Bon jour*, „ *jeune marquis*, lui répondit aussi-tôt ce seigneur.

En 1702, les Impériaux avoient attaqué Landau. Mélac, officier très-âgé & distingué par plusieurs belles actions, défendit cette place près de quatre mois avec une intelligence & une fermeté extraordinaires. Le comte de Grammont, qui étoit pour le moins aussi âgé, dit familiérement à Louis XIV à-peu-près du même âge : „ Sire, il n'y a que nous autres cadets qui vaillions

„ quelque chose. *Cela est vrai*, dit le roi, *mais à notre âge, on n'a pas long-temps à jouir de la gloire.*
„ Sire, reprit ce seigneur, on ne compte pas
„ l'âge des rois, & lorsqu'ils sont comme vous,
„ on ne suppute leurs années que pour se rappeller leurs belles actions. „

GRANGE, (JOSEPH DE CHANCEL DE LA)

Poëte tragique François, né au château d'Antoniac, près de Périgueux, le premier de janvier 1676, *mort le* 27 *décembre* 1758. *Ses piéces les plus estimées sont* Oreste & Pylade, Méléagre, Athénaïs, Amasis, Ino & Mélicerte, Erigone, *tragédies. Il a aussi composé pour le théâtre Italien & pour l'Opéra.*

DE LA GRANGE nous est dépeint petit de taille & fort gros; il avoit une physionomie peu spirituelle, une voix grêle & criarde; mais il racontoit avec feu, & mettoit presque toujours du fiel dans ses discours. Il faisoit des épigrammes & des chansons contre ses concitoyens & ses parens. Malgré ce penchant pour la satyre qui ne l'a quitté qu'avec la vie, il étoit considéré & même aimé dans sa patrie, parce que dans le fond il étoit bon mari, bon pere, bon ami & bon citoyen. On attribuoit ces traits caustiques à la malignité de son esprit plutôt qu'à la méchanceté de son cœur. Ce poëte n'étoit point dépourvu de génie. Ses drames offrent de l'invention dans les plans, de l'entente dans les scenes, de l'intelligence & de la justesse dans les dialogues; mais

on n'y reconnoît point cette belle nature, cette simplicité qui assure le premier rang aux auteurs dramatiques. De la Grange a presque toujours ourdi sa fable sur des fonds romanesques, & pour arriver aux effets, il donne mille invraisemblances à dévorer. Quoique ses personnages aient du mouvement, ils n'ont point cette vie, cette ame qui doit les faire agir. L'esprit prend chez lui la place du sentiment; ses caracteres sont peu marqués, son coloris est foible, & sa versification lâche, embarrassée, pourroit faire douter qu'il fût l'unique auteur de ces odes impures, mais pleines de poésie, appellées *Philippiques*.

De la Grange entra fort jeune page chez la princesse de Conti. Il avoit dès-lors composé une tragédie qui fut jouée sous le titre d'*Adherbal*. L'illustre Racine voulut bien éclairer les talens du jeune auteur, & de la Grange a avoué depuis que les leçons de ce grand maître lui en avoient plus appris que toutes les pratiques. Quelques mois avant la représentation de sa tragédie d'*Adherbal*, toute la cour étant à Chantilly, on vint le chercher de la part de M. le Duc. Son guide le conduisit à un appartement où il trouva ce prince à table avec le comte de Fiesque, Racine & Santeul. Celui-ci, dont la tête s'étoit échauffée, & par son propre enthousiasme, & par le vin qu'il ne s'étoit pas épargné, se plaignit de profiter si mal des talens qu'il avoit reçus. Il lui dit qu'un aussi beau naturel que le sien auroit dû tomber entre les mains de Santeul, plutôt que dans celles de Racine; qu'il auroit fait de lui un des plus habiles hommes du siecle pour la poésie latine. Cette fougue fit rire tout le monde. Le jeune de la Grange crut de voir prendre la défense de la poésie Françoise & de Racine. Les rieurs étoient pour lui. Santeul fut offensé de sa hardiesse; il se mit dans une colere si terrible, qu'il prit une assiette qu'il lui auroit jettée à la tête, si M. le Duc ne lui avoit promptement arrêté le bras. De la Grange sortit tout effrayé de la fu-

teur & des contorsions affreuses du poëte Victorin. Il rencontra le lendemain le comte de Fiesque qui lui demanda s'il étoit bien remis de sa peur. De la Grange à son tour le pria de lui apprendre à quel usage servoient des tablettes qu'il avoit vues la veille sur la table à côté du couvert de M. le Duc : " C'est ainsi qu'il en use, lui dit-il, „ toutes les fois que Racine a l'honneur de manger avec lui. Il lui échappe des traits si agréables que M. le Duc se fait un plaisir de les recueillir ; ils ne sont pas plutôt sortis de la bouche du poëte, qu'ils sont sur les tablettes du prince. *Année littéraire* 1759.

De la Grange étant à Paris avoit fait des paroles fort jolies sur un air d'opéra qui étoit pour lors nouveau. Un petit maître s'en disoit l'auteur dans un caffé, & en recevoit des complimens de l'assemblée. Le hasard y amena de la Grange. A peine y fut-il entré, qu'un de ses amis qui l'en connoissoit le véritable auteur, voulant mortifier le petit-maître, dit à de la Grange : *Tenez, voilà monsieur qui se dit auteur de ces paroles qui courent sur tel air.* De la Grange répondit avec un sang froid qui fit rire tout le monde & qui couvrit le fanfaron de confusion ? *Pourquoi monsieur ne les auroit-il pas faites ? je les ai bien faites moi.*

Ce poëte, dont le malheureux penchant l'entraînoit vers la satyre, osa, dans un libelle en vers plein de verve, mais dicté par la calomnie la plus atroce, lancer des traits envenimés contre Philippe d'Orléans, régent. Le prince offensé se contenta de faire enfermer l'auteur aux isles sainte-Marguerite ; il lui accorda par la suite la permission de se promener, permission dont le prisonnier profita pour recouvrer sa liberté. Il se retira dans les pays étrangers. Après la mort du régent, de la Grange s'étant rendu utile au gouvernement par ses liaisons avec plusieurs ministres étrangers, obtint son rappel. La maison d'Orléans eut la générosité de lui laisser finir tranquillement sa

carriere dans le sein de sa famille. On rapporte seulement que ce poëte, pendant un séjour qu'il fit à Paris vers 1720, ayant eu l'audace de se promener dans le jardin du palais royal, feu M. le Duc d'Orléans qui en fut informé, lui fit dire de ne plus se montrer dans son palais.

De la Grange ne désavouoit point les *Philippiques.* On lui demandoit un jour pourquoi il s'étoit déchaîné avec cette rage contre M. le Régent : *Pourquoi*, répondit il, *avoit-il pris le parti du feu Duc de la Force contre moi ?* Il avoit été effectivement en procès avec ce Duc, dont les terres sont situées en Périgord & cette affaire ne fut point jugée à son avantage.

Cet auteur, quelque temps avant que de mourir, travailla à la nouvelle édition de ses œuvres qui a paru en 1759. Il avoit formé le projet d'une histoire du Périgord ; il avoit même déja commencé ce travail. A sa mort, ses manuscrits sont passés aux chanoines réguliers de Chancelade, maison située à une demi-lieue de Périgueux. Ces chanoines ont embrassé un plan plus vaste que le sien, & sont actuellement occupés à le remplir. *Année littéraire.*

GROTIUS, (HUGUES)

savant illustre, né à Delft en 1582 d'une famille illustre, mort à Rostok en 1645 à 63 ans.

IL n'y a point de sujet sur lequel Grotius ne se soit exercé : théologie, politique, jurisprudence, mathématiques, histoire, critique, poésie, langues, tout étoit de son ressort ; & il a laissé des monumens de sa capacité dans ces différens genres. Ce savant étoit si plein de ses lectures, &

abondant, qu'il lui auroit été bien difficile d'écrire, sur quelque matiere que ce fût, sans y répandre une érudition immense; & on doit peut-être pour cette raison lui pardonner d'avoir mêlé une érudition profane aux matieres sacrées qu'il a traitées. Sa diction est pure, mais ordinairement sans graces & sans aménité, & ses poésies ne se ressentent que trop souvent de la secheresse des matieres qu'il a étudiées. Mais Grotius tiendra toujours un rang distingué parmi les hommes illustres de son siecle, pour avoir le premier réduit en principes une des plus belles & des plus utiles de toutes les sciences, le droit naturel. Son traité *De jure belli & pacis* a servi de guide à tous ceux qui ont écrit sur cette matiere. Ce savant ne s'est pas moins rendu recommandable par son *Traité de la vérité de la religion chrétienne.* Il avoit d'abord composé ce traité en vers Flamands, & l'a traduit depuis en Latin. Grotius vécut dans le Protestantisme: il étoit néanmoins assez favorable aux Catholiques. Sur la fin de sa vie, il parut incliner pour les Sociniens, dans le temps même qu'il venoit d'écrire contre eux. Au reste, il marqua toujours beaucoup de modération dans ses sentimens; & il mérite des éloges à cet égard, si, comme on l'en a soupçonné, sa modération n'étoit pas le fruit de son indifférence pour toutes les religions. On nous l'a dépeint, quant à l'extérieur, d'une figure agréable, ayant de belles couleurs, un nez aquilin, des yeux vifs, le visage serein & riant. Sa taille n'étoit point avantageuse; mais il étoit d'un tempérament fort & vigoureux.

Grotius fut à vingt-quatre ans avocat général de la ville de Roterdam. Un des plus beaux traits de la vie de cet homme illustre est d'avoir été l'ami du malheureux Barneveld, grand pensionnaire de Hollande. Mais cette amitié pensa lui devenir funeste. Deux théologiens, Arminius & Gomare, avoient par leurs ridicules disputes

divisé tous les Pays-Bas Protestants en deux partis, d'*Arminiens* ou *Remontrans*, & de *Gomaristes* ou *Contre-Remontrans*. Barneveld, un des fondateurs de la liberté de sa patrie se déclara pour la tolérance en faveur des Arminiens; & Grotius soutint le parti de son illustre ami par ses écrits & par son crédit. Maurice d'Orange, qui ne cherchoit qu'un prétexte pour se défaire de ceux qui s'opposoient le plus à ses projets ambitieux, fit condamner le grand pensionnaire à avoir la tête tranchée, & Grotius à une prison perpétuelle. Celui-ci fut en conséquence enfermé dans le château de Louvestein le 16 juin 1619. Mais il eut au bout de quelque temps le bonheur de se sauver de sa prison, par le conseil & par l'industrie de son épouse. Cette femme avoit remarqué que les gardes de la forteresse, lassés de visiter & de fouiller un grand coffre rempli de linge qu'on envoyoit blanchir à Gorcum, ville voisine, commençoient à le laisser passer sans l'ouvrir. Elle crut qu'on pourroit tirer parti de cette négligence, & conseilla à son mari de se mettre dans le coffre à la place du linge. Mais, pour ne rien hasarder, elle fit des trous à l'endroit du coffre où il devoit tourner le visage, & l'enferma dedans autant de temps qu'il en falloit pour aller de Louvestein à Gorcum. Cet essai ayant parfaitement réussi, elle choisit le jour que le commandant étoit obligé de s'absenter, alla rendre visite à la commandante, & lui parla dans la conversation de la santé de son mari qu'elle feignit si foible, qu'elle vouloit, disoit-elle, renvoyer tous ses livres dans un coffre afin de l'empêcher de travailler. Le lendemain elle arrange son mari à la place de ces livres. Deux soldats viennent prendre le coffre & l'emportent. L'un de ces soldats trouvant le coffre plus lourd qu'à l'ordinaire : *Il faut*, s'écria-t il *qu'il y ait quelqu'Arminien là-dedans* : façon de parler alors en usage. *Effectivement*, répondit la femme de

Grotius, *il y a des livres Armeniens.* On descendit le fardeau avec beaucoup de peine. Aux soins, aux agitations de la tendre épouse, un des soldats eut encore quelques soupçons. Il demanda la clef. Elle ne se trouva pas, comme on le pense bien. Il va prendre les ordres de la commandante qui, prévenue la veille par madame Grotius elle-même, qu'elle vouloit faire transporter tous les livres de son mari, répondit qu'il n'y avoit qu'à laisser passer le coffre & qu'elle savoit ce qu'il contenoit. Grotius fut ainsi transporté, non sans beaucoup d'inquiétudes, jusqu'à Gorcum chez un de ses amis. Il sort alors de sa nouvelle prison, & sans perdre de temps prend un habit de manœuvre qu'on lui avoit préparé, traverse la place publique avec une regle & une truelle à la main, gagne les portes de la ville du côté de la riviere, & se jette dans un bâteau qui le conduisit à Valvie, où il loua une voiture pour Anvers. Arrivé dans cette ville, il commença alors à respirer plus à son aise, & donna des nouvelles à sa femme qui feignoit toujours que son mari étoit fort malade, afin de lui donner le temps de se sauver. Mais quand elle sçut qu'il étoit en pays de sureté, elle apprit son évasion aux gardes. Le commandant irrité de voir son prisonnier échappé, fit resserrer plus étroitement sa femme, & lui intenta un procès criminel. Il y eut des juges qui conclurent à la retenir prisonniere au lieu de son mari; mais les Etats-Généraux auxquels elle présenta sa requête, lui accorderent son élargissement. Une telle femme, dit Bayle, mériteroit dans la république des lettres, non-seulement une statue, mais aussi les honneurs de la canonisation; car c'est à elle qu'on est redevable de tant d'excellens ouvrages que son mari a mis au jour, & qui ne seroient jamais sortis des tenebres de Louvestien s'il y eût passé toute sa vie, comme les juges choisis parmi ses ennemis l'avoient résolu.

Grotius chercha un asyle en France, & le trouva auprès de Louis XIII. qui, instruit du mérite de l'illustre réfugié, le reçut avec la plus grande bonté, & lui fit délivrer le brevet d'une pension de trois mille livres. Grotius, par reconnoissance pour son bienfaiteur, lui dédia son *Traité du droit de la guerre & de la paix*. Sa pension néanmoins ne lui fut pas toujours exactement payée, parce que plus occupé de ses études que de faire sa cour au cardinal de Richelieu, premier ministre, il parut sourd aux propositions qui lui furent faites d'écrire l'histoire du ministere de cette éminence. Les persécutions que les Etats-Généraux lui suscitoient dans ce royaume, & auxquelles il ne répondoit qu'en cherchant à servir sa patrie dans toutes les occasions, & les dégoûts que lui fit essuyer le cardinal, l'obligerent enfin à se retirer en Suede, où Gustave Adolphe lui accorda sa protection. Sous le regne de l'illustre Christine sa fille, il parvint aux plus grands honneurs & fut nommé ambassadeur en France. On eut plus d'une fois occasion de rendre hommage à sa profonde politique & à son talent pour la négociation, & de reconnoître qu'un homme d'études est toujours supérieur dans le maniement des affaires à des hommes dissipés. Quoiqu'il dût souvent être flatté du plaisir de traiter d'égal à égal avec un ministre qui lui avoit marqué autrefois trop peu de considération, il n'en désiroit pas moins d'être délivré du pénible fardeau du ministere public. « Je suis rassasié „ d'honneurs, écrivoit-il à son pere.... J'aime la „ vie tranquille, & je serois fort aise de ne m'oc- „ cuper le reste de mes jours que de Dieu & „ de ce qui pourroit être avantageux à la pos- „ térité. „

De retour à Stokolm, il persista à se retirer du ministere. Il obtint enfin cette permission, qui étoit une grace pour lui. Mais comme il espéroit de jouir à Lubec des bienfaits que Christine avoit

accordés à ses services & à ses talents, il tomba malade en traversant le Mekelbourg, & fut obligé de s'y faire soigner. Son mal augmentant, un ministre vint voir le malade, & le trouvant à l'agonie, il récita une priere convenable à son état. Il lui faisoit quelques exhortations, & lui demandoit de temps en temps s'il l'entendoit; & le mourant après avoir dit plusieurs fois *oui*, fit cette derniere réponse : *Je vous entends bien, mais j'ai de la peine à comprendre ce que vous me dites*; & un moment après il expira.

Christine apprenant la mort de cet homme illustre, écrivit à sa veuve pour l'assurer de sa protection généreuse & pour lui demander les ouvrages de son mari, marquant avec les plus grands éloges l'estime qu'elle avoit toujours faite de sa personne & de ses écrits.

GUÉBRIANT, (JEAN-BAPTISTE BUDES, COMTE DE)

Maréchal de France, né au château du Plessis-Budes en Bretagne, le 2 Février 1603, mort au siege de Rotvvil le 24 novembre 1643.

QUELQUES traits tirés de l'*Histoire du maréchal de Guébriant*, feront suffisamment connoître cet homme illustre. En 1641, les Suédois & les François, qui faisoient de concert la guerre à l'empereur, agissoient quelque fois ensemble, & plus souvent séparément. La réunion de leurs forces devint au commencement de la campagne si malheureuse, par les hauteurs de Banier, général des Suédois, à l'égard de Guébriant qui commandoit les troupes Françoises, qu'on fut

obligé de se séparer. Quelque temps après, le général Suédois courut risque d'être accablé. Les François firent des marches forcées, à travers des pays très-difficiles pour voler à son secours. „ „ A dieu ne plaise, dit leur général à ceux qui „ vouloient le détourner d'une résolution si géné- „ reuse, que je me venge d'un particulier aux „ dépens de la cause commune ! Ne s'agit-il mê- „ me que de sauver l'honneur que Banier a si „ justement acquise, je serai prêt à tout entre- „ prendre. L'indignation que m'a causé son in- „ juste procédé sera pleinement satisfaite, si je „ puis lui donner une preuve convaincante de ma „ générosité. J'ai raison de me plaindre de lui ; „ mais j'aurois honte de me venger autrement „ que par de bons offices. „ Banier ayant été attaqué quelques mois après de la maladie dont il mourut, se ressouvint de la générosité de son ennemi. Il légua par son testament ses armes au maréchal de Guébriant qui avoit déjà reçu la même distinction du duc Bernard de Saxe-Weymar.

Ce maréchal qui, en 1643, soutenoit & étendoit la gloire du nom François en Allemagne, fut mortlleement blessé au siege de Rotwil, petite ville de Suabe. Dans le temps qu'on le portoit de la tranchée dans sa tente, il dit aux soldats qu'il voyoit sur son passage : " Compagnons, ma bles- „ sure est peu de chose ; mais j'appréhende qu'elle „ ne m'empêche de me trouver à l'assaut que „ vous allez livrer. Je ne doute pas que vous ne „ fassiez vaillamment comme je vous ai vu tou- „ jours faire, & que vous n'emportiez cette place „ où il y a peu de troupes pour la défendre. Je „ me ferai rendre compte de ceux qui se seront „ distingués ; & je reconnoîtrai le service qu'ils „ auront rendu à la patrie dans une occasion si „ brillante. „ Gauville, son capitaine des gardes, homme naturellement vif, & dont la circonstance actuelle augmentoit encore l'impétuosité, se donnoit des mouvemens extraordinaires pour trou-

ver un chirurgien. Guébriant l'appella, & lui dit : " Allez plus doucement, Gauville ; il ne faut „ jamais effrayer le soldat. „ Les assiégés ne voulant pas s'exposer à être emportés de vive force, prirent le parti de se rendre. Guébriant, quoique mourant, se fit porter dans la place ; il y expira peu après tranquillement au milieu des soins qu'il se donnoit pour son salut & pour la conservation de sa conquête. *Histoire du maréchal de Guébriant par le Laboureur.*

Ce maréchal avoit épousé Rénée du Bec, femme douée des plus grandes qualités. Le titre de maréchal de France, dit son historien, lui appartenoit autant qu'à son mari.

GUESCLIN, (BERTRAND DU)

Connétable de France sous Charles V, né en Bretagne l'an 1311, *mort le* 13 *juillet* 1380, *âgé de* 69 *ans. Il fut enterré à Saint-Denis, auprès du tombeau que Charles V s'étoit fait préparer.*

DU GUESCLIN s'éleva par ses grandes qualités & par ses belles actions du rang de simple gentilhomme à celui de connétable de France. Ce royaume avant lui n'avoit point produit de général qu'on pût lui comparer. Si parmi cette foule de héros connus dans nos annales, ajoute le nouvel historien de France, il étoit permis d'en choisir un pour le placer à côté de lui, le *grand Turenne* seroit peut-être celui qui paroîtroit le plus propre à être mis en parallele avec *le bon connétable* ; car c'est de ce nom que nos ayeux appelloient du Guesclin long-temps après sa mort. Turenne, aidé des connoissances d'un siecle plus

éclairé, étoit sans doute plus habile capitaine que Bertrand ; mais on peut dire, à la gloire de ce dernier, qu'il tira de son propre fond tout ce qu'il fit voir de génie militaire dans un temps où l'art de la guerre étoit encore dans son enfance : il est peut-être le premier de nos généraux qui ait découvert & mis en pratique l'avantage des campemens, des marches savantes, des dispositions réfléchies ; manœuvres négligées par nos ayeux, & que même ils faisoient gloire d'ignorer. Avant & long-temps après lui, on ne savoit que fondre avec impétuosité sur l'ennemi ; on se battoit sans presque observer l'ordre : la fortune décidoit de l'événement. Bravoure, modestie, générosité, tout se trouve égal entre nos deux héros. Turenne fit distribuer sa vaisselle d'argent à ses soldats ; du Guesclin vendit ses terres pour payer son armée : la plus belle campagne de du Guesclin & celle de Turenne se ressemblent : ils aimerent tous deux également leur patrie & leur souverain ; ils les servirent utilement : illustres par les mêmes vertus s'ils éprouverent des contradictions par des rapports ou des intrigues de quelques courtisans qu'offusquoit l'éclat de leur mérite, ils surent dédaigner ces frivoles maneges. Enfin, après une révolution de trois siecles, ces deux guerriers, l'honneur de la France, entre lesquels tant de qualités héroïques ont mis une ressemblance singuliere, se sont trouvés réunis presque sous la même tombe, auprès des souverains pour lesquels ils avoient combattu. *Hist. de France par Villaret.*

Du Guesclin étoit doué de toutes les vertus de l'ancienne chevalerie ; il en avoit aussi la *noble* ignorance ; & les historiens font mention qu'il ne savoit lire ni écrire. On l'a dépeint d'une taille forte & épaisse, les épaules larges, les bras nerveux. Ses yeux étoient petits, mais vifs & pleins de feu. Sa physionomie n'avoit rien d'agréable. „ Je suis fort laid, disoit-il étant jeune, jamais

„ je ne ferai bien venu des dames ; mais du moins „ je faurai me faire craindre des ennemis de mon „ Roi.

Dès fa plus tendre enfance, il ne refpiroit que les combats. « Il n'y a pas de plus mauvais gar- „ çon au monde, difoit fa mere ; il eft toujours „ bleffé, le vifage déchiré, toujours battant ou „ battu. „

Il paffoit un jour avec un de fes oncles dans une place publique où de jeunes garçons de la ville s'exerçoient à la lutte. Un d'entr'eux, plus adroit & plus robufte, les avoit tous vaincus ; & fe promenant fiérement dans la carriere, il défioit tous ceux de fon âge d'approcher. Du Guefclin, qui fouffroit impatiemment cette bravade, s'échappa de la compagnie de fon conducteur ; & lorfque celui-ci qui croyoit toujours le jeune Bertrand à fes côtés, voulut s'approcher de plus près pour voir les combattans, il ne fut pas peu furpris de trouver fon neveu aux prifes avec le jeune lutteur. Mais le combat ne fut pas long ; le bourgeois terraffé par du Guefclin, lui demanda quartier.

Du temps de du Guefclin, la nobleffe s'affembloit fouvent pour donner des fêtes aux dames. Renaud du Guefclin, pere de Bertrand, & plufieurs autres gentilshommes Bretons, publierent un tournoi où furent invités tout ce qu'il y avoit de plus braves en France & en Angleterre. Les chevaliers Bretons ne voulant pas céder en magnificence aux chevaliers de deux nations conviées, parurent au tournoi avec des équipages fuperbes. Du Guefclin avoit vu les préparatifs de celui de fon pere, & il fe promettoit de l'accompagner dans cette fête brillante ; mais Renaud, avant que de fe rendre à Rennes, lui défendit de fortir de chez lui, fous prétexte que fa jeuneffe le mettoit hors d'état de combattre contre des chevaliers robuftes & aguerris, tels que ceux qui devoient fe trouver au tournoi. Le jeune Bertrand, mécon-

tent de l'ordre qu'il avoit reçu, ne songea qu'aux moyens de pouvoir l'enfreindre, & s'étant échappé secrettement, il se rendit à Rennes. Là, il suivit la foule qui le conduisit à l'endroit où se célébroit le tournoi. Du Guesclin contemploit avec une envie chagrine ces chevaux si richement enharnachés, ces chevaliers tous brillans d'or & de pierreries. Le bruit des trompettes qui animoit les combattans, & les acclamations qu'on donnoit aux vainqueurs, le mettoient hors de lui-même. Il poussoit, il pressoit de tous côtés, pour s'approcher de la barriere. Sa mauvaise mine lui attiroit des injures de la part de ceux qu'il déplaçoit, & on le repoussoit sans considération. Du Guesclin se trouva enfin dans une place d'où il pouvoit tout voir commodément; mais il n'en fut pas plus tranquille. Après avoir été long temps spectateur, il découvrit un chevalier de ses parens, qui, fatigué de plusieurs courses, se retiroit; il quitte alors sa place, court & arrive en même temps que le chevalier dans l'hôtellerie où il logeoit. S'étant approché de lui, il se jetta à ses genoux, & le conjura par la gloire qu'il venoit d'acquérir, de lui prêter ses armes & son cheval. Le chevalier qui reconnut son émotion au feu de ses yeux, charmé de trouver tant d'ardeur & de courage dans un jeune homme tel que lui, accorda à du Guesclin ce qu'il lui demandoit; il l'arma lui-même, & lui fit donner un cheval frais. Les victoires les plus signalées qu'il remporta dans la suite lui causerent moins de joie que cet événement. Il s'avance vers la place du Tournoi, se fait ouvrir la barriere, & demande à combattre. Un des tenans ne se présenta que pour être vaincu. Du Guesclin le heurta avec tant de violence, que le chevalier fut renversé de dessus son cheval. Il se releva, & fut terrassé une seconde fois; mais cette chûte lui fut plus funeste que la premiere; il en resta dangereusement blessé. Du Guesclin appella alors. Il vint un autre chevalier. Son pere

même se présenta pour courir contre lui. Bernard qui le reconnut à ses armes, accepta le défi; mais les trompettes ayant sonné la charge, au lieu de s'avancer pour combattre, il baissa la lance, & lui fit une révérence profonde. Tout le monde fut étonné de cette action. Quelques uns crurent que c'étoit par crainte pour Renaud qui passoit pour un des plus braves chevaliers de son temps. D'autres, que le vainqueur étoit las de ses deux premieres courses. Mais il recommença à courir & à vaincre. Plusieurs chevaliers se virent terrassés les uns après les autres; ensorte que personne n'osoit plus se présenter devant lui. On admiroit sa force & son adresse; mais on étoit encore plus surpris de son attention à se tenir caché sous son casque. Renaud du Guesclin voyoit bien à ses exploits, qu'un autre motif, que la crainte d'être vaincu, avoit empêché l'inconnu de le combattre; & il souhaitoit d'autant plus de savoir à qui il étoit obligé de ce ménagement respectueux. Tous les spectateurs avoient la même curiosité; mais, comme on n'espéroit pas de le vaincre, on désespéroit aussi de le connoître. Un chevalier Normand, dont la force & l'adresse étoient reconnues de toute l'Europe, s'étoit présenté au tournoi, moins pour y acquérir de la gloire que pour rappeller le souvenir de celle qu'il avoit si souvent eue dans ces sortes de jeux Après avoir terrassé deux ou trois chevaliers, il s'étoit retiré à l'autre bout de la carriere, où il s'entretenoit avec les dames, comme un homme qui en avoit assez fait. Les exploits du jeune inconnu attirerent ses regards; & les dames l'ayant prié de le combattre pour savoir son nom, il demanda à courir contre lui. Du Guesclin accepta le défi. On le vit partir avec une vîtesse incroyable. Le chevalier Normand exécuta son dessein, & enleva le casque du Breton. Mais celui-ci, outré de se voir découvert, saisit son adversaire avec tant d'adresse & de force, qu'il l'enleva de dessus son cheval, &

le mit au nombre des vaincus. Si l'étonnement des spectateurs fut grand à la vue de ces exploits, quel fut celui de Renaud ? Il accourt vers son fils, & l'embrasse transporté de tendresse & de joie. Du Guesclin, charmé de se voir applaudi par son pere, en goûta mieux sa victoire. Il alla recevoir le prix destiné aux vainqueurs ; & suivi de toute la noblesse qui l'accompagnoit, il fut offrir sur le champ le prix au chevalier qui lui avoit prêté son cheval & ses armes. Cette derniere action acheva de lui gagner l'estime de ceux qui en furent les témoins ; on vit avec plaisir qu'il allioit au courage & à l'adresse un cœur généreux & reconnoissant. *Vies des hommes illustres.*

Du Guesclin, après avoir également signalé sa bravoure dans plusieurs combats particuliers si fort recherchés par les preux chevaliers, employa plus utilement ses armes & son courage contre les ennemis de son Roi & de sa patrie. Pendant la prison du Roi Jean, après la funeste bataille de Poitiers en 1356, il vint au secours de Charles, duc de Normandie, fils aîné du Roi & régent du royaume. Il lui servit à forcer Melun, à rendre libre la riviere de Seine, & à lui soumettre bien des places. Charles conçut dès-lors pour du Guesclin une estime particuliere dont il lui donna des preuves lorsqu'il eut succédé à la couronne en 1364. Cette même année du Guesclin, à qui Charles avoit confié le commandement de ses armées, remporta sur le Roi de Navarre la bataille de Cocherel près du village de ce nom. Le captal de Buch, qui commandoit les troupes du Roi de Navarre, fut pris par du Guesclin même, aidé de Rolland Bodin. Un moment avant la bataille, du Guesclin courant de rang en rang, inspira à tous ses soldats le courage qui l'animoit : " Pour Dieu, amis, „ disoit-il, souvenez vous que nous avons un „ nouveau Roi de France : que sa couronne soit „ aujourd'hui étrennée par vous. „

La paix s'étant faite entre Charles V & le Roi de Navarre

Navarre, du Guesclin passa en Espagne où il fit des prodiges de valeur. Il entreprit ce voyage, non pour, à l'exemple des chevaliers de son temps, *redresser les torts* de quelques particuliers, & venger l'honneur des belles dames, mais pour secourir des peuples accablés sous le joug de la tyrannie. Il chassa de Castille Pierre le Cruel, prince souillé du meurtre de ses freres & de celui de sa propre épouse, & qui ne cessoit de vexer ses sujets. Il fit couronner à sa place Henri comte de Transtamare, frere naturel de ce Roi. Le nouveau monarque, plein de reconnoissance pour les services de du Guesclin, lui fit un présent de cent mille écus d'or, & le décora de la dignité de Connétable de Castille. Cette action & plusieurs autres de du Guesclin, furent représentées par la suite dans différens tableaux qui décoroient un hôtel qu'acheterent les Guises. Henri de Guise, surnommé *le Balafré*, celui-là même qui voulut faire tonsurer Henri III, & qui fut tué à Blois avec son frere le cardinal, se promenant dans la galerie où ces peintures étoient placées, disoit au sénéchal Catcado : « Je regarde toujours avec „ plaisir du Guesclin ; il eut la gloire de détrôner „ un tyran. „ *Mais ce tyran*, répondit le sénéchal *n'étoit pas son Roi.*

Du Guesclin avoit mené à cette expédition les *grandes compagnies* qui désoloient la France. On appelloit ainsi les troupes qui, étant restées sans emploi après la paix faite entre la Bretagne, l'Angleterre & la France, s'étoient divisées par pelotons, & mettoient tout le pays qu'elles parcouroient à contribution. Les campagnes d'Avignon, où résidoit le pape, ne furent pas plus respectées, & le saint Pere fulmina une excommunication contre les chefs & les soldats. Lorsque du Guesclin se mit en chemin pour l'Espagne, il pria le pape de vouloir bien contribuer aux frais de cette expédition ; mais le saint pere, au lieu d'argent, ne lui promit qu'une absolution pour l'armée. Les trou-

avoit destiné depuis long-temps l'épée de connétable. Il faut, ajouta le prince, que vous me promettiez de l'accepter. Du Guesclin se jetta aussitôt aux genoux du roi, & le supplia de considérer que cette épée étant entre les mains d'un prince aussi considérable que le duc de Bourgogne, il seroit téméraire de vouloir s'en charger, & lui représenta qu'il n'étoit qu'un *pauvre chevalier* & un *pauvre bachelier* dans le métier des armes. ,, Messire Bertrand, lui dit Charles, ne vous excusez ,, point; je n'ai frere, cousin, neveu, comte, ,, ne baron en mon royaume qui n'obéisse à vous; ,, & si nuls en étoient au contraire, ils me courrouceroient tellement qu'ils s'en appercevroient: ,, Si prenez l'office joyeusement, & je vous en ,, prie. ,, Le lendemain, le roi ayant assemblé les grands de son royaume, ils approuverent son choix d'une voix unanime, & du Guesclin fut obligé de céder à tant de vœux réunis. Mais, en recevant l'épée de connétable, il supplia Sa Majesté de ne daigner jamais ajouter foi aux rapports qu'on pourroit faire contre lui, sans lui avoir auparavant fait la grace de l'entendre; ce que Charles lui promit dans les termes les plus affectueux. Du Guesclin redoutoit moins les ennemis de l'état que les courtisans du prince.

Pendant que du Guesclin étoit à la cour, la reine accoucha d'un second fils qui fut Louis duc d'Orléans. Le connétable eut l'honneur d'être son parrein. Au milieu de la cérémonie, il se permit une de ces saillies qui annonçoient partout son zele & sa franchise. Il tira son épée; & la mettant entre les mains de son filleul: ,, Monsei- ,, gneur, lui-dit-il, je vous fais présent de cette ,, épée, & je la mets a votre main, priant Dieu ,, qu'il vous fasse la grace, & qu'il vous donne ,, tel & si grand cœur, que vous soyez un jour ,, aussi preux & aussi bon chevalier que fut oncques ,, roi de France qui porta l'épée. ,, *Extrait des registres de la chambre des Comptes.*

La dignité dont du Guesclin venoit d'être revêtu, l'avoit rendu maître absolu des opérations de la campagne ; mais fidele au sage précepte de Charles V, d'éviter de commettre le salut de l'état à l'événement incertain d'un combat décisif, il chercha toujours à ruiner l'armée des ennemis par des marches & des contre-marches. Il fit une campagne entiérement semblable à celle qui, sous Louis XIV, a fait passer le maréchal de Turenne pour le plus grand général de l'Europe. Il tomba dans le Maine & dans l'Anjou sur les quartiers des troupes Angloises, les défit toutes les unes après les autres, & reprit de sa main le général Grandson. Du Guesclin, qu'il l'avoit d'abord vaincu comme général, voulut encore le vaincre comme soldat ; & ayant vu d'un coup d'œil que son armée ne couroit aucun risque, il s'attacha à Grandson. Celui-ci le reçut en brave homme, & le connétable eût peri d'un coup de hache que lui porta Grandson, si son adresse & son agileté ne l'eussent sauvé de ce danger. Il se glissa sous le coup ; & saisissant son adversaire par le milieu du corps, fit ses efforts pour le renverser. Du Guesclin réussit ; & lui posant le poignard sur la gorge, il le contraignit de se rendre. *Vies des hommes illustres.*

Le connétable mourut de maladie au milieu de ses triomphes devant Château-neuf de Rendan qu'il assiégeoit en 1380. Après avoir dicté son testament, il demanda l'épée de connétable, la baisa par respect, la remit au maréchal de Sancerre pour la rendre au roi ; & s'adressant aux vieux militaires avec lesquels il combattoit depuis quarante ans, il leur recommanda de ne point oublier ce qu'il leur avoit répété si souvent : *Qu'en quelques pays qu'ils fissent la guerre, les gens d'église, les femmes, les enfans & le pauvre peuple n'étoient point leurs ennemis.*

Les Anglois assiégés avoient promis de rendre la place au connétable, s'ils n'étoient pas secou-

tus à certain jour indiqué. Quoiqu'il fût mort, ils ne se crurent pas dispensés de lui tenir parole. Le commandant ennemi, suivi de sa garnison, se rendit à la tente du héros défunt. Là, se prosternant devant le cercueil, il déposa les clefs de la place. Ce trait de générosité, digne des temps héroïques, est aussi un des plus beaux monumens de l'estime que l'on avoit pour le *bon connétable.* Mais cette anecdote brillante rapportée par plusieurs historiens, se trouve contredite par deux manuscrits cités dans l'histoire du Languedoc. Il y est dit que le commandant de la place apporta les clefs quelques momens avant que le connétable expirât. Ce fait paroîtra d'autant plus vraisemblable, que du Guesclin mourut le 13 juillet, & que le gouverneur devoit se rendre s'il n'étoit pas secouru avant le douze.

GUILLAUME LE CONQUÉRANT,

fils naturel de Robert, duc de Normandie, & d'Harlote, fille d'un taneur de Falaise, né dans cette ville en 1024, *mort à Rouen le* 9 *septembre* 1087, *dans la soixante-troisieme année de son âge, la vingt-unieme de son regne sur l'Angleterre, & la cinquante-quatrieme sur la Normandie.*

PEu de princes furent aussi favorisés de la fortune que ce monarque, & eurent autant de droits que lui au point de grandeur & de prospérité où il parvint par la supériorité d'ame & de courage qu'il déploya dans toute sa conduite. Son esprit étoit entreprenant & hardi,

mais toujours guidé par la prudence ; son ambition excessive, peu subordonnée aux loix de l'équité, encore moins à celles de l'humanité, fut toujours soumise aux regles de la raison & de la politique. Né dans un siecle, où les esprits étoient intraitables & peu accoutumés à l'obeissance, il eut l'art de les diriger selon ses projets ; & autant par l'effet de son caractere véhément que par sa profonde dissimulation, il réussit à se procurer une autorité sans bornes. Quoiqu'il ne fût pas incapable de générosité, il n'étoit gueres susceptible de compassion, & sembloit mettre autant d'ostentation à faire éclater sa sévérité que sa clémence. Les maximes de son administration étoient austeres ; elles auroient pu être utiles dans un gouvernement affermi, si elles eussent été appliquées seulement au maintien du bon ordre. Mais elles étoient mal entendues pour adoucir les rigueurs, qui, sous la domination la plus sage, sont toujours les suites de la conquête d'un état. Celle de l'Angleterre est la derniere de cette espece, qui ait parfaitement réussi en Europe, pendant le cours de sept ans. Le génie vaste de Guillaume osa franchir les limites, que les institutions féodales, alors le chef-d'œuvre de la politique des princes, avoient d'abord fixées dans les divers états de la chrétienté. Quoiqu'il se fût rendu odieux à ses sujets Anglois, il transmit sa puissance à sa postérité, & le thrône est encore rempli par ses descendans. Rien ne prouve mieux que les fondemens qu'il en avoit jettés étoient fermes & solides, & que tandis qu'il paroissoit ne suivre que sa passion dans tous ses actes de violence, il portoit ses vues sur l'avenir. *Histoire de la maison de Plantagenet, par M. Hume.*

Après la mort de Robert, Guillaume son fils unique que les états avoient déclaré heritier du duché, lui succéda. Guillaume âgé pour lors de neuf ans., se maintint avec le secours de Hanri I,

roi de France, contre ceux qui oserent lui disputer son domaine. Il régnoit paisiblement, lorsque Edouard *le Confesseur*, roi d'Angleterre, vint à mourir sans enfans.

En 1065, l'ambitieux Guillaume aspira à son thrône. Il prétendoit que dans un voyage qu'il fit autrefois dans cette isle, le feu roi avoit dicté en sa faveur un testament que personne ne vit jamais. Mais il avoit une forte armée pour appuyer un si foible droit. Il débarqua en Angleterre au commencement de l'année 1066, avec une armée de soixante mille hommes, choisis parmi une foule de braves guerriers accourus de toutes parts, pour partager avec lui les fruits de la conquête. Au moment où le duc mettoit le pied sur le rivage, il fit un faux pas & tomba; mais il eut la présence d'esprit d'interprêter l'augure à son avantage, en s'écriant qu'il prenoit possession du pays. Un soldat courut aussi-tôt à une cabane voisine, & arracha un peu de chaume qu'il présenta à son général, comme pout l'ensaisiner.

Lorsque toutes les troupes furent débarquées, Guillaume fit brûler ses vaisseaux, & dit à son armée, en lui montrant l'Angleterre : *Voilà votre patrie.*

Les Anglois avoient déféré la couronne à Harold, grand seigneur du pays, qui tint tête à Guillaume. Mais la bataille d'Hastings décida du sort des deux concurrents. On avoit représenté à Harold qu'il agiroit plus sagement, en tirant la guerre en longueur, que de risquer une action décisive; on lui fit observer que la situation désespérée du duc de Normandie exigeoit de ce prince qu'il en vînt à la plus prompte décision, & qu'il confiât toute sa fortune au sort d'une bataille; mais que le roi d'Angleterre dans son propre pays, aimé de ses sujets, pourvu de tous les secours nécessaires, avoit un moyen plus infaillible & moins dangereux de s'assurer la victoire; que le défaut de provisions, la difficulté

des chemins, de fréquentes escarmouches amortiroient cette premiere ardeur, qui rendoit les Normands si terribles; que si enfin on différoit une action générale, les Anglois frappés du danger éminent auquel ils verroient leurs possessions & leur liberté exposées, accourroient de toutes parts au secours de leur monarque, & rendroient son armée invincible. Mais Harold enorgueilli de quelques prospérités passées, & aiguillonné par son courage naturel, voulut risquer tout & perdit tout. Il fut tué au milieu de la bataille avec ses deux freres. Guillaume eut trois chevaux tués sous lui, & remporta une victoire décisive. La principale noblesse d'Angleterre vint offrir la couronne au vainqueur. Quoique ce fût là l'objet de la grande entreprise de Guillaume, ce prince néanmoins parut délibérer sur cette offre. Il désiroit, pour conserver d'abord l'apparence d'une élection d'obtenir un consentement plus exprès & plus formel de sa propre armée & de la nation Angloise; mais un de ses officiers lui ayant avec raison représenté le danger du moindre délai dans une conjoncture si délicate, il accepta la couronne qui lui étoit offerte, & fit faire à Londres la cérémonie de son couronnement.

Paisible possesseur du trône, il établit en Angleterre cette exécution exacte de la justice qui avoit obtenu tant d'éloges à son administration en Normandie. Il chercha à cimenter l'union des Normands & des Anglois par des alliances & des mariages réciproques. Il témoigna des égards & même de l'amitié à tous ceux de ses nouveaux sujets qui approchoient de sa personne. Suivi de toute sa cour, il visitoit les provinces de l'Angleterre; mais au milieu de ces démonstrations de confiance & d'affection dont Guillaume flattoit les Anglois, il avoit soin de placer le pouvoir entre les mains de ses Normands; il donna aux Anglois non-seulement d'autres loix, mais une autre

langue. Il voulut qu'on plaidat en Normand ; & depuis lui tous les actes furent expédiés en cette langue jusqu'à Edouard III. Il désarma la ville de Londres & les autres villes qui lui parurent les plus belliqueuses ; il donna les confiscations faites sur les Anglois à ses meilleurs capitaines, & n'oubliant jamais qu'il ne devoit qu'à ses armes son avénement au trône, il s'appliqua plutôt à gouverner avec l'épée qu'avec le sceptre ; mais on a cité mal-à-propos comme un exemple de sa tyrannie la loi du *couvre-feu*, par laquelle il falloit au son de la cloche éteindre le feu dans chaque maison à huit heures du soir. Cette loi, bien loin d'être tyrannique, n'étoit qu'un ancien réglement de police établi dans toutes les villes du Nord, & qui a été long-temps en usage dans les monasteres. Les maisons étoient bâties en bois & couvertes de chaume ; & la crainte du feu étoit un objet des plus importans de la police générale.

Guillaume avoit laissé à son fils aîné Robert le gouvernement de Normandie ; mais ce prince s'y conduisit avec tant de violence, que les principaux seigneurs du pays passerent en Angleterre, pour en faire des plaintes au roi son pere, & le prier de revenir lui-même rétablir la justice & le bon ordre dans la province. Guillaume repassa la mer, & son fils marcha contre lui. Ce jeune prince réduit à se retirer dans le château de Gerbetoi en Beauvoisis, y fut assiégé vigoureusement par son pere, contre lequel il fit une brave défense. Il y eut sous les murailles de cette place, plusieurs rencontres qui ressembloient plutôt à des combats de chevalerie, qu'à des actions entre des armées ; mais il y en eut une sur-tout remarquable par ses circonstances. Robert se trouva lui-même aux mains avec le roi, que son armure cachoit à ses regards. Tous deux d'une valeur égale, combattirent avec intrépidité, jusqu'à ce que le jeune prince blessa son adversaire au bras, & le renversa de dessus son cheval.

Guillaume appella du secours, son fils le reconnut à la voix. Frappé de l'horreur du crime qu'il avoit commis, de celui plus terrible encore dont il avoit été si prêt de se rendre coupable, il se précipita aux genoux de son pere, implora sa miséricorde, & offrit d'acheter son pardon par tout ce qu'il lui plairoit d'ordonner de son sort. La colere de Guillaume étoit si enflammée, que loin de répondre à cette marque de repentir avec la même tendresse, il donna sa malédiction à Robert, & sortit de son camp sur le cheval de ce prince qui l'aida lui-même à y monter. Le roi leva le siége & marcha avec son armée en Normandie, où les bons offices de la reine & de leurs amis communs acheverent une réconciliation que Robert avoit déja préparée par son action généreuse & ses remords sur ses fautes passées. Guillaume l'emmena avec lui en Angleterre, où il lui confia le commandement de ses troupes. *Histoire de la maison de Plantagenet.*

Guillaume fit la gloire & la sûreté de l'Angleterre par ses armes & par ses loix. Devenu valétudinaire & d'un embonpoint excessif sur la fin de ses jours, il quitta l'Angleterre pour aller faire diette à Rouen. Une autre incommodité l'obligeoit de garder le lit quelques jours; Philippe roi de France l'apprit & demanda en badinant: „ Quand „ donc ce gros homme relevera-t-il de ses couches?„ Cette raillerie parvint aux oreilles de Guillaume, qui piqué du mot, envoya dire au roi avec son jurement ordinaire: « Par la résurrection & par la „ splendeur de Dieu, quand je serai accouché, „ j'irai faire mes relevailles à Sainte Génevieve „ de Paris, & j'offrirai cent mille lances au lieu „ de cierges. „ L'effet suivit de près la menace: il entra dans le Vexin François, y mit tout à feu & à sang, assiegea Mante, prit cette ville & la réduisit en cendres. Cette action violente termina sa vie & ses projets; une fievre le fit retourner sur ses pas; en chemin son cheval s'abbatit sous lui,

& la contusion qu'il en reçut rendit son mal incurable. On le vit alors pleurer le sang qu'il avoit fait répandre pendant son regne, & chercher à réparer par des legs pieux les excès de sa derniere expédition sur les terres de France.

Ce prince n'eut pas plutôt les yeux fermés, que tous les seigneurs de sa cour disparurent; ses officiers ne penserent qu'à piller son palais. Guillaume, archevêque de Rouen, & Herloin de Couteville furent les seuls qui s'occuperent du soin de sa sépulture. Comme le convoi approchoit de l'Eglise de saint Etienne de Caën qu'il avoit fait bâtir & où il devoit être enterré, un bourgeois de la ville arrêta le cerceuil en criant *haro*. « La place, ajouta-„ t-il, où vous vous disposez d'enterrer ce corps, „ m'appartient. Le roi n'étant encore que duc, l'a „ enlevée à mon pere Artur par violence, pour y „ construire ce monastere. C'est pourquoi je la re-„ clame, & je m'oppose à ce que l'usurpateur y „ soit inhumé. „ On vérifia le fait, & on donna soixante sols à Ascelin pour le lieu de la sépulture, avec promesse de le dédommager du reste de la terre usurpée à son pere.

On observera ici que ce cri de *haro* sert en Normandie pour implorer dans l'oppression le secours du prince & de la justice, comme anciennement à Rome le *Porrò quirites*. On a dit que ce mot étoit composé de *ha* & de *rollo*, qui est le nom d'un ancien duc de Normandie, qui vivoit dans le neuvieme siecle, & qui par son exacte & févere justice, s'étoit rendu recommandable à la postérité. Mais *haro* signifioit *cri* & *clameur* longtemps avant la naissance du duc Rollo, & il y a plus lieu de croire que ce mot *haro* vient de *haren*, ancien verbe teutonique qui signifie *crier*, *appeller*, & qui étoit fort en usage chez les Francs.

GUILLAUME DE NASSAU,

Prince d'Orange, roi d'Angleterre, né à la Haye en 1650, élu Stathouder en Hollande en 1672, mort le 16 mars 1702.

Ce prince nourrissoit sous le flegme Hollandois une ardeur d'ambition & de gloire, qui éclata toujours depuis dans sa conduite, sans s'échapper jamais dans ses discours. Son humeur étoit froide & sévere, son génie actif & perçant : son courage, qui ne se rebutoit jamais, fit supporter à son corps foible & languissant, des fatigues au-dessus de ses forces. Il étoit valeureux sans ostentation, ambitieux, mais ennemi du faste, né avec une opiniâtreté flegmatique faite pour combattre l'adversité, aimant les affaires & la guerre, ne connoissant ni les plaisirs attachés à la grandeur, ni ceux de l'humanité; enfin presque tout l'opposé de Louis XIV. Guillaume laissa la réputation d'un grand politique, quoiqu'il n'eût point été populaire ; & d'un général à craindre, quoiqu'il eût perdu beaucoup de batailles. Toujours mesuré dans sa conduite, & jamais vif que dans un jour de combat, il ne régna paisiblement en Angleterre, que parce qu'il ne voulut pas y être absolu. On l'appelloit le stathouder des Anglois, & le Roi des Hollandois. Il savoit toutes les langues de l'Europe, & n'en parloit aucune avec agrément, ayant beaucoup plus de réflexion dans l'esprit que d'imagination. Il affectoit de fuir les éloges & les flatteries, peut-être parce que Louis XIV sembloit trop les aimer. Sa gloire fut d'un autre genre que celle du monarque François. Ceux qui estiment plus l'avantage d'avoir acquis un royaume sans aucun droit de la nature, de s'y

être maintenu sans être aimé, d'avoir gouverné souverainement la Hollande sans la subjuguer, d'avoir été l'ame & le chef de la moitié de l'Europe, d'avoir eu les ressources d'un général & la valeur d'un soldat, de n'avoir jamais persécuté personne pour la religion, d'avoir méprisé toutes les superstitions des hommes, d'avoir été simple & modeste dans ses mœurs, ceux-là sans doute donneront le nom de *grand* à Guillaume plutôt qu'à Louis. Ceux qui sont plus touchés des plaisirs d'une cour brillante, de la magnificence, de la protection donnée aux arts, du zéle pour le bien public, de la passion pour la gloire, du talent de régner, qui sont plus frappés de cette hauteur avec laquelle des ministres & des généraux ont ajouté des provinces à la France, sur un ordre de leur Roi, qui s'étonnent davantage d'avoir vu un seul état resister à tant de puissances; ceux qui estiment plus un Roi de France qui fait donner l'Espagne à son petit-fils, qu'un gendre qui détrône son beau-pere; enfin ceux qui admirent davantage le protecteur que le persécuteur du Roi Jacques, ceux-là doneront à Louis XIV la préférence. *Essai sur l'histoire générale par M. de Voltaire.*

La France & l'Angleterre avoient en 1672 déclaré la guerre à la Hollande, & cette république, pressée de tous côtés par les armées Françoises, craignoit pour sa liberté. Le prince d'Orange, âgé pour lors de vingt-deux ans, profita habilement de la crainte des Hollandois, pour se faire restituer l'autorité que ses ancêtres avoient possédée. Il fut élu Stathouder, & déclaré général des armées Hollandoises. Le Duc de Buckingham instruit des vues, & chargé des intérêts du Roi d'Angleterre Charles II, voulut porter le nouveau Stathouder à faire des sacrifices contraires au bien des Provinces-Unies. Pour l'y déterminer, il lui fit observer que la république étoit perdue sans ressource. "Je vois bien, dit le prince, qu'elle

„ est en grand danger ; mais je sais un moyen „ assuré de ne pas survivre à sa perte, c'est de „ mourir dans le dernier retranchement. „ *Mém. de Burnet.*

Le Stathouder, au milieu des malheurs qui accabloient sa patrie, eut assez de courage & de fermeté pour former le projet d'une guerre offensive contre la France. Ses premieres vues se porterent sur Charleroi. Il étoit en marche pour l'exécution de cette entreprise, que personne n'avoit soupçonnée, lorsqu'un colonel trop curieux osa lui faire des questions. “ Mais, lui „ dit le prince d'Orange, si vous connoissiez „ mes desseins, ne les communiqueriez-vous à „ personne ? *Non assurément*, répondit le colonel. „ Le ciel, repliqua ce prince, m'a aussi accordé „ le don de savoir garder un secret. „ *Hist. de Guillaume III.*

Le prince d'Orange fut obligé de lever le siege de Charleroi. Quelques années après en 1677, il attaqua pour la seconde fois cette place, & en leva pour la seconde fois le siege. Un seigneur Anglois disoit à cette occasion : “ Le prince d'O„ range peut se vanter d'une chose ; c'est qu'il „ n'y a point de général qui, à son âge, ait levé „ plus de sieges & perdu plus de batailles que „ lui. „ *Lettres choisies de Bayle.*

On disoit de ce prince qu'avec de grandes armées, il faisoit admirablement la petite guerre, comme Turenne faisoit supérieurement la grande avec de petites armées. *Mémoires de Trevoux.*

Un premier traité pour parvenir à la paix de Nimégue de 1678 venoit d'être signé avec la Hollande, le 10 Août de la même année. Le prince d'Orange qui feignit, dit-on, de l'ignorer, fondit sur le maréchal de Luxembourg tranquille dans son quartier à saint Denis près Mons. Il engagea un combat long, sanglant & opiniâtre, qui ne produisit d'autre fruit que la mort de deux mille Hollandois & d'autant de François. On ajoute

qu'un officier témoignant sa surprise d'une pareille attaque faite contre toutes les loix de la guerre, le prince d'Orange lui répondit *qu'il n'avoit pu se refuser cette derniere leçon de son métier.*

Un prince si prodigue du sang humain devoit être moins scrupuleux à seconder les Anglois dans leur révolte contre leur légitime Roi Jacques II. Le prince d'Orange avoit épousé la fille de ce monarque, & ce fut pour ce Stathouder un moyen de plus pour parvenir à mettre sur sa tête la couronne d'Angleterre. Le prince d'Orange qui n'étoit qu'un particulier illustre qui jouissoit à peine de cent mille florins de rente, sut se procurer une flotte & une armée considérable, & conduisit son entreprise avec une si profonde politique & tant de bravoure, qu'il se vit en peu de temps élevé sur le thrône de son beau-pere réfugié en France. Pour mieux s'assurer ce trône, il s'appliqua à seconder les efforts de ses alliés contre la France qui vouloit le rétablissement du Roi détrôné. Mais si ses armes n'eurent pas au dehors tout le succès qu'il pouvoit desirer, la fortune l'accompagna toujours dans sa principale entreprise, & l'Angleterre entiere le reconnut en 1689 pour son Roi, sous le nom de Guillaume III. L'Irlande tenoit encore pour Jacques. Guillaume ayant pris les mesures convenables pour empêcher que rien ne remuât en Angleterre pendant son absence, passa en Irlande. Le lendemain de son débarquement, il assista au service divin. Le docteur Rouse, qui prêchoit devant lui, prit pour son texte ces paroles de l'épître aux Hébreux : *par la foi ils ont subjugué les royaumes.* Au sortir de l'église, le Roi dit : " Mon chapelain a ,, fort bien ouvert la campagne. ,, *Continuation de l'histoire d'Angleterre de Rapin Toyras.*

Les lieutenans de Guillaume l'exhorterent à son arrivée en Irlande à prendre quelque soin de sa conservation. Il les écouta paisiblement & se

contenta de leur répondre : “ Je ne suis pas venu
„ en Irlande pour laisser croître l'herbe sous mes
„ pieds ; & un royaume où le fourrage est aussi
„ bon & aussi abondant qu'en Flandres, vaut
„ bien la peine qu'on se batte pour le conquérir. „

En effet, peu de temps après il attaqua sur les rives de la Boyne les partisans de Jacques II. Dans la chaleur du combat, Henri Hubdart qui étoit auprès de Guillaume, entendant un boulet de canon siffler autour de ses oreilles, il plia & serra les épaules comme un homme qui n'étoit pas à son aise. Le Roi en sourit ; &, donnant un petit coup sur l'épaule de ce gentilhomme : *Courage, monsieur le chevalier*, lui dit-il, *je vous crois à l'épreuve du canon.*

Les partisans de Jacques ayant remarqué durant la bataille l'endroit où étoit Guillaume, traînerent vis-à-vis de lui deux pieces de campagne, & le blesserent à l'épaule d'un boulet de six livres. Ce coup effraya tous ceux qui étoient auprès du prince ; lui seul n'en parut point ému. *Il ne falloit pas que le coup fût tiré de plus près*, dit-il froidement. Il se fit ensuite panser à la tête de ses troupes, & demeura à cheval jusqu'à ce qu'il eût gagné la bataille.

Après l'action, on demanda à quelques Irlandois qui avoient été battus & fait prisonniers sous les drapeaux de Jacques, s'ils étoient encore tentés d'en venir aux mains. “ Changeons
„ de Roi, répondirent-ils : nous vous livrons de-
„ main bataille, & nous sommes assurés de
„ vous battre. „ *Continuation de l'histoire d'Angleterre.*

Guillaume, quelque temps après la bataille de la Boyne, quitta l'Irlande & laissa le soin d'achever de la soumettre au jeune Marlborough, en disant :
„ Qu'il n'avoit jamais vu personne qui eût moins
„ d'expérience & plus de talent pour commander
„ une armée.

Guillaume tint long-temps la campagne contre

Louis XIV. Il fut battu bien des fois, mais jamais défait. Ses retraites valoient des victoires. Il prit Namur en 1695, & ce fut l'action la plus éclatante de ce prince. Louis XIV l'ayant reconnu Roi d'Angleterre, la paix fut rendue à l'Europe par le traité de Riswick, en 1697.

Le testament de Charles II, Roi d'Espagne, en faveur des Bourbons, ralluma la guerre. Guillaume conservant toujours une ame active & courageuse dans un corps débile & presque sans forces, remua toute l'Europe pour susciter de nouveaux ennemis à Louis XIV, & il alloit lui-même se mettre à la tête des armées des puissances alliées, lorsque la mort qui succéda à ses infirmités le surprit au milieu de ses plus vastes projets.

GUISE, (FRANÇOIS DE LORRAINE, DUC DE)

né au château de Bar en 1519, tué d'un coup de pistolet en 1563 par Poltrot de Meré, gentilhomme huguenot.

FRANÇOIS de Guise se montra le plus grand capitaine de son siecle, & prouva que le bonheur ou le malheur des peuples dépend souvent d'un seul homme. L'ame du parti opposé aux protestans, & vainqueur par-tout où il s'étoit trouvé, il devint l'idole des catholiques, le maître de la cour sous Henri II & François II, & fut en tous sens le premier homme de l'état. Il étoit d'un caractere vif & bouillant ; mais si l'impétuosité de son caractere lui faisoit commettre quelques fautes envers ses officiers, la réparation en étoit prompte, & l'offensé n'eut jamais qu'à se louer de la générosité de ce prince.

Il fut surnommé le *Balafré*, à cause d'une blessure qu'il reçut au siege de Boulogne en 1545. Ce surnom fut aussi donné à Henri de Lorraine, son fils aîné. Comme François s'efforçoit de repousser les Anglois qui assiégeoient Boulogne, il fut frappé entre le nez & l'œil droit d'une lance qui s'étant rompue par la violence du coup, lui laissa dans la plaie tout le fer avec un tronçon de bois. Ce qui paroîtra prodigieux, c'est qu'un coup si violent ne lui fit pas perdre les arçons, & qu'il eut la force de revenir au camp à cheval. Il y entra dans un état à faire horreur; ses armes, ses habits & son visage étoient couverts de sang. La profondeur & la largeur de la plaie effrayerent les chirurgiens qui le panserent; plusieurs d'entr'eux ne voulurent point toucher à la plaie, disant qu'il étoit inutile de faire souffrir un homme qui n'avoit pas deux heures à vivre. Ambroise Paré, premier chirurgien du Roi, arriva avec ordre de tout risquer pour sauver la vie du prince. Ce chirurgien voyant que le tronçon de la lance étoit entré de telle sorte dans la tête, qu'on ne pouvoit le saisir avec les mains, prend des tenailles de maréchal, & en présence d'une foule d'officiers, il demande au blessé s'il consentoit qu'il risquât l'opération, & qu'on lui mît le pied sur le visage, pour arracher le tronçon de la lance. *Je consens à tout*, répondit le prince, *travaillez*. Cette maniere de panser une blessure fit frémir tous les spectateurs; Guise seul parut tranquille, jusqu'à ce que les tenailles tirant le bois avec force, il s'écria : *ha mon Dieu !* Cette exclamation fut le seul témoignage de la douleur qu'il donna pendant toute la durée de l'opération. Malgré l'heureux succès de Paré, les chirurgiens désespérerent long-temps de la vie de Guise; cependant il guérit si parfaitement, qu'il ne lui resta qu'une très-légere cicatrice. *Vies des hommes illustres*.

Le duc de Guise arrêta les conquêtes de Charles-

Quint, lui fit lever le siege de Metz le premier Janvier 1553. Lors de ce siege, il avoit reçu une lettre de Louis Damila, général de la cavalerie Espagnole, qui lui demandoit un de ses esclaves sauvé dans la ville avec un cheval de prix qu'il avoit dérobé. Guise renvoya le cheval, après l'avoir payé à celui chez qui il se trouvoit. Mais pour ce qui étoit de l'esclave, il répondit qu'il n'avoit garde de renvoyer dans les fers un homme devenu libre en mettant les pieds sur les terres de France, ni de violer un des plus glorieux privileges de ce royaume, qui consiste à rendre la liberté à tous ceux qui la viennent chercher.

Tous les officiers qui combattoient sous le duc de Guise lui rendoient cette justice, que personne de son rang ne connoissoit mieux les régles de l'honneur & ne savoit mieux réparer une offense. Brantôme en a rapporté ce trait. Lors de la bataille de Rentie, en 1554, où il fit des prodiges de valeur, Saint-Fal, un de ses lieutenants s'avançoit avec trop de précipitation. Le duc courut à lui, & par un mouvement de colere lui donna un coup d'épée sur le casque, en lui criant de s'arrêter. La bataille finie, on l'assura que Saint-Fal blessé du traitement qu'il avoit reçu, vouloit le quitter. « Monsieur de Saint Fal, lui „ dit le duc dans la tente même du Roi & en pré- „ sence de tous les officiers, vous vous tenez „ offensé du coup que je vous ai donné, parce „ que vous avanciez trop. Mais il vaut bien mieux „ que je vous l'aie donné pour vous arrêter dans „ un combat où vous alliez avec trop d'ardeur, „ que si je vous l'eusse donné pour vous faire „ avancer, en blâmant votre lâcheté. Je pense, „ qu'à le bien prendre, ce coup est plus glorieux „ qu'humiliant pour vous; & je prends pour „ juges Messieurs les capitaines qui sont présens. „ C'est pourquoi soyons amis comme auparavant. „ Ce qui fut fait, dit Brantôme.

En 1558, le connétable Anne de Montmorenci ayant été fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin, François duc de Guise fut mis à la tête de l'armée Françoise. Un jour que ce général visitoit son camp, le baron de Lunebourg, un des principaux chefs des Reitres, trouva mauvais qu'il voulût examiner sa troupe, & s'emporta jusqu'à lui présenter le bout de son pistolet. Le duc de Guise tire froidement son épée, éloigne le pistolet & le fait tomber. Montpezat, lieutenant des gardes de ce prince, choqué de l'insolence de l'officier Allemand, alloit lui ôter la vie, lorsque Guise lui cria : « Arrêtez, Montpezat, vous ne „ savez pas mieux tuer un homme que moi ; „ & „ se tournant vers l'emporté Lunebourg : « Je te „ pardonne, lui dit-il, l'injure que tu m'as faite ; „ il n'a tenu qu'à moi de m'en venger. Mais pour „ celle que tu as faite au Roi, dont je représente „ ici la personne, c'est à lui d'en faire la justice „ qu'il lui plaira. „ Aussi-tôt il l'envoya en prison & acheva de visiter le camp, sans que les Reitres osassent murmurer, quoiqu'ils fussent naturellement séditieux. *Histoire de François duc de Guise.*

Le Calvinistes mécontens de voir sous le regne de François II toute l'autorité entre les mains des princes Lorrains, leurs ennemis avoient projetté en 1560 de les faire périr. C'étoit le but de la conspiration d'Amboise, dont le prétexte étoit la religion. Cette conspiration fut découverte, & ne servit qu'à augmenter le crédit de ceux qu'on vouloit perdre. Le parlement donna au duc de Guise le titre de *conservateur de la patrie.* On se saisit de la plus grande partie des conjurés ; le capitaine Mazeres, homme violent & hardi, qui s'étoit chargé de poignarder le chef de la maison proscrite, fut pris armé d'une fort longue épée. „ Je m'étonne, lui dit le duc de Guise, que vous, „ qui avez montré du talent & qui avez acquis „ de l'expérience à la guerre, vous ayez préféré „ une arme embarrassante, & qui peut être aisé-

„ ment saisie, à une arme courte qui se manie „ aisément. Monsieur, lui répondit le capitaine, „ je savois fort bien ce que vous m'en dites, & „ l'avois fort en moi considéré plus de quatre fois; „ mais, pour en parler au vrai, quand je consi- „ dérois votre brave vaillance & furieuse présence, „ je perdois aussi-tôt le courage de vous attaquer „ de près & pour ce, je me résolus d'avoir „ affaire avec vous de loin; que si au lieu de cette „ épée, j'eusse pu apporter une pique, je l'eusse „ fait; tant l'image de votre personne se montroit „ à moi terrible & formidable, & me faisoit de „ peur. *Brantôme.* „

Le duc de Guise fut déclaré lieutenant du royaume, & son autorité étoit telle qu'il recevoit assis & couvert Antoine roi de Navarre, qui se tenoit debout & tête nue. Le connétable Anne de Montmorenci lui écrivoit, *monseigneur*, & *votre très-humble & très-obéissant serviteur*: & M. de Guise lui écrivoit *monsieur le connétable*, & au bas, *votre bien bon ami.*

Après la mort de François II, cette autorité baissa, mais sans être entiérement abbatue. Ce fut alors que se formerent les factions des Condés & des Guises. Du côté de ceux-ci étoient le connétable de Montmorenci, & le maréchal de Saint André; de l'autre étoient les protestans & les Colignis. Le duc de Guise poursuivoit par-tout les armes à la main les Protestans. Passant auprès de Vassi sur les frontieres de la Champagne, il trouva des Calvinistes qui chantoient les pseaumes de Marot dans une grange. Ses domestiques les insulterent. On en vint aux mains, & le plus grand nombre de ces malheureux fut tué ou blessé. Cette barbarie, appellée par les Protestans le *massacre de Vassi*, alluma la guerre civile dans tout le royaume. Le duc de Guise prit sur les Protestans Rouen, Bourges, & donna la bataille de Dreux en 1562. Cette journée fut unique par la prise [illegible]s généraux des deux armées,

le prince de Condé & le connétable. Ce fut le duc de Guise qui gagna la bataille, quoiqu'il n'eût pas de commandement. On a remarqué comme une chose singuliere que François, duc de Guise, général de plusieurs armées, & deux fois lieutenant général du royaume, ce qui lui donnoit le commandement sur le connétable même, n'avoit d'autre grade militaire que celui de capitaine des gendarmes, & étoit obligé d'obéir aux maréchaux de camp même. Il est vrai que personne n'entreprit jamais de lui donner des ordres, & qu'il fut toujours, pour ainsi dire, le général de ses généraux. Le prince de Condé & le duc de Guise coucherent dans le même lit le soir de la bataille, & le lendemain matin le prince de Condé raconta qu'il n'avoit pu fermer l'œil, & que le duc de Guise avoit dormi à côté de lui aussi profondément que s'ils avoient été les meilleurs amis du monde. *Abrégé chronologique de l'histoire de France.*

On avoit averti le duc de Guise qu'un Gentilhomme Huguenot étoit venu dans son camp à dessein de le tuer, il le fit arrêter. Ce Protestant lui avoüa sa résolution. *Est-ce à cause de quelque déplaisir que tu aies reçu de moi?* « Non, lui répondit le Protestant, c'est parce que vous êtes le plus grand ennemi de ma religion. . . . . *Si ta religion te porte à m'assassiner, la mienne veut que je te pardonne*; & il le renvoya. Il ne manqueroit à cette réponse, pour être sublime, que d'être dans la bouche d'un prince qui ne fût point l'auteur du massacre de Vassi, & de toutes les guerres civiles qui désoloient la France.

Le duc de Guise avoit une intrépidité qui l'accompagnoit même dans les accidents où sa personne étoit intéressée. On lui montra un jour un homme qui s'étoit vanté de le tuer; il le fit venir, le regarda entre deux yeux, & lui trouvant un air embarrassé & timide: « Cet homme là, dit-il en ployant les épaules, ne me tuera jamais, ce n'est pas la peine de l'arrêter. »

Ce fut cette sécurité qui à la fin lui coûta la vie. Après sa victoire de Dreux, il étoit allé en 1503 faire le siege d'Orléans, le centre de la faction Protestante. Poltrot de Meré, qui se croyoit un *Aod* envoyé de Dieu pour tuer un chef Philistin, se rendit à l'armée du duc de Guise; mais pour mieux cacher son dessein, il alla trouver un ami du duc qu'il connoissoit, & lui dit que renonçant à l'erreur de sa croyance, il venoit combattre sous les ordres du défenseur de la religion Catholique; Guise le reçut avec son affabilité ordinaire, & ayant égard au peu de fortune de ce jeune homme, il lui fit marquer un logis & lui donna sa table. Polrrot feignit autant de reconnoissance qu'il auroit dû en avoir; il ne quitta pas la personne du duc, & dans une occasion il combattit avec tant de valeur, que ce prince, ami zélé pour les braves gens, augmenta ses bontés pour Poltrot, & le voyoit avec plaisir à ses côtés. Ce monstre ne cherchoit cependant que l'instant de lui ôter la vie; mais jusques-là Guise avoit été si bien accompagné qu'il n'avoit osé l'entreprendre. L'arrivée de la duchesse de Guise au camp lui donna le moyen d'exécuter son affreux dessein. On vint avertir le duc, qui devoit ce soir là coucher hors de son quartier. Il entreprit malheureusement le chemin sur la brune, accompagné de deux ou trois personnes seulement. Poltrot s'y trouva, tout-à-coup on lui vit prendre le galop. Quelqu'un lui ayant demandé où il alloit: *Je vais*, dit-il, *avertir la duchesse de l'arrivée de M. le duc de Guise*; mais s'arrêtant à quelque distance, il se cacha derriere une haie, & malgré l'obscurité, ayant reconnu le duc à une plume blanche qu'il portoit, il lui tira un coup de pistolet & le tua. Le meurtre de cet homme célebre fut le premier que le fanatisme fit commettre. *Vies des hommes illustres.*

GUSTAVE-ADOLPHE,

surnommé le Grand *roi de Suède. Il naquit à Stockolm en* 1594, *&* *succéda à Charles, son pere, au trône de Suède en* 1611. *Il fut nommé* Gustave, *en mémoire de son ayeul paternel*, Gustave-Vasa, *&* Adolphe, *à cause de son ayeul maternel. Ce prince fut tué à la bataille de Lutzen qu'il gagna sur les Impériaux le* 16 *novembre* 1632 *à* 38 *ans.*

Gustave fut un roi bienfaisant, juste affable, généreux, connoissant ses devoirs & en remplissant toute l'étendue. Il donna de bonnes loix à son peuple & les fit exécuter; il corrigea beaucoup d'abus dans la forme du gouvernement; il anima, il éclaira l'industrie de ses sujets; il accueillit le mérite & les talens utiles; il cultiva & honora les belles-lettres, les sciences, & les arts. L'étude de l'histoire, de la tactique & de l'art militaire, formoit son plus cher amusement; il se plaisoit sur-tout à méditer le *Traité du droit de la Guerre & de la paix de Grotius*: ce prince étoit éloquent, aimoit à haranguer, & parloit avec facilité plusieurs langues. Qui mieux que lui eut le talent de commander & de se faire obéir, de s'attacher ses officiers & ses troupes, d'encourager une armée, de présider à tous les mouvemens de ce grand corps, d'en être l'ame & le chef! Il apprécioit le caractere, les vices & les talens de ses ennemis; il étudioit les intérêts & les projets de ses alliés. Ce coup d'œil du génie lui donnoit un ascendant auquel rien ne pouvoit résister. Personne

sonne n'eut dans un plus haut degré la science des hommes & l'art de les employer. La gloire étoit sa passion dominante, & c'étoit dans les combats qu'il la cherchoit avec une ivresse de courage & une témérité blâmable sans doute dans un général & dans un Roi. Il avoit le corps couvert de blessures, comme un soldat exposé à tout le feu de l'action; c'est qu'il étoit soldat lui-même, & il en prenoit le nom. Ses campagnes & ses victoires le placent au rang des plus fameux guerriers. On nous représente ce héros ayant une physionomie majestueuse & martiale, de grands traits sans être durs, un air riant & familier. Il étoit d'une taille moyenne, mais d'une grosseur prodigieuse; il étoit cependant très-vif & très-agile. Il aimoit à railler, & il avoit ce malheureux talent. On lui a reproché de se livrer trop à son penchant pour les femmes, de se mettre facilement en colere, & de sacrifier au défaut de son temps & de son pays pour le vin, sans en avoir pourtant la passion. Lorsque son corps fut ouvert, on lui trouva un cœur beaucoup plus grand qu'il ne devoit l'être suivant les loix de la nature. *Hist. de Christine, par M. Lacombe.*

Gustave étoit bouillant, impétueux, fort dur & néanmoins équitable. Un jour que son armée défiloit devant lui, il s'emporta beaucoup contre le Colonel Scaton, qui voulant s'excuser reçut de la main de Gustave un violent soufflet. Le châtiment étoit cruel & d'autant plus déshonorant, que, quoique l'outrage fût public, il n'y avoit nul moyen d'en tirer vengeance: aussi Scaton cruellement humilié, demanda sur le champ son congé, qui lui fut accordé, & il se retira. Gustave, de retour dans son palais, songea de sang froid à ce qui s'étoit passé, & il sentit qu'il avoit fort mal à propos déshonoré un homme utile. Il fit aussitôt appeller Scaton; on ne le trouva point, & on vint annoncer à Gustave que ce colonel partoit pour le Dannemarck, où sans doute il alloit demander du service. Gustave au même instant sort du palais, monte

à cheval, & ſuivi ſeulement de quelques domeſtiques, il vole vers la frontiere qui ſépare la Suede du Dannemarck. A peine il y eſt arrivé qu'il voit venir Scaton ; Guſtave va à lui : " Colonel, lui „ dit-il, vous êtes outragé, & c'eſt moi qui vous » ai fait injure, j'en ſuis fâché ; car je vous eſtime : je ſuis venu ici pour vous donner ſatisfaction : je ſuis hors des terres de ma domination ; ainſi Scaton & Guſtave ſont égaux ; voici » deux piſtolets & deux épées ; vengez-vous ſi vous » le pouvéz. » Scaton pénétré de ce trait de généroſité, ſe jetta aux pieds de Guſtave, le remercia mille fois de la ſatisfaction qu'il daignoit lui donner, & le conjura de le laiſſer mourir à ſon ſervice. Guſtave l'embraſſa, & ils s'en retournerent l'un & l'autre à Stockholm, où Guſtave lui-même raconta en préſence de tous ſes courtiſans ce qui s'étoit paſſé entre Scaton & lui. *Papiers Anglois de 1766.*

Guſtave ſe reprochoit quelquefois la violence de ſon caractere & ſembloit demander indugence pour ce défaut en diſant : " Puiſque je ſupporte » patiemment les travers de ceux auxquels je commande, ils doivent auſſi excuſer la promptitude » & la vivacité de mon tempérament. „

Ce Prince, à l'exemple de Scipion, ſe livroit à l'étude & aux arts au milieu de ſes travaux militaires. Il diſoit en badinant : " Qu'il vouloit montrer à Grotius la différence qu'il y a entre la » théorie & la pratique, & combien il eſt aiſé de » donner des préceptes, & difficile de les mettre » à exécution. „

Dans la guerre qu'il eut contre la Pologne, il fit le ſiége de Riga. Comme il s'expoſoit beaucoup pendant ce ſiége, on lui fit des repréſentations à ce ſujet. " Les Rois, répondit-il en riant, » ne meurent gueres dans les combats ni dans les » ſiéges. „ Il s'empara de cette ville.

En moins d'un an, Guſtave conquit la plus grande patie de l'Allemagne, & renverſa tout

ce qui s'opposa à ses armes. Dans le temps qu'il assiégeoit Ingolstat, son cheval fut tué d'un coup de canon. Un officier étant accouru pour le relever, il lui dit froidement : Je l'ai échappé belle ; » mais apparemment la poire n'est pas encore » mûre. „

Ce même Prince, revenant un jour d'une attaque où il avoit été exposé cinq heures de suite à un feu terrible, le Maréchal de Gassion lui dit que “ les François verroient avec déplaisir leur » souverain courir d'aussi grands risques. „ *Les Rois de France*, répondit Gustave, *sont de grands Monarques : & moi, je suis un soldat de fortune.*

Dans une autre occasion, son chancelier le suppliant de hasarder moins sa vie, le Roi lui dit avec une sorte d'impatience : “ Vous êtes tou» jours trop froid dans les affaires, & vous m'ar» rêtez dans ma course. „ *Il est vrai*, *Sire*, repliqua le chancelier, *je suis froid ; mais si je ne jettois quelquefois de ma glace dans votre feu, vous seriez déjà consumé.*

Gustave, au milieu de ses succès, veilloit sans relâche au maintien de la discipline militaire. Comme il pensoit avec raison que les combats particuliers en étoient la ruine, il prononça la peine de mort contre tous ceux qui se battroient en duel. Quelque temps après que cette loi eût été portée, deux officiers supérieurs, qui avoient eu quelque démêlé ensemble, demanderent au Roi la permission de vuider leur querelle l'épée à la main. Gustave fut d'abord indigné de la proposition. Il y consentit néanmoins ; mais il ajouta qu'il vouloit être lui-même témoin du combat, dont il assigna l'heure & le lieu. Il s'y rendit avec un corps d'infanterie qui environna les deux champions ; ensuite il appella le bourreau de l'armée, & lui dit : “ Mon ami, dans l'instant » qu'il y en aura un de tué, coupe devant moi, » la tête à l'autre. “ A ces mots, les deux Généraux resterent quelque temps immobiles ; puis ils

se jetterent aux pieds du Roi, lui demandant pardon, & se jurerent l'un à l'autre une éternelle amitié. Depuis ce moment, on n'entendit plus parler de duels dans les armées Suédoises. *Hist. de Gustave Adolphe, par Harte.*

Ce Prince, dont la réputation s'étoit répandue dans toute l'Europe, après avoir gagné la fameuse bataille de Léipsic contre Tilli, & celle du Lech contre le même Général, fut enfin tué à celle de Lutzen. Gustave y fut d'abord blessé d'un coup de mousquet qui lui cassa le bras. On s'écria *le Roi est blessé.* Il se fit violence, & prenant un visage serein, il dit : *Ce n'est rien, suivez-moi & chargez.* En même-temps il se pencha vers le Prince de Saxe-Lawenbourg, & lui dit tout bas : *Mon cousin, j'en ai autant qu'il m'en faut, & je souffre une extrême douleur; tâchez de me tirer d'ici.* Au même instant une balle lui traversa les reins entre les deux épaules, & il tomba de cheval en prononçant ces mots : *Mon Dieu, mon Dieu!* Il reçut encore d'autres coups, & se trouva confondu parmi une foule de morts & de mourans. *Hist. de Gustave Adolphe par D. M. professeur.*

On a dit du grand Gustave qu'il étoit mort l'épée à la main, le commandement à la bouche, & la victoire dans l'imagination.

Ce Prince répétoit souvent qu'il n'y avoit point d'hommes plus heureux que ceux qui mouroient en faisant leur métier. Il eut cet avantage. Il laissa en mourant pour sa seule & unique héritiere une fille âgée de cinq ans; ce fut la célebre Christine. Marie-Eléonore de Brandebourg, épouse de Gustave, étant grosse de cet enfant, on se flattoit que ce seroit un Prince. Les circonstances de l'accouchement prolongerent cette erreur. La Princesse Catherine se chargea la premiere d'annoncer au Roi son frere ce qui en étoit. Ce Prince ne témoigna aucune surprise, ni aucune tristesse; il dit tranquillement : « Remercions Dieu, ma sœur; » j'espere que cette fille me vaudra bien un garçon :

» je prie le ciel qu'il me la conserve, puisqu'il » me l'a donnée. » Il ajouta en riant : » Cette fille » sera habile, car elle nous a tous trompés. »

Gustave promenoit avec lui sa fille dans ses voyages. Cet enfant n'avoit pas encore deux ans qu'il la conduisit à Calmar. Le gouverneur de la place hésitoit de faire à l'arrivée de sa Majesté les salves accoutumées de la garnison & des canons de la forteresse, parce que l'on craignoit d'effrayer la jeune Christine. Gustave fit dire qu'on pouvoit tirer; *elle est*, ajouta-t-il, *fille d'un soldat, il faut qu'elle s'accoutume au bruit de l'artillerie.* Voyez Christine.

Les alliés de Gustave pleurerent sa mort. Mais la joie indécente de ses ennemis & principalement des Espagnols, ne jetta pas moins d'éclat sur les cendres de ce héros. Philippe IV eut même la foiblesse d'assister à une tragedie, ou plutôt à une farce burlesque, intitulée *La mort du Roi de Suéde*, dont la représentation dura douze jours.

HANDEL, (GEORGE-FREDERIC)

Musicien, né à Hall dans le cercle de la haute Saxe, le 24 *février* 1684, *mort à Londres au mois d'avril* 1759. *Il a composé des Opéra, des Oratorio, des Sonates.*

LA musique de Handel est noble, expressive, pleine d'armonie & d'images. Ce maître, si supérieur pour la composition, possédoit encore le talent de jouer de plusieurs instrumens dans une rare perfection. L'estime qu'il avoit pour son art, & un sentiment trop profond de sa propre supériorité, lui inspiroit une sorte de fierté dont il

ne sut pas réprimer les mouvemens; mais cette fierté fut toujours franche & uniforme. Il n'étoit pas tour à tour tyran & esclave, frondeur dans un lieu & flatteur dans un autre; il n'assujettit jamais ses talens aux caprices de ces protecteurs à la mode, de ces pedans du beau monde, qui croient qu'on achete le don de sentir les arts, & qui glacent le génie en prétendant régler son essor. Handel conserva sa liberté dans un état où d'autres se seroient énorgueillis de la dépendance. Il fut généreux même dans la pauvreté, & il n'oublia pas ses anciens amis quand il fut dans l'opulence. *Mémoire sur Handel insérés dans le journal étranger* 1760.

Handel composa son premier opéra intitulé *Almeria*, à l'âge de quinze ans. Cet opéra eut le plus grand succès, & fut joué trente jours de suite sur le théâtre de Hambourg dont il avoit la direction. Dans moins d'une année il en fit exécuter deux autres qui furent reçus avec les mêmes applaudissemens.

Handel, à l'exemple des plus grands artistes, voyagea en Italie. Après avoir resté une année à Florence, il passa à Venise; c'étoit le temps du carnaval. Il ne s'étoit point fait connoître; mais son talent le découvrit. Il jouoit de la harpe dans une mascarade. Dominico Scarlatti, le plus habile musicien Italien sur cet instrument, l'entendit & s'écria: *Il n'y a que le Saxon ou le diable qui puisse jouer ainsi.*

Handel ne trouva jamais d'égal sur l'orgue, & il n'y eut que ce Scarlatti qu'on pût lui comparer pour la harpe. Ce qui fait honneur à ces deux célebres musiciens, c'est qu'ils devinrent amis quoique rivaux. Handel ne parloit jamais de Scarlatti qu'avec la plus haute estime; & Scarlatti, quand on le louoit sur sa belle exécution, citoit Handel en faisant le signe de la croix; expression indécente, mais vive de l'admiration que ce nom lui inspiroit.

Handel, étant à Rome, composa, à la priere du cardinal Ottoboni, une symphonie dont l'exécution parut difficile aux musiciens de son concert à la tête desquels étoit le célebre Corelli. Cet artiste, dont la douceur & la modestie égaloient les talens, se plaignit lui-même de la difficulté de plusieurs passages. Handel lui donna quelques instructions pour l'exécution de ces passages; & voyant que Corelli ne les rendoit pas encore à son gré, il lui arracha l'instrument des mains avec une brusquerie & une hauteur qui défiguroient un peu son caractere; il les joua devant Corelli qui n'avoit pas besoin de cette preuve pour avouer la supériorité de Handel, à qui il dit avec une douceur admirable : *Mon cher Saxon, cette musique est dans le style François, & je n'y entends rien.*

Le cardinal Pamphile fit un poëme intitulé : *Il trionfo del tempo*, dans lequel Handel étoit comparé à Orphée, & exalté comme une divinité. Ce musicien, qui avoit un sentiment trop naïf de son propre mérite, ne fit pas scrupule de mettre ce poëme en musique. C'étoit peut-être, ajoute l'auteur du mémoire cité, le seul moyen dont Handel pût déployer ses talens, sans acquérir de la gloire.

Handel ayant reçu des invitations très-pressantes d'aller en Angleterre, se rendit dans ce royaume en 1710, & y trouva des honneurs & des richesses.

La musique Italienne, qui est devenue celle de tous les peuples qui n'en avoient point, régnoit sur le théatre de Londres lorsque Handel arriva dans cette capitale. Par condescendance pour le peuple, on avoit adapté cette musique à des paroles angloises. Cette association monstrueuse & le contresens continu qui résultoit de la différence énorme des deux idiomes & de la transposition des paroles, révoltoient depuis long-temps les gens de goût. Handel, incapable d'assujettir ses talens au caprice de la multitude, se roidit contre

cette absurde nouveauté, & son génie parvint à rétablir les opéras Italiens sur le théatre Britannique. Quelque temps après, il fit entendre à la nation des *Oratorio*, genre de composition qui n'étoit connue qu'en Italie, & dont le sujet est tiré de l'Ecriture-Sainte.

Handel ne donna que très-peu d'opéras dans les premieres années de son séjour à Londres, parce que les poëmes qu'on y représentoit, étoient mis en musique par Attilio & par Buononcini qui étoient à la tete de ce spectacle. Les protecteurs de Handel formerent le plan d'une souscription pour établir une nouvelle Académie de Musique à *Hay-Market*, dont ce musicien auroit la direction. La souscription, dont le fonds étoit de cinquante mille livres sterlings; c'est-à-dire, plus d'onze cens mille livres de notre monnoie, fut remplie avec une célérité dont on ne peut trouver d'exemple que dans une nation où la noblesse généreuse, opulente & populaire porte ses goûts jusqu'à l'enthousiasme, & où l'esprit national dirige le luxe même & la vanité des citoyens vers des objets qui intéressent le peuple, au lieu que le faste de nos Lucullus, toujours personnel & solitaire, est tout concentré dans des dépenses frivoles, extérieures & souvent honteuses, qui n'amusent le peuple que par leur indécence & leur ridicule. *Mémoires cités.*

Les *Oratorio* de Handel n'eurent pas le succès qu'ils méritoient. Il continua cependant de les donner, & son *Messie*, qui avoit d'abord été reçu froidement, fut accueilli par la suite avec les plus grands applaudissemens. L'empressement que le public témoigna pour cet *Oratorio*, engagea Handel à le faire exécuter tous les ans au profit de l'*hôpital des enfans trouvés*, établissement qui étoit encore dans son enfance, & qui n'étoit soutenu que par des libéralités particulieres.

Handel desiré, recherché & caressé par-tout, passoit sa vie avec les hommes les plus distingués par la naissance, l'esprit & les talens. Il mangeoit

souvent avec Pope chez le comte de Burlington. Pope, qui avoit une oreille si sensible à l'harmonie des vers, n'avoit aucun goût pour la musique ; son ame étoit absolument fermée aux charmes de cet art divin, dont il a cependant chanté les effets avec beaucoup de chaleur & d'esprit dans son ode de sainte Cécile. Il avouoit souvent que les plus beaux morceaux de musique ne lui donnoient aucun plaisir ; mais il estimoit beaucoup Handel sur la parole de son ami Arbuthnot qui lui disoit quelquefois : „ Formez-vous la plus haute idée de ses „ talens, & ses talens seront encore au-dessus de „ votre idée.

La fortune favorisa cet artiste illustre, & on prétend qu'il laissa en mourant une succession de plus de vingt mille livres sterlings. Il fut enterré dans l'abbaye de Westminster, où le docteur Pearce Evêque de Rochester lui a fait ériger un beau monument.

HARCOURT, (HENRI DE LORRAINE, COMTE DE)

Grand Ecuyer de France, mort subitement dans l'abbaye de Royaumont, le 25 juillet 1666, à l'âge de 66 ans.

LE comte d'Harcourt pouvoit prétendre à la place de grand Ecuyer par sa naissance. Il ne l'obtint néanmoins que comme une récompense de ses travaux. C'étoit un Général brave, généreux, intrépide, & non moins cher aux soldats que terrible aux ennemis. La victoire le suivoit partout ; & si l'on en excepte le siége de Lérida qu'il fut forcé de lever en 1646, il sortit toujours supérieur des combats où il hazardoit souvent sa vie. On lui

avoit donné le surnom de *Cadet la Perle*, parce qu'il étoit cadet de la maison de Lorraine, & qu'il portoit une perle à l'oreille. Son portrait supérieurement gravé par Masson le représente ainsi.

Le comte d'Harcourt, après s'être signalé à l'attaque du pas de Suze en 1629, reçut en 1637 le commandement d'une armée navale, & prit sur les Espagnols les isles de Saint-Honorat & de Sainte-Marguerite. En 1639, il gagna une bataille auprès de la ville de Quiers en Piémont, où il mit en suite l'armée Espagnole. Cette armée avoit attaqué vivement les François sur les bords du ruisseau de la Route dans le Piémont. Les assaillans, quoiqu'au nombre de vingt mille hommes, furent néanmoins battus par le comte d'Harcourt qui en avoit tout au plus huit mille. Les vaincus furent eux-mêmes si étonnés de leur défaite, que Léganès, leur général, fit dire au comte d'Harcourt, par un trompette qu'il lui envoya pour lui demander l'échange de quelques prisonniers, que, s'il étoit Roi de France, il lui feroit couper la tête pour avoir hazardé une bataille contre une armée beaucoup plus forte que la sienne. „ Et » moi, reprit Harcourt, si j'étois Roi d'Espagne, » je ferois couper la tête au marquis de Léganès, » pour s'être laissé battre par une armée beaucoup » plus foible que la sienne „. *Mémoires du comte du Plessis*.

En 1640, le comte d'Harcourt prit Coni, & assiégea Turin, & fut lui-même assiégé dans son camp par les Espagnols. Les desseins du comte d'Harcourt sur Turin paroissoient si téméraires au Marquis de Léganès, qu'il écrivit au Prince Thomas que les dames pouvoient louer des fenêtres pour voir passer *Cadet la perle*. Cependant le général François réussit à prendre Turin, & à repousser le général Espagnol. Jean de Wert dit à cette occasion : J'aimerois mieux être général » Harcourt qu'empereur „. *Lettres de Bussy-Rabutin*.

Le Marquis de Léganès ayant réussi pendant cette opération à couper totalement les vivres aux François, les domestiques du comte d'Harcourt se donnerent tant de mouvement, qu'ils parvinrent à se procurer quelques barils de vin pour sa personne. Le sage général n'en voulut point faire usage, & les envoya aux malades & aux blessés. Par cette généreuse politique il parvint à étouffer jusqu'au plus léger murmure, au milieu de la disette la plus affreuse. *Parfait homme de guerre.*

En 1645, le comte d'Harcourt fut fait Vice-Roi de Catalogne, & défit à la bataille de Liorens les Espagnols commandés par le Marquis de Mortare. Envoyé dans les Pays-Bas en 1649, il prit Condé, Maubeuge, le château de l'Ecluse & plusieurs autres places. Il se procura sur la fin de ses jours une retraite honorable dans l'Anjou dont il obtint le gouvernement. „ L'expérience nous apprend, disoit ce grand général, que s'il y a des „ malheurs imprévus à la guerre, il y a aussi des „ bonheurs qu'on n'auroit osé se promettre „.

HARDOUIN, (JEAN)

Savant Jésuite, né à Kimper d'un Libraire de cette ville, mort à Paris le 3 septembre 1729, âgé de 83 ans.

HARDOUIN fut *un des plus savans, mais non un des mieux savans de son siécle.* Il étudia l'antiquité, mais ce fut pour la détruire. Il exerça un pouvoir arbitraire sur les faits, & joua pieusement le rôle de sceptique. C'étoit un enfant pour la crédulité, un jeune homme pour la hardiesse & la témérité, un vieillard pour le radotage.

Dans ses doctes veilles, il publia bien des songes. Il soutenoit, entr'autres extravagances, que tous les écrits qui ont passé jusqu'ici pour anciens, furent fabriqués dans le treizieme siecle par des frippons de moines qui se donnerent le mot pour s'appeller les uns Homère, Platon, Aristote, Plutarque, les autres Tertulien, Origène, Basile, Augustin, &c. Il n'exceptoit de cette manufacture que les ouvrages de Cicéron, l'histoire naturelle de Pline, les Géorgiques de Virgile, les Satyres & les Epîtres d'Horace & quelques autres écrits de ce genre. Il prétendoit que l'Énéïde de Virgile avoit été visiblement composée par un Bénédictin du treizieme siecle qui a voulu décrire allégoriquement le voyage de *saint Pierre* à Rome, lequel cependant, suivant le sentiment même du savant rêveur, n'y a jamais été. Il n'est pas moins clair, ajoutoit-il, que les Odes d'Horace sont sorties de la même fabrique, & que la *Latagé* de ce poëte n'est autre chose que la religion chrétienne.

Il falloit cependant que le pere Hardouin accordât bien de l'esprit à frere Virgile, à frere Horace & aux autres. On assure qu'un jésuite, son ami, lui représentant un jour que le public étoit fort choqué de tous les paradoxes & de toutes les extravagances qu'il débitoit à ce sujet; le pere Hardouin lui répondit brusquement: „ Hé, „ croyez-vous donc que je me serai levé toute ma „ vie à quatre heures du matin pour ne dire que „ ce que d'autres avoient déjà dit avant moi "? *Mais*, lui repliqua son ami, *il arrive quelquefois qu'en se levant si matin, on compose sans être bien éveillé, & qu'on débite les rêveries d'une mauvaise nuit pour des vérités démontrées.*

Aucune médaille ancienne, suivant le pere Hardouin, n'est autentique, ou du moins il y en a très-peu; & en expliquant celles-ci, il faut prendre chaque lettre pour un mot entier; par ce moyen on découvre un nouvel ordre de choses dans l'histoire. Un savant antiquaire crut qu'on

ne pouvoit réfuter cette bizarre façon d'interpréter que par une plaisanterie. „ Non , mon „ pere, lui dit-il un jour, il n'y a pas une seule „ médaille ancienne qui n'ait été frappée par les „ Bénédictins : je le prouve, ces lettres CON. OB. „ qui se trouvent sur plusieurs médailles, & que „ les antiquaires ont la bêtise d'expliquer par „ CONSTANTINOPOLI OBSIGNATUM , signifient „ évidemment: *Cusi omnes nummi officinâ Benedictinâ* ". Cette interpretation ironique fit sourire le pere Hardouin, mais ne lui fit pas changer de sentiment.

Quelque temps après que ce pere eut publié son systême de la supposition des auteurs, il fut chargé par le clergé de France de travailler à une édition des conciles. Le pere le Brun de l'Oratoire alla le voir dans le temps qu'il étoit occupé de cette importante collection, & lui dit: „ Si ce que vous avez avancé est vrai, mon pere, „ vous travaillez bien infructueusement, & vous „ allez publier un recueil de faussetés, de fourbe- „ ries & d'impostures qui ont été fabriquées pour „ détruire la religion „. Le jésuite garda un moment le silence; & puis par une espece d'enthousiasme, il s'écria : *Il n'y a que Dieu & moi qui sachions la force de l'objection que vous me faites ici.*

Le même discernement qui faisoit voir à ce docte visionnaire la religion chrétienne dans la maîtresse d'Horace, lui fit découvrir des athées dans Descartes, Mallebranche, Arnauld, Pascal, Nicole , &c. Ses supérieurs l'obligerent de donner une rétractation de ses délires ; il la donna, & n'y fut pas moins attaché. Ses sentimens menent à un pyrrhonisme universel & à l'incrédulité; il a été néanmoins toute sa vie un modele de régularité, de piété & de religion. Un de ses confreres disputant encore avec lui peu de temps avant sa mort sur son systême de la supposition des anciens auteurs : „ O mon Dieu ! s'écria le „ pere Hardouin dans l'effusion de son cœur, on

„ a beau dire que je ne crois rien : je vous aime „ de tout mon cœur. Seigneur, je vous remercie de m'avoir ôté la foi humaine, pour me „ laisser la foi divine „.

M. Vernet, professeur de Théologie à Geneve, a très-bien caractérisé le pere Hardouin dans cette épitaphe dont nous avons emprunté plusieurs pensées pour composer son portrait.

In expectatione Judicii
Hic jacet
Hominum paradoxotatos
Natione Gallus, religione Romanus,
Orbis litterati portentum :
Venerandæ antiquitatis cultor & destructor,
Doctè febricitans
Somnia & inaudita commenta vigilans edidit,
Scepticum piè egit.
Credulitate puer, audaciâ juvenis, deliriis senex.

HARLAY, (ACHILLES DE)

Premier président du Parlement de Paris, né dans cette ville en 1536, mort en 1616 à 80 ans.

ACHILLES de Harlay fut un magistrat integre : un sujet fidele, un citoyen vertueux dans des temps de trouble & de séduction. Au milieu même des factions de la ligue & des fureurs du fanatisme, il montra un courage & une fermeté digne des premiers siecles de Rome.

Le duc de Guise, à la tête des séditieux, vouloit se rendre maître de la personne du Roi Henri III ; & ce monarque se vit obligé en 1588 de sortir en fugitif de sa capitale. Le duc étant allé

visiter, après le départ du Roi, Achilles de Harlay, premier président, il le trouva „ qui se promenoit dans son jardin, lequel s'étonna si peu » de sa venue, qu'il ne daigna pas seulement » tourner la tête, ni discontinuer sa promenade » commencée, laquelle achevée qu'elle fût, & » étant au bout de son allée, il retourna, & en » retournant, il vit le duc de Guise qui venoit à » lui „. Alors ce vertueux magistrat levant la voix lui dit: *C'est une honte, Monsieur, c'est une honte que le valet mette le maître hors de la maison! Au reste, mon ame est à Dieu, mon cœur est à mon Roi; & à l'égard de mon corps, je l'abandonne, s'il le faut, aux méchans qui désolent ce royaume.* (Discours sur la vie & la mort du président de Harlay.)

Dans ces malheureux temps, les prédicateurs étoient devenus les trompettes de la discorde. Ils osèrent même exiger en chaire un serment public de leurs auditeurs pour la vengeance de la mort du cardinal & du duc de Guise que Henri avoit fait assassiner à Blois comme des sujets rebelles. Un de ces prédicateurs fanatiques prêchant le premier jour de l'an à Saint-Barthelemi, fit lever la main à tous les assistans, & eut même l'impudence d'adresser la parole à M. de Harlay qui étoit présent, & de lui crier: *Levez la main, M. le président, & levez-la bien haut, s'il vous plaît, afin que tout le monde la voie.* Ce magistrat fut contraint d'obéir pour n'être pas mis en pièces par la populace. Mais les chefs des factieux qui n'ignoroient point les sentimens de M. de Harlay, le retinrent quelque temps prisonnier à la Bastille. Cet illustre magistrat goûta des jours plus sereins sous le regne de Henri IV; & après s'être occupé entiérement à rétablir les loix, & à faire fleurir la justice, il mourut en 1616 dans une douce & paisible retraite que lui avoient préparée ses travaux & sa vertu.

Il faut le distinguer d'un autre Achille de Har-

lay, aussi premier président du parlement de Paris, mort le 23 juillet 1712, à 73 ans. C'étoit un magistrat attaché à ses devoirs, trop enclin à cette raillerie quelquefois innocente dans la bouche d'un particulier, mais toujours cruelle dans celle d'un homme en place.

Un conseiller au parlement, dont les ancêtres, dit-on, avoient porté la livrée, osa paroître devant M. de Harlay avec une culotte de velours rouge. Ce magistrat s'en apperçut, & lui dit malignement : » Je ne suis point surpris de vous voir » cet habillement cavalier ; on aime les couleurs » dans votre famille ».

Le fils d'un architecte sollicitoit une charge de conseiller. „ Je vous ai vu bien petit, lui dit M. » de Harlay ; il faut que depuis ce temps-là vous » ayez cru d'une toise „.

On lui servit un brochet monstrueux qu'on avoit pris dans une piéce d'eau de sa maison de Gros-Bois. Comme ce poisson dévoroit beaucoup de carpes, il disoit que c'étoit le *Bourvalais* des poissons. Ce Bourvalais étoit un célebre traitant qui fut condamné à la chambre de justice.

Un huissier, dans un placet qu'il présentoit à M. de Harlay, se qualifioit de membre du parlement. „ Oui lui dit ce facétieux magistrat, com- » me un poil est membre de mon corps „.

Un fermier général des postes étoit venu le solliciter pour une affaire, & lui racontoit son procès avec beaucoup de volubilité ; „ Un mo- » ment, dit M. de Harlay, ce n'est point ici qu'il » faut courre la poste „.

M. Raquette, évêque d'Autun, auquel on pouvoit reprocher une prononciation affectée & des gestes maniérés lorsqu'il prechoit, se plaignoit à M. de Harlay que les officiers d'Autun avoient quitté son sermon pour aller à la comédie. „ Ces » gens-là, répondit-il, étoient de bien mauvais » goût de vous quitter pour des comédiens de » campagne „. *Longuerue.*

Les comédiens du Roi vinrent en corps lui demander une grace; l'acteur qui lui porta la parole, lui dit qu'il lui parloit au nom de sa *compagnie*. Le premier président, pour lui faire sentir vivement sa faute, lui répondit : „ Je veux délibérer avec ma *troupe*, pour savoir si je dois accorder à votre *compagnie* la grace qu'elle me demande „.

M. Dumont, avocat, étoit persuadé que celui qui défend une cause, ne doit négliger aucune espece de moyens, parce que chaque juge a son principe bon ou mauvais, suivant lequel il se décide. Il plaidoit une fameuse cause à la grand'-chambre du parlement de Paris, & mêloit à des moyens victorieux, d'autres moyens foibles ou captieux. Après l'audience, le premier président de Harlay lui en fit des reproches. „ Monseigneur, lui répondit-il, un tel moyen est pour monsieur un tel; cet autre pour monsieur un tel, &c ». Après quelques séances l'affaire fut jugée, & Dumont gagna sa cause. Le premier président l'appella après l'audience, & lui dit : „ Me. Dumont, vos paquets ont été rendus à leur adresse „.

Une marquise surannée vint solliciter auprès de lui un procès de conséquence. Le premier président la reçut avec un front sourcilleux. Elle s'imagina que cet accueil sévere lui annonçoit la perte de son procès; & dans le dépit qu'elle en avoit, elle ne désignoit ce magistrat que par le sobriquet de *vieux singe*. Les mauvais propos de cette dame revinrent jusqu'à lui; mais, sans écouter son ressentiment, il lui accorda audience promptement, & cette marquise ayant le bon droit pour elle, gagna son procès. Surprise de ce succès favorable, elle courut remercier le premier président, & lui montra un cœur plein de reconnoissance. » Madame, lui dit ce magistrat, ce que j'ai fait pour vous est très-naturel : les vieux singes aiment à faire plaisir aux guenons „. Ce fut toute la vengeance qu'il tira d'une femme qui avoit osé lui manquer.

Il usa de la même modération envers une autre dame de qualité qui, fort mécontente de n'avoir pas obtenu ce qu'elle demandoit, se retira de son cabinet avec précipitation, & en prononçant à demi-voix quelques paroles offensantes. Cependant le premier président la suivoit fort doucement; elle se tourna quand elle fut au bas du degré : *Ah ! monsieur*, s'écria-t-elle, *vous êtes-là ?* » Vous dites, madame, de si belles choses, que » l'on ne sauroit vous quitter „ ; & il l'accompagna jusqu'à son carosse.

Dans le temps qu'il fut élevé à la place de premier président, les procureurs en corps vinrent lui demander sa protection. *Ma protection*, leur dit-il, *les frippons ne l'auront pas, les gens de bien n'en ont pas besoin.*

Un procureur vouloit se justifier auprès de lui de quelques petits tours de son métier. Mais M. de Harlay, sans vouloir l'écouter davantage, lui dit en présence de plusieurs personnes qui se trouvoient là : „ Me. un tel, vous êtes un frippon „. *Monseigneur a toujours le mot pour rire*, répondit le procureur sans se déconcerter.

Il y a encore eu du nom de Harlay, *François de Harlay*, archevêque de Rouen, & ensuite de Paris, né dans cette ville en 1625, mort en 1695 à 70 ans. Il étoit fils d'Achilles de Harlay, marquis de Champvallon. Ses manieres affables, son heureuse facilité de s'énoncer, son attention obligeante à ne dire que des choses agréables à ceux qui l'abordoient, son goût naturel pour les sciences & les belles-lettres, lui avoient concilié les cœurs & les esprits. Il avoit une physionomie des plus agréables & des plus heureuses, & on lui appliqua ces vers de Virgile : *Formosi pecoris custos, formosior ipse.* Mais né avec un cœur sensible & un violent penchant pour les plaisirs, il ne sut pas toujours se défendre des amorces de la volupté; il maintint sévérement dans son diocèse le dogme qui ne le gênoit en rien, & négligea la morale qui lui interdisoit ses joyeux passe-

temps. Un jour qu'il vouloit embrasser une jolie femme, une dame qui étoit présente, s'écria : *Prenons garde, monsieur l'archevêque est plus berger que pasteur.*

Il mourut subitement d'une apoplexie, & sans avoir pu réparer le scandale de sa vie passée. „ Il „ s'agit maintenant, disoit l'ingénieuse madame „ de Sévigné, de trouver quelqu'un qui se charge „ de l'oraison funebre. On prétend qu'il n'y a que „ deux petites bagatelles qui rendent cet ouvrage „ difficile : c'est la vie & la mort „.

Le pere Gaillard, jésuite, entreprit cette besogne. „ Il a imaginé, continue madame de Sé- „ vigné, de faire un sermon sur la mort au milieu „ de la cérémonie, de tourner tout en morale, de „ se jetter sur ses auditeurs pour les exhorter, de „ parler de la surprise de la mort, peu du mort, & „ puis Dieu vous conduise à la vie eternelle „.

Louis XIV apprit la nouvelle de la mort du prélat à Marly. „ Qu'on ne me demande point, dit-il, „ cette place. Je ne veux la donner qu'au mérite „. L'archevêque de Reims outragea hautement la mémoire d'un homme sur lequel il auroit dû se taire ; car il étoit son ennemi : le Roi l'entendit avec indignation : le comte de Grammont lui dit : *Monsieur de Reims, il est bon de vivre.* Mémoires de Maintenon.

On n'a pas oublié cette courte harangue que M. de Harlay fit à ce prince lorsqu'il se rendit à Notre-Dame pour assister à la bénédiction des drapeaux. Ce prélat, à qui l'on avoit témoigné que le Roi souhaitoit qu'on ne lui fît point de harangue, se contenta de lui dire à la porte de l'église où il le reçut : „ Sire, vous me fermez la „ bouche, pendant que vous l'ouvrez à la joie „ publique „.

Le pere de la Rue, jésuite, fit sur ce prélat une devise assez heureuse : elle avoit pour corps un bouton de rose verd éclairé par un soleil, & pour ame ces paroles : *Le soleil le fera rougir.* Effecti-

vement Louis XIV, désigné dans ses devises par un soleil, destinoit un chapeau de cardinal à l'archevêque de Paris, & ce prélat étoit sur le point de le recevoir lorsqu'il mourut.

HÉDELIN, (FRANÇOIS)

Abbé d'Aubignac & de Meimac, d'abord avocat, ensuite ecclésiastique, né à Paris en 1604, *mort à Nemours en* 1676 *à* 72 *ans. Il est auteur de* la Pratique du Théatre, *de la tragédie de Zénobie, du roman de* Macarise, *&c.*

L'Abbé d'Aubignac joua dans le monde une sorte de rôle, mais principalement dans le monde savant. Point de genre de littérature qu'il n'ait embrassé. Il fut tour à tour grammairien, humaniste, poëte, antiquaire, prédicateur & romancier. Il avoit du feu dans l'imagination, mais plus encore dans le caractere. Malheur à quiconque n'adoptoit pas ses idées & refusoit de reconnoître les loix qu'il vouloit établir sur le parnasse. L'abbé d'Aubignac se croyoit fait pour y régner seul. Jamais homme de lettres ne fut d'une humeur plus altiere, d'une vanité plus ridicule, d'un commerce plus difficile & plus insupportable. *Mém. pour servir à l'histoire des gens de lettres.*

Le cardinal de Richelieu avoit chargé l'abbé d'Aubignac de l'éducation du duc de Fronsac. Le précepteur sut si bien gagner les bonnes graces de son éleve, que dès qu'il fut majeur, il lui donna une pension viagère de quatre mille livres à prendre sur tous ses biens. Après la mort prématurée de ce jeune seigneur, l'abbé d'Aubignac fut obligé, pour être payé de cette pension, d'a-

voir un procès contre le Prince de Condé, seul héritier du duc, qui refusoit de la continuer. Ce procès fut terminé par une savante requête que l'abbé d'Aubignac adressa à M. le Prince, & par laquelle il le fit seul juge de leur contestation. Cette action de générosité excita celle du Prince qui, après avoir lu la requête, ordonna que le procès demeureroit fini, & se condamna lui-même à payer la pension.

L'abbé d'Aubignac avoit composé pour l'instruction de son éléve le jeune duc de Fronsac, l'insipide Roman de *Macarise* ou *la Reine des isles fortunées.* Cet abbé, qui désiroit de passer pour un romancier du premier ordre, quêtoit des éloges par-tout. Ses amis lui en donnerent. Quelques-uns firent des vers à la louange de Macarise, & d'Aubignac mit ces vers à la tête de son roman. Boileau lui-même en composa comme les autres ; mais *heureusement*, dit-il dans une de ses lettres, *je portai l'épigramme trop tard, & elle n'y fut point mise : Dieu en soit loué.* Richelet, un des amis de l'abbé, fit un éloge assez mince de l'ouvrage. Il en est des louanges médiocres qu'on donne, dit un homme d'esprit, comme des confidences faites à demi. L'air de réserve blesse toujours. D'Aubignac s'en plaignit. Richelet s'en mocqua, & lui fit cette réponse épigrammatique :

Hédelin, c'est à tort que tu te plains de moi.
N'ai-je pas loué ton ouvrage ?
Pouvois-je plus faire pour toi
Que de rendre un faux témoignage ?

L'abbé d'Aubignac eut aussi des querelles avec Ménage, parce que celui-ci n'avoit pas pour Térence cette admiration aveugle que d'Aubignac exigeoit. Il se brouilla également avec mademoiselle Scuderi, qui se plaignit que l'abbé, dans son *Royaume de coquetterie*, n'avoit fait que copier & éten-

dre ses idées de sa *Carte de Tendre.* Il pardonna encore moins à Corneille qui n'avoit pas cité *la Pratique du théâtre* dans l'examen de ses tragédies.

D'Aubignac, pour confirmer les régles qu'il avoit prescrites dans sa Pratique du théâtre, composa la tragédie en prose de *Zénobie.* Jamais piece n'ennuya plus méthodiquement : elle ne servit qu'à prouver que les connoissances ne suppléent point aux talens. Comme cependant il se vantoit d'avoir seul entre tous nos auteurs, exactement suivi les regles d'Aristote : » Je sçais bon gré à ,, l'abbé d'Aubignac, disoit le grand Condé, ,, d'avoir suivi les regles d'Aristote ; mais je ne ,, pardonne pas aux regles d'Aristote d'avoir fait ,, faire à l'abbé d'Aubignac une si mauvaise tra- ,, gédie ,,.

HÉLOISE,

Epouse d'abailard, & depuis Abbesse du Paraclet, morte le 17 mai 1163, âgée de 63 ans. Nous avons trois de ses lettres parmi celles d'Abailard.

CETTE femme, si célebre par son érudition & par sa beauté, l'est encore plus par son amour pour le malheureux Abailard. Elevée chez le chanoine Fulbert son oncle, elle avoit fait paroître de bonne heure du goût pour l'étude. Fulbert chercha à cultiver cette heureuse inclination dans sa niece, & lui donna un précepteur ; mais ce précepteur étoit le célebre Abailard, & depuis quelque temps, son cœur lui avoit parlé pour Héloïse. Sous prétexte de donner plus de temps à l'instruction de cette aimable fille, il détermina l'oncle à le prendre en pension. Fulbert, qui ne soupçon-

noit aucun artifice dans cette propoſition, y conſentit, & mit Abailard à portée d'entretenir librement ſa maîtreſſe, comme il le dit lui-même dans ſes ouvrages, avec des expreſſions dictées, par la paſſion. *Sub occaſionne diſciplinæ amori penitùs vacabamus, & ſecretos receſſus quos amor optabat, ſtudium lectionis offerebat. Apertis itaque libris, plura de amore quàm de lectione verba ſe ingerebant. Abalardi opera, pag.* 11.

L'amour applaudit aux entretiens ſecrets de ces deux amans. Héloiſe devint groſſe. Le bon homme Fulbert n'avoit appris les ſuites de cette intrigue, que par les chanſons qu'on lui faiſoit chanter, & dont enfin il devina le ſujet. De plus fins que lui, & qui n'ignorent rien de ce qui ſe fait au-dehors, ſont également les derniers informés de ce qui ſe paſſe chez eux : ainſi va le monde.

Abailard épouſa ſa maîtreſſe; mais ces deux époux, pour mieux s'aimer, ſe ſéparerent auſſitôt. Leur cœur avoit pris la ſubtilité & le rafinement de leur eſprit. Héloiſe ſe retira dans le couvent d'Argenteuil. Fulbert, ſoupçonnant encore une perfidie, chercha à ſe venger par le même coup & d'Héloïſe & d'Abailard. Le vindicatif chanoine envoya des aſſaſſins qui ſurprirent cet infortuné époux, & le mutilerent horriblement. Ce traitement cruel, en le ſéparant pour toujours de ſon épouſe & en quelque ſorte de lui-même, l'obligea à cacher ſa honte dans l'obſcurité d'un cloître. Il n'eſt pas indifférent d'ajouter, pour faire connoître les mœurs de ce ſiécle, que Fulbert ne fut puni que par la perte de ſes benéfices & par la confiſcation de ſes biens, & que deux des aſſaſſins ſubirent la peine du Talion. Un auteur contemporain, Foulques, prieur de Deuil, obſerve dans une de ſes lettres que la cataſtrophe d'Abailard cauſa des larmes à tout Paris, principalement aux femmes.

Héloïse de son côté se fit religieuse dans le monastere d'Argenteuil; mais elle y prit le voile plutôt en héroïne payenne qu'en chrétienne pénitente. Au moment qu'elle alloit prononcer ses vœux, elle récita des vers de Lucain qui avoient rapport à ses aventures avec Abailard. Quelle ame, quelle imagination ardente! Dans plusieurs endroits de ses lettres, cette religieuse, jeune encore, cette amante désespérée se livre à l'ardeur qui la dévore; elle peint en caracteres de feu les scenes de plaisir & de volupté dont elle a joui dans des temps plus heureux entre les bras de son amant. Souvent elle croit ressentir encore ses transports passés, & le réveil de sa raison a bien de la peine à dissiper les fantômes de son imagination abusée.

Héloïse, appellée à l'abbaye du Paraclet, dont elle fut la premiere abbesse, commença à goûter des jours plus sereins. Abailard, qui étoit alors supérieur de saint Gildas au diocése de Vanes, continuoit d'avoir avec elle un commerce de lettres où il lui prescrivoit des regles pour la vie monastique. Elle reçut dans son abbaye les cendres de cet époux mort en 1141; & lorsqu'elle eut terminé le cours de sa vie agitée, elle fut inhumée dans le même tombeau. Un historien du tems assura fort sérieusement que, lorsqu'on descendit Héloise dans la tombe, Abailard ouvrit ses bras, embrassa son amante, & la tint serrée contre sa poitrine.



HENRI

HENRI VIII.

Roi d'Angleterre, mort en 1547 à 57 ans, après en avoir régné 38. Il avoit ſuccédé à Henri VII, ſon pere, en 1509.

L'Autorité abſolue & ſans bornes que ce Prince acquit & conſerva dans l'intérieur de ſon Royaume, la conſidération qu'il obtint chez les nations étrangeres, ſont des droits pour lui au titre de *Grand Prince*; mais ſa tyrannie & ſa cruauté ſemblent l'exclure du rang des *bons Rois.* Il poſſédoit ces avantages naturels aux ames fortes & faites pour commander, la fermeté, le courage, l'intrépidité, la vigilance. Quoique ces grandes qualités ne fuſſent pas toujours dirigées en lui par un jugement exact & ſolide, elles étoient accompagnées d'un génie actif & puiſſant. Chacun craignoit d'entrer en conteſtation avec un homme qui ne cédoit & ne pardonnoit jamais, & toujours déterminé à ſe perdre lui-même, ou à terraſſer ſon adverſaire. L'énumération de ſes vices indiqueroit la plus grande partie de ceux dont la nature humaine eſt capable: la violence, la cruauté, la profuſion, la rapacité, l'injuſtice, l'opiniâtreté, l'arrogance, la ſuperſtition, la préſomption, le caprice; mais ces vices n'étoient en lui, ni à leur dernier excès, ni ſans mélange de vertus. Henri étoit ſincére, ouvert, galant, libéral, & capable au moins d'un attachement paſſager. Il fut ſans doute malheureux, en ce que les événemens de ſon tems ſervirent à faire paroître ſes défauts dans tout leur jour: le traitement qu'il reçut de la Cour de Rome provoqua ſon caractere violent; & une diſpoſition à la ré-

volte de la part de ses sujets fanatiques, sembla exiger son extrême sévérité. Il faut cependant avouer en même tems, que d'un autre côté, sa position ajouta un nouveau lustre à ce qu'il y avoit de grand & de magnanime dans son caractere. La rivalité qui régnoit entre l'Empereur & le Roi de France rendit l'alliance de Henri, malgré sa mauvaise politique, très-importante dans l'Europe. Les prérogatives de sa puissance qu'il cherchoit toujours à étendre, & les dispositions soumises, pour ne pas dire rampantes de son parlement, lui faciliterent les moyens d'usurper & de conserver cette domination absolue qui distingue si fort son régne dans l'histoire d'Angleterre. On trouvera peut-être un peu extraordinaire que ce Prince, malgré sa cruauté, ses extorsions, ses injustices, son administration despotique, se soit fait non-seulement respecter de ses sujets, mais qu'il n'ait jamais été l'objet de leur haine. Il paroît même, que vers la fin de sa vie, il en a été aimé. Ses qualités extérieures avoient quelque chose d'imposant, & étoient bien capables de captiver la multitude : sa magnificence & sa valeur personnelle le décoroient aux yeux du vulgaire ; & l'on peut dire avec vérité que les Anglois de ce siecle étoient si soumis que, semblables aux esclaves de l'Orient, ils prodiguoient leur stupide admiration à ces coups mêmes d'autorité tyrannique, dont on se servoit pour les accabler. *Hist. de la maison de Tudor par M. Hume.*

Henri VIII, parvenu sur le trône d'Angleterre à l'âge de dix-huit ans, chercha à signaler le commencement de son regne par quelque exploit éclatant. Il entra dans la ligue que Maximilien & le Pape Jules II avoient faite contre la France. Maximilien avoit reçu de Henri de grandes avances de sommes d'argent. Cet Empereur, qui avoit observé que le caractere du Monarque Anglois étoit d'etre plus sensible à la gloire qu'à l'intérêt, s'enrôla lui-même à son service dans le

dessein de le flatter, porta la croix de S. George, & reçut la paye de cent écus par jour comme un des sujets & capitaines de ce Prince. Mais tandis que Maximilien donnoit à l'Europe l'étrange spectacle d'un Empereur servant sous un Roi d'Angleterre, il étoit traité de Henri avec le plus grand respect, & dirigeoit réellement toutes les opérations de la guerre. Les Anglois mirent le siege devant Térouene, qu'ils prirent après la *Journée des éperons* en 1513, ainsi appellée, parce que les François se servirent ce jour-là de leurs éperons plus que de leurs épées. Henri, après s'être rendu maître de quelques autres places, retourna en Angleterre avec plusieurs prisonniers François. Il marcha contre les Ecossois qui avoient fait une irruption dans son Royaume, & les défit à la bataille de Flouden, où Jacques IV leur Roi fut tué.

Les guerres qui déchiroient l'Europe, ayant été terminées par une paix générale, Henri VIII entra bientôt après dans celles qui divisoient l'église. Les erreurs de Luther venoient d'éclater. Le Monarque Anglois, qui avoit perdu à l'étude de la scholastique un tems qui pouvoit être plus utilement employé à approfondir les principes du gouvernement, écrivit contre l'hérésiarque Luther un livre intitulé : *Les sept Sacremens.* Quoiqu'il y ait apparence que Wolsei, Morus & Gardiner, ayent eu beaucoup de part à la composition de cet ouvrage, il valut au monarque Anglois le titre de *Défenseur de la foi.* Fuller rapporte à cette occasion dans son histoire de l'Eglise, que Patch, le fou de la cour, voyant un jour le Prince de bonne humeur, lui en avoit demandé la raison, & que le Prince lui avoit répondu, que c'étoit à cause du titre de Défenseur de la Foi; sur quoi le fou lui repliqua : " Je t'en „ prie, mon cher Henri, défendons-nous nous- „ mêmes, & laissons la foi se défendre seule. „ *Fuller.*

Léon X, qui avoit donné à Henri ce titre de Défenseur de la Foi, ne prévoyoit pas alors que ce Monarque seroit quelques années après le plus violent ennemi de Rome. Ce Prince avoit conçu la plus forte passion pour Anne de Boulen, jeune personne pleine de graces & d'esprit, issue d'une des plus illustres maisons du Royaume. Elle étoit attachée au service de la Reine Catherine en qualité d'une de ses filles d'honneur. L'empressement qu'elle marquoit pour les jeux & les plaisirs la fit d'abord regarder uniquement propre à embellir une fête. Mais la suite des évenemens fit voir que son caractere avoit échappé aux courtisans les plus déliés. On la trouva profonde, dissimulée, ambitieuse. Elle irritoit la passion du Monarque par ses manieres enjouées & caressantes; mais lorsque ce Prince, plein de desirs, venoit lui déclarer sa passion, elle affectoit des sentimens & une élévation dans l'ame bien capables d'en imposer à un homme moins amoureux que Henri. Enfin, lorsqu'elle vit cet amant aussi enflammé qu'elle le desiroit, elle lui déclara que ne pouvant être sa femme, elle avoit trop de vertu pour être sa maîtresse. Le Roi, fougueux & opiniâtre dans ses desirs, résolut dès ce moment de partager avec elle son lit & son trône. Mais comment parvenir à un divorce avec la vertueuse Catherine, fille de Ferdinand & d'Isabelle, & son épouse depuis dix-huit ans? Cette Princesse avoit été mariée autrefois au Prince Artur, & l'ayant perdu au bout de sept mois, son frere Henri lui offrit sa main & l'obtint avec une dispense de Jules II. Henri vécut long-temps avec elle sans éprouver des remords; mais il n'aimoit point encore Anne de Boulen, & ce n'est que du moment que cette nouvelle passion est entrée dans son cœur, qu'il se reproche d'avoir pris pour femme la veuve de son frere. Il sollicita le Pape Clément VII de déclarer son mariage contraire aux loix divines & humaines. Le Cardinal Wol-

fei, ce premier Miniſtre ſi vain, qu'il diſoit ordinairement le *Roi & moi*, entra dans les vues de ſon maître. On acheta les déciſions de quelques théologiens. Le Pape vivement ſollicité de rompre cette union, mais craignant de déplaire à l'Empereur Charles-Quint, neveu de Catherine, cherchoit à temporiſer. L'impatient Henri, laſſé de ſes ſubterfuges, fit décider l'affaire par Thomas Crammer, Archevêque de Cantorbéri, & épouſa ſa maîtreſſe en 1533. Le Pape ayant lancé contre Henri une bulle d'excommunication, ce Prince, abſolu chez lui, ſe fit déclarer auſſi-tôt *Chef ſouverain de l'Egliſe & des eccléſiaſtiques d'Angleterre.* Le Parlement lui confirma ce titre, abolit toute l'autorité du pontife Romain, les prémices, les décimes, les annates, le denier de S. Pierre, les proviſions des bénéfices. Les peuples prêterent un nouveau ſerment au Roi que l'on appella le *Serment de ſuprématie.* Tous les monaſteres & toutes les abbayes furent ſupprimés & leurs revenus réunis à ceux de la couronne. Dans les aſſemblées du clergé, on avoit d'abord commencé par ouvrir la propoſition de ſupprimer les petits monaſteres, & l'Evêque Fisher, qui vivoit alors, s'y étoit oppoſé. Il prévoyoit dès ce moment que ce ſeroit montrer au Roi un chemin pour parvenir à la ſuppreſſion des abbayes les plus conſidérables. Il raconte à ce ſujet l'apologue de la coignée, qui demanda une petite branche d'arbre à une forêt pour ſe faire un manche, & l'ayant obtenue, s'en ſervit à détruire la forêt même: « Ainſi, milords, ſi vous „ laiſſez abbattre ces petits monaſteres, vous don- „ nerez un manche à la coignée du Roi, qui ab- „ battra enſuite, tant qu'il lui plaira, tous les „ cédres de notre Liban. *Vie de l'Evêque Fisher*

Quoique Henri VIII ſe déclarât contre le Pape, il ne voulut être ni luthérien, ni calviniſte. La tranſubſtantiation fut crue comme auparavant. La néceſſité de la confeſſion auriculaire & de la

communion sous une seule espece fut confirmée. Les moines & les religieuses, quoique renvoyés de leurs couvents, n'étoient pas moins assujettis à leur vœu de célibat, & le mariage fut absolument défendu par un bill aux prêtres, soit catholiques, soit protestans. Le Duc de Norfolk, rencontrant, quelque tems après que cet acte fut passé, un de ses chapelains, soupçonné de favoriser la réformation, lui dit : *Que pensez-vous à présent, monsieur, de la loi qui défend aux prêtres d'avoir des femmes ?* « Milord, répondit le „ chapelain, vous avez fait cette loi; mais vous „ n'empêcherez pas les femmes des séculiers d'a- „ voir des prêtres „.

Anne de Boulen ne jouit pas long-temps de son triomphe. Le Roi, qui lui avoit sacrifié Catherine d'Aragon, la sacrifia elle-même à Jeanne de Seymour. L'humeur enjouée de la jeune Reine pouvoit fournir des armes contre elle; on en profita pour rendre plusieurs de ses actions criminelles. Le Roi, épris des charmes de sa nouvelle maîtresse, écoutoit avidement tout ce qu'on lui disoit contre sa femme. Il s'oublia même jusqu'à l'accuser d'aldultere dans la chambre des Pairs. La maniere dont l'Archevêque de Cantorbéri, Thomas Crammer, s'y prit pour défendre Anne, dont il avoit reçu des bienfaits, ne pouvoit être ni plus fine, ni plus insinuante. « Comme, „ dit-il au Roi d'Anglererre, je n'ai jamais eu „ meilleure opinion d'aucune femme que de la „ vôtre, je ne puis la croire coupable. Mais quand „ je vois la rigueur extrême dont votre Majesté „ use envers elle, après l'avoir si tendrement „ aimée, je ne puis imaginer qu'elle soit inno- „ cente. J'espere néanmoins que votre majesté ne „ trouvera pas mauvais qu'ayant de grandes obli- „ gations à cette Princesse, je prie Dieu de per- „ mettre qu'elle se justifie pleinement de tout ce „ dont elle est accusée „. *Amelot.*

Le Parlement d'Angleterre qui ne fut jamais

que l'inſtrument des paſſions du Roi, condamna la Reine au ſupplice ſur les dépoſitions de quelques témoins. Ces dépoſitions prouvoient qu'elle n'étoit pas tout-à-fait innocente, ni auſſi coupable que ſes délateurs vouloient le perſuader. Elle avoit tenu quelques diſcours imprudens, mais que l'on ne devoit attribuer qu'à ſa vivacité naturelle. Lorſqu'on lui lut ſon arrêt, elle fit paroitre beaucoup de courage & de tranquillité. Avant de monter ſur l'échafaut, elle envoya ſon dernier meſſage au Roi pour le remercier de ce qu'il continuoit toujours de contribuer à ſon élévation : *De ſimple demoiſelle*, lui diſoit-elle, *vous me fites Marquiſe, de Marquiſe Reine, & de Reine, vous voulez aujourd'hui me faire ſainte.*

Jeanne de Seymour, que l'incontinent Monarque épouſa vingt-quatre heures après que cette ſanglante tragédie venoit d'être jouée, ne jouit de ſon élévation que juſqu'au mois d'Octobre 1537. Elle mourut en donnant la vie au Prince Edouard. Henri, quoique ſenſible à ſa perte, n'en ſongea pas moins à former de nouveaux liens ; il demanda en mariage à François I la Ducheſſe de Longueville ; mais François l'avoit promiſe au Roi d'Ecoſſe, & ce Monarque donna à Henri le choix des deux ſœurs cadettes de la Ducheſſe, en l'aſſurant qu'elles ne lui étoient pas inférieures en mérite, & que l'une d'elles la ſurpaſſoit en beauté. Henri étoit auſſi difficile ſur l'examen de la figure des femmes, que ſi ſon cœur eût été ſuſceptible d'une paſſion délicate ; il ne s'en rapportoit ſur cet article important, ni à ce qu'on lui en diſoit, ni même aux portraits qu'on lui en pouvoit procurer : il pria donc François d'accepter une conférence avec lui à Calais ſous prétexte d'affaires, & d'amener à ſa ſuite les deux Princeſſes de Guiſe, & les plus belles femmes de ſa cour, pour qu'il pût choiſir ſon épouſe entr'elles. Mais la galanterie de François fut bleſſée de cette propoſition ; il ſe pi-

quoit de trop d'égards pour le beau ſexe, pour conduire ainſi des femmes de qualité comme des chevaux au marché, que le caprice des marchands y choiſit, ou y rejette, ſelon qu'ils lui conviennent ou lui déplaiſent. Henri perſiſtoit toujours dans ſa propoſition, & François I, malgré le deſir de vivre en bonne intelligence avec ce Prince, ſe crut à la fin obligé de refuſer nettement. *Hiſtoire de la maiſon de Tudor par M. Hume.*

Henri tourna alors ſes vues du côté de l'Allemagne pour y contracter quelque alliance. On lui propoſa Anne de Cleves, fille du Duc de ce nom. Un portrait, flatté de cette Princeſſe, fait par Holbein, détermina Henri à la demander à ſon pere. Après quelques négociations, ce mariage, malgré les oppoſitions de l'électeur de Saxe, fut à la fin conclu, & la Princeſſe conduite en Angleterre. Le Roi, impatient de voir ſa nouvelle épouſe, ſe rendit myſtérieuſement à Rocheſter. Il la trouva en effet d'une taille auſſi haute & auſſi épaiſſe qu'il le ſouhaitoit; mais totalement dépourvue de graces & de beauté, & très-différente des portraits qu'il en avoit reçus. Il fut conſterné à ſon aſpect, & proteſta qu'elle ne pourroit jamais lui inſpirer qu'un ſentiment déſagréable. Il l'épouſa néanmoins: mais ſon dégoût ne fit qu'augmenter; & ce Prince, incapable de ſe contraindre, ſe réſolut au bout de ſix mois de donner à ſes peuples le ſpectacle d'un nouveau divorce. La raiſon qu'il donna à ſon clergé étoit, qu'en épouſant Anne de Cleves, il n'avoit pas donné un conſentement intérieur à ſon mariage. Le ſynode, obligé de ſe contenter de ce prétexte vain & puérile, parce que le Roi ne pouvoit en donner d'autres, prononça la ſentence de ſéparation qui fut confirmée par le parlement. La Reine conſentit à tout ce que l'on exigeoit d'elle, & reprit le titre de Princeſſe de Cleves. Cette Princeſſe avoit beaucoup de ſimplicité & de naï-

vecté dans le caractere. Le Roi ne l'avoit jamais regardée comme sa femme ; sa folie néanmoins étoit de se prétendre toujours grosse. La comtesse de Rochefort & deux autres de ses dames, s'entretenant un jour devant elle de cette grossesse prétendue, la bonne Reine leur dit : « Quand le Roi „ & moi fûmes couchés, il me prit la main & „ me donna un baiser, en me disant : Bonne „ nuit, mon petit cœur ; & dès qu'il fut réveillé, „ il m'embrassa de nouveau, & me dit : Adieu, „ ma mignonne ; & cela ne suffit il pas bien, „ ajouta-t-elle naïvement ; „ *Walpole.*

Henri épousa une cinquieme femme, Catherine Howard, l'une de ses sujets. On l'accusa auprès du Roi d'avoir eu des amans avant son mariage, & de mener encore une vie licentieuse depuis que ce Prince l'avoit associée à son lit. Cette derniere accusation n'étoit pas prouvée, & Catherine protesta toujours de son innocence à cet égard ; mais elle avoua qu'elle n'avoit pas vécu sans reproches avant son mariage. Les deux chambres du parlement, le vengeur ordinaire de Henri, ayant reçu la confession de cette Reine, commencerent par présenter une adresse au Roi qui contenoit plusieurs articles singuliers. Elles invitoient sur-tout sa Majesté à ne se point affliger d'un accident désagréable, auquel tous les hommes étoient sujets ; à considérer la fragilité de la nature humaine, ainsi que la vicissitude des choses de ce monde, & à tirer de ce coup d'œil philosophique un moyen de consolation. Catherine Howard n'en porta pas moins sa tête sur un échafaut.

Après la condamnation de cette Reine infortunée, le Parlement déclara que toute fille qui, n'étant pas vierge, auroit la hardiesse d'épouser le Roi, seroit declarée criminelle de leze-majesté. Là-dessus, on disoit que désormais il faudroit que le Roi n'épousât que des veuves. C'est ce qu'il fit effectivement, & il plaça sur le trône Catherine

Parre, veuve du baron de Latimer. Cette sixieme femme de Henri, & qui avoit souvent l'imprudence d'être d'un sentiment différent de son époux sur les matieres de religion, auroit subi infailliblement le sort d'Anne de Boulen & de Catherine Howard, si ce Prince ne fût mort au commencement de l'année 1547. Le despotisme, dit M. de Montesquieu, est si terrible, qu'il se tourne même contre ceux qui l'exercent. Henri avoit fait passer une loi qui déclaroit coupables de haute trahison tous ceux qui prédiroient la mort du Roi. Dans la derniere maladie de ce Monarque, les Médecins, de peur de tomber dans le cas de la loi, n'oserent jamais lui annoncer le danger où il se trouvoit, & il expira sans en avoir pu prévoir le fatal instant.

Il y a un trait rapporté par Collin dans sa *Poésie Angloise*, qui peut encore servir à faire voir jusqu'à quel point Henri VIII avoit porté le despotisme. Ce Prince exigeoit un impôt de trois shellings par livre sur tout propriétaire au moins de cinquante livres de rente. Les communes faisoient de grandes difficultés d'accorder le subside demandé ; Henri envoya aussi-tôt chercher Edouard de Montagne, un des membres qui avoient le plus de crédit dans cette chambre. Montagne vint, & eut la mortification d'entendre son maître lui tenir ce discours : *Ho l'homme ! ils ne veulent donc pas laisser passer mon bill ?* Et mettant alors sa main sur la tête de Montagne, qui l'écoutoit un genou en terre : *Que mon bill soit passé demain matin*, continua le Roi, *ou autrement votre tête sera coupée.* Et le jour d'après, le bill passa.

Le Cardinal de Wolsey, premier Ministre de Henri, tâchant d'effrayer les citoyens de Londres pour les résoudre à un emprunt général fait en 1525, leur déclara nettement « qu'il valoit mieux que » quelques-uns d'entr'eux souffrissent l'indigence » que de laisser manquer le Roi dans le moment

„ présent; & qu'ils prissent garde à ne faire aucune „ résistance, ni aucun murmure, sans quoi il en „ pourroit coûter quelques têtes „. Tel étoit le stile du Roi & de ses Ministres. Voyez aussi la réponse de Henri à un Seigneur Anglois à l'article *Holbein*.

Dans un tems où Henri avoit quelque sujet de mécontentement contre François I, il lui envoya pour ambassadeur un Evêque Anglois, qu'il voulut charger de quelques discours fiers & menaçans. Ce prélat, qui sentit tout le danger de sa commission, chercha à s'en faire dispenser. Ne craignez rien, lui dit Henri; si le Roi de France vous faisoit mourir, je ferois abattre bien des têtes à quantité de François qui sont en ma puissance. *Je le crois*, répondit l'Evêque; *mais de toutes ces têtes*, ajouta-t-il en riant, *il n'y en a pas une qui vînt si bien sur mon corps que celle qui y est*. Sans cette agréable réponse qui divertit le Roi, l'ambassadeur auroit été obligé de suivre, au péril de sa vie, des instructions pleines d'orgueil & de fiel. *Milord Herbert*.

Les Rois d'Angleterre avant Henri ne recevoient d'autre titre que celui de *Votre grace*. Ce Prince fut le premier qui se fit appeller *Altesse*, puis *Majesté*. François I, Roi de France, commença à donner au Monarque Anglois ce dernier titre dans leur entrevue de 1520, entre Ardres & Guines. La magnificence de cette assemblée, bien connue sous le nom de *Camp du drap d'or*, " fut telle, „ dit du Bellai, que plusieurs gentilshommes y „ porterent leurs moulins, leurs forêts & leurs „ prés sur leurs épaules „.

Les marques de confiance & d'amitié que les deux Monarques se donnerent réciproquement dans cette célébre entrevue, méritent d'être rapportées. Henri & François, après s'être embrassés cordialement à leur arrivée, se retirerent ensemble dans une tente dressée à ce dessein, où ils eurent une conférence secrette. Henri proposa de

faire quelques corrections dans les articles de leur premiere alliance, & commença de lire le traité. A ces premiers mots, *Moi, Henri Roi*, il s'arrêta un moment, & n'y joignit ensuite que le mot d'*Angleterre*, sans ajoûter *& de France*, style accoutumé des Monarques Anglois. François remarqua cette délicatesse, & y applaudit d'un sourire. Il saisit quelque tems après l'occasion de flatter Henri d'une maniere plus essentielle. Le généreux François, plein d'honneur & incapable de se défier des autres, fut blessé de toutes les précautions qu'on observoit dans son entrevue avec le Roi d'Angleterre. Le nombre de leurs gardes & des gens de leur suite étoit soigneusement compté de l'un & de l'autre côté: chaque pas étoit mesuré & arrangé scrupuleusement : si les deux Rois se proposoient de rendre une visite à la Reine, ils partoient de leurs différents quartiers au même instant, qui étoit marqué par le feu d'une coulevrine; ils passoient l'un & l'autre dans le point de séparation entre les deux places, & à l'instant que Henri entroit à Ardres, François se mettoit lui-même entre les mains des Anglois à Guines. Pour interrompre ces ennuyeuses cérémonies qui supposoient des défiances injurieuses, François prit un jour avec lui deux gentilshommes, un page, & s'en alla droit à Guines. Les gardes furent étonnés à l'aspect du Monarque qui leur cria : *Vous êtes tous mes prisonniers, menez-moi à votre maître.* Henri fut également surpris en voyant paroître François : „ Mon frere, lui dit-il, en se jettant dans ses „ bras, vous me jouez ici le plus agréable tour „ du monde, & vous me montrez autant de con„ fiance que j'en ai en vous : je me rends moi„ même votre prisonnier dès ce moment „. Il détacha aussi-tôt de son col un collier de perles qui valoit 15000 angels, & le passa autour du col de François, en le priant de le porter pour l'amour de son prisonnier. François y consentit,

à condition que Henri porteroit aussi un bracelet dont il lui fit présent, & qui valoit le double du collier. Le Monarque Anglois alla le lendemain à Ardres sans suite ; & la confiance étant alors pleinement établie entre les deux Rois, ils employerent tout le reste du tems en tournois & en fêtes. *Mémoires de Fleurange & histoire de la maison de Tudor par M. Hume.*

HENRI II,

Roi de France, né à Saint-Germain-en-Laye en 1518, *de François I & de la Reine Claude, mort à Paris le* 10 *Juillet* 1559, *d'un coup de lance que lui donna Montgommeri dans un tournoi. Il étoit parvenu à la couronne le* 31 *Mars* 1547.

CE Prince brave, guerrier, d'une agilité singuliere pour toutes sortes d'exercices & d'un esprit agréable, charmoit encore par l'élégance de sa taille & par une physionomie où se peignoient la douceur & la majesté royale. Il eut des goûts, mais jamais des passions bien vives, de-là peut-être sa constance dans ses attachemens. Il prenoit aisément confiance dans ceux qui l'approchoient, & se guidoit plutôt par leurs lumieres que par les siennes propres. Il aimoit la justice, récompensoit les belles actions & s'appliquoit aux affaires ; mais pour ne vouloir rien de son chef, il fut cause de tout le mal que firent ceux qui le gouvernoient.

Henri étoit inférieur en bien des parties à François premier son pere ; mais il fut plus heureux que lui, & l'Empereur Charles-Quint que la fortune avoit toujours favorisé contre François,

fut souvent obligé de céder à l'ascendant que Henri avoit pris sur lui. Aussi cet Empereur, dans le chagrin qu'il en ressentoit, disoit quelquefois : „ Je le vois bien, la fortune est femme : elle en „ a le caractere ; elle m'abandonne & prend le „ parti de la jeunesse. „

Dans les combats que Henri II livra souvent lui-même en personne contre ses ennemis, ce Prince ménageoit si peu sa vie & sa santé, que le connétable de Montmorenci crut devoir lui dire dans ce style naïf du tems : „ Ah ! Sire, si vous „ continuez cette vie, il ne faut plus que nous „ fassions d'état du Roi, non plus que d'un oiseau „ sur la branche, & qu'ayons une forge neuve, „ pour en forger tous les jours de nouveaux, si „ les autres veulent faire tout de même que vous. „

Diane de Poitiers eut un empire absolu sur l'esprit de Henri. Ce Prince, trop foible pour avoir une volonté à lui, se laissoit gouverner par les caprices d'une femme ambitieuse & vindicative. Il adopta ses maximes d'intolérance, & fut persécuteur parce que sa maîtresse l'étoit. Anet, ancienne maison bâtie aux bords de l'Eure, & que les Poëtes aux gages de Diane ont tant de fois célébré sous le nom de *Dianet*, devint l'asyle des plaisirs de la favorite & du Monarque. Le long attachement que Henri conserva pour sa maîtresse, qui avoit dix-sept ans plus que lui, a donné lieu à bien des fables. On n'a pas voulu concevoir que Diane, parvenue à cet âge où une femme est capable de dissimulation & de souplesse, où elle connoît mieux la foiblesse des hommes & l'art d'en profiter, pouvoit retenir auprès d'elle un Prince qui aimoit plus par désœuvrement que par besoin, & plus capable de sentimens tendres que de mouvemens vifs & passionnés. On a préféré d'avoir recours au sortilege & à la magie, à un anneau enchanté que Diane, au rapport de Pasquier, avoit donné à Henri.

La plupart des auteurs prétendent que la belle

devise du croissant avec ces mots : *donec totum impleat orbem*, avoit été adoptée par Henri comme une marque de son amour pour Diane. Le croissant est en effet un attribut de la déesse que l'antiquité honoroit sous le nom de *Diane* ; mais quel rapport a le mot de la devise avec Diane de Poitiers que Henri avoit créée Duchesse de Valentinois ? Aussi Paul Jove prétend que Henri qui prit cette devise, n'étant encore que Dauphin, vouloit faire entendre que de même que toute la lumiere de la lune ne paroissoit qu'en son plein, on ne connoîtroit aussi toute sa valeur & ses autres qualités que lorsqu'il seroit élevé sur le trône.

On a remarqué que le régne de Henri II avoit commencé par un combat singulier, celui de Jarnac & de la Chataigneraie, & qu'il finit aussi par un combat singulier, à la vérité d'un autre genre. Ce second combat fut le malheureux tournoi où le Roi fut blessé à mort par Montgommeri. Le Roi donnoit ce tournoi à l'occasion du mariage de sa fille Elisabeth avec Philippe II, Roi d'Espagne, & de sa sœur Marguerite avec le Duc de Savoie. Aprés avoir remporté pendant deux jours toute la gloire de ces sortes de combats qu'il aimoit beaucoup, & dans lesquels il étoit fort adroit, comme on étoit prêt de finir, il voulut encore *rompre*, disoit-il, *une lance à l'honneur des dames*, ou, suivant quelques auteurs, de la Reine son épouse. Cette Princesse le conjura deux fois de sortir du tournoi, mais inutilement ; le Roi appella Montgommeri, capitaine des gardes Ecossoises. Ce jeune seigneur refusa d'abord d'entrer en lice ; mais il fut obligé d'obéir à un ordre exprès qu'il reçut du Roi. Les deux lances se rompirent au premier choc ; & Montgommeri emporté par son cheval, donna dans l'œil droit du Roi qui avoit la visiere de son casque levée, du tronçon qui lui resta à la main. Le Roi chancela & fut aussi tôt emporté au palais des Tournelles,

(où est aujourd'hui le palais Royal), près duquel le combat s'étoit donné. Il se forma bien-tôt un abcès dans la tête du Prince, qui mourut le douzieme jour de sa blessure. On peut se rappeller ici ce que disoit un envoyé du Grand Seigneur, au sujet de ces sortes de spectacles où il arrivoit toujours malheur : *Si c'est tout de bon, ce n'est pas assez ; si c'est un jeu, c'est trop.*

M. de Thou, un peu crédule sur l'astrologie judiciaire, rapporte que le fameux astrologue Luc Gauric avoit prédit le tems & le genre de mort dont devoit finir Henri II. „ J'ai oui conter, „ disoit aussi Brantôme, & le tiens de bon lieu, „ que quelques années avant qu'il mourût, il y „ eut un devin qui composa sa nativité, & la lui „ fit présenter. Au dedans, il trouva qu'il devoit „ mourir en duel & en combat singulier. Le con- „ nétable de Montmorenci y étoit présent, à qui „ le Roi dit : *voyez, mon compere, quelle mort m'est* „ *présagée.* Eh! Sire, lui répondit le connétable, „ voulez-vous croire ces matauds qui ne sont que „ menteurs & bavards ? faites jetter cela au feu. „ *Mon compere*, repliqua le Roi, *pourquoi ? Ils* „ *disent quelquefois vérité. Je ne me soucie de mou-* „ *rir autant de cette mort que d'une autre. Voire, je* „ *l'aimerois mieux, & mourir de la main de qui-* „ *conque ce soit, pourvu qu'il soit brave & vaillant,* „ *& que la gloire m'en demeure.* „ Si cette prédiction n'a pas été faite après coup, on en pourra conclure tout au plus que les astrologues, parmi le grand nombre de leurs fausses conjectures, ont quelquefois rencontré la vérité.

HENRI III,

Roi de France, troisieme fils de Henri II, né à Fontainebleau en 1551. *Il fut assassiné à Saint-Cloud le premier jour d'Août* 1589, *par Jacques Clément, jacobin, qui n'avoit que* 22 *ans. Ce Prince mourut le lendemain âgé d'environ* 38 *ans; il en avoit régné* 15 *& deux mois.*

HENRI, ainsi que Tacite le disoit de Galba, parut digne de l'empire tant qu'il ne régna point. N'étant encore que Duc d'Anjou, il s'étoit concilié l'affection des peuples par sa bravoure, sa magnanimité & ses autres vertus. Il avoit une éloquence naturelle & qui étoit encore soutenue par une prestance noble & imposante. Mais son amour pour les plaisirs & la basse adulation de ses courtisans éteignirent bientôt en lui tout sentiment du beau & de l'honnête. Elevé sur le trône, il parut oublier le soin de sa gloire, pour se livrer entiérement à ses *mignons*; & son regne a été appellé jusqu'à ce jour *le regne des favoris.* Il leur distribuoit sans regle & sans mesure les biens de ses sujets, & se les associant à toutes ses parties de débauche & de dévotion, mêloit avec eux la religion à la plus infâme lubricité. Henri devenu à la fin un objet de mépris pour ses sujets catholiques & protestans, finit par être la victime d'une ligue dont il avoit eu la foiblesse de se déclarer le chef. Les actions néanmoins de valeur qu'il fit paroître dans le tems même de son assoupissement, a pu faire dire de ce Prince au Président de Thou, *qu'il étoit d'un caractère d'esprit incompréhensible, en certaines choses au-dessus de sa dignité, en d'autres au-dessous même de l'enfance.*

Henri III, alors Duc d'Anjou, n'avoit que dix-sept ans lorsqu'il remporta les deux victoires de Jarnac & de Montcontour. Elles lui firent une si grande réputation, que les Polonois crurent ne pouvoir mieux remplacer le dernier des Jagellons, qu'en élevant ce Prince sur le trône de Pologne en 1573. Henri fut obligé, pour se rendre dans ce royaume, de passer par plusieurs pays protestans. On avoit encore devant les yeux le massacre de la Saint Barthelemi, & Henri essuya bien des mortifications à cet égard. L'électeur Palatin, Frédéric III, le reçut lors de son passage par le palatinat, dans une galerie où la journée de la Saint Barthelemi étoit représentée avec les circonstances les plus affreuses. C'étoit le premier objet qui se présentoit. Le Roi de Pologne y jetta les yeux. *Avez-vous connu ces gens-là?* lui dit l'électeur. Le Roi ne put s'empêcher d'en convenir. *Ah!* reprit Frédéric, *ces malheureux, si cruellement égorgés à Paris, étoient des gens de bien, & leurs meurtriers des méchans & des traîtres.* Cette conversation fut courte, comme on le pense bien, & Henri n'eut rien de plus pressé que de se retirer.

Henri vécut en Pologne comme dans une espece de lieu d'exil. Il n'aspiroit qu'au moment de quitter cette terre qu'il regardoit toujours comme étrangere pour lui : lorsqu'il apprit que Charles IX son frere, Roi de France, consumé depuis longtems par une maladie de langueur, avoit enfin succombé à son mal, il s'échappa dans le moment de son royaume comme un prisonnier qui rompt ses fers. Les soins qu'il prit pour dérober sa fuite aux Polonois n'empêcherent pas que ce peuple qui l'aimoit ne répandît des larmes. „ Ah! Sire, lui „ disoit le comte de Tenezin, son grand chambellan, si c'est vraiment régner que de posséder les cœurs de tous ses sujets, où regnerez-vous jamais plus absolument qu'en Pologne, où vous les possédez? Espérez-vous trouver en France, dans la situation actuelle des choses, ce que vous abandonnez parmi nous? „

Les événemens ne justifierent que trop le discours de ce seigneur. Henri dut même s'appercevoir à son arrivée en France que le parti protestant ne se laisseroit pas facilement subjuguer. Il voulut entrer à main armée dans une petite ville nommée Livron, défendue par les Calvinistes. On lui cria du haut des murs : Hau, „ massacreurs, vous ne nous poignarderez pas „ dedans nos lits, comme vous avez fait l'amiral. „ Amenez-nous un peu vos mignons passés, fé- „ lonés, godronnés & parfumés ; qu'ils viennent „ voir nos femmes ; & ils verront si c'est proie „ facile à emporter. „ Henri fit donner un assaut qui fut soutenu & repoussé avec vigueur par les femmes mêmes. La levée du siége suivit de près cet opprobre. *Recueil des choses mémorables.*

Sous ces malheureux auspices & au milieu des troubles de la guerre civile, Henri alla se faire sacrer à Reims. Quand on lui mit la couronne sur la tête, il dit assez haut qu'elle le blessoit, & elle lui roula par deux fois ; ce qui fut remarqué & interprété à mauvais présage. *Journal de Henri III.*

L'ordre de Saint Michel, institué par Louis XI, se trouvoit avili sous le régne de Henri, au point que par une espece de proverbe, on appelloit le collier de cet ordre, *le collier à toutes bêtes.* Henri sans l'abolir & même sur cet ordre (puisqu'il faut être reçu Chevalier de Sainr Michel, avant d'être reçu Chevalier du Saint Esprit,) résolut d'en établir un qui seroit une marque de la plus haute distinction ; il l'institua sous le nom & à l'honneur du Saint Esprit, parce que le jour de la Pentecôte 1573, il avoit été élu Roi de Pologne, & qu'à pareil jour, en 1574, il avoit succédé à la couronne de France : il comptoit d'ailleurs par le serment auquel s'engageoient les nouveaux chevaliers, détacher les grands seigneurs du parti protestant. La premiere cérémonie de cet ordre se fit au mois de Janvier 1579. Le Roi s'en étoit dé-

claré le chef souverain, & en unit la grande maîtrise à la couronne de France. Le nombre des chevaliers fut limité à cent. Henri fit demander au Pape son approbation pour mettre en commande cent abbayes de France & pour pouvoir les conférer à ses nouveaux chevaliers; mais le Pape refusa d'y donner son consentement; cependant les chevaliers de l'ordre ont toujours continué de prendre le titre de *commandeurs*, conformément à leur institution.

Les Catholiques ligués pour faire la guerre aux Protestans, avoient remporté sur eux quelques avantages; mais ce dernier parti s'étant rendu redoutable, on fut obligé de lui accorder la paix en 1570. Le royaume plus tranquille n'en fut cependant pas plus heureux; la licence, le luxe, la dissolution, y causerent bien des maux. Henri vivoit dans la mollesse & dans l'afféterie d'une femme coquette; il couchoit avec des gants d'une peau particuliere, pour conserver la beauté de ses mains, qu'il avoit effectivement plus belles que toutes les femmes de sa cour; il mettoit sur son visage une pâte préparée, & une espece de masque par-dessus: c'est ainsi qu'en parle le livre des hermaphrodites, qui circonstancie les moindres détails sur son coucher, sur son lever & sur ses habillemens. Il avoit une exactitude scrupuleuse sur la propreté dans sa parure: il étoit si attaché à ces petitesses, qu'il chassa un jour le Duc d'Epernon de sa présence, parce qu'il s'étoit présenté devant lui sans escarpins blancs & avec un habit mal boutonné. *Notes sur la Henriade.*

Quélus, Maugiron, Saint-Mégrin étoient les principaux favoris, ou, comme on les appelloit, les mignons de Henri. Ils s'enfermoient souvent ensemble, & après avoir outragé la nature en secret, ils donnoient en public des comédies ridicules. Ils faisoient des pélerinages, des processions. Henri avoit institué la confrérie des pénitens blancs de l'Annonciation Nôtre-Dame aux

Augustins à Paris, & alloit à la procession avec le sac & le fouet à la ceinture. Ce Prince avoit fait construire de petites cellules près les capucins, où certain jour sa cour alloit faire des exercices spirituels. Chacun étoit portier à son tour, & si, pour quelque affaire importante, on avoit besoin de parler au Roi, il falloit, pendant tout le tems qu'il étoit dans ce conclave, demander *frere Henri*.

Duverdier qui rapporte ces faits, observe que les prédicateurs, & entre autres Maurice Poncet, *crioient* contre ces confréries & ces processions du Roi. „ Le dimanche, 27 Mars 1583, ajoute Pierre » Mathieu, le Roi fit emprisonner le religieux Poncet, qui prêchoit le carême à Nôtre-Dame, „ pour ce que trop librement il avoit prêché le » samedi précédent contre cette nouvelle confrérie, l'appellant la confrérie des hypocrites & » des athées ; & qu'il ne soit vrai, dit-il en ces » propres mots : j'ai été averti de bon lieu, qu'hier » au soir, qui étoit le vendredi de leur procession, la broche tournoit pour le souper de ces » gros pénitens ; & qu'après avoir mangé le gras » chapon, ils eurent pour collation de nuit le » petit tendron qu'on leur tenoit tout prêt. Ah ! » malheureux hypocrites, vous vous moquez » donc de Dieu sous le masque, & portez par » contenance un fouet à votre ceinture ! Ce n'est » pas là de par Dieu où il faudroit le porter ; c'est » sur votre dos & sur vos épaules, & vous en » étriller très-bien ; il n'y a pas un de vous qui „ ne l'ait gagné. Pour lesquelles paroles, le Roi, „ sans vouloir autrement parler à lui, disant „ que c'étoit un vieux fou, le fit conduire dans „ son coche par le chevalier du guet en son abbaye de Saint Pierre à Melun, sans lui faire autre „ mal que la peur qu'il eut en y allant, qu'on ne „ le jettât dans la riviere. „ *Histoire des derniers troubles par Pierre Mathieu.*

Ce trait & le suivant font assez connoître que la douceur & l'oubli des injures étoient naturels

au Roi. Guillaume Rose, Evêque de Senlis, connu par ses écarts & ses emportemens, avoit sans respect pour son Prince déclamé en chaire contre les plaisirs que Henri s'étoit permis pendant les deux derniers jours du carnaval. Le Roi l'envoya chercher, & lui dit sans émotion & même en riant : „ En vérité, Monsieur Rose, vous n'épar-„ gnez gueres vos amis ! Vous feroit-on plaisir, „ si l'on en usoit ainsi avec vous ? Il y a dix ans que „ je vous laisse courir les rues, sans rien dire, & „ pour une fois que cela m'arrive, vous me dif-„ famez dans un lieu saint, où l'on ne doit prê-„ cher que la parole de Dieu. N'y retournez pas, „ je vous prie. Il est encore plus tems pour vous „ que pour moi que vous deveniez sage. „ Rose étoit sujet à une espece de pituite. Le Roi l'ayant fait venir une seconde fois au Louvre, lui donna de sa main cinq cens écus d'or, en lui disant : „ Voilà de quoi acheter du sucre & du miel, pour „ vous aider à passer votre carême, & pour adou-„ cir l'aigreur de votre ton. „

Le Pape Sixte V, qui n'ignoroit pas toutes les mômeries pieuses de Henri, ne put s'empêcher de dire un jour : „ J'ai fait tout ce que j'ai pu „ pour me tirer de la condition de moine, & ce „ Prince fait tout ce qu'il peut pour y tomber. „

La prodigalité de Henri envers ses favoris alloit jusqu'à l'imbécillité. Il avoit marié le Duc de Joyeuse à une niece du Duc de Lorraine. „ Il „ seroit superflu, dit Mezerai, de décrire les mas-„ carades, les balets, les tournois, les festins, „ les musiques & toutes les autres magnificences „ que le luxe inventa pour cette fête. Elle dura „ près de six semaines, & Paris, le théatre des „ merveilles, n'avoit jamais rien vû de semblable. „ Le Roi habillé de même que son favori, mena „ la mariée à l'église. Ensuite des noces, il or-„ donna dix-sept festins, qui se firent de rang par „ les Princes & Seigneurs, parens de la mariée. „ Le moindre revenoit à plus de cent mille livres,

„ à tous lesquels les conviés changeoient d'habits „ si riches & si précieux, que les draps d'or & „ d'argent n'y avoient point de lustre. Il y en „ avoit qui coutoient dix mille écus de façon. „ Enfin la dépense y fut si prodigieuse, que le Roi „ pour sa part seulement n'en fut pas quitte à „ moins de quatre millions de livres, outre qu'il „ promit payer au marié pour la dot de sa femme „ quatre cens mille écus dans deux ans; & quand „ on lui remontroit que l'excès de ses profusions „ le ruineroit, il répondoit qu'il seroit sage quand „ il auroit marié ses deux enfans. Il entendoit „ Joyeuse & d'Epernon. „

Les Ambassadeurs Suisses étant venus quelque tems après demander l'argent qu'on leur devoit, les trésoriers leur ayant répondu que le Roi n'en avoit point, & qu'ils prissent patience : Il n'est „ pas croyable, répondirent-ils, qu'un Prince si „ sage & si avisé ait dépensé douze cens mille écus „ pour son plaisir aux noces d'un gentilhomme, „ sans en avoir d'autres dans ses coffres, pour sub- „ venir aux affaires de son royaume. „

Charles Bénoise, secrétaire du cabinet, ayant un jour oublié son porte-feuille dans le cabinet de sa Majesté, le Roi l'ouvrit & y trouva un morceau de papier, où Bénoise, pour essayer sa plume, avoit écrit ces mots, qui sont le commencement d'une ordonnance : *trésorier de mon épargne.* Henri continua d'écrire : *vous payerez au sieur Bénoise, Secrétaire de mon cabinet, la somme de mille écus,* & signa. Bénoise fut agréablement surpris de trouver cette ordonnance, & courut aussitôt remercier le Roi ; ce Prince ne trouvant point apparemment la somme proportionnée aux remercimens, demanda le billet, & ajoûta le mot de *dix* à la somme ; ce qui faisoit dix mille écus au lieu de mille, somme alors très-considérable.

Ce Prince avoit une passion extraordinaire pour les petits chiens, & on rapporte qu'il dépensoit par an plus de trois cent mille livres, pour en faire

élever de tous les côtés. Sully trouva un jour Henri très-occupé à considérer ces petits animaux. Ce seigneur avoit été dépêché par le Roi de Navarre, pour avoir une conférence avec Henri III. „ J'arrivai, dit Sully dans ses mémoires, à Saint-„ Maur où étoit pour lors la cour, & j'allai des-„ cendre chez Villeroi, avec lequel je dînai & passai „ le reste de la journée. Le lendemain, il me pré-„ senta au Roi. Je me souviendrai toujours de „ l'attitude & de l'attirail bisarre où je trouvai ce „ Prince dans son cabinet. Il avoit l'épée au côté, „ une cape sur les épaules, une petite toque sur „ la tête, un panier plein de petits chiens pendu „ à son cou par un large ruban, & il se tenoit si „ immobile, qu'en nous parlant, il ne remua ni „ pieds ni mains. *Mémoires de Sully.*

Le sujet des conférences de Sully avec cet indolent monarque étoit de le rappeller à sa propre gloire, & de le faire agir conjointement avec le Roi de Navarre son présomptif héritier contre les protestans & les Guises. Ceux-ci, à la tête des ligueurs, & sous prétexte de vouloir maintenir la religion catholique, cherchoient à mettre le Roi en tutelle; & tel étoit le malheur de ces temps, que Henri ne put venir à bout de se défaire de deux sujets rebelles que par un assassinat. Le Duc de Guise & le Cardinal son frere, après avoir chassé leur souverain de la capitale oserent venir le braver à Blois en présence des états généraux, & du corps même qui représentoit la nation, & que le monarque avoit convoqué. Une profonde dissimulation régnoit entr'eux; ils parurent se réconcilier solemnellement, & peut être dans le même temps le Roi projettoit de faire mourir Guise, & Guise de faire détrôner le Roi. Henri le prévint. Le Duc de Guise n'auroit pas cru le Roi capable de tant de dissimulation & de tant de fermeté. Quelques jours avant sa mort, ayant trouvé sous sa serviette un billet avec ces mots: *On veut vous ôter la vie*, il demanda une plume,

&

& écrivit au bas, *on n'oseroit*, & jetta ensuite le billet sous la table, le laissant lire à qui voulut. D'Espinac, Archevêque de Lyon, empêcha d'ailleurs le Duc de Guise de se retirer des états en lui disant : *Qui quitte la partie la perd.*

Le Duc reçut six coups de poignard ; le lendemain, son frere le Cardinal fut tué à coups de hallebarde. Il avoit surtout irrité le Roi par une épigramme qu'il récitoit à tout propos, soit qu'il en fut l'auteur ou non. Elle étoit faite sur la devise du Roi, dont le corps étoit trois couronnes, avec ces mots : *Manet ultima cœlo* ; la troisieme m'attend dans le ciel : les deux premieres représentoient celles de Pologne & de France. L'épigramme étoit composée de ce distique :

Qui dederat binas, unam abstulit, altera nutat,
Tertia tonsoris nunc facienda manu.

» De ces trois couronnes, Dieu lui en a déjà ôté » une (celle de Pologne) ; la seconde chancelle ; » la troisieme sera l'ouvrage d'un barbier ». Le Cardinal ajoutoit qu'il auroit beaucoup de joie de tenir la tête du Roi, si on lui faisoit cette troisiéme couronne chez les capucins.

Le désespoir de la ligue éclata à la mort de ses chefs. Le Duc de Mayenne, cadet du Duc assassiné, fut déclaré en 1589, *Lieutenant général de l'état royal & couronne de France* par le conseil d'union. Plusieurs villes se révoltent. Le Roi n'est plus regardé que comme un assassin & un parjure. Le Pape l'excommunie. Soixante & dix docteurs assemblés en Sorbonne, le déclarent déchu du trône, & ses sujets déliés du serment de fidélité. La révolte devient générale dans Paris. Henri s'étoit conduit avec tant d'aveuglement, qu'il n'avoit pas même encore d'armée ; il cherche à calmer le pontife Romain & les factieux de la capitale. Mais cette bassesse ne lui réussit point. Ce fut dans cette extrémité que le généreux Roi de Navarre, depuis

Henri IV, vint offrir son bras & son armée au Roi de France assiégé dans Tours par le Duc de Mayenne. Henri III donna lors de ce siege des exemples de cette bravoure qui l'avoit autrefois distingué. Mayenne avoit dressé une attaque contre le fauxbourg de Tours ; Henri s'avança jusqu'aux gabions qui formoient une partie de la barricade ; & ayant poussé du pied & renversé un de ces gabions, il se mit devant, donnant ses ordres avec le plus grand sang froid au milieu d'une grêle de coups. Le Roi de Navarre admira cette action : „ Je ne m'étonne plus, leur dit-il, après ce que „ je viens de voir, si nos gens perdirent les batail- „ les de Jarnac & de Montcontour. Mon frere, „ répondit Henri, il faut faire partout ce qu'on „ est obligé de faire ; les Rois ne sont pas plus ex- „ posés que les autres, & les balles ne viennent „ pas plutôt les chercher qu'un simple soldat. „ *Mémoire de Nevers.*

Les deux Rois ayant repoussé le Duc de Mayenne, vinrent mettre le siége à Paris. Mais ils ne rencontrerent point une seule bicoque qui ne se fît une gloire d'arrêter son Roi. Un des principaux auteurs de tous ces troubles étoit, suivant les anecdotes du temps, la Duchesse de Montpensier qui ne pardonna jamais à Henri III d'avoir révélé quelqu'un de ses défauts secrets. „ Elle „ porta, dit Brantôme, sa bonne part de matiere, „ d'inventions de son gentil esprit & du travail de „ son corps à bâtir la ligue : si qu'après avoir été „ bien bâtie, jouant aux cartes un jour à la „ prime (car elle aimoit fort le jeu), ainsi qu'on „ lui disoit qu'elle mêlât bien les cartes, elle ré- „ pondit devant beaucoup de monde ; je les ai si „ bien mêlées, qu'elles ne se sauroient mieux „ mêler „. *Brantôme.*

Cette femme étoit sœur du Duc de Guise tué à Blois. Pendant que Henri III tenoit Paris assiégé, elle parcouroit les rues de la ville, conduisant d'une main les deux fils de son frere, & tenant

de l'autre une image de Henri qu'elle présentoit à la populace mutinée pour l'exciter à la révolte. Il n'est pas même sans vraisemblance que ce fût cette furie qui enflamma le fanatique Jacques Clément, & l'arma du couteau empoisonné sous lequel succomba le malheureux monarque. Exemple mémorable des malheurs auxquels s'expose un Prince qui insulte ses sujets. *Voyez Brantôme, de Thou, & l'Esprit des Loix, livre XII, chap. XXVIII.*



HENRI IV,

Surnommé le Grand, *Roi de France & de Navarre. Il naquit à Paris le* 13 *Décembre* 1553, *d'Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme, & de Jeanne d'Albret, Reine de Navarre. Il succéda à Henri III Roi de France & le dernier Prince de la maison de Valois, en* 1589, *à l'âge de* 36 *ans. En lui a commencé la branche de Bourbon. Il étoit Roi de Navarre par sa mere, fille de Henri Roi de Navarre, & parvint à la couronne de France comme descendant de Robert, Comte de Clermont, qui étoit fils de saint Louis, & qui avoit épousé l'héritiére de Bourbon. Ce ne fut qu'après avoir abjuré la religion protestante qu'il professoit, & après bien des traverses & des combats, qu'il fut sacré à Chartres le* 27 *Février* 1694, *& reconnu Roi de France par tous les ordres de l'état. Il régna* 21 *ans, & périt par les mains d'un parricide, nommé* Ravaillac, *le* 14 *mai* 1610, *âgé de* 57 *ans.*

LA France n'a point eu de meilleur ni de plus grand Roi que Henri IV. Il étoit son général & son ministre. Il unit à une extrême franchise la plus adroite politique, aux sentimens les plus élevés une simplicité de mœurs charmante, & à un courage de soldat un fond d'humanité inépuisable. Il rencontra ce qui forme & déclare les grands hommes, des obstacles à vaincre, des

périls à essuyer, & sur-tout des adversaires dignes de lui. Enfin, comme l'a dit un de nos plus grands poëtes, IL FUT DE SES SUJETS LE VAINQUEUR ET LE PERE. *Ab. chron. de l'hist. de France par M. le président Hénault.*

Si nous voulons connoître plus particuliérement la personne de Henri IV, il faut consulter le portrait que Sully, son ministre & son ami, en a donné dans ses mémoires. La nature, dit-il, prodigua à ce Prince toutes ses faveurs, excepté celle d'une mort telle qu'il devoit l'espérer. Il avoit la taille, le corps & tous les membres formés avec cette proportion qui constitue non-seulement ce qu'on appelle l'homme bien fait, mais encore l'homme fort, adroit, vigoureux & sain. Son teint étoit animé, tous les traits de son visage vifs & agréables, ce qui lui donnoit une physionomie des plus heureuses. (*a*) Ses manieres étoient d'ailleurs si familiéres & si engageantes que ce qu'il y mettoit quelquefois de majesté n'en déroboit jamais entiérement cet air de facilité & d'enjouement qui lui étoit naturel. Il étoit né généreux, vrai, sensible & compatissant. Il avoit pour ses sujets la tendresse d'un pere, & pour l'état l'attachement d'un chef de famille. Cette disposition le ramenoit toujours, & du sein même des plaisirs, au projet de rendre son peuple heureux & son royaume florissant. De-là, cette fécondité à imaginer, & cette attention à perfectionner une multitude de réglemens utiles. Il seroit difficile de nommer une branche de l'administration, & même une condition ou une profession sur laquelle ses réflexions ne se soient portées. Il vouloit, disoit-il, que la gloire disposât de ses der-

(*a*) „ Henri IV, dit *le Grain*, étoit de stature médiocre, tenant toutefois plus du grand que du petit; le front large, le nez aquilin & royal, la bouche bien faite, la lèvre vermeille, &c. „ *Décade de Henri le Grand, liv.* 1.

nieres années, & les rendît tout ensemble agréables à Dieu & utiles aux hommes. L'idée du grand & du beau se trouvoit placé comme de lui-même dans son esprit ; ce qui lui faisoit regarder l'adversité comme un simple obstacle passager. Le temps est la seule chose qui lui eût manqué pour conduire ses utiles projets à leur fin. L'ordre & l'économie étoient des vertus nées avec lui & ne lui coutoient presque rien. Jamais monarque n'auroit été plus en état de se passer de ministres : le détail des affaires n'étoit point pour lui un travail, mais un amusement. Les Princes qui veulent s'occuper du gouvernement de leur état, se trouvent souvent incapables ou de s'abaisser au détail des affaires, ou de s'élever à des objets plus importans. Mais l'esprit de Henri savoit se proportionner à tout. Ses différentes lettres en sont autant de preuves : & l'usage où l'on étoit de s'adresser à lui directement pour de simples bagatelles, le montre encore plus clairement. Ce Prince, par de continuelles réflexions sur les effets de la colere, par l'usage d'une longue adversité, par la nécessité de se faire des partisans, enfin par la trempe d'un cœur tourné vers la tendresse, avoit converti ses premiers transports si bouillans en de simples mouvemens d'impatience qui se faisoient appercevoir sur son visage, dans son geste, & plus rarement dans ses paroles.--- Malgré l'extérieur grave dont la majesté Royale semble imposer la nécessité, il se livroit volontiers à la douce joie que l'égalité des conditions répand dans la société. Le vrai grand-homme sait se plier aux plaisirs de la vie privée ; il ne perd rien à s'abaisser ainsi dans le particulier, pourvu que hors de cette sphère, il se montre également capable des devoirs de son rang ; mais le courtisan se souvient toujours qu'il est avec son maître.--- Après avoir loué ce Prince d'une infinité de qualités vraiment estimables, il ne faut pas dissimuler les défauts qui les ont obscurcies. „ Je m'i-

» maginerois, ajoute M. de Sully, n'avoir travaillé
» qu'à demi pour l'instruction des hommes, & surtout pour celle des Princes, mon principal objet, si je retranchois quelque chose à ce présent tableau. Je veux ouvrir devant eux le cœur où tant de grandeur se trouve mêlée à tant de foiblesse, afin que l'une leur devienne plus sensible par l'autre, & qu'ils se tiennent d'autant plus en garde contre une passion dangereuse, qu'ils verront qu'elle peut faire naître en eux mille honteux mouvemens dont ils ne se feroient pas crus capables. La timidité, le découragement, la bassesse, la jalousie, les fureurs, & même la fausseté & le mensonge; oui, le mensonge & la fausseté; Henri, cet homme par-tout ailleurs si droit, si vrai, si franc, les a connus dès qu'il s'est livré à l'amour. Je me suis souvent apperçu, continue toujours M. de Sully, qu'il me trompoit par de fausses confidences, lorsque rien ne l'obligeoit à m'en faire de véritables; qu'il feignoit des retours à la raison & des résolutions que son cœur désavouoit; enfin, qu'il affectoit jusqu'à la honte même de sa chaîne, lorsque intérieurement il faisoit serment de ne la jamais rompre, & qu'il en serroit plus étroitement les nœuds. --- Son attachement au jeu, sa passion pour les femmes, sa douceur souvent poussée jusqu'à la foiblesse, & son penchant pour tous les plaisirs, lui firent commettre des fautes, lui firent perdre du tems, & l'entrainerent dans de folles dépenses. Mais pour donner à la vérité ce qu'on lui doit des deux cotés, avouons que ses ennemis ont beaucoup exagéré ses défauts. Il fut, si l'on veut, l'esclave des femmes; mais jamais elles ne déciderent du choix de ses ministres, ni du sort de ses serviteurs, ni des délibérations de son conseil. Ses autres défauts peuvent également être regardés comme des foiblesses. Il suffit de voir ce qu'il a fait, pour convenir qu'il n'y a aucune compa-

„ raison à faire dans sa personne entre le bien &
„ le mal; & puisque l'honneur & la gloire ont
„ toujours eu le pouvoir de l'arracher au plaisir,
„ on doit les reconnoître pour ses grandes & vé-
„ ritables passions. „

Lorsque Jeanne d'Albret étoit grosse de ce Prince, Henri d'Albret, son grand-pere, fit promettre à sa fille que dans l'enfantement elle lui chanteroit une chanson, afin, lui dit-il, que tu ne me fasses pas un enfant pleureux & rechigné. La Princesse le lui promit, & eut tant de courage, que, malgré les grandes douleurs qu'elle souffroit, elle lui tint parole & lui chanta une chanson en son langage Béarnois, aussitôt qu'elle l'entendit entrer dans sa chambre. L'enfant vint au monde sans pleurer ni crier. Son grand-pere l'emporta dans sa chambre : il lui frotta ses petites lèvres d'une gousse d'ail, & lui fit sucer une goute de vin dans sa coupe d'or, afin de lui rendre le tempérament plus mâle & plus vigoureux. *Perefixe.*

Henri fut élevé au château de Corasse en Béarn, situé au milieu des rochers & des montagnes. Henri d'Albret voulut qu'on l'habillât & qu'on le nourrît comme les autres enfans du pays, & même qu'on l'accoutumât à courir & à monter sur les rochers. Vigoureux & infatigable, grace à cette éducation, il paroissoit attendre impatiemment les occasions d'acquérir de la gloire. En 1586, ce Prince n'étant encore que Roi de Navarre, se mit durant les troubles de la ligue à la tête des Protestans. Il marchoit en 1587 contre le Duc de Joyeuse, chef de l'armée Catholique. Les deux armées étoient prêtes à en venir aux mains : avant le commencement de l'action, le Roi de Navarre se tournant vers les Princes de Condé & de Soissons, leur dit avec cette confiance qui précéde la victoire : „ Souvenez-vous
„ que vous êtes du sang de Bourbon : & vive
„ Dieu, je vous ferai voir que je suis votre aîné. „

Et nous, lui répondirent-ils, *nous vous montrerons que vous avez de bons cadets.*

Henri s'appercevant dans la chaleur de l'action, que quelques-uns des siens se mettoient devant lui à dessein de défendre & de couvrir sa personne, leur cria : *A quartier, je vous prie ; ne m'offusquez-pas, je veux paroître.* En effet, il enfonça les premiers rangs des Catholiques, fit des prisonniers de sa main, & en vint jusqu'à colleter le brave Casteau Regnar, cornette de gendarmes, lui criant d'un ton qui n'étoit qu'à lui, *Rends toi, Philistin.*

Les fuyards ayant fait halte, quelqu'un s'imagina que le Maréchal de Matignon, qui commandoit une autre armée Catholique, paroissoit, & il débitoit cette conjecture comme une vérité incontestable. *Allons, mes amis*, dit Henri, avec une gaîté extraordinaire, *ce sera ce qu'on n'a jamis vu, deux batailles en un jour.* Perefixe.

Le Roi de Navarre venoit de remporter la victoire, & soupoit au dessus d'une salle où étoit déposé le corps de Joyeuse, tué dans l'action. On s'avisa de lui présenter les bijoux & autres magnifiques bagatelles du voluptueux Général ; il dédaigna d'en faire usage. „ Il ne convient, dit-„ il, qu'à des comédiens de tirer vanité des ri-„ ches habits qu'ils portent. Le véritable orne-„ ment d'un général est le courage & la présen-„ ce d'esprit dans une bataille, & la clémence „ après la victoire. „ *Le Grain, décade de Henri le Grand.*

En 1589, Henri III réduit par l'insolence & les entreprises des ligueurs à se jetter entre le bras des Calvinistes, fut excommunié par le saint-siége. Comme ce foible Prince paroissoit allarmé de cette hardiesse, le Roi de Navarre lui dit avec sa franchise ordinaire qu'il y avoit un bon remede. „ Et c'est, ajoute-t-il gaiement, que nous „ vainquions & au plutôt ; car si cela est, vous „ aurez absolument votre absolution : mais si

„ nous ſommes battus, nous ſerons toujours ex-„ communiés, aggravés & réaggravés. „ *Journal de la Ligue.*

Le Roi de France, Henri III, venoit d'être aſſaſſiné en 1589 au ſiége de Paris, qu'il avoit entrepris avec les Calviniſtes. Anglure de Givri, homme également prudent & vertueux, s'appercevant que pluſieurs officiers des plus diſtingués de l'armée ſe diſpoſoient à quitter le nouveau Roi Henri IV, il parvint à les retenir en diſant publiquement au monarque: „ Je viens de voir la fleur „ de votre brave nobleſſe qui réſerve à pleurer la „ mort de ſon Roi quand elle l'aura vengé: elle „ attend avec impatience les commandemens ab-„ ſolus du vivant. Vous êtes le roi des braves, & „ ne ſerez abandonné que des poltrons. „ *D'Aubigné.*

En 1589, Henri IV qui n'avoit que cinq ou ſix mille hommes, fut attaqué à Arques, village peu éloigné de Dieppe, par le Duc de Mayenne qui en avoit trente mille. Ce Prince ſoupçonnant que les ligueurs tourneroient leurs principaux efforts contre ſon artillerie, y plaça le régiment Suiſſe de Glaris, ſur lequel il comptoit beaucoup, & leur Colonel Galaty ſur lequel il comptoit encore plus. Ce qu'il avoit prévu étant arrivé, il vola, ſuivant ſa coutume, où le danger étoit le plus grand. *Mon compere*, dit-il à Galaty en arrivant, *je viens mourir ou acquérir de l'honneur avec vous.* Ce mot eut le ſuccès qu'il devoit avoir: il décida de la journée; les ligueurs furent pouſſés de tous côtés & enfin battus. *Le Grain, décade de Henri le Grand.*

L'armée des royaliſtes & celle des ligueurs étoient prêtes à en venir aux mains dans les plaines d'Yvri en 1590. La veille de la bataille, le colonel Thiſche, commandant des Allemands qui ſuivoient les drapeaux de Henri IV, ſe vit forcé par la mutinerie des ſiens de demander de l'argent qui leur étoit dû, avec menace de ne

point prendre part à l'action, s'ils n'étoient payés. Le Roi lui répondit avec aigreur : „ Comment „ colonel, est-ce le fait d'un homme d'honneur „ de demander de l'argent quand il faut prendre „ les ordres pour combattre? „ Thische se retira tout confus sans rien repliquer. Le lendemain, lorsque Henri eut rangé ses troupes, il se souvint de ce qui s'étoit passé la veille & courut réparer ses torts. „ Colonel, dit-il publiquement à „ Thische, nous voici dans l'occasion; il peut se „ faire que j'y demeurerai. Il n'est pas juste que „ j'emporte l'honneur d'un brave gentilhomme „ comme vous. Je déclare donc que je vous re„ connois pour un homme de bien, & incapable „ de faire une lâcheté; „ & en même-temps il embrassa très-cordialement l'officier Allemand, qui lui répondit avec transport : „ Ah! Sire, en „ me rendant l'honneur, vous m'ôtez la vie; car „ j'en serois indigne si je ne la sacrifiois aujour„ d'hui à votre service. Si j'en avois mille, je les „ mettrois toutes à vos pieds. „ En effet, il s'exposa si fort à tous les dangers, qu'il tomba mort percé de mille coups. *Perefixe.*

Immédiatement avant l'action, Henri parcourut tous les rangs de son armée. Il montra aux soldats son casque surmonté d'un panache blanc, & leur dit avec cette ardeur qui se communique : „ Enfans, si les cornettes vous manquent, „ voici le signe du ralliement; vous le trouverez „ toujours au chemin de la victoire & de l'hon„ neur. „

Dans une autre occasion, il dit simplement à ses troupes : „ Je suis votre Roi; vous êtes Fran„ çois, voilà l'ennemi. „ Son avant-garde ayant d'abord plié, & quelques-uns pensant à fuir : „ Tournez la tête, leur dit-il, & si vous ne vou„ lez pas combattre, du moins voyez-moi mou„ rir. „

François de Pas, un des meilleurs officiers du temps, fut tué dans cette bataille d'Yvri en com-

battant héroïquement sous les yeux de son Roi. Ce Prince touché de ce qu'il venoit de voir & de ce qu'il savoit depuis long-temps de cette famille guerriére, s'écria : *Ventre-saint-gris, j'en suis fâché ; n'y en a-t-il plus ?* On lui répond que la veuve est grosse. *Eh bien*, repliqua-t-il, *je donne au ventre la même pension que cet officier avoit.* Mém. de Feuquières.

Henri ayant remporté une victoire complette, se porta sur le soir au château du Rosny. Il soupoit lorsqu'on lui annonça que le Maréchal d'Aumont, un de ses plus braves officiers, venoit lui rendre compte de quelque chose. Ce bon Prince se leva aussitôt, alla au devant de lui, l'embrassa tendrement, & le fit asseoir à table avec ces paroles obligeantes : „ Qu'il étoit bien raisonnable „ qu'il fût du festin, puisqu'il l'avoit si bien servi „ à ses noces. „ *Perefixe.*

Il n'avoit pas quinze mille hommes lorsqu'il assiégea Paris, où il restoit alors au moins deux cens vingt mille habitans. Il auroit pû prendre cette ville par famine. Mais sa pitié pour les assiégés faisoit que les soldats eux mêmes, malgré les défenses des généraux, tendoient des vivres aux Parisiens. Un jour que pour faire un exemple on alloit pendre deux paysans qui avoient amené des charettes de pain à une poterne, Henri les rencontra en allant visiter ses quartiers : ils se jetterent à ses genoux, & lui remontrerent qu'ils n'avoient que ce moyen pour gagner leur vie : *Allez en paix*, leur dit le Roi, en leur donnant aussitôt l'argent qu'il avoit sur lui ; *le Béarnois est pauvre*, ajouta-t-il ; *s'il en avoit davantage, il vous le donneroit.*

On conseilloit à ce Prince de prendre Paris d'assaut, avant l'arrivée des troupes auxiliaires que le Roi d'Espagne envoyoit pour soutenir la ligue. Mais Henri ne voulut jamais consentir à exposer cette capitale aux horreurs qu'éprouve une ville prise d'assaut. „ Je suis, disoit-il, le vrai

„ pere de mon peuple, je ressemble à cette vraie „ mere qui se présenta devant Salomon ; j'aime„ rois mieux n'avoir point de Paris, que de l'avoir „ tout ruiné & tout dissipé par la mort de tant de „ personnes. „

Paris se soumit à Henri IV en 1594, aussitôt qu'il eut embrassé la religion Catholique. Ce Prince signala son entrée dans sa capitale par ce trait d'équité. Des sergens venoient d'arrêter l'équipage de Lanoue, pour des engagemens que son illustre pere avoit pris en faveur de la bonne cause. Ce fier & valeureux officier alla se plaindre à l'instant d'une insolence si marquée. *Lanoue*, lui dit publiquement le Roi, *il faut payer ses dettes ; je paye bien les miennes.* Après cela il le tira à l'écart & lui donna ses pierreries, pour les engager aux créanciers à la place du bagage qu'ils lui avoient pris. *Perefixe.*

La foule l'incommodoit à son passage, & ses capitaines des gardes vouloient faire retirer le peuple. „ Donnez-vous en de garde, leur dit-il, „ j'aime mieux avoir plus de peine & qu'ils me „ voient à leur aise ; ils sont affamés de voir un „ Roi. „

Deux ou trois ans après qu'il fût rentré dans Paris, tous les fauxbourgs qui n'étoient plus que des masûres furent réparés, & les bâtimens publics ou particuliers dont cette ville fut ornée la rendirent florissante. Les Ambassadeurs d'Espagne qui vinrent conclure le traité de Vervins, furent étonnés de voir la capitale dans cet état de splendeur. Un d'eux lui dit un jour : „ Sire, voici une „ ville qui a bien changé de face depuis que „ nous l'avons vue. --- *Ne vous en étonnez pas*, lui répondit-il ; *quand le maître n'est pas dans sa maison, tout y est en désordre ; mais quand il est revenu, sa présence sert d'ornement, & tout y va bien.*

Henri IV qui connoissoit tout le prix de la bravoure, avoit une estime singuliére pour les gens

braves. Il fit entrer dans ses gardes du corps un soldat qui lui avoit porté de rudes coups dans une occasion importante. Jamais cet homme intrépide ne lui sortit de la mémoire. Il le montra un jour au Maréchal d'Estrées, qui étoit dans son carrosse, & lui dit avec complaisance : *Voilà le soldat qui me blessa à la journée d'Aumale.*

Comme on lui présentoit huit gentilshommes du Périgord, dont le visage étoit très-marqué des coups qu'ils avoient reçus à son service : „ Je suis „ ravi de les voir, dit ce Prince ; mais je ver- „ rois encore plus volontiers ceux qui les ont „ ainsi traités. „

Henri aimoit sur-tout sa noblesse. Il lui avoit vu faire de si belles choses à la guerre, qu'il ne se lassoit pas de répéter qu'avec elle rien ne lui seroit impossible. Un Ambassadeur d'Espagne lui témoignoit un jour qu'il étoit surpris de le voir environné & pressé par quantité de gentilshommes. *Si vous m'aviez vû un jour de bataille*, repartit vivement ce Prince, *ils me pressoient bien davantage.*

Quand ce Prince donnoit sa parole il ajoutoit ordinairement : *Foi de gentilhomme.*

Le nonce du Pape demandoit à Henri combien de temps il avoit fait la guerre. *Toute ma vie*, répondit ce grand Prince ; *& jamais mes armées n'ont eu d'autre Général que moi.* Folard, Commentaires sur Polybe.

L'ame franche du capitaine Crillon, surnommé *l'homme sans peur*, rendit un jour un hommage bien flatteur à la bravoute de Henri. *Voyez Crillon.*

Henri eut le malheur d'exercer presque toujours ses talens militaires dans des guerres civiles. Aussi ce Prince paroissoit affligé après la victoire. „ Je ne puis me réjouir, disoit-il, de voir mes „ sujets étendus morts sur la place ; je perds lors „ même que je gagne. „

Quelques troupes que Henri envoyoit en Allemagne ayant fait du désordre en Champagne, &

pillé quelques maisons de paysans, ce Prince dit aux capitaines qui étoient encore auprès de lui : „ Partez en diligence, remédiez à tout ; vous m'en „ répondrez. Quoi ! si on ruine mes sujets, qui „ me nourrira, qui soutiendra les charges de l'é- „ tat, qui payera vos pensions ? Vive Dieu ! S'en „ prendre à mon peuple, c'est s'en prendre à „ moi. „

Il y a une infinité de ses lettres aux gouverneurs de province, à son surintendant, & à ses parlemens, dans lesquelles il emploie ces termes : *Ayez soin de mon peuple : ce sont mes enfans, Dieu m'en a commis la garde.* Et autres pareilles expressions.

Les bons citoyens n'oublieront pas le discours qu'il prononça au commencement de son règne, dans une assemblée des *notables* du royaume convoquée à Rouen. „ Déja par la faveur du ciel, par „ les conseils de mes bons serviteurs, & par l'épée „ de ma brave noblesse dont je ne distingue „ point mes Princes, la qualité de gentilhomme „ étant notre plus beau titre, j'ai tiré cet état de la „ servitude & de la ruine. Je veux lui rendre sa „ force & sa splendeur, participez à cette seconde „ gloire, comme vous avez eu part à la premiere. „ Je ne vous ai point appellés comme faisoient „ mes prédécesseurs, pour vous obliger d'approu- „ ver aveuglément mes volontés, mais pour rece- „ voir vos conseils, pour les croire, pour les sui- „ vre, pour me mettre en tutelle entre vos mains. „ C'est une envie qui ne prend guère aux Rois, „ aux victorieux, & aux barbes grises ; mais l'a- „ mour que je porte à mes sujets me rend tout „ possible & tout honorable. „

Un Ambassadeur Turc exagéroit les forces du sultan son maître, & paroissoit étonné qu'un Roi qui, comme Henri, n'étoit monté sur le trône & ne s'y étoit affermi qu'à force de victoires, n'eût qu'une très-petite armée. *Où règne la justice*, re-

partit ce grand Prince, *la force n'est guère nécessaire.*

Il disoit que les grands hommes étoient toujours les derniers à conseiller la guerre & les premiers à l'exécuter.

Quel prince montra plus d'intrépidité & de générosité envers ses ennemis, envers ceux même qui poussés par un zèle fanatique en vouloient à sa vie! En 1610, un officier Flamand au service d'Espagne, nommé *Michau*, avoit offert ses services à ce Prince, sous prétexte d'être mécontent de la cour de Madrid, mais en effet pour trouver l'occasion de lui ôter la vie. Henri instruit de ce projet alla à la chasse, accompagné seulement du traître, qui étoit bien monté & avoit deux pistolets bandés & amorcés. *Capitaine Michau*, lui dit le Prince, *mets pied à terre, je veux voir si ton cheval est aussi bon que tu le dis.* Le ton de Henri en imposa à l'assassin qui obéit sans difficulté. Le Roi saute à l'instant sur le cheval. *Veux-tu*, ajouta-t-il, *tuer quelqu'un? On m'a dit que tu en voulois à mes jours: je suis le maître des tiens.* En disant ces mots, il lâche les deux pistolets en l'air, & lui ordonne de le suivre. Le capitaine désavoua le projet qu'on lui imputoit, prit congé deux jours après, & ne parut plus. *Perefixe.*

On exhortoit ce Prince à traiter avec rigueur quelques places de la ligue qu'il avoit réduites par la force. Il se contenta de répondre: „ La satisfac-„ tion que l'on tire de la vengeance ne dure qu'un „ moment; mais celle que donne la clémence est „ éternelle. „

Le Duc de Mayenne, le chef de la ligue, & qui avoit osé disputer la couronne à ce Prince, sollicita son pardon & l'obtint. Ce fut au château de Monceaux en 1596 que le Duc de Mayenne eut sa premiere entrevue avec le Roi. Ce Duc lui accola la cuisse, & après l'avoir assuré de sa fidélité: *Je remercie votre Majesté*, lui dit-il, *de m'avoir délivré*

de l'arrogance Espagnole & des ruses Italiennes. Le Roi, après l'avoir relevé, causa familiérement avec lui ; mais il marchoit à si grands pas que Mayenne également incommodé par son excessif embonpoint, par une sciatique & par l'extrême châleur, souffroit beaucoup sans oser cependant le témoigner. Le Roi s'en apperçut, & lui dit d'un air riant, & en lui tendant la main : *Touchez-là, car par Dieu voilà toute la vengeance que vous recevrez de moi.* Le Duc pénétré de tant de bontés, jura qu'il le serviroit désormais contre ses propres enfans, &c.

Quelqu'un voulant engager ce bon Prince à punir l'auteur d'une satyre amere faite contre lui, intitulée : *L'Isle des hermaphrodites* : „ Je ferois „ conscience, lui dit-il, de fâcher un homme „ pour avoir dit la vérité. „

Il n'avoit pas la même indulgence pour les offenses qui ne le regardoient point. Le jour des Rois étant à la messe, comme il s'approchoit pour communier, M. de Roquelaure se jetta à ses genoux. Ce seigneur avoit épié cette occasion comme la plus favorable à la grace qu'il vouloit demander pour un de ses parens, coupable d'une violence envers un magistrat. Il supplia le Roi de vouloir bien pardonner au coupable pour l'amour de celui qu'il alloit recevoir, & qui ne pardonnoit qu'à ceux qui pardonnoient. Sa Majesté lui répondit en le regardant d'un œil sévère : „ Allez & me laissez en paix ; je m'étonne com- „ me vous osez me faire cette requête, lorsque je „ vais protester à Dieu de faire justice, & lui „ demander pardon de ne l'avoir pas faite. „ *Mémoire pour l'histoire de France. Tom. II.*

Il usa de sévérité envers le Maréchal de Biron qui avoit conspiré contre lui, & ne voulut point accorder la grace au coupable ; mais ce fut principalement l'obstination du Maréchal qui le perdit. „ S'il eût voulu me dire la vérité d'une chose „ dont j'ai la preuve par écrit, disoit Henri, il ne

„ feroit pas où il eft. Je voudrois avoir payé deux „ cens mille écus & qu'il m'eût donné lieu de lui „ pardonner. Il m'a bien fervi, mais je lui ai „ fauvé la vie trois fois. *Voyez Biron.* „

Le Parlement de Paris ayant refufé d'enregiftrer fon édit des confignations, le Préfident Séguier, à la tête de plufieurs députés, fut trouver le Roi pour lui faire part des motifs de la compagnie. " Je ne vous demande que celui là, lui répondit ce Prince, ne me refufez-pas, finon „ vous m'obligerez d'aller moi-meme le vérifier, „ & peut-être en porterois-je une demi douzaine „ d'autres. Eh! meffieurs, continua-t-il avec ce „ badinage naif & plein de bonté qui lui étoit „ ordinaire, traitez-moi au moins comme on „ traite les moines, & ne me refufez-point *victum & vestitum* : vous favez que je fuis fobre; „ & quant à mes habillemens, regardez, monfieur le Préfident, comme je fuis accoutré. „ En effet, perfonne de fa cour n'étoit vêtu plus fimplement que lui.

Dans une autre occafion, il répondit aux députés de ce même parlement qui le fupplioient de prendre en bonne part les remontrances très-humbles d'une compagnie qui étoit fon bras droit: „ Si cela eft ainfi, reprit-il, je fuis votre chef, & „ c'eft au bras à obéir à la tête. „ Au refte, ce Prince eut toujours la confidération la plus marquée pour une compagnie qu'il regardoit avec raifon comme le plus ferme appui de fes droits & de fa couronne.

La Princeffe de Conti, morte en 1631, & qui nous a laiffé des mémoires fur Henri IV, fait mention des amours de ce Prince avec la belle Gabrielle d'Eftrées. Il commença à la connoître lorfqu'il étoit occupé au fiége de Paris. Un jour qu'il vantoit fort les charmes de Marie de Beauvilliers fa maîtreffe actuelle, difant qu'il la préféroit à toutes les femmes, le Duc de Bellegarde, grand écuyer de France, prétendit qu'il change-

roit de sentiment s'il avoit vû mademoiselle d'Estrées. Il lui en dit tant de bien & lui en fit un si beau portrait qu'il lui donna envie de la voir. Bellegarde qui étoit amoureux de cette belle, sentit la faute qu'il avoit faite d'en parler au Roi; mais il n'y avoit plus moyen de s'en dédire. Henri la vit à Cœuvres où elle demeuroit, & la trouva encore au dessus du beau portrait qu'on lui en avoit fait. Gabrielle ne répondit pas d'abord aux empressemens du Prince, & cette molle résistance ne servit qu'à le rendre plus enflammé. Henri auroit desiré de ne laisser passer aucun jour sans voir sa nouvelle maîtresse; mais la difficulté pour lui étoit de se rendre à Cœuvres sans beaucoup de risque. Il falloit faire sept lieues en pays ennemi, traverser un grand bois, & passer à la vue de deux garnisons de la ligue. Un jour cependant il résolut de tout risquer. Il monta à cheval avec quelques officiers de confiance, & fit quatre lieues avec eux. Lorsqu'il fut à trois lieues de la maison de sa maîtresse, il renvoya sa compagnie, mit pied à terre, s'habilla en paisan, se chargea d'un sac plein de paille, & acheva son voyage à pied avec son sac sur le dos. Gabrielle le reçut encore assez froidement, & ne demeura que quelques momens avec lui. Dans la suite, l'élévation de M. d'Estrées, pere de la belle, le sincere attachement que Henri témoigna à sa maîtresse, ses manieres affables & pleines de bonté, obligerent cette belle à mieux traiter un amant si généreux, si bienfaisant. Cependant Gabrielle continuoit à aimer Bellegarde, dont le Roi avoit quelque soupçon; mais à la moindre caresse qu'elle lui faisoit, il condamnoit ses pensées comme criminelles & s'en repentoit. Il arriva un petit accident qui faillit à lui en apprendre davantage; ce fut, qu'étant en l'une de ses maisons pour quelque entreprise qu'il avoit de ce côté-là, & étant allé à trois ou quatre lieues pour cet effet, Gabrielle étoit demeurée au lit, disant qu'elle se trouvoit

mal ; & Bellegarde avoit feint d'aller à Mantes, qui n'étoit pas fort éloignée ; sitôt que le Roi fut parti, Arphure, la plus confidente des femmes de Gabrielle, & en qui elle se confioit de tout, fit entrer Bellegarde dans un petit cabinet, dont elle seule avoit la clef ; & après que sa maîtresse eût fait retirer tous ceux qui étoient dans sa chambre, son amant y fut reçu. Comme ils étoient ensemble, le Roi qui n'avoit pas trouvé ce qu'il avoit été chercher, revint plutôt que l'on ne croyoit, & pensa trouver ce qu'il ne cherchoit pas. Tout ce que l'on put faire, ce fut que Bellegarde entrât dans le cabinet d'Arphure, dont la porte se trouvoit au chevet du lit de Gabrielle, & où il y avoit une fenêtre qui avoit vue sur un jardin. Aussitôt que le Roi fut entré, il demanda Arphure, pour avoir des confitures qu'elle gardoit dans ce cabinet. Gabrielle dit qu'elle n'y étoit pas, & qu'elle lui avoit demandé congé d'aller visiter quelques parens qu'elle avoit à la ville. " Si est-ce, „ dit le Roi, que je veux manger des confitures ; „ que si Arphure ne se trouve, que quelqu'un „ vienne ouvrir cette porte, ou qu'on la rompe. „ Lui-même commença à donner des coups de pieds. Dieu sait en quelles allarmes étoient ces deux personnes si proches d'être découvertes. Gabrielle feignant un grand mal de tête, se plaignoit que ce bruit l'incommodoit fort : mais pour cette fois le Roi vouloit rompre cette porte. Belle-garde voyant qu'il n'y avoit pas d'autre remede, se jetta par la fenêtre, & fut si heureux qu'il se fit fort peu de mal, bien que la fenêtre fut assez haute. Et aussitôt Arphure qui s'étoit seulement cachée pour ne point ouvrir cette porte, entra bien échauffée, s'excusant sur ce qu'elle ne pensoit pas qu'on dût avoir affaire d'elle. Arphure alla donc querir ce que le Roi avoit si impatiemment demandé ; & Gabrielle voyant qu'elle n'étoit découverte, reprocha au Roi mille fois cette façon d'agir. „ Je vois bien, lui dit-ellle, que vous vou-

» lez me traiter comme les autres que vous avez
» aimées, & que votre humeur changeante veut
» chercher quelque sujet pour rompre avec moi
» qui vous préviendrai, me retirant avec mon
» mari que vous m'avez fait laisser d'autorité. Je
» confesse que l'extrême passion que j'ai eue pour
» vous, m'a fait oublier mon devoir & mon hon-
» neur, & cependant vous payez l'un & l'autre
» d'inconstance sous ombre de soupçons, dont je
» ne vous ai jamais donné de sujet par pensée seu-
» lement; „ & là-dessus les larmes ne manquerent pas; ce qui mit le Roi en tel désordre, qu'il lui demanda mille fois pardon; qu'il confessa d'avoir trop failli, & qu'il fut long-temps depuis sans témoigner aucune jalousie. *Amours d'Henri IV.*

Henri IV avoit un tempérament ardent qui le livroit aux femmes. Mais son attachement pour ses maîtresses, comme on l'a observé dans son *portrait*, n'a jamais influé sur le sort de ses serviteurs, & ne l'a détourné en aucune occasion de ses principaux devoirs. Les démêlés de Sully & de Gabrielle d'Estrées sont connus. L'on sait tous les efforts que cette maîtresse favorite fit pour perdre ce premier ministre, & on ne se lasse point d'admirer cette belle réponse du Roi à Gabrielle : *Je me passerois mieux de dix maîtresses comme vous, que d'un serviteur comme lui.*

Pendant une de ces fêtes qu'il donnoit quelquefois à sa maîtresse, on vint l'avertir que les Espagnols s'étoient emparés d'Amiens. *Ce coup est du Ciel*, dit-il, *c'est assez faire le Roi de France, il est temps de se montrer Roi de Navarre*; & se tournant du côté de Gabrielle, qui comme lui portoit les habits de la fête, & qui fondoit en larmes, il lui dit : *Ma maîtresse, il faut quitter nos armes, & monter à cheval pour faire une autre guerre.* Le jour même en effet il rassembla quelques troupes & marcha à leur tête vers Amiens.

Dans une occasion périlleuse, ce même Prince écrivit à l'aimable Gabrielle : „ Si je suis vaincu,

» vous me connoissez assez pour croire que je ne » fuirai point ; mais ma derniere pensée sera à » Dieu & l'avant-derniere à vous. »

On a loué la Marquise de Guercheville d'avoir résisté constamment à l'amour que lui témoignoit Henri. Ce Prince fut le premier à rendre hommage à sa vertu, & lui dit : " Puisque vous êtes » véritablement dame d'honneur, vous le serez » de la Reine ma femme. „

Catherine de Rouen, depuis Duchesse de Deux-Ponts, répondit à Henri IV dans une semblable occasion : „ Je suis trop pauvre pour être votre „ femme, & de trop bonne maison pour être » votre maîtresse. „

Henri IV paroissoit persuadé qu'il n'y a que les personnes dépourvues de bonnes qualités qui n'ont pas la force d'avouer leurs défauts. Ce Prince demandant un jour à l'Ambassadeur d'Espagne si le Roi d'Espagne n'avoit point de maîtresses, l'Ambassadeur répondit que son maître étoit un Prince religieux qui n'aimoit que la Reine. Henri lui repartit aussitot avec vivacité : *Est-ce que votre Roi n'a pas assez de vertus pour couvrir une foiblesse ?*

Ce bon Prince aimoit la plaisanterie & la souffroit volontiers aux compagnons de ses victoires. Se promenant un jour aux environs de Paris, il s'arrêta, & se mettant la tète entre ses jambes, il dit en regardant cette ville : *Ah que de nids de cocus !* Un seigneur qui étoit près de lui fit la même chose, & se mit à crier : *Sire je vois le Louvre.*

M. de Noailles avoit écrit sur le lit de Marguerite de Bourbon, Comtesse de Clèves :

Nul heur, nul bien ne me contente,
Absent de ma divinité.

Le Roi ajouta de sa main,

N'appellez pas ainsi ma tante;
Elle aime trop l'humanité.

Voici un autre impromptu que ce Prince fit un soir à table chez la Duchesse de Sully. Cette femme étoit d'une hauteur ridicule, & il y a toute apparence que Henri l'auroit volontiers apprivoisée. Il lui dit donc en lui portant rasade:

Je bois *à toi*, Sulli,
Mais j'ai failli;
Je devois dire *à vous*: adorable Duchesse,
Pour boire à vos appas,
Faut mettre chapeau bas.

Ce Prince avoit assiégé dans le temps de la ligue la ville de Chartres. Après une longue résistance, cette ville prit enfin le sage parti de se rendre. Le magistrat vint au devant du vainqueur, & méditant une longue & ennuyeuse harangue, commença par dire qu'il reconnoissoit que la ville etoit assujettie à sa Majesté par le droit divin & par le droit humain. Henri l'interrompant, dit en poussant son cheval pour entrer: *Ajoutez aussi par le droit canon.*

Le même Prince, fatigué de la grande traite qu'il avoit été obligé de faire pour le secours de Cambrai, & passant par Amiens, on vint lui faire une harangue; l'orateur la commença par les titres de *très-grand, très clément & très-magnanime* ..... ajoutez aussi, dit le Roi, *& très-las.*

Ce Prince fit sentir également le ridicule d'un autre harangueur qui s'étoit présenté à l'heure

de son dîner. Il avoit commencé son discours par ces mots : *Annibal partant de Carthage, Sire.....* & en resta là. *Ventre-saint-gris*, dit le Roi, *Annibal partant de Cathage avoit dîné, & je vais en faire autant.*

Ayant dit par deux fois à un autre discoureur qu'il abrégeât, & voyant qu'il n'en faisoit rien, il le laissa là & s'en alla en lui disant : Vous » direz donc le reste à maître Guillaume. „ C'étoit le bouffon de la Cour.

Il rencontra un jour dans les appartemens du Louvre un homme qui lui étoit inconnu, & dont l'extérieur n'annoçoit rien de distingué. Il lui demanda à qui il appartenoit. *J'appartiens à moi-même*, lui répondit cet homme d'un ton fier & peu respectueux. *Mon ami*, reprit le Roi, *vous avez un sot maître.*

Son tailleur avoit fait imprimer un petit livre contenant des réglemens qui, selon lui, étoient nécessaires pour le bien de l'état. Il eut la présomption de le présenter au Roi. Ce Prince le prit en riant, & en ayant lu quelques pages, il dit à un de ses valets de chambre : " Allez chercher » mon Chancelier pour qu'il vienne me prendre » la mesure d'un habit : voici mon tailleur qui » fait des réglemens. „

Un faiseur d'anagrammes ayant composé celle de Henri, vint la lui présenter, dans l'espérance d'en recevoir une récompense. Le Roi lui demanda quelle étoit sa profession. „ Sire, lui dit-il, ma » profession est de faire des anagrammes ; mais je » suis fort pauvre. Il n'est pas étrange qne vous » le soyez, reprit le Roi, car vous faites là un » pauvre métier. »

Dom Pédre de Tolède, voulant en 1608 se rendre dans les Pays-Bas, passoit par Paris. Henri IV qui n'ignoroit pas que les Espagnols, dans la vue de former plus aisément des ligues contre lui, répandoient qu'il étoit dévoré par la goute, & qu'il ne pouvoit plus monter à cheval, crut devoir leur faire connoître que sa vigueur n'étoit

pas

pas diminuée. Il reçut Dom Pédre dans la grande galerie de Fontainebleau, lui fit faire vingt à trente tours à si grands pas qu'il le mit hors d'haleine, & lui dit ensuite : *Vous voyez, monsieur, comme je me porte bien.* Il ajouta que la puissance Espagnole ne l'effrayoit point, & que c'étoit la statue de Nabuchodonosor composée de divers métaux, & qui avoit les pieds d'argile. Dom Pédre, blessé de la hauteur de ce discours, en vint aux reproches & aux menaces. „ Tout cela, reprit » Henri, ne m'en impose pas. Si le Roi votre » maître continue ses attentats, je porterai le feu » jusques dans l'Escurial, & on me verra bientôt » à Madrid. -- » *François I y fut bien*, répondit fiérement l'Espagnol. -- " C'est pour cela, repli» qua le Roi, que j'y veux aller venger son injure, » celles de la France & les miennes. „ -- Puis baissant le ton de la voix il dit : „ Monsieur l'ambas„ sadeur, vous êtes Espagnol, & moi Gascon : ne „ nous échauffons point. „ Alors la conversation continua avec beaucoup de douceur & de politesse.

Un jour M. du Maine vint se plaindre à ce Prince de l'insolence de M. Balagni, qui avoit fait appeller en duel le Duc d'Eguillon son fils. " Ba„ lagni est bien heureux, disoit M. du Maine, „ que je n'ai pas été chez moi, je l'aurois fait „ pendre à la grille de mon château. „ Le Roi ne fit que se retourner vers ceux qui étoient dans la chambre, & leur dit : " Le bon homme se sent „ encore de la ligue. „ *Mém. de Choisy.*

Les Suisses étoient sur le point de revenir en France pour renouveller leur alliance. Le Prévôt des Marchands & les Echevins vouloient à cette occasion donner des Fêtes, mais ils manquoient de fond. Ils demanderent à Henri IV, pour fournir à cette dépense, la permission de mettre un impôt sur les robinets des fontaines. " Cherchez, „ leur répondit ce bon Prince, quelqu'autre „ moyen qui ne soit point à charge à mon peu-

„ ple, pour régaler mes aliés. Allez, messieurs, „ continua-t-il, il n'appartient qu'à Dieu de changer l'eau en vin. „

Henri faisoit éclater cette même bonté de cœur au milieu de son domestique. *Voyez Aubigné, Jeannin, Sully.*

Quelques jours avant la bataille d'Yvri, Henri IV arriva un soir *incognito* à Alençon avec peu de suite, & descendit chez un officier qui lui étoit fort attaché. Cet officier étoit absent; & sa femme qui ne connoissoit point le Roi, le reçut comme un des principaux chefs de l'armée; c'est-à-dire de son mieux, & avec d'autant plus d'empressement qu'il se disoit l'ami de son mari. Cependant, vers le soir, le Roi croyant appercevoir quelques marques d'inquiétude sur le visage de son hôtesse: " Qu'est-ce donc, lui dit-il, madame? Vous causerois-je ici quelque embarras? „ A mesure que la nuit vient, je vous trouve „ moins gaie. Parlez-moi librement, & soyez „ sûre que mon intention n'est pas de vous gêner „ en rien. Monsieur, lui répondit la dame, je „ vous avouerai franchement l'espèce d'embarras „ où je me trouve. C'est aujourd'hui jeudi; pour „ peu que vous connoissiez la province, vous ne „ serez pas étonné de la peine où je suis pour „ pouvoir, aussi bien que je le voudrois, vous „ donner à souper. J'ai vainement fait parcourir „ la ville entiere; il ne s'y trouve exactement „ rien; & vous m'en voyez désespérée!... Un „ de mes voisins seulement dit avoir à son croc „ une dinde grasse, & qu'il me cédera volontiers, pourvu qu'il vienne en manger sa part. „ Cette condition me paroit d'autant plus dure, „ que cet homme n'est en effet qu'une espéce d'artisan renforcé que je n'oserois admettre à votre „ table, & qui pourtant tient si fort à sa dinde, „ que, quelques offres que je fasse, il ne prétend „ la lâcher qu'à ce prix. Tel est au vrai le sujet de „ mon inquiétude. Cet homme, dit le Roi, est-il

„ un bon compagnon ? -- Oui, monsieur, c'est le
„ plaisant du quartier, honnête homme d'ail-
„ leurs, bon François, très-zélé royaliste, & assez
„ bien dans ses affaires. -- Oh, madame ! qu'il
„ vienne : je me sens beaucoup d'appétit ; & dût-
„ il un peu nous ennuyer, il vaut encore mieux
„ souper avec lui que de ne point souper du tout. „
Le bourgeois averti arrive *endimanché*, avec sa dinde ; &, tandis qu'elle rôtissoit, tint les propos les plus naïfs & les plus gais, raconta les histoires scandaleuses de la ville, assaisonna ses récits de saillies aussi vives que plaisantes, amusa enfin le Roi, de façon que ce Prince, quoique mourant de faim, attendit le souper sans impatience. La gaîté de cet homme, quoiqu'il ne perdît pas un coup de dent, se soutint, augmenta même tant que dura le repas. Le bon Roi rioit de tout son cœur ; & plus il s'épanouissoit, plus le joyeux convive étoit à son aise & redoubloit de bonne humeur. Au moment où le Roi quitta la table, l'honnête bourgeois tombant tout-à-coup à ses pieds :
„ Sire, s'écria-t-il, pardon ! Ce jour est certaine-
„ ment pour moi le plus beau de ma vie. J'avois
„ vu passer votre Majesté lorsqu'elle est arrivée
„ ici ; j'étois assez heureux pour la connoître ; je
„ n'en ai rien dit, pas même à Madame, lorsque
„ j'ai vu qu'elle ne connoissoit point notre grand
„ Roi... Pardon, Sire ! encore un coup, pardon !...
„ je prétendois vous amuser quelques instans ;
„ j'aurois sans doute été moins bon, & votre Ma-
„ jesté n'eût pas joui de la surprise de ma voisine „.
La dame en ce moment étoit également aux pieds du Roi qui les fit relever avec cette bonté qui fut toujours la base de son caractere. „ Non,
„ Sire ! s'écria le bourgeois, en s'obstinant à rester
„ à genoux, non, Sire ! je resterai comme je
„ suis jusqu'à ce que votre Majesté ait daigné
„ m'entendre encore un instant „. *Eh bien, parle donc*, lui dit le Monarque vraiment enchanté de cette scene. „ Sire, lui dit cet homme, d'un air

„ & d'un ton également grave, la gloire de mon
„ Roi m'est chere, & je ne puis penser qu'avec
„ douleur combien elle seroit ternie d'avoir souf-
„ fert à sa table un faquin tel que moi... & je
„ ne vois qu'un seul moyen de prévenir un tel
„ malheur. *Quel est-il?* repliqua Henri. -- De m'ac-
„ corder des lettres de noblesse. -- *A toi?* -- Pour-
„ quoi non, Sire? Quoique jadis artisan, je suis
„ François, j'ai un cœur comme un autre: je m'en
„ crois digne, du moins par mes sentimens pour
„ mon Roi „. -- *Fort bien, mon ami!.... Mais quelles armes prendrois-tu?* -- „ Ma dinde; elle m'a fait aujourd'hui trop d'honneur „. -- *Et bien soit*, s'écria le Monarque, en éclatant de rire.... *Ventre-saint-gris, tu seras gentilhomme, & tu porteras ta dinde en pal.* Depuis cette époque, soit que ce particulier fût déjà assez riche, soit que par la suite il le fût devenu, il acheta dans les environs d'alençon, une terre qui a été érigée en châtellenie sous son nom qu'il ne voulut jamais changer. Ses descendans la possédent encore, & portent en effet pour armes une dinde en pal. *Mercure de France, Juillet 1766.*

Le journal de Henri IV rapporte une autre petite historiette qui trouvera sa place ici. Henri, chassant du côté de Grosbois, se déroba de sa compagnie, comme il lui arrivoit souvent, & vint seul à Creteil qui est à une lieue par-delà le pont de Charenton, sur l'heure de midi, & affamé comme un chasseur. Il entra dans l'hôtellerie, & demanda à l'hôtesse si elle avoit quelque chose à lui donner à dîner. Elle répondit que non, & qu'il étoit venu trop tard: elle ne le prenoit que pour un simple gentilhomme. Henri lui demanda pourquoi donc étoit une broche de rôti qu'il voyoit au feu. L'hôtesse lui dit que c'étoit pour des messieurs qui étoient en haut, & qu'elle croyoit être des procureurs. Le Roi les envoya prier fort civilement de lui céder un morceau de ce rôt pour de l'argent, ou de lui donner place au bout de leur

table, en payant son écot : ce qu'ils refuserent. Henri envoya chercher secretement de Vitry, & avec lui huit ou dix hommes de sa troupe, auxquels il dit de prendre ces procureurs, & de les bien fouetter, pour leur apprendre à être une autre fois plus civils avec les gentilshommes. „ Ce „ que ledit sieur de Vitry exécuta fort bien & „ promptement, dit l'auteur, nonobstant toutes „ les raison, prieres, supplications, remontran- „ ces & contredits de messieurs les procureurs „.

Ce même Prince, à qui il arrivoit de se promener seul dans la forêt de Villers-Cotteretz, surtout dans cette partie qui n'est pas éloignée des jardins du château, rencontra un jour le député des habitans de Puiseux chargé d'un sac d'avoine dont le poids l'incommodoit beaucoup. Ce Prince lui demanda ce qu'il portoit, & où il alloit. Le pâtre lui expliqua tout, & ajouta que si le *Roi au long nez* faisoit bien (il désignoit par cette expression le Roi Henri IV, dont l'épouse étoit alors Marguerite Duchesse de Valois) il lui éviteroit la peine de porter à dos tous les ans cette avoine avec tant de fatigue. Le manant, qui ne connoissoit point le Roi, passa outre, & Henri IV continua de se promener. Le lendemain de cette rencontre, le Roi envoya chercher cet homme qui, surpris de se voir ainsi mandé, ne reconnut pas, sans frémir, le Roi lui-même dans la personne à qui il avoit parlé si cavaliérement la veille. Henri IV le rassura, & lui dit qu'il le mandoit pour l'avertir que désormais il enverroit chercher à Puiseux l'avoine de redevance, pour lui éviter la peine de l'apporter à dos. Ce que le Monarque promit fut exécuté, & encore aujourd'hui la communauté de ces mêmes habitans est exempte de l'obligation de porter l'avoine aux greniers publics de Valois. *Hist. du duché de Valois* 1765.

Une autre anecdote raportée dans l'*Année littéraire* 1754, *Tome IV*, *page* 275, servira encore à peindre l'extrême bonté de ce Prince. Lorsqu'il

n'étoit encore que Roi de Navarre & Duc d'Albret, il faisoit sa résidence à Nérac, petite ville de Gascogne. Il vivoit en simple gentilhomme, & chassoit souvent dans les Landes, pays abondant en toutes sortes de gibier. Au milieu de sa chasse il alloit souvent se délasser & prendre quelque nourriture chez un *Berret*; c'est le nom que l'on donne aux paysans des Landes, parce qu'ils sont coëffés d'une espéce de bonnet appellé *birette*. D'aussi loin que le nouveau *Philémon* & sa femme voyoient arriver le Prince, ils couroient au-devant de lui; & prenant chacun une de ses mains, ils répétoient dans leur patois, avec une satisfaction peinte sur leur visage: *Eh, bon jour, mon Henri, bon jour, mon Henri.* Ils le menoient en triomphe dans leur cabane, & le faisoient asseoir sur une escabelle. Le Berret alloit tirer de son meilleur vin; la femme prenoit dans son bahut du pain & du fromage. Henri, plus satisfait du bon cœur & de la simplicité de ses hôtes qu'il ne l'eût été de la chere la plus délicate, mangeoit avec appétit, leur témoignoit sa reconnoissance, & s'entretenoit familiérement avec eux des choses qui étoient à leur portée. Son repas fini, il prenoit congé de ces bonnes gens, en leur promettant de revenir toutes les fois que sa chasse le conduiroit de leur côté: ce qui arrivoit fréquemment. Lorsque ce grand Roi fut devenu paisible possesseur du trône de France, le Berret & sa femme apprirent cet événement avec une joie qu'il seroit difficile d'exprimer. Ils se rappellerent qu'il mangeoit avec plaisir de leurs fromages; & comme c'étoit le seul présent qu'ils fussent en état de lui offrir, ils en mirent deux douzaines des meilleurs dans un panier. Le Berret se chargea de les porter lui-même, embrassa sa femme, & partit. Au bout de trois semaines, il arriva à Paris, courut au Louvre, dit à la sentinelle dans son langage: *Je veux voir notre Henri, notre femme lui envoie des fromages de vache.* La senti-

nelle, surprise de l'habillement extraordinaire, & plus encore du jargon de cet homme qu'il n'entendoit pas, le prit pour un fou, & le repoussa en lui donnant quelques bourades. Le Berret fort triste, & se repentant déjà de son voyage, descend dans la cour, & se demande à lui-même ce qui peut lui avoir attiré une si mauvaise réception, à lui qui venoit faire un présent au Roi. Après en avoir long-temps cherché la raison, il se met dans l'esprit que c'est parce qu'il a dit *des fromages de vache*; il se promet bien de se corriger. Pendant que notre homme est plongé dans ces belles réflexions, Henri IV regardant par hazard à travers la fenêtre, voit un Berret qui se promene dans la cour. Cet habillement qui lui étoit connu, le frappe, & cédant à sa curiosité, il ordonne qu'on fasse monter ce paysan. Celui-ci se jette aussi-tôt à ses pieds, embrasse ses genoux, & lui dit affectueusement : *Bon jour, mon Henri, notre femme vous envoie des fromages de bœuf.* Le Roi, presque honteux qu'un homme de son pays se trompât aussi grossiérement devant toute sa cour, se pencha avec bonté, & lui dit tout bas : *Dis donc des fromages de vache.* Le paysan qui pensoit toujours au traitement qu'on venoit de lui faire, répondit en son patois : Je ne vous conseille pas, „ mon Henri, de dire des fromages de vache ; „ car, pour m'être servi à la porte de votre cham„ bre de cette façon de parler, un grand drôle „ habillé de bleu m'a donné vingt bourades de „ fusil, & il pourroit bien vous en arriver au„ tant „ Le Roi rit beaucoup de la simplicité du bon homme, accepta ses fromages, le combla d'amitié, fit sa fortune & celle de toute sa famille.

Henri alloit quelquefois dîner chez Zamet, un de ses favoris & le plus riche partisan de son temps, pour y lier de petites parties de plaisir. Un jour entr'autres, après le repas, Zamet fit voir au Roi sa maison qu'il avoit fait bâtir de neuf; & lui faisant remarquer tous les coins & recoins,

& les piéces qu'il y avoit pratiquées, il lui dit : „ Sire, j'ai ménagé ces deux salles ; là, ces trois „ cabinets que voit votre Majesté ; de ce côté.... „ -- Oui, dit le Roi, & de la rognure j'en ai „ fait des gants.

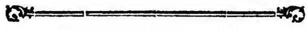
Ce Monarque étant à Fontainebleau, s'amusa à questionner son jardinier ; Henri étoit accompagné du Duc d'Epernon qui étoit Gascon : „ Ah „ Sire, lui dit le jardinier, ce terrein est des plus „ ingrats ; j'ai beau travailler, j'ai beau l'engraisser, j'y perds mes peines, rien ne profite „. *Bon ! Bon !* lui dit le Roi, *c'est que tu ne sais pas choisir tes graines. Semes-y des Gascons, ils prennent partout.*

Peu de temps après la paix de Vervins, ce Prince revenant de la chasse, vêtu simplement, & n'ayant avec lui que deux ou trois gentilshomme, passa la riviere au quai Malaquais, à l'endroit où on la passe encore aujourd'hui. Voyant que le batelier ne le connoissoit pas, il lui demanda ce qu'on disoit de la paix : „ Ma foi, je „ ne sais pas ce que c'est que cette belle paix, ré- „ pondit le batelier ; il y a des impôts sur tout, „ & jusques sur ce misérable bateau avec lequel „ j'ai bien de la peine à vivre „. Et le Roi, continua Henri, ne compte-t-il pas mettre ordre à tous ces impôts-là ? „ Le Roi est un assez bon homme, „ repliqua le rustre ; mais il a une maîtresse à qui „ il faut tant de belles robes & tant d'affiquets ! „ & c'est nous qui payons tout cela ; passe encore „ si elle n'étoit qu'à lui ; mais on dit qu'elle se „ fait caresser par bien d'autres „. Henri, que cette conversation avoit beaucoup amusé, envoya chercher le lendemain ce batelier, & lui fit répéter devant la Duchesse de Beaufort tout ce qu'il avoit dit la veille. La Duchesse, fort irritée, vouloit le faire pendre : vous êtes folle, dit Henri ; c'est un pauvre diable que la misére met de mauvaise humeur. Je ne veux plus qu'il paye rien pour son bateau, & je suis sûr qu'il chantera tous les

Jours : *Vive Henri*, *vive Gabrielle.* Voyez Sauval & les Essais historiques sur Paris.

Dans une lettre que ce Prince écrit à cette même Duchesse de Beaufort, il lui marque le trait suivant : „ J'ai reçu un plaisant tour à l'église. „ Une vieille femme, âgée de quatre-vingts ans, „ m'est venu prendre par la tête, & m'a baisé ; je „ n'en ai pas ri le premier.

Ce Prince, d'un accès si facile, & qui avoit essuyé mille périls à la guerre, tomba sous le fer d'un assassin, dans le temps même qu'il projettoit de rendre son royaume si florissant, que le moindre paysan *eût une poule à mettre le dimanche dans son pot.* C'étoit l'expression naïve par laquelle ce bon Roi faisoit connoître le sentiment paternel dont il étoit animé.



HOLBEIN, (JEAN)

Peintre Allemand, né à Basle en 1498, mort à Londres en 1554.

CE peintre a montré du génie dans plusieurs tableaux d'histoire, dans deux sur-tout qu'il peignit à Londres, & dont l'un est le *Triomphe de la richesse*, & l'autre l'*Etat de pauvreté.* On connoît par les gravures en bois qui en ont été faites, sa danse de paysans & sa danse de la mort. Ce dernier morceau est même traité avec une sorte d'enthousiasme. Ce peintre a réussi dans les portraits. Il s'appliquoit beaucoup à les finir, ce qui rend quelquefois son pinceau sec & froid. On peut aussi lui reprocher d'avoir ignoré l'art de jetter les draperies. Holbein avoit cela de singulier qu'il peignoit de la main gauche. Comme il dessinoit à la plume & au crayon avec facilité, on a de lui beaucoup de dessins.

Holbein fut l'ami de l'illustre Erasme son contemporain. Ce peintre fit son portrait, & l'auteur reconnoissant le cécébra dans ses écrits ; il l'engagea à passer en Angleterre où la fortune récompenseroit mieux ses talents, & lui procura la protection du Chancelier Morus. Ce Chancelier garda Holbein chez lui pendant trois ans & lui fit faire plusieurs ouvrages. Morus ayant un jour invité le Roi Henri VIII à un festin, exposa aux yeux de ce Prince les chefs-d'œuvres du peintre, & supplia son maître de les accepter. Henri, charmé des talents de l'artiste, demanda s'il ne seroit pas possible d'avoir Holbein à son service. Morus alors le fit appeller, & le présenta au Roi qui le nomma son peintre, & dit à son ministre : „ Je vous laisse avec plaisir les présens „ que vous venez de me faire, puisque vous m'en „ procurez l'auteur „.

Holbein s'étant un jour enfermé dans son cabinet pour peindre une dame qui ne vouloit pas être connue, un des plus grands Seigneurs Anglois vint le voir, & insista pour entrer. Le peintre s'excusa d'abord poliment de le recevoir ; mais l'Anglois, qui pensoit que l'on devoit tout à son rang, ayant voulu forcer la porte, Holbein vif & très-peu endurant, précipite le lord du haut en bas de l'escalier, se sauve par une fenêtre, court se jetter aux pieds du Roi, à qui il raconte son aventure, & lui demande sa grace. Le Seigneur outragé ; vint un moment après porter ses plaintes au monarque & lui demander justice. Henri l'écoute & cherche à calmer son ressentiment. Mais celui-ci parla plus haut encore, & s'oublia au point, que le Roi, peu accoutumé à se voir manquer de respect, lui dit : „ Milord, je vous défends sur votre vie d'attenter à „ celle de mon peintre. La différence que je trouve „ entre vous deux est si grande, que de sept „ paysans, je puis dans le moment faire sept „ comtes tels que vous ; mais de sept comtes tels

„ que vous, je ne pourrai jamais en faire un „ Holbein „.

HOMERE,

Poëte Grec, le chantre de l'Iliade & de l'Odyssée. Quoiqu'il soit celui des poëtes dont le mérite a jetté le plus grand éclat, néanmoins sa patrie & le temps où il vécut sont très-peu connus. Suivant les marbres d'Arondel, le monument le plus certain à cet égard, Homère vivoit quand Athènes fut gouvernée par Diognète, c'est-à-dire, avant les Olympiades, environ 300 ans après le sac de Troye, & 1000 avant l'ère chrétienne. Sept villes de Grèce se sont disputé l'honneur de l'avoir vu naître; mais la commune opinion est qu'il alloit réciter ses poëmes dans ces différentes villes pour trouver de quoi subsister, & que celui à qui on érigea des temples & des statues après sa mort, n'avoit pas même pendant sa vie une maison pour se loger.

LE génie créateur d'Homère le place d'un aveu universel à la tête de tous les poëtes. C'est aux brûlants transports de ce puissant génie, dit son traducteur Anglois, qu'un homme qui a une étincelle de feu poétique, est redevable de ce trouble, de ce ravissement qu'il éprouve à la lecture de l'Iliade. Tout respire, tout sent, tout agit dans ce poëme. Ce poëte par excellence ne se contente pas de puiser ses maximes & ses réflexions

dans le cercle des arts & le vaste sein de la nature, de prendre dans l'humanité les passions & les caractères qu'il donne à ses héros, & de tracer d'après les formes que lui fournit un monde réel, les descriptions dont il orne son poëme; il faut une carriere encore plus vaste à son imagination. Son génie aggrandit la sphère des êtres, & crée un monde nouveau par le moyen de la fable. Ce fut lui qui le premier la fit respirer dans la poésie, dont Aristote prétend qu'elle est l'ame. Mais le grand mérite d'Homère est d'avoir été un peintre sublime. Il semble que tous les objets de la nature & des arts se présentent d'eux mêmes à son imagination vive & fidelle. Il en saisit tous les rapports en un instant, & les grave en caractères de feu dans l'ame du lecteur. Non content de nous donner une pleine vue des objets, il nous en découvre souvent des particularités inattendues, il nous en montre des profils qu'aucun autre peintre que lui n'a saisis. Avec quelle précision n'a-t-il pas rendu les diverses nuances des vertus & des vices? Tous les héros de l'Iliade ont de la valeur; mais le traits qu'Homère a employés pour peindre cette brillante ardeur, sont aussi variés que les caractères mêmes de ses personnages. Quelle noblesse, quelle magnificence dans ses expressions! Son coloris est celui d'un grand-maître; on le reconnoît aisément à la franchise des teintes & à la hardiesse du pinceau. C'est le seul poëte, suivant Aristote, qui ait créé des *paroles vivantes*. La fleche dans l'Iliade *s'impatiente* de voler à l'ennemi; l'épée est *altérée* de son sang, &c. Son expression néanmoins n'est jamais trop générale; mais elle est toujours dictée par le sentiment; elle se proportionne & s'identifie en quelque sorte avec lui. Si la pensée est brillante, l'expression a de l'éclat; & cette expression prend plus de force ou de vigueur, à mesure que la pensée est plus forte ou plus sublime. C'est le verre dans la fournaise, qui acquiert du volume & se rafine

à mesure que le soufle augmente & que le feu est excité.

C'étoit le sentiment des anciens que tous leurs auteurs tragiques n'étoient que les copistes & les imitateurs d'Homère. Quelqu'un disoit des tragédies d'Euripide : *Ce sont les restes des festins d'Homère qu'un convive emporte chez lui.*

Les poëmes d'Homère parurent d'abord en piéches détachées, & demeurerent long-temps en cet état, suivant Elien, sous divers titres, comme la *bataille proche des vaisseaux* ; la *mort de Dolon*, la *vaillance d'Agamemnon*, la *Patroclée*, la *grotte de Calipso*, le *massacre des Amans*, &c. On les appelloit les rapsodies, & ceux qui les chantoient, des rapsodistes. La Grèce marqua d'autant plus d'ardeur & d'empressement à transcrire ces poëmes, & à les chanter, qu'elle y voyoit éterniser la gloire de ses héros.

Pisistrate, tyran d'Athènes, celui-là même dont Cicéron admiroit l'éloquence & le savoir, fut le premier qui rassembla les poëmes d'Homère, & qui les mit dans l'état où nous les avons. Il divisa l'Iliade & l'Odyssée conformément au dessein de l'auteur, & partagea ces différens poëmes en vingt-quatre livres qui dans la suite furent désignés par les caractères de l'Alphabet.

Du temps d'Alexandre, l'ignorance ou la mauvaise foi des copistes avoit surchargé l'Iliade d'Homère d'un grand nombre de fautes. Ce monarque en fit faire une édition exacte par Anaxarque & Callisthène. Il y travailla lui-même avec d'autant plus d'empressement, qu'il regardoit cet ouvrage comme une exhortation à la bravoure & comme une école de toutes les vertus militaires. Peut-être aussi, & c'est la pensée d'un auteur moderne, l'ambition de passer pour fils de Jupiter le déterminoit à rendre aussi commun qu'il lui seroit possible un livre où regnoit un commerce familier entre les dieux & les mortels. La correction achevée, il voulut avoir toujours son Ho-

mère avec lui. Il l'enfermoit dans une riche caſſette qui s'étoit trouvée parmi les dépouilles du Roi Darius, origine du nom de l'*édition de la Caſſette* que l'on a donné à cette édition d'Alexandre.

L'Egipte rendit le même hommage aux écrits d'Homère. Les Ptolomées, protecteurs déclarés des ſciences & des arts, chargerent pluſieurs ſavans de revoir avec la plus grande exactitude l'Iliade & l'Odyſſée. Ariſtarque ſe diſtingua le plus dans ce travail. Sa critique fut ſi judicieuſe & ſi ſage, que malgré ſes cenſeurs, toute l'antiquité s'en eſt rapportée à lui, & l'a conſidéré au point de conſacrer ſon nom pour deſſiner tout critique impartial & ſavant, comme celui de Zoïle qui s'aviſa d'écrire en ce temps-là contre Homère, ſert à marquer tout cenſeur envieux & faux.

Le chantre de l'Iliade & de l'Odyſſée a toujours été regardé comme le pere & même comme le dieu de la poëſie. Il s'eſt néanmoins trouvé dans ces derniers temps pluſieurs infideles qui ont oſé ſe moquer de ſa divinité. Ils lui ont reproché des comparaiſons trop longues, un trop fréquent uſage des mêmes épithètes, & la baſſeſſe de quelques-unes de ſes deſcriptions. Sans avoir égard au ſiécle où il vivoit, ils ont été choqués de ce que la Princeſſe Nauſica lavoit elle-même ſes robes. Ils ont ri de voir Patrocle, au neuviéme livre de l'Iliade, mettre trois gigots de mouton dans une marmite, allumer & ſoufler le feu, & préparer le dîner avec Achille.

Le premier en France qui oſa s'élever contre Homère, fut l'Abbé Boiſrobert, ſi célébre par ſa faveur auprès du Cardinal de Richelieu. Il comparoit le divin Homère à ces chanteurs de carrefours qui ne débitent leurs vers qu'à la canaille. Deſmarets de Saint-Sorlin, enſuite Charles Perrault, l'auteur du *Parallèle des anciens & des modernes*, parurent ſur les rangs. Le redoutable Deſpréaux demeuroit dans le ſilence. Cette indifférence dans un homme dont la bile étoit ſi fa-

elle à émouvoir à la moindre atteinte contre le bon goût & la raison, étonna singuliérement le Prince de Conti qui dit un jour qu'il iroit à l'académie Françoise écrire sur la place Despréaux : *Tu dors, Brutus.* Le satyrique se réveilla enfin. Mais, sans vouloir s'amuser à défendre Homère contre les critiques superficielles de l'auteur du *Parallelle*, il s'attacha uniquement à relever les bévues de ce ridicule antagoniste, & la dispute fut terminée par rire aux dépens de Perrault.

Houdart de la Mothe a depuis renouvellé la querelle. Il traduisit Homère en vers François, & en fit une critique raisonnée. La Marquise Lambert, l'abbé Terrasson & l'abbé de Pons se rangerent de son côté contre les défenseurs du poëte Grec, à la tête desquels étoit la savante madame Dacier. Les dissertations de la Mothe sont bien écrites, & contiennent des observations utiles. Mais on lui reprocha malignement qu'il avoit pris un moyen plus sûr de déprimer le poëte Grec, qui étoit de le travestir en vers François. En effet la Mothe n'a fait d'un corps plein d'embonpoint & de vie, qu'un squelette aride & désagréable. Toutes les fleurs du poëte Grec se fanent entre ses mains. L'expression même du sentiment qu'il a heureusement manié dans son *Inès*, s'est refusée à lui dans son *Iliade*. D'autres écrivains ne parurent dans cette dispute que pour rire aux dépens des deux partis. On en fit même des farces. Les acteurs de la foire représenterent *Arlequin défenseur d'Homère*. Dans cette piéce Arlequin tiroit respectueusement l'*Iliade* d'une châsse, prenoit successivement par le menton les acteurs & les actrices, & la leur donnoit à baiser en réparation de tous les outrages faits à Homère. Il y eut aussi une estampe dans laquelle on représentoit un âne qui broutoit l'Iliade, avec ce vers au bas contre la traduction de la Mothe qui avoit réduit l'Iliade en douze chants ;

Douze livres mangés & douze estropiés.

Ces plaisanteries ne cesserent que par l'entremise du sage Valincourt qui dessilla les yeux des parties intéressées, & leur fit voir enfin le ridicule dont elles se couvroient. La paix se fit dans un repas que Valincourt leur donna, & dont étoit madame de Staal. „ J'y représentois, dit-elle, la „ neutralité. On but à la santé d'Homère, & „ tout se passa bien „. *Mém. de madame de Staal.*

Il pourra encore s'élever des disputes au sujet d'Homère qui a bien des côtés qui prêtent à la critique ; mais les beautés qui brillent dans ses poëmes, sont si frappantes, que toutes ces critiques, ainsi que celles qui ont déjà été faites, passeront, & lui seul restera.

HÔPITAL, (MICHEL DE L')

Chancelier de France, né à Aigue-Perse en Auvergne l'an 1503, *d'un pere qui fut médecin du célèbre Cardinal de Bourbon, mort dans sa maison de campagne de Vignac près d'Estampes en* 1573, *à l'âge de* 68 *ans.*

LORSQUE des guerres de religion bouleversoient le royaume sous les malheureux regnes de François II & de Charles IX, le Chancelier de l'Hôpital veilloit pour la patrie. Ce grand homme au milieu des troubles civils, faisoit parler les loix qui se taisent d'ordinaire dans ces tems d'orage & de tempête ; il ne lui vint jamais dans l'esprit de douter de leur pouvoir, il faisoit l'honneur à la raison & à la justice de penser qu'elles étoient plus fortes que les armes mêmes, & que leur

sainte majesté avoit des droits imprescriptibles sur le cœur des hommes, quand on savoit les faire valoir. De-là ces loix, dont la simplicité noble peut marcher à côté des loix Romaines ; ces édits, qui par leur sage prévoyance embrassent l'avenir comme le présent, & sont devenus depuis une source féconde où l'on a puisé la décision des cas mêmes qu'ils n'ont pas prévus ; ces ordonnances, où la force & la sagesse réunies font oublier la foiblesse du regne sous lequel elles ont été rendues : ouvrage immortel d'un magistrat au-dessus de tout éloge, qui sentoit l'étendue des devoirs & la force de la suprême dignité qu'il occupoit ; qui sçut en faire le sacrifice dès qu'il s'apperçut que l'on vouloit en gêner les fonctions, & d'après lequel on a jugé tous ceux qui ont osé s'asseoir sur ce même tribunal, sans avoir son courage ni ses lumieres. *Abrégé chronologique de l'histoire de France.*

On a remarqué que le portrait du Chancelier de l'Hôpital ressembloit assez bien aux médailles que nous avons d'Aristote. Peu d'hommes ont donné plus d'exemples de désintéressement, de magnanimité & de constance. Il avoit pris pour devise un atlas soutenant le globe terrestre sur ses épaules avec cette légende : *impavidum ferient ruinæ.*

C'étoit un philosophe doux, ami de l'humanité dans un tems d'enthousiasme & de fureur. Sa conduite fit juger à ses ennemis qu'il pensoit comme les calvinistes, & qu'il n'étoit catholique qu'à l'extérieur ; c'est ce qui donna lieu à la raillerie qui couroit de son tems : *Dieu nous garde de la messe du Chancelier*, parce qu'on étoit persuadé qu'il n'y croyoit pas trop.

L'Hôpital fut élevé à la dignité de Chancelier sous le regne de François II. Il s'opposa fortement à l'établissement du tribunal de l'Inquisition que les Guises vouloient introduire en France, afin d'avoir un instrument de plus pour étendre leur autorité. Le Chancelier représenta en plein con-

seil que le pouvoir des Souverains ne s'étend point jusques sur les consciences, & qu'un citoyen qui obéissoit aux loix, qui remplissoit tous ses devoirs envers ses supérieurs & ses égaux, ne devoit plus rien au gouvernement, & n'avoit à rendre compte qu'à Dieu des mouvemens secrets & des pensées qui s'élevoient dans son ame.

La premiere fois qu'il alla au Parlement de Paris porter quelques édits du Roi pour être enregistrés, il fit un discours dans lequel il exhorta les juges à abréger & même à empêcher les procès, en accommodant sur le champ toutes les affaires qui pourroient être accommodées; & il donna des louanges au Président Christophe de Harlai, de ce qu'étant Conseiller au Parlement, il avoit accommodé à l'amiable presque toutes les affaires dont il avoit été rapporteur. S'élevant ensuite contre les mœurs du siècle : „ Tous les ordres, poursui„ vit-il, sont corrompus. Le peuple est mal ins„ truit; on ne lui parle que de dixmes & d'offran„ des, rien des bonnes mœurs; chacun veut voir „ sa religion approuvée, celle des autres persé„ cutée : voilà en quoi consiste aujourd'hui la „ piété. Il y a d'énormes abus par-tout, principa„ lement dans les tribunaux de justice, moins dans „ le Parlement de Paris, que dans les autres. Ce„ pendant les Magistrats ici ne sont pas à l'abri „ de tous reproches : ils sont hommes. „ *De Thou mémoires de Condé.*

Le sévere Chancelier fit une semonce encore plus forte au Parlement de Bordeaux, lorsque le Roi Charles IX y vint tenir son lit de justice en 1564. Il veilloit avec la même attention sur la conduite de tous les ordres de citoyens. Etant en Guienne, il fut informé que le Marquis de Trans, gendre de Fizes secrétaire des commandemens de la Reine-mere, avoit commis dans la province plusieurs violences, & que la faveur dont jouissoit son beau-pere auprès de la Reine, avoit empêché qu'on osât former des poursuites contre lui.

Le Chancelier lui fit ordonner de comparoître au conseil privé, & le Marquis de Trans s'y présenta, sur l'assurance qu'avoit donnée la Reine à Fizes que son gendre n'auroit à essuyer que quelques reprimandes. „ Etant donc devant M. de l'Hôpi-„ tal, nous dit Brantôme, ainsi qu'il lui voulut „ remontrer ses jeunesses, ses folies, ses passe-„ tems & jeux cuisans desquels il étoit coutumier „ d'user, en lui déduisant particuliérement au-„ cuns, il se mit à rire. Comment vous riez, lui „ dit-il, au lieu de vous attrister, & montrer un „ visage repentant de vos folies ? vous pourriez „ bien vous donner de garde qu'avec vos risées „ & vos bouffonneries, je vous ferois trancher la „ tête, aussitôt que j'en aurois baillé l'ordre ; & „ remerciez hardiment la Reine & M. de Fizes, „ car vous l'auriez tout à cette heure ; encore ne „ sçais-je à quoi m'en tenir. Qui fut étonné ? Ce „ fut M. le Marquis. Assurez-vous que le rire lui „ passa bien vîte, à ce que nous sçumes après, „ & crois que son cas alloit très-mal sans M. de „ Fizes. Ne falloit pas trop se jouer à ce rude „ Magistrat, & censeur Caton. „ *Brantôme.*

Le Chancelier l'Hôpital se proposant toujours pour principe de ses actions le bien du royaume & les intérêts du Roi son maître, savoit réprimer avec autant de force ceux qui attentoient à l'autorité royale, que résister avec fermeté aux propositions injustes que l'on suggéroit au Prince ; & lorsqu'on le forçoit à sceller quelque édit contraire au bien public, il faisoit savoir que c'étoit contre son gré, par ces mots qu'il écrivoit sur le replis : *me non consentiente.*

Charles V avoit fixé par une loi la majorité des Rois à quinze ans. Le Chancelier de l'Hôpital interpréta cette loi, & lorsqu'il vint faire déclarer la majorité de Charles IX au Parlement, il dit que quoique le Roi ne faisoit qu'entrer actuellement dans sa quatorziéme année, elle devoit être censée accomplie. Les loix, ajoûta-t-il, exigent à la vérité

que l'on compte du moment au moment, lorsqu'il s'agit de la restitution & de l'administration des biens d'un pupille ; mais elles permettent aussi de regarder l'année commencée comme complette, lorsqu'il est question d'acquérir des honneurs. Mais la raison qu'alléguoit l'Hôpital pour avancer la majesté des Rois étoit-elle la vraie ? Il s'en faut bien, comme l'observe M. de Montesquieu, que le gouvernement des peuples ne soit qu'un honneur.

La seule présence du Chancelier au conseil de guerre, si l'on peut appeller de ce nom une assemblée de conjurés, y suspendoit toutes les délibérations sanguinaires contre les protestans. Le connétable de Montmorenci osa un jour reprocher avec faste & dureté au Chancelier de l'Hôpital que ce n'étoit pas à gens de robe longue de se mêler du fait des armes. *Monsieur, monsieur*, reprit l'illustre Chancelier, *nous autres Magistrats, nous avons autre chose à faire de mieux que de conduire les armées ; mais nous savons quand & comment il faut s'en servir pour le bien de l'état.*

Le Légat du Pape, Hippolite d'Est, Cardinal de Ferrare, homme violent & emporté, avoit aussi osé taxer le Chancelier d'ignorer ce que sa charge exigeoit " Au moins, lui répondit vivement de » l'Hôpital, j'ai tâché de l'apprendre ; mais vous » qui possédez divers Evêchés, vous n'avez jamais » songé à vous instruire des devoirs de l'épiscopat. „

La sage modération du Chancelier ne pouvoit manquer de déplaire à des hommes altérés de sang, & qui ne respiroient que la guerre civile pour assouvir leur haine & leur vengeance. Il fut exclus du conseil. Mais sa réputation étoit telle, que le Prince de Condé, qui étoit à la tête du parti protestant, en publiant son manifeste, y donna cette exclusion, comme une preuve sans réplique des projets formés contre la sûreté des citoyens.

L'Hôpital se voyant désormais les mains liées

pour empêcher les maux qu'il craignoit, se retira de lui-même en 1568 dans sa maison de campagne de Vignai près d'Estampes. Quelques jours après, on lui fit demander les sceaux; il les rendit sans regret, disant que *les affaires du monde étoient trop corrompues pour qu'il pût encore s'en mêler.*

L'Hôpital goûta dans sa retraite un bonheur qu'il n'avoit jamais osé espérer. Les amusemens de la campagne, la poésie latine qu'il avoit toujours aimée, la conversation de ses amis succédoient aux soins qu'il donnoit à l'éducation de ses enfans & à ses autres occupations sérieuses. » J'ignorois, nous dit-il, qu'il y eût autant de » charmes dans la vie & dans les amusemens » champêtres. J'ai vû blanchir mes cheveux avant » que de connoitre l'état dans lequel je pouvois » rencontrer le bonheur. En vain la nature m'avoit „ fait aimer le repos & l'oisiveté; jamais, je crois, „ je n'eusse pû me livrer à ce penchant si doux, „ si le ciel lui-même ne m'eût regardé d'un œil „ de pitié, & ne m'eût débarrassé des fers que „ peut-être sans lui je n'aurois pu briser. Que si „ quelqu'un s'imagine que je me croyois heureux „ dans ce tems où la fortune sembloit s'être fixée „ près de moi, où les courtisans m'environnoient, „ où je disposois de la faveur des Rois, & qu'à „ présent je me crois malheureux d'avoir perdu „ tous ces brillans avantages; ah! que cet homme „ ignore bien le fond de mon cœur, & juge mal „ des sentimens qu'il éprouve! que s'il les connoissoit mieux, il s'étonneroit alors que j'aie pû me „ résoudre à vivre aussi long-tems dans un pays „ si barbare, avec des hommes si méprisables, des „ cœurs si lâches, avec la lie de l'humanité. „ *Epist. Lib. 7.*

L'illustre chancelier eut la douleur d'être témoin du massacre de la Saint Barthelemi en 1592, & il pensa sur cette cruelle journée comme nous pensons actuellement: *excidat illa dies.*

Ses amis craignoient qu'il ne fût enveloppé

dans cette horrible exécution, & l'avertirent de prendre garde à lui. *Rien, rien*, répondit-il; *ce sera ce qu'il plaira à Dieu quand mon heure sera venue.* Le lendemain, on vint lui dire qu'on voyoit une troupe de cavaliers armés qui s'avançoient vers sa maison, & on lui demanda s'il ne vouloit pas qu'on leur fermât les portes & qu'on tirât sur eux, en cas qu'ils voulussent les forcer: *Non, non*, repartit-il; *mais si la petite n'est batante pour les faire entrer, que l'on ouvre la grande.* C'étoit en effet des furieux qui, sans ordre de la Cour, venoient pour le tuer; mais avant que d'exécuter leur dessein, ils furent atteints par d'autres cavaliers envoyés par le Roi même, qui apprirent que ceux qui avoient eu la direction du massacre, n'avoient point compris l'Hôpital dans le nombre des proscrits, & qu'ils lui pardonnoient les oppositions qu'il avoit toujours formées à l'exécution de leurs projets. « J'ignorois, » répondit-il froidement & sans changer de visage, » que j'eusse jamais mérité la mort ni le pardon. *Vie du Chancelier de l'Hôpital.*

Il nous reste de cet homme illustre des harangues, des mémoires, & un recueil de poésies latines. Ces poésies sont remplies d'idées nobles & philosophiques, & elles ne sont point dépourvues d'harmonie; mais ne les plaçons point, comme a fait Sainte-Marthe, à côté de celles d'Horace. Plusieurs de ses poésies furent traduites en François par les hommes les plus célébres de son tems. L'historien du chancelier de l'Hôpital rapporte à cette occasion une singuliere méprise de quelques savans. Henri Etienne avoit publié dans un recueil de quelques ouvrages des anciens, une satyre de l'Hôpital sur les procès, qu'il croyoit avoir été écrite par un poëte nommé Galcon. Gaspard Barthius l'insere aussi dans un ouvrage de critique, & l'attribue à un auteur de l'antiquité; enfin Boxhornius venoit de faire imprimer des commentaires sur cette satyre pour expliquer les mots anciens

qu'on y trouvoit & qui n'étoient plus en usage, lorsqu'on découvrit qu'elle étoit de l'Hôpital.

HORACE,

Poëte Latin, né à Venuse dans la Pouille, l'an 63 avant Jesus-Christ, mort 7 ans avant la même époque, âgé de 57 ans. Il étoit fils d'un affranchi.

HORACE fut un poëte sensé, un critique judicieux, un philosophe aimable, un homme heureux sans doute; ses poésies du moins respirent cette philosophie de sentiment qui contribue le plus au bonheur. Horace, le seul des Latins qui ait parfaitement réussi dans l'ode, s'étoit nourri de la lecture de tous les lyriques grecs. Il chante à l'exemple de Pindare, les dieux, les héros & les combats; il badine avec Anacréon, ou emprunte de la lyre de Sapho des sons tendres & touchans pour célébrer les charmes de Glycère & les douceurs de la vie champêtre. Son cœur sensible se plait sur-tout à publier les vertus de ses amis & de ses bienfaiteurs; & qui connut mieux que lui l'art d'assaisonner les louanges & de les varier? C'est même dans cette variété de tours qui ne lui manquoient jamais quand il vouloit louer, qu'il a donné la plus grande preuve de la fécondité de son génie. La finesse n'y prend point la place du sentiment, & le plus souvent il réunit l'un & l'autre. Bien éloigné dans ses satyres du fiel amer de Juvénal, jamais il ne pince sans rire, & sa critique est accompagnée d'un badinage si ingénieux, qu'elle plaît même à ceux qui en sont l'objet. Ses satyres ainsi que ses épîtres sont écrites dans une espece de prose cadencée & dépouillée de tout l'éclat de

l'harmonie poëtique. Mais quelle élégance, quelle urbanité dans le style, quel enjouement dans les pensées, quelle finesse dans les expressions ! Son *Art Poëtique* retrace les regles essentielles de la poésie ; c'est une école de goût pour le poëte & même pour l'orateur, une rhétorique écrite avec chaleur & avec agrément. Ce poëte dans tous ses écrits cherche à inspirer à ses lecteurs ces plaisirs de la raison, ces goûts de l'esprit qui contribuent le plus à former l'épicurien sage, le voluptueux raisonnable, l'homme heureux. On désire de connoître un maître si aimable ; on voudroit qu'il nous eût tracé un portrait plus détaillé que celui qu'il nous donne de lui-même dans son *Epître à son livre.* « Lorsque, dit il, on se réunira le soir » pour converser avec toi, tu diras de moi, que » né d'un pere affranchi & pauvre, je me suis élevé » au-dessus de ma condition, & tu me rendras en » qualités personnelles, ce que tu m'auras ôté du » côté de la naissance. Tu ajouteras que j'ai eu » l'honneur de plaire à ce qu'il y a eu de plus illus- » tres parmi nos citoyens guerriers & magistrats ; » que j'étois d'une taille au dessous de la mé- » diocre, d'un tempérament ami de la chaleur, » d'un caractere prompt & colere, mais m'appai- » sant aisément ; que j'avois tête grise avant le » tems. „ Nous connoîtrons encore mieux Horace dans ses écrits : un trait caractéristique qui n'échappe point à ceux qui liront ses poésies & qui les distingue singuliérement, est ce mélange inimitable de libertinage & de philosohie que le poëte a répandu par-tout : deux choses si opposées & qu'il a néanmoins sçu réunir naturellement. Notre admiration pour Horace seroit sans bornes, s'il eût sçu respecter davantage la pudeur ; plusieurs de ses images sont si obscènes, qu'on ne peut les voiler qu'en les effaçant entiérement.

Horace, quoique fils d'un affranchi sans biens & sans crédit, reçut néanmoins par les soins paternels toute l'éducation que l'on donnoit alors

aux

aux enfans des plus illustres maisons. La reconnoissance qu'il en conserva toute sa vie à l'auteur de ses jours fait également l'éloge du pere & du fils. « Jamais, dit-il, je ne me repentirai » d'avoir eu un tel pere ; & je ne dirai point, » comme ceux qui s'excusent de n'être pas issus » de parens illustres, qu'il n'y a point de leur » faute. Je parlerai & je penserai toujours bien » différemment. Si la nature vouloit qu'à un cer- » tain âge on recommençât une nouvelle carrière, » & que chacun se choisît à son gré des parens, » content des miens, je n'en irois point prendre » au milieu des faisceaux, ni sur les chaires cu- » rulés. „ *Sat. VII. Liv.*

Horace, à l'âge de vingt-deux ans, étoit venu étudier la philosophie à Athènes. Ce fut dans cette ville qu'il fit la connoissance de Brutus, l'un des assassins de César. Ce général l'emmena en Macédoine, & Horace se trouva à la bataille de Philippe en qualité de Tribun du peuple. Ce poëte qui ne dissimule rien de ce qui lui est arrivé, avoue qu'il prit la fuite & qu'il abandonna son bouclier. De retour à Rome, il ne fut pas long-temps sans être connu de Mécène ; ce fut Virgile, le bon Virgile, *optimus Virgilius*, qui le premier parla à son patron de ce mérite naissant. Varus vint ensuite à l'appui & le seconda. " La » premiere fois que je parus devant vous, dit » Horace à Mécène dans une de ses épîtres, je vous » répondis d'une voix entrecoupée, car le respect » m'empêchoit d'en dire davantage. Je ne cher- » chai point à me parer auprès de vous d'une » origine illustre ; je vous exposai simplement qui » j'étois. Vous me répondites en peu de mots, à » votre ordinaire. Je me retirai, & au bout de » neuf mois vous me rappellâtes pour me dire » que vous aviez bien voulu me mettre au nom- » bre de vos amis. „ *Sat. 6. Liv. 1.*

L'amour propre d'un homme en place souffriroit peut-être aujourd'hui impatiemment qu'un

simple homme de lettres s'avouât publiquement son ami. Mais l'Empereur Auguste qui valoit bien nos plus grands Seigneurs, usoit lui-même envers Horace de la plus douce familiarité. Il conversoit avec lui, le faisoit manger à sa table, & cherchoit à se l'attacher. Il lui offrit la place de sécrétaire du cabinet, & écrivit pour cet effet à Mécène : « Jusqu'ici je n'ai eu besoin de personne » pour écrire mes lettres à mes amis ; mais au» jourd'hui que je me vois accablé d'affaires & » infirme, je souhaite que vous m'ameniez notre » Horace. Il passera de votre table à la mienne, » & il m'aidera à composer mes lettres » Il y a dans le texte : *veniet igitur ab istâ parasiticâ mensâ ad hanc regiam*, il passera de votre table où il n'est que parasite, à cette table royale. La plaisanterie d'Auguste roule sur ce que Horace n'étoit point de la maison de Mécène, & n'avoit pas droit par conséquent de manger à sa table. Mais Horace refusa d'accepter une place qui l'auroit gêné, & l'Empereur n'en fut point offensé. « Septimius, lui écrivit-il quelque tems après, vous » dira de quelle manière j'ai parlé de vous. Car » si vous avez été assez fier pour dédaigner mon » amitié ; ne croyez pas que je me pique de » fierté à votre égard. »

L'empereur lui écrivit encore dans le même style de familiarité badine : « Sachez que je suis » en colere contre vous, de ce que ce n'est pas » avec moi que vous conversez dans la plûpart de » vos ouvrages. Avez-vous peur qu'il ne vous soit » honteux chez la postérité de paroître avoir été » de mes amis ? » Ce fut en conséquence de ce reproche obligeant qu'Horace adressa à l'Empereur la premiere épître de son second livre.

Mécène dans son testament avoit recommandé Horace à Auguste par ces propres paroles : *souvenez-vous d'Horace comme de moi-même.* Mais ce poëte illustre mourut la même année que son protecteur & son ami. Il fut enlevé par une ma-

ladie soudaine & violente qui ne lui permit pas de faire de testament. Il n'eut que le tems de dire de vive voix qu'il nommoit Auguste son héritier.

HOULIERES, (ANTOINETTE DU LIGIER DE LA GARDE, VEUVE DE GUILLAUME LAFOND, SEIGNEUR DES)

née à Paris en 1638, morte en 1694. Nous avons de cette Dame, des Epîtres, des Odes, des Chansons, des Epigrammes, des Idylles, des Rondeaux, des Balades, des Eglogues, des Madrigaux, & une tragédie de Genseric.

LA nature avoit accordé à Madame des Houlières ce qu'elle rassemble rarement ; les talens de l'esprit & les graces de la figure. Sa taille étoit au dessus de la médiocre, ses manieres nobles & prévenantes. Elle avoit un enjouement plein de vivacité, & quelquefois du penchant à cette douce mélancolie qui n'est pas ennemie des plaisirs. Née avec un goût dominant pour la poésie, elle l'exerça dans tous les genres ; mais depuis l'illustre Sapho, on n'a vû aucune femme réussir dans ces productions de génie qui demandent de la force & de la chaleur. Le genre pastoral étoit celui de madame des Houlières, & elle auroit toujours dû s'y renfermer. Ses Idylles sur les fleurs, sur les oiseaux, sur les moutons, offrent de riants tableaux où l'on trouve les graces du style, un tendre & naïf badinage, une versification aisée & des tours heureux dans les expressions. Mais le sentiment en est ordinairement mou, efféminé ; & les efforts continuels que fait

le poëte pour démontrer l'impuissance de la raison, ne sont propres qu'à énerver l'ame, à lui ôter cette force, cette énergie qui enfante les vertus. Madame des Houlières avoit épousé en 1651 le Seigneur des Houlières, gentilhomme de Poitou. Ce gentilhomme, attaché au Prince de Condé, en obtint en 1653 la majorité de Rocroi, que les Espagnols, favorisés par ce Prince, avoient enlevé à la France. Des Houlières étoit obligé par le devoir de sa place à des dépenses considérables, mais ses biens étoient saisis en France, & ses payemens étoient retenus à Bruxelles. Madame des Houlières présenta des requêtes; on n'y répondit point; elle se plaignit; on lui fit un crime de ses plaintes, peut-être un peu trop vives. Elle fut enfermée dans le château de Vilvorden, à deux lieues de Bruxelles. Des Houlières son mari, alors absent, se rendit dans cette derniere ville pour solliciter la liberté de sa femme; mais voyant qu'on ne l'écoute point, il se transporte à Vilvorden avec quelques soldats, s'introduit dans la forteresse, délivre sa femme, & prend avec elle la route de France. Le Roi offroit alors une amnistie; ils en profiterent.

Le goût de madame des Houlières pour la poésie avoit été cultivé par le Poëte Hénault, connu par son sonnet de l'Avorton. Cette dame fit usage de sa plume pour s'acquérir des protecteurs; mais elle ne prodigua que trop souvent son encens à des divinités sourdes, à en juger du moins par ses murmures fréquens contre la fortune. Tout ce qu'elle put obtenir fut une modique pension, & quelques honneurs littéraires. L'Académie d'Arles en Provence, & celle des *Ricovrati* de Padoue, se l'étoient associée.

On prend plaisir à citer quelques-unes de ses maximes; celles-ci sur-tout dont la vérité est reconnue.

.... Il n'est pas si facile qu'on pense,

D'être fort honnête homme ,, & de jouer gros jeu.
Le desir de gagner, qui nuit & jour occupe,
Est un dangereux aiguillon :
Souvent, quoique l'esprit, quoique le cœur soit bon;
On commence par être dupe :
On finit par être fripon.

L'amour-propre est hélas! le plus sot des amours:
Cependant, des erreurs il est la plus commune :
Quelque puissant qu'on soit en richesse, en crédit,
Quelque mauvais succès qu'ait tout ce qu'on écrit,
Nul n'est content de sa fortune,
Ni mécontent de son esprit.

On raconte de madame des Houlières, cette petite historiette qui peut divertir un moment. Étant allée voir une de ses amies à la campagne, on lui dit qu'un phantôme avoit coutume de se promener toutes les nuits dans l'un des appartemens du château, & que depuis bien du temps; personne n'osoit y habiter. Comme elle n'étoit ni superstitieuse ni crédule, elle eut la curiosité, quoique grosse alors, de s'en convaincre par elle-même, & voulut absolument coucher dans cet appartement. L'aventure étoit assez téméraire, & délicate à tenter pour une femme jeune & aimable. Au milieu de la nuit elle entendit ouvrir sa porte, elle parla; mais le spectre ne lui répondit rien. Il marchoit pésamment & s'avançoit en poussant des gémissemens. Une table qui étoit aux pieds du lit fut renversée, & ses rideaux s'entrouvrirent avec bruit. Un instant après, le guéridon qui étoit dans la ruelle, fut culbuté, & le phantôme s'approcha de la dame; elle de son côté, peu troublée, allongeoit les deux mains pour sentir s'il avoit une forme palpable. En tâtonnant ainsi elle lui saisit les deux oreilles,

ni sur le midi avant que de se mettre à table.
» On trouve ordinairement dans les lettres,
» disoit-il, bien plus de mauvaises nouvelles que
» de bonnes, & en les lisant on se présente à soi-
» même des sujets d'inquiétude qui troublent le
» repos ou le repas...

M. Huet avoit sur l'amour une opinion assez singuliere. " L'amour, dit-il, n'est pas une passion » de l'ame seulement, comme la haine & l'en» vie ; mais c'est aussi une maladie du corps com» me la fievre. Elle est dans le sang & dans les » esprits qui s'allument & s'agitent extraordinai» rement, & on pourroit la traiter méthodique„ ment par les régles de la médecine pour la gué„ rir. Je crois que l'on en pourroit venir à bout „ par de grandes sueurs & de copieuses saignées, „ qui emportant avec l'humeur ces esprits en„ flammés, purgeroient le sang, calmeroient son „ émotion, & le rétabliroient dans son état na„ turel. Ce n'est pas une simple conjecture, ajou„ ta-t-il, c'est une opinion fondée sur l'expé„ rience. Un grand Prince atteint d'un amour „ violent pour une demoiselle de mérite, fut „ contraint de partir pour l'armée. Tant que „ son absence dura, sa passion s'entretint par le „ souvenir & par un commerce de lettres fort „ fréquent, jusqu'à la fin de la campagne, qu'une „ maladie dangereuse le réduisit à l'extrémité ; „ il reprit sa santé, mais sans reprendre son „ amour, que de grandes évacuations avoient „ emporté à son insçu ; car se persuadant d'être „ toujours amoureux, & ne l'étant plus que de „ mémoire, il se trouva froid & sans passion „ auprès de celle qu'il croyoit encore aimer. „

JACQUES I,

Roi de la Grande-Bretagne, né au château d'Edimbourg en 1566, mort à Londres le 8 Avril 1625. Il étoit fils de Henri Stuart, & de l'infortunée Marie Reine d'Ecosse. Il fut élevé sur le trône d'Ecosse en 1567; & après la mort d'Elisabeth, Reine d'Angleterre & d'Irlande, qui l'avoit nommé son successeur, comme son plus proche parent, il réunit en 1603, les Royaumes d'Ecosse, d'Angleterre & d'Irlande, & prit le titre de Roi de la Grande-Bretagne.

JAMAIS meilleur Prince & moins entreprenant ne fut plus en bute aux excès contraires, dont la calomnie & la flatterie, la satyre & la louange sont capables. Les factions qui commencerent de son tems & qui continuerent après lui, n'ont jamais permis aux esprits de se concilier sur le compte de ce Monarque. Il faut avouer cependant qu'il eut bien des vertus; mais aucune ne fut pure ni exempte des vices qui en sont voisins. Sa libéralité confinoit à la prodigalité; son savoir à la pédanterie; sa prudence à la finesse. Son humeur pacifique approchoit fort de la pusillanimité. Son amitié étoit légére & fantasque dans ses goûts, puérile & enfantine dans ses sentiments. Quoiqu'il s'imaginât ne soutenir que son autorité, néanmoins dans quelques-unes de ses actions, & encore plus de ses prétentions, il fut justement soupçonné d'entreprendre sur les franchises de son peuple. En s'efforçant par une

exacte neutralité de gagner la bienveillance de tous ses voisins, il ne sut conserver pleinement ni l'estime, ni la considération d'aucun d'eux. Sa capacité, quoique très-grande, le rendoit plus habile à discourir sur les principes généraux, qu'à manier les affaires difficiles. Ses intentions étoient justes, mais plus appropriées à la conduite d'un particulier qu'au gouvernement d'un état. Dans sa personne & dans ses manieres, il n'avoit ni l'agrément, ni la noblesse qui font respecter un Monarque. Ce n'étoit point le discernement, mais l'esprit de parti qui régloit ses affections; aussi n'avoit-il guères le talent de se faire généralement aimer. Son caractere étoit plus foible que son jugement. Une vanité sans orgueil & sans arrogance le rendit ridicule sans le rendre absolument odieux. Ainsi l'on peut dire que si la foiblesse gâtoit ses qualités, sa modération ne laissoit pas de les embellir. Il est certain que le courage politique lui manquoit, & c'étoit le principal fondement des forts préjugés que l'on avoit contre sa bravoure personnelle. On ne sauroit disconvenir qu'il n'ait donné des preuves constantes d'une extrême fausseté; mais la dissimulation, que le nouvel historien d'Angleterre, M. Hume, reproche ici à Jacques I. fut moins un vice de son caractere qu'une suite de sa foiblesse, qui le fit souvent s'engager dans des partis dangereux, sans prévoir qu'il n'avoit pas les ressources nécessaires pour s'en tirer avec avantage.

Après la mort d'Elisabeth, Jacques VI, Roi d'Ecosse, monta sur le trône d'Angleterre & d'Irlande, & fut le premier Prince de ce nom qui regna sur ces deux Royaumes; c'est pourquoi les Anglois le nommerent Jacques I. Ce Monarque, pour se rendre agréable à ses nouveaux sujets, accorda à tous ceux qui l'approchoient des titres & des honneurs. Mais ces titres, à force de devenir communs, cesserent bientôt de passer pour

une marque de distinction. Plusieurs personnes, même inconnues au Prince, s'en trouvant décorées, on les regarda moins comme une preuve de son estime & de son amitié, que de son bon naturel & de sa foiblesse. Une pasquinade affichée aux portes de la cathédrale de Londres, promit une méthode nécessaire aux mémoires foibles, pour retenir les noms de la nouvelle noblesse.

Jacques avoit cherché sur-tout à se concilier ses sujets catholiques Romains, en leur promettant l'exercice paisible de leur religion; mais ils reconnurent bientôt l'illusion de ses promesses, lorsqu'à chaque occasion, ils virent ce Prince maintenir l'exécution rigoureuse des loix publiées contr'eux sous les regnes précédens. Quelques-uns, possédés plus que les autres de cette fureur de parti, & de cette mélancolie sombre qui déterminent aux grands crimes, resolurent de faire régner leur religion en Angleterre, en exterminant d'un seul coup le Roi, la famille royale, & tous les pairs du Royaume. Piercy, de la maison de Northumberland, & gentilhomme pensionnaire de la garde du Roi, & un nommé Catesby, d'une ancienne noblesse, étoient à la tête de ces fanatiques. Ils se réunissoient souvent pour exhaler en commun leur haine & leur projet de vengeance. Ce fut Catesby qui ouvrit le premier le projet de la *conspiration des poudres*, conspiration la plus horrible qui soit jamais entrée dans l'esprit humain. « Nos ennemis, lui fait-on dire, „ s'assemblent tous le premier jour de chaque „ session; c'est nous présenter l'occasion d'une „ utile & glorieuse vengeance. Elle ne demande „ pas beaucoup de préparatifs; un petit nombre „ de nos amis peut trouver le moyen de conduire „ une mine sous la salle de l'assemblée, & choi- „ sir le tems où le Roi harangue les deux cham- „ bres, pour anéantir ces ennemis déclarés de toute „ piété & de toute religion. Nous, tranquilles à „ l'écart, également à couvert du danger & du

„ soupçon, nous triompherons d'être les instru-
„ ments de la colere divine, & nous verrons
„ avec joie ces murs sacrileges d'où sont sortis
„ tant d'arrêts de proscription contre notre Eglise
„ & ses enfans, éclater en mille pieces, tandis
„ que leurs impies habitans, occupés peut-être
„ à méditer contre nous de nouvelles persécu-
„ tions, passeront des flammes de ce monde à
„ celles de l'autre, pour y souffrir à jamais des tour-
„ mens proportionnés à leurs offenses „. Chaque fois que ces fanatiques vouloient associer quelqu'un à leur conspiration, ils employoient, pour le lier au secret, non-seulement le serment, mais encore ce que la religion a de plus sacré. Ils le faisoient communier. On a observé qu'aucun de ces pieux complices ne parut touché du massacre qu'ils alloient faire de tout ce qu'il y avoit de plus grand & de plus respectable dans la nation. Quelques-uns furent frappés seulement de la réflexion qu'il devoit se trouver dans l'assemblée quantité de catholiques, les uns simples spectateurs, d'autres à la suite du Roi ou membres de la chambre des pairs. Mais le P. Oldcorne, jésuite, & le P. Garnet, supérieur du même ordre en Angleterre, auxquels les conjurés s'étoient confessés, s'étoient chargés du soin d'écarter leurs remords, & de faire voir que les intérêts de la religion demandoient ici que l'innocent fût sacrifié avec le coupable. Ces événemens, suivant le nouvel historien d'Angleterre, dont nous suivons ici le récit, s'étoient passés dans le cours du printems & de l'été de 1604; les conspirateurs avoient loué alors au nom de Piercy une maison qui joignoit à la salle du parlement. Vers la fin de la même année, ils commencerent leurs opérations. Dans la crainte d'être interrompus, ou de faire naître des soupçons autour d'eux, ils firent d'abord un amas de provisions qui les mirent en état de travailler sans relâche. Leur résolution soutenue par leur ressentiment, par leurs principes & par leurs exhortations mutuel-

les, fut toujours si ferme, que, mettant le succès de leur entreprise fort au-dessus de leur vie, ils avoient fait provision d'armes avec les instrumens de leur travail ; déterminés à périr s'ils étoient découverts. Leur persévérance avança les travaux. Ils eurent bientôt percé plus de la moitié du mur ; mais, en approchant de l'autre, ils furent un peu allarmés d'entendre un bruit dont ils eurent peine à imaginer la cause. Leurs informations leur firent découvrir qu'il venoit d'une cave au-dessous de la chambre des Pairs où l'on avoit fait un magasin de charbon qui se vendoit actuellement, & qu'ensuite la cave seroit à louer. L'occasion fut saisie. Piercy se hâta de louer la cave. On y plaça trente-six barils de poudre qui furent soigneusement couverts de fagots & de bûches ; après quoi les portes de la cave demeurerent ouvertes, avec la liberté d'y entrer comme s'il n'y étoit point arrivé de changement. Dans la certitude du succès, les associés commencerent alors à regarder en avant pour régler le reste du complot. Le Roi, la Reine & le Prince de Galles devoient se trouver à l'ouverture du Parlement ; mais le Duc d'York, second fils du Roi, étant encore trop jeune pour assister à ces assemblées, Piercy, à qui sa place de gentilhomme de la garde du Roi donnoit une libre entrée au palais, se chargea de se saisir de ce jeune Prince, & de l'assassiner. A l'égard de la Princesse Elisabeth, fille du Roi, & qui n'étoit aussi qu'un enfant, il fut arrêté qu'un certain nombre des conjurés se tiendroit prêt à enlever la Princesse qu'ils devoient proclamer Reine, dans la vue d'attirer à leur parti plusieurs Princes, par l'espérance d'un mariage avec cette Princesse. Le jour de l'assemblée du Parlement s'approchoit. L'horrible secret, quoique répandu entre plus de vingt personnes, avoit été religieusement gardé l'espace d'un an & demi. Piercy, qui alloit sans pitié faire périr la noblesse & le Roi, fut touché du sort d'un de ses amis,

nommé Montéagle, & ce seul mouvement d'humanité fit avorter l'entreprise. Il écrivit par une main étrangere à ce pair : " Mylord, l'affection „ que je porte à quelques-uns de vos amis, me „ fait penser à votre conservation. Je vous con- „ seille, si vous aimez la vie, de chercher quel- „ qu'excuse qui puisse vous dispenser de paroître „ au parlement ; car Dieu & les hommes ont „ concourus à punir la méchanceté de ce temps. „ Gardez-vous de négliger cet avis. Retirez-vous „ dans vos terres, où vous pourrez attendre l'é- „ vénement sans danger. Quoiqu'il n'y ait aucune „ apparence de mouvement, je vous dis qu'ils re- „ cevront un terrible coup dans ce Parlement, & „ qu'ils ne verront point d'où il part. Vous ne „ devez pas mépriser un avis dont vous pouvez „ tirer un grand avantage, & qui ne peut vous „ apporter aucun mal ; car le danger est passé „ pour vous aussi-tôt que vous aurez brûlé cette „ lettre. J'espére que Dieu vous accordera la „ grace d'en faire un bon usage, & je vous re- „ commande à sa sainte protection „. Cette lettre causa de l'embarras à Montéagle ; & quoique porté à la regarder comme une folle imagination qui ne tendoit qu'à l'effrayer, ou à lui donner quelque ridicule, il jugea que le plus sûr étoit de la remettre au lord Salisbury, secrétaire d'Etat. Salisbury ne la crut pas plus digne d'attention ; cependant il prit le parti de la communiquer au Roi qui étoit alors à Royston où il prenoit le plaisir de la chasse, & dont il ne revint que deux jours après à la ville. Ce Prince en conçut une idée plus sérieuse, & le tour du style lui fit présumer qu'elle renfermoit quelque chose d'important. *Un coup terrible*, sans voir néanmoins *d'où il part* ; un coup *si soudain*, & cependant *si terrible* ; ces circonstances sembloient désigner quelque effet de la poudre, & parurent assez graves pour faire visiter toutes les voûtes qui étoient sous les chambres du Parlement. Ce soin regardoit le

Comte de Suffolck en qualité de lord chambellan, & sa prudence lui fit différer la recherche jusqu'à la veille de l'assemblée. Il remarqua les grandes piles de bois à brûler qui étoient sous la chambre haute, & ses yeux tomberent sur un nommé Fawkes qui se tenoit dans un coin obscur, & qui se faisoit passer pour un domestique de Piercy. Ce courage entreprenant & déterminé qui le distingua parmi ses complices, étoit si bien peint dans sa contenance, qu'il ne put échapper aux yeux du lord Chambellan. D'ailleurs une si grosse provision de bois pour un particulier qui faisoit aussi peu de séjour à Londres que Piercy, parut extraordinaire. Toutes ces circonstances rapprochées firent prendre la résolution de pousser plus loin la visite de cette cave. Le chevalier Knevet, juge de paix, reçut ordre de s'y rendre avec ses suppôts; & trouvant Fawkes à la porte, il ne remit pas plus loin à le faire arrêter; ensuite il ne fut question que de remuer les fagots pour découvrir les barils de poudre. Les meches & tout ce qui étoit nécessaire pour y mettre le feu, furent trouvés dans la poche de Fawkes qui, voyant son dessein éventé, sans autre ressource pour lui-même que l'audace & le désespoir, témoigna un extrême regret d'avoir manqué le moment de faire sauter tous les barils à la fois, & d'adoucir sa mort par celle de ses ennemis. Devant le conseil, il fit paroître une égale intrépidité, mêlée même de mépris & de dédain, & refusa constamment de découvrir ses complices. Cette obstination dura deux ou trois jours; mais ayant été enfermé dans la tour de Londres, & laissé à ses réflexions, la fatigue d'un si long effort, l'impossibilité d'être secouru, & la torture qu'on lui fit envisager, abattirent enfin son courage; il prit le parti de déclarer tous ses complices. Catesby, Piercy & tous les autres conspirateurs qui étoient à Londres, quoiqu'informés de l'allarme qui s'étoit répandue sur la lettre envoyée à Montéagle,

& des recherches du lord Chambellan, n'en avoient pas moins persisté dans leur résolution, ni moins conservé leurs espérances; mais apprenant enfin que Fawkes étoit arrêté, ils se hâterent de passer dans le comté de Warwick où la Princesse Elisabeth faisoit sa résidence. Un nommé Digby, comptant sur le succès des confédérés, avoit déjà pris les armes pour se saisir de la Princesse. Mais on l'avoit transportée à Coventry, & ils se virent bientôt forcés de pourvoir à leur propre défense contre les habitans du pays qui furent rassemblés de tous côtés par la diligence des Shérifs. Les conspirateurs avec tous leurs partisans n'avoient jamais excédé le nombre de quatre-vingt, & se voyant tant d'ennemis sur les bras, ils ne purent se promettre de leur échapper par la victoire, ni par la fuite. Ils prirent le parti de se confesser, de recevoir l'absolution pour se préparer à la mort, & de vendre chérement leur vie; mais cette misérable consolation leur fut ôtée. Une partie de leur poudre prit feu, & leur ôta le pouvoir de se défendre. Le peuple se précipita sur eux; Piercy & Catesby furent tués à la premiere décharge; Digby & plusieurs autres de ses complices furent faits prisonniers, subirent les interrogations, confesserent leur attentat, & moururent comme le P. Garnet par une exécution publique. Le Roi, dans le discours qu'il fit au Parlement, déclara que si la religion avoit engagé les conspirateurs dans une si criminelle entreprise, tous les Catholiques-Romains ne méritoient pas le même reproche, & ne devoient pas être supposés dans la même disposition à commettre de si barbares excès. *Histoire de la maison de Stuart par M. Hume.*

Quoique cette conspiration dût indisposer l'esprit du Roi contre ses sujets catholiques, ce Prince cependant en même-temps qu'il condamnoit une indulgence excessive pour les non-Conformistes, se déclaroit contre la persécution, comme un

moyen peu propre à l'extinction d'aucune secte, sur la maxime connue que *le sang des martyrs est la semence des prosélites.* Il fit dresser en 1606 le fameux serment appellé le serment d'*allégéance*, par lequel les catholiques promettoient d'obéir fidelement au Roi comme à leur légitime souverain, & protestoient contre le pouvoir que les controversistes attribuerent alors au Pape de déposer les Monarques & de délier les sujets du serment de fidélité. Ceux qui signerent cette formule, loin d'être persécurés, furent protégés comme les autres citoyens.

Jacques renouvella les proclamations qu'Elisabeth avoit publiées autrefois contre les riches propriétaires de terres qui passoient un temps trop considérable dans la capitale, & privoient par ce séjour les campagnes du bénéfice de leurs dépenses. Quelquefois ce Prince, dit Bacon, pressoit lui-même fort sérieusement les gentilshommes de quitter la capitale pour retourner dans leurs terres : " Messieurs, leur disoit-il, „ vous êtes à Londres comme des vaisseaux en „ mer qui n'y paroissent rien ; mais dans vos vil- „ lages de province, vous ressemblez à des vais- „ seaux sur une riviere qui ont une fort grande „ apparence „.

Ce Monarque fut un jour arrêté dans son carosse au milieu de Londres par les archers de la justice. Ses gardes voulurent donner sur cette canaille ; mais le Roi les en empêcha ; & ayant demandé la cause de son arrêt, il apprit que c'étoit à l'instance du sellier de la cour à qui l'on devoit depuis quelques mois cinquante livres sterlings. Le Roi le fit payer à l'instant, & dit ces paroles remarquables : " Il n'est rien de plus juste que celui „ qui fait les loix, les observe le premier ; c'est „ ce qui assure le plus leur exécution „. *Pensées d'Oxenstiern.*

Ce Prince, quoique très-modéré dans l'usage de son pouvoir, penchoit néanmoins beaucoup

pour le gouvernement despotique. A table & dans toutes ses conversations, il ne déguisoit point ses sentimens à cet égard. Un jour qu'il avoit admis à sa table Neile & Andrews, tous deux Evêques & ses favoris, il mit en question, s'il ne pouvoit point, sans toutes les formalités du parlement, prendre l'argent de ses sujets lorsqu'il en avoit besoin ? " Pourquoi, Sire, répondit „ Neile, ne le pourriez-vous pas ? nous ne respirons que par vous „. Andrews évita de s'expliquer, & dit qu'il n'étoit pas versé dans ces questions de droit national ; mais pressé par le Monarque qui ne voulut point admettre ce subterfuge, il répondit assez plaisamment : " Eh bien, „ Sire, je crois que sans blesser aucune loi, votre „ majesté peut prendre l'argent de mon confrere „ Neile, car il vous l'offre „.

Jacques fit quelques actions de générosité, mais dont on ne doit pas lui tenir compte, puisqu'une fantaisie passagere ou une saillie de complaisance pour ceux qui savoient lui plaire dans ses heures d'ennui, en étoient l'unique principe. Etant un jour au milieu de ses courtisans, il vit dans la rue un porte-faix qui portoit sa charge d'argent au trésor. Jacques s'apperçut que Rich, comte de Holland, un de ses agréables favoris, disoit quelque chose à l'oreille de son voisin. Il voulut savoir de quoi il étoit question. Rich avoit dit : *Que cet argent me rendroit heureux !* Sans hésiter, Jacques lui fit présent de la somme qui montoit à trois mille livres sterlings. Il ajouta : » Vous vous croyez heureux d'obtenir ce que » vous desirez ; mais je le suis plus que vous » de pouvoir obliger un honnête homme que » j'aime „.

Le regne de ce Prince fut une paix continuelle : le commerce fleurissoit ; la nation vivoit dans l'abondance. Il unissoit aux possessions d'Elisabeth le Royaume d'Ecosse, autrefois toujours en guerre avec l'Angleterre. Cette Princesse fut néanmoins

tenir la balance dans l'Europe, & Jacques fut méprisé au dehors & au dedans; il le fut au dehors, parce qu'étant à la tête du parti Protestant en Europe, il ne le soutint pas contre le parti Catholique dans sa grande crise de la guerre de Bohême, & que Jacques abandonna son gendre l'électeur Palatin. Il négocioit quand il falloit combattre. Dans une farce qu'on jouoit pour lors à Bruxelles, un courier fut introduit portant la douloureuse nouvelle que le Palatinat seroit bientôt arraché à la maison d'Autriche, tant on se hâtoit de toutes parts d'envoyer de puissans secours à l'électeur dépouillé: le Roi de Dannemarck étoit convenu de fournir cent mille harengs pecs, les Hollandois cent mille tinettes de beurre, & le Roi d'Angleterre cent mille Ambassadeurs. Dans d'autres occasions Jacques fut peint avec un fourreau, mais sans épée, ou avec une épée qu'on ne pouvoit tirer du fourreau, quoique plusieurs personnes y fissent leurs efforts. Toutes ces plaisanteries du temps font assez connoître l'idée que l'on avoit alors de Jacques.

Ce Prince fut en tout inférieur à Elisabeth dans le grand art de gouverner. Le regne de ce Monarque servit même à donner un nouvel éclat à l'administration de cette Princesse. On connoit le vers célébre qui peint si bien la façon dont les Anglois pensoient sur Jacques & sur Elisabeth.

Rex fuit Elisabeth, nunc est regina Jacobus.

Elisabeth fut Roi; Jacques est une Reine.

Ce n'est pas que Jacques I manquât de lumieres; mais il n'avoit pas les talens qui font les grands Rois. Il s'occupoit plus à discourir qu'à agir, à écrire sur des matieres de controverse, qu'à combiner les différens ressorts d'un bon gouvernement. Aussi a-t-on dit de lui qu'il étoit moins fait pour occuper un trône que pour remplir une chaire dans l'université d'Oxford. Cette

même idée fournit la matiere d'une épigramme qui fut faite en France du temps de ce Prince :

Tandis qu'Elisabeth fut Roi,
L'Anglois fut d'Espagne l'effroi ;
Maintenant devise & caquette,
Régi par la Reine Jacquette.

Le secrétaire Cécil, Ministre d'Etat sous Elisabeth, eut également part au gouvernement sous Jacques I. Mais, quoiqu'il parût d'abord en possession de la confiance du Monarque, ce Ministre sentit vivement combien il avoit perdu au change. Tout politique qu'il étoit, il laissa bientôt échapper des marques d'un mécontentement secret : du vivant de la Reine, il avoit toujours été assujetti à la rigueur de l'étiquette ; elle étoit portée si loin, que dans les fonctions de son ministere auprès de sa souveraine, il avoit été obligé de parler & d'écrire à genoux. Le nouveau Roi daigna supprimer ce cérémonial, & tous les courtisans en firent au Ministre des complimens de félicitation : « Plût à Dieu, leur répondit-il, que je „ fusse encore dans le cas de parler à genoux „ !

Le Comte de Gondomar, Ambassadeur d'Espagne auprès de Jacques, s'entretenoit en latin avec ce Prince pour lui faire sa cour. Ce Monarque qui parloit correctement cette langue que le célébre Buchanan lui avoit enseignée, se prit à rire de quelques fautes que le Comte faisoit. Cet Ambassadeur piqué au vif, lui dit : « Le latin que » je parle est le latin d'un Roi, & celui de votre » majesté est le latin d'un pédant „.

Henri IV ne l'appelloit jamais que *Maître Jacques*, & ses sujets même ne lui donnoient pas des titres plus flatteurs.

JACQUES II,

Roi de la Grande-Bretagne, né à Londres en 1633, mort en 1710 à Saint-Germain-en-Laye en France, où il s'étoit retiré en 1689, après la défection de ses sujets secondés dans leur révolte par Guillaume de Nassau Prince d'Orange & gendre du Monarque détrôné. Il étoit le second fils de Charles I.

SI l'on considere plutôt le caractere personnel de Jacques II que sa conduite publique, il fut sans doute plus malheureux que coupable. Il avoit plusieurs des qualités qui forment un excellent citoyen, & quelques-unes même de celles qui, lorsqu'elles ne sont pas éclipsées par les principes arbitraires & le zele aveugle de religion, servent à former un bon souverain. Dans la vie privée sa conduite fut irréprochable, & mérite notre approbation: ardent, mais ouvert dans ses inimitiés, ferme dans ses vues & ses résolutions, exact dans ses plans, courageux dans ses entreprises, sincere, fidele & plein d'honneur dans les affaires; tel étoit le caractere avec lequel Jacques, alors Duc d'York, étoit monté sur le trône d'Angleterre. Dans ce haut dégré, son économie fut remarquable, son industrie exemplaire, son application utile aux affaires maritimes, ses encouragemens judicieux pour le commerce, & sa jalousie louable pour l'honneur de la nation. Que lui manqua-t-il donc pour devenir un des meilleurs Rois de la Grande-Bretagne? De l'affection & du respect pour la re-

ligion de son peuple. Avec cette indispensable qualité, la médiocrité même de ses talens, aidée par tant de vertus, auroit pu rendre son regne glorieux & paisible. Sans elle toutes les perfections qu'il possédoit, devinrent dangereuses & pernicieuses à ses peuples. *Histoire de la maison de Stuart par M. Hume.*

Les guerres civiles qui désoloient le Royaume d'Angleterre en 1648, avoient obligé Jacques II, alors Duc d'York, de sortir en fugitif des états de son malheureux pere Charles I. Il se retira en Hollande, de là en France, où il se signala sous le vicomte de Turenne. Il servit aussi dans l'armée d'Espagne en 1655, sous dom Jean d'Autriche. Charles II, son frere aîné, ayant été rétabli sur le trône de ses peres, il le suivit en Angleterre, & le seconda par son courage & sa bravoure. Après la mort de ce Monarque arrivée le 16 Février 1685, le Duc d'York fut proclamé Roi le même jour à Londres sous le nom de Jacques II, & peu de temps après en Ecosse sous le nom de Jacques VII. Il fut couronné le 3 de Mai suivant, quoiqu'il fût catholique, & qu'il eût quitté la communion de l'Eglise Anglicane quelque temps après son retour en Angleterre. Ce Prince en montant sur le trône, déclara hautement dans sa harangue au parlement que sa résolution étoit de maintenir le gouvernement établi dans l'Eglise & dans l'état; il ajouta qu'il avoit jusqu'alors hazardé sa vie pour la défense de la nation, & qu'il vouloit maintenant lui montrer son zele pour la conservation de ses droits & le maintien de ses franchises. Le Parlement qui ne doutoit point que les intentions du nouveau Monarque ne fussent alors conformes à ses expressions, parut oublier que Jacques ne s'étoit pas toujours conduit avec un esprit de modération. Il s'écria dans l'excès de sa confiance: « Nous avons maintenant „ la parole d'un Roi, une parole qui n'a point encore été violée „. De toutes parts on présenta

au Monarque des adresses pleines de respect. Celle des Quakers a quelque chose de singulier :

» Nous sommes venus témoigner notre tristesse pour la mort de notre bon ami Charles, » & notre joie de te voir gouverneur. On nous a » dit que tu n'étois pas de l'Eglise Anglicane, non » plus que nous : ainsi nous espérons que tu nous » accorderas la même liberté que tu t'accordes à » toi-même ; & si tu le fais, nous te souhaitons » toute sorte de bonheur ».

Jacques, après avoir dissipé plusieurs séditions qui s'étoient élevées au commencement de son regne en Ecosse & en Angleterre, & se croyant sur un trône bien affermi, oublia bientôt les promesses qu'il avoit faites à la nation. Il révoqua la loi portée contre les catholiques sous Charles II, & qui les excluoit de tous les emplois & offices. Il recevoit publiquement à sa cour des émissaires de Rome ; on le voyoit souvent s'enfermer avec des jésuites, & il ne craignit pas de donner à la ville de Londres le spectacle inutile & déplacé d'un nonce qui fit son entrée publique. Le jésuite Peters, son confesseur, esprit intrigant, impétueux, & dévoré de l'ambition d'être Cardinal & primat de l'Angleterre, inspira au Monarque des démarches encore plus imprudentes. Ronquille, Ambassadeur d'Espagne à la cour d'Angleterre, jugeant la tranquillité de la Grande-Bretagne nécessaire au soutien de l'Espagne, osa faire des représentations au Monarque Anglois sur sa trop grande déférence aux conseils de ce jésuite turbulent. « Quoi donc, lui répondit Jacques, » le Roi d'Espagne ne consulte-t-il pas son con» fesseur » ? *Oui*, repliqua l'Ambassadeur ; *& c'est ce qui fait que nos affaires vont si mal.*

Ce Prince aveugle acheva d'aigrir les esprits en mettant en prison sept Evêques Anglicans qu'il eut fallu gagner, en renversant avec hauteur des constitutions qu'il étoit plus prudent de saper en silence. Les Anglois craignirent de voir bientôt

le Pape maître de l'Eglise d'Angleterre; ils appellerent Guillaume-Henri de Nassau, Prince d'Orange & Stathouder de Hollande, qui quoique gendre du Roi, se fit chef de la révolte, & détrôna son beau-pere en 1688. L'infortuné Jacques alla chercher un asyle en France, après avoir reçu à Londres & dans son propre palais les ordres du Prince d'Orange. Louis XIV accueillit le Monarque détrôné & toute sa famille avec les plus nobles sentimens de générosité, de respect & d'amitié. « Le Roi, dit la marquise de Sévigné „ dans ses lettres, alla au-devant de la Reine „ d'Angleterre avec toute sa maison & cent car- „ rosses à six chevaux. Quand il apperçut le car- „ rosse du Prince de Galles, il descendit & l'em- „ brassa tendrement; puis il courut au-devant „ de la Reine qui étoit descendue; il la salua, „ lui parla quelque tems, la mit à sa droite dans „ son carrosse, lui présenta *Monseigneur* & *Mon-* „ *sieur*, qui furent aussi dans le carrosse, & la „ mena à S. Germain où elle se trouva toute „ servie, comme la Reine, de toutes sortes de „ hardes, parmi lesquelles étoit une cassette très- „ riche avec six mille louis d'or. Le lendemain, „ il fut question de l'arrivée du Roi d'Angleterre „ à S. Germain, où le Roi l'attendoit; il arriva „ tard, sa Majesté alla au bout de la salle des „ gardes au-devant de lui; le Roi d'Angleterre se „ baissa fort, comme s'il eût voulu embrasser ses „ genoux; le Roi l'en empêcha, & l'embrassa à trois „ ou quatre reprises fort cordialement. Ils se „ parlerent bas un quart-d'heure; le Roi lui pré- „ senta *Monseigneur*, *Monsieur*, les Princes du „ sang & le Cardinal de Bonzi; il le conduisit à „ l'appartement de la Reine, qui eut peine à re- „ tenir ses larmes. Après une conversation de „ quelques instans, sa Majesté les mena chez le „ Prince de Galles, où ils furent encore quelque „ tems à causer & les y laissa, ne voulant point „ être reconduit, & disant au Roi: Voici votre

„ maison,

» maison, quand j'y viendrai, vous m'en ferez
» les honneurs, & je vous les ferai quand vous
» viendrez à Versailles. Le lendemain, madame
» la Dauphine y alla & toute la Cour. Le Roi en-
» voya dix mille louis d'or au Roi d'Angleterre ;
» ce dernier, continue madame de Sevigné, pa-
» roît vieilli & fatigué ; la Reine maigre, & des
» yeux qui ont pleuré, mais beaux & noirs ;
» un beau teint un peu pâle ; la bouche grande,
„ de belles dents, une belle taille & bien de l'es-
» prit ; tout cela compose une personne qui plaît
» fort „.

Cette Princesse avoit beaucoup de sensibilité. Louis XIV faisant un jour mille caresses au Prince de Galles, qui étoit encore très-jeune, la Reine lui dit : " Je bénissois le sort de mon fils qui ne » sent point ses malheurs ; mais à présent, je le » plains de ne point sentir vos bontés „. A l'égard de Jacques II, il montra bien du courage, mais un esprit commun qui contoit tout ce qui s'étoit passé en Angleterre avec une insensibilité qui en donnoit pour lui.

Il obtint de la générosité de Louis XIV une flotte & une armée pour aller reconquérir son Royaume. Madame de Sevigné nous apprend ce que Louis dit au Roi d'Angleterre en lui faisant ses adieux : " Monsieur, je vous vois partir avec „ douleur, cependant je souhaite de ne jamais „ vous revoir ; mais si vous revenez, soyez per- „ suadé que vous me retrouverez tel que vous me „ laissez „. Le Roi lui avoit donné des armes pour armer dix mille hommes ; comme sa majesté Angloise lui faisoit des remerciments, elle finit par lui dire en riant, que des armes pour sa personne étoient la seule chose qui avoit été oubliée, Louis XIV lui présenta aussi-tôt les siennes. Nos héros de roman ne faisoient rien de plus galant. Que ne fera point, ajoute madame de Sévigné, ce héros brave & malheureux avec ces armes toujours victorieuses ? On ne présumoit

point alors que ce Prince, qui avoit toujours montré beaucoup de courage, abandonneroit le premier le champ de bataille à ses ennemis à la journée de la Boine en 1690.

Ce Roi fugitif revint en France, & passa le reste de ses jours à saint Germain-en-Laye touchant les écrouelles & conversant avec des jésuites. Il leur avoua un jour qu'il étoit jésuite lui-même; & il étoit vrai qu'il s'étoit fait associer à cet ordre par quatre jésuites Anglois, n'étant encore que Duc d'York. Cette pusillanimité dans un Prince, jointe à la maniere dont il avoit perdu sa couronne, l'avilit au point que les courtisans s'égayoient tous les jours à faire des chansons sur lui. On ne lui savoit nul gré d'être catholique. L'Archevêque de Rheims, frere de Louvois, dit tout haut à saint Germain dans son antichambre: « Voilà un „ bon homme, qui a quitté trois Royaumes pour „ une messe. *Essai sur l'histoire générale.*

Quelques jésuites Irlandois ont publié que ce Prince après sa mort a fait des miracles; il est certain du moins qu'il n'en fit point pendant sa vie. Il dit en mourant à son fils aîné le Prince de Galles depuis Jacques III, connu en Europe sous le nom de *Prétendant*: « Quelque belle que soit „ une couronne, il vient un tems où elle est fort „ indifférente: respectez votre mere, aimez le „ Roi de France comme votre bienfaiteur, & pré- „ férez votre religion à toutes les grandeurs hu- „ maines „. Les Stuards ont toujours été fideles à ses dernieres volontés, & ils ont continué de professer le catholicisme qui les exclut du trône.

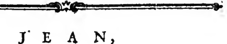
Le prétendant a choisi Rome pour le lieu de sa résidence. Son fils aîné, le Prince Charles Edouard, fixa sur lui les yeux de l'Europe en 1745. Ce Prince, dit l'auteur de l'essai sur l'histoire générale, tenta de remonter sur le trône de la grande Bretagne par une de ces entreprises, dont on ne voit guéres d'exemple que chez les Anglois, ou dans des tems fabuleux. Il s'embarqua le 12 Juin 1745

dans une petite frégate de dix-huit canons, sans avoir instruit de son dessein la Cour de France, & n'ayant, pour conquérir trois Royaumes, que sept officiers, dix-huit cens sabres, douze cens fusils, deux mille louis d'or empruntés, & pas un soldat. Il aborda à travers des périls sans nombre au sud-ouest de l'Ecosse. Quelques habitans du Moydaest auxquels il se découvrit, se jetterent à ses genoux. " Que pouvons-nous faire, lui di-„ rent-ils ? nous n'avons point d'armes ; nous „ sommes pauvres ; nous vivons de pain d'avoine, „ en cultivant une terre ingrate „. *Je cultiverai cette terre avec vous*, leur répondit le Prince ; *je mangerai de ce pain ; je partagerai votre pauvreté, & je vous apporte des armes.*

Ces paysans attendris & encouragés, s'armerent en sa faveur. Les tribus voisines se joignirent à eux. Un morceau de taffetas, qu'il avoit apporté, lui servit d'étendart royal. Dès qu'il se vit à la tête de quinze cens hommes, il se mit en marche. Alors quelques lords Ecossois se rangerent sous ses drapeaux. Il battit trois fois les Anglois, & fut complettement battu la quatrieme à Culloden, près d'Invernesf, par le Duc de Cumberland. Après sa défaite & la dispersion de sa petite armée, il essuya les mêmes avantures qu'avoit éprouvées Charles II après sa défaite à Worcester. Il erra comme lui sans secours, tantôt avec deux compagnons de son infortune, tantôt avec un, & quelquefois réduit à lui-même, poursuivi sans relâche par ceux qui vouloient gagner le prix mis à sa tête. Ayant un jour fait dix lieues à pied, & se trouvant épuisé de faim & de lassitude, il entra dans la maison d'un homme qu'il savoit bien n'être pas dans ses intérêts. „ Le fils de votre Roi, lui dit-il, vient vous de-„ mander du pain & un habit. Je sçais que vous „ êtes mon ennemi ; mais je vous crois assez „ d'honneur pour ne pas abuser de ma confiance „ & de mon malheur. Prenez les lambeaux qui

„ me couvrent, gardez-les; vous pourrez me „ les rapporter un jour dans le palais des Rois „ de la Grande-Bretagne „. *Essai sur l'histoire générale.*

Le gentilhomme fut touché, comme il le devoit-être, donna tous les secours que sa situation permettoit, & garda un secret inviolable. Quelque tems après, ce gentilhomme fut accusé d'avoir donné un asyle dans sa maison au Prince Edouard, & cité devant les juges. Il se présenta à eux avec cette fermeté que la vertu seule peut donner, & leur dit: « Souffrez, qu'avant de subir „ l'interrogatoire, je vous demande lequel d'en- „ tre vous, si le fils du Prétendant se fût réfugié „ dans sa maison, eût été assez vil & assez lâche „ pour le livrer „. Le tribunal à cette question se leva & renvoya l'accusé.



JEAN,

Roi de France. Il succéda à son pere Philippe de Valois en 1350 à l'âge de 30 ans. Il fut fait prisonnier par les Anglois à la bataille de Poitiers en 1356, & mourut à Londres en 1364, âgé de 44 ans. Il est enterré à Saint-Denis.

JEAN, formé pour tout autre rang que celui qu'il occupa, eût été peut-être un grand homme, il ne fut pas un grand Roi. Généreux, sincere, libéral, amateur des lettres, de la justice, de la piété; fidele à sa parole, brave jusqu'à l'héroïsme, constant dans l'amitié; mais implacable dans la haine, sacrifiant tout à sa vengeance; toujours entraîné par les accès de son impétuosité, il commit des fautes irréparables. L'adversité fit en lui un chan-

gement surprenant. Il ne fut plus le même Prince depuis que, vaincu & fait prisonnier, il lutta seul contre la fortune qui l'accabloit. Toute la dureté de son caractere disparut. Il ne lui resta plus de cette inflexibilité d'ame, qu'un courage invincible éprouvé par les revers. Il fut alors pardonner : on le vit lorsque Paris rentra dans son obéissance, écrire aux habitans avec la bonté d'un pere qui excuse ses enfans : il défendit qu'on usât de rigueur. L'humanité avoit repris des droits sur un cœur aveuglé par la flatterie : il reconnut ses erreurs, & par une espece de prodige, il se concilia dans le malheur l'amour de ses peuples, l'estime & le respect de ses ennemis. *Histoire de France par Villaret.*

Ce Prince qu'on a surnommé *le Bon*, commença son regne par faire couper la tête, sans observer les formes de la procédure, au Connétable Raoul, accusé d'intelligence avec l'Angleterre. Ce Prince inconsidéré aliéna également les esprits en négligeant de faire autoriser par les loix son juste ressentiment contre quatre Seigneurs, amis de Charles *le Mauvais*, Roi de Navarre. Le Dauphin, Duc de Normandie, avoit invité dans son château à Rouen, Charles & les Seigneurs de sa suite à un festin. Jean, oubliant qu'il étoit Roi, accourt faire le métier de satellite ; il se présenta dans la salle du festin sans qu'on ait pu prévoir son arrivée. Tout le monde se leva aussitôt qu'il parut. On lui présenta un *gobelet* ; mais le Monarque lançant un regard terrible sur les assistans : *Que personne ne se remue, sous peine de mort*, s'écria-t-il, d'un ton à glacer d'effroi les plus hardis. Il s'approche aussi-tôt du Roi de Navarre, qu'il saisit lui-même. Le Comte de Harcourt veut en vain se sauver ; il est arrêté dans le même instant. Tous les Seigneurs & chevaliers de la suite du Roi de Navarre se précipitent les uns sur les autres pour se dérober à la fureur du Monarque : quelques-uns eurent le

bonheur d'échapper en passant par-dessus les murailles. Tous les autres furent chargés de chaînes, & conduits dans différentes chambres du château. Le Roi, après cette expédition, se mit à table : aussi-tôt qu'il eut dîné, il fit placer sur deux charrettes le Comte de Harcourt, les Seigneurs de Graville, Maubué de Mannemans, chevaliers, & Olivier Doublet, écuyer. Jean, accompagné du Dauphin son fils & de ses hommes d'armes, monta à cheval, conduisant avec lui ses prisonniers. Villani, historien de ce tems, rapporte que lorsque ces infortunés passerent sur la place de Rouen, les habitans de la ville, étonnés de ce spectacle imprévu, voulurent les délivrer ; mais le Roi ôtant son casque se fit reconnoître, & personne n'osa remuer. Dans le même moment, il tira de sa poche un acte d'où pendoient plusieurs sceaux, assurant que c'étoit un traité conclu avec l'Angleterre. Le Comte d'Harcourt, ajoute l'historien, & les trois autres Seigneurs, nierent jusqu'à la mort la conclusion de ce traité : on les conduisit cependant hors de la ville dans un champ appellé le *Champ du pardon*, où ils furent décolés en présence du Roi & du Duc de Normandie.

Cette violence publique fut cause en partie des malheurs du Roi Jean. Philippe, pere du Roi de Navarre, détenu en prison, & les parens des Seigneurs, qui avoient été exécutés à Rouen, appellerent à leur secours Edouard III. Ce Monarque envoie son fils Edouard, Prince de Galles, fameux par la victoire de Creci, pour commander son armée. Il ravage l'Auvergne, le Limosin & le Poitou. Jean, ayant rassemblé ses troupes, l'atteignit à Maupertuis à deux lieues de Poitiers. L'attaque du camp ennemi fut unanimement résolue. Aussi-tôt les troupes reçurent ordre de se mettre sous les armes. Pendant que plusieurs officiers étoient partis pour reconnoître l'armée ennemie, le Roi monté sur un cheval blanc, parcourcit les rangs de la sienne : « Entre vous au-

„ tres, disoit-il tout haut, quand vous êtes à Paris,
„ à Chartres, à Rouen, ou à Orleans, vous me-
„ nacez les Anglois, & desirez avoir le bassinet
„ & la tête devant eux: or y êtes-vous, je vous
„ les montre: si leur veuilliez remontrer leurs
„ maltalens, & contrevenger vos ennemis, &
„ les dommages qu'ils vous ont faits; car sans
„ faute nous combattrons „.

Le Roi accompagna cette exhortation de reproches qui pourroient encore servir à prouver la dureté naturelle de son caractere. Il ne lui arrivoit même que trop souvent de parler avec humeur au soldat. Un jour que quelques soldats chantoient la chanson de Roland, comme c'étoit l'usage dans les marches, il s'écria qu'il y avoit long-temps qu'on ne voyoit plus de Rolands parmi les François. Un vieux capitaine, piqué de cette plainte injurieuse pour la nation: " On ne „ manqueroit pas de Rolands dans les armées, ré- „ pondit-il fierement, si les soldats voyoient encore „ un Charlemagne à leur tête „.

Le Prince de Galles, qui avoit reconnu la faute qu'il avoit faite de s'avancer trop avant sur les terres du Roi de France, & qui n'avoit que huit mille hommes à opposer à une armée de plus de soixante mille, demanda à entrer en négociation. Il offrit de rendre tout ce qu'il avoit pris en France, & une treve de sept ans. Jean refusa ces conditions. Tous les historiens attestent qu'il pouvoit, en temporisant, prendre l'armée Angloise par famine; mais le bouillant Monarque, comptant écraser du premier coup son ennemi, donna le signal du combat, & il éprouva bientôt que la discipline est supérieure à la bravoure aveugle & au nombre. Sa cavalerie, engagée dans des vignes où elle ne pouvoit manœuvrer, lui devint d'un foible secours. Ses bataillons, combattant en désordre, furent précipités les uns sur les autres par l'ennemi. La fleur de la noblesse avoit péri; la banniere de la France étoit étendue

par terre entre les bras de Charni qui n'avoit pas voulu la quitter même en expirant. Les François qui combattoient autour de leur Roi s'éclaircissoient à vue d'œil. Ce Prince, supérieur à ce désastre, environné de morts & de blessés, & une hache à la main, effraye encore ceux des ennemis qui osoient l'approcher : chaque coup qu'il leur portoit étoit un coup mortel. Il sembloit qu'il vouloit seul arracher la victoire à la multitude qui l'accabloit. Envain lui disoit-on de tous côtés, *Sire, rendez-vous*, il ne répondit à cette invitation que par de nouveaux efforts. Enfin, épuisé d'un combat si opiniâtre & si violent, ayant reçu deux blessures dans le visage, il se laissa approcher, & pour comble de disgraces, ce fut à un de ses sujets qu'il avoit banni, & qui servoit chez les ennemis, qu'il fut obligé de rendre les armes. La même chose arriva depuis à François I. Les procédés d'Edouard envers son prisonnier caractérisent la franchise & la générosité de l'ancienne chevalerie. *Voyez Edouard III.*

Lorsque Jean arriva à Londres, Edouard avoit pour lors à sa Cour les Rois d'Ecosse & de Chypre. Edouard traita ces têtes couronnées avec une magnificence vraiment royale. Mais, ce qui nous paroîtra aujourd'hui bien extraordinaire & pourra servir à nous donner une idée de l'opulence qui régnoit alors en Angleterre, c'est qu'un Maire de Londres, un simple marchand de vin, eut l'honneur d'inviter chez lui les Rois de France, d'Angleterre, d'Ecosse & de Chypre, & de donner un repas splendide à tous ces Princes, ainsi qu'à tous les Seigneurs & gens de leur suite.

Jean fit toujours paroître beaucoup de courage & beaucoup de fermeté pendant sa détention. Le Roi d'Angleterre lui ayant proposé sa liberté à condition de lui faire hommage du Royaume de France, comme relevant de celui d'Angleterre, il répondit : « Qu'il étoit inutile de lui faire des » propositions qu'il ne vouloit pas écouter. Le

» droits de ma couronne, ajouta-t-il, sont inaliénables : J'ai reçu de mes ayeux un Royaume » libre & indépendant ; je le laisserai libre & indépendant à ma postérité. Le sort des combats a » pu disposer de ma personne, mais non pas des » droits sacrés de la royauté que la naissance m'a » donnés, & sur lesquels, ni ma captivité, ni » ma mort ne peuvent rien. Heureux si je puis » sacrifier ma vie pour l'honneur de la France » que Dieu m'a confiée ».

La constance du Roi prisonnier conduisit enfin les choses au traité de Bretigny du 8 Mai 1360. Il consentit d'accorder à son vainqueur trois millions d'écus d'or pour sa rançon, & les provinces de France qu'il demandoit. Jean revint dans son Royaume le 28 Octobre 1360. Mais l'exécution entiere du traité s'étant trouvée impossible, ce Prince qui, dans ce cas, avoit donné sa parole royale de retourner à Londres, s'y rendit en effet en 1363, & y mourut quelque tems après. On a dit que son amour pour la belle Comtesse de Salisbury fut le principal motif de son retour. C'est ainsi qu'on cherche toujours par des anecdotes ridicules à ternir les actions les plus louables. Mais pourquoi refuserions-nous à Jean la gloire d'avoir montré la plus exacte fidélité dans ses promesses, à ce Prince qui ne cessoit de répéter cette belle maxime, que les Souverains devroient toujours avoir devant les yeux : " Si la » justice & la bonne foi étoient bannies du reste » du monde, il faudroit qu'on retrouvât ces vertus dans la bouche & dans le cœur des Rois ».

Nul Prince n'a si souvent assemblé les États généraux ou particuliers des provinces. Dans les États généraux de 1355, les plus mémorables qu'on ait jamais tenus, il signa presque les mêmes réglemens, la même charte qui fait les fondemens de la liberté de l'Anglererre ; mais la charte des François ne fut qu'un réglement passager, au lieu que celle des Anglois fut une loi perpétuelle.

Ces mêmes Etats, lors de la captivité du Roi Jean, accorderent un aide au Dauphin régent du Royaume. On nomma des officiers pour faire la levée des deniers. C'est à ces officiers qui ne devoient subsister qu'autant que l'aide devoit avoir lieu, que l'on a fait remonter l'origine de la cour des aides.

L'ordre de l'étoile doit son institution au Roi Jean, qui le créa en 1351. C'est le premier ordre de chevalerie qui fut établi en France. Le Roi d'Angleterre, qui avoit institué l'ordre de la jarretiere, avoit fixé le nombre des chevaliers à vingt-six. Jean voulut renchérir sur son rival & l'emporter du moins par le nombre : il créa cinq cens chevaliers. Mais cette marque de distinction, multipliée à l'excès, ne distingua personne, & l'ordre fut avili dès son origine. On l'a depuis abandonné aux chevaliers du guet.

JEANNIN, (PIERRE)

Premier Président du Parlement de Bourgogne, & Ministre d'Etat sous Henri le Grand, né à Autun en 1540, de Pierre Jeannin, citoyen & Echevin de cette ville, mort en 1622, le 31 Octobre, à l'âge de 82 ans.

JEANNIN fut un de ces hommes vertueux, dont les Princes ne connoissent malheureusement tout le prix que dans les temps de trouble & de désordre. Il mérita la confiance de Henri IV, par sa rare prudence & par les talens singuliers qu'il avoit pour les négociations. Il n'avoit pas moins de franchise que Sully, mais peut-être plus de douceur & d'urbanité. C'est ce qu'il est facile de

se persuader par ce trait ingénieux de Henri IV. Ce Prince vouloit faire connoître en un moment ses Ministres à un Ambassadeur étranger ; il les fit venir successivement l'un après l'autre en sa présence, il leur dit : « Voilà une poutre qui menace ruine. „ Villeroi, sans même lever les yeux, conseilla de la faire changer sur le champ ; Jeannin, après avoir regardé avec attention, avoua qu'il n'en appercevoit pas le vice ; mais que pour ne rien risquer il falloit la faire visiter par les gens de l'art : Sully répondit brusquement : » Sire, qui est-ce qui a pu vous donner cette terreur ? Elle durera plus que vous & moi. „

Le mérite de Jeannin l'éleva bien au dessus du rang que sa naissance pouvoit lui faire espérer. On a écrit à ce sujet, qu'un Prince cherchant à l'embarrasser, lui demanda de qui il étoit fils, & qu'il répondit de *mes vertus*.

Il avoit commencé par être avocat, & s'étoit distingué par une éloquence mâle & persuasive. Un riche particulier l'ayant entendu discourir dans les états de Bourgogne, fut si charmé de ses talens qu'il résolut de l'avoir pour gendre ; il alla le trouver & lui demanda en quoi consistoit son bien ; l'avocat porta la main à sa tête & lui montrant ensuite quelques livres : *Voilà tout mon bien*, lui dit-il, *& toute ma fortune*. La suite fit connoître à ce particulier que Jeannin lui avoit montré alors plus de richesses que s'il lui avoit fait voir des coffres remplis d'or & d'argent.

Ce respectable citoyen vit dans l'espace de seize lustres, sept de nos Rois occuper successivement le Trône de France. N'étant encore que Bailli d'Autun, il reçut l'ordre du Roi Charles IX d'enfermer les Protestans qui étoient dans la ville, & de les égorger le jour de la Saint Barthelemi, à une heure qu'on lui désigna. Le Bailli d'Autun fit donc arrêter les Protestans ; mais il écrivit au Chancelier de l'Hôpital qu'il attendoit une nouvelle jussion pour faire massacrer les prisonniers,

parce que, suivant la loi d'un sage Empereur, on devoit suspendre de plusieurs jours l'exécution d'un édit sanguinaire, & laisser au Prince le tems de réfléchir sur ce qu'il avoit ordonné dans la chaleur de sa colere. La Cour se repentit bientôt de tant de cruautés; alors le chancelier de l'Hôpital faisant lecture de la lettre du Bailli d'Autun, ajouta : *C'est un juge de village qui nous apprend notre devoir.*

Jeannin se laissa engager dans le parti de la ligue, croyant par ce moyen servir plus utilement le Roi & la France. On lui rend cette justice, qu'il empêcha que les Espagnols n'empiétassent sur ce royaume, & que le Duc de Mayenne ne se jettât entre leurs bras. Il aimoit, dit Perefixe, l'état & la royauté avec passion. Henri IV en étoit si persuadé, que ce Prince parvenu sur le trône, le chargea de plusieurs affaires & l'appella à son conseil. Mais à peine y fut-il admis, que la publicité d'un secret important fit connoître qu'il y avoit un perfide. Henri s'en plaignit à ses ministres, qui paroissoient vouloir faire tomber le soupçon sur Jeannin; le Roi le prenant aussi-tôt par la main leur dit : *Je réponds pour le bon homme; c'est à vous autres à vous examiner.*

Après la mort de Henri IV, la Reine mere confia à Jeannin l'administration des finances; il les mania avec tant d'*innocence & de fidélité*, qu'il ne laissa que peu de biens à sa famille. Aussi l'Abbé de Castille, son petit-fils, disoit en présentant le recueil de ses œuvres à M. Fouquet : „ Je suis celui de la famille qui ai dans les bénéfices que je possède, presque toutes les récompenses de ses longs & importants services. „

On sera moins surpris de ce langage, lorsque l'on saura que Henri IV lui-même se reprochoit de n'avoir pas fait assez de bien à Jeannin, en disant : *Qu'il devoit plusieurs de ses sujets pour cacher leur malice, mais que pour le président Jeannin, il en avoit toujours dit du bien sans lui en faire.*

Sa modération dans la possession des charges & dignités fut telle qu'il refusa les sceaux qu'on ôtoit à un de ses amis. *Eloge de Jeannin, par Saumaise.*

Cet homme illustre fut une preuve de ce que l'on a observé plusieurs fois, que l'on honore d'autant plus les personnes d'esprit, que l'on en a soi-même beaucoup. „ Il avoit coutume, dit encore Saumaise, de faire préparer tous les ans „ un dîner magnifique où tous les gens de lettres, „ qui avoient pension du Roi, étoient invités. „ Après une conversation pleine de civilité, ce „ grand homme les exhortoit de continuer dans „ le service du Roi & du public, & leur faisoit „ payer leur pension comptant ; il les prioit de „ ne lui rendre aucune visite, parce que le temps „ étoit précieux aux personnes de leur profession, „ & leur témoignoit qu'il se tiendroit plus leur „ obligé les sachant dans leurs cabinets, que s'il „ les voyoit tous les jours à sa porte. „

On a de Jeannin des Mémoires & des Négociations, que le Cardinal de Richelieu mettoit au rang des instructions les plus utiles qu'il avoit lues.

JODELLE, (ETIENNE)

Poëte François, né à Paris d'une famille noble ; l'an 1532, mort en 1573.

„ JODELLE n'avoit pas mis l'œil aux bons li„ vres ; mais en lui y avoit un naturel esmerveilla„ ble. Et ceux qui de ce temps là jugeoient des „ coups, disoient que Ronsard étoit le premier „ des poëtes, mais que Jodelle en étoit le Dé„ mon. „ *Pasquier.*

Ce poëte eut le courage de s'élever contre le spectacle trop accrédité des mystères de la passion; & de hasarder sa *Cleopatre captive*. C'est la premiere de toutes les tragédies Françoises. „ Elle „ est, dit M. de Fontenelle, d'une simplicité fort „ convenable à son ancienneté. Point d'action, „ point de jeu, grand & mauvais discours par „ tout. Il y a toujours sur le théatre un chœur à „ l'antique, qui finit tous les actes & s'aequitte „ bien du devoir d'être moral & embrouillé. „ *Histoire du théatre François.*

Cette prétendue tragédie fut jouée à Paris, devant Henri II à l'hôtel de Rheims, & ensuite au college de Boncourt. „ Toutes les fenêtres, „ au rapport de Pasquier, étoient tapissees d'une „ infinite de personnages d'honneur. Les entre- „ parleurs sur la scène étoient tous hommes de „ nom. Remi Belleau & Jean de la Péruse joue- „ rent les principaux rolets, tant étoit alors en „ réputation Jodelle envers eux. „ M. de Fontenelle, qui rapporte ce fait dans son histoire du théatre François, prie à cette occasion son lecteur de ne point songer aux poëtes d'aujourd'hui. „ Car, ajoute-t-il, si l'on va penser à eux, j'a- „ voue que l'on ne croira jamais que d'assez bons „ auteurs, tels que Belleau & la Péruse, ayent „ bien voulu servir à représenter l'ouvrage d'un „ autre, & le faire valoir au yeux du Roi & de „ tout Paris. Quelle fable par rapport à nos mœurs! „ Si la tragédie étoit alors bien simple, les poëtes „ l'étoient bien aussi. „

Les applaudissemens réitérés donnés à Jodelle, échaufférent la tête de quelques-uns de ses amis, & leur firent imaginer le bisarre dessein de renouveller en sa faveur une des fêtes de l'ancienne Gréce. Jodelle étoit allé à Arcueil pres Paris, passer le carnaval avec Ronsard & les autres poëtes qui composoient la Pleïade Françoise si célébre alors. Au milieu de la joie qu'inspiroient la bonne compagnie & le vin, on s'amusa à orner un bouc

de guirlandes de fleurs & de lierre & à l'offrir à Jodelle, couronné aussi de lierre, comme à un autre Bacchus, le dieu du théatre chez les Grecs. La pompe du bouc étoit égayée par des coûplets de vers dithyrambiques; & cette espèce de bachanale se passa avec une gaité folle, mais qui n'avoit rien de criminel. Cependant les ennemis de Ronsard & de Jodelle crurent en pouvoir tirer avantage. Ils firent courir le bruit qu'on avoit sacrifié un bouc à Bacchus; & que c'étoit Ronsard qui en avoit été le sacrificateur. Cette accusation étoit absurde, & ce fut une raison de plus pour bien des gens de la croire. On traita d'impies tous ceux qui avoient assisté à cette partie de plaisir. Mais les honnêtes gens se turent, & ne reprocherent aux poëtes que d'avoir extravagué dans leurs couplets de chansons. On peut voir dans le recueil des piéces de Baïf les dithyrambes qu'il composa à cette occasion. Ils sont remplis de mots forgés & d'un jargon souvent inintelligible.

Nous avons de Jodelle une autre tragédie intitulée *Didon*, & deux comédies *Eugène & la Rencontre*. Ses autres poësies consistent en Sonnets, Chansons, Elegies. Le Cardinal du Perron disoit de ce poëte qu'il ne faisoit que des vers de *poispilés*, expression à la mode autrefois, & dont on se servoit pour marquer le mépris que l'on faisoit de quelque chose.



JULIEN, (FLAVIUS-CLAUDIUS)

Empereur Romain, né à Constantinople le 6 Novembre 331, mort le 26 Juin 363 à 32 ans. Il étoit fils de Jules Constance, frere du Grand Constantin. Il fut fait César le 6 Novembre 355, & eut le commandement général des troupes dans les Gaules. Constance II, Empereur, étant mort le 3 Novembre 361, Julien lui succéda à l'Empire.

JULIEN apporta sur le trône les qualités d'un héros & les vertus d'un philosophe. Il fut brave, généreux, chaste, vigilant, économe, l'ami de ses soldats & le pere de son peuple. La sévérité du commandement fut toujours adoucie en lui par une bonté compatissante, & sa libéralité ne lui laissoit de trésors que ceux qu'il avoit placés entre les mains de ses sujets. Etranger en quelque sorte au luxe, à la mollesse, aux plaisirs des sens, il ne se ressouvenoit qu'il étoit homme que quand il voyoit des malheureux. Quelques ennemis de sa gloire étonnés de tant de vertus, & ne pouvant les dissimuler, ont cherché à les ternir en leur donnant pour motif un rafinement d'orgueil. Mais si nous ne pouvons point atteindre au héroïsme de ce grand homme, ne cherchons pas du moins à le calomnier. Plaignons-le d'avoir abandonné la religion Chrétienne pour embrasser le Polithéïsme; mais avouons en même-temps que sa haine pour les Chrétiens prévenoit plutôt des fausses préventions de son esprit que de la dépravation de son cœur qui fut toujours excel-

ſent. Le ſeul reproche peut-être que l'on pourroit lui faire, eſt de s'être permis envers ſes ſujets Chrétiens de ces railleries ameres*, toujours déplacées & même cruelles dans la bouche d'un ſouverain. On l'a dépeint, quant à l'extérieur, d'une taille moyenne, le corps bien formé, agile & vigoureux, la tête toujours en mouvement, les ſourcils & les yeux parfaitement beaux, le regard plein de feu, la barbe hériſſée & pointue. Comme il étoit très-verſé dans toutes ſortes de connoiſſances, il aimoit à s'entretenir avec les ſavans. Son élocution étoit rapide & facile; & depuis Jules Céſar, il étoit le premier & le dernier Empereur qui ait fait communément des harangues dans le ſénat. Il nous reſte de Julien pluſieurs diſcours ou harangues, des lettres, une ſatyre des Céſars, un traité intitulé, *Miſopogon*, qui eſt un écrit ſur les habitans d'Antioche, & quelques autres pieces qui ont été publiées en Grec & en Latin par le P. Petau en 1630, in-4°. Tous ces écrits annoncent un eſprit vif, aiſé, fécond, peut-être un peu trop ami des pointes & des antithèſes; mais c'étoit moins le défaut de Julien que celui de ſon ſiecle. Un philoſophe auſtere, aſſis ſur le premier trône du monde, & qui écrit contre ceux qui ont occupé ce même trône, doit piquer l'attention du lecteur; auſſi ſa Diatribe ſur les Céſars ſe fait lire avec intérêt.

Julien penſa périr avec ſon frere Gallus, dans le cruel maſſacre que les fils de Conſtantin firent de ſa famille. Mais dérobé par des amis fideles à la premiere fureur des meurtriers, il fut confié à des inſtituteurs intelligens qui ne s'appliquerent pas moins à former les mœurs de leur éleve qu'à cultiver ſon eſprit. Ils travaillerent ſur-tout à lui inſpirer de la gravité & de la modeſtie, du mépris pour les plaiſirs des ſens, de l'averſion pour les jeux publics, de l'eſtime pour une vie ſérieuſe & retirée. Ils ne lui permettoient d'amuſemens que ceux de la lecture. Le jeune prince

goûta si fort ce genre de vie, qu'on l'entendoit souvent regretter son cabinet & ses livres au milieu même des exercices auxquels il étoit obligé de se livrer. Un jour qu'on lui montroit à danser au son des fifres une danse appellée la pirrhique, qui faisoit partie des exercices militaires chez les Grecs & chez les Romains : *Ah! Platon, Platon*, s'écrioit-il, *quel métier pour un philosophe!*

Dans son gouvernement des Gaules, il gagna l'amitié des habitans par ses manieres ennemies du faste, par son humeur affable & populaire qui sympathisoit si bien avec la franchise & la simplicité de nos ayeux ; & il se concilia leur estime par sa bravoure & son exactitude à rendre la justice. Dans ses jugemens néanmoins, il penchoit autant qu'il pouvoit du côté de la douceur. S'il étoit obligé de se mettre en campagne pour quelque expédition, il renvoyoit les parties devant les tribunaux des gouverneurs particuliers pour y être jugées à la rigueur. Mais il étoit enjoint à ces officiers de différer jusqu'à son retour l'exécution de leurs sentences, qu'il réformoit suivant les principes de l'équité naturelle. Les parens d'une fille enlevée poursuivoient la mort du ravisseur ; Julien, instruit de quelques circonstances particulieres qui diminuoient l'énormité du crime, se contenta de bannir le coupable. Les parens firent entendre leurs plaintes, & dirent tout haut que le César étoit trop indulgent. "Oui, » je le suis trop, repartit Julien, à ne considérer » que la disposition des loix. Mais le Prince est » une loix vivante qui doit tempérer par sa clé» mence ce que les loix mortes ont de trop ri» goureux. »

Mais quand il s'agissoit de condamner un citoyen, Julien ne prononçoit son jugement que sur les preuves les plus juridiques. Un Numérius qui avoit eu le gouvernement de la Gaule Narbonnoise, étoit accusé de l'avoir pillée. Comme Numérius se tenoit sur la négative & déconcer-

toit ses accusateurs qui n'avoient point de preuves en main, Delphidius de Bordeaux, Avocat célebre, crut y suppléer par cette exclamation véhémente : « César qui sera coupable s'il suffit de » nier ses crimes ? „ *Et, s'il suffit d'être accusé, qui sera innocent ?* répondit Julien.

Ce Prince, à la tête de ses troupes dans les Gaules, remporta une victoire complette sur sept Rois Allemands auprès de Strasbourg. Il vainquit plusieurs fois les Barbares, & les chassa des Gaules en très-peu de temps. L'Empereur Constance, auquel il étoit devenu suspect par tant de succès, lui envoya demander pour l'affoiblir une partie considérable des troupes, sous prétexte d'une guerre contre les Perses. Mais les soldats de Julien se mutinerent & le proclamerent Empereur malgré sa résistance. Il étoit alors à Paris, où il avoit fait bâtir le palais des Thermes, dont on montre encore les restes sous le nom de bains de Julien. Dans une lettre menaçante que Constance avoit écrite au nouvel Empereur, il lui marquoit qu'il ne lui restoit pour mettre sa vie en sûreté que de rentrer dans son devoir & de quitter le diadême. » Je suis prêt à le quitter, dit-il, si ceux de qui je » le tiens y consentent. » Le soldat & le peuple lui confirmerent à grands cris le titre d'Auguste.

Julien marcha contre Constance, qui avançoit à la tête d'une puissante armée dans le dessein de le soumettre. Tous les soldats du nouvel Empereur étoient déterminés à verser pour lui jusqu'à la derniere goute de leur sang. Les officiers lui avoient prêté serment excepté Nébridius, préfet du prétoire, créature de Constance & comblé de ses bienfaits, qui resta fidele à ses premiers engagemens. Les soldats vouloient le mettre en piéces ; mais Julien le couvrit de ses habits & le déroba à leur fureur. Lorsque ce Prince revint au palais, il trouva Nébridius qui avoit pris les devans, & le supplioit à genoux de vouloir lui donner sa main à baiser, afin de le mettre par-là en sûreté.

» Si je vous donne ma main, répondit-il, que » garderai-je donc pour ceux qui me sont atta- » chés? Mais vous n'avez rien à craindre : retirez- » vous où il vous plaira. «

Julien n'avoit qu'une armée de vingt mille hommes, qu'il divisa en trois corps pour couvrir sa foiblesse & répandre la terreur en plusieurs endroits à la fois. Le rendez-vous général de ses troupes étoit à Sirmium, capitale de l'Illyrie. Lui-même à la tête du corps le moins nombreux, s'ouvrit par-tout un passage, moins par la force que par le secret de sa marche. Sirmium n'apprend son arrivée que dans le moment qu'il est à ses portes. Le comte Lucillien, commandant des troupes de la province, est surpris dans son lit, & est amené à Julien, la frayeur peinte sur le visage. L'empereur pour le rassurer lui permit de baiser sa pourpre. Le comte encore tout tremblant se hasarda de lui dire : " Seigneur, il y a de l'indis- » crétion & de la témérité à vous jetter avec si » peu de monde au milieu de vos ennemis. » Julien lui répondit en souriant : " Gardez pour » Constance vos conseils prudens & discrets. Je » ne vous ai pas donné ma pourpre à baiser pour » recevoir vos avis, mais pour vous guérir de la » peur. »

Constance effrayé des progrès d'un ennemi qu'il avoit d'abord méprisé, étoit parti d'Antioche sur la fin de l'automne. Une petite fievre dont il fut attaqué, & qu'il crut dissiper par le voyage, s'enflamma au point que tous les remedes devinrent inutiles. Julien se rendit aussitôt après sa mort en Orient, où il fut reconnu Empereur, comme il l'avoit été en Occident. Plusieurs courtisans, dans le dessein de se rendre agréables au nouvel Empereur, vinrent lui déclarer la retraite de plusieurs de ceux qui avoient aigri l'esprit de Constance contre lui; mais Julien les rebuta avec mépris en leur disant : " Qu'il étoit indigne d'un » Empereur de profiter de leur malice pour dé-

» couvrir l'asyle d'un misérable, que la crainte
» de la mort punissoit assez. „

Cet Empereur philosophe en entrant dans le palais de Constance, commença par en banir le luxe, la molesse & la fainéantise. Un jour qu'il avoit envoyé chercher un barbier, il s'en présenta un superbement vêtu. Le Prince le renvoya en lui disant : *Ce n'est pas un sénateur que je demande, mais un barbier.*

De mille de ces artisans qu'avoit son prédécesseur, il n'en garda qu'un. *C'est encore trop*, disoit-il, *pour un homme qui laisse croître sa barbe.*

Il se trouvoit autant de cuisiniers dans le palais. Un jour qu'il en vit passer un magnifiquement habillé, il l'arrêta; & ayant fait paroître le sien vêtu selon son état, il demanda à ceux de sa suite qui des deux étoit officier de cuisine : on décida en faveur de celui de Julien, qui congédia l'autre & tous ses camarades en leur disant : *Qu'ils perdroient à son service tous leurs talens.*

Il chassa pareillement tous les Eunuques, dont il déclara *qu'il n'avoit pas besoin, puisqu'il n'avoit plus de femme.* Il avoit perdu sa femme Hélene, sœur de Constance, avant d'être proclamé Empereur, & ne se maria point depuis.

Julien avoit quitté la religion Catholique pour embrasser le Polithéïsme. Mais dans la décision des affaires, jamais ni la religion, ni aucun motif étranger ne lui firent pencher la balance. Une femme avoit un procès contre un domestique de l'Empereur. Cet officier avoit été cassé, & ce fut une raison de plus pour cette femme de l'attaquer. En entrant à l'audience, elle fut surprise de voir ce même officier avec la ceinture militaire; & désespérant d'obtenir justice contre un homme qui avoit eu le crédit de rentrer dans le palais, elle commença à déplorer son malheur. Julien l'entendit & voulut bien la rassurer. “ Faites valoir vos prétentions, lui dit-il, & ne craignez
„ rien. Il a cette ceinture pour marcher plus vîte

„ dans les mauvais chemins; mais elle ne lui
„ donne pas le crédit de vous faire perdre votre
„ procès. „

Dans le temps que cet Empereur étoit à Beræa, ville de Macédoine, le fils d'un magistrat de cette ville fut chassé de la maison paternelle & deshérité par son pere qui étoit Chrétien, pour avoir embrassé la religion du Prince. Ce jeune homme se mit sous la protection de l'Empereur, qui lui promit d'avoir soin de lui. Julien donnant un jour un repas aux principaux habitans de la ville, plaça le pere & le fils à ses deux côtés. Au milieu du festin, il représenta au pere l'injustice qu'il y avoit à vouloir donner sa raison pour regle de celle des autres. Le pere peu touché des bontés de l'Empereur, continua d'exhaler son ressentiment. Julien l'en reprit avec douceur, & dit au jeune homme : " Vous voyez que je ne puis rien gagner sur lui. Vous n'avez plus de pere; mais „ ne vous chagrinez point: je vous en servirai, „ mon fils. „

Julien avoit témoigné publiquement son mécontentement à un magistrat nommé Thalassius. Différens particuliers qui plaidoient contre ce magistrat, alertes à profiter de la conjecture, abordent l'Empereur en lui disant. " Thalassius, l'en„ nemi de votre piété, nous a enlevé nos biens: „ il a commis mille violences. „ L'Empereur craignant qu'on ne voulût abuser de la disgrace d'un malheureux, répondit aux accusateurs : „ J'avoue que votre ennemi est aussi le mien. „ Mais c'est précisément ce qui doit suspendre „ vos poursuites contre lui, jusqu'à ce qu'il m'ait „ satisfait. Je mérite bien la préférence. „ En même-temps, il défendit au préfet de les écouter jusqu'à ce qu'il eût rendu ses bonnes graces à l'accusé : & il les lui rendit bientôt après.

Pendant son séjour à Antioche, étant sorti de son palais pour aller sacrifier à Jupiter sur le Mont Casius, un homme vint lui embrasser les

genoux, & le supplier humblement de lui accorder la vie. Il demanda qui c'étoit. " C'est, lui „ répondit-on, Théodote, ci-devant chef du „ conseil d'Hiéraple. „ Et quelqu'un ajouta méchamment : " En reconduisant Constance, qui se „ préparoit à vous attaquer, il le complimentoit „ par avance sur la victoire, & le conjuroit avec „ des gémissemens & des larmes, d'envoyer „ promptement à Hiéraple la tête de ce rebelle, „ de cet ingrat : c'est ainsi qu'il vous appelloit. „ *Je savois tout cela il y a long-temps*, dit l'Empereur; & adressant la parole à Théodote qui n'attendoit que son arrêt de mort : *Retournez chez vous sans rien craindre. Vous vivez sous un Prince, qui, suivant la maxime d'un grand philosophe, cherche de tout son cœur à diminuer le nombre de ses ennemis & à grossir celui de ses amis.*

Maris, Evêque de Calcédoine, l'un des principaux Ariens, aveugle & courbé sous le poids des années, s'étoit fait conduire au temple de la Fortune lorsque Julien y sacrifioit, & lui reprocha publiquement son impiété dans les termes les plus durs. Julien l'appella aveugle, & lui dit : „ Ton Dieu le Galiléen ne te rendra pas la vûe. „ *Je le remercie*, repartit l'Evêque, *de m'épargner la douleur de voir un Apostat tel que toi.* L'empereur qui pouvoit se venger d'un seul mot, ne dit rien & continua son sacrifice avec beaucoup de tranquillité & de modération.

Julien ayant perdu à la fleur de son âge Hélene son épouse, ne se remaria point, & sut toujours se défendre des l'amorce des plaisirs. Il disoit souvent après un poëte Grec, que la chasteté est en fait des mœurs ce que la tête est dans une belle statue; & que l'incontinence suffit pour déparer la plus belle vie. Dans la guerre qu'il fit contre les Perses, il se défendit, à l'exemple d'Alexandre le grand, de voir des vierges captives dont on lui avoit vanté les charmes.

Ce Prince avoit l'ame assez élevée pour dé-

daigner toute louange servile. Des courtisans louoient sa justice, sa modération. “ Cessez de „ me louer, leur dit-il, ou ayez le courage de „ me blâmer quand je le mérite. „

Qui pratiqua mieux que Julien cette vertu, qui consiste à ne nous faire regarder nos richesses que comme un moyen de plus que la providence a mis entre nos mains pour soulager nos freres. Voici ce qu'il écrivoit étant Empereur. “ Qu'on „ me montre un homme qui se soit appauvri par „ ses aumônes; les miennes m'ont toujours enri- „ chi malgré mon peu d'économie. J'en ai fait „ souvent l'épreuve lorsque j'étois particulier. „ Donnons donc à tout le monde; plus libérale- „ ment aux gens de bien; mais sans refuser le „ nécessaire à personne, pas même à notre en- „ nemi: car ce n'est pas aux mœurs ni au carac- „ tere; c'est à l'homme que nous donnons. „

La reforme du palais & les bornes étroites qu'il prescrivit à sa dépense, le mirent en état de soulager les provinces. Il modéra les taxes autant que le permirent les besoins de l'état, & s'attacha sur-tout à ne donner aux provinces que des gouverneurs désintéressés & incorruptibles. Selon une ancienne coutume, ces provinces envoyoient par leurs députés des couronnes d'or à l'Empereur, soit lorsqu'il parvenoit à l'Empire, soit à l'occasion d'un événement heureux, ou pour le remercier d'un bienfait; & cet usage étoit devenu une obligation, une espece d'impôt. L'avarice des Empereurs & la flatterie des préfets avoient fait monter ces couronnes à un prix excessif; il y en avoit de mille onces & quelquefois de deux mille. Julien défendit d'excéder dans ces couronnes le poids de soixante-dix onces. Il voulut d'ailleurs que ce présent fût purement volontaire. Il auroit cru avilir l'hommage de ses peuples s'il ne lui eût pas rendu toute sa liberté.

Sous les prédécesseurs de Julien, on voyoit répandus dans les différentes provinces de l'empire,

pire, une forte d'officiers qu'on nommoit les *agens de l'empereur* ou les *curieux*. C'étoient en quelque forte des délateurs en titre d'office, chargés d'obferver ce qui fe faifoit ou fe difoit contre le fervice du Prince. Un jour de cérémonie auquel l'empereur, ou celui qui tenoit fa place, devoit leur donner une certaine fomme, ils fe préfenterent devant Julien. C'étoit la coutume qu'ils reçuffent cet argent dans un pan de leur robe. Un d'entr'eux, au lieu de tendre fa robe, préfenta les deux mains. *Je vois ce que c'eft*, dit Julien, *les agens de l'Empereur favent fort bien comme on prend; mais ils ne favent pas comme on reçoit.* On s'imagine bien qu'un des premiers foins de Julien en parvenant à l'empire, fut de fupprimer cette troupe d'efpions, fous la tyrannie defquels tous les fujets de l'empire gémiffoient.

Julien ufa fur-tout de févérité envers les délateurs, ces ames viles qui trafiquent de la crédulité du fouverain, ou qui couvrant leurs inimitiés particulieres d'une apparence de zele pour la perfonne du Prince, prêtent à leurs ennemis les deffeins les plus pernicieux. L'empereur cependant fe contentoit quelquefois de méprifer les délateurs & leurs petites intrigues. Un homme étoit venu plufieurs fois le trouver pour lui dire qu'un de fes concitoyens prétendoit à l'empire. Julien ne fit pas attention à cette accufation ridicule. Mais comme le délateur fe préfentoit toujours à fon audience, l'Empereur, pour fe délivrer de cet importun, lui demanda quelle étoit la condition du prétendu coupable. *C'eft*, dit-il, *un riche bourgeois.* « Quelle preuve avez-vous „ contre lui? „ ajouta le Prince en fouriant. *Il fe fait faire un habit de foie couleur de pourpre* Julien n'en voulut pas écouter davantage : & comme le délateur infiftoit, il dit au grand tréforier: „ Je veux qu'on donne à ce dangereux babillard „ une chauffure couleur de pourpre, & qu'il la

„ porte à celui qu'il accuse, pour assortir à son „ habit. „

Julien, à la modération d'un sage, & aux vertus d'un souverain, joignoit toutes les qualités des grands capitaines. Il avoit établi dans ses armées une discipline exacte, l'ame des expéditions militaires. Tous les emplois étoient donnés à l'expérience & à la valeur; & le soldat animé de l'espérance de parvenir aux plus hauts grades, n'en étoir que plus attaché à ses devoirs. Ses troupes avoient abondamment les vivres & les munitions nécessaires; mais les alimens trop délicats ou qui pouvoient porter à quelques excès, étoient sévérement interdits. Lorsque la vengeance & l'ambition le firent marcher contre les Perses, appercevant un jour à la suite de l'armée plusieurs chameaux chargés de liqueurs & de vins exquis, il défendit aux chamaliers de passer outre. « Emportez, leur dit-il, ces sources empoisonnées „ de volupté & de débauche. Un soldat ne doit „ pas boire de vin s'il ne l'a pris sur l'ennemi; & „ je veux moi-même vivre en soldat. „

Ce fut cette guerre contre les Perses qui l'occupa le plus, & qui lui coûta le plus de temps, de troupes, enfin la vie. Au commencement de cette expédition, il fit à ses troupes une courte harangue, qui fit passer dans tous les rangs la confiance & l'ardeur dont il étoit animé. *Je remplirai avec l'aide du ciel*, disoit-il, *tous les devoirs d'un général, d'un officier, d'un soldat.* Ces paroles, prononcées par un Prince qui payoit toujours de sa personne, firent élever des acclamations de joie. Tous les soldats frappant sur leurs boucliers s'écrierent? *Que Julien soit invincible.* Ce Prince remporta plusieurs avantages sur les Perses; mais comme il se montroit par tout où le danger étoit le plus pressant, il fut atteint d'un javelot qui lui porta un coup mortel, dans le temps même qu'il faisoit fuir les Perses. On l'emporta sur un bouclier dans sa tente, „ Je me sou-

„ mets, dit-il, avec joie aux décrets éternels,
„ convaincu que celui qui est épris de la vie
„ quand il faut mourir est plus lâche que celui
„ qui voudroit mourir quand il faut vivre. Ma
„ vie a été courte, mais mes jours ont été pleins.
„ La mort qui est un mal pour les méchans, est un
„ bien pour l'homme vertueux. C'est une dette
„ qu'un sage doit payer sans murmure. J'ai été
„ particulier & Empereur; & dans la vie privée
„ & sur le trône, je n'ai rien fait, je pense, dont
„ j'aye lieu de me repentir. Il s'entretint à sa derniere heure de l'immortalité de l'ame, & expira comme Socrate en conversant avec ses amis.

Julien, dans le dessein de rendre à tous les sujets de son empire le libre exercice de leur religion, avoit permis aux Juifs de rebâtir le temple de Jérusalem environ trois cens ans après sa démolition par Titus. Cet Empereur avoue dans un de ses ouvrages que cette reconstruction ne pût avoir lieu; mais il ne parle point des obstacles qui s'y trouverent. Ammien Marcellin, auteur contemporain, & plusieurs autres historiens ajoutent que les Juifs qui s'étoient rassemblés de tous côtés à Jérusalem en ayant creusé les fondemens, il en sortit des tourbillons de flammes qui consumerent les ouvriers & l'ouvrage commencé. La même chose, suivant les propres termes de Marcellin, arriva à diverses reprises, & l'opiniâtreté du feu rendant la place inaccessible, obligea d'abandonner pour toujours l'ouvrage.



par dérision, & ne se consola sans doute de son infortune qu'en méditant une nouvelle satyre contre l'historien. Juvenal ayant survécu à son persécuteur revint à Rome; il y vivoit encore sous Nerva & sous Trajan.

KLEIST, (EWALD-CHRÉTIEN DE)

Poëte Allemand, né à Zeblin en Poméranie le 5 mars 1715, *d'un famille illustre & féconde en grands hommes. Il servoit dans les armées du Roi de Prusse en qualité de Major lorsqu'il mourut des blessures qu'il avoit reçues à la sanglante journée de Kunersdorf entre les Russes & les Prussiens au mois d'août* 1759.

CE poëte guerrier étoit bien fait & de haute taille. Il avoit l'air martial, sans rudesse. Il parloit Allemand, Latin, François, Polonois & Danois, & il joignoit à une connoissance profonde de l'art militaire, des notions de toutes les sciences. Les anciens & les bons auteurs modernes lui étoient familiers. Tout ce qu'il a écrit est dicté par le sentiment, & brille de sa beauté naturelle. Son imagination ardente ne lui permettoit rien de froid ni d'insipide; il aimoit mieux être dur. Les temps les plus incommodes ne l'empêchoient pas d'aller tous les jours se promener pour étudier la nature. Dans ses fréquentes promenades, il examinoit la scène éternelle de ses variations: le pinceau de la poésie à la main, & le modele sous ses yeux, il copioit les beautés, les vues, les païsages, les objets champêtres les plus frappans. C'est ainsi qu'il alloit sans

cesse, comme il disoit souvent, *à la chasse des Images*. Ses courses furent heureuses: il en rapporta le célebre poëme du *Printems* & plusieurs autres poésies. Il avoit aussi composé des traités de morale qui n'ont pas encore été publiés. De ses réflexions sur l'art de la guerre, il forma un roman militaire intitulé *Cissides*, & imprimé au commencement de 1759. Quand le guerrier parle dans cet ouvrage, c'est avec une simplicité héroïque; quand le poëte prend la parole, il vous transporte au milieu des combats: vous montez à l'assaut, les traits sifient autour de vous, la flamme vous environne, le courage de ses héros vous anime, vous croyez agir avec eux, & vous n'êtes occupé que de leur sort. Ce poëte guerrier avoit un courage & une fermeté presque stoïques. Les périls ne l'étonnoient point, & les douleurs du corps sembloient ne point aller jusqu'à son ame. Tout couvert de blessures, & mourant sur le champ de bataille de Kunersdorf, il rit avec un plaisir singulier des grimaces & de la mine avide d'un cosaque qui le dépouilloit. Cette figure extraordinaire lui revenoit souvent dans la tête & il en rioit jusqu'à éclater. Insensible à ses propres maux, il étoit profondément touché des malheurs d'autrui. Bon, humain, compatissant, généreux, on le vit dans la direction qu'il eut de l'hôpital de Leipsick s'occuper avec ardeur à découvrir, à soulager, à prévenir jusqu'au plus petit besoin de plusieurs milliers de malheureux, & s'exposer pour cela à des recherches désagréables, à de vives contradictions, & au danger de contracter des maladies mortelles. *Journal étranger*, 1760

La veille & le jour de la bataille de Kunersdorf, M. de Kleist fut de l'humeur la plus enjouée, comme s'il eût prévu qu'il alloit mourir glorieusement pour sa patrie & pour son Roi. Dans cette journée, il mérita le titre de héros par des prodiges de valeur presque incroyables. Son bataillon em-

porta trois batteries. Le courage du major ne fut point rallenti par douze contusions. Blessé à la main droite, il prend son épée de la gauche, & dès qu'il apperçoit le Commandant hors de combat, il se met à la tête du régiment. Un bataillon de grenadiers Autrichiens ensoncé, il pousse à la quatrieme batterie, à travers le plus terrible feu. Il appelle à lui les enseignes du régiment, & les force de s'avancer. Un coup de feu au bras gauche ne lui permet plus de se servir de ce bras. Il ramasse son épée avec trois doigts qui lui restoient à la main droite, & combat. Il n'étoit pas loin de la quatrieme batterie, lorsque trois coups de fusil, chargés à cartouche, lui fracasserent la jambe droite: il tombe de cheval, il essaye inutilement de se relever, ses forces l'abandonnent, il s'évanouit. Deux soldats de son régiment, & un soldat du régiment du Prince Henri, dont il avoit été capitaine, le porterent à quelque distance de l'endroit où l'action étoit si vive. Un chirurgien visita ses blessures, & en les pansant, reçut un coup de feu à côté de lui. M. de Kleist fait un effort pour secourir son bienfaiteur, qui étoit déja sans vie. Il le regarde en soupirant, & s'oublie lui-même.

Après la bataille, des cosaques le dépouillerent, & le jetterent tout nud dans un endroit marécageux. Il leur parla Polonois; ce langage lui sauva la vie. Les cosaques le laisserent, parce qu'ils le crurent Polonois de naissance. Pendant la nuit, quelques hussards Russes l'apperçurent: ils le réchaufferent auprès d'un bon feu, le porterent en un lieu sec sur de la paille, lui mirent un chapeau sur la tête, & le couvrirent d'un manteau; enfin ils lui donnerent de l'eau & du pain. Le lendemain matin, ils furent obligés de partir, & l'un d'eux lui offrit une piéce d'argent. M. de Kleist voulut lui représenter l'inutilité de ce bienfait; le hussard lui jetta sa piéce & se retira. Les hommes, ajoute l'auteur de cet éloge historique, sont-ils donc nés méchans? une barbare cupidité

étrangere à la nature put porter des cosaques à dépouiller ce malheureux guerrier. Mais quel motif put engager les hussards Russes à le secourir si humainement, si ce n'est ce penchant secret, qui malgré nous, nous intéresse au bonheur de nos semblables; penchant imprimé par la nature, qui ne se prend que trop souvent, & qui ne s'acquiert jamais.

Le guerrier Prussien fut enterré à Francfort, & les Russes, maîtres de la place, montrerent leur sensibilité pour ce héros ennemi, en accordant tout ce que l'on désiroit pour la pompe des funérailles. Son oraison funebre fut prononcée en présence d'un grand nombre d'officiers Russes, & d'une foule d'auditeurs de tous rangs. Le deuil étoit général; une musique funébre exprimoit la douleur publique. Le cercueil porté par douze grenadiers à cheval, fut suivi par le commandant, par les officiers de l'état-major & par beaucoup d'autres officiers Russes, la plûpart venus exprès de l'armée. Des magistrats, des professeurs & leurs éleves, fermoient la marche. Quand on fut arrivé au lieu où le corps devoit être déposé, on s'apperçut qu'on avoit oublié de mettre, suivant la coutume, une épée sur le cercueil. *Quoi!* s'écria un officier Russe, en jettant la sienne sur le tombeau, *un si brave homme seroit enterré sans cette marque d'honneur!* Voyez le journal étranger du mois de Juillet 1760.

Les muses Allemandes se sont empressées de répandre des fleurs sur la tombe de cet homme illustre, & ces quatre strophes que nous rapportons ici termineront très-bien son éloge.

„ Kleist n'est plus. Muses de l'Oder, accordez » vos harpes plaintives. Que les larmes de la dou» leur frappent & attendrissent l'univers. Que la » renommée, couverte d'un crêpe, parcoure la » terre & les cieux, en s'écriant: *Kleist n'est plus.*

» Son sang généreux a coulé sur la lyre d'or, » sur cette lyre, qui dans sa main rendit des sons

» si touchans, lorsqu'animé d'un feu céleste, il » chantoit la vertu.

» Les favoris des muses, les amis de l'humanité, les bons citoyens, les héros, sont soumis » à l'assaut de la mort ; & nous craignons de » mourir. Kleist est mort: il est mort de la mort des » héros, il est mort pour la patrie. Muses, cessez » de pleurer sa destinée. Pleurez sur sa patrie, » sur ses amis, sur l'humanité.

KOULI-KAN, (THAMAS)

Roi de Perse & conquérant des Indes, né à Calot dans la province du Khorasan, une des plus orientales de la Perse. Il étoit fils de Nadir, chef d'une branche de la tribu des Afschars. Son premier nom étoit Nadir-Koul, *qui signifie l'*esclave Nadir. *S'étant mis au service du Roi de Perse, il se fit alors appeller* Thamas Kouli-Kan, *ou le* Kan esclave de Thamas ; *& lorsqu'il occupa le trône de ce Prince en* 1736, *il prit le nom de* Nadir-Chah. *Il a été massacré en* 1747 *par ses propres troupes dans une sédition que suscita contre lui son neveu Ali-Kouli-Kan. Il étoit âgé pour lors d'environ* 59 *ans, & avoit occupé le trône de Perse près de douze ans.*

LORSQUE Kouli-Kan parvint sur le trône, il ajouta aux noms fastueux des Rois de Perse, celui de *second Alexandre.* Il entreprit en effet, à l'exemple du Roi de Macédoine, la conquête des Indes, & s'est montré aussi brave, aussi ambitieux, mais moins généreux, moins magnanime. Bien éloi-

gné d'atteindre à l'élévation de sentimens du héros Macédonien, il ne se refusa aucun crime pour satisfaire son avarice, ou assouvir sa vengeance. Ses conquêtes ne furent marquées que par des ravages. Point de villes bâties ou réparées ; nul grand établissement. Alexandre combattoit uniquement pour la gloire, & trouvoit dans elle sa récompense. Il subjugua les Indes en Général, en Roi, en fils de Jupiter qui d'une main lance la foudre, & de l'autre prodigue des bienfaits. La soumission le désarmoit. Mais la conduite de Kouli-Kan fut celle d'un brigand, d'un meurtrier, d'un incendiaire, & on ne peut le compter enfin que parmi les illustres scélérats. Un gentilhomme Anglois, qui a été souvent à portée de voir Thamas Kouli-Kan, nous l'a dépeint d'une taille de six pieds de haut & plus, mais bien proportionnée, d'un tempérament robuste & sanguin, les yeux noirs & bien fendus, le teint hâlé par le grand air & les fatigues, la voix extrêmement haute & forte. Il aimoit beaucoup les femmes ; mais comme il en changeoit souvent, il ne fut l'esclave d'aucune.

Nadir-Koul ayant perdu son pere dans le bas âge, tomba sous la tutelle d'un oncle qui le dépouilla de ses biens, & ne lui laissa d'autre ressource pour subsister, étant grand, que de se faire soldat. Après avoir donné plusieurs preuves de sa valeur, il parvint à commander un corps de troupes. Les Tartares Usbecs ayant fait une irruption dans le Khorasan, le jeune Nadir-Koul fut envoyé contre eux, & quoiqu'inférieur en forces, il remporta une victoire décisive. On lui promit, pour prix de son courage & de ses services, un emploi important qu'il demandoit ; mais cet emploi lui fut toujours refusé. Le jeune vainqueur, plein de ressentiment, quita une profession où la faveur seule étoit écoutée, & se jetta dans une troupe de brigands. S'en étant bientôt rendu le chef, il ravagea les provinces, brûla les maisons,

de tous ceux qui refusoient de contribuer à ses rapines, & commit des crimes sans nombre. Ce fut dans ces expéditions sanguinaires que cet homme, qui avoit déja reçu de la nature un cœur féroce, s'accoutuma tellement au meurtre & au carnage, qu'un de ses plus grands plaisirs fut dans la suite de voir couler le sang humain.

Chah-Thamas, le seul des fils du dernier Roi de Perse qui fut échappé au massacre de sa famille, parcouroit à la tête d'une nombreuse armée les provinces de la Perse pour les faire rentrer sous son obéissance: Nadir-Koul tomba en sa puissance. Le Prince, auquel on avoit vanté le courage & les talents de ce brigand, voulut le voir: „ Pourquoi, lui dit-il, avec de la valeur, „ de la naissance & des talents, as-tu embrassé „ l'infâme métier de brigand? *Voyant*, lui répondit Nadir-Koul, *mon Roi détrôné, ma patrie subjuguée, mes biens envahis, mes services sans récompenses, ne sçachant que devenir, j'ai été forcé d'avoir recours au brigandage pour subsister.* Le Prince choqué de cette réponse, ordonna que l'on arrachât Nadir de sa présence, & qu'on le fît périr sous le bâton. Mais faisant réflexion un moment après que cet homme audacieux pourroit lui être utile contre ses ennemis, envoya arrêter l'exécution qui étoit déja fort avancée. Nadir, remis un peu des blessures de son supplice, fut présenté au Prince qui lui fit beaucoup d'accueil & lui donna une partie de ses troupes à commander. Le nouvel officier se signala par des prodiges de valeur, & parvint bientot, à force d'ambition, de courage & d'activité, à se faire donner le commandement général des troupes. Il poursuivit & vainquit ceux qui disputoient la couronne au Prince Thamas, & ne se reposa qu'après l'avoir placé sur le trône de ses ayeux. Ce fut alors que Thamas fit à son général le plus grand honneur qu'un Roi de Perse puisse faire, il lui ordonna de porter son nom, & y ajouta le mot de *Kan* qui signifie seigneur.

L'ambitieux esclave aspira bientôt à être se maître. Il craignoit tout d'ailleurs de la défiance d'un Prince foible, & qu'il avoit mis en état d'être ingrat. Dans cette crainte, il résolut de déposer le Monarque, & de mettre son fils encore enfant à sa place, se flattant, qu'après cette premiere démarche, il lui seroit moins difficile de s'emparer pour lui-même du trône. Il invita à cet effet le Roi à une revue qu'il vouloit faire de l'armée. Ce Prince y vint, & témoigna être fort content de la beauté des troupes, & de la maniére dont elles faisoient leurs exercices, donnant hautement la gloire du tout au général. Pendant que le Monarque traversoit les rangs à cheval, quelques officiers, & plusieurs soldats dirent tout bas au Prince : *Si votre Majesté a quelques ordres à nous donner, nous sommes tout prêts à les exécuter.* Kouli-Kan, à qui on rapporta ce discours, en parut un peu déconcerté ; mais sa présence d'esprit, qui ne l'abandonnoit point dans les plus grands dangers, le sauva de ce mauvais pas ; il courut aussi-tôt prier le Monarqne de répondre à ces officiers : *Qu'ils eussent à obéir à leur général Thamas Kouli-Kan, auquel il avoit donné le commandement absolu de l'armée.* Le foible Monarque eut la complaisance de répéter cette réponse, & se rendit ensuite à un festin qu'on lui avoit préparé dans la tente du général. On lui fit boire toutes sortes de vins violents, & l'on prétend même qu'ils étoient mixtionnés de drogues enivrantes, de sorte qu'il perdit la raison, tomba sur le sopha & s'endormit. Alors le général fit entrer les principaux officiers, leur montra le Roi dans cet état, & exagéra les déréglemens du Prince, plongé la nuit & le jour, disoit-il, dans l'ivresse & dans les plaisirs ; leur représenta les dangereuses suites qu'auroit infailliblement une telle conduite, & conclut qu'il étoit absolument nécéssaire de lui ôter le gouvernement & de s'assurer de sa personne. Il fit enlever aussi-tôt le Prince, & voyant

qu'aucun de ses sujets, soit à la ville, soit à l'armée, ne remuoit en sa faveur, il le fit garder dans une place forte. Il entra ensuite dans la capitale, se rendit au palais en grande pompe, accompagné de tous les officiers tant civils que militaires, fit tirer du serrail le fils de Thamas encore au berceau. Cet enfant fut placé sur le trône & proclamé Roi avec les cérémonies ordinaires. Kouli-Kan fut le premier qui lui prêta serment de fidélité, & tous les autres officiers suivirent son exemple. On ajoute cette particularité. Quand on eut remis ce Roi enfant dans le berceau, il fit trois ou quatre cris par intervalle. Thamas Kouli-Kan demanda aux assistans s'ils entendoient ce que vouloit le nouveau Roi, & quelques-uns d'entr'eux ayant répondu qu'apparemment il demandoit à téter, il leur dit la premiere fois : „ Vous êtes tous des ignorans ; pour moi qui ai » reçu de Dieu le don d'entendre le langage des » enfans, j'entends qu'il nous redemande les pro» vinces que les Turcs ont envahies. Oui, mon » Prince, ajouta-t-il, en touchant la tête de l'en» fant, nous irons bientôt tirer raison du sultan » Mahmoud, & s'il plaît à Dieu, nous vous fe» rons manger des raisins de Scutari, & peut-être » de Constantinople „. Il dit la seconde fois que le Prince demandoit les provinces dont les Moscovites s'etoient emparés ; à la troisieme, qu'il vouloit qu'on reprît Kandekar ; la quatrieme fois, qu'il demandoit une place pour les Persans à la Mecque, & chaque fois il promit au Prince d'exécuter ses ordres. Dès-lors on entrevit les vastes projets qu'il a exécutés depuis. *Voyage en Turquie & en Perse avec une relation des expéditions de Thomas Kouli-Kan par Otter.*

Kouli-kan s'étoit fait déclaret régent du royaume pendant la minorité du Prince, & voulant affermir son autorité par la même voie qu'il l'avoit acquise, il alla faire la guerre aux ennemis de l'empire, gagna plusieurs batailles, dont la

plus mémorable fut celle d'Erivan, livrée le 28 mai 1735, où les Turcs perdirent leur général & plus de cinquante mille hommes. Le fruit de tant de succès fut la conquête de plusieurs provinces pour le royaume de Perse, & la couronne pour le vainqueur. Tous les grands de l'empire la lui déférerent unanimement, lorsqu'il parut y porter ses vues; car qui auroit osé s'opposer aux vœux d'un conquérant qui faisoit passer par le sabre ceux qui marquoient la moindre résistance à ses volontés? Kouli-kan, dans la vue peut-être de faire voir qu'il n'étoit pas ébloui de l'éclat du trône, reprit son ancien nom de Nadir, auquel il ajouta celui de *Chah*, qui veut dire Roi. Le premier acte d'autorité que fit le nouveau Monarque fut de s'emparer de la plus grande partie des biens des ministres de la religion. Ayant fait assembler plusieurs des principaux Mollas, il leur demanda quel usage ils faisoient de leurs grands revenus. Un d'eux, voyant les autres embarrassés, se leva & répondit: Que conformémenr à la pieuse destination de ces biens, ils les employoient à payer les honoraires des ministres de la religion, à entretenir les colleges & un grand nombre de mosquées, dans lesquelles on faisoit tous les jours & à toute heure des prieres pour l'heureux succès des armes du Prince, & pour la prospérité de l'empire. „ Mais, répliqua Nadir, il paroît par expérience que vos priéres n'ont pas été exaucées, » puisque depuis cinquante ans, la nation est toujours tombée en décadence, & qu'enfin elle a » été à deux doigts de sa ruine par des invasions » ou des rébellions, jusqu'à ce que ces instrumens » divins de victoires (montrant ses soldats) sont » venus à son secours, prêts encore à l'heure qu'il » est de sacrifier leur vie pour sa défense & pour » sa gloire: ces pauvres religieux, ajouta-t-il, » sont dans le besoin, & de maniere ou d'autre, » il faut pourvoir à leur subsistance. C'est donc » mon bon plaisir que la plus grande partie de

» vos biens & de vos revenus soient confisqués,
» & destinés désormais au payement des armées ».
En même temps il ordonna de faire une recherche exacte de ces biens dont le revenu se trouva monter à un million de tomans par an, ou à trois millions de livres sterlins.

Une entreprise aussi hardie eût été funeste à tout autre qu'à Nadir-chah ; mais il étoit sûr de son armée, & les Mollas se donnerent envain des mouvemens pour soulever contre le nouveau Roi le peuple & les troupes. Ils l'accusoient de favoriser les Sunnis, une des sectes du Mahométisme proscrites par les Perses ; mais ils auroient mieux réussi à prouver qu'il n'étoit d'aucune religion. Nadir avoit demandé une traduction en langue Persane de la blible & de l'alcoran. Les missionnaires Européens, les Rabbins & les Mollas travaillerent à cet ouvrage. Lorsque les traductions furent achevées, Nadir-chah ordonna aux traducteurs de les lui apporter. Après qu'on lui en eut fait la lecture, il plaisanta sur les misteres de la religion Chrétienne, se moqua de celle des Juifs, tourna Mahomet & Ali en ridicule, & fit enfermer ces ouvrages dans une cassette, disant qu'il espéroit donner aux hommes une religion beaucoup meilleure que toutes celles qui étoient connues. Mais les affaires de Perse ne permirent pas heureusement à ce despote d'exécuter son projet. On avoit lieu d'appréhender que ce nouveau prophête qui n'aimoit pas la contradiction, n'eût voulu faire recevoir ses rêveries à coups de sabre. Le molla bachi, où le chef des ministres de la religion, ayant un jour osé lui représenter qu'il n'appartenoit point aux Princes de rien innover en matiere de dogme, ce harangueur indiscret fut aussitôt étranglé par l'ordre du Prince. *Otter.*

Nadir, à l'exemple d'Alexandre le grand, entreprit la conquête des Indes. Le conquérant Macédonien cherchoit dans ces contrées lointaines

des admirateurs de sa gloire ; mais le Monarque Persan n'en vouloit qu'à l'or des Indiens. Le premier eut à surmonter des obstacles sans nombre ; la trahison & la perfidie des ministres du voluptueux Mogol applanirent les chemins au second. Alexandre vainquit en héros, Nadir en brigand, & subjugua moins les Indes qu'il ne les ravagea. Il entra dans Dehli, capitale des états du Mogol, le 7 Mars 1739, traînant à sa suite le riche & lâche Empereur Muhammed, qui vérifia en lui ce qu'un sage avoit dit autrefois à Crésus : « Vous avez beaucoup d'or, mais celui » qui se servira du fer mieux que vous, vous » enlevera tout cet or. »

Les calculateurs les plus modérés font monter à dix-huit cens millions les richesses que le Monarque Persan emporta des Indes pour sa part. Parmi les riches dépouilles enlevées au Mogol, on remarquoit le trône du paon couvert de pierreries & de diamans, ouvrage de Jean-Chah, un des prédécesseurs de Muhammed, & estimé plus de cent cent cinquante millions. Mais la perte de ces richesses étoit le moindre des malheurs de l'Indostan. Ses villes les plus florissantes furent saccagées & brûlées ; Dehli même éprouva toutes les horreurs d'une ville prise d'assaut, parce que quelques citoyens de cette capitale oserent réprimer l'insolence de leurs farouches vainqueurs. Plus de deux cens mille personnes périrent dans le massacre que Nadir ordonna de cette ville. Hommes, femmes, vieillards, enfans, ceux même à la mammelle furent enveloppés dans le carnage. Les plus belles vierges, pâles, tremblantes, éperdues passoient dans les bras des assassins encore fumans du sang de leur pere ; & après avoir servi de jouet à la lubricité du soldat recevoient la mort. Les cris des mourans & des blessés, le sang qui couloit dans les rues par torrens & alloit rougir les eaux de la Gemma, les débris des maisons embrasées qui s'écrouloient avec fracas, oc-

cupoient agréablement le Monarque Perſan, placé au haut d'une moſquée pour jouir plus facilement du ſpectacle affreux préparé par ſa vengeance. Mais ce que l'on aura peine à croire, c'eſt qu'au milieu de tant d'horreurs ce monſtre voluptueux & féroce ſe plongeoit dans les plaiſirs, & commandoit à la fois & du même ton l'embraſement de Dehli & les apprêts d'un feſtin.

Un derviche, touché des maux de ſa patrie & en redoutant encore de plus grands de la part de ce brigand farouche, oſa lui préſenter un écrit ſur lequel il n'avoit tracé que ces mots : « Si tu » es Dieu, agis en Dieu : ſi tu es prophete, conduis nous dans la voie du ſalut : ſi tu es Roi, rends les peuples heureux & ne les détruis point. „ *Je ne ſuis*, lui répondit Nadir, *ni Dieu, ni prophete, ni Roi ; mais je ſuis l'inſtrument dont le Ciel ſe ſert pour châtier les nations dont il a juré la ruine.* Mais il ignoroit que ces inſtrumens, employés par la providence pour punir le deſpotiſme des Rois & les excès des peuples, éprouvent à leur tour les effets de ſa vengeance & périſſent miſérablement. Nadir de retour en Perſe, comblé de richeſſes & de crimes, fut aſſaſſiné au mois d'Août 1747 par ſon propre neveu.

Le pouvoir abſolu de ce Monarque lui avoit fait affronter ſans danger le reſſentiment des miniſtres de ſa religion. Mais un fait qui paroîtroit encore plus incroyable s'il n'étoit atteſté par toutes les relations que nous avons de ces révolutions ; c'eſt qu'à ſon retour des Indes, au milieu même de ſa marche, il oſa commander à ſes ſoldats de remettre dans ſon tréſor tout ce qu'ils avoient pillé dans le cours de cette expédition, & ſes ſoldats obéirent. Il fit plus ; ayant appris que les officiers & les ſoldats avoient caché des pierreries & voulant tout avoir, il fit fouiller chacun d'eux en particulier & viſiter leurs bagages. Il s'empara de tout ce qu'on leur trouva, & ſe contenta de faire diſtribuer à chaque ſoldat

cinq cens roupies, & aux officiers quelque chose de plus pour les consoler de cette perte. Il est sans doute étonnant que l'armée ne se soit pas soulevée contre ce despote, plutôt que de se laisser ainsi arracher tout le fruit d'une si pénible expédition. Mais ce qui arrêta ce soulevement, fut l'adresse que Nadir-Chah eut toujours de semer dans l'esprit de ses sujets, & principalement de ceux qui composoient ses armées, une grande défiance qui les empêchoit de se communiquer leurs desseins. Plusieurs néanmoins songerent à déserter; mais la crainte d'être massacrés par les Indiens, s'ils se débandoient, les retint. Toutes ces richesses des Indes apportées en Perse, y restent aujourd'hui dispersées ou ensevelies pendant les guerres civiles qui désolent encore ces contrées, jusqu'à ce qu'un tyran plus courageux ou plus heureux que les autres vienne à les rassembler.

LABBE, (PHILIPPE)

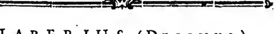
Savant Jésuite, né à Bourges en 1607, mort à Paris en 1667.

IL est peu d'auteurs qui aient autant écrit que le pere Labbe. Il avoit une mémoire prodigieuse qui l'a bien servi dans les ouvrages qu'il a donnés au public. Ces ouvrages sont pour la plûpart des compilations & des répertoires utiles. Vigneul Marville dit de ce pere, que c'étoit *un bon homme* accusé d'être un peu pirate & de détrousser les savans, non par nécessité, mais par amusement.

» Son *Concordia chronologica*, dit l'Abbé de Longuerue, est un excellent livre. M. Colbert le fit » imprimer au Louvre en cinq volumes in-folio, » & en fixa le prix à 60 livres. Le public ne le

„ goûta point ; car *infinitus stultorum est numerus*, „ & M. Colbert le donna à Cramoisy, qui le mit „ à 12 livres. Il n'en vendit gueres davantage. “ J'en achetai un exemplaire, dépité de voir ce „ livre tout entier dans sa boutique. Il en envoya „ trois cens exemplaires à la beurriere, ôtant trois „ feuilles de chaque volume. Enfin, au bout de „ trente ou quarante ans, on s'est avisé que c'est „ un bon livre, on le cherche, & on l'achete „ cent francs & plus. Il seroit à souhaiter qu'on „ traduisît en François l'*Ariadne chronologica*, qui „ est au premier volume ; c'est une excellente „ introduction à la chronologie, & personne ne „ va la chercher là.„

Le pere Labbe, quoique jésuite, avouoit qu'avant le régne des écrivains de Port-Royal, les théologiens ne savoient pas étudier & perdoient le temps à se forger des espaces vagues & inutiles sur des reins, au lieu de remonter hardiment aux anciennes sources & d'y puiser une solide doctrine. Cet aveu fait honneur à l'impartialité du pere Labbe. Le catalogue de ses ouvrages, dont le nombre est considérable, se trouve dans le vingt-cinquieme volume des hommes illustres du pere Niceron.



LABERIUS, (DECIMUS)

Poëte mimique, mort à Pouzolle 44 ans avant Jesus-Christ. Il étoit de l'ordre des Chevaliers Romains.

LABÉRIUS se donna aux Mimes, genre de coméd'e satyrique pour laquelle son humeur caustique & son esprit vif & enjoué lui donnoient beaucoup de facilité. Ce poëte avoit encore le talent assez rare de faire valoir par son jeu & par

sa déclamation les piéces qu'il avoit composées ; & quoiqu'il fût Chevalier Romain, il n'osa se refuser à la demande que César son bienfaiteur lui avoit faite de monter sur le théâtre pour jouer une de ses comédies. Il avoit alors soixante ans. Macrobe nous apprend que ce poëte sexagénaire, pour venger sa vieillesse déshonorée, inséra malignement dans le cours de la piéce quelques traits piquans contre César. Un valet maltraité par son maître, s'écrioit assez plaisamment : *Quirites ! libertatem perdimus* : „ O Romains, „ nous perdons la liberté „ ; & un peu plus bas il ajoutoit : *Necesse est multos timeat, quem multi timent.* Celui qui est un objet de crainte pour plusieurs doit lui-même craindre beaucoup. Les spectateurs sentirent où le trait portoit & jetterent les yeux sur César. Cet Empereur ne tira d'autre vengeance du poëte qu'en donnant le prix de la comédie à son rival. Mais tandis que d'une main il accordoit la palme au fortuné rival, il gratifioit de l'autre Labérius d'un anneau que l'on pouvoit regarder comme des lettres de réhabilitation dans la dignité de chevalier, à laquelle ce citoyen avoit dérogé par complaisance pour César.

Macrobe rapporte à ce sujet un mot de Cicéron d'autant plus malin qu'il étoit à deux piquans. Labérius, après la piéce finie, étoit descendu prendre place parmi les Chevaliers ; mais ils se serrerent de telle sorte qu'il n'en put trouver. Cicéron riant de son embarras & du grand nombre de Sénateurs que César avoit créés, dit à Labérius : *Recepissem te nisi angustè sederem*, „ je „ vous ferois une place si je n'étois moi-même „ assis à l'étroit. „ Mais Labérius, par une repartie assez vive, mit les rieurs de son côté en reprochant malignement à Cicéron son patelinage. On doit se rappeller ici que ce Sénateur pendant les guerres civiles s'étoit montré également l'ami de César & de Pompée son rival : *Mirum*, lui dit

Labérius, *si angustè sedes qui soles duabus sellis sedere.* „ Il y a lieu de s'étonner que vous soyez „ assis à l'étroit, puisque votre coutume est de „ vous asseoir sur deux siéges. „

L A C Y D E,

Philosophe Grec, natif de Cyrène, disciple d'Arcésilas, & son successeur dans l'académie, mort l'an 212 avant Jesus-Christ.

Lacyde s'appliqua de bonne heure à l'étude, & eut un grand nombre de disciples qui trouverent en lui un maître & un ami. Ce philosophe, persuadé que la vérité a besoin d'ornemens pour être bien reçue des hommes, chercha à se procurer une élocution agréable & fleurie. Ses mœurs étoient sévères. Content de sa propre estime, il ne cherchoit point à faire connoître les services qu'il rendoit à ses concitoyens.

Plutarque rapporte de Lacyde un trait qui peut servir à prouver la modestie de cet homme vertueux. On se servira ici de la traduction d'Amiot. „ Lacyde, un des disciples d'Arcesilas, assistoit en „ jugement avec plusieurs autres à un sien ami „ nommé Cephisocrates, accusé du crime de leze-„ majesté. En plaidant laquelle cause l'accusateur „ requit qu'il eût à exhiber son anneau, lequel il „ avoit tout bellement laissé tomber à terre : de „ quoi Lacyde s'étant apperçu, mit aussitôt le „ pied dessus, & le cacha pour ce que toute la „ preuve du fait dont il étoit question, dépendoit „ de cet anneau. Après la sentence donnée, Ce-„ phisocrates, absous à pur & à plein, alla re-„ mercier & caresser les juges de la bonne justice „ qu'ils lui avoient faite ; entre lesquels il y en

„ avoit un qui avoit vu le fait, qui lui dit : Re„ merciez-en Lacyde ; & lui conta comme le cas „ étoit allé, sans que Lacyde en eût dit mot à „ personne. „

Lacyde, à l'exemple d'Epicure, établit son école dans un jardin qu'Attalus, Roi de Pergame, lui avoit donné. Ce Prince auroit desiré d'avoir ce philosophe à sa cour ; mais il s'en défendit toujours. Sa maxime étoit qu'il ne falloit regarder les Princes que de loin.

On rapporte qu'il étoit parvenu à élever une oie qui lui étoit si attachée, que cet animal le suivoit partout dans la maison & dehors, de nuit & de jour. *Pline.*

Ce philosophe enseignoit qu'il falloit suspendre son jugement, & ne hazarder jamais aucune décision. Un certain Numenius raconte que lorsque les domestiques de Lacyde l'avoient volé, & que ce philosophe s'en plaignoit, ils lui répondoient : *Ne décidez de rien, suspendez votre jugement.* Ce Numenius ajoute que Lacyde, fatigué de se voir battre sans cesse avec ses propres armes, leur répondit un jour assez naïvement : „ Mes „ enfans, nous parlons d'une façon dans l'école, „ & nous vivons d'une autre dans la maison. „ Ce petit conte est assez plaisant ; & ce n'est pas d'aujourd'hui, comme l'on voit, que l'on a cherché, par des scènes malignement imaginées, à ridiculiser la doctrine & la personne de ses adversaires.



LAFARE, (CHARLES-AUGUSTE, MARQUIS DE)

Poëte François, né au château de Valgorge dans le Vivarès en 1644, mort en 1712 à 68 ans. Il avoit été Capitaine des Gardes du Duc d'Orléans, frere de Louis XIV.

LAFARE fut un des hommes les plus aimables de son siécle par la délicatesse de son esprit & l'enjouement de son caractère. Il étoit du nombre de ces Epicuriens célébres qui se rassembloient autrefois dans l'école d'Anet & du Temple, pour y professer en commun l'élégance & la volupté, la philosophie & les lettres. Le talent du marquis de Lafare pour la poésie ne se développa que dans un âgé avancé; & il pouvoit dire avec le Francaleu de la *Métromanie.*

Dans ma tête un beau jour ce talent se trouva,
Et j'avois cinquante ans quand cela m'arriva.

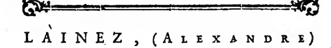
C'est l'amour, c'est Bacchus plutôt qu'Apollon qui lui a inspiré ses poésies. Le style en est ingénieux, délicat, naturel, mais incorrect, sans harmonie & sans précision.

Ce fut pour la belle Madame de Caylus qu'il fit ses premiers vers, & peut-être les plus délicats qu'on ait de lui.

M'abandonnant un jour à la tristesse,
Sans espérance, & même sans desirs,
Je regrettois les sensibles plaisirs
Dont la douceur enchanta ma jeunesse.

„ Sont-ils perdus, disois-je, sans retour?
„ Et n'es-tu pas cruel, amour!
» Toi que j'ai fait, dès mon enfance,
» Le maître de mes plus beaux jours,
» D'en laisser terminer le cours
» A l'ennuyeuse indifférence?
Alors j'apperçus dans les airs
L'enfant, maître de l'Univers,
Qui, plein d'une joie inhumaine,
Me dit en souriant: » Tircis, ne te plains plus;
» Je vais mettre fin à ta peine,
» Je te promets un regard de Cailus.

Le Marquis de Lafare a aussi donné des *Mémoires* & des *Réfléxions* sur les principaux événemens du règne de Louis XIV. Ces Mémoires sont écrits avec beaucoup de franchise & de liberté.



LAINEZ, (ALEXANDRE)

Poëte François, né à Chimai dans le Hainaut en 1560, *mort à Paris en* 1610 *à* 60 *ans.*

LAINEZ fut un poëte enjoué, un convive aimable, une espéce d'*improvisator* facétieux qui savoit amuser ses amis & lui-même par les saillies de sa verve; mais, content d'être applaudi à table le verre à la main, il ne voulut jamais confier à personne les fruits de sa muse. La plûpart des petites piéces qu'on lui a dérobées, n'étant que des impromptus, il pensoit peut-être qu'elles devoient mourir dans la société qui les voyoit naître.

naître. On se rappelle cependant avec plaisir ce madrigal qu'il composa pour Madame de Martel :

Le tendre Appelle un jour, dans ces jeux si vantés
Qu'Athènes sur ses bords consacroit à Neptune,
Vit, au sortir de l'onde, éclater cent beautés ;
Et, prenant un trait de chacune,
Il fit de sa Vénus le portrait immortel.
Hélas ! s'il avoit vu l'adorable Martel,
Il n'en auroit employé qu'une.

Lainez savoit parfaitement le Grec, le Latin, l'Italien & l'Espagnol, & possédoit tous les bons auteurs qui ont écrit en ces langues. C'étoit aussi un excellent géographe ; & il est une preuve qu'on peut être en même temps homme d'érudition & homme de plaisir. Il partageoit son tems entre la table & les livres. Un de ses amis paroissant surpris un jour de le voir entrer, après un repas de douze heures, à la bibliotheque du Roi, pour y rester jusqu'au soir, le poëte qui s'apperçut de son étonnement, lui dit ces deux vers qu'il parodia de Virgile sur le champ.

Regnat nocte calix, volvuntur Biblia mane.
Cum Phœbo Bacchus dividit imperium.

Le grand appétit de Lainez surprenoit toujours ceux avec qui il mangeoit. Un jour qu'il avoit pris un repas de cinq ou six heures, on lui demanda, le voyant un instant après se remetrre à table, s'il n'avoit pas dîné ; il répondit : *Est-ce que mon estomach a de la mémoire ?*

Quoique Lainez mangeât beaucoup, il étoit maigre & agile. Il se promenoit un jour avec un chanoine fort lourd & fort épais dans la forêt de Fontainebleau. Lainez impatienté de sa marche lente & mesurée, voit un chêne à quelques pas de lui, y court, & grimpe au haut de l'arbre. Le

chanoine arrive tout essouflé, & dit : *Je te vois, Lainez* : *& moi aussi*, repliqua-t-il, *comme un oiseau qui regarde un bœuf.*

Quelqu'un lui faisant compliment sur la fraîcheur de son teint, en reçut cette réponse : *Comment veux-tu que je n'aie pas le teint frais sous un tas de neiges?* allusion ingénieuse à ses cheveux blancs.

On n'a peut-être jamais vu d'homme si idolâtre de sa liberté. Quoiqu'il fût peu favorisé des biens de la fortune, il refusa de très-bons emplois, de peur d'être gêné. Il avoit loué à Paris une chambre aux environs de l'abbaye de Saint-Germain des Prés que personne ne connoissoit. Quand on le ramenoit de jour ou de nuit, il se faisoit toujours descendre sur le Pont-neuf vis-à-vis du cheval de bronze, d'où il regagnoit à pied son petit logement. Plus facile à donner sa parole qu'à la tenir, s'il se trouvoit bien dans un endroit, il y restoit, quoiqu'il sût qu'on l'attendoit ailleurs; & lorsqu'on lui en faisoit des reproches, il répondoit que *l'homme est né libre.*

Lainez avoit de l'amour propre, & quel poëte n'en a point? mais le sien étoit assez franc. Il lisoit chez Madame la Comtesse de Verrue, une très-jolie piéce de vers de sa composition. Un célébre académicien qui se trouva dans l'assemblée, croyant faire un compliment agréable au poëte, lui dit : „ Pourquoi un homme de votre mérite, „ ne demande-t-il pas à être des nôtres „? *Eh! Monsieur*, lui repartit Lainez, *qui seroit votre juge!*

On vint lui dire que deux vers de sa façon avoient fourni à un de ses amis la matiére d'un volume : *C'est un drole*, dit-il, *qui a pris une goutte de mon essence pour mettre dans un muid d'eau.*

Après que Lainez eut reçu ses sacremens dans sa derniere maladie, le prêtre à qui il s'étoit confessé, fit emporter pendant la nuit une cassette pleine de vers licencieux. Le moribond s'étant réveillé, cria au voleur, fit venir un commissaire,

dressa sa plainte, fit rapporter la cassette par le prêtre même à qui il parla avec vivacité, & fut le champ se fit transporter sur la paroisse de Saint-Roch, où il mourut. Il avoit imaginé follement de se faire transporter dans la plaine de Montmartre, & d'y mourir, pour voir encore une fois lever le soleil. *Anecd. litt.*

LAÏS.

Trop fameuse courtisanne, née à Hyccara, ville de Sicile. Les Athéniens s'étant rendus maîtres de cette isle, on en vendit les habitans; & Laïs, selon Plutarque, fut transportée à Corinthe, & mourut vers l'an 340 avant Jésus-Christ.

LAÏS s'acquit par ses conquêtes un nom peut-être aussi célébre que celui d'Alexandre, mais dont elle ne partageoit la gloire avec personne. Une belle, a écrit un auteur galant, ne doit rien qu'à elle-même. En peut-on dire autant des plus célébres conquérans? Le philosophe & l'orateur, le général & le soldat, le magistrat & le simple citadin, tout le monde rendoit hommage aux charmes de Laïs. Et comme elle n'aimoit à voir souffrir personne, on la trouvoit toujours d'un accès facile. Le galant Aristippe & le dégoûtant Diogène étoient également bien reçus chez elle. Un jour qu'on vantoit beaucoup la sagesse des philosophes d'Athènes, cette courtisanne qui n'avoit aucune foi à toute cette sagesse, répondit assez naïvement : » Je ne sais quels livres lisent » nos philosophes, quelle sapience ils professent; » mais ces gens-là battent aussi souvent à ma porte » que d'autres ».

Le philosophe Xénocrate vengea un peu l'in-

jure faite à la philosophie par Laïs. Cette courtisanne, qui croyoit que rien ne pouvoit lui résister, s'étoit flattée de surmonter la vertu austère de ce philosophe. Elle se fit introduire chez lui; & espérant de trouver dans une scène attendrissante de nouvelles armes pour le vaincre, elle feignit un soir d'être en butte à la persécution, & demanda à passer cette nuit chez le philosophe. Xénocrate lui accorda l'asile qu'elle demandoit; mais ses charmes resterent sans effet. Losque le lendemain on vint pour la féliciter sur son triomphe, elle répondit avec une espèce de dépit, qu'elle croyoit avoir à faire à un homme & non pas à une statue.

Laïs se montra quelquefois capricieuse dans ses goûts, & ne sacrifia pas toujours à l'intérêt. Le sculpteur Miron s'étant présenté chez elle, & en ayant été mal reçu, crut qu'il devoit s'en prendre à ses cheveux blancs. Il fit donc changer de couleur à sa chevelure, prit l'équipage d'un jeune homme, & retourna vers Laïs : *Sot que vous êtes*, lui dit-elle, *vous me demandez une chose que je viens de refuser à votre pere.* Ausonne a fait de ce mot la matiere d'une épigramme :

Canus rogabat Laidis noctem Miron :
Tulit repulsam protinus.
Causamque sensit : & caput fuligine
Fucavit atrâ candidum.
Idemque vultu, crine non idem Miron;
Orabat oratum prius.
Sed illa formam cum capillo comparans;
Similemque non ipsum rata,
Fortasse & ipsum, sed volens ludo frui,
Sic est adorta callidum :
Ineptè, quid me quod recusavi, rogas?
Patri negavi jam tuo.

LAMBERT, (ANNE-THERESE DE MARGUENAT DE COURCELLES, MARQUISE DE)

Née à Paris en 1677, d'Etienne de Marguenat, maître des comptes, & de Monique Passart, morte dans la même ville en 1733, à 86 ans.

LA mere de la Marquise de Lambert avoit épousé en secondes noces l'ingénieux Bachaumont, qui se fit un devoir & un amusement de cultiver les heureuses dispositions qu'il découvrit dans sa belle-fille. Elle se déroboit souvent aux plaisirs de son âge pour aller lire en son particulier; & elle s'accoutuma dès-lors, de son propre mouvement, à faire de petits extraits de ce qui la frappoit le plus. C'étoient déjà ou des réflexions fines sur le cœur humain, ou des tours d'expression ingénieux, mais le plus souvent des réflexions. Ce goût se fortifia encore dans un âge plus avancé. Elle fut mariée le 22 Février 1666 avec Henri de Lambert, marquis de Saint-Bris en Auxerrois, mort en 1686 gouverneur & lieutenant général de la ville & duché de Luxembourg; elle en eut un fils & une fille. La Marquise de Lambert, veuve & maîtresse d'un bien assez considérable, établit dans Paris une maison où il étoit honorable d'être reçu. C'étoit la seule, à un petit nombre d'exceptions près, qui se fut préservée de la maladie épidémique du jeu; la seule où l'on se trouvât pour se parler raisonnablement les uns les autres, & même avec esprit, selon l'occasion. Aussi, ceux qui avoient leurs raisons pour trouver mauvais qu'il y eût encore de la conversation quelque part, lançoient-ils, quand

ils le pouvoient, quelques traits malins contre la maison de Madame de Lambert; & cette Dame elle-même, très-délicate sur les discours & sur l'opinion du public, craignoit quelquefois de donner trop à son goût: elle avoit le soin de se rassurer en faisant réflexion que dans cette même maison, si accusée d'esprit, elle y faisoit une dépense très-noble, & y recevoit beaucoup plus de gens du monde & de condition que de gens illustres dans les lettres. Elle se montra toujours ardente à servir ses amis sans attendre leurs prieres, ni l'exposition humiliante de leurs besoins. Une bonne action à faire, même en faveur de personnes indifférentes, la tentoit vivement; & il falloit que les circonstances fussent bien contraires, si elle n'y succomboit pas. Quelques mauvais succès de ses générosités ne l'en avoient point corrigée, & elle étoit toujours prête à hazarder de faire le bien. *Eloge de la marquise de Lambert par Fontenelle.*

L'extrême sensibilité de la marquise de Lambert sur les discours du public, fut mise à une assez rude épreuve. Elle s'amusoit volontiers à écrire pour elle seule, & elle voulut bien lire ses écrits à un très-petit nombre d'amis particuliers; car, quoiqu'on n'écrive que pour soi, on écrit aussi un peu pour les autres, sans s'en douter. Elle fit plus, ell laissa sortir ses papiers de ses mains, sous les sermens les plus forts qu'on lui fit de la fidélité la plus exacte. On viola les sermens: des auteurs ne crurent point qu'une modestie d'auteur pût être sincère: ils prirent des copies qui ne manquerent pas d'échapper. Voilà les *Avis d'une mere à son fils*, les *Avis à sa fille* imprimés: & elle se croit déshonorée. „ Une femme de „ condition faire des livres! Comment soutenir „ ce ridicule! „ Le public sentit bien cependant le mérite de ces ouvrages, la beauté du style, la finesse & l'élévation des sentimens, le ton aimable de vertu qui y régne par-tout. Il s'en fit en

peu de temps plusieurs éditions, soit en France, soit ailleurs; & ils furent traduits en Anglois. Mais la marquise de Lambert, ajoute M. de Fontenelle qui rapporte cette anecdote, ne se consoloit point, & on n'auroit point la hardiesse d'assurer ici une chose si peu vraisemblable, si après ces succès on ne lui avoit vu retirer de chez un libraire, & payer au prix qu'il voulut, toute l'édition qu'il venoit de faire d'un autre ouvrage qu'on lui avoit dérobé.

Dans les *avis d'une mere à son fils*, Madame de Lambert rapporte un trait remarquable du pere de son mari. Au siége de Gravelines, les maréchaux de Gassion & de la Meilleraye qui commandoient s'étant brouillés, leur démêlé divisa l'armée. Les deux partis alloient se charger, lorsque le Marquis de Lambert, qui n'étoit alors que maréchal de camp, plein de cette confiance & de cette autorité que donne le zèle du bien public, ordonna aux troupes de la part du Roi de s'arrêter; il leur défendit de reconnoître ces généraux pour leurs chefs. Les troupes lui obéirent; les maréchaux de Gassion & de la Meilleraye furent obligés de se retirer. Louis XIV qui fut instruit de cette action en parla plus d'une fois avec estime.

Indépendamment des *avis d'une mere à son fils & à sa fille*, nous avons de cette Dame illustre un *Traité de l'amitié*, qui prouve qu'elle méritoit d'avoir de amis; des *Réflexions sur les femmes*, pleines de justesse & d'agrément, & d'autres écrits où l'on trouve par-tout une morale utile & un style élégant, de la délicatesse dans les sentimens & de la finesse dans les réflexions, finesse portée peut-être quelquefois un peu trop loin; ce qui a pu autoriser les censeurs de cette Dame auteur, à l'accuser de donner dans le précieux.

LAMOIGNON, (GUILLAUME DE)

Marquis de Baville, & premier Président du Parlement de Paris, né dans cette ville le 20 Octobre 1617 d'une famille noble & ancienne, originaire du Nivernois, mort à Paris le 10 Décembre 1677, à 60 ans.

CE Magiſtrat, attaché aux devoirs de ſa place par amour de l'ordre, ſut néamoins au millieu de ſes plus importantes occupations, ſe procurer la compagnie des gens de lettres & des orateurs de ſon ſiécle. Les Boileau, les Racine, les Bourdaloue compoſoient ſa petite cour ; ce qui fait également l'éloge de ces hommes illuſtres & du préſident de Lamoignon. Les harangues, les réponſes, les arrêtés de ce Magiſtrat étoient autant d'écrits ſolides & lumineux où il faiſoit toujours voir un cœur plein de zèle pour la gloire du trône, l'honneur de ſa compagnie, & les intérêts du peuple. Simple dans ſes manieres, auſtère dans ſa conduite, compatiſſant aux maux des autres, il ne paroiſſoit dur qu'à lui-même. Lorſqu'on lui repréſentoit que l'excès du travail l'épuiſoit, & qu'il devoit ſe ménager : *Ma ſanté & ma vie*, diſoit-il, *ſont au public & non pas à moi.*

M. de Lamoignon ne dut qu'à la ſupériorité de ſes talens la place de premier préſident, qui lui fut donnée en 1658. Lorſqu'il vint faire ſes remercimens au Cardinal Mazarin, ce miniſtre lui rendit ce témoignage glorieux : „ Monſieur, „ ſi le Roi avoit connu un plus homme de bien „ & un plus digne ſujet, il ne vous auroit pas

„ choisi : „ paroles que Louis XIV répéta depuis au Cardinal de Noailles en lui donnant l'Archevêché de Paris.

M. de Lamoignon, au milieu des fonctions d'une Magistrature laborieuse, où l'habitude de voir des infortunés nous fait contracter souvent, sans même que nous nous en appercevions, un abord austère & négatif, parut toujours le plus doux & le plus sensible des hommes. Il ne rebutoit personne. „ N'ajoutons pas, disoit il, „ en parlant des plaideurs, au malheur qu'ils ont „ d'avoir des procès, celui d'être mal reçus de „ leurs juges : nous sommes établis pour examiner leurs droits & non pas pour éprouver leur „ patience. „

On n'a pas oublié cette réponse que ce magistrat fit à Louis XIV qui tenoit son lit de justice. Saintot, maître des cérémonies, après avoit salué ce Monarque, salua les Princes du sang, & ensuite les prélats & puis le parlement. M. de Lamoignon qui prétendoit que le Parlement devoit être salué immédiatement après les Princes du sang, dit : „ Saintot, la cour ne „ reçoit point vos civilités. „ Le Roi dit alors au premier président, je l'appelle *Monsieur Saintot*. Ce Magistrat répondit au Roi : „ Sire, votre „ bonté vous dispense quelquefois de parler en „ maître ; mais votre cour doit toujours vous „ faire parler en Roi.



LAW, (JEAN)

Ecossois, natif d'Edimbourg, contrôleur général des finances en France, en l'année 1720, mort à Venise en 1729, âgé de 61 ans.

JEAN LAW, que nous nommons Jean Lass, né avec un génie tourné à la spéculation, préféra de bonne heure le calcul à la profession d'orfévre que son pere, orfévre lui-même, vouloit faire embrasser à son fils. Il prétendit fixer le hasard par la supputation & enchaîner les événemens par les loix de l'arithmétique. En effet, soit bonheur, soit adresse, il fit des gains considérables à la bassette en Angleterre, à Venise, en France & dans tous les Etats qu'il parcourut. Ces gains étoient même si considérables que chaque gouvernement crut devoir se priver d'un homme si habile. Il ne s'étoit pas plutôt fait connoître dans une ville qu'on lui envoyoit des ordres de porter ailleurs sa bonne fortune & son adresse. Law, privé par ce moyen de la ressource du jeu de hasard, forma le projet de jouer un autre jeu plus considérable. Il avoit depuis longtemps rédigé le plan d'une compagnie, qui payeroit en billets les dettes de l'Etat, & qui se rembourseroit par les profits. Il proposa d'abord son systême de finance au Duc de Savoie Victor-Amédée, qui répondit qu'il n'étoit pas assez puissant pour se ruiner. Louis XIV rejetta également ce projet; mais Law étant repassé en France du temps de M. le Duc d'Orléans régent, fit aisément goûter son systême à ce Prince d'un génie ardent & ami des nouveautés. Law établit d'abord en son propre nom une banque qui devint

bientôt un bureau général des recettes du Royaume. Cette banque fut déclarée banque du Roi en 1718. On y réunit les différentes compagnies d'Orient & d'Occident & les fermes générales ; ainsi, toutes les finances de l'état étoient entre les mains d'une seule & même compagnie de commerce. Aussi les actions de cette nouvelle compagnie acquirent en très-peu de temps une faveur monstrueuse. Tout le monde se rappelle encore que telle action qui n'avoit couté originairement que cinq cens livres en billets d'état, fut portée par un enchantement, qu'on aura toujours peine à croire, jusqu'à dix-huit mille livres. On couroit en foule à la banque changer les espéces d'or & d'argent en un papier qui acquéroit tant de faveur. On conjuroit, on supplioit les receveurs de les prendre, & l'on se croyoit heureux quand on étoit exaucé. Quelqu'un dit à ce sujet fort spirituellement aux plus empressés : » Eh, messieurs, ne craignez point que votre » argent vous demeure, on vous le prendra tout. „

Ceux qui malgré l'ivresse du public ne pouvoient se persuader que le papier valût mieux que de l'argent, profiterent de ces mouvemens pour se défaire de leurs billets. Ils allerent à la banque les convertir en especes. Mais comme il s'en falloit de beaucoup qu'il se trouvât dans les caisses de la banque assez d'argent pour satisfaire aux demandes, on cherchoit à gagner du temps en payant lentement & de petites sommes. Law fit en même temps augmenter la valeur numéraire des especes. Mais cette augmentation ne parut à plusieurs qu'un nouvel expédient dont on vouloit couvrir la disette des caisses. La défiance monta au plus haut point, par la défense qui fut faite peu après de garder plus de cinq cens livres chez soi en especes, ni en matieres d'or & d'argent. Tout ce qui seroit trouvé au-delà devoit être confisqué. L'édit portoit de plus une amende proportionnée au montant des sommes trouvées,

Le tiers de ces sommes étoit accordé au dénonciateur. On fit des recherches, & plusieurs particuliers, en conséquence des défenses portées, furent condamnés. Mais personne n'avoit été tenté de jouer le rôle de dénonciateur pour s'enrichir du malheur de ses concitoyens. Cependant, un président qui avoit beaucoup d'argent comptant alla trouver monsieur le Régent. Il lui dit que, pour obéir au dernier arrêt, il venoit dénoncer quelqu'un qui avoit en or cinq cens mille livres. Il demanda le tiers de cette somme qui lui étoit dûe suivant le même édit, & ajouta qu'il s'étoit adressé à son altesse royale afin d'être plus assuré du secret. Ce Prince, étonné au dernier point qu'un homme de ce caractere fit une démarche si odieuse, ne put s'empêcher de lui dire dans son style ordinaire : *Ah! monsieur, quel diable de métier faites vous-là?* Le Président lui repliqua avec un grand phlegme : « C'est moi-même, » Monseigneur, que je viens dénoncer, pour me » mettre à couvert des rigueurs de votre édit, & » j'aime beaucoup mieux cent mille francs en es» peces que tous les billets de la banque. „ *Vie de Philippe d'Orléans.*

L'année 1720 fut l'époque de la subversion de toutes les fortunes des particuliers & des finances du Royaume. Le Parlement de Paris s'opposa toujours à ces innovations, & Law chargé de la haine publique fut enfin obligé de fuir du pays qu'il avoit voulu enrichir, & qu'il avoit bouleversé. La fortune le remit à peu près où elle l'avoit pris. Lorsque M. de Montesquieu passa à Venise où Law s'étoit retiré, il n'oublia point de voir ce fameux Ecossois. Un jour la conversation roula sur le systême. « Pourquoi, lui dit M. de Montes» quieu, n'avez-vous pas essayé de corrompre le » Parlement de Paris, comme le ministere An» glois fait à l'égard du Parlement de Londres? » Quelle différence, répondit Law! L'Anglois ne » fait consister la liberté qu'à faire tout ce qu'il

» veut, & le François ne met la sienne qu'à faire » tout ce qu'il doit. Ainsi, l'intérêt peut engager » l'un à vouloir ce qu'il ne doit pas faire; il est » rare qu'il porte l'autre à faire ce qu'il ne doit „ pas vouloir. „ *Eloge historique de M. de Montesquieu, par M. le chevalier de Solignac.*

Law mourut à Venise dans un état à peine au-dessus de l'indigence. Cet infortuné Ministre n'avoit point l'esprit souple; il s'embarrassoit trop peu des ennemis qu'il avoit; il disoit que c'étoient des mouches qui venoient sur le visage & dont il étoit aisé de se défaire. On ne peut cependant lui refuser du génie, & on avouera sans peine que son projet de finance avoit le mérite d'une combinaison bien liée, mais on pouvoit douter en voyant ses opérations qu'il eût autant d'habileté dans l'exécution que ses partisans l'ont publié. Quelque confiance qu'il eut dans ses principes, dont plusieurs pouvoient être contredits, il devoit sentir la nécessité de se plier aux combinaisons du public dont dépendoit le succès. *Voyez les recherches & les considérations sur les finances de France.*

Une personne avec laquelle il vivoit, & qui passoit pour sa femme, avoit obtenu une pension de la compassion du régent; elle fut supprimée à la mort de Law, sur la déclaration que fit cet ancien Ministre qu'elle n'étoit pas son épouse; & cette même femme qui peu d'années auparavant regardoit avec mépris cette foule de courtisans que la fortune enchaînoit au char de Law, & qui disoit qu'il n'y avoit point d'animal si ennuyeux & plus insupportable qu'une Duchesse, rentra dans le sein de la misere & de la lie du peuple. *Essai hist. sur les différentes situations de la France, par rapport aux finances.*

LENCLOS, (ANNE OU NINON DE)

Née à Paris en 1615, d'une famille noble, morte dans la même ville au mois d'Octobre 1705, âgée de 90 ans.

MADEMOISELLE de Lenclos professa ouvertement la galanterie, & fut néanmoins considérée & recherchée des femmes les plus aimables & les plus respectables de son tems. Ce privilége singulier qu'elle dût aux charmes de son esprit & à l'honnêteté de ses procédés, l'a mise au rang des personnes célébres de son siécle. Mademoiselle de Lenclos ou Ninon, comme on l'appelloit, sans avoir l'éclat de la beauté; en possédoit tous les charmes. Sa taille étoit celle des graces, & elles étoient répandues dans toute sa personne. Elle avoit le teint blanc & uni, le visage d'un bel ovale, la bouche & le sourire admirables. De grands yeux noirs & à fleur de tête, où régnoient tout à la fois la décence & la volupté, sembloient encore relever l'éclat de son teint. Une physionomie ouverte, mais tendre & touchante, un son de voix enchanteur, une expression vive & animée prévenoient en sa faveur; l'enjouement de son esprit, & des talens rares pour la danse & la musique achevoient la séduction. Le moindre défaut d'une femme galante, a dit le Duc de la Rochefoucault, est la galanterie, & c'étoit le seul de Ninon. Elle sembloit ne respirer que pour l'amour; mais jamais elle ne déshonora ce vif sentiment, en le mettant à prix d'argent, elle ne voulut même jamais accepter de présens des mains de l'amour. La douceur & l'égalité de son caractere, une probité aussi éclairée

que naturelle, une ame ferme, un cœur tendre & fidele à l'amitié lui procurerent jusqu'à sa mort des amis idolâtres de son mérite, autant que ses amans l'étoient de sa beauté.

M. de S. Evremond a fait l'éloge du caractere de Ninon dans ces quatre vers, que l'on a mis depuis au bas de son portrait :

L'indulgente & sage nature
A formé l'ame de Ninon,
De la volupté d'Epicure
Et de la vertu de Caton.

„ J'ai réfléchi, disoit Ninon, dès mon enfance, „ sur le partage inégal des qualités qu'on exige „ dans les hommes & dans les femmes : je vis „ qu'on nous avoit chargées de ce qu'il y avoit „ de plus frivole, & que les hommes s'étoient „ réservé le droit aux qualités essentielles : dès „ ce moment je me fis homme „. Mais n'en déplaise à Ninon, ce qui la flattoit le plus dans cette espece de métamorphose, c'est une sorte d'indépendance & une liberté de penser & d'agir, qui la mettoient au-dessus de la contrainte de son sexe, & qu'elle conserva jusqu'à la fin de ses jours.

Elle disoit, qu'elle n'avoit jamais fait à Dieu qu'une priere : " Mon Dieu, faites de moi un „ honnête homme, & n'en faites jamais une „ honnête femme.

On a rapporté de cette moderne *Leontium* un mot assez philosophique. Elle n'avoit alors que 22 ans, & se trouvoit accablée par une maladie aigüe qui la réduisoit à l'extrêmité. Ses amis pleuroient de la voir mourir si jeune. *Hélas*, dit-elle, *je ne laisse au monde que des mourans.*

Cette célébre fille ne regardoit l'amour que comme une illusion des sens, un besoin, un sentiment aveugle qui ne suppose aucun mérite dans l'objet qui le fait naître, ni ne l'engage à

aucune reconnoissance ; en un mot un caprice, dont la durée ne dépend pas de nous, & qui est sujet au dégoût & au repentir. Tant que son goût subsistoit, elle aimoit de bonne foi ; mais si-tôt qu'il étoit fini, ce qui lui arrivoit souvent, tout étoit rompu sans retour. Elle le déclaroit même à ses amans avec une franchise qui leur ôtoit la liberté de se plaindre. Le premier de ses amans heureux fut le Comte de Coligny. Le Marquis de Villarceaux lui succéda. Ce fut de tous les amans de Ninon le plus aimé. Madame de Villarceaux, épouse du Marquis, en étoit furieuse. On a rapporté, à ce sujet, l'anecdote suivante que Moliere, qui mettoit ingénieusement tout à profit, se rappella dans sa petite comédie de la *Comtesse d'Escarbagnas*, scène 19. Cette Dame avoit un jour beaucoup de monde chez elle : on desira de voir son fils ; il parut accompagné de son précepteur ; on le fit habiller, & on ne manqua point de louer son esprit. La mere, pour mieux justifier les éloges, pria le précepteur d'interroger son éleve sur les dernieres choses qu'il avoit apprises. Allons, monsieur le marquis, dit le grave pédagogue : *Quem habuit successorem Belus, rex Assiriorum ? Ninum*, répondit le jeune marquis. Madame de Villarceaux, frappée de la ressemblance de ce nom avec celui de Ninon, ne put se contenir. « Voilà, dit-elle, de belles instructions à donner à mon fils, que de l'entretenir des folies de son pere ». Le précepteur eut beau s'excuser & donner les explications les plus satisfaisantes, rien ne put faire entendre raison à cette femme jalouse. Le ridicule de cette scène se répandit dans toute la ville, & Moliere en profita.

Le Comte de Choiseul, qui fut depuis Maréchal de France en 1693, se mit au rang des amans de Ninon ; mais il éprouva que cette aimable fille cherchoit moins à satisfaire sa vanité que son goût. Ce Seigneur étoit rempli de bonnes qualités ; mais il n'entendoit point à faire l'amour.

Il ne mettoit rien de vif, rien d'animé dans ses sentimens ; il ne savoit que soupirer. Ninon, fatiguée de ses poursuites, & cédant à sa vivacité, ne put s'empêcher de lui dire un jour ce que Cornelie dit à César, en le quittant :

Ah ciel ! que de vertus vous me faites haïr !

Ce qui mit le comble à la honte du Comte, c'est qu'il se vit préférer un rival dont il ne se seroit jamais défié. C'étoit Pecourt, célébre danseur de ce temps-là : il rendoit de fréquentes visites à Ninon. Le Comte de Choiseul le rencontra un jour chez elle ; Pecourt avoit un habit assez ressemblant à un uniforme. Après quelques propos ironiques, le Comte lui demanda d'un ton railleur dans quel corps il servoit. *Monseigneur*, lui répondit Pecourt sur le même ton, *je commande un corps où vous servez depuis long-temps.*

Une querelle qui s'éleva entre deux amans de Ninon, fut cause qu'on proposa à la Reine-régente de la faire mettre dans un couvent. Ninon, à qui on le dit, répondit qu'elle le vouloit bien, pourvû que ce fût dans un couvent de cordéliers. On lui dit qu'on pourroit bien la mettre aux filles repenties ; elle répondit que cela n'étoit pas juste, parce qu'elle n'étoit ni fille, ni repentie.

On n'a pas oublié l'aventure de son billet au Marquis de la Châtre. Ce marquis aimoit & étoit aimé lorsqu'il reçut un ordre d'aller joindre l'armée. Il étoit inconsolable, moins encore de la nécessité, que des suites de son éloignement, il connoissoit le cœur de Ninon. Il s'avisa d'un expédient tout-à-fait singulier : il exigea d'elle un billet, par lequel elle s'engageât à lui garder la fidélité la plus inviolable. Ninon eut beau représenter que ce qu'il demandoit étoit extravagant ; il fallut faire le billet & le signer. Le Marquis le baisa mille fois, le serra précieusement, & partit avec la plus grande sécurité. Deux jours après,

l'inconstante ou volage Ninon se trouva dans les bras d'un nouvel amant. La folie de ce billet lui revint alors; elle s'écria deux ou trois fois : *Ah le bon billet qu'a la Châtre!* bon mot qui a depuis passé en proverbe, sur-tout dans les petites maisons. L'auteur de la comédie de *la Prude* en a fait usage, *acte premier*, *scène III.* Un certain Blanford, capitaine de vaisseaux, compte épouser une madame de Dorsise. Un Chevalier Mondor se vante devant lui d'être aimé de cette Dorsise. Blanford lui dit :

.... Mon très-cher, apprenez,
Qu'à ses vertus mes jours sont destinés;
Qu'elle est à moi; que sa juste tendresse
De m'épouser m'avoit passé promesse ;
Qu'elle m'attend pour m'unir à son fort.

Le Chevalier Mondor lui répond en riant :

Le bon billet qu'a là l'ami Blanford!

Ninon ne consultoit que son goût en amour. Mais il n'en étoit pas de même en amitié. Elle savoit que la confiance mutuelle qui naît de ce sentiment, & qui en est le plus grand bien, ne peut subsister si elle n'est fondée sur les loix de l'honneur, d'un commerce rare dans la société; elle étoit, de plus, vraie, équitable & fidelle à sa parole. M. de Gourville attaché au parti du grand Condé, fut proscrit & obligé de sortir du Royaume. La veille de son départ, il vint trouver mademoiselle de Lenclos qu'il aimoit & dont il étoit aimé, & lui apporta vingt mille écus en or, qu'il la pria de lui garder jusqu'à son retour; & pour ne pas confier tous ses effets à la même personne, il alla déposer une pareille somme entre les mains d'un ecclésiastique qui avoit une grande réputation de sainteté. Au bout de deux mois, Ninon,

ſelon ſa coutume, prit un nouvel amant. Le pauvre Gourville, errant dans les pays étrangers, apprit cette nouvelle, & crut ſes vingt mille écus perdus. De retour à Paris, au bout de ſix mois, au lieu d'aller deſcendre chez mademoiſelle de Lenclos, ſon premier ſoin fut d'aller retirer des mains de l'eccléſiaſtique les vingt mille écus dépoſés. Mais l'eccléſiaſtique lui nia le dépôt. Gourville trompé ſi cruellement, n'imagina point qu'il ſeroit plus heureux auprès de Ninon; il craignit même de l'aller voir, de peur d'être forcé de haïr & de mépriſer ce qu'il avoit tant aimé. Ninon, informée du retour de Gourville, fut piquée de ſon ſilence. Elle l'envoya chercher; il ſe rendit chez elle. Monſieur, lui dit-elle, il m'eſt arrivé un grand malheur pendant votre abſence; *J'ai perdu ....* (A ces mots Gourville crut ne s'être pas trompé dans ſes conjectures) *j'ai perdu le goût que j'avois pour vous; mais je n'ai pas perdu la mémoire, & voici les vingt mille écus que vous m'avez confiés. Ils ſont encore dans la même caſſette où vous les avez ſerrés vous-même. Remportez-les; mais ne perſiſtez point à me demander un cœur dont je ne puis plus diſpoſer en votre faveur. Il ne me reſte plus pour vous que l'amitié la plus ſincere.* Gourville rempli d'admiration, ne put s'empêcher de ſoupirer encore; mais ſachant bien qu'il n'avoit aucun droit de ſe plaindre, il réſolut de borner ſon bonheur à l'amitié précieuſe qu'on venoit de lui offrir.

Ninon dans ſa vieilleſſe alluma encore des paſſions. Auſſi l'Abbé de Chaulieu diſoit toujours en parlant d'elle, que l'amour s'étoit retiré juſques dans les rides de ſon front. On s'eſt rappellé ſon aventure avec l'abbé Gedoyn. Cet abbé lui fut préſenté en 1696. Il avoit alors vingt-neuf ans, & Ninon approchoit de quatre-vingt. Cependant, ſoit par un caprice de l'amour, ſoit par un enchantement inconcevable, cet abbé en devint ſi éperdument amoureux, & la ſollicita ſi vive-

ment que Ninon consentit à l'écouter. Mais elle ne voulut le rendre heureux qu'au bout d'un certain temps qu'elle lui fixa. Le terme arrivé, il la trouva couchée sur son canapé. Il se jetta à ses genoux, & la conjura au nom de l'amour le plus tendre, de tenir la parole qu'elle lui avoit donnée. L'abbé cessa de solliciter. Enchanté de sa bonne fortune, il lui demanda pourquoi elle l'avoit fait languir si long-temps. « Hélas ! mon „ cher abbé, répondit - elle, ma tendresse en a „ souffert autant que la vôtre; mais c'est l'effet „ d'un petit grain de vanité que j'avois encore „ dans la tête. J'ai voulu, pour la rareté du fait, „ attendre que j'eusse quatre-vingts ans accomplis, „ & je ne les ai eus que d'hier au soir „. Elle le garda un an, & ce fut elle qui le quitta, & qui rompit la premiere. Il fut sensiblement touché de cette rupture. Il continua cependant de la voir, de l'aimer & de l'estimer.

Ninon, dans le cours de ses galanteries, donna le jour à deux enfans. Le premier occasionna une singuliere dispute entre le Comte d'Estréés & l'abbé d'Effiat qui tous deux prétendoient aux honneurs de la paternité. Soit que cette contestation amusât Ninon, soit qu'en effet elle ne se crût point assez sure de sa décision pour la risquer, elle ne voulut point prononcer. Après bien des démêlés, les deux rivaux prirent un jour chacun un cornet dans un trictrac, & ils jouerent aux dez à qui appartiendroit l'enfant. Le sort le donna au Comte d'Estrées qui, dans la suite, devenu Maréchal de France & vice-amiral, le mit dans la marine, & prit soin de sa fortune. Il est mort en 1732 à l'âge de soixante & quinze ans, capitaine de vaisseaux.

Le pere du second fils de Ninon ne fut point équivoque; c'étoit le Marquis de Gersey. La catastrophe qui termina la vie de cet enfant est affreuse. Le Marquis de Gersey l'avoit fait élever sous le nom du chevalier de Villiers, & on lui avoit toujours caché le secret de sa naissance. Ce-

pendant Ninon le faisoit quelquefois venir chez elle pour lui procurer un peu de récréation & de liberté. Il y passoit ordinairement quelques jours de suite, & elle le traitoit comme un parent éloigné & peu riche dont on lui avoit confié la conduite, & auquel elle s'intéressoit par pure générosité. Mais bientôt ces jours de récréation devinrent pour lui des jours trop dangereux. Ce jeune homme né avec un tempérament ardent & une ame sensible, ne put se défendre des charmes de Ninon. En effet, quoiqu'elle eût alors cinquante-six ans, elle étoit encore dans tout l'éclat de sa beauté. Elle s'apperçut de l'amour du chevalier sans en être allarmée. Elle crut que ce ne seroit qu'un feu de jeunesse qui s'éteindroit de lui-même. Elle ne connoissoit pas le caractere violent de son malheureux fils. Il se jetta un jour à ses pieds, & en lui baisant la main, il lui déclara son amour dans les termes les plus tendres & les plus passionnés. Ninon, sans paroître émue, le fit relever sur le champ, & lui répondit froidement qu'il étoit trop jeune pour lui parler d'amour, elle trop âgée pour l'écouter. Il insista de nouveau; il lui protesta qu'il l'adoroit, & qu'il mourroit de douleur, si elle le voyoit avec indifférence. Ninon prit alors un ton sévére; elle le menaça de toute sa haine, s'il osoit encore l'entretenir de ses feux; elle le fit sortir. Le chevalier s'abandonna au plus affreux désespoir. Ninon avertit M. de Gersey qui fut le premier à lui conseiller de découvrir un secret qu'elle ne pouvoit plus garder. Elle écrivit un jour à son fils qu'elle avoit à lui parler dans sa petite maison du fauxbourg Saint-Antoine à Piquepusse. Il y vola. Elle se promenoit dans son jardin. Il se jetta à ses genoux, & prenant une de ses mains, la baigna de ses larmes. Aveuglé par son ivresse, il alloit se porter aux dernieres entreprises : « Arrêtez, malheureux que vous êtes, » lui cria sa mere. Il faut arracher le bandeau qui

„ vous couvre les yeux. Apprenez que vous êtes „ mon fils, & frémissez d'horreur des feux cri„ minels dont vous brûlez „. A ces mots ce jeune homme, frappé comme d'un coup de foudre, reste immobile; son visage se couvre d'une pâleur mortelle; il leve les yeux sur sa mere, il les baisse; puis la quittant précipitamment, sans lui dire une seule parole, il entre dans un petit bois qui étoit au bout du jardin, & se passe son épée au travers du corps. Ninon, accablée par sa propre douleur, ne songea pas d'abord à suivre son fils. A la fin ne le voyant point reparoître, l'inquiétude la fit entrer dans le petit bois. A peine eut-elle fait trente pas, qu'elle apperçut le corps sanglant de cet infortuné. Elle vola inutilement à son secours. Ses yeux presqu'éteints, se tournerent sur elle; il sembloit vouloir lui parler; les efforts qu'il fit pour prononcer quelques mots, peut-être criminels, hâterent son dernier soupir. Les cris de sa mere firent accourir ses domestiques; ils l'arracherent à cet horrible spectacle. Ses amis prirent des précautions pour en dérober la connoissance au public.

Depuis cet événement, Ninon commença à mener une vie plus retirée. Elle se contenta, suivant l'expression de Saint-Evremont, de l'aise & du repos après avoir senti ce qu'il y a de plus vif.

Madame de Maintenon, qui avoit été de la société de mademoiselle de Lenclos, ne l'oublia point dans sa haute faveur. Elle lui offrit même un logement auprès d'elle à Versailles. Mais Ninon la remercia en lui disant qu'elle étoit trop âgée pour aller apprendre l'art de dissimuler & de se contraindre. Tout ce qu'on put obtenir d'elle, ce fut de se trouver un jour à la tribune de la Chapelle de Versailles, où Louis le grand devoit passer. Ce Monarque avoit témoigné la curiosité qu'il avoit de voir cette fille célébre dont on lui avoit plusieurs fois fait l'éloge.

Lorsque Christine Reine de Suède vint à Paris,

elle ne trouva point au-dessous d'elle de l'honorer de sa visite. Elle fut enchantée de sa conversation. Elle la combla de louanges & de présens, & fit tous ses efforts pour l'emmener avec elle à Rome. Mademoiselle de Lenclos sentant bien tout ce qu'elle auroit à perdre avec cette Reine, résista à ses sollicitations avec tous les ménagemens qu'elle lui devoit. Christine dit en partant, qu'elle n'avoit trouvé aucune femme en France qui lui eût plû autant que Ninon ; peut-être à cause de la conformité de son caractere avec celui de cette illustre fille, & parce qu'elle s'étoit fait homme comme elle. Christine se rappella souvent avec plaisir un mot qui lui étoit échappé en parlant des *précieuses*, qu'elle avoit appellées *les Jansenistes de l'amour*.

Mademoiselle de Lenclos avoit l'esprit orné, & tous les beaux esprits s'empressoient de lui faire la cour. Elle se plaisoit moins avec ces savans de profession qui ne peuvent dire quatre mots sans vous accabler de citations. Un jour, le célébre peintre *Mignard* étoit chez elle & se plaignoit devant quelques savans de cette espece, de ce que sa fille, qui étoit fort belle, & qui a été depuis madame la Comtesse de Feuquières, manquoit de mémoire ; *vous êtes trop heureux, monsieur*, lui dit mademoiselle de Lenclos, *elle ne citera point*.

Sa célébrité, comme on le pense bien, dut la mettre en butte aux traits de la satyre. On voit dans les recueils de chansons de son temps qu'elle ne fut point ménagée. On ne lui pardonna point sur-tout d'avoir bâillé un jour fort indécemment à l'académie Françoise où l'on prononçoit un discours de réception. Un académicien fit sur le champ l'épigramme suivante :

Dans un discours académique,
Rempli de Grec & de Latin,
Le moyen que Ninon trouve rien qui la pique ?

Les figures de rhétorique
Sont bien fades après celles de l'Arétin.

Ce fut à mademoiselle de Lenclos que le pere d'Orléans jésuite, auteur des révolutions d'Angleterre, dit un jour en conversation, au sujet de quelques articles de foi, qu'elle avoit de la peine à croire : *Hé bien, mademoiselle, en attendant que vous en soyez convaincue, offrez toujours à Dieu votre incrédulité.* M. de Fontenelle à qui elle raconta la réponse de ce jésuite, la rendit depuis à Rousseau qui en fit une épigramme. *Voyez les mémoires sur la vie de mademoiselle de Lenclos, imprimés en* 1751.

On a rapporté dans les mémoires que nous venons de citer, cette particularité que Molière racontoit lui-même peu de jours avant qu'il donnât son Tartuffe au public. Il étoit dans une maison où l'on parloit du pouvoir de l'imitation; quelqu'un de la compagnie lui ayant demandé pourquoi le même ridicule qui nous échappoit si souvent dans l'original, nous frappoit si vivement dans la copie ? Il répondit que c'étoit parce que nous le voyions alors par les yeux de l'imitateur qui étoient meilleurs que les nôtres. Car, ajouta-t-il, le talent de l'appercevoit par soi-même n'est pas donné à tout le monde. Là-dessus, il cita mademoiselle de Lenclos, comme la personne du monde sur qui le ridicule faisoit l'impression la plus prompte & la plus vive; & il raconta, qu'ayant été la veille lui lire son Tartuffe, selon la coutume où il étoit de la consulter sur tout ce qu'il faisoit, elle l'avoit payé en même monnoie, par le récit d'une aventure qui lui étoit arrivée avec un scélérat à peu près de cette espèce, dont elle lui avoit fait le portrait avec des couleurs si vives & si naturelles, que si la piece n'eût pas été faite, il ne l'auroit jamais entreprise. Il se seroit cru incapable de rien mettre sur le théatre

théatre d'auſſi parfait que l'avanture du Tartuffe de mademoiſelle de Lenclos.

M. Arouet de Voltaire, encore enfant, lui fut préſenté dans les dernieres années de ſa vie. Le jeune Arouet avoit à peine treize ans, & cependant mademoiſelle de Lenclos reconnut déjà dans ſes réponſes ingénieuſes & vives le génie qui devoit l'élever un jour au-deſſus de ſon ſiecle. Elle voulut même lui témoigner ſon eſtime par un legs de deux mille francs qu'elle lui fit dans ſon teſtament, pour acheter des livres.

Cette illuſtre fille conſerva juſqu'au dernier moment ſes agrémens & la liberté de ſon eſprit. La veille même qu'elle expira, elle écrivit un quatrain qui annonçoit la tranquillité de ſon ame.



LENGLET DUFRENOY, (NICOLAS)

Laborieux écrivain & licentié de Sorbonne, né à Beauvais le 5 octobre 1674, mort à Paris le 15 janvier 1755, à 82 ans.

THÉOLOGIE, ſciences, littérature, critique, hiſtoire, occuperent tour à tour la plume de ce ſavant abbé. Mais ce n'étoit que du côté de l'érudition qu'il enviſageoit ces différens objets. La ſienne conſiſtoit principalement dans une grande connoiſſance de nos anciens auteurs. Auſſi, lorſqu'on parcourt ſes ouvrages, on ſeroit tenté de le prendre moins pour un littérateur du dix-huitieme ſiecle que pour un ſavant du ſeizieme. Il en affectoit même juſqu'au langage gothique. Il faiſoit peu de cas des auteurs modernes, & diſoit ſouvent qu'il vouloit être un *franc Gaulois* dans ſon ſtyle comme dans ſes actions. Malgré ſon prodigieux ſavoir, on trouva bien des fautes

dans son ouvrage. On l'accuse même de ne s'être point fait de scrupule d'altérer la vérité de certains faits qu'il connoissoit parfaitement, lorsqu'il étoit poussé par quelque motif particulier. Sa partialité se fait encore mieux remarquer dans ses jugemens & dans ses notes, où l'on trouve la mordante causticité de Guy Patin.

L'abbé Lenglet avoit été envoyé en 1705, par le marquis de Torcy, ministre des affaires étrangeres, auprès de l'électeur de Cologne allié de la France. Il fut admis dans cette cour en qualité de premier sécrétaire pour les langues Latine & Françoise. Il avoit des ordres particuliers pour prendre garde que les ministres de cet électeur ne fissent rien contre le service de la France. Il fut en même tems chargé de la correspondance étrangere de Bruxelles & de Hollande. Cette correspondance le mit à portée d'être informé des trames secrettes de plusieurs traîtres que les ennemis avoient sçu gagner en France. La découverte la plus importante qu'il fit dans ce genre, fut celle d'un capitaine des portes de Mons, qui devoit livrer aux ennemis, moyennant cent mille piastres, non-seulement la ville, mais encore les électeurs de Cologne & de Baviere qui s'y étoient retirés. Il eut en même-temps communication d'une lettre de Malborough à ce sujet. Cette lettre portoit qu'on pouvoit assurer l'*homme de Mons que les cent mille piastres lui seroient comptées dès qu'il auroit fait son coup.* L'abbé Lenglet en avertit aussitôt M. Leblanc, alors intendant d'Ypres. Le traître fut convaincu; on trouva dans sa poche même la lettre originale. Il subit la peine de son crime. *Mém. sur l'abbé Lenglet, inséré dans l'année littéraire* 1755.

Cet abbé rendit un service non moins important au régent, lors de la conspiration du Prince de Cellamare, tramée en 1718 par le Cardinal Albéroni. Cette conspiration venoit d'être découverte, & on avoit arrêté plusieurs seigneurs; mais

on ignoroit le nombre & le dessein des conjurés. Le ministre qui se rappelloit le succès avec lequel l'abbé Lenglet avoit rempli ses différentes commissions auprès de l'électeur de Cologne, le choisit pour pénétrer la nouvelle intrigue. Mais l'abbé ne voulut s'en charger que sur la promesse qu'aucun de ceux qu'il découvriroit ne seroit condamné à mort. Il rendit de grands services à cet égard; &, non-seulement on lui tint parole par rapport à la condition qu'il avoit exigée, mais encore le Roi le gratifia dès-lors d'une pension dont il a joui toute sa vie.

Dans un voyage qu'il fit à Vienne, il fut présenté au Prince Eugène, qui le goûta & le nomma son bibliothécaire; place qu'il perdit bientôt après. L'abbé Lenglet ne sut jamais profiter des circonstances heureuses que la fortune lui offrit, & des protecteurs puissans que son mérite & ses services lui acquirent. Il manquoit absolument de cette souplesse de caractere qui sait se plier aux caprices des grands, de cette assiduité qui ne se rebute ni des refus, ni des lenteurs, de cette constance à s'occuper du même objet: *Liberté, liberté*; c'étoit sa dévise.

L'abbé Lenglet avoit néanmoins quelque chose encore de plus cher au monde que cette liberté; c'étoit le plaisir de satisfaire ses petites haines, ses petites vengeances contre ses critiques, & surtout contre les censeurs de ses manuscrits qui ne vouloient point lui passer toutes ses réflexions satyriques. Il sembloit même qu'il ne se consoloit du pénible fardeau d'écrivain que par le plaisir de décocher de temps en temps de petits traits malins contre ses adversaires. Il rioit tout le premier, il s'applaudissoit même des différens que son humeur critique lui attiroit, & de ses fréquens voyages à la Bastille. Il y a été mis dix ou douze fois dans le cours de sa vie. Il en avoit pris en quelque sorte l'habitude. Un exempt appellé *Tapin*, étoit celui qui se transportoit ordinaire-

ment chez lui pour lui signifier les ordres du Roi. Quand l'abbé Lenglet le voyoit entrer, il ne lui donnoit pas le temps d'expliquer sa commission, & prenant le premier la parole : *Ah, bon jour, M. Tapin ! Allons vîte*, disoit-il à sa gouvernante, *mon petit paquet, du linge, du tabac, &c ;* & il alloit gaîment à la Bastille avec M. Tapin.

L'abbé Lenglet fit paroître son livre *de l'Usage des Romans, avec un catalogue des Romans*, en 1735 sous un nom supposé. Cet ouvrage fut proscrit à sa naissance par tous les gens sages comme un livre scandaleux ; & l'abbé, pour se justifier en quelque sorte d'être l'auteur de ce livre, donna au public sous son propre nom l'*Histoire justifiée contre les Romans* ; c'étoit le contre-poison du livre précédent ; mais l'antidote parut plus foible que le venin. Lorsque l'*Usage des Romans* parut, M. Hérault, lieutenant de police, fit venir chez lui l'abbé Lenglet. Il lui dit qu'un libraire de Rouen, détenu à la Bastille, l'avoit assuré qu'il étoit l'auteur *de l'Usage des Romans* ; sur quoi l'abbé Lenglet lui répondit que cela n'étoit pas possible, puisqu'il étoit actuellement occupé à réfuter cet ouvrage. Rien cependant n'étoit plus vrai.

L'abbé Lenglet s'est principalement fait connoître par sa *Méthode pour étudier l'histoire avec un catalogue des principaux historiens*. Sa mémoire le servoit beaucoup dans ces ouvrages de compilation. Il n'étoit pas possible de se rappeller avec plus d'exactitude les faits même les plus indifférens. Ce don de la nature étonna un jour beaucoup un savant étranger. M. Duval, Lorrain de naissance, bibliothéquaire de l'Empereur, étant venu à Paris quatre ou cinq ans avant la mort de l'abbé Lenglet, alla voir madame de Graffigny, comme la personne qui par son esprit & par ses ouvrages faisoit le plus d'honneur à sa patrie. Madame de Graffigny le fit prier à dîner quelques jours après ; & pour assortir ses convives, elle invita quelques gens de lettres, entr'autres l'abbé Lenglet. Il y

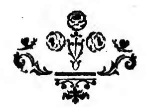
avoit trente-cinq ou trente-six ans que celui-ci avoit été à Vienne ; il connoissoit la bibliothéque de l'Empereur Charles VI. La conversation étant tombée sur ce sujet, l'abbé fit une longue énumération des livres & des manuscrits qui composoient cette bibliothéque; il en avoit retenu tous les titres; à tel endroit, disoit-il, sont tels & tels ouvrages, à tel rayon tels autres, &c. M. Duval ne pouvoit revenir de sa surprise, la bibliothéque de l'Empereur régnant se trouvant presque dans le même état, dans le même arrangement que le disoit l'abbé Lenglet.

Dans le temps que cet abbé faisoit sa licence, il fit imprimer un *Novum Jesu-Christi testamentum, notis historicis & criticis illustratum.* On a rapporté une aventure assez singuliere au sujet de ce livre. Comme l'abbé Lenglet n'y avoit pas mis son nom, un chanoine régulier de Sainte Genevieve, professeur de théologie au séminaire de Reims, s'avisa de se l'attribuer. Il en fit des présens à tous les supérieurs de sa congrégation : on l'en félicita beaucoup. Mais quelque temps après les journalistes de Trévoux rendirent compte de cet ouvrage & le restituerent à l'abbé Lenglet, qu'ils découvrirent pour en être l'auteur. L'abbé & le prieur de Sainte Genevieve qui croyoient que les jésuites vouloient dérober au professeur de Reims, la gloire de cet ouvrage, se proposoient d'agir pour obliger les journalistes à se rétracter. Mais ils crurent qu'il étoit prudent d'avoir auparavant une explication avec l'abbé Lenglet. On chargea de cette commission le bibliothécaire. Le jeune licencié lui laissa entrevoir la vérité, & lui conseilla de ne point se plaindre des jésuites, & de tâcher d'appaiser un bruit injurieux au professeur de Reims, qui d'ailleurs étoit un habile homme. Mais celui-ci ayant appris ce qui se passoit, & craignant sur-tout les brocards de ses confreres, s'enfuit un matin de son couvent, après avoir laissé dans la chambre un billet, par

lequel il avertissoit qu'il quittoit la congrégation, mais qu'il se conduiroit de façon qu'il ne lui feroit aucun déshonneur; il se retira chez les Grisons où il enseigna la théologie jusqu'à sa mort.

On doit à l'abbé Lenglet une nouvelle traduction de l'Imitation de Jésus-Christ qu'il fit paroître en 1731. Cette traduction est remarquable par le vingt-sixieme chapitre du premier livre qui manque dans toutes les éditions, & que l'abbé Lenglet a recouvré en consultant d'anciens manuscrits. Dans le temps qu'il étoit occupé de cette traduction, il songeoit à donner une édition des satyres & autres œuvres de Régnier, où souvent il éclaircit un texte licentieux par des notes encore plus licentieuses. Il avoit déja donné une édition in-4°. de Marot plus magnifique qu'utile, & semée de plaisanteries obscenes & quelquefois malignes.

Cet abbé, qui étoit parvenu jusqu'à l'âge de quatre-vingt deux ans sans grandes maladies, périt d'une maniere funeste auprès de son feu. Il lisoit un soir pour son malheur une brochure nouvelle qu'on lui avoit envoyée; il s'endormit & tomba la tête la premiere dans le feu. On vint à son secours; mais il étoit trop tard; on le trouva à moitié consumé. On a d'autres exemples qui doivent faire faire attention à ne jamais laisser les vieillards, ainsi que les enfans, seuls auprès du feu.



LESDIGUIERES, (François de Bonne, Duc de)

Pair, Maréchal & Connétable de France, né en Dauphiné le premier avril 1543, *d'une famille noble & ancienne, mort dans la même province le* 28 *septembre* 1626, *à* 84 *ans.*

Ce *Connétable à son commencement*, dit Brantôme, *s'adonna aux lettres, & s'il eût continué, il y eût été aussi grand homme, comme il fut sur la fin homme de guerre.* Il concertoit ses entreprises avec tant de prudence & les exécutoit avec tant de rapidité que le succès le suivoit par tout.

Il fut d'un grand secours aux Protestans dont il avoit embrassé le parti dans ses premieres années. En 1586, Devins, gentilhomme Catholique de Provence, ayant attaqué contre la foi des traités les Calvinistes de son voisinage, ceux-ci appellerent Lesdiguieres à leur secours. Ce grand capitaine, ami de tous les temps de l'agresseur, le pria de ne point le forcer d'en venir aux extrêmités avec lui. Les menaces d'un homme qui ne menaçoit gueres en vain n'intimiderent cependant pas le brave Devins, qui renvoya le trompette avec ce mot seulement : *Dites-lui qu'il vienne.* Lesdiguières se mit aussitôt en marche, en prenant les précautions convenables avec les ennemis qu'on a lieu d'estimer. Quelques-uns des siens le pressant avec trop de vivacité de doubler le pas, il répondit froidement, qu'*il alloit à la guerre & non à la chasse.* Une victoire complette fut le prix d'une conduite si sage. Il écrivit du champ de bataille à sa femme : « Ma mie, j'arri-

» vai hier ici; j'en pars aujourd'hui; les proven-» caux sont défaits. Adieu. » *Hist. du connétable de Lesdiguières.*

En 1590, Grenoble craignoit avec raison d'être assiégée & prise par Lesdiguieres. Le Parlement lui envoya Moydieu, gentilhomme du pays, pour traiter avec lui. Ce gentilhomme, ligueur passionné, changea les termes de sa mission qui devoient être pleins de modération & d'honnêteté, & n'employa que des expressions fieres & menaçantes. Lesdiguieres qui avoit la modération que le grand courage inspire ordinairement, se contenta de lui répondre en souriant : *Que diriez-vous donc, monsieur, si vous teniez comme moi la campagne ?* Ceci rappelle ce mot d'un héros Grec qui dit dans une semblable occasion : *Mon ami, vos paroles ont besoin d'une cité.*

Henri IV qui estimoit Lesdiguières, n'étant que Roi de Navarre, lui donna toute sa confiance lorsqu'il fut Roi de France, & le fit par la suite Lieutenant Général de ses armées de Piémont, de Savoye & de Dauphiné. Mais en 1591, Henri combattoit encore pour se rendre maître de sa capitale & de plusieurs autres villes de son royaume. Lesdiguieres méditant alors la conquête de Grenoble, & assuré du succès de son entreprise, avoit demandé au Roi le gouvernement de cette ville. Le Maréchal de Biron, qui s'étoit apperçu qu'on écoutoit froidement cette priere, avoit dit dans son accent Gascon : *Cap de jou, sire, donnez lui le gouvernement de Lyon & de Paris, s'il les peut prendre.* Ce mot fit taire toutes les répugnances. La ville étant conquise, Saint-Julien, secrétaire de Lesdiguieres, arriva à la cour pour faire expédier les provisions. Les principaux officiers Catholiques se récrierent hautement sur une prétention qui leur paroissoit trop hardie de la part d'un Huguenot. Le Roi qui avoit besoin d'eux n'osa, dans la crainte de les mécontenter, accorder ce que son bon cœur & la justice lui dic-

toient. Saint-Julien sort de l'assemblée où cette affaire est traitée, & y rentrant l'instant d'après : „ Messieurs, dit-il, votre réponse inespérée m'a „ fait oublier un mot. C'est que, puisque vous ne „ trouvez pas bon de donner à mon maître le „ gouvernement de Grenoble, vous avisiez aux „ moyens de le lui ôter. » Là-dessus il sort encore. Mais le courage de ce secrétaire en avoit imposé à tout le monde. Henri s'en apperçut, & Saint-Julien emporta, sans nouvelle contradiction, ce qu'il étoit venu chercher. *Hist. de Lesdiguieres.*

Lesdiguières attaqua & battit près d'Avalon le Duc de Savoie qui, pour s'agrandir, voulut profiter des troubles qui divisoient & affoiblissoient la France. Quelqu'éclatante que fût la victoire, le Général François n'étoit ni moins modeste, ni moins affable. Le brave la Buisse admirant une modération si rare, lui dit agréablement : „ Quel „ homme êtes-vous, Monsieur? Vous venez de „ faire une des plus belles actions, & vous n'avez „ pas un autre visage qu'hier „ ! *Mon ami*, répondit Lesdiguières, *il faut louer Dieu de tout, & continuer à bien faire.* Hist. de Lesdiguieres.

En 1597, le même Duc de Savoie, en guerre avec Henri IV pour le marquisat de Saluces, construisit un fort très-considérable à Barreaux, dont personne ne voyoit l'utilité, parce que Montmélian qui étoit tout près, couvroit suffisamment le pays, & donnoit toutes les facilités que l'on pouvoit desirer pour faire des courses dans le Dauphiné. On conjectura par le bruit qu'il faisoit dans toute l'Italie de cette entreprise, qu'il n'y étoit déterminé que par la gloire de bâtir un fort sur les terres de France à la vue de l'armée Françoise. Lesdiguières qui commandoit l'armée étoit presque unanimement blâmé dans son camp, de souffrir une telle audace. La cour échauffée par ces murmures, lui en faisoit même un crime. „ Votre Majesté, répondit froidement au Roi ce „ grand général, a besoin d'une bonne fortifica-

„ tion pour tenir en bride la garnison de Mont-„ mélian. Puisque le Duc de Savoie en veut faire „ la dépense, il faut le laisser faire. Dès qu'il n'y „ manquera ni canons, ni munitions, je me char-„ ge de la prendre sans aucun secours d'argent„. Henri sentit toute la justesse de ses vues; il les adopta & s'en trouva bien. Lesdiguières tint toutes ses promesses: Pour récompenser de si grands services, le Roi lui donna le bâton de Maréchal de France en 1608, & érigea sa terre de Lesdiguières en duché-pairie.

Ce Maréchal fit sous Louis XIII les siéges de Saint-Jean d'Angeli, de Montauban & de plusieurs autres places. Lors du siége de Montauban en 1621, Lesdiguieres s'y exposa en soldat. Ses amis le blâmerent de cette témérité. *il y a*, leur dit-il, *soixante ans que les mousquétades & moi nous nous connoissons; ne vous en mettez pas en peine.* Un autre Général voulant partager avec Lesdiguieres la gloire de cette intrépidité, feignit de vouloir établir une batterie dans un endroit fort découvert, le pria d'y aller avec lui, & de l'aider de ses lumieres. Lesdiguières prit son homme par la main; & poussant la témérité jusqu'à son dernier période, lui dit: *Nous ne voyons pas assez bien d'ici, allons plus avant; je m'en vais vous montrer le chemin.* Alors celui qui le consultoit, le retint & lui dit sans dissimulation: *Ce seroit une folie d'aller si loin.* Ils retournerent sur leurs pas, après avoir, par une espèce de bravade qui étoit du goût du siécle, couru les plus grands dangers.

Le Maréchal de Lesdiguières abjura le calvinisme à Grenoble en 1622. Dans le moment qu'il sortoit de l'église de Saint-André de cette ville où il avoit fait abjuration, le Maréchal de Créqui, son gendre, lui présenta les lettres par lesquelles le Roi le faisoit connétable. Ces lettres, entr'autres éloges, en contenoient un bien rare, *d'avoir toujours été vainqueur, & de n'avoir jamais été vaincu.*

La Reine Elisabeth avoit dit autrefois de cet il-

luftre guerrier, qu'elle eftimoit beaucoup, que s'il y avoit deux Lefdiguieres en France, elle en demanderoit un au Roi.

Il mourut les armes à la main contre les ennemis de l'état dans un âge très-avancé. Nonobftant les périls fans nombre qu'il courut à la guerre, fa vie fut expofée plus d'une fois au fer des affaffins. Mais il confondit toujours fes lâches ennemis par cette générofité & cette grandeur d'ame qui lui étoient comme naturelles. Nous n'en rapporterons que ce feul trait. Dans le temps qu'il faifoit la guerre aux catholiques, Guillaume Avanfon, Archevêque d'Embrun, féroce par fuperftition, corrompit le domeftique de Lefdiguières, & le détermina à affaffiner fon maître. Platel, c'étoit le nom de ce domeftique, en trouva plufieurs fois l'occafion, fans ofer la faifir. Lefdiguières, averti du péril qui menaçoit fes jours, entra dans fa chambre, mit une épée & un poignard dans deux lits qui y étoient, appella fon domeftique, & lui ordonna de prendre ce qu'il trouveroit dans l'un des deux lits. Lorfque Platel fut armé, Lefdiguieres s'arma. *Puifque tu as promis de me tuer*, lui dit-il, *effaie maintenant de le faire, ne perds point par une lâcheté la réputation de valeur qne tu as acquife.* Platel confondu de tant de magnanimité, fe jetta aux pieds de fon maître qui lui pardonna, & continua de s'en fervir. *Puifque*, dit-il à ceux qui le blâmerent de cette conduite, *ce valet a été retenu par l'horreur du crime, il le fera encore plus puiffamment par la grandeur du bienfait.*



LOCKE, (JEAN)

Philosophe & métaphysicien Anglois, né à Wrington en 1632, mort le 28 octobre 1704, âgé de 73 ans. Son pere étoit capitaine dans l'armée du Parlement, pendant les guerres civiles, sous Charles I.

LOCKE s'est principalement rendu recommandable par son *Essai philosophique sur l'entendement humain.* Dans cet essai il recherche l'origine, l'étendue & la certitude des connoissances dont l'homme est capable. Il lui montre ses forces; il l'empêche de s'abandonner à une lâche oisiveté ou d'embrasser un dangereux pirrhonisme. Cet illustre métaphysicien s'étoit concilié l'estime de ceux avec qui il vivoit, par sa probité, par sa droiture, par le vrai qu'il mettoit dans ses actions, dans ses discours, dans ses démarches. Il avoit été d'abord assez porté, comme il l'avouoit lui-même, à donner à ses amis les conseils qui pouvoient leur être nécessaires; mais ayant éprouvé que la plupart des hommes, au lieu de *tendre les bras aux conseils, y tendoient les griffes*, il devint plus réservé sur cet article. Quoiqu'il aimât surtout les vérités utiles, qu'il en nourrît son esprit, & qu'il fût bien aise d'en faire le sujet de ses entretiens, il s'abandonnoit cependant avec plaisir aux douceurs d'une conversation libre & enjouée. Il savoit plusieurs contes agréables, qu'il rendoit encore plus intéressans par l'à-propos & par la maniere fine & aisée avec laquelle il les débitoit. Un de ses grands talens surtout étoit de mettre les gens à leur aise en les entretenant sur ce qu'ils savoient le mieux,

& en leur témoignant le plaisir qu'il avoit à les entendre. La vivacité de son caractere le portoit à la colere; mais ses réflexions sur cette passion ridicule qui peut faire beaucoup de maux & jamais de bien, le rendirent l'homme du monde le plus doux. Un dernier trait qui caractérise ce philosophe, c'est que rien de ce qui peut être utile à l'homme, ne lui paroissoit indifférent; il apportoit la même attention dans tout ce qu'il faisoit; ensorte que l'on a pu dire de lui qu'il n'étoit pas moins capable des petites choses que des grandes.

Locke souffroit impatiemment que des hommes éclairés se rassemblassent pour s'occuper de jeux, la ressource ordinaire des esprits oisifs & vuides de connoissances. Le Duc de Buckingham, Mylord Halifax, & d'autres seigneurs qui avoient de l'esprit & de la lecture, s'étoient donné rendez-vous chez Mylord Ashley, plutôt pour s'entretenir ensemble que pour affaire. Locke étoit de cette assemblée. Après quelques complimens, on apporta des cartes pour jouer, sans que l'on eût entamé aucune conversation. Notre philosophe regarda ces messieurs jouer pendant quelque temps; après quoi ayant tiré ses tablettes de sa poche, il se mit à écrire avec beaucoup d'attention. Un de ces seigneurs s'en étant apperçu, lui demanda ce qu'il écrivoit. „ Mylord, dit-il, je tâche de profiter au-„ tant que je puis en votre compagnie; car, ayant „ attendu avec impatience l'honneur d'être présent „ à une assemblée des hommes les plus sages & les „ plus éclairés de notre siecle, & ayant enfin ce „ bonheur, j'ai cru que je ne pouvois mieux faire „ que d'écrire votre conversation, & j'ai déjà écrit „ ce qui s'est dit depuis une heure ou deux „. Il ne fut pas nécessaire que Locke lût beaucoup de ces dialogues, ces seigneurs en sentirent aisément le ridicule. Ils quitterent aussitôt le jeu, & s'entretinrent sur des objets plus dignes d'eux & du philosophe Anglois.

Locke pensoit avec raison que la connoissance des

arts contenoit plus de véritable philosophie que toutes ces belles & savantes hypothèses qui n'ayant aucun rapport à la nature des choses, ne servent le plus souvent qu'à faire perdre le temps à ceux qui les inventent ou qui cherchent à les comprendre.

Comme il avoit toujours l'utilité en vue dans ses recherches, il n'estimoit les occupations des hommes qu'en raison au bien qui pouvoit en résulter. C'est pourquoi il ne faisoit pas grand cas de ces froids grammairiens qui consument leur vie à comparer des mots & des phrases. Il méprisoit encore plus ces disputeurs de profession qui uniquement occupés du desir de remporter la victoire, se cachent sous l'ambiguité d'un terme, pour mieux embarrasser leurs adversaires; ou qui ont toujours des distinctions prètes pour couper une proposition en deux, & se sauver à travers, si on les presse de trop près.

Il n'approuvoit pas ces écrivains qui ne travaillent qu'à détruire sans rien édifier. Un bâtiment, disoit-il, leur déplait, ils y trouvent de grands défauts: qu'ils le renversent, à la bonne heure, pourvu qu'ils tâchent d'en élever un autre à la place s'il est possible.

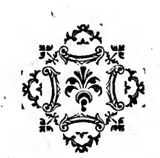
Il conseilloit, après qu'on avoit médité quelque chose de neuf & de compliqué, de le mettre par écrit, & de procéder à la maniere des géomètres; c'est-à-dire, de décomposer ses idées, & d'en suivre la génération. Si on ne se trompe point dans les sciences exactes, c'est qu'on peut venir retoucher l'objet d'où on est parti, recomposer à son gré toute la suite des raisonnemens qui nous en éloignoient, & vérifier les résultats.

Le mérite reconnu de ce philosophe lui permettoit de prétendre aux plus grands emplois; mais il se contenta d'une charge de commissaire des appels qui demandoit peu d'assiduité, & il refusa le caractere public d'Envoyé en différentes cours dont on vouloit le revêtir. En 1695 il fut créé commissaire du commerce & des colonies, emploi qui vaut au moins mille livres sterlings

par an ; il s'en acquitta avec beaucoup de soin & d'application jusqu'en 1700 qu'il le quitta, parce qu'il ne pouvoit supporter l'air de Londres, à cause d'un astme auquel il étoit sujet. Le Roi avoit sollicité Locke de conserver son emploi, après lui avoir dit expressément qu'encore qu'il ne pût demeurer à Londres quelques semaines, ses services dans cette place lui seroient néanmoins utiles. Mais Sa Majesté se rendit aux instances de ce philosophe qui ne pouvoit se résoudre à conserver un emploi aussi important que celui-là, sans en faire les fonctions avec plus de régularité. Il forma & exécuta ce dessein sans en dire un mot à qui que ce soit, évitant par une générosité peu commune ce que d'autres auroient recherché fort soigneusement. Car, en faisant savoir qu'il étoit prêt à quitter cet emploi, il étoit aisé d'entrer dans une espéce de composition avec tout prétendant qui, averti en particulier de cette nouvelle & appuyé du crédit de Locke, auroit été en état d'emporter la place vacante sur tout autre concurrent. On ne manqua pas de le lui dire & même en forme de reproche. » Je le savois bien, répondit-il ; mais » ça été pour cela même que je n'ai pas voulu » communiquer mon dessein à personne. J'avois » reçu cette place du Roi, j'ai voulu la lui re- » mettre, pour qu'il en pût disposer selon son » bon plaisir ». *Nouvelles de la république des lettres.*

Locke prédit en quelque sorte le moment de sa mort, & son pronostic étoit fondé sur ce qu'il sentit au commencement d'un été un nouveau degré de vigueur dans son tempérament. Il lui prenoit ordinairement dans cette saison des foiblesses, & il jugea de cette contrariété que sa constitution étoit totalement changée, & il ne se trompa point. Quelques mois après les forces lui manquerent tout d'un coup, & on le crut à l'extrêmité. On lui demanda s'il croyoit toucher à sa derniere heure, il répondit que non ; mais que cela ne tarderoit pas. Il eut tout de suite une

ſueur froide qui ſe diſſipa. Le lendemain n'ayant pu s'endormir, il ſe fit porter dans ſon cabinet, & on le plaça dans un fauteuil où il dormit aſſez long-temps à pluſieurs repriſes. Paroiſſant un peu remis, il voulut qu'on l'habillât comme il avoit coutume de l'être. Il demanda quelque liqueur, & but à la ſanté de ceux qui ſe trouvoient auprès de lui, en leur diſant : *Je vous ſouhaite à tous du bonheur.* Il les exhorta à regarder ce monde ſeulement comme un état de préparation à un meilleur. Il ajouta qu'il avoit vécu aſſez long-temps, & qu'il remercioit Dieu de lui avoir fait paſſer des jours tranquilles ; mais que cette vie ne lui paroiſſoit qu'une pure vanité. Pendant qu'on achevoit de l'habiller, il pria la perſonne qui le gouvernoit, & qui liſoit tout bas dans un pſeautier, de lire haut. Elle le fit, & il parut très-attentif juſqu'à ce que les approches de la mort l'en empêcherent. Il pria alors cette même perſonne de ne plus lire, & peu de minutes après il expira. *Bibl. choiſie.*



LOCKMAN,

Philosophe renommé chez les Orientaux. Les auteurs Arabes le font naître en Nubie, vendre comme esclave chez les Israélites sous David & Salomon, & rapportent de lui plusieurs particularités assez semblables à celles dont on a pris plaisir d'embellir la vie d'Esope. On a publié à Paris en 1724 une traduction Françoise des fables de Lockman & de Pilpay, philosophe Indien.

LE maître de Lockman lui ayant donné à manger un melon amer, il le mangea tout entier. Son maître, étonné de cette action d'obéissance, lui dit : »Comment avez-vous pu manger un si » mauvais fruit ? J'ai reçû, lui repondit Lock» man, si souvent de votre part des douceurs, » qu'il n'est pas étrange que j'aie mangé, une seule » fois en ma vie, un fruit amer que vous m'avez » présenté „. Cette réponse généreuse de l'esclave toucha si fort son maître, qu'il lui accorda aussitôt la liberté.

Des solitaires avoient volé une caravane; les marchands les conjuroient, les larmes aux yeux, de leur laisser du moins quelques provisions pour continuer le voyage; les solitaires furent inexorables. Le sage Lockman étoit alors parmi eux, & un des marchands lui dit : „ Est-ce ainsi que » vous instruisez ces hommes pervers ? „ *Je ne les instruis pas*, dit Lockman, *que feroient-ils de la sagesse ?* Et que faites-vous donc avec les mé» chans ? » *Je cherche*, dit Lockman, *à découvrir comment ils le sont devenus.*

On demandoit à ce sage de qui il avoit appris la sagesse : „ Des aveugles , dit-il , qui ne posent „ point le pied sans s'être assurés de la solidité du „ terrein. „

LONGUERUE,) LOUIS DUFOUR DE)

Abbé de sept-Fontaines & de Saint-Jean du Jard , fils de Pierre Dufour , gentilhomme de Normandie , & Lieutenant-de Roi de Charleville , né dans cette ville en 1652 , *mort à Paris en* 1733. *On connoît sa description historique de la France. Il s'y trouve beaucoup de fautes qui peuvent provenir de la précipitation avec laquelle il la fit imprimer à Paris en* 1719 in-fol. *On a aussi de lui une Dissertation latine sur Tatien* , Annales Arsacidarum, *une Dissertation sur la transubstantiation , des Remarques sur la vie du Cardinal Volsey , & beaucoup d'autres ouvrages manuscrits.*

L'ABBÉ de Longuerue , doué d'une mémoire prodigieuse , s'étoit adonné de bonne-heure à l'étude des langues. Avec ce secours , un esprit ardent & un tempérament fort & robuste , il n'y eut point de sciences qu'il ne parvînt de cultiver avec succes, Théologie , philosophie , histoire , grammaire , antiquités , belles - lettres , tout fut de son ressort. Il augmentoit de jour en jour le trésor de ses connoissances , & prenoit plaisir à l'ouvrir à tous ceux qui en avoient besoin. On peut dire à sa louange , qu'il n'y eut point de savant plus communicatif ; mais , pour avoir part à ses bienfaits , il falloit lui passer son air tran-

chant, son ton décisif, ses idées singulieres, sa critique qu'il n'a que trop souvent portée sur des matieres respectables. En général, il ne passoit pas pour avoir l'esprit de dévotion; aussi disoit-il qu'il étoit dur à l'excommunication.

Les moines de Saint Jean du Jard, chez qui il étoit depuis plusieurs mois, lui ayant demandé qui étoit son confesseur: „ Je vous le dirai, leur » répondit-il, quand vous m'aurez dit qui étoit » celui de votre pere Saint Augustin „.

L'abbé de Longuerue gardoit dans sa bibliothéque le bréviaire Romain comme une piéce curieuse. La légende où il est parlé du cœur de S. Philippe de Nery, dilaté tellement par la charité, qu'il avoit brisé deux côtes, lui paroissoit sur-tout fort plaisante. Un jour, disoit-il, on voulut faire lire la vie de ce Saint au réfectoire de Saint Magloire; mais on ne continua pas long-temps: les séminaristes s'étouffoient de rire.

Si l'abbé de Longuerue n'étoit pas dévot, il étoit encore moins courtisan. Etant à la Cour: „ Ah! le bon pays pour les ignorans, s'écrioit-il „ publiquement: comme il n'y a point de livres, „ on peut avancer tout ce qu'on veut „. Il se privoit souvent de sortir, afin d'avoir ses livres à côté de lui, & être tout prêt à justifier par les citations, quand il trouvoit des sots qui contestoient mal à propos.

Cet Abbé paroissoit sur-tout jaloux de ses connoissances dans les langues savantes, & rapportoit volontiers cette anecdote. A vingt ans, disoit-il, étant chez un de mes parens huguenot, où se trouva le ministre Claude, comme il vit mon petit collet, & que ces messieurs-là ont beaucoup de mépris pour tous ceux qui le portent, il se mit, je ne sais comment, à parler de l'Hébreu & des langues où il entendoit comme un aveugle aux couleurs. Je m'apperçus bien qu'il ne savoit ce qu'il disoit, & il croyoit m'en imposer; je l'entrepris, & je le menai si rudement,

que le pauvre Claude fut obligé de se radoucir ; & trouva mieux son compte à se jetter sur les complimens. Cet homme-là, ajoutoit-il, étoit bon pour gouverner chez madame la Maréchale de Schomberg, où il régnoit souverainement ; mais il n'étoit pas savant.

La poésie n'avoit point de charmes pour l'abbé de Longue ue. Lorsqu'après sa mort, on fit l'inventaire de sa bibliothéque, qui étoit très-considérable, on n'y trouva aucun volume de poésies, si ce n'est peut-être quelques tomes détachés des comédies de Moliere, & un volume de l'Arioste. Ce n'est pas qu'il n'eût lu les poëtes ; que n'avoit-il pas lu ? mais il ne les estimoit pas assez pour leur donner place dans sa bibliothéque : il en parloit même toujours avec mépris, & les regardoit comme des écrivains frivoles qui n'apprennent rien. Il ne parut épargner que l'Arioste. *Pour ce fou-là*, disoit-il, *il m'a quelquefois amusé.*

Il y a, disoit ce même abbé, deux ouvrages sur Homère, qui valent mieux qu'Homère lui-même. Le premier est *Antiquitates Homericæ* ; le second, *Homeri Gnomologia per Duportum*. Quiconque a lu ces deux livres a lu tout ce qu'il y a de bon dans Homère, & n'a point essuyé l'ennui de ses contes à dormir debout. Ce savant abbé étoit à peu près dans le cas de ce géometre, devant lequel on faisoit un grand éloge de la tragédie d'*Iphigénie*. Cet éloge pique sa curiosité ; il la demande ; on la lui porte : il en lit quelques scènes, & la rend aussi-tôt, en disant : « Pour „ moi, je ne sais ce qu'on trouve de si beau dans „ cet ouvrage ; il ne prouve rien. „

LOUIS IX.

Roi de France, fils de Louis VIII & de Blanche de Castille, naquit en 1215, parvint à la couronne en 1226 sous la tutelle de sa mere, & mourut devant Tunis le 25 Août 1270, âgé de 56 ans. Le Pape Boniface VIII le canonisa à Orviette le 11 Août 1297. Louis XIII obtint du souverain pontife qu'on en feroit la fête dans toute l'Eglise.

Saint Louis, dit le pere Daniel, a été un des plus grands hommes & des plus singuliers qui ait jamais été. En effet, ajoute un illustre historien, ce prince, d'une valeur éprouvée, n'étoit courageux que pour de grands intérêts. Il falloit que des objets puissans, la justice ou l'amour de son peuple, excitassent son ame, qui, hors de là, sembloit foible, simple & timide : c'est ce qui faisoit qu'on le voyoit donner des exemples du plus grand courage, quand il combattoit les rebelles, les ennemis de son état, ou les infidéles : c'est ce qui faisoit que, tout pieux qu'il étoit, il savoit résister aux entreprises des Papes & des Evêques, quand il pouvoit craindre qu'elles n'excitassent des troubles dans son royaume : c'est ce qui faisoit que, sur l'administration de la justice, il étoit d'une exactitude digne d'admiration ; mais quand il étoit rendu à lui-même, quand il n'étoit plus que particulier, alors ses domestiques devenoient ses maîtres ; sa mere lui commandoit, & les pratiques de la dévotion la plus simple remplissoient ses journées. A la vérité, toutes ces pra-

tiques étoient ennoblies par les vertus solides & jamais démenties qui formerent son caractere. *Abrégé chronologique de l'Histoire de France.*

Louis, dès son plus bas âge, témoigna le plus grand attachement pour la Reine Blanche. Et quelle reconnoissance, en effet, ne devoit point avoir ce Prince pour une mere qui avoit rempli à son égard tous les devoirs avec les plus tendres sollicitudes? Car l'histoire atteste que cette Reine veilla non-seulement à l'éducation de ses enfans, mais qu'elle nourrit de son propre lait son fils aîné. Elle s'acquitta même de ce sacré devoir avec un soin & une tendresse qu'elle portoit jusqu'à la jalousie, ne voulant pas que le petit prince prît un autre lait que le sien. Ayant un jour été attaquée d'une fiévre qui dura quelque temps, une dame de la Cour, qui, à son exemple, nourrissoit aussi son fils, donna sa mammelle à Louis qui la saisit avidement. Blanche, revenue de son accès, demanda le prince, & lui présenta le sein; mais, surprise qu'il le refusât, elle en soupçonna la cause, & demanda si on avoit donné à tetter à son fils. Celle qui lui avoit rendu ce petit office, s'étant nommée, Blanche, au lieu de la remercier, la regarda avec dédain, mit le doigt dans la bouche du petit prince, & lui fit rejetter le lait qu'il avoit pris. Comme cette action un peu violente étonnoit ceux qui se trouvoient présens: „ Eh quoi! leur dit-elle, pour se justifier, pré- „ tendez-vous que je souffre qu'on m'ôte le titre „ de mere, que je tiens de Dieu & de la nature „? *Filleau de la Chaise.*

Lorsque Louis fut en état de recevoir ses leçons, elle lui répétoit souvent ces paroles: „ Vous „ savez, mon fils, que j'ai pour vous toute la „ tendresse d'une mere; j'aimerois mieux cepen- „ dant vous voir mort, que souillé d'un péché „ mortel „.

Blanche est la premiere Princesse qui ait réuni en 1226 la qualité de tutrice & de régente. Après

être parvenue à soumettre les barons & les petits Princes continuellement en guerre entre eux, & qui ne se réunissoient que pour bouleverser l'état, elle maria son fils, en 1334, avec Marguerite, fille aînée de Raimond, comte de Provence; mais Blanche, jalouse toujours à l'excès de l'affection de son fils, voyoit, avec une espéce de chagrin, le vif empressement que le jeune Prince avoit pour sa nouvelle épouse. L'impérieuse régente lui avoit même défendu de voir, sans sa permission, cette épouse chérie. Si la cour voyageoit, elle les faisoit presque toujours loger séparément. Aussi la jeune Reine n'aimoit pas beaucoup sa belle-mere. Il arriva que la cour étant à Pontoise, Louis eut un appartement au-dessus de celui de la Princesse: il n'osoit cependant aller chez elle, sans prendre de grandes précautions contre la surprise. Il ordonna à ses huissiers de salle, lorsqu'ils verroient venir la Reine, de battre les chiens, afin de les faire crier: alors il se cachoit dans quelque coin. Un jour qu'il tenoit compagnie à sa femme, parce qu'elle étoit dangereusement malade, on vint lui dire que sa mere arrivoit. Son premier mouvement fut de s'enfoncer dans la ruelle du lit: elle l'apperçut neanmoins. *Venez-vous-en*, lui ditelle en le prenant par la main; *vous ne faites rien ici. Hélas!* s'ecria Marguerite désolée, *ne me laisserez-vous voir monseigneur ni en la vie, ni en la mort!* Elle s'évanouit à ces mots. Tout le monde la crut morte: le Roi le crut lui-même, & retourna sur le champ auprès d'elle: sa présence la fit revenir de son évanouissement. *Voyez l'Histoire de Saint Louis par Joinville, & l'Histoire de France par Velly.*

Louis, parvenu à sa majorité, qui étoit pour lors fixée à vingt-un ans, déféra néanmoins toujours aux conseils de sa mere. Il renouvella les loix de Philippe-Auguste son ayeul contre les blasphémateurs. Ayant un jour entendu blasphêmer un bourgeois de Paris, il lui fit percer les

lévres avec un fer chaud. On murmura d'une si grande sévérité. Quelques gens de la lie du peuple s'échapperent même jusqu'au point de répandre contre lui des malédictions : il le sçut, & défendit de les punir. " Je leur pardonne, dit-il, „ puisqu'ils n'ont offensé que moi. Plût à Dieu „ qu'en me condamnant moi-même à un pareil „ supplice, je pusse bannir le blasphême de mon „ royaume „. Par la suite, ce Prince voulut bien, sur les remontrances de ses fidéles conseillers, relâcher à cet égard quelque chose de sa premiere sévérité. On a d'autres preuves que le zéle de ce prince religieux fut toujours sage & modéré.

Quelque respect qu'il eût pour les ministres de la religion, il savoit leur résister avec force quand leurs entreprises pouvoient intéresser l'honneur de sa couronne, ou le bien de son royaume. L'Evêque d'Auxerre, à la tête du clergé de France, étoit venu trouver ce prince, & lui dire : " Sire, tous „ les Prélats que vous voyez ici, m'ont chargé „ de vous représenter que la *foi chrétienne décheoit*, „ *& sera encore pis, si vous n'y mettez remede.* Ainsi „ nous vous supplions très-humblement que vous „ ordonniez à tous les Juges de votre royaume, „ qu'ils contraignent tous ceux qui auront été „ pendant un an excommuniés par sentence, de se „ faire absoudre, & de satisfaire à l'Eglise „. A quoi Louis répondit : " qu'il rendroit volontiers „ cette ordonnance ; mais qu'il entendoit que ses „ juges, avant de rien statuer, examinassent la „ sentence qui prononçoit l'excommunication, „ & eussent connoissance si elle étoit à bon droit „ donnée ou non „. Les Prélats, après s'être consultés, repliquerent qu'ils ne pouvoient permettre que les juges d'eglise se soumissent à cette formalité. " Et moi, dit le monarque, jamais je ne „ souffrirai que les ecclésiastiques prennent con„ noissance de ce qui appartient à ma justice „. *Histoire de Saint Louis par Joinville.*

L'empereur Frédéric II, qui avoit de fréquens démêlés

démêlés avec Rome, fut excommunié par le Pape Innocent IV. Le Saint Siége avoit ordonné que la sentence d'excommunication fût publiée par-tout. Un curé de Paris monte en chaire, la bulle d'Innocent à la main : " Vous savez, mes freres, dit-„ il, que j'ai ordre de fulminer une excommuni-„ cation lancée contre Frédéric : j'en ignore le mo-„ tif : tout ce que je sais, c'est qu'il y a, entre ce „ Prince & le pontife Romain, de grands dif-„ férends & une haine implacable. Dieu seul con-„ noît qui des deux a tort. C'est pourquoi, de „ toute ma puissance, aussi loin qu'elle peut s'é-„ tendre, j'excommunie celui qui fait injure à „ l'autre, & j'absous celui qui la souffre „. Cette saillie fit rire tous ceux qui en furent instruits, excepté le Pape qui châtia le facétieux curé de son indiscrétion, & lui imposa une sévere pénitence. Le souverain pontife, après avoir déposé l'Empereur Frédéric, avoit fait offrir l'empire à Robert, frere du Roi ; mais Saint Louis rejetta cette offre hautement, & dit qu'il suffisoit à Robert d'être frere du Roi de France.

Louis, persuadé qu'un Roi doit, avant toutes choses, justice à ses peuples, commença par réprimer les abus qui s'étoient introduits dans les différens tribunaux, & donnoit lui-même aux juges l'exemple de la plus grande assiduité au travail. " Souvent j'ai vu, dit Joinville, que le bon „ Roi, après la messe, alloit se promener au bois „ de Vincennes, s'asseyoit au pied d'un chêne, „ nous faisoit prendre place à côté de lui, & „ donnoit audience à tous ceux qui avoient à lui „ parler, sans qu'aucun huissier ou garde les em-„ pêchât de l'approcher „.

On le vit aussi plusieurs fois venir au jardin de Paris, vêtu d'une cotte de camelot, avec un surcot de tiretaine sans manches, & par-dessus un manteau de taffetas noir : là il faisoit étendre des tapis pour s'asseoir avec ses Conseillers, & *dépêchoit son peuple diligemment*. Deux fois par se-

maine, il donnoit audience dans sa chambre. Une dame de qualité se présenta un jour, & lui demanda un entretien secret. Elle avoit une parure qui n'étoit point de son âge, & moins encore du goût que le monarque avoit pour la simplicité des habits. Il la fit néanmoins entrer dans son cabinet, où il n'y avoit que son confesseur, & l'écouta aussi longtemps qu'elle voulut. „ Madame, lui „ dit-il, j'aurai soin de votre affaire, si de votre „ côté vous voulez avoir soin de votre salut. On „ parloit autrefois de votre beauté; elle est passée „ comme la fleur des champs. On a beau faire, „ on ne la rappelle point : Il faut songer à la „ beauté de l'ame qui ne finira point „. *Guillaume de Nangis.*

Le saint Roi s'étoit fait une loi de ne porter que des habits fort simples, excepté aux jours de cérémonies. Robert de Sorbonne, fondateur du collége de théologie qui porte son nom, prit occasion de cette simplicité du Roi dans ses habits pour plaisanter en présence de ce monarque sur la magnificence du Sénéchal de Champagne, sire de Joinville, l'historien de Saint Louis & un des principaux seigneurs de sa cour. " Il me prit à mon „ mantel, dit ce naïf historien, & me demanda „ en présence du Roi & de toute la noble com„ pagnie : Ne seriez-vous point à blâmer si vous „ alliez vous asseoir ici, & prendre place au-dessus „ du Roi ? Oui vraiment. Or, êtes-vous moins „ à blâmer, quand vous êtes vêtu plus richement „ que lui ? --Non, maître Robert, car cet habit „ que je porte m'a été laissé par mes pere & mere, „ & je ne l'ai point fait faire de mon autorité; „ mais vous êtes au contraire fort à blâmer, vous „ qui étant fils de *vilain* & de *vilaine* (on ap„ pelloit ainsi les personnes d'une naissance obs„ cure) avez laissé l'habit de vos pere & mere, „ pour prendre des étoffes plus fines que celles du „ Roi. Alors, continue Joinville, je pris le pan „ de son surcot & de celui du Roi que je joignis

„ l'un près de l'autre : or, regardez si j'ai dit voir „. Cette naïveté fit rire tout le monde, & déconcerta maître Robert, qui fut *très-esbahi*, & ne sut que répondre. Le monarque qui l'aimoit chercha à l'excuser, & dit : „ Qu'il convenoit de „ s'habiller honnêtement & de telle maniere que „ les prudes du monde ne puissent dire : vous en „ faites trop ; ni aussi les jeunes gens : vous en „ faites peu. „

Ce Prince se faisoit un plaisir d'accueillir tous ceux qui se distinguoient par leurs sciences ou par leur piété. Thomas d'Aquin mangeoit quelquefois à sa table. Un jour que Thomas étoit moins occupé de l'honneur qu'il recevoit que d'un point de controverse contre le systême des Manichéens, il s'écria par distraction : *Cela est décisif pour battre Manès en ruine.* Son prieur qui l'accompagnoit rougit de l'inadvertence : Saint Thomas s'en apperçut, demanda mille pardons ; mais le Roi loin de s'en offenser, voulut savoir quel étoit cet argument décisif, & le fit écrire sur le champ par un secrétaire.

Jamais on ne vit un si bon prince, un maître si aisé à servir, & si disposé à excuser les fautes de ses domestiques. Un de ses valets de chambre laissa un jour tomber une goute de cire enflammée sur une jambe où il avoit mal : „ Vous devriez vous „ souvenir, lui dit-il, que mon grand-pere vous „ donna autrefois votre congé pour beaucoup „ moins. „ Ce fut tout ce que la douleur lui arracha.

On prend plaisir à entendre Joinville nous faire l'éloge de la bonté de Louis & de sa bienfaisance. „ Dès le temps de l'enfance, ce bon Roi étoit „ moult piteux des pauvres & souffreteux ; tous „ les jours il donnoit à manger à grande foison „ de pauvres en sa chambre, & avoit-il chacun „ jour au dîner & au souper devant lui aucuns „ vieux hommes débrissés (estropiés), & leur „ faisoit donner telle viande comme il mangeoit ;

„ & plusieurs fois avint que le Roi les servoit & „ mettoit la viande devant eux & li leur tran- „ choit, & leur donnoit au départir de sa propre „ main des deniers. „

Ce prince se déroboit souvent à ses courtisans pour s'adonner à la pratique de ces œuvres de charité, & pour prier en silence. On en murmuroit quelquefois. “ Ah, disoit-il, si j'employois „ les momens dont on me reproche l'inutilité au „ jeu, à la dissipation, on me le pardonneroit. „ C'est qu'à la cour on pardonne plus aisément des foiblesses que des vertus.

Saint Louis avoit un dénombrement de toute la noblesse indigente de son royaume. Les commissaires qu'il envoyoit dans les provinces avoient ordre de faire un rôle des pauvres laboureurs qui ne pouvoient travailler, & de pourvoir à leur subsistance. Après l'agriculture, il regardoit le commerce & les arts comme les plus fermes appuis d'un état: aussi les encourageoit-il par des récompenses & des distinctions. La France lui doit le premier systeme de jurisprudence. Son ordonnance, connue sous le titre d'*Etablissemens de Saint Louis*, contenoit deux cens huit articles; c'étoit proprement un code nouveau composé des loix Romaines, des canons, des conciles, des décrets des Papes, des différentes coutumes du royaume, & des ordonnances de nos Rois. Ce prince avoit bien compris les abus du combat judiciaire & des autres formes de procéder en usage de son temps. Il n'avoit cependant publié ses réglemens que pour les tribunaux de ses domaines; mais le sage prince n'ignoroit pas qu'une loi particuliere que chacun auroit intérêt d'adopter, deviendroit bientôt une loi générale. Beaumanoir qui écrivoit très-peu de temps après la mort de ce prince, nous dit effectivement que la maniere de juger, établie par Saint Louis, étoit pratiquée dans un grand nombre de cours de seigneurs. Ainsi Saint Louis ôta le mal, en faisant sentir le meilleur; ce qui est l'habileté suprême.

Saint Louis avoit fait publier une ordonnance pour exhorter tous ses sujets à venir reclamer les droits que des ministres intéressés ou vindicatifs auroient pu leur ravir. Les recherches remonterent jusqu'au regne de son ayeul Philippe Auguste. Quand ceux dont les biens avoient été usurpés étoient morts & qu'ils n'avoient point laissé d'héritiers, la restitution se faisoit au profit des pauvres de la contrée. On étoit toujours sûr du succès dans les affaires où il avoit intérêt, pour peu que son droit parût incertain, parce que dans le doute il aimoit mieux tout sacrifier que de courir risque de blesser la justice. C'étoit même un titre auprès de ce bon prince d'être pauvre pour obtenir le gain de sa cause. Un chevalier nommé Raoul de Meulan, reclamoit quelques droits sur des terres situées aux environs d'Evreux, cette prétention étoit tout son bien; mais elle ne se trouvoit appuyée d'aucune preuve suffisante. Louis, instruit de la famille & de la pauvreté de ce gentilhomme, lui assigna une rente de six cens livres sur d'autres biens en Normandie. Renauld de Trie lui redemandoit le comté de Dammartin; & il produisoit pour soutenir ses prétentions des lettres-patentes qu'il avoit obtenues de la bonté du Roi au commencement de son régne. Mais ces lettres étoient en mauvais ordre, & les sceaux en étoient brisés & rompus: il ne restoit de la figure du monarque que le bas des jambes; & aucun des membres du conseil ne se souvenoit que ces lettres eussent jamais été expédiées en faveur de Renauld. Ils étoient donc d'avis que le Roi n'y eût aucun égard. Mais le monarque n'écoutant que sa bonté naturelle, appella Jean Sarrasin son chambellan, & lui ordonna de lui apporter de vieux sceaux pour les confronter avec les restes de celui qu'on lui présentoit. Lorsqu'il les eut entre les mains: „ Voilà, dit-il „ à ses ministres, le sceau dont je me servois au-„ trefois; ainsi, je n'oserois selon Dieu & raison

„ retenir la terre de Dammartin. „ En même-temps il fait venir Renauld. „ Beau sire, lui dit-„ il, je vous rends la comté que vous me de-„ mandez. „

Lorsqu'un Prince ne sait pas s'armer à propos de sévérité contre les méchans, la bonté en lui ne peut être regardée que comme une foiblesse de l'ame ou une paresse de la volonté. Mais Louis donna dans plus d'une occasion des preuves de la plus intrépide fermeté contre les attentats des grands. Il suffira d'en rapporter cet exemple. Enguerrand de Coucy, fils de ce fameux Enguerrand allié de tous les souverains, & qui plein d'orgueil disoit : *Je monterai sur le trône*; avoit hérité des grands biens & des sentimens superbes de son pere. Il étoit d'un caractère violent & emporté. Il arriva que trois jeunes gentilshommes Flamands, envoyés par leurs parens à l'abbaye de Sains Nicolas des Bois pour apprendre la langue Françoise, allerent un jour se promener hors du monastère, & s'amuserent à tirer des lapins à coups de fléches. L'ardeur de la chasse les emporta jusques dans les bois de Coucy, où il furent arrêtés par les gardes du Comte, qui les fit pendre sur le champ, sans les entendre & sans leur donner le temps de se préparer à une mort qu'ils ne croyoient point avoir méritée. Louis, instruit de cette action barbare, donna aussitôt ses ordres pour en faire informer. Le crime fut avéré, & Coucy assigné à comparoître devant les juges ordinaires de la cour du Roi. Il se présenta, mais sans vouloir répondre, sous prétexte qu'étant baron il ne pouvoit être jugé que par ses pairs. On lui prouva que ses prétentions étoient mal fondées; il fut donc arrêté & très-étroitement gardé dans la tour du Louvre, non par les pairs, ou par les chevaliers, mais par les huissiers ou les sergens du Roi. Cette action de vigueur étonna tous les barons de France, la plupart parens ou alliés du coupable : ils commencerent à craindre

pour sa vie : Louis vouloit la peine du talion : il s'en expliquoit ouvertement. Aussitôt ils s'assemblerent, vinrent trouver le monarque, & lui demanderent avec tant d'instance d'être du nombre des juges, qu'il ne put leur refuser cette grace, bien résolu de faire justice par lui-même, s'ils ne la faisoient pas. L'assemblée fut nombreuse. Le coupable, interrogé par le Roi même & presque convaincu, ne vit d'autre moyen d'éviter sa condamnation que de demander la permission de prendre conseil de ses parens : cette demande lui fut accordée. Alors, ce qui prouve bien & la noblesse de sa maison & la grandeur de ses alliances, tous les barons se leverent & sortirent avec lui. Ce monarque demeura seul avec son conseil. Quelque temps après ils rentrerent, & Coucy à leur tête nia le fait, offrit de s'en justifier par le duel, & protesta contre la voie d'information, qui, suivant les loix du royaume, ne pouvoit avoir lieu à l'égard des barons, quand il s'agissoit de leur personne ou de leur honneur. C'étoit en effet une procédure peu commune alors, sur-tout vis-à-vis de la noblesse. Mais Louis cherchoit à l'établir pour pouvoir abolir insensiblement celle du combat, qui ne lui paroissoient à juste titre qu'une mode affreuse & barbare. Il répondit : „ Que la preuve du duel n'étoit point recevable à „ l'égard des églises & des personnes sans appui ; „ qui, faute de trouver des champions pour combattre les grands seigneurs, seroient toujours „ dans l'oppression & sans espérance d'obtenir „ justice. „ Le Comte de Bretagne présent à l'assemblée voulut insister. „ Vous n'avez pas toujours pensé de même, lui dit-il avec cet air de „ majesté qui lui étoit si naturel : vous devriez „ vous souvenir qu'étant accusé devant moi par „ vos barons, vous me demandâtes que la preuve „ se fit par enquête, le combat n'étant pas une „ voie de droit. „ Cette fermeté fit trembler pour le malheureux Enguerrand. Personne n'osa repli-

quer : on ne s'occupa plus que du soin de fléchir son juge par toutes sortes de soumissions. Louis cependant paroissant toujours inexorable, ordonna aux Barons de reprendre leur place & de donner leur avis. Alors il se fait un profond silence : aucun ne veut opiner : tous se jettent aux pieds du Monarque pour demander grace. Enguerrand lui-même prosterné à genoux & fondant en larmes, implore sa miséricorde. Malgré l'effet que devoit produire cette scène touchante sur un cœur aussi sensible que celui de Louis, il insistoit néanmoins encore sur la nécessité de punir sévérement une action si barbare. Mais enfin ne croyant pas devoir mépriser les sollicitations de tous les grands de son état, content d'ailleurs de leur soumission, touché de celle d'un homme de qualité qui, après tout, n'étoit convaincu que par une procédure extraordinaire dans le royaume, il laissa tomber un regard sur lui. *Enguerrand*, lui dit-il d'un ton de maître, *si je croyois que Dieu exigeât votre mort, ni les liens du sang qui nous unissent, ni aucune puissance sur la terre ne sauroient vous en préserver* ; & lui imposant des satisfactions rigoureuses, il le renvoya surpris & repentant. *Voyez l'histoire de France par Velly.*

On a osé de nos jours contester à la religion chrétienne la gloire de former des cœurs à l'héroïsme & des mains à la victoire ; la meilleure réponse à ce paradoxe est l'exemple de Louis à la tête des armées. Lors de la journée de Taillebourg en 1242 où ce Prince avoit à combattre le Comte de la Marche & Henri III Roi d'Angleterre, ligués contre la France, il détermina seul la victoire en faveur de son armée. Après avoir perdu une partie de ses troupes par les siéges & les maladies, il se trouva en présence de l'ennemi dont il n'étoit séparé que par la Charente. La riviére étoit très-profonde en cet endroit, & il y avoit dessus un petit pont de pierre où il ne pouvoit passer que quatre hommes de front. L'extrémité

de ce pont étoit défendue par quelques tours dont Henri s'étoit rendu maître. Louis, néanmoins entreprit de forcer ce dangereux passage. Il ramasse tout ce qu'il peut de bateaux, les charge de troupes, & leur ordonne d'aller prendre terre malgré les arbalêtriers Anglois qui bordoient la riviere. En même temps, il commande l'attaque du pont. Elle se fit d'abord avec furie, l'ardeur du soldat répondant à celle du général. Bientôt les retranchemens furent emportés; mais bientôt aussi on perdit, après un combat opiniâtre, ce que la premiere fougue avoit fait gagner. Alors le saint Roi s'abandonnant à son courage, met pied à terre, se jette l'épée à la main au milieu de la mêlée, renverse tout ce qui se présente sous ses coups, & pendant quelque temps soutient presque seul tout l'effort des ennemis qui l'entouroient de toutes parts. Déjà il avoit percé jusqu'à l'autre bout du pont, & s'en étoit rendu maître; mais ce fut là qu'il se vit dans le plus grand péril : „ car, pour „ un homme qu'il avoit quand il fut passé, les „ Anglois, dit Joinville, en avoient bien cent „. Sa valeur néanmoins suppléa au nombre : il repoussoit d'un côté les plus ardens : de l'autre il mettoit en bataille les soldats qui lui venoient. Enfin joint par ses troupes qui abordoient en foule, & qui s'étendoient à mesure qu'elles gagnoient du terrein, il combattit avec plus d'égalité. Aussitôt tout change de face. Les Anglois poussés avec vigueur, lâchent le pied, tournent le dos, & mettent en désordre le reste de leurs gens. *Hist. de France.*

Quatre jours après Louis livra un second combat aux Anglois près de Xaintes. On n'en avoit guères vu, disent les historiens, de plus opiniâtre & de plus sanglant; mais enfin les Anglois furent enfoncés de tous côtés, & Louis se vit le maître de dicter à ses ennemis les conditions de paix qu'il jugeoit à propos. Henri obtint néanmoins une trève qui le conduisit à une paix avantageuse,

parce que le vainqueur usant de sa modération ordinaire, ne profita de sa victoire que pour se faire justice à lui-même, & retenir les provinces qui avoient dû lui être transmises par ses ancêtres. Un pareil trait de modération à été renouvellé de nos jours: & l'Europe en proie depuis longtemps aux malheurs de la guerre, s'est félicité de trouver en France un Prince descendant de saint Louis, assez ami de l'humanité pour sacrifier, à l'exemple de son illustre ayeul, ses propres intérêts au bonheur des peuples.

Durant le cours de cette guerre, Bertolde, seigneur de Mirebeau, étoit venu trouver le Roi d'Angleterre, son maître, & lui demander ou du secours en cas d'attaque, ou un ordre de se défendre sans autre espérance qu'une mort glorieuse. Henri combla d'éloges ce sujet fidèle, le dégagea de toute obligation, & l'exhorta à ne point périr en téméraire. Aussitôt Bertolde se rendit au camp des François, se fit présenter au Monarque, & lui dit: „ Sire, je suis à vous, moins par un „ choix volontaire que par la fatalité des circons„ tances. Si mon ancien maître ne m'avoit pas „ rendu à moi-même, vous n'auriez obtenu mon „ hommage que les armes à la main; mais, puis„ que je suis libre de me donner à vous, je ne „ cesserai d'y être que lorsque vous ne voudrez „ plus de moi „. Louis charmé de cette franchise, tend la main au généreux Bertolde; & lui répond: „ Je vous reçois avec joie; donnez-vous à moi de „ même. Je vous laisse votre place, gardez-la „ pour votre nouveau seigneur: je m'en croirois „ moins assuré en d'autres mains. „

Des courtisans cherchoient à amuser Louis par quelques plaisanteries malignes sur l'infortuné Henri. Le saint Roi leur imposa silence d'un ton très-sérieux: „ Quand ce ne seroit pas, dit-il, „ fournir au Roi d'Angleterre, mon frère, un pré„ texte de me haïr, sa dignité mérite bien qu'on „ en parle avec respect. Il faut espérer que les

„ aumônes & les bonnes œuvres qu'on lui voit „ faire, le tireront du mauvais état où les mé„ chans l'ont jetté par leurs conseils imprudens „. C'est ainsi que ce vertueux Monarque trouvoit toujours des motifs pour excuser un ennemi malheureux.

Ce même roi d'Angleterre & ses barons le choisirent en 1259 pour arbitre de leurs querelles; honneur d'autant plus flatteur qu'il ne peut jamais être accordé qu'à la vertu.

Quand on fait reflexion aux grandes qualités de ce Monarque, on gémit sur le malheur de la France qui fut longtemps privée de la présence de ce vertueux Prince. Attaqué d'une maladie violente en 1244, il crut entendre, dit-on, une voix qui lui ordonnoit de prendre la croix contre les infidéles. Il fit dès-lors vœu de passer dans la Terre-Sainte pour la conquérir. Si Louis montra un zèle aveugle en abandonnant un royaume confié à ses soins, pour aller faire la guerre à des peuples qui n'avoient rien à démêler avec la France, on doit en rejetter la faute moins sur lui que sur son siécle. L'esprit de chevalerie qui régnoit alors ne s'occupoit que d'entreprises hasardeuses. Les infidéles étoient de plus regardés comme les ennemis naturels des chrétiens & des ennemis voués à la mort par le tout-puissant. La philosophie, en étendant notre affection sur tous les hommes, ne nous avoit point encore appris à nous considérer tous comme fréres. C'étoit d'ailleurs la commune opinion des chrétiens que la Terre-Sainte conquise autrefois par Godefroi de Bouillon étoit leur héritage, & qu'ils avoient droit d'y rentrer. Or, comme dans les tribunaux civils la plupart des affaires se décidoient alors par le combat judiciaire, les François étoient portés à croire qu'une si belle & noble cause devoit être également décidée par le courage. Louis, après s'être préparé pendant quatre ans à cette expédition, non moins illustre que malheureuse,

s'embarqua en 1248 à Aigues-mortes avec sa femme & ses trois freres. Presque toute la chevalerie de France l'accompagna. Arrivé à la rade de Damiette, il s'empara de cette ville en 1249. Son dessein étoit de porter la guerre en Egypte, pour attaquer dans son propre pays le Sultan maître de la Terre-Sainte. Il passa le Nil à la vue des infidéles, remporta deux victoires sur eux, & fit des prodiges de valeur à la journée de Massoure en 1250. Mais des maladies contagieuses obligerent bientôt les François à reprendre le chemin de Damiette. Le roi même tomba malade, & on traita d'une trêve avec les infidéles. Ceux-ci demandoient pour ôtage la personne même du Roi. Geoffroy de Sargines rompit la négociation, en protestant avec une noble colére que les François n'auroient jamais cette lâcheté. „ Ils aimeroient „ beaucoup mieux, disoit-il, que les Sarrasins les „ eussent tous tués, qu'il leur fût reproché qu'ils „ eussent baillé leur Roi en gage „. Le Monarque vouloit se donner lui-même en ôtage; [& l'on eut mille peines à l'empêcher de se sacrifier pour ses sujets. Mais on ne put l'engager à se rendre par mer à Damiette où l'on se proposoit de faire retraite. Il se mit à l'arriere-garde, & après avoir couru mille dangers, il tomba avec ses freres & tous ceux qui le défendoient, au pouvoir des Sarrasins.

Lorsque Louis fut fait prisonnier, la Reine son épouse étoit enceinte. Elle apprit cette terrible nouvelle trois jours avant ses couches. Elle étoit enfermée dans la ville de Damiette assiégée par les Sarrasins, & à la veille de tomber entre leurs mains. Il ne se passoit point de nuit, que troublée par des songes effrayans, elle ne crût voir les Sarrasins en furie attenter à la vie de son mari, ou entrer en foule dans sa chambre pour l'enlever elle-même : elle se tourmentoit & s'agitoit sans cesse. On fut obligé de faire veiller au pied de son lit un chevalier *vieil & ancien*, dit Join-

ville, *de l'âge de quatre-vingts ans & plus*, qui, toutes les fois que ces tristes imaginations la réveilloient, lui prenoit la main, & lui disoit; *Madame, je suis avec vous, n'ayez peur.* Un jour ayant fait retirer tout le monde, excepté ce brave vieillard, elle se jetta à ses genoux. „ Jurez-moi, „ lui dit-elle, que vous m'accorderez ce que je „ vais vous demander „. Il le lui promit avec serment. „ Eh bien, sire chevalier, reprit-elle, je „ vous requiers sur la foi que vous m'avez don- „ née, que si les Sarrasins prennent cette ville, „ vous me coupiez la tête avant qu'ils me puis- „ sent prendre „. Ce bon gentilhomme répondit: *Que très-volontiers il le feroit, & que jà l'avoit-il eu en pensée d'ainsi le faire si le cas y échéoit.* Tous deux oublioient le précepte de la religion; on ne peut néanmoins s'empêcher d'admirer dans cette demande & dans cette réponse un courage & une franchise dignes des siécles les plus héroïques. Le Monarque prisonnier traita de sa rançon; on lui vint dire que le sultan exigeoit la restitution de Damiette & un million de besans d'or, tant pour sa rançon que pour celle des autres captifs. Louis répondit avec une noble fierté : „ Qu'un Roi de „ France n'étoit point tel qu'il voulût se rédimer „ par aucune finance de deniers; mais qu'il ren- „ droit la ville pour sa personne, & payeroit le mil- „ lion de besans pour la délivrance de sa gent „. Le Sultan étonné de la générosité du Monarque François qui lui avoit accordé sans la moindre difficulté la somme exorbitante qu'il demandoit, lui remit par reconnoissance deux cens mille besans. Mais ce Sultan ayant été massacré quelques jours après par les Mammelucs dont son pere avoit établi la milice, Louis éprouva de nouvelles difficultés. Les Emirs firent proposer au Roi de confirmer le traité par un serment qui allarmoit sa religion. Comme le Prince s'y refusoit constamment, ces Emirs outrés de colere, vinrent en foule fondre dans sa tente le sabre à la main, & criant d'un

ton menaçant : „ Tu es notre captif, & tu nous „ traites comme si nous étions dans tes fers ! il n'y „ a point de milieu, ou la mort, ou le serment „ tel que nous l'exigeons „. *Dieu vous a rendu maîtres de mon corps*, répondit froidement le monarque ; *mais mon ame est entre ses mains, vous ne pouvez rien sur elle.* On peut douter que Rome ou la Grèce fournisse l'exemple d'une intrépidité plus sublime ; & les fiers Sarrasins furent obligés de lui soumettre leur férocité naturelle.

Louis, dans la seconde croisade qu'il entreprit en 1270, ne fut pas plus heureux ; il périt même de la contagion devant Tunis, en donnant à son fils ces avis célébres que le dauphin fils de Louis XIV, dans l'histoire de France qu'il a écrite sous les yeux de son précepteur, appelle *le plus bel héritage que saint Louis ait laissé à sa maison.* „ Mon fils, mon cher fils, lui disoit-il, fais-toi „ chérir du peuple ; on n'est Roi que pour être „ aimé ; & c'est à cette condition que je desire „ transmettre le trône à ma famille. Si mon peu- „ ple devoit être malheureux, j'aimerois mieux „ qu'il le fût par un étranger que par les miens „.

LOUIS XI,

Roi de France, né à Bourges le 3 Juillet 1423. Il étoit fils de Charles VII auquel il succéda le 22 Juillet 1461, & mourut au Plessis-les-Tours le 30 Août 1483, à l'âge de 60 ans.

LE caractère dominant de Louis XI fut de rapporter tout à l'autorité Royale. Quelque dessein qu'il formât, quelque parti qu'il prît, il n'oublioit jamais qu'il étoit Roi ; dans sa confiance même, il mettoit toujours une distance entre lui

& ses sujets. Sa maxime favorite étoit de dire : „ Qui ne sait pas dissimuler, ne sait pas régner. „ Si mon chapeau savoit mon secret, je le brû„ lerois „. Il avoit le cœur ferme & l'esprit timide. Il étoit prévoyant, mais inquiet ; plus affable que confiant ; il aimoit mieux se faire des alliés que des amis. Comme il n'avoit gueres plus de ressentiment des injures, que de reconnoissance des services, il punissoit ou récompensoit par intérêt. Lorsqu'il se déterminoit à punir, il le faisoit avec la derniere sévérité, parce que l'exemple doit être le premier objet du châtiment. La sévérité de ce Prince se tourna en cruauté sur la fin de sa vie ; il soupçonnoit légérement, & l'on devenoit criminel dès qu'on étoit suspect. On prétend qu'en faisant donner la torture aux criminels, il étoit derriere une jalousie pour entendre les interrogatoires. On ne voyoit que gibets aux environs de son château : c'etoit à ces affreuses marques qu'on reconnoissoit les lieux habités par un Roi. Louis, toujours défiant & souvent suspect, étoit timide dans ses desseins, irrésolu dans ses projets, indécis dans les affaires, mais intrépide dans le danger. Le courage lui étoit naturel ; il conservoit le sang froid au milieu du péril. Il affrontoit la mort, il ne craignoit les suites d'une bataille que pour l'état. Ce Prince n'a commencé à redouter la mort, que lorsque sa santé s'est altérée. Une noire mélancolie le saisit, & ne lui offrit plus que des images funestes. Son ame s'affoiblit avec ses organes. A l'égard de sa dévotion, en général elle étoit sincere, quoiqu'elle ait souvent servi de prétexte à couvrir ses desseins. La dévotion étoit le ton de son siécle. On la voyoit, sans être fausse, unie aux mœurs les plus dépravées. Plus commune qu'elle ne l'est de nos jours, elle étoit moins éclairée & moins pure. Louis avoit plus de dévotion que de vraie religion & de solide piété. Il tomboit souvent dans la superstition, rarement dans l'hypocrisie. Ce Monarque

aimoit & protégeoit les lettres qu'il avoit lui-même cultivées. Il fonda les universités de Valence & de Bourges. *Commines* dit *qu'il aimoit à demander & entendre de toutes choses; il avoit la parole à commandement, & le sens naturel parfaitement bon*; qualité plus précieuse que les sciences, & sans laquelle elles sont inutiles. Il s'en faut beaucoup que Louis XI soit sans reproche: peu de Princes en ont mérité d'aussi graves; mais on peut dire qu'il fut également célébre par ses vices & par ses vertus; & que tout mis en balance, c'étoit un Roi. *Voyez l'histoire de Louis XI par M. Duclos.*

Louis XI *mit les Rois hors de page*: expression populaire par laquelle on a voulu marquer qu'il avoit considérablement étendu l'autorité Royale. Cependant sa maniére de vivre, son caractere & tout son extérieur auroient semblé devoir avilir cette même autorité. Dans son entrevue avec le Roi de Castille, les Espagnols, dit Mézerai, se moquérent de la chicheté, de la mine basse & niaise du Roi Louis, qui n'étoit vêtu que de bure, avoit un habit court & étroit, & portoit une Notre-Dame de plomb à sa barette. D'ailleurs, plusieurs regiſtres de la chambre des comptes font foi que ses habits étoient des draps les plus communs, & qu'il portoit le même chaperon pendant plusieurs années. On le vit plus d'une fois aller de maison en maison dîner & souper chez les bourgeois. Il s'informoit de leurs affaires, se mêloit de leurs mariages, & vouloit être parrain de leurs enfans. Il s'étoit fait inscrire dans plusieurs confrairies d'artisans. Lorsqu'on lui représentoit qu'il ne gardoit pas assez sa dignité, il répondoit: *Quand orgueil chemine devant, honte & dommage suivent de bien près.*

Il n'avoit pas à se louer des Génois, qui avoient souvent violé leurs sermens. Aussi ces républicains lui ayant offert de se donner à lui, & de le reconnoître pour souverain: *Vous vous don-*

nez à moi, leur dit-il, *& moi je vous donne au diable.*

On lui faisoit voir un hôpital fondé dans la ville de Baune, par Rolin chancelier du Duc de Bourgogne. Ce Rolin avoit été un grand concussionnaire. „ Il étoit bien raisonnable, dit Louis, „ que Rolin qui avoit fait tant de pauvres pendant „ sa vie, fît construire avant que de mourir une „ maison pour les loger. „

Comme ce Prince avoit de la vivacité dans l'esprit, il se plaisoit avec ceux qui lui en montroient. Il entra un jour dans sa cuisine & demanda à un jeune garçon qui tournoit la broche d'où il étoit, qui il étoit, & ce qu'il gagnoit? Le jeune marmiton, qui ne le connoissoit pas, lui dit, sans le moindre embarras : „ Je suis de „ Berri; je m'appelle Etienne, marmiton de mon „ métier, & je gagne autant que le Roi. „ *Que gagne le Roi?* lui dit Louis --- *Ses dépens*, reprit Etienne, *& moi les miens.* Le Roi l'attacha à son service & lui fit sa fortune.

„ Ce Prince, comme le rapporte Brantôme, „ se servoit des premiers clercs qu'il trouvoit pour „ secrétaires, ou se servoit des premiers notaires „ qu'il rencontroit aux lieux & villages dont il „ écrivoit; ou bien de quelqu'autre petit secré- „ taire de Prince & autres gentilshommes de sa „ cour, premier rencontré; ainsi qu'il fit un jour „ d'un petit scribe fin & bon compagnon, qui „ se présentant à lui lorsqu'il voulut faire écrire „ à la hâte, lui voyant son écritoire pendue à sa „ ceinture, lui commanda aussitôt d'écrire sous „ sa dictée. Et ainsi qu'il eut ouvert son écritoire „ ou *galimard*, que l'on appelloit ainsi jadis; & „ voulant faire tomber sa plume, avec elle tom- „ berent deux dez, auquel le roi demande aussi- „ tôt, *à quoi servoit cette dragée* ? L'autre sans „ s'étonner, lui répondit : Sire, c'est un *reme-* „ *dium contra pestem. Viens ça*, lui dit le Roi, *tu* „ *es un gentil paillard* ; (il usoit souvent de ce

„ mot) *tu es à moi* : & le prit à son service ; car „ le bon Prince aimoit fort les bons mots & les „ subtils esprits. „

Ce Prince ayant rencontré l'Évêque de Chartres monté sur un cheval richement caparaçonné : *Les Evêques*, lui dit-il, *n'alloient pas ainsi autrefois. Non Sire*, répondit l'Évêque, *du temps des Rois pasteurs.* Cette réponse plut au Roi.

Les plaisanteries même ironiques ne lui déplaisoient pas. On sait que ce Prince qui avoit trop bonne opinion de lui-même, prenoit rarement conseil de quelqu'un. C'est ce que lui fit sentir d'une maniére équivoque Pierre de Bezé son favori. Le Roi étoit un jour sur une haquenée qu'il avoit préférée à tous les chevaux de son écurie, parce quelle avoit un pas fort doux. „ Quelque „ foible que paroisse cette haquenée, elle est ce- „ pendant, lui dit Bezé, la plus forte monture „ qu'on puisse trouver, puisque seule elle porte „ votre majesté & tout son conseil. „

Un gentilhomme étoit venu le supplier de lui accorder un emploi vacant dans une petite ville où il demeuroit ; le Roi, après l'avoir écouté, lui dit qu'il ne devoit rien espérer. Le gentilhomme aussitôt remercia le Roi avec un air aussi ouvert & aussi gai que s'il eût obtenu sa demande. Le Roi crut qu'il n'avoit pas bien entendu, ou qu'il interprétoit mal sa réponse ; il le fit rappeller & lui répéta positivement qu'il ne lui accorderoit point ce qu'il demandoit. „ Sire, reprit le gentilhomme, „ j'avois d'abord bien compris la réponse de votre „ majesté. „ *Pourquoi donc*, lui demanda le Roi, *cet air gai que je vous vois ?* „ C'est, répondit-il, „ que je regarde comme une grace le prompt re- „ fus de votre Majesté ; car elle m'épargne bien „ des pas, & la dépense que j'aurois faite inuti- „ lement, si la réponse de votre Majesté eût été „ moins précise, ou m'eût laissé quelqu'espé- „ rance. „ Le Roi sourit à cette singularité, & ç'en

fut assez pour le porter à accorder au gentilhomme tout ce qu'il désiroit.

Philippe de Crevecœur, seigneur des Querdes, connoissoit sans doute l'humeur de ce Prince pour lui faire une réponse aussi hardie qu'elle est rapportée dans son histoire. Il étoit passé du service de Bourgogne à celui de France. Comme il avoit reçu des sommes considérables pour exécuter plusieurs entreprises, le Roi avoit exigé qu'il lui rendît compte de l'emploi de cet argent. Mais des Querdes mit tant de différens articles, que la dépense surpassoit la recette. Louis ne trouvant point le compte exact vouloit examiner & discuter chaque article. Des Querdes impatient d'une recherche si scrupuleuse lui dit : „ Sire, j'ai acquis pour cet argent les villes d'Aire, d'Arras, de Saint-Omer, Béthune, Bergue, Dunkerque, Gravelines, & quantité d'autres ; s'il plaît à votre majesté de me les rendre, je lui rendrai tout ce que j'ai reçu. „ Le Roi comprenant que des Querdes avoit prétendu se payer un peu par lui-même de ses services, se contenta de lui répondre par ce proverbe du temps : « Par la pâque Dieu, maréchal, il' vaut mieux laisser le monstier où il est. »

On a loué la maniere également vive & ingénue avec laquelle il récompensa la bravoure de Raoul de Launoy, qui étoit monté à l'assaut à travers le fer & la flamme, au siége du Quesnoy. Le Roi qui avoit été témoin de son ardeur, lui passa au col une chaîne d'or de cinq cens écus, en lui disant : « Par la pâque Dieu, mon ami, vous êtes trop furieux en un combat, il vous faut enchaîner : car je ne vous veux point perdre, desirant me servir de vous plus d'une fois. » Les descendans de Launoy ont porté long-temps une chaîne autour de leurs armes, en mémoire de cette action.

Louis accordoit son estime à tous ceux qui se distinguoient dans leur état ; mais il vouloit qu'ils

apprissent à n'en point rougir. Ce prince faisoit souvent asseoir à sa table un marchand nommé maître Jean. Ce marchand séduit par les bontés du Roi, s'avisa de lui demander des lettres de noblesse. Ce prince les lui accorda; mais lorsque ce nouveau noble parut devant lui, il affecta de ne pas le regarder. Maître Jean, surpris de ne pas trouver le même accueil, s'en plaignit. « Allez, » monsieur le gentilhomme, lui dit le Roi: quand » je vous faisois asseoir à ma table, je vous regar» dois comme le premier de votre condition; » mais aujourd'hui je ferois injure aux nobles, si » je vous accordois la même faveur. »

On aime à voir la maniere adroite dont il punit la démarche intéressée d'un gentilhomme. Un paysan chez lequel Louis n'étant encore que dauphin, avoit été souvent manger du fruit, se présenta à ce prince lorsqu'il fut monté sur le trône, & lui fit présent d'une rave de son jardin, extraordinaire par sa grosseur. Le Roi la reçut avec bonté & fit donner au paysan une somme de mille écus. Le seigneur du village, instruit de cette libéralité, s'imagina que sa fortune setoit faite s'il parvenoit à faire accepter au Roi un présent plus digne de lui. Il se rend à la cour & offre au Roi un cheval très-beau; le Roi l'accepte avec les plus grandes marques de bonté; & après avoir lui-même fait l'éloge du cheval, il ajouta: Qu'on „ m'apporte ma rave. Tenez, dit-il, voici une „ rave des plus rares dans son espéce aussi bien „ que votre cheval. Elle me coute cher; je vous „ la donne & grand merci. „

C'est à ce prince qu'on attribue cette bisarrerie, d'avoir donné un canonicat à un pauvre prêtre qu'il trouva endormi dans une Eglise, afin, disoit-il, de démentir le proverbe qui dit, que *le bien ne vient point en dormant*.

On admire avec plus de justice ces traits de charité rapportés dans son histoire. Une femme toute éplorée lui adressa ses plaintes, sur ce qu'on

ne vouloit pas enterrer son mari en terre sainte, parce qu'il étoit insolvable. Le Roi lui dit qu'il n'avoit pas fait les loix ; mais il paya les dettes & ordonna d'enterrer le corps.

Il étoit en priere dans une église, lorsqu'un pauvre clerc vint lui représenter qu'après avoir déja langui dans les prisons pour une dette de quinze cens livres, il alloit encore être arrêté pour la même somme, qu'il étoit absolument hors d'état de payer. Le Roi la paya dans l'instant & lui dit : " Vous avez bien pris votre temps ; il » est juste que j'aie pitié des malheureux, puisque » je demandois à Dieu d'avoir pitié de moi. „

Ce fut sous son regne que se fit la premiere opération chirurgicale de l'extraction de la pierre. Un franc archer, retenu dans les prisons, avoit été condamné pour crime à être pendu. L'arrêt alloit être mis à exécution, lorsque les médecins représenterent à Louis que cet homme étoit attaqué de la pierre, & que plusieurs personnes de considération ayant la même incommodité, il étoit important d'essayer sur un homme vivant si la pierre ne pourroit pas s'extraire par incision sans péril, & qu'une telle expérience étant hasardeuse, elle ne pouvoit être faite légitimement que sur un homme condamné au dernier supplice. Le Roi accorda aux médecins leur demande, pourvu que le criminel y consentît ; & pour l'y disposer, il lui promit sa grace, & de plus une somme d'argent en cas qu'il en revînt ; le coupable n'avoit rien de mieux à faire que d'accepter ce parti ; l'extraction de la pierre se fit heureusement, & il guérit en peu de temps : on lui tint parole & il vécut encore long-temps après cette opération.

Louis souilla ces traits de bienfaisance par des actes d'un despotisme cruel & superstitieux. Tristan, prévôt de l'hôtel, étoit le ministre aveugle & barbare de ces cruautés que Seyssel & quelques autres écrivains appellent les *justices soudaines du Roi*. Ce Prince étant un jour à table apperçut à

côté d'un moine, qui étoit venu le voir dîner, un capitaine qu'il haïssoit. Le Roi fit un signe de l'œil au prévôt Tristan. Celui-ci accoutumé à ce langage & croyant qu'il s'agissoit de la mort du moine, commanda à ses satellites de se saisir de lui au sortir du dîner, de le coudre dans un sac & de le jetter dans la Seine. Cependant le Capitaine qui s'étoit aussi apperçu du signe de ce Prince & qui s'en méfioit, étoit monté à cheval, & s'étoit éloigné le plus promptement qu'il lui avoit été possible. Le Roi le sut, & le lendemain demanda à Tristan pourquoi il n'avoit pas exécuté l'ordre qu'il lui avoit donné par signe ? " Sire, repliqua Tristan, notre homme est déja bien loin. -- Bien loin, reprit le Roi, on l'a vû hier à Amiens. -- On se méprend, dit hardiment Tristan ; je vous le garantis, Sire, c'est à Rouen & non pas à Amiens, s'il a toujours nagé. -- De qui parles-tu, dit encore le Roi ? -- Hé ! du moine, répondit Tristan, que vous me montrates hier ; il fut aussitôt mis dans un sac & jetté dans l'eau. -- Comment ! le moine, dit Louis, eh ! pâque Dieu ! qu'as-tu fait ? C'étoit le meilleur moine de mon royaume. Il faut lui faire dire demain une douzaine de messes de *requiem*, & nous en serons déchargés d'autant. Je n'en voulois qu'au capitaine Picard qui étoit à côté de lui. " Dans d'autres occasions semblables, Louis se contentoit de baiser sa petite vierge de plomb & de lui demander pardon.

Un astrologue ayant prédit la mort d'une femme que le Roi aimoit, & le hasard ayant justifié sa prédiction, ce prince fit venir l'astrologue. *Toi qui prévois tout*, lui dit-il, *quand mourras-tu ?* L'astrologue soupçonnant que ce prince lui tendoit un piége, répondit, *trois jours avant votre Majesté.* La crainte & la superstition du Roi l'emporterent sur son ressentiment. Il donna même ses ordres pour que cet adroit imposteur ne manquât jamais de rien.

Ce prince craignoit tant la mort que dans les prieres qu'il ordonnoit continuellement, il ne vouloit pas qu'on demandât à Dieu autre chose pour lui que la santé. Ayant fait un vœu à Saint Eutrope, comme le prêtre joignoit la santé de l'ame à celle du corps, Louis lui dit: « N'en de-„ mandez pas tant à la fois; il ne faut pas se ren-„ dre importun. Contentez-vous de demander par „ les mérites de ce Saint la santé du corps. „

Cottier, premier médecin du Roi, abusoit de l'état de ce prince & ne lui parloit qu'avec la derniere arrogance. Le Roi s'en plaignoit quelquefois; mais le foible monarque regardant ce médecin comme l'arbitre de sa vie, n'osoit le chagriner. L'audacieux Cottier lui dit un jour: « Je sais „ bien qu'un matin vous me renverrez comme „ vous renvoyez les autres; mais je jure Dieu que „ vous ne ferez pas en vie huit jours après. „ Le Roi effrayé redoubla ses caresses & ne refusa jamais rien à son tyran, pourvu qu'*il chassât le phantôme épouvantable de la mort, au nom de laquelle il se couloit entre ses draps.*

Le Roi dans ses derniers momens dit qu'il espéroit que par la dévotion qu'il avoit à la Vierge il ne mourroit que le samedi; circonstance qui fut remarquée, parce que l'événement la justifia.



LOUIS XII,

Roi de France, surnommé le Pere du Peuple, *né à Blois, en* 1462, *mort à Paris le premier Janvier* 1515. *Il parvint à la couronne après la mort de Charles VIII, l'an* 1498, *âgé de* 36 *ans. Il étoit fils de Charles Duc d'Orléans & de Marie de Clèves, & petit-fils de Louis, Duc d'Orléans, second fils de Charles V.*

LOUIS, parvenu au trône par le chemin de l'adversité, y fit régner avec lui les vertus d'un bon Roi. C'étoit un prince religieux, magnanime, économe, d'un accès facile, ami de la justice & de la vérité; plein de tendresse pour son peuple, & n'ayant point de plus forte passion que de le rendre heureux. Louis ne craignoit rien tant que de fouler ses sujets; aussi aucun Roi ne fut plus tendrement aimé. Ses yeux paternels ne pouvoient se lever qu'ils ne rencontrassent un ami. Ses voyages étoient des triomphes: on s'empressoit de se trouver sur son passage; les chemins étoient jonchés de fleurs; l'air retentissoit de cris d'allégresse, de murmures flatteurs, de vœux que l'on faisoit pour la conservation de ses jours. Les gens de la campagne accouroient de dix & de vingt lieues à la ronde, l'entouroient, le pressoient, faisoient toucher des linges à sa personne, à ses habits, à son cheval, & les remportoient chez eux comme les plus précieuses reliques. Leurs cœur purs & sans fard ne l'appelloient point autrement que le *pere du peuple*, titre préférable à tous ceux que l'héroïsme donne. Les seules fautes peut-

peut-être qu'on peut reprocher à ce prince, venoient d'une ame franche & qui prend trop aisément confiance dans les promesses des autres. Il s'enchaînoit par des traités que lui seul exécutoit; il se ruinoit par des guerres dont le profit n'étoit jamais pour lui. Il fut la dupe enfin de la politique meurtriere du Pape Alexandre VI, le plus méchant des hommes, & de la politique artificieuse de Ferdinand, le plus perfide. « Les avantages, disoit quelquefois ce bon prince, que mes ennemis remportent sur moi, ne doivent étonner personne. Ils me battent avec des armes que je n'ai jamais employées, avec le mépris de la bonne foi, de l'honneur & des loix de l'évangile ».

Louis XII commença son régne par diminuer les impôts d'un dixieme, & bientôt après il les diminua d'un tiers. Ce prince n'étant encore que Duc d'Orléans, avoit essuyé plusieurs disgraces sous le régne de son prédécesseur; il avoit été fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin, par Louis Duc de la Trémoille, qui commandoit l'armée du Roi contre celle du Duc de Bretagne, où se trouvoit le Duc d'Orléans. Quand ce Prince fut élevé sur le trône, on craignit qu'il ne voulût venger ses injures particuliéres; mais il pardonna généreusement à tous ses ennemis, & les rassura par ces mots si connus: *qu'un Roi de France ne devoit point se rappeller les injures faites au Duc d'Orléans.*

Louis, avant de s'être expliqué si généreusement, avoit déja donné des preuves de sa magnanimité & de sa bienfaisance. On lui avoit présenté une liste qu'il avoit demandée des officiers de l'ancienne cour: il nota plusieurs de ces officiers qui l'avoient desservi auprès de Charles VIII, & mit une croix vis-à-vis de leurs noms. Ces officiers en étant informés, crurent y voir le signe de leur perte prochaine: ils n'eurent rien de plus pressé que de quitter la France; mais le nouveau monarque les rappella bientôt, & leur dit qu'ils

avoient eu tort de s'absenter. " La croix, ajouta-,, t-il, que j'ai jointe à vos noms, ne devoit pas ,, vous annoncer de vengeance : elle marque, ainsi ,, que celle de notre Sauveur, le pardon & l'oubli ,, des injures ,,. Ce beau mot fut consacré par une médaille où se trouve cette croix avec une légende conforme à la pensée de ce prince, *Tablettes historiques.*

Encore un pareil trait de bienfaisance. Un homme de la cour demandoit à Louis la confiscation des biens d'un riche bourgeois d'Orléans, qui s'étoit déclaré ouvertement contre ce prince avant son avénement au trône. ,, Je n'étois pas son ,, Roi, répondit-il, lorsqu'il m'a offensé. En le ,, devenant, je suis devenu son pere. Je dois ,, lui pardonner & le défendre ,,.

Ce prince assez généreux pour oublier les injures faites au Duc d'Orléans, étoit aussi trop ami de la justice pour récompenser quelques services par une reconnoissance aveugle. Le Lieutenant de la prévôté d'Orléans qui lui avoit été utile dans plusieurs occasions, crut que c'étoit un titre suffisant auprès du nouveau monarque pour obtenir toutes sortes de graces. Ce lieutenant étoit accusé de concussion, & Louis n'étant encore que Duc d'Orléans s'étoit employé en sa faveur. Mais lorsqu'il fut sur le trône, il répondit à ceux qui imploroient ses bontés pour cet officier : ,, Je l'ai ,, protégé tant que j'ai pu librement le faire ; mais ,, aujourd'hui je ne dois pas ôter à la justice son ,, libre cours. C'est une dette que j'ai contractée ,, en devenant Roi : je veux m'en acquitter en- ,, vers mes sujets ,,.

Louis, après avoir réglé & policé son royaume, diminué les impôts, réprimé les excès des gens de guerre, établi plusieurs tribunaux de justice qui lui parurent nécessaires au bien public, tourna ses vues sur l'Italie ; il avoit des droits à exercer sur le Milanès & sur le royaume de Naples. Il en fit aisément la conquête. Mais ce prince

qui avoit fait paroître tant d'ardeur pour conquérir ces états, montra une indifference plus qu'héroïque, lorsqu'il vit qu'il ne pourroit les conserver qu'en chargeant trop son peuple. Il perdit le royaume de Naples par la perfidie de Ferdinand Roi d'Espagne, son allié. C'est ce même Ferdinand qui répondit au secrétaire Quintana qui lui disoit que le Roi de France se plaignoit de ce qu'il l'avoit trompé deux fois : „ Deux fois, reprit Ferdinand ! Par Dieu, il en a bien menti, l'ivrogne, je l'ai trompé plus de dix „.

Louis XII avoit dit au Roi des Romains, en se plaignant de la trahison de Ferdinand : „ Si votre beau-pere a fait une perfidie, je ne veux pas lui ressembler : & j'aime beaucoup mieux avoir perdu un royaume que je saurai bien reconquerir, que non pas l'honneur qui ne se peut jamais recouvrer „.

Plusieurs traits rapportés par les historiens prouvent que Louis XII ne manquoit pas de courage & de résolution. Ayant à se plaindre de la république de Venise, il entra en 1498 sur le territoire de cette république, & fit contre les Vénitiens les premieres hostilités. Comme il paroissoit déterminé à agir vivement, & à seconder l'ardeur que montroient ses troupes, un de ses généraux lui fit observer qu'il avoit affaire à des ennemis très-sages contre lesquels il falloit agir avec précaution. „ Je leur donnerai, dit-il, tant de fous à gouverner, qu'avec toute leur sagesse ils n'en viendront pas à bout „.

La conduite de ce Prince répondant à ses discours, il voulut marcher aux Vénitiens pour les combattre à Aignadel. On lui représenta que les ennemis s'étoient emparés du seul poste qu'ils pouvoient occuper. *Où camperez-vous, Sire ?* lui demanda un de ses généraux. *Sur leur ventre*, répondit-il.

Durant la bataille, Louis se porta toujours dans les endroits où le danger étoit le plus grand. Quel-

ques courtisans obligés par honneur de le suivre, & voulant cacher leur poltronnerie sous le motif louable de veiller à la conservation du Prince, ils lui firent appercevoir le péril où il s'exposoit. Le Roi qui démêla le principe de ce zéle, se contenta de leur répondre : „ Que ceux qui ont peur, se „ mettent à couvert derriere moi „. *Brantôme.*

Les gascons sur qui rouloit principalement le succès de la journée, attaquoient mollement. Louis en étant averti, s'approcha d'eux. Dès qu'il fut à leur portée, la Trémoille le montrant de la main, cria aux soldats : *Enfans, le Roi vous voit.* A ces mots les Gascons qui paroissoient rebutés, firent les plus généreux efforts, & se rendirent maîtres d'un poste très-long temps disputé. Ce coup de vigueur détermina la victoire en faveur des François. L'Alviane qui commandoit l'armée Vénitienne ayant été pris, fut conduit au camp. Louis chercha à lui rendre sa captivité moins douloureuse par toutes sortes de bons traitemens. Mais ce général, plus aigri par l'humiliation de sa défaite, que touché de l'humanité de son vainqueur, ne répondit aux démonstrations les plus consolantes que par une fierté brusque & dédaigneuse. Louis se contenta de le renvoyer au quartier où l'on gardoit les prisonniers. „ Il vaut „ mieux le laisser, dit-il ; je m'emporterois, & „ j'en serois fâché. Je l'ai vaincu ; il faut me vain- „ cre moi-même „.

Lorsque Louis XII alloit à la guerre, il avoit toujours à sa suite des officiers de confiance, chargés même en pays ennemi, d'empêcher le désordre, & de réparer le dommage lorsqu'il avoit été fait. Ces principes d'une probité austere furent surtout remarqués après la prise de Gènes qui avoit secoué le joug des François. Leur avant-garde ayant pillé quelques maisons du fauxbourg de saint Pierre d'Arena, le Roi, quoique personne ne se plaignît, y envoya des commissaires pour évaluer la perte de ce qui avoit été pris, & en remettre le montant en argent.

Comme Louis avoit une valeur naturelle, elle étoit sans ostentation. Il n'aimoit pas non plus que l'on fit parade d'une fausse bravoure. Un officier qui avoit reçu une blessure au visage par accident, crut que c'étoit un titre pour obtenir une pension. Le Roi qui connoissoit cet officier, & qui savoit qu'il n'étoit rien moins que brave, le punit en répondant à ceux qui sollicitoient pour lui : „ C'est sa faute s'il a été blessé ; il n'avoit „ qu'à fuir sans regarder derriere lui „.

Quelques soldats s'étant présentés devant lui avec des blessures au visage, il leur demanda qui les leur avoit faites ? „ Ce sont, répondirent-ils, „ les ennemis de Votre Majesté „. *Ils étoient donc plus braves que vous*, leur dit le Roi ? „ Non, Sire, „ répondit l'un d'eux, ils n'ont fait que nous blesser, & nous les avons tués „. Réponse qui valut une gratification à ces soldats après que Louis se fût fait rendre compte de leurs actions.

Despense, un de ses gardes du corps avoit eu une querelle avec un des premiers Seigneurs de la Cour ; & se prétendant hardiment d'une noblesse aussi ancienne que celle de ce seigneur, il osa le défier à un combat particulier. Le Roi qui le sût, les fit venir tous les deux devant lui, & demanda à Despense de quelle famille il étoit pour se comparer à un homme d'une des meilleures maisons de France ? „ Ma maison, dit le garde, vaut bien la „ sienne, & monsieur ne disconviendra pas appa- „ remment que votre Majesté descend de Noé : „ Eh bien, Sire, ajouta-t-il, je descends d'un de „ ses enfans „. Louis XII charmé de cette saillie, leur prit la main à tous les deux, & dit au seigneur „ qu'il lui défendoit de se battre contre un „ homme qui avoit l'honneur d'appartenir de si „ près à la maison royale „.

Louis se trouvoit à Blois, & la ville donnoit le spectacle d'une course. Le Roi voulut l'honorer de sa présence, & promit une bourse de cent écus à celui qui auroit le mieux couru. Les prétendans

au prix animés par cette nouvelle récompenſe & par la préſence du Monarque, firent les derniers efforts. Ils volent plutôt qu'ils ne courent. Deux arrivent au but en même-temps, ou avec ſi peu de différence pour l'inſtant, que l'on eſt dans l'incertitude à qui le prix doit être adjugé. Pendant le débat arrive un courier d'Italie qui apportoit au Roi la nouvelle d'un avantage conſidérable que ſon armée avoit remporté. Il en marqua beaucoup de joie ; & voyant encore les deux coureurs qui conteſtoient entre eux : ,, Allez, mes enfans, ,, leur dit-il, vous ne méritez le prix ni l'un ni ,, l'autre. C'eſt cet homme-là, ajouta-t-il en montrant le courier, qui a le mieux couru ,, , & prenant auſſitôt la bourſe deſtinée au vainqueur, il la donna au courier qui fut, outre cela, payé de ſa courſe.

La corruption des hommes eſt telle, remarque Guichardin, que la prodigalité dans les Rois, quoiqu'inſéparable de la vexation, eſt plus admirée qu'une ſage économie qui craint de fouler les peuples. Les courtiſans qui ne pouvoient obtenir du Roi les graces qu'ils croyoient dues à leurs ſervices, chercherent à s'en venger en taxant hautement ce Prince d'avarice. Ils pouſſerent même l'inſolence juſqu'à enhardir les clercs de la Baſoche qui étoient en poſſeſſion de jouer les farces du temps, à donner une emblême ſatyrique ſur ce Prince. Louis y étoit repréſenté ſous la figure d'un avare avec un viſage pâle & maigre, & ayant devant lui un vaſe plein d'or ſur lequel il avoit les yeux fixés. Cette impudence méritoit punition ; Louis qui en fut inſtruit, ſe contenta de dire : ,, J'aime mieux apprendre que les courtiſans rient ,, de mon avarice, que de voir mon peuple pleurer de mes dépenſes ,,.

Dans une autre occaſion ces farceurs avoient encore lancé quelques traits contre Louis XII. On exhortoit ce bon Prince à les punir : ,, Non, dit-il, ,, ils me rendent juſtice ; ils me croient digne

„ d'entendre la vérité. Mais ajouta-t-il, qu'ils „ ne s'émancipent pas jusqu'à insulter la Reine, ni „ l'honneur d'aucune autre dame : car je me fâcherois, & les ferois pendre „.

Ce Prince, informé qu'un gentilhomme commensal de sa maison avoit maltraité un paysan, ordonna qu'on retranchât le pain à cet officier, & qu'on ne lui servit que du vin & de la viande. Le gentilhomme s'en plaignit au Roi qui lui demanda si les mets qu'on lui servoit ne suffisoient pas ? „ Non, Sire, puisque le pain est essentiel à la „ vie. -- Et pourquoi donc, reprit le Roi, êtes-„ vous assez peu raisonnable pour maltraiter ceux „ qui vous le mettent à la main „ ?

Un Seigneur étranger parlant avec surprise devant Louis XII du grand nombre des habitans de Paris, ajouta qu'il ne concevoit pas comment tant de monde pouvoit y vivre. „ Regardez-moi, lui „ dit le Roi, j'ai la goute, à peine puis-je remuer „ les pieds ; cependant je trouve moyen de mar-„ cher. „ Avec de l'industrie en effet on vient à bout de tout.

Ce Prince en chemin pour se rendre à Bayonne, logea dans un petit village nommé l'Esperon. Il fut surpris d'y trouver une grande & magnifique maison bâtie sur le grand chemin. Elle appartenoit au baile ou magistrat du lieu qui passoit pour un homme très-riche. Ce magistrat s'étant présenté devant le Roi, ce Prince lui demanda comment il étoit parvenu à amasser des richesses dans un pays aussi stérile que le sien. *Sire*, lui répondit naïvement le baile, *en faisant toujours mes affaires plutôt que celles de mon maître & de mes voisins.* „ Le diable ne m'emporte, dit Louis, „ (c'étoit son serment ordinaire) ta raison est „ bonne ; car en agissant ainsi, & en te levant „ matin, tu ne pouvois manquer de devenir „ riche „.

Ses différends avec le Pape Jules II l'indisposerent longtemps contre la Cour de Rome. Ayant

appris que Jules avoit dessein de l'excommunier ? *Eh quoi*, dit-il, *est-ce son emploi de maudire ?* Louis XII se rappelloit peut-être ce mot de Théano, prêtresse du temple d'Agraule, qui répondit à ceux qui la pressoient de maudire Alcibiade, qu'elle étoit *prêtresse pour bénir & non pas pour maudire*. Voyez Plutarque dans la vie d'Alcibiade.

Louis a fait voir plus d'une fois qu'il se connoissoit en hommes. Il disoit du célébre Charles de Bourbon, ,, qu'il aimoit ce Prince; mais qu'il ,, eût desiré en lui un caractère plus ouvert, plus ,, gai, moins taciturne. Rien n'est pire, ajoutoit- ,, il, que l'eau qui dort ,,. La désertion de ce Prince qui a causé tant de maux à la France, n'a que trop justifié les craintes de Louis. *Voyez Charles, Duc de Bourbon.*

C'est encore Louis XII qui voyant le penchant de François I, alors Duc de Valois, pour les plaisirs, disoit en soupirant : *Ah ! nous travaillons en vain, ce gros garçon gâtera tout.*

Louis, avant de monter sur le trône, avoit été marié à Jeanne fille de Louis XI. Ce Prince despotique la lui avoit fait épouser malgré lui. Jeanne étoit une Princesse toute contrefaite, peu spirituelle & hors d'état d'avoir jamais des enfans. Louis obtint d'Alexandre VI que son mariage fût déclaré nul ; & sur l'affirmation que fit Louis XII qu'il n'avoit eu aucun commerce avec Jeanne, la nullité fut prononcée. Jeanne se retira à Bourges où elle fonda l'ordre des Annonciades. Elle n'est pas encore canonisée ; mais elle est au rang des bienheureuses, & tous les ans on prononce son panégyrique à Bourges. On a retenu la division d'un de ces éloges à cause de sa singularité. Jeanne, ,, disoit le prédicateur, étoit si laide, qu'elle fut ,, répudiée par le Roi son mari ; elle étoit si belle, ,, qu'elle devint l'épouse de Jesus-Christ. La lai- ,, deur & la beauté de Jeanne, voilà les deux ,, points de mon discours ,,.

Louis XII épousa en secondes noces Anne de Bretagne, veuve de son prédécesseur Charles VIII, pour laquelle il avoit toujours eu une tendre inclination. Cependant il ne fut pas heureux avec elle. Cette Princesse étoit d'une vertu sévére, mais d'une humeur chagrine, acariâtre, impérieuse. Les serviteurs du Roi les plus fidéles osérent un jour lui représenter que la Reine prenoit trop d'autorité sur lui. „ Que voulez-vous, disoit Louis ? » Il faut bien souffrir quelque chose d'une femme » quand elle aime son mari & son honneur „.

Cette Princesse néanmoins s'étant un jour oubliée jusqu'à faire des reproches un peu vifs au Roi, ce Prince lui ferma enfin la bouche par cet apologue : Sachez, Madame, qu'à la création du » monde, Dieu avoit donné des cornes aux bi- » ches de même qu'aux cerfs ; mais les biches se » voyant un si beau bois sur la tête, entreprirent » de faire la loi aux cerfs : le Souverain créateur » en fut indigné, & leur ôta cet ornement pour » les punir de leur arrogance „.

Ces sortes de plaisanteries étoient fort du goût de ce Prince, & il en faisoit fréquemment. „ Le » menu peuple & les paysans, disoit-il, sont la „ proie des traitans & des gens d'armes, & ceux- „ ci sont la proie du diable. --- Les chevaux cou- „ rent les bénéfices, & les ânes les attrapent. --- La „ plupart des gentilshommes de mon Royaume „ sont comme Actéon & Diomède, mangés par „ leurs chevaux & par leurs chiens „. Mais le meilleur mot de ce Prince & celui qu'il répétoit le plus souvent, est qu'*un bon pasteur ne sauroit trop engraisser son troupeau* ; vœu que Henri IV exprimoit en termes encore plus populaires. *Voyez Henri IV.*

Anne de Bretagne mourut le 9 Janvier 1513, sans avoir donné d'enfans au Roi. Brantôme qui a fait son éloge, dit que " cette Reine & Anne de „ France Duchesse de Bourbonnois, avoient si ver- „ tueusement extirpé l'impudicité, & planté l'hon-

„ neur au cœur des dames, demoiselles, fem-
„ mes de villes, & toutes autres sortes de fem-
„ mes Françoises, que celles qu'on pouvoit savoir
„ avoir offensé leur honneur, étoient si ahonties
„ & mises hors des rangs, que les femmes de
„ bien eussent pensé faire tort à leur réputation,
„ si elles les eussent souffertes en leur compagnie„.

Ce fut la Reine Anne de Bretagne qui fonda les bons hommes. Elle avoit établi en faveur des dames l'*ordre de la Cordelière*, dont le cordon n'étoit donné qu'à celles qui avoient conservé leur honneur exempt de toute tache & de tout soupçon. Le collier étoit le cordon de Saint-François. Cet ordre ne subsista que pendant la vie de la Reine. On trouva, ajoute un historien, qu'il étoit trop difficile de faire ses preuves.

Louis XII avoit résolu de pleurer toujours Anne de Bretagne, & de ne la remplacer jamais. Il avoit alors cinquante-deux ans, & son tempérament étoit affoibli par les infirmités. Mais Henri VIII, flatté de placer pour la premiere fois une Princesse Angloise sur le trône de France, proposa de cimenter l'union des deux peuples par le mariage de Marie sa sœur, Princesse de dix-sept ans, avec le Roi de France. Louis ne put se refuser à une paix nécessaire à son peuple, surtout lorsqu'il ne falloit qu'épouser une jeune femme aimable. Le mariage se fit; & Louis sensible à l'espoir de donner un héritier au trône, oublia bientôt son âge & ses infirmités auprès de sa nouvelle épouse; mais il y trouva la mort au bout de deux mois & demi de mariage. C'est lui qui avoit dit le premier que *l'amour est le tyran des vieillards & le Roi des jeunes gens*; & il en étoit la preuve. Outre qu'il avoit changé pour Marie toute sa maniere de vivre, *il avoit voulu*, dit Fleuranges, *faire du gentil compagnon avec sa femme; mais il n'étoit plus homme pour le faire, car de longtemps il étoit fort malade.*

Jamais Prince ne fut plus regretté de ses su-

jets, & ne mérita mieux de l'être. A sa mort, les *crieurs des corps* (usage qui subsiste encore dans quelques provinces) en sonnant leurs clochettes, crioient le long des rues : *Le bon Roi Louis, pere du peuple, est mort.*

Son édit de 1499, éternellement respectable a rendu sa mémoire chere aux magistrats & à tous ceux qui aiment la justice. Il ordonne par cet édit qu'*on suive toujours la loi, malgré les ordres contraires que l'importunité pourroit arracher du Monarque.*

LOUIS XIII.

Roi de France, surnommé le Juste, *né à Fontainebleau en* 1601 *de Henri IV & de Marie de Médicis, mort à Saint-Germain-en-Laye le* 14 *Mai* 1643. *Il étoit parvenu à la couronne le* 14 *Mai* 1610.

LOUIS XIII étoit d'un caractere un peu sauvage ; il craignoit la représentation, excepté dans les cérémonies, qu'il aimoit beaucoup. Henri IV étant dans une grande nécessité, payoit ses officiers de bonnes paroles ; mais ce n'étoit pas là le tour d'esprit de Louis XIII. Il avoit, comme il le reconnoissoit lui-même, une sécheresse qu'il tenoit de la Reine sa mere. Son goût pour la retraite, faisoit qu'il s'attachoit à ses favoris, dont il dépendoit, tant qu'il ne les renvoyoit pas : mais comme il tenoit moins à eux par le goût que par le besoin d'avoir quelqu'un qui partageât sa solitude, il étoit aisé de les lui enlever & de lui en substituer d'autres, car il lui en falloit, & le titre de favori étoit alors comme une charge dans

l'état. Il n'aima jamais le Cardinal de Richelieu, qui le domina toujours. Il étoit jaloux de ce même Ministre, à qui il se livroit sans réserve, & il ne lui pardonnoit point intérieurement de ce qu'il ne pouvoit s'en passer. Il eut des maîtresses comme des favoris : il en étoit jaloux, & c'étoit là où ses sentimens se bornoient. Les vues de ce Prince étoient droites, son esprit sage & éclairé ; il n'imaginoit point, mais il jugeoit bien, & son Ministre ne le gouvernoit qu'en le persuadant. Il étoit aussi vaillant que Henri IV, mais d'une valeur sans chaleur & sans éclat, qui n'eût pas été bonne pour conquérir un Royaume. La providence l'avoit fait naître dans le moment qui lui étoit propre : plutôt, il eût été trop foible ; plus tard, trop circonspect : fils & pere de nos deux plus grands Rois, il affermit le trône encore ébranlé de Henri IV, & prépara les merveilles de Louis XIV. *Abrégé chronologique de l'Histoire de France.*

Louis marqua dès son enfance du dégoût pour la lecture, dégoût qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. Peut-être étoit-ce la faute de ses gouverneurs qui n'avoient pas assez étudié les inclinations de ce Prince, & même celles de son âge. Ils lui faisoient un devoir d'apprendre l'histoire de ses prédécesseurs dans les *Antiquités* de Fauchet, ouvrage écrit d'un style maussade, & rempli d'ailleurs de discussions capables de rebuter l'érudit le plus zélé. La Reine mere, dans le dessein de vaincre l'aversion de son fils pour l'étude, lui fit un jour donner le fouet par M. de Souvré son gouverneur. Le petit Prince résista d'abord, puis il dit : « Je vois bien qu'il faut en passer par-là ; mais, » ajouta-t-il en s'adressant à son gouverneur, » M. de Souvré allez-y doucement, je vous en » prie. » Le lendemain il alla voir la Reine sa mere. Cette Princesse se leva & lui fit une profonde révérence. « Ah, madame, lui dit-il, faites moi moins de révérences, & ne me faites » point donner le fouet. »

On étoit encore infatué au commencement de son regne de l'astrologie judiciaire ; & un astrologue nommé Morin ayant prédit que tel jour le Roi étoit menacé de quelque malheur, on respecta assez la prédiction de ce visionnaire pour recommander au Roi de ne pas sortir. Il garda effectivement l'appartement toute la matinée ; mais s'ennuyant l'après midi il voulut prendre l'air & tomba. " Qu'on ne parle pas de cela à Morin, „ dit le Prince ; cet accident le rendroit trop „ glorieux. „

Gaston de France, Duc d'Orléans, frere du Roi, étoit fort jaloux des droits attachés à son rang. Un jour qu'il etoit monté en carrosse avec le Roi, des Princes se présenterent aux portieres pour leur parler. Ils étoient nues têtes, & quoiqu'ils fussent exposés à un soleil très-ardent, Gaston les retint long-temps sans leur dire de se couvrir. Ce fut le Roi qui s'appercevant de l'incommodité que ces Princes souffroient, leur dit avec bonté : „ Couvrez-vous, messieurs, mon frere le veut „ bien. „

Louis aimoit la guerre, se plaisoit aux travaux & aux dangers d'un siége, & faisoit paroître la plus grande intrépidité dans une tranchée. Au siége de Royan en 1622, il fit trembler plus d'une fois pour sa vie. Un jour qu'il sortoit de la tranchée, un boulet lui passa deux pieds au-dessus de la tête. *Mon Dieu, Sire*, s'écria Bassompierre, *ce boulet a failli vous tuer* ! " Non pas moi, ré„ pondit le Roi tranquillement, mais M. d'Eper„ non. „ Et voyant des gens de sa suite qui s'écartoient pour éviter le coup : " Comment, leur „ dit-il, vous avez peur que cette piece tire ? Ne „ savez-vous pas qu'il faut auparavant que l'on „ charge de nouveau ? „ Louis continua de donner dans cette journée des preuves de sa bravoure avec tant de risque pour sa personne que son armée crut devoir lui faire faire des représentations à ce sujet. " Tous vos officiers, lui dit Lachau, son

„ premier aumônier, seront enfin obligés, Sire, „ de vous faire la priere que les capitaines de „ David lui firent autrefois : „ *Vous ne viendrez plus à la guerre avec nous, de peur que la lumiere d'Israël ne s'éteigne avec vous.* Hist. de Louis XIII par Bernard.

Lorsque ce Prince prit les armes contre les Protestans du Languedoc & les Rochelois, il prononça ces paroles remarquables : " Je souhaiterois „ qu'il n'y eût de places fortifiées que sur les frontieres de mon Royaume, afin que le cœur & la „ fidélité de mes sujets servissent de citadelle & „ de garde à ma personne. „ Richelieu en affermissant l'autorité royale par l'extinction des petits tyrans qui désoloient la France, procura à Louis XIV l'accomplissement du vœu que formoit alors Louis XIII.

Après la prise de Saint Jean d'Angely en 1621, le Duc de Soubise qui avoit été à la tête des rebelles vint se jetter aux genoux du Roi & lui faire des protestations de sa fidélité & de son obéissance pour l'avenir. " Je serai bien aise, lui dit le Roi „ en lui mettant la main sur l'épaule, que vous „ me donniez dorénavant plus d'occasions d'être „ satisfait de vous, que je n'en ai eu de sujet par „ le passé : levez-vous, ajouta-t-il, & me servez „ mieux désormais. „

On a d'autres preuves que le cœur de Louis XIII n'étoit pas inaccessible à la clémence ; & s'il refusa constamment de jetter un regard favorable sur l'infortuné Marillac, sur le Maréchal de Montmorenci, sur messieurs de Cinqmars, de Saint Preuil & de Thou, c'est que l'implacable Richelieu fit envisager à ce foible Prince les suites les plus funestes dans les graces qu'on lui demandoit pour ces illustres coupables.

Lorsque Négrepelisse, petite ville Calviniste du Querci, se fut révoltée en 1622, Louis se mit en marche pour la punir. Malgré son juste ressentiment, il étoit prêt néanmoins de pardonner aux

malheureux habitans qui imploroient sa clémence. Mais le Prince de Condé étant entré dans le moment chez le Roi, prend un breviaire qui étoit auprès du Monarque, l'ouvre & fait remarquer que dans les leçons du jour tirées du vieux testament, le prophete Samuel reproche à Saül d'avoir épargné les Amalécites. Cet argument décida du sort de Négrepelisse. *Hist. de Louis XIII par Bernard.*

Ce Prince s'étoit fait une peine extrême de la loi qui rendoit esclaves les Négres de ses colonies: mais quand on lui eut bien mis dans l'esprit que c'étoit la voie la plus sûre pour les convertir, il y consentit. *Esprit des loix.*

Louis ne fut pas seulement jaloux de son premier Ministre, comme on l'a dit dans son portrait, mais encore du connétable de Luynes & de tous ceux qui obtenoient une grande faveur à sa Cour, ou beaucoup d'autorité dans ses armées. Après le siege de Saint Jean-d'Angely en 1621, le connétable de Luynes venoit chez le Roi, précédé de ses gardes & suivi des premiers officiers de l'armée. Louis XIII l'apperçoit & dit à Bassompierre : " Voyez, Bassompierre, c'est le Roi „ qui entre. --- Vous me pardonnerez, Sire, c'est „ un connétable favorisé de son maître qui soutient „ votre grandeur, & qui étale vos bienfaits aux „ yeux de tout le monde. -- Vous ne le connoissez pas, reprend le Prince, il croit que je lui en „ dois de reste & veut faire le Roi, mais je l'en „ empêcherai bien tant que je serai en vie. -- Sire, „ répond Bassompierre, vous êtes bien à plaindre „ de vous mettre ces fantaisies dans la tête ; le „ connétable l'est bien aussi, de ce que vous prenez ces ombrages de lui ; & moi je le suis encore davantage de ce que vous me les avez découvertes ; car un de ces jours vous vous querellerez ensemble : ensuite vous vous appaiserez, & vous serez comme les maris & les femmes qui chassent les valets auxquels ils ont confié

„ la mauvaise volonté qu'ils avoient l'un contre „ l'autre : vous ne manquerez pas de dire au connétable que vous m'avez fait part des mécontentemens que vous avez de lui, & j'en serai la „ victime. „ Le Roi lui promit un secret inviolable, & l'assura qu'il n'en avoit encore parlé qu'au seul pere Arnoux son confesseur. *Mém. de Bassompierre.*

A peu près dans le même temps, mylord Hai, Ambassadeur d'Angleterre, après avoir eu sa premiere audience du Roi, se rendit à celle du connétable. Louis appella encore Bassompierre & lui dit en présence de M. de Puisieux : *Voilà mylord Hai qui va prendre l'audience du Roi Luynes.* Bassompierre feignit de ne pas comprendre ce que cela signifioit. *Oh*, dit le Prince, *il n'y a point de danger devant Puisieux, car il est de notre secret.* --- „ Il n'y a point de danger ? reprend Bassompierre ; „ je suis assurément perdu ; car Puisieux est homme „ craintif & peureux, comme M. le Chancelier „ son pere ; &, au premier coup de fouet, il „ confessera tout, & perdra ensuite tous ses complices & adhérans. „ Le Roi se mit à rire & continua à parler contre son connétable.

Dans un bal qu'on donnoit à la Cour, le Roi qui s'y ennuya voulut se retirer dans le temps même que le Cardinal de Richelieu sortoit. Tout le monde se rangeoit pour laisser passer ce Ministre, & le Prince crut s'appercevoir qu'on lui rendoit à lui-même beaucoup moins de respect qu'au Cardinal. Celui-ci ignoroit que le Roi le suivit ; mais voyant avancer quelques pages, il se met de côté afin de faire place à sa Majesté. Le Roi s'arrête & lui dit : *Pourquoi ne passez-vous pas, M. le Cardinal, n'êtes vous pas le maître ?* Le sens de cette derniere expression n'échappa point à Richelieu le plus pénétrant des hommes, & celui qui connoissoit le mieux le foible de son maître : il prend aussitôt un flambeau des mains d'un page & marche devant le Roi en lui disant : “ Sire, je

„ ne puis passer devant votre Majesté qu'en faisant la fonction du plus humble de ses serviteurs. „

Le Roi eut des maîtresses; *mais ses amours*, dit un écrivain du temps, *étoient purement spirituels d'ame à ame, & les jouissances en étoient vierges.* Jamais il n'usa de la moindre liberté envers les femmes. La Reine ayant un jour reçu un billet, l'attacha à la tapisserie de sa chambre, afin de ne pas oublier d'y faire réponse. Le Roi auquel elle en voulut faire un mystere étant entré, elle dit à mademoiselle d'Hautefort de prendre & de serrer le billet, ce qu'elle fit. Le Roi voulut le lui ôter, & ils se débattirent assez long-temps en badinant; mais mademoiselle d'Hautefort ne pouvant plus se défendre mit le billet dans son sein, & le jeu finit; le Roi n'ayant pas osé porter sa curiosité plus loin. *Intrigues galantes de la Cour.*

Le siecle de ce Prince fut celui de la fausse éloquence. Tous les discours, toutes les harangues de ce temps sont remplis d'une multitude de passages Grecs & Latins qui n'ont aucun rapport au sujet; & jamais souverain, peut-être, n'essuya plus de harangues que Louis. Ce Prince s'en plaignit un jour assez plaisamment. Des Seigneurs de sa Cour lui témoignoient leur surprise de ce que ses cheveux grisonnoient avant le temps. “ Ce „ sont apparemment, répondit Louis, les harangues que l'on m'a faites depuis mon avénement „ à la couronne, qui m'ont fait blanchir de si „ bonne heure. „

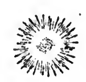
Louis toujours jaloux de l'autorité que l'on prenoit sur lui, donna bien des inquiétudes au Cardinal de Richelieu; & ce fut en quelque sorte malgré Louis XIII que cet habile Ministre opéra les merveilles qui ont illustré ce regne; ainsi la gloire lui en est entiérement dûe. *Voyez l'article Richelieu.*

Ce Cardinal mourant dit au Roi, comme il se plaignoit de le perdre dans le temps qu'il en avoit

le plus de besoin : « Sire, je vous laisse de bons
„ Ministres ; vous n'avez rien à appréhender de
„ vos ennemis du dehors, si vous suivez les con-
„ seils de ceux que j'ai mis dans les affaires :
„ mais c'est à votre petit coucher que vous avez à
„ craindre, & qui m'a donné plus de peine que
„ tous les étrangers ensemble. „

La mort de Louis suivit de près celle de Richelieu : quelques jours avant que ce Prince mourût, le Dauphin son fils, âgé de quatre ans & demi, venoit d'être tenu sur les fonts de baptême par le Cardinal Mazarin & la Princesse de Condé. Après la cérémonie, on le conduisit dans l'appartement du Roi qui étoit dans son lit. Le Dauphin lui dit qu'il venoit d'être baptisé. « J'en suis bien aise, „ mon fils ; &, comment vous appellez-vous à „ présent ? „ *Je m'appelle Louis XIV, mon papa.* Cette réponse enfantine parut chagriner le Roi, & se tournant de l'autre côté : « Pas encore mon „ fils, pas encore ; mais ce sera peut-être bientôt, „ si c'est la volonté de Dieu. „

On a remarqué que Louis XIII mourut le même jour & presque à la même heure que son pere Henri IV. On disoit de lui : « Il ne dit pas tout „ ce qu'il pense ; il ne fait pas tout ce qu'il veut ; „ il ne veut pas tout ce qu'il peut. „



LOUIS XIV.

Roi de France, surnommé le Grand, *étoit fils de Louis XIII. Il naquit à Saint-Germain-en-Laye, le 5 Septembre* 1638, *parvint à la couronne le* 14 *Mai* 1643, *fut sacré le* 7 *Juin* 1654, *& mourut le* 14 *Septembre* 1715.

Louis XIV fit admirer dans son gouvernement une conduite ferme, noble & suivie. Il établit le meilleur ordre dans ses finances, créa une marine, disciplina ses armées, & eut toujours soin que ses arsenaux & ses magasins fussent abondamment pourvus de tout. Il surpassa en réputation, en gloire & en grandeur tous les Rois contemporains. Mais ce qui assure principalement à ce Prince cette couronne que l'immortalité dans plusieurs monumens érigés par la reconnoissance s'empresse de lui donner, est la protection signalée qu'il accorda aux sciences & aux beaux arts. Son siecle, ainsi que celui d'Alexandre, d'Auguste, des Médicis, servira d'époque à la grandeur de l'esprit humain, & son regne est déja compté au nombre de ces âges heureux où les arts perfectionnés sont des modeles pour la postérité. Bon pere, bon maître, Roi magnanime, ne négligeant jamais ses devoirs quoique livré aux plaisirs, exact dans les affaires & aimant la justice, il joignoit encore à ces vertus, qui méritent l'approbation du sage, les qualités les plus capables d'enchanter le peuple. Quel Prince sut mieux tempérer la dignité de ses manieres par les agrémens & l'affabilité de la politesse? La richesse de sa taille, la beauté majestueuse de ses traits, un son de voix

noble & touchant, une démarche pleine de dignité le faisoient aisément remarquer au milieu de la foule des courtisans qui l'environnoient. C'étoit lui que Racine avoit eu en vue dans ces deux vers de Bérénice :

En quelque obscurité que le ciel l'eût fait naître,

Le monde, en le voyant, eût reconnu son maître.

Dans la conquête qu'il fit de la Franche Comté en 1668, sa présence acheva de lui gagner les cœurs de ceux que ses armes lui avoient soumis. Un paysan qui étoit accouru pour le voir, s'écria dans cette surprise que donne un objet qu'on admire : *Je ne m'en étonne plus.*

L'embarras qu'il inspiroit à ceux qui lui parloient étoit un hommage qui flattoit sa supériorité ; & l'on peut croire que ce vieil officier qui se troubla en lui demandant une grace & lui dit tout ému : *Sire, je ne tremble pas ainsi devant vos ennemis*, obtint aisément ce qu'il souhaitoit.

Ce Prince dut plus à la nature qu'à ses instituteurs qui avoient fort négligé son éducation. On a rapporté à ce sujet le trait suivant, qui ne prouveroit cependant pas qu'il ignorât absolument la langue Latine. Il assistoit à un motet où le musicien avoit fait répéter plusieurs fois le mot *nicticorax*, oiseau de nuit, (*sicut nicticorax in domicilio*). Ce Prince demanda au prélat qui étoit le plus proche de lui ce que c'étoit que ce *nicticorax*. Le prélat qui l'ignoroit aussi bien que le Roi, mais qui devoit le savoir, ne voulut pas demeurer court & lui répondit : *Sire, c'étoit un des principaux officiers de la cour de David.*

Louis lisoit peu. Lorsque la Fontaine donna les *Amours de Psyché & de Cupidon*, ses amis lui firent remarquer un endroit qui pouvoit regarder le Roi, & dont ce Prince auroit pu être offensé si quelqu'un se fût avisé de le lui rapporter. L'au-

teur s'adressa au Duc de Saint-Aignan, qui étoit alors dans la confidence étroite du Monarque. « Il est vrai, lui dit le Duc, l'endroit est délicat; » mais voulez-vous que je vous donne un moyen » d'empêcher que personne n'en parle? Le Roi ne » lit point; faites relier promptement un exem- » plaire de votre livre, & présentez-le à sa Ma- » jesté. Je vous introduirai; les courtisans vous » verront; soyez sûr après cela que personne ne » parlera mal de votre ouvrage. „

Malgré une éducation négligée, ce Prince accorda toujours sa protection aux talens & les récompensa. Il se plaisoit dans la compagnie des gens d'esprit, preuve qu'il en avoit lui-même. Il dit à Boileau qui vouloit se retirer à Auteuil: « Si votre santé vous permet de venir encore » quelquefois à Versailles, j'aurai toujours une » demi-heure à vous donner. „ On connoît la lettre qu'il fit écrire à Vossius. Ce qu'on demande dans un Souverain, ce n'est pas de dire, mais de faire de belles choses. Cependant, il savoit toujours s'exprimer avec noblesse & avec précision. Lorsque le Duc d'Anjou partit pour aller régner en Espagne, il lui dit, pour marquer l'union qui alloit désormais joindre les deux nations: *Il n'y a plus de Pyrénées.*

Un caractere de grandeur & de noblesse se faisoit également remarquer dans son goût pour les arts. Les Teniers & les autres peintures dans le goût Flamand ne trouvoient point grace devant ses yeux. *Otez-moi ces magots là*, dit-il un jour qu'on avoit mis un tableau de Teniers dans un de ses appartemens. Ce Prince ne perdoit jamais l'occasion de dire à ses officiers & aux personnes en place, de ces choses qui excitent l'émulation & rendent la personne du Souverain plus chere au sujet. Madame la Duchesse de Bourgogne encore fort jeune, voyant au souper de sa Majesté un homme qui étoit fort laid, plaisanta beaucoup & très-haut sur sa laideur. *Pour moi, madame*,

dit le Roi encore plus haut, *je le trouve un des plus beaux hommes de mon Royaume; car c'est un des plus braves.*

Un grand Seigneur, dont la jeunesse avoit été fort irréguliere, fit au siege de Mons tout ce qu'il fallut pour regagner l'estime du Prince & y réussit. « Monsieur, lui dit le Roi, vous n'étiez » pas content de moi; je n'étois pas content de » vous : oublions le passé, &, dorénavant, *da-* » *tons de Mons.*

Bontems, son premier valet de chambre, lui demandoit quelque grace pour un de ses amis. *Quand cesserez-vous*, lui dit Louis, *de demander?* Bontems fut étourdi du reproche; mais il ne le fut pas long-temps, le Roi ayant ajouté en souriant, *de demander pour les autres & jamais pour vous? La grace dont il s'agit pour un de vos amis, je l'accorde pour votre fils.*

Le Comte de Marivaux, lieutenant général, homme un peu brusque & qui n'avoit point adouci son caractere dans la Cour même de Louis XIV, avoit perdu un bras dans une action. Il se plaignoit au Roi, qui l'avoit cependant récompensé. « Je voudrois, lui dit-il, avoir perdu » l'autre, & ne plus servir votre Majesté. „ *J'en serois bien fâché pour vous & pour moi*, lui répondit le Roi, & ces paroles furent suivies d'une nouvelle grace qu'il lui accorda.

Le grand Prince de Condé étoit allé le saluer après la bataille de Sénef, qu'il avoit remportée en 1674 contre le Prince d'Orange. Le Roi se trouva sur le haut du grand escalier, lorsque ce Prince qui avoit de la peine à monter à cause de sa goute, s'écria : « Sire, je demande pardon à » votre Majesté si je la fais attendre. Mon cousin, » lui répondit le Roi, ne vous pressez-pas, on ne » sauroit marcher bien vîte quand on est aussi » chargé de lauriers que vous l'êtes. „

Ce même Prince de Condé se trouvant à la tête de son armée lui fit faire halte par une excessive

chaleur, pour rendre au Roi qui y arrivoit, les honneurs qui lui étoient dûs. Sa Majesté exigea que le Prince entrât dans l'unique cabane qui se présentoit, afin de se mettre à l'abri des ardeurs du soleil. " Mon cousin, ajouta-t-il, puisque je » ne viens dans votre camp qu'en qualité de vo- » lontaire, il n'est pas juste que je sois à l'ombre, » tandis que mon général seroit exposé à toute la » chaleur du jour. „

Le Maréchal Duplessis, qui n'avoit pu faire la campagne de 1672 à cause de son grand âge, sembloit porter envie à ses enfans qui avoient le bonheur de servir Sa Majesté; Pour moi, ajoutoit-il devant ce Prince, je ne suis plus propre à rien. » Monsieur le Maréchal, lui répondit le Roi en » l'embrassant, on ne travaille que pour appro- » cher de la réputation que vous avez acquise. Il » est agréable de se reposer après tant de victoi- » res „.

Le Marquis, depuis Maréchal d'Uxelles, venoit de rendre en 1689 au Prince Charles de Lorraine, la ville de Mayence qu'il avoit défendue pendant cinquante jours de tranchée ouverte. Il alla rendre compte de sa conduite au Roi dont il craignoit les reproches, & se jetta à ses pieds: » Relevez-vous, Marquis, lui dit ce Prince, vous » avez défendu votre place en homme de cœur, » & vous avez capitulé en homme d'esprit „.

Il avoit donné une pension de six mille livres à M. l'avocat général Talon. M. de Lamoignon qui étoit aussi avocat général, lui demanda la même faveur; le Roi la lui promit. Six mois se passerent pendant lesquels M. de Lamoignon se présenta souvent devant le Roi, sans qu'il fût question de rien. Sa Majesté lui dit un jour: " M. de Lamoi- » gnon, vous ne me parlez plus de votre pension „. *Sire*, lui répondit ce magistrat, *j'attends que je l'aie méritée*. -- " Si vous le prenez de ce côté-là, „ lui dit le Roi, je vous dois des arrérages „. En effet ces arrérages furent payés, à commencer du

jour que M. de Lamoignon avoit demandé la pension.

Lorsqu'il eut accordé l'archevêché de Paris à M. de Noailles, alors Evêque de Châlon-sur-Marne, il lui dit : „ Si j'avois connu un plus grand homme de bien & un plus digne sujet, je l'aurois choisi „. Paroles d'autant plus remarquables qu'elles étoient vraies.

Le Monarque gratifia par la suite cet Archevêque du chapeau de Cardinal. Lorsque le nouveau Cardinal vint remercier le Roi de la pourpre que Sa Majesté lui avoit fait obtenir : „ Je suis assuré, Monsieur le Cardinal, lui répondit Louis, que j'ai eu plus de plaisir à vous donner le chapeau, que vous n'en avez eu à le recevoir „.

Lorsque l'abbé de Pompone eut perdu son pere, Simond Arnauld, secrétaire d'état & ministre des affaires étrangeres, Louis XIV voulut bien soulager sa douleur en la partageant. Ce Prince lui dit : „ Vous pleurez un pere que vous retrouverez en moi, & moi je perds un ami que je ne retrouverai plus „.

Le Duc de la Rochefoucault paroissoit inquiet au sujet de ses dettes. *Que ne parlez-vous à vos amis*, lui dit Louis. Mot qui fut accompagné d'un don de cinquante mille écus.

Ce Prince ayant permis à M. le Duc d'Antin, sur-intendant des bâtimens, de placer dans sa gallerie quelques tableaux de Sa Majesté, le Duc leur fit faire des bordures magnifiques. Un jour qu'il répétoit au Roi que ces bordures ne coutoient rien à Sa Majesté, & que c'étoit lui qui en avoit fait toute la dépense : *D'Antin*, lui répondit Louis en souriant, *il n'y a que vous & moi dans le Royaume qui le croirons.*

Un de ses musiciens avoit tenu quelques propos contre un Prélat qui étoit alors maître de la chapelle. Le Prélat offensé, se trouvant un jour dans la tribune du Roi, voulut, aprés que ce musicien eut chanté, faire observer à Sa Majesté qu'il perdoit

perdoit sa voix, & ne chantoit plus aussi bien qu'il faisoit. Le Roi prévenu des motifs qui indisposoient le Prélat, répondit : *Dites qu'il chante bien, mais qu'il parle mal.*

On a rapporté que Louis XIV écrivit ce billet pour M. le Duc de la Rochefoucault : „ Je me réjouis comme votre ami, de la charge de grand-maître de ma garde-robe que je vous ai donnée comme votre Roi „. On ajoute qu'il montra ce billet à M. de Montausier, & que ce courtisan véridique lui ayant dit que c'étoit de l'esprit mal employé, Louis supprima le billet.

Il y a d'autres traits qui prouvent que ce Prince avoit assez d'élévation dans l'ame pour rejetter toute adulation servile. Boileau Despréaux critiquoit un jour en sa présence des vers que Sa Majesté avoit trouvé bons. Quelques courtisans voulurent relever cette hardiesse du poëte. *Il a raison*, dit le Roi, *il s'y connoît mieux que moi.*

Ce même Prince s'amusoit depuis quelques jours à faire des vers. Messieurs de Saint-Agnan & Dangeau lui montroient comme il falloit s'y prendre. Ce Prince venoit de composer un petit madrigal que lui-même ne trouva pas trop joli. Un matin il dit au maréchal de Grammont : „ Monsieur „ le Maréchal, lisez, je vous prie, ce petit madri- „ gal, & voyez si vous en avez jamais lu un si „ impertinent. Parce qu'on sait que depuis peu j'aime les vers, on m'en apporte de toutes les façons „. Le Maréchal, après avoir lu, dit au Roi : „ Sire, „ votre Majesté juge divinement bien de toutes „ choses : il est vrai que voilà le plus sot & le plus „ ridicule madrigal que j'aie jamais lu „. Le Roi se mit à rire, & lui dit : „ N'est-il pas vrai que celui „ qui l'a fait, est bien fat ? -- Sire, il n'y a pas „ moyen de lui donner un autre nom. -- Oh ! bien, „ dit le Roi, je suis ravi que vous m'en ayez parlé „ si bonnement ; c'est moi qui l'ai fait. -- Ah, sire, „ quelle trahison ! que votre majesté me le rende, „ je l'ai lu brusquement. -- Non, M. le Maréchal,

„ les premiers ſentimens ſont toujours les plus naturels „. Le Roi, ajoute madame de Sévigné qui rapporte cette anecdote, a fort ri de cette folie, & tout le monde trouva que voilà la plus cruelle petite choſe que l'on puiſſe faire à un vieux courtiſan.

Un gentilhomme, nommé Villiers, qui logeoit chez le Duc de Vendôme à Verſailles, étoit bien perſuadé de cette bonté de caractere dans Louis XIV, puiſqu'il oſoit critiquer tous les embelliſſemens que ce Prince faiſoit faire à Verſailles. Le Roi l'ayant rencontré un jour dans les jardins : „ Eh bien, lui dit-il, en lui montrant un de ſes „ nouveaux ouvrages, cela n'a donc pas le bonheur „ de vous plaire ? *Non, ſire*, répondit Villiers. Ce„ pendant, reprit le Roi, il y a bien des gens qui „ n'en ſont pas ſi mécontens. *Cela peut être*, re„ prit Villiers, *chacun a ſon avis*. Le Roi en riant, „ répondit : on ne peut pas plaire à tout le monde „.

Sa modération vis-à-vis M. de Lauzun, a quelque choſe de ſublime. Ce courtiſan enivré de ſa faveur, ſe plaignoit hautement des défenſes que le Roi lui avoit faites d'épouſer mademoiſelle de Montpenſier. Un jour qu'il oſoit reprocher à Louis de ne pas tenir ſa parole, ce Prince s'approche auſſitôt d'une fenêtre, & y jette la canne qu'il tenoit. *A Dieu ne plaiſe*, dit-il, *que je m'en ſerve pour frapper un gentilhomme !*

Ce Prince ne put jamais ſe réſoudre à établir la peine de mort contre les déſerteurs, quelques inſtances qu'on lui en fit. Le marquis de Nangis ayant répondu aux reproches que le Roi lui faiſoit que ſon régiment n'étoit pas complet : „ Sire, on „ n'en viendra jamais à bout, ſi l'on ne caſſe la „ tête aux déſerteurs „. Le Roi répliqua : *Hé ! Nangis, ce ſont des hommes.*

Ce monarque jugeoit ſouvent les cauſes de ſes ſujets, non-ſeulement dans le conſeil des ſecrétaires d'état, mais dans celui qu'on appelle le *conſeil des parties*. On a rapporté de lui deux jugemens célebres, dans leſquels ſa voix décida

contre lui-même. Dans le premier en 1680, il s'agissoit d'un procès entre lui & des particuliers de Paris qui avoient bâti sur son fonds. Il voulut que les maisons leur demeurassent avec le fonds qui lui appartenoit, & qu'il leur céda. L'autre regardoit un Persan, nommé *Roupli*, dont les marchandises avoient été saisies par les commis de ses fermes en 1687. Il opina que tout lui fut rendu, & y ajouta un présent de trois mille écus. Roupli porta dans sa patrie son admiration & sa reconnoissance. *Essai sur l'histoire générale.*

Louis s'étoit mis de bonne heure à la tête de ses armées. Il répétoit quelquefois sur ses derniers jours, qu'il avoit l'honneur d'être le plus ancien soldat de son royaume.

Dans la campagne de Lille en 1667, le Roi commanda lui-même ses troupes. Il avoit sous lui le Maréchal de Turenne. On fit le siége de Lille. Un jour que Louis se tenoit à la tranchée dans un lieu où le feu étoit très-vif, un soldat le prit rudement par le bras, en lui disant : *Otez-vous, est-ce là votre place?* Les courtisans appuyant aussitôt sur ce mot, s'empresserent à vouloir lui persuader de se retirer. Il parut pencher à suivre des conseils si timides, lorsque le Duc de Charost s'approchant de son oreille, lui dit à voix basse : *Sire, il est tiré, il faut le boire.* Le Roi le crut, demeura dans la tranchée, & lui sut si bon gré de cette fermeté, que le même jour il rappella le Marquis de Charost qui étoit exilé. *Mém. de Choisy.*

Ce Prince montra beaucoup d'intrépidité aux siéges de Mons & de Namur. „ Mon fils, dit-il à „ Monseigneur, la place d'un Roi est où est le „ danger „.

Le Comte de Toulouse qu'il avoit mené avec lui à un de ses siéges, reçut à côté de lui une contusion au bras d'une bale de mousquet. Le Roi entendant le sifflement de la bale, demanda si quelqu'un étoit blessé : „ Il me semble, répon„ dit le jeune Prince, que quelque chose m'a tou-

„ ché „. Depuis, le secrétaire d'état ayant mis dans les provisions du gouvernement de Bretagne, que M. de Toulouse avoit été blessé à côté de son pere : „ Rayez cela, dit le Roi, c'est une bagatelle „ pour mon fils „.

Louis eût passé le Rhin à cheval en 1672, si le Prince de Condé qui avoit la goute, ne l'en eût empêché. Ce Prince ne put lui-même le passer que par le moyen d'un pont que l'on fit avec des bateaux de cuivre.

Louis savoit rendre justice à l'amour du François pour son Prince. Qui mieux que lui en effet étoit persuadé que cet amour est toujours le plus sûr gardien du trône. Dans les dernieres années de son regne, la France étoit réduite à de grandes extrêmités. On craignoit que le Prince Eugène n'entrât dans le royaume, & l'on prétend qu'il se flattoit de venir jusqu'à Paris. Lorsque le Maréchal de Villars prit congé du Roi avant de partir pour la Flandre : „ Vous voyez, lui dit ce Prince, „ où nous en sommes ; vaincre ou périr ; cher„ chez l'ennemi, & donnez bataille. -- *Mais Sire*, „ reprit le Maréchal, *c'est votre derniere armée.* -- „ N'importe, repliqua le Roi : je n'exige pas que „ vous battiez l'ennemi ; mais je veux que vous „ l'attaquiez. Si la bataille est perdue, vous me „ l'écrirez à moi seul ; vous ordonnerez au cou„ rier de ne voir que Blouin. Je monterai à che„ val, je passerai par Paris, votre lettre à la main ; „ je connois les François ; je vous conduirai deux „ cens mille hommes, & je m'ensevelirai avec „ eux sous les ruines de la monarchie „.

Louis XIV excelloit dans ce qu'on appelle *tenir une cour*. C'est aussi ce que pensoit une jeune dame qui étoit allé visiter Versailles pendant que le Roi en étoit absent. N'est-ce pas, lui dit-on, un palais enchanté ? *Oui*, répondit-elle, *mais il faut que l'enchanteur y soit.*

Les fêtes qu'il donna à Versailles surpassent toutes celles dont on lit la description dans les

romans. Il dansoit dans les ballets de ces fetes avec les principaux seigneurs & dames de la cour, & continua cet exercice jusqu'en 1670. Il avoit alors trente-deux ans. On représenta devant lui à Saint-Germain, la tragédie de Britannicus; il fut frappé de ces vers :

Pour mérite premier, pour vertu singuliere,
Il excelle à traîner un char dans la carriere :
A disputer des prix indignes de ses mains,
A se donner lui-même en spectacle aux Romains.

Dès-lors il ne dansa plus en public : & le poëte réforma le Monarque.

Nous rapporterons à cette occasion qu'un prédicateur moins discret que le poëte désigna un jour ce Prince dans un de ses sermons à Versailles. Louis, à ce qu'on assure, se contenta de lui dire : „ Mon père, j'aime bien à prendre ma part d'un „ sermon; mais je n'aime pas qu'on me la fasse „.

Un bon mot qui n'est que piquant dans la bouche d'un particulier, devient souvent mortel dans celle d'un Souverain. Louis XIV s'observoit à cet égard avec un scrupule qui lui fait honneur. On en pourra juger par ce trait. Il contoit une historiette à quelques-uns de ses courtisans : il avoit même promis que le conte seroit plaisant; mais il ne le fut point, & on ne rit pas, quoique le conte fût du Roi. M. le Prince d'Armagnac, qu'on appelloit M. *le Grand*, à cause de sa charge de grand écuyer de France, sortit alors de la chambre, & le Roi dit à ceux qui restoient : „ Messieurs, vous avez trouvé mon „ conte fort insipide, & vous avez eu raison; mais „ je me suis apperçu qu'il y avoit un trait qui re„ garde de loin M. le Grand, & qui auroit pu l'em„ barrasser; j'ai mieux aimé le supprimer que de „ le chagriner : à présent qu'il est sorti, voici mon „ conte „. Il l'acheva, & l'on rit.

Cette fleur de galanterie qui consiste à rendre

les autres contens de soi & d'eux-mêmes, avoit introduit entre le Prince & ses courtisans un commerce continuel d'attentions & d'empressemens obligeans. M. le Duc d'Antin, surintendant des bâtimens, réussissoit surtout par cette maniere agréable de faire sa cour. Sa Majesté étoit allée coucher à Petit-Bourg, & avoit trouvé qu'une avenue de vieux arbres faisoit un mauvais effet; le Duc d'Antin les fit abattre & enlever, & unir le terrein dans une seule nuit. Le Roi à son réveil demandant ce qu'étoit devenue l'allée, il lui dit: *Sire, comment eût-elle osé paroître devant vous? elle vous avoit déplu.*

Ce Prince avoit encore témoigné qu'il souhaitoit qu'on abattît quelque jour un bois entier qui lui ôtoit un peu de vue. M. d'Antin fit scier tous les arbres du bois près de la racine, de façon qu'ils ne tenoient presque plus: des cordes étoient attachées au pied de chaque arbre, & plus de douze cens hommes étoient dans ce bois prêts au moindre signal. M. le Duc savoit le jour que le Roi devoit se promener de ce côté avec toute sa cour. Sa Majesté ne manqua pas de dire combien ce morceau de forêt lui déplaisoit. *Sire*, lui répondit-il, *ce bois sera abattu dès que votre majesté le voudra.* -- „ Vraiment, dit le Roi, s'il ne tient qu'à cela, „ je serai content d'en être défait „. -- *Sire*, reprit M. d'Antin, *vous allez l'être.* Il donna un coup de siflèt, & l'on vit tomber la forêt. *Ah! Mesdames*; s'écria la Duchesse de Bourgogne, *si le Roi avoit demandé nos têtes, M. d'Antin les feroit tomber de même.* Mot un peu vif, mais qui ne tiroit point à conséquence.

C'est ce même seigneur qui faisoit mettre quelquefois ce qu'on appelle des calles entre les statues & les socles, afin que quand le Roi iroit se promener, il s'apperçût que les statues n'étoient pas droites, & qu'il eût le mérite du coup d'œil. Le Roi trouvoit le défaut; M. d'Antin contestoit un peu, se rendoit ensuite, & faisoit redresser la statue,

en avouant avec une surprise affectée que le Roi se connoissoit en tout.

Une chose qui doit nous faire faire bien des réflexions, & servir à nous guérir du préjugé qu'un Roi est un homme heureux, c'est que ce Prince, quoiqu'environné de courtisans empressés à lui plaire, avouoit qu'il avoit cherché des amis, & qu'il n'avoit jamais trouvé que des intriguans. O divine amitié, quel bonheur peut-on goûter sans toi! tu es le baume de la vie.

Une connoissance malheureuse qu'il avoit de ceux qui habitent les cours, lui faisoit dire aussi: „ toutes les fois que je donne une place, je fais „ cent mécontens & un ingrat „.

Louis aimoit les louanges, & il auroit pu répondre comme ce sage de Grèce à celui qui lui en auroit fait des reproches: „ Comment veux-tu que „ je sois sensible au blâme, si tu ne veux pas que je „ le sois à l'éloge „? Ce Prince savoit néanmoins les rejetter lorsqu'elles étoient trop fortes. Lorsque l'Académie Françoise, qui lui rendoit toujours compte des sujets qu'elle proposoit pour ses prix, lui fit voir celui-ci: *Quelle est de toutes les vertus du Roi celle qui mérite la préférence?* le Roi rougit, & ne voulut point qu'un tel sujet fût traité.

Parmi les différentes harangues que dans ses voyages il fut souvent condamné à entendre, il y a celle-ci d'un maire de Reims qui parut lui faire plaisir. Ce maire lui ayant présenté des bouteilles de vin & des poires de rousselet seches, lui dit: „ Sire, nous apportons à votre Majesté notre „ vin, nos poires & nos cœurs; c'est tout ce que „ nous avons de meilleur dans notre ville „. Le Roi lui frappa sur l'épaule, en lui disant: *Voilà comme j'aime les harangues.*

Louis XIV fut attaqué vers le milieu du mois d'Août 1715 au retour de Marli de la maladie qui termina ses jours. On n'ignore point avec quelle grandeur d'ame il vit approcher la mort; il dit à madame de Maintenon qu'il s'étoit choisie pour

compagne: *J'avois cru qu'il étoit plus difficile de mourir!* & se tournant vers ses domestiques: *Pourquoi pleurez-vous? m'avez-vous cru immortel?* Il donna tranquillement ses ordres sur beaucoup de choses, & même sur sa pompe funèbre. Le courage d'esprit qu'il fit paroître, alla jusqu'à lui faire avouer ses fautes. Le jeune Prince, son successeur, lui fut présenté; & le soulevant entre ses bras, il lui dit ces paroles remarquables: « Vous allez être » bientôt Roi d'un grand royaume. Ce que je vous » recommande le plus fortement, est de n'oublier » jamais les obligations que vous avez à Dieu. » Souvenez-vous que vous lui devez tout ce que » vous êtes. Tâchez de conserver la paix avec vos » voisins. J'ai trop aimé la guerre; ne m'imitez » pas en cela, non plus que dans les trop grandes » dépenses que j'ai faites. Prenez conseil en toutes choses, & cherchez à connoître le meilleur » pour le suivre toujours. Soulagez vos peuples le » plutôt que vous pourrez, & faites ce que j'ai eu » le malheur de ne pouvoir faire moi-même, &c. »

Louis XIV avoit eu un frere qui mourut avant lui en 1701. Il lui témoigna toujours beaucoup de tendresse. Un jour Monsieur lui parlant du chevalier de Lorraine qui avoit été exilé, parut s'intéresser en sa faveur. « Mais, dit le Roi, y songez-vous » encore à ce Chevalier de Lorraine? vous en souciez-vous? Aimeriez-vous bien quelqu'un qui » vous le rendroit »? *En vérité*, répondit Monsieur, *ce seroit le plus sensible plaisir que je pusse recevoir en ma vie.* « Oh bien, dit le Roi, je veux » vous faire ce présent; il y a deux jours que le » courier est parti; il reviendra; je vous le donne, » & veux que vous m'ayiez toute votre vie cette » obligation, & que vous l'aimiez pour l'amour » de moi; je fais plus, car je le fais Maréchal de » camp dans mon armée ». Là-dessus, Monsieur se jetta aux pieds du Roi, & lui embrassa longtemps les genoux, & lui baisa une main avec une joie sans égale. Le Roi le releva en lui disant:

„ Mon frere, ce n'eſt pas ainſi que des freres doi-
„ vent s'embraſſer, & l'embraſſa fraternellement „.
Lettres de Sevigné.

Louis XIV avoit épouſé en 1660 Marie-Thereſe d'Autriche, fille de Philippe IV Roi d'Eſpagne. On peut ſe former une idée des mœurs de cette Princeſſe & de la hauteur de ſes ſentimens par la réponſe qu'elle fit à une carmélite. Cette religieuſe qui l'aidoit à faire l'examen de ſa conſcience, lui demandoit ſi en Eſpagne, dans ſa jeuneſſe avant d'être mariée, elle n'avoit point eu envie de plaire à quelques-uns des jeunes gens de la cour du Roi ſon pere : *Oh non, ma mere*, dit-elle, *il n'y avoit point de Rois.*

Cette Princeſſe mourut en 1683. Lorſque Louis apprit la nouvelle de ſa mort : *Voilà le ſeul chagrin*, dit-il, *qu'elle m'ait jamais cauſé.*

LUCAIN, (MARCUS ANNÆUS)

Poëte Latin, né à Cordoue en Eſpagne, l'an 39 de l'ère chrétienne, mort l'an 65. De tous ſes ouvrages, il ne nous eſt reſté que la Pharſale *qu'il n'a pas eu le temps d'achever.*

LUCAIN avoit à peine quatorze ans qu'il ſe ſignala par des déclamations en Grec & en Latin ; & ſon poëme de la Pharſale n'eſt à proprement parler qu'une déclamation hiſtorique, où le poëte animé d'un eſprit républicain emprunte les crayons énergiques de Tacite & de Salluſte, pour nous peindre les temps orageux des guerres civiles entre Céſar & Pompée. Un ſeul vers eſt ſouvent un tableau dans Lucain. Si ſes deſcriptions n'ont pas la touche brillante d'Homère & l'har-

monie de Virgile, on y trouve en récompense de ces maximes politiques, de ces traits mâles & hardis qu'on chercheroit en vain dans l'Iliade & dans l'Enéïde. Il est sublime jusques dans ses déclamations contre les dieux. Suivant la philosophie qui régnoit alors du temps de César & de Lucain, il y avoit une certaine force d'ame à considérer un Caton qui trace aux dieux les regles de l'équité; un Pompée qui brave leur pouvoir dans ses derniers soupirs; un Marius qui leur pardonne sa disgrace. Lucain, trop voisin des événemens qu'il décrivoit, n'a osé s'écarter de l'histoire, & par-là il a rendu son poëme sec & aride. Il a voulu suppléer au défaut d'invention par la grandeur des sentimens, & il n'a que trop souvent caché sa sécheresse sous de l'enflure. Il a d'ailleurs peu connu cette convenance de mœurs qui donne à chaque personnage les pensées & les sentimens qui leur sont propres. Le poëte se montre à chaque moment à la place de ses acteurs, & ne sait pas toujours modérer la fureur poétique ni l'animer; c'est donc avec quelque fondement que l'on a comparé Lucain à un cheval indompté qui court au milieu d'un champ, & qui fait des sauts surprenans, mais sans regle, sans mesure & sans utilité; ou à un jeune guerrier qui jette son dard avec beaucoup de courage & de violence, mais sans prendre garde à qui il le jette, ni à qui il en veut.

Comme l'estime qu'on a pour un auteur dépend de l'analogie plus ou moins grande que ses idées ont avec celles de son lecteur, on ne doit pas être étonné que le grand Corneille fit plus de cas de Lucain que de Virgile. Enée devoit aussi paroître un personnage bien fade à Heinsius qui aimoit à retrouver ses sentimens pour la liberté dans les héros de la Pharsale. Lucain, disoit Heinsius dans son enthousiasme, est à l'égard des autres poëtes, ce qu'un cheval superbe & hennissant fierement est à l'égard d'une troupe d'ânes, dont

sa voix ignoble décele le goût qu'ils ont pour la servitude.

Lucain étoit neveu de Séneque le philosophe instituteur de Néron & son ministre. Il s'avança par le crédit de son oncle à la cour de l'Empereur, & fut élevé à la fonction de questeur, & quelque temps après à celle d'augure. Il auroit pu vivre heureux dans la compagnie de Polla Argentaria son épouse, non moins recommandable par ses vertus que par sa naissance & sa beauté ; mais il osa disputer le prix de la poësie à l'Empereur Néron, & eut le dangereux honneur de se voir couronner en présence de son jaloux rival sur le théatre de Pompée. Néron qui exerçoit son despotisme sur le parnasse comme à Rome, défendit au poëte vainqueur de publier ses vers. Lucain irrité contre son persécuteur entra dans la conjuration de Pison ; mais cette conjuration ayant été découverte il fut condamné à mort, & toute la grace que lui accorda son tyran fut de lui laisser le choix du supplice. Il se fit ouvrir les veines dans un bain chaud, & prêt à expirer il prononça quelques vers de sa Pharsale qui avoient rapport à sa situation présente.

M. Marmontel nous a donné une traduction de la Pharsale, où l'on trouve toute la richesse & toute l'harmonie dont la langue Françoise est susceptible. Celle de M. Masson, qui a paru à peu-près dans le même temps, a le mérite de la fidélité & de l'exactitude. Ce sont les seules versions que nous ayons de la Pharsale ; car Brébeuf l'a plutôt imitée que traduite ; & ce poëte semble s'être battu les flancs pour enchérir encore sur les hyperboles violentes & les pensées gigantesques de son auteur. L'infatigable abbé de Marolles en avoit donné avant lui une version, mais qui ne peut être regardée que comme un travestissement de Lucain en prose Gauloise ; elle est d'ailleurs pleine de contre-sens : *Traduire ainsi les anciens*, a dit avec raison un critique, *c'est les traduire en ridicule*.

S 6

LUCIEN,

Philologue Grec, né sous l'Empire de Trajan à Samosate, capitale de la Comagène, province de Syrie. On croit qu'il mourut sous l'Empereur Commode, dans un âge très-avancé.

LUCIEN a laissé des écrits sur toutes sortes de matieres, qui sont une preuve de son érudition variée. Mais il est principalement connu par ses *Dialogues des morts*, où l'on trouve cette simplicité fine, cet enjouement naïf, ce sel attique qui fait les délices des gens de goût. Quoiqu'il fasse parler une infinité de personnages d'âge, de sexe & d'état différent, il conserve à chacun son caractère. On ne peut s'empêcher de sourire aux peintures vives & enjouées qu'il fait des ridicules & de la sotte vanité de l'espece humaine. Ses railleries ingénieuses & piquantes n'épargnent pas surtout le faste des philosophes & l'arrogance des savans. Mais en lisant les dialogues de Lucien & les écrits de tous ceux qui, à son exemple, ne cherchent qu'à semer le ridicule sur tout ce qui se présente à leurs yeux, rappellons-nous la fable du *Meunier* de notre ami la Fontaine.

Le pere de Lucien, dépourvu des biens de la fortune, avoit mis son fils entre les mains d'un oncle qui étoit un habile sculpteur. Le jeune homme qui n'avoit pas de goût pour cet art, appuya si lourdement le ciseau, que la pierre qu'on lui avoit donnée à travailler, se rompit en éclats sous sa main. L'oncle outré de colere, le maltraita, & le jeune apprentif courut au logis se jetter entre les bras de sa mere. Il raconte lui-même avec sa gaieté ordinaire que la nuit s'étant endormi, il

eut un songe dans lequel il crut voir deux femmes, dont l'une étoit grossiere, mal peignée, le visage tout couvert de sueur & de poussiere. L'autre avoit un air gracieux, une physionomie douce & riante, un habit propre & modeste. Ces deux femmes, après l'avoir bien tiraillé pour l'attirer chacune à leur parti, remirent à son choix la décision de leur différend, & plaiderent leur cause alternativement. La premiere qui étoit la sculpture, parla d'un ton rude & grossier, mais avec force & avec vivacité; & la seconde qui se nomma l'érudition; s'énonça d'une maniere si persuasive, que Lucien ne pouvant résister aux charmes de sa voix, & d'ailleurs n'ayant pas oublié les coups qu'il avoit reçus, courut l'embrasser, sans attendre qu'elle eût achevé son discours. La sculpture transportée de colere & de dépit, fut changée sur le champ en statue, comme on le dit de Niobé. Alors l'érudition, pour le récompenser de son choix, le fit monter avec elle sur son char, & touchant ses chevaux aîlés, le promena d'Orient en Occident, en lui faisant répandre partout quelque chose de céleste & de divin qui faisoit regarder les hommes en haut avec étonnement, & lui attiroit leurs bénédictions & leurs louanges.

L'effet de ce songe vrai ou faux fut d'allumer dans Lucien une grande passion pour les belles-lettres auxquelles il se livra tout entier. Il embrassa d'abord la profession d'avocat; mais ne pouvant se faire aux criailleries du barreau, il cultiva la philosophie & l'éloquence qu'il professa à Antioche, en Ionie, en Italie, en Grèce, mais surtout à Athènes où il fit un long séjour.

D'Ablancourt a traduit tous les ouvrages de Lucien; mais ceux qui n'ont vu cet auteur Grec qu'à travers la traduction françoise, le connoissent bien imparfaitement. Que de finesses, de beautés & d'agrémens dans l'original que l'on chercheroit envain dans la copie, ou parce que d'Ablancourt ne les a pas senties, ou, parce qu'usant de sa liberté

ordinaire, il a retranché, mutilé & altéré un très-grand nombre de passages du texte; & assurément ce n'est pas à l'avantage de Lucien.

LUCULLUS, (Lucius Lucinus)

Général Romain, de famille consulaire, mort dans un âge avancé, vers l'an 57 avant notre ère chrétienne, & l'an de Rome 695.

Lucullus orna de bonne heure son esprit de connoissances utiles & agréables qui rendirent sa vieillesse plus douce, & suppléérent dans ses premieres années à l'expérience qui lui manquoit. Obligé de marcher en Asie contre les ennemis de l'état, sans avoir encore paru à la tête des armées, il signala néanmoins sa campagne par plusieurs victoires consécutives. Il avoit employé tout le temps de son voyage à s'instruire par la lecture & par la conversation d'habiles officiers; & l'on pouvoit dire de lui qu'il étoit devenu général dans sa route. Après avoir obtenu à Rome les honneurs du triomphe, il fit comme ces joueurs expérimentés qui ayant gagné au jeu tout ce qu'ils pouvoient espérer, quittent la partie de crainte de quelques revers. Lucullus disoit même souvent à ses amis que la fortune avoit des bornes qu'un homme d'esprit devoit connoître. Sa retraite fut l'effet de la réflexion. Mais, si depuis ce moment sa vie devint moins glorieuse, elle fut peut-être plus agréable & plus délicieuse. Il vécut moins pour les autres & plus pour lui. Livré à l'étude & à la société des hommes les plus spirituels & les plus polis de son siécle, il passoit avec eux la plus grande partie de la journée dans une riche bibliotheque qu'il avoit remplie de livres précieux

& destinés à l'usage de tous les savans. Il surpassa en magnificence & même en luxe & en mollesse les plus grands Rois de l'Asie qu'il avoit su vaincre. On ne l'appelloit de son temps que le *Xercès Romain.* Lucullus auroit sans doute mieux soutenu l'éclat de ses magistratures, si son faste eût été moins solitaire, moins personnel, s'il eût employé les richesses prodigieuses qu'il avoit rapportées de l'Orient dans des objets intéressans pour sa patrie; mais Lucullus n'écoutant que les caprices & ses fantaisies, traitoit ses richesses, suivant l'expression de Plutarque, en vraies dépouilles de barbares auxquelles le droit de la guerre lui permettoit d'insulter.

Pompée reprochant un jour à Lucullus son avidité pour les richesses, celui-ci lui reprocha sa jalousie & son ambition : ils avoient tous deux raison. Il est vrai néanmoins de dire que si Lucullus s'enrichit beaucoup à la guerre, ce ne fut qu'aux dépens des ennemis de la république. Les alliés n'eurent jamais qu'à se louer de son gouvernement. Pendant sa magistrature il punit avec la plus grande sévérité l'injustice de ceux qui étoient chargés de lever les deniers publics; & lorsqu'il fut envoyé auprès de Ptolomée Lathyre allié des Romains, il donna les plus grandes preuves de désintéressement. Ce Prince l'avoit reçu avec une extrême magnificence, & lui avoit assigné pour sa dépense le quadruple de ce qu'on avoit coutume de donner aux ministres étrangers; mais Lucullus n'accepta que le simple nécessaire. Il refusa les présens que le Roi lui offroit & dont la valeur étoit de quatre-vingt talens (deux cens quarante mille livres) Enfin Ptolomée lui ayant présenté une émeraude montée en or, il vouloit se dispenser de la recevoir : & il ne se rendit que parce que ce Prince lui fit observer que c'étoit son portrait qui étoit gravé sur cette pierre. *Plutarque.*

Elevé au consulat, il fut chargé de faire la guerre à Mithridate Roi de Pont. Cette expédition ne fut pour lui qu'une suite de victoires qui lui firent

encore moins d'honneur qu'un trait de générosité envers son collegue Aurélius Cotta. Celui-ci voulant profiter de son absence pour se signaler par quelque coup d'éclat, se hâta de combattre Mithridate qui le vainquit & l'enferma dans Calcédoine. Lucullus sacrifiant noblement son ressentiment, vola au secours de son collegue. Les soldats de Lucullus murmuroient & vouloient engager leur général à abandonner Cotta à son mauvais sort, & à profiter de l'absence de Mithridate pour conquérir le Pont; mais Lucullus leur déclara „ „ qu'il aimeroit mieux sauver du péril un seul „ citoyen Romain, que de conquérir tous les „ états de Mithridate „

Lucullus, après avoir dégagé son collegue, se mit à la poursuite de Mithridate; il le défit plusieurs fois sur mer & sur terre, & le contraignit de se réfugier chez Tigrane son gendre, Roi d'Arménie. Le général Romain passa l'Euphrate, & fondit sur les états de Tigrane. Ce Roi, le plus puissant de l'Asie, vint avec une formidable armée au-devant du consul. Lorsqu'il vit Lucullus s'avancer vers lui à la tête de quelques légions, il dit d'un ton railleur: » s'ils viennent comme ambassadeurs, ils sont beaucoup; mais s'ils viennent comme ennemis, ils sont bien peu». Cette plaisanterie ne servit qu'à rendre la défaite de Tigrane encore plus honteuse. Le petit nombre vainquit le plus grand, ce qui n'est pas sans exemple; mais ce que l'on auroit peine à croire, c'est que le lâche Monarque fut des premiers à tourner le dos, lorsqu'il vit le général Romain s'avancer fiérement à pied & l'épée à la main. On rapporte même qu'il jetta son diadême, de peur d'être reconnu dans sa fuite, & que ce diadême tomba entre les mains de Lucullus. La prise de Tigranocerte, capitale de l'Arménie, suivit de près cette victoire, & toutes les richesses qui y étoient renfermées, devinrent la proie du vainqueur.

On n'a pas oublié le mot célébre que dit Lu-

cullus le jour même qu'il livra bataille à Tigrane. Quelqu'un voulant détourner ce consul du dessein qu'il avoit de combattre dans le moment le Roi d'Arménie, lui fit observer que c'étoit un jour malheureux : *Eh bien*, dit-il, *nous le rendrons heureux par notre victoire.*

Lorsque Lucullus étoit sur le point de voir couronner ses succès par la défaite entiere de Tigrane & de Mithridate, Pompée fut envoyé pour lui ôter le bâton de commandant. Luccullus revint à Rome, & obtint les honneurs du Triomphe ; mais ce ne fut qu'après de longues contestations. Il plia alors ses voiles, comme dit Plutarque, & se retira. » Quand je lis la vie de Lucullus, ajoute » cet historien, il m'est proprement avis que je lis » quelqu'ancienne comédie, de laquelle le com- » mencement est laborieux & la fin joyeuse. Car » aussi y trouvez-vous à l'entrée de beaux faits » d'armes en guerre & de gouvernement en paix. » Mais à l'issue, ce ne sont que festins, banquets ; » peu s'en faut qu'il n'y ait même des momeries, » des danses aux torches, & tous autres tels jeux » que font les jeunes gens ; car je mets en ligne de » compte de délices ses édifices somptueux, ses » belles allées à se promener, ses étuves, & en- » core plus ses tableaux & peintures & ses statues, » & la curiosité grande qu'il avoit de tels arts & » de tels ouvrages qu'il amassoit de tous côtés à » grands frais & à grosses dépenses, abusant ex- » cessivement en cela de la richesse plantureuse & » ample qu'il avoit acquise ès charges & guerres » qu'il avoit maniées. Aujourd'hui que la super- „ fluité a pris depuis de si grands accroissemens, „ encore compte-t-on les jardins que fit faire Lu- „ cullus entre les plus somptueux & les plus dé- „ licieux qu'aient eu les Empereurs „. Les ouvrages de Lucullus sur les côtes de la mer de Campanie & aux environs de Naples, surpassent tout ce que l'imagination naturellement dépensiere peut se figurer de plus somptueux. Il creusa des

voûtes sous des collines qui demeuroient ainsi en quelque façon suspendues. Il conduisit des canaux autour de ses édifices pour y recevoir l'eau de la mer, & y nourrir du poisson; qu'il y rassembla en une si prodigieuse quantité, qu'après sa mort, il en fut vendu pour quatre millions de sesterces (cinq cens mille livres.) Il bâtit enfin des cabinets de plaisance au milieu de la mer même. *Pline.*

Il avoit près de Tusculum une maison de campagne située en belle vue, ornée de grandes galleries & de salons ouverts de tous côtés pour recevoir le jour & l'air, avec des promenades très-étendues. Pompée l'y étant venu voir, ne trouva qu'un défaut dans cette maison, c'est qu'elle étoit très-commode pour l'été, mais inhabitable l'hiver. Lucullus se mit à rire. „Pensez-vous donc, lui „ répondit-il, que j'aie moins d'esprit que les „ grues & les cicognes, & que je ne sache pas „ changer de demeure selon les saisons „.

Un préteur flatté de donner au peuple des spectacles magnifiques, pria Lucullus de lui prêter quelques manteaux de pourpre pour habiller ses personnages. Lucullus lui répondit qu'il feroit visiter sa garderobe, & que s'il en avoit, il les lui prêteroit très-volontiers. Le préteur n'en avoit besoin que de cent; mais il s'en trouva cinq mille chez Lucullus qui les lui envoya aussitôt. „ C'est „ ainsi, ajoute Horace avec sa gaîté ordinaire, „ qu'il faut être riche. Une maison est chetive, „ lorsqu'elle ne renferme pas un superflu qui „ échappe à la connoissance du maître, & qui „ tourne au profit des voleurs „. *Epit. 6. du liv.* I.

Des Grecs étant venus à Rome, furent reçus chez Lucullus qui les regala magnifiquement comme à son ordinaire. Ces provinciaux honteux de se voir si bien traités, & craignant bonnement d'être à charge à leur hôte, le prierent de les dispenser de manger dorénavant chez lui, de peur, disoient-ils, de lui occasionner trop de

dépense. Lucullus leur répondit en souriant : „ Il » y a bien quelque chose de tout ceci qui se fait » pour vous : mais la plus grande partie est pour » Lucullus „.

Un jour qu'il mangeoit seul, on lui prépara un repas moins somptueux qu'à l'ordinaire. Il se fâcha & gronda son maître d'hôtel. Celui-ci s'excusa sur ce que personne n'étant invité, il avoit cru qu'il ne seroit pas besoin d'un repas magnifique : » Que dis-tu ? reprit-il en colere, ne savois-» tu pas qu'aujourd'hui Lucullus soupoit chez » Lucullus „ ?

Il avoit plusieurs sallons à chacun desquels il donna le nom d'une divinité, & ce nom étoit pour son maître d'hôtel le signal de la dépense qu'il vouloit faire. Pompée & Cicéron avoient fait la partie de le surprendre un jour, & de lui demander à souper sans lui donner le temps de rien préparer pour connoître par eux-mêmes quel étoit son ordinaire. Ils arrivent effectivement dans le moment qu'ils étoient le moins attendus, & ne quitterent point Lucullus, de peur qu'il ne donnât quelqu'ordre à ses officiers. Lucullus eut seulement la permission de ses convives de dire en leur présence à son maître d'hôtel, qu'il vouloit souper dans le sallon d'Apollon, & par là il trompa leur vigilance. La dépense d'un repas dans ce sallon devoit être de cinquante mille dragmes, c'est-à-dire, de vingt-cinq mille francs. *Plutarque.*

C'est à lui que l'on doit les premiers cérisiers que l'on ait vus en Europe, & il en rapporta les greffes du royaume de Pont.

Lucullus avoit ouvert, à l'exemple de Cimon l'Athénien, ses jardins au public. Sa nombreuse & riche bibliotheque étoit devenue une espece d'hospice pour les muses Romaines, & un Prytané pour tous les Grecs qui étoient à Rome. Comme Lucullus avoit lui même l'esprit très-orné, il prenoit plaisir à s'entretenir avec les sa-

vans qui se rendoient chez lui, à les aider même dans leurs différentes entreprises; & lorsqu'il mourut, le peuple témoigna de ces regrets toujours honorables à celui qui les fait naître.

LULLI, (JEAN-BAPTISTE)

Musicien François, né à Florence en 1633, *mort à Paris en* 1687.

QUOIQUE Lulli soit né en Italie, la France le met avec raison au rang de ses artistes célebres, puisqu'il est venu dans ce royaume à l'âge de quatorze ans & qu'il y a exercé ses talens. Il adapta habilement son art au génie de la langue Françoise, & mérita par-là d'être regardé comme l'instituteur de notre musique. Content d'intéresser le cœur, il s'étoit attaché principalement à la mélodie que le goût & le sentiment lui inspiroient. Lulli avoit l'enthousiasme du talent sans lequel on réussit toujours foiblement. Il savoit ce qu'il valoit & le faisoit peut-être trop sentir aux autres: au reste, personne n'apportoit dans la société plus de gaîté que lui, mais de cette gaîté qui dégénéroit quelquefois en polissonnerie. Moliere le regardoit comme un excellent pantomime & lui disoit assez souvent: *Lulli, fais nous rire.*

De Seneçay dont nous avons quelques poésies, a tracé ce portrait de Lulli dans une lettre qu'il feint écrire des Champs-Elisées; elle parut peu de temps après la mort de ce musicien. « Sur une « espece de brancard, composé grossierement de » plusieurs branches de lauriers, parut porté par » douze satyres, un petit homme d'assez mau- » vaise mine & d'un extérieur fort négligé; de » petits yeux bordés de rouge, & qu'on voyoit à

» peine, & qui avoient peine à voir, brilloient » en lui d'un feu sombre, qui marquoit tout en- » semble beaucoup d'esprit & beaucoup de mali- » gnité. Un caractere de plaisanterie étoit répan- » du sur son visage, & certain air d'inquiétude » régnoit dans toute sa personne. Enfin, sa figure » entiere respiroit la bisarrerie, & quand nous » n'aurions pas été suffisamment instruits de ce » qu'il étoit, sur la foi de sa physionomie nous „ l'aurions pris sans peine pour un musicien. „

Il avoit été, étant jeune, page chez mademoiselle de Montpensier, qu'il amusoit par ses saillies & par l'art avec lequel il jouoit du violon. Cette princesse se promenoit un jour dans les jardins de Versailles, & disoit à d'autres dames : „ Voilà un piédestal sur lequel on auroit dû mettre une statue. „ La Princesse ayant continué son chemin, on rapporte que le jeune Lulli se déshabilla aussi-tôt entierement, cacha ses habits derriere le piédestal, & se plaça dessus, attendant dans l'attitude d'une statue que la princesse repassât. Elle revint en effet quelque temps après, & ayant apperçu de loin une figure dans l'endroit où elle souhaitoit qu'on en plaçât une, elle ne fut pas médiocrement surprise. “ Est-ce un enchantement, dit-elle, que ce que nous voyons? „ Elle s'avança & ne reconnut la vérité de cette avanture que lorsqu'elle fut très-proche de la figure. Les dames & les seigneurs qui accompagnoient la Princesse voulurent faire punir séverement la prétendue statue, mais elle lui pardonna en faveur de la saillie singuliere; & cette folie qui sembloit devoir perdre Lulli, fut le premier pas qui le conduisit à la fortune.

Lorsque Lulli eut acquis de la réputation par ses ouvrages, Louis XIV le fit surintendant de sa musique. Il négligea alors si fort le violon qu'il n'en avoit pas même chez lui. Le seul moyen de lui en faire jouer encore, étoit d'en racler en sa présence; il vous arrachoit aussi-tôt l'instrument

ces mains, s'échauffoit dessus & ne le quittoit qu'à regret.

Les ennemis de Lulli l'accusoient de devoir le succès de sa musique à Quinault. Ce reproche lui fut fait un jour par ses amis mêmes, qui lui disoient en plaisantant, qu'il n'avoit pas de peine à mettre en chant des vers foibles ; mais qu'il éprouveroit bien plus de difficulté si on lui donnoit des vers pleins d'énergie. Lulli animé par cette plaisanterie & comme saisi d'enthousiasme, court à un clavecin, & après avoir cherché un moment ses accords, chante ces quatre vers d'Iphigénie qui font des images, ce qui les rend plus difficiles pour la musique que des vers de sentiment :

Un prêtre environné d'une foule cruelle,
Portera sur ma fille une main criminelle,
Déchirera son sein, & d'un œil curieux
Dans son cœur palpitant consultera les dieux !

Un des auditeurs a raconté à M. Racine fils, qu'ils se crurent tous présens à cet affreux spectacle, & que les tons que Lulli ajoutoit aux paroles leur faisoient dresser les cheveux à la tête.

L'auteur de la vie de Quinault rapporte le fait suivant. „ Il y avoit long-temps, dit-il, que le „ Roi avoit donné des lettres de noblesse à Lulli. „ Quelqu'un lui alla dire qu'il étoit bien heureux „ que le Roi l'eût ainsi exempté de suivre la route „ commune, qui est qu'on aille à la gentilhom„ merie par une charge de secrétaire du Roi : que „ s'il avoit eu à passer par cette porte, elle lui au„ roit été fermée, & qu'on ne l'auroit pas reçu. „ Un homme de cette compagnie s'étoit vanté „ qu'on refuseroit Lulli s'il se présentoit, à quoi „ les grands biens qu'il amassoit faisoient juger „ qu'il pourroit songer un jour. Lulli avoit moins „ d'ambition que de noble fierté à l'égard de „ ceux qui le méprisoient. Pour avoir le plaisir

„ de morguer ses ennemis & ses envieux ; il garda
„ ses lettres de noblesse, sans les faire enregis-
„ trer, & ne fit semblant de rien. En 1681, on
„ rejoua à Saint Germain la comédie & le ballet
„ du *Bourgeois gentilhomme*, dont il avoit com-
„ posé la musique. Il chanta lui même le person-
„ nage de Muphti qu'il exécutoit à merveille.
„ Toute sa vivacité, tout le talent naturel qu'il
„ avoit pour déclamer se déployerent là, & quoi-
„ qu'il n'eût qu'un filet de voix, il vint à bout
„ de le remplir au gré de tout le monde. Le Roi
„ qu'il divertit infiniment lui en fit des compli-
„ mens. Lulli se saisit de cette occasion ; mais
„ Sire, dit-il, j'avois dessein d'être secrétaire du
„ Roi : vos secrétaires ne voudront plus me rece-
„ voir. Ils ne voudront plus vous recevoir, repar-
„ tit le Monarque ; ce sera bien de l'honneur pour
„ eux : allez, voyez M. le Chancelier. Lulli alla
„ du même pas chez M. le Tellier, & le bruit se
„ répandit qu'il alloit devenir secrétaire du Roi.
„ Cette compagnie & mille gens commençoient
„ à en murmurer : voyez-vous, disoit-on, le mo-
„ ment qu'il prend : à peine a-t-il quitté le cha-
„ peau de Muphti qu'il ose prétendre à une char-
„ ge, à une qualité honorable. Ce farceur encore
„ essoufflé des gambades qu'il vient de faire sur le
„ théatre, demande à entrer au sceau ! M. de
„ Louvois sollicité par M. M. de la chancellerie,
„ & qui étoit de leur corps, parce que tous les
„ secrétaires d'état doivent être secrétaires du Roi,
„ s'en offensa fort. Il reprocha à Lulli sa témé-
„ rité, qui ne convenoit pas à un homme com-
„ me lui qui n'avoit d'autres services que celui de
„ faire rire. Hé, tête bleu, répondit Lulli, vous
„ en feriez autant si vous le pouviez. La repartie
„ étoit gaillarde. Il n'y avoit dans le royaume que
„ le Maréchal de la Feuillade & Lulli qui eussent
„ répondu à M. de Louvois de cet air. Enfin, le
„ Roi parla à M. le Tellier. Les secrétaires du Roi
„ étant venus faire des remontrances à ce minis-

„ tre, ſur ce que Lulli avoit traité d'une charge „ parmi eux, & ſur l'intérêt qu'ils avoient qu'on „ le refusât pour la gloire du corps, M. le Tellier „ leur répondit en des termes encore plus déſa„ gréables que ceux dont le Roi s'étoit ſervi. „ Quand il fut queſtion des proviſions, elles fu„ rent expédiées à Lulli avec tous les agrémens „ poſſibles. Le reſte de la cérémonie s'accomplit „ avec la même facilité. Auſſi fit-il les choſes no„ blement de ſon côté. Le jour de ſa réception il „ donna un magnifique repas aux anciens & aux „ gens importans de ſa compagnie, & le ſoir un „ plat de ſon métier, l'opéra où l'on jouoit le „ triomphe de l'amour. Ils étoient vingt ou trente, „ qui y avoient ce jour là, comme de raiſon, les „ bonnes places; de ſorte qu'on voyoit deux ou „ trois rangs de gens graves en manteau noir, & „ en grand chapeau de caſtor aux premiers bancs „ de l'amphitéatre, qui écoutoient d'un ſérieux „ admirable les menuets & les gavottes de leur „ confrere le muſicien. L'opéra apprit ainſi pu„ bliquement que ſon ſeigneur s'étant voulu don„ ner un nouveau titre n'en avoit pas eu le dé„ menti. M. de Louvois même ne crut pas devoir „ garder ſa mauvaiſe humeur. Suivi d'un gros de „ courtiſans, il rencontra bientôt Lulli à Verſail„ les : Bonjour, mon confrere, lui dit-il en paſ„ ſant; ce qui s'appella un bon mot de M. de „ Louvois. „

Lulli formoit lui-même ſes muſiciens & ſes acteurs : ſon oreille étoit ſi fine que d'un bout du théatre à l'autre il diſtinguoit le violon qui jouoit faux. Dans ſon premier mouvement de colere il briſoit l'inſtrument ſur le dos du muſicien. La répétition faite il l'appelloit, lui payoit ſon inſtrument plus qu'il ne valoit, & l'emmenoit dîner avec lui.

Un jeune homme, fort content d'un prologue d'opéra qu'il avoit compoſé, étoit venu le montrer à Lulli, & le prioit de lui en marquer ſon ſenti-

sentiment. Mais Lulli qui n'avoit jamais rien vû de si mauvais, dit assez naïvement au jeune homme qu'il n'y avoit qu'une lettre à retrancher au bas du prologue; ce qu'il fit lui-même; en sorte qu'au lieu de *fin du prologue* qu'on lisoit auparavant, on ne lisoit plus que *fi du prologue*.

Il fit jouer pour lui seul un de ses opéra que le public n'avoit pas goûté. Cette singularité fut rapportée au Roi, qui jugea que puisque Lulli trouvoit son opéra bon il l'étoit. Il le fit exécuter. La cour & la ville changerent de sentiment: cet opéra étoit Armide. *Anecd. litt.*

Louis XIV & toute la cour devant danser dans un ballet de la composition de ce musicien, ce Prince, alors dans sa plus grande jeunesse, s'étoit rendu au lieu où ce ballet devoit s'exécuter. Comme il ne trouva pas toutes choses prêtes, il envoyoit incessamment des valets de pied à Lulli pour savoir quand on commenceroit, & pour le faire hâter. Mais voyant que rien n'avançoit, le Roi lui envoya un valet de garderobe pour lui dire qu'il se lassoit d'attendre, & qu'il vouloit absolument que l'on commençât. Ce nouvel émissaire dit à Lulli que le Roi étoit dans une grande colere & qu'il ne pouvoit plus attendre. Lulli songeant moins aux ordres pressans qu'on lui apportoit de la part du Roi, qu'à ce qu'il avoit encore à faire, répondit d'un grand sang froid: „ Le „ Roi est le maître, il peut attendre tant qu'il lui „ plaira „.

Lulli mourut d'une blessure qu'il s'étoit faite au petit doigt du pied en battant la mesure avec sa canne. Cette blessure qu'on négligea d'abord, devint si considérable que son médecin lui conseilla de se faire couper le doigt. Malheureusement on retarda l'opération, & le mal gagna insensiblement la jambe. Son confesseur qui le vit en danger, lui dit qu'à moins de jetter au feu ce qu'il avoit noté de son opéra nouveau, intitulé *Achille & Polixène*, il n'y avoit pas d'absolution à espé-

ter : il le fit. Quelques jours après le malade se porta mieux, & on le crut même hors de danger. Un des jeunes Princes de Vendôme étant venu le voir, lui dit : » Eh quoi, Baptiste, tu as » jetté ton opéra au feu ? Morbleu, tu es bien » fou de brûler une si belle musique „ : *Paix, paix, Monseigneur*, lui répondit Lulli à l'oreille, *je savois bien ce que je faisois, j'en ai gardé une copie.* Par malheur cette plaisanterie fut suivie d'une rechûte qui l'emporta.

Le chevalier de Lorraine étoit aussi venu le voir lorsqu'il étoit à l'extrêmité, & lui marquoit la tendre amitié qu'il avoit pour lui. Mais Madame Lulli l'interrompit en lui disant : „ Oui » vraiment, Monsieur, vous êtes fort de ses amis ; » c'est vous qui l'avez enivré le dernier, & qui » êtes cause de sa mort „. *Tais-toi, ma chère femme*, lui dit Lulli, *tais-toi ; M. le Chevalier m'a enivré le dernier, & si j'en réchappe, ce sera lui qui m'enivrera le premier.*

Lulli qui connoissoit tout le talent du poëte Quinault pour la composition des vers lyriques, & voulant se l'attacher, lui avoit signé un écrit par lequel le poëte s'engageoit de fournir un opéra tous les ans au musicien, & le musicien à donner quatre mille francs au poëte. Ces deux hommes célébres sembloient être faits l'un pour l'autre, & jamais on ne vit un plus parfait accord entre la poësie & la musique. *Voyez Quinaut.*

LUTHER, (MARTIN)

Héréſiarque Allemand, né à Iſlebe dans le comté de Mansfeld en 1483, *de parens obſcurs, mort en* 1546, *âgé de* 63 *ans.*

LUTHER étoit un de ces génies ardens, impétueux, qui ſaiſiſſent avidement l'objet qu'on leur préſente, s'y livrent tout entier, & n'examinant plus rien, ſe laiſſent conduire par la ſeule fougue d'une imagination échauffée. Son eſprit nourri par l'étude, la chaleur qu'il mettoit dans ſes diſcours, une voix forte & tonnante, & plus que tout cela une impudence à toute épreuve, contribuerent à le rendre l'apôtre du proteſtantiſme. Les diſpoſitions prochaines où pluſieurs Princes d'Allemagne étoient de ſecouer l'autorité de la cour de Rome, & de s'emparer des biens du clergé, acheverent d'établir la doctrine de Luther & Calvin ſon ſucceſſeur. Quoique ces héréſiarques aient cauſé la plus grande révolution dans l'eſprit humain & dans le ſyſtême politique de l'Europe, il ne faut pas croire cependant, dit un illuſtre écrivain, qu'ils fuſſent des génies ſupérieurs. Il en eſt des ſectes comme des ambaſſadeurs; ſouvent les eſprits médiocres y réuſſiſſent le mieux, pourvu que les conditions qu'ils offrent ſoient avantageuſes, ou du moins que ce ſoient celles qui flattent le plus les paſſions.

Luther ſe deſtinoit à l'étude du droit, lorſqu'un coup de tonnere qui tua à ſes côtés un de ſes camarades, changea ſa deſtination, & le détermina à entrer dans l'ordre des religieux Auguſtins. Il y reçut la prêtriſe, & fut envoyé profeſſer la phi-

losophie à Wirtemberg. Léon X occupoit alors le siege pontifical. Ce Pape, le protecteur des arts, avoit formé le projet d'achever la magnifique basilique de Saint-Pierre de Rome. Pour venir à bout de cette grande entreprise, il avoit accordé des indulgences à ceux qui contribueroient aux frais de cet édifice. Mais la prédication & la collecte de ces indulgences ayant été confiée aux Dominicains, les Augustins en conçurent de la jalousie. Luther reçut ordre de son Général de s'élever contre les nouveaux quêteurs, commission qui convenoit à la violence de son caractere. Ce moine fougueux, incapable de se renfermer dans les bornes de la modération, attaqua non-seulement la conduite des collecteurs & des prédicateurs des indulgences, mais il se déchaîna sans ménagement contre les indulgences mêmes. Il avança par la suite des erreurs plus dangereuses sur la justification & sur les sacremens. Léon X l'ayant vainement fait citer à Rome, consentit que cette querelle fût terminée en Allemagne par le Cardinal Cajetan son légat. Cajetan avoit ordre de faire rétracter l'hérésiarque ou de s'assurer de sa personne. Il ne put exécuter ni l'une ni l'autre de ces commissions. Luther, après avoir tenu tête au légat dans deux conférences fort vives, & craignant le sort de Jean Hus, avoit pris secrétement la fuite. Il avoit auparavant fait afficher un acte d'appel du Pape mal informé, au Pape mieux informé. Du fond de sa retraite il donna carrière à toutes ses idées. Il écrivit contre le purgatoire, le libre arbitre, les indulgences, la confession auriculaire, les vœux monastiques, les pélérinages, &c. Luther disoit sur tout cela des choses très-peu intelligibles & que l'on pouvoit mépriser. Léon X crut néanmoins être obligé par le devoir de sa place d'anathématiser tous ces écrits. Peut-être auroit-il mieux fait d'adoucir Luther par le moyen d'un chapeau rouge; mais il ne prévoyoit pas alors toutes les suites funestes de l'hérésie, &

il ignoroit que Luther eût de puissans protecteurs en Allemagne. Lorsque la bulle de Léon X parut, Luther, pour toute réponse, la fit brûler publiquement à Wirtemberg avec les décrétales des autres Papes ses prédécesseurs. Ce fut alors qu'il publia son livre de *la captivité de Babylone*, & qu'il s'abandonna entiérement à son délire frénétique contre le souverain Pontife & les Cardinaux. On auroit peut-être de la peine à croire que pendant que Léon X faisoit fleurir les beaux arts à Rome, ce moine apostat lui écrivoit dans le style du plus mauvais farceur: « Petit Pape, petit papelin, vous êtes un âne, un ânon, allez doucement; il fait glacé, vous vous rompriez les jambes, & on diroit que diable est ceci? le petit ânon de papelin est estropié; un âne sait qu'il est âne, une pierre sait qu'elle est pierre; mais ces petits ânons de Papes ne savent pas qu'ils sont ânons ».

L'empereur Charles-Quint convoqua une diéte à Spire en 1524, où les Luthériens reçurent le nom de *Protestans*, pour avoir protesté contre le décret qui ordonnoit de suivre la religion de l'Eglise Romaine. Il avoit auparavant convoqué une diéte à Vormes en 1521, où Luther se rendit sous un sauf-conduit, & refusa de se rétracter. A son retour, il se fit enlever par Fréderic de Saxe son protecteur, qui le fit enfermer dans un château désert, pour qu'il eût un prétexte de ne plus obéir. Cet apôtre de l'erreur appelloit le château où il avoit été transporté son isle de Pathmos: & sans doute pour mieux ressembler à l'Evangéliste saint Jean, il feignit d'avoir des révélations dans son isle. Mais c'étoit avec le diable qu'il rêvoit. Il publia du moins que cet esprit infernal lui étant apparu, lui avoit prouvé par de bonnes raisons que les messes privées étoient un abus. Elles furent en conséquence abolies dans la ville de Wirtemberg, & bientôt après dans la Saxe. Mais, sans avoir recours à une

autre révélation, Luther anéantit les austérités de l'Eglise, ouvrit les cloîtres, dévoila les vierges, viola le célibat, & épousa publiquement une religieuse nommée Catherine Bore. Les ecclésiastiques de l'ancienne communion lui reprocherent qu'il ne pouvoit se passer de femme. Luther leur répondit qu'ils ne pouvoient se passer de maîtresses.

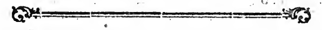
Ce patriarche de la réforme donna au monde chrétien un spectacle non moins étrange, en permettant, par la plus monstrueuse des décisions, au Landgrave de Hesse d'épouser sa maîtresse du vivant de sa femme.

Jean Aurisabett nous a conservé des paroles remarquables que cet hérésiarque écrivit deux jours avant sa mort : les voici telles qu'elles sont rapportées dans l'*Abrégé chronologique de l'histoire de France.* " 1°. Personne ne peut bien entendre » les Bucoliques de Virgile, à moins qu'il n'ait » gardé les troupeaux pendant cinq ans. 2°. Per- » sonne ne peut bien entendre les Géorgiques, à » moins qu'il n'ait fait le métier de laboureur » pendant cinq ans. 3°. Personne ne peut enten- » dre les épîtres de Cicéron, c'est moi qui le dis. » & qui le décide, à moins qu'il n'ait eu part au » gouvernement de quelque république pendant » vingt ans. 4°. Ainsi que personne ne se persuade » avoir acquis assez de goût dans la lecture des » saintes lettres, pour se flatter de les entendre, » à moins qu'il n'ait gouverné les Eglises durant » cent ans avec des prophetes, tels qu'Elie, Eli- » sée, Jean-Baptiste, Jésus-Christ & les apô- » tres ". C'étoit d'après ces singuliers principes que Luther rejettoit la tradition qui cependant explique ces mêmes livres qu'aucun homme, dit-il, pendant sa vie ne peut parvenir à entendre.

Luther reçut après sa mort les plus grands honneurs à Wirtemberg. On lui érigea des monumens. Lorsque les Espagnols se furent rendus maîtres de cette ville en 1557, Charles-Quint re-

fust constamment la permission qu'on lui demandoit de démolir le tombeau de cet homme illustre. « Je n'ai plus rien à démêler avec Luther, » répondait-il ; il a maintenant un autre juge dont » il ne m'est pas permis d'usurper la jurisdiction. » Sachez que je fais la guerre non pas aux morts, » mais aux vivans qui ont les armes en main contre » moi ».

Tous les écrits de Luther ont été recueillis en sept volumes *in-folio* à Wirtemberg & ailleurs ; mais l'on préfere les éditions qu'il a données lui-même, à cause des changemens considérables que ses sectateurs ont faits dans les éditions postérieures. Un disciple de Luther publia en 1571, *in-8°*. les discours & les saillies de cet hérésiarque à table, sous ce titre : *Sermones mensales*, ou *colloquia mensalia*. Ce recueil est assez curieux, & pourroit faire suite aux *ana*.



LUXEMBOURG, (FRANCOIS HENRI DE MONTMORENCI, DUC DE)

Pair & Maréchal de France, étoit fils de François de Montmorenci, Comte de Boutteville, qui eut la tête tranchée sous Louis XIII pour s'être battu en duel. Il naquit le 8 Janvier 1628, environ six mois après la mort de son pere, & mourut comblé de gloire & d'honneurs à Versailles le 4 Janvier 1695, âgé de 67 ans.

LE Maréchal de Luxembourg n'avoit point reçu de la nature une figure heureuse & brillante : il étoit d'une taille contrefaite ; de longs & épais sourcils venoient se joindre sur ses paupières, &

lui rendoient la physionomie austere. Mais, si la nature lui fut avare des dons intérieurs, on peut dire qu'elle lui prodigua le reste : il avoit l'ame grande & magnanime, le génie vaste, le cœur sensible ; jamais homme ne mit dans le commerce de la vie plus de graces, de politesse, d'enjouement & de vivacité ; sa maison étoit le temple des jeux & des ris. Il portoit le désintéressement à un degré qui paroîtra aujourd'hui incroyable : ce Général qui, toute sa vie, avoit fait la guerre avec les plus grands succès dans les pays les plus opulens de l'Europe, méprisa tellement le soin de s'enrichir, qu'il ne laissa à ses enfans d'autre héritage que la gloire de son nom & le souvenir de ses victoires. Sa modestie égaloit son désintéressement ; non-seulement il ne pouvoit soutenir la flatterie, mais il n'écoutoit qu'avec beaucoup d'impatience & d'embarras les éloges les plus vrais qu'on donnoit à ses plus brillantes actions. Ce caractere de bonté, de désintéressement, de modestie, de gaîté, qu'il porta dans le commandement des armées, joint à une affabilité noble & militaire, & au soin extrême qu'il prenoit d'entretenir l'abondance & la joie dans son camp, l'avoient rendu si cher au soldat, qu'il n'avoit besoin ni de rigueur, ni de dureté pour maintenir la discipline. En l'appercevant à leur tête, les troupes croyoient voir disparoître le danger & la fatigue ; il n'y avoit point de corps qui ne l'eût suivi volontiers aux extrêmités de l'Univers. On conçoit combien cet amour du soldat pour son Général contribue aux succès d'une campagne. Ce capitaine si agréable aux troupes, étoit en même-temps un des plus redoutables que la France ait jamais produits. Il réunissoit au plus haut degré l'audace, la fermeté, le sang froid, la présence d'esprit, la vigilance. Mais son caractere distinctif parmi les grands hommes de guerre de ce siecle, c'est le coup d'œil qui le faisoit juger d'une maniere infaillible des mouvemens d'une armée ; la préci-

tion & la justesse avec lesquelles il dirigeoit les mouvemens de la sienne; l'étendue de génie qui lui présentoit en un moment tous les moyens de vaincre, & la sagacité qui l'arrêtoit toujours sur les plus certains; une exécution rapide qui ne laissoit jamais à l'ennemi le temps de se reconnoître; c'est enfin la facilité incroyable avec laquelle il gouvernoit les armées les plus nombreuses, & par conséquent les moins susceptibles d'ordre & de discipline. *Voyez l'histoire de la maison de Montmorenci, par M. Désormeaux* 1764.

Le Maréchal de Luxembourg remporta sur le Prince d'Orange les batailles de Fleurus, de Leuze, de Steinkerque, de Nerwinde. Ce Prince fulminant contre l'ascendant que le Maréchal avoit sur lui, s'avisa da dire un jour: « Est-il possible que » jamais je ne batte ce bossu-là „! M. de Luxembourg en ayant été informé, répondit: « Com» ment sait-il que je suis bossu? il ne m'a jamais » vu par derriere „.

Le Prince d'Orange qui fut depuis Roi d'Angleterre, avoit lui-même assez de mérite pour rendre justice à celui de son vainqueur. Des officiers François réfugiés dans sa Cour, ne cessoient, soit par jalousie, soit par tout autre motif, d'exagérer le bonheur du Maréchal de Luxembourg, sans parler de son courage, de ses talens & de sa conduite. Guillaume choqué de cette affectation, les fit taire, en leur disant! *Il y a trop long-tems qu'il est heureux pour n'être qu'heureux.*

Le grand nombre de drapeaux que le Maréchal de Luxembourg avoit remportés sur les ennemis & qui furent rendus dans l'Église de Notre-Dame, donnerent lieu à ce mot flatteur du Prince de Conti. Ce Prince étoit venu assister au *Te Deum* qui devoit se chanter pour la victoire de la Marsaille, & tenoit le Duc de Luxembourg par la main: *Messieurs*, dit-il, en écartant la foule qui embarrassoit la porte, *laissez passer le tapissier de Notre-Dame.*

A la célébre journée de Nerwinde en 1693, Luxembourg remarqua un soldat du régiment des Gardes-Françoises qui quittoit son corps : *Où vas-tu*, lui dit le Maréchal ? « Mourir à quatre » pas d'ici, lui répondit le soldat, en ouvrant son » habit pour lui faire voir une blessure mortelle ; » mais je bénis le ciel d'avoir perdu la vie pour » mon Prince, & d'avoir combattu sous un aussi » digne Général que vous. A l'article de la mort » où je suis, je puis bien vous assurer qu'il n'y a » aucun de mes camarades qui ne soit pénétré du » même sentiment ».

On n'a pas oublié ce billet que Luxembourg, lors de cette journée, écrivit à Louis XIV sur le champ même de bataille. « Astaignan qui a bien » vû l'action, en rendra bon compte à votre Ma- » jesté. Vos ennemis y ont fait des merveilles ; » vos troupes encore mieux. Pour moi, Sire, je » n'ai d'autre mérite que d'avoir exécuté vos or- » dres. Vous m'avez dit de prendre une ville, & » de gagner une bataille ; je l'ai prise & je l'ai » gagnée ».

Le nombre des officiers ennemis tués ou noyés à cette journée fut prodigieux. Les François néanmoins ne firent que deux mille prisonniers. Luxembourg se comporta à leur égard comme à Fleurus & à Steinkerque : on les avoit conduits à Tirlemond ; dès le lendemain de la bataille, le Marechal leur envoya le chevalier du Rosel, pour leur demander leur parole, & leur offrir tout ce qui dépendoit de lui. Dans le transport de sa reconnoissance, le Comte de Solmes, Général de l'infanterie Hollandoise, & qui étoit du nombre des prisonniers, ne put s'empêcher de dire à M. du Rosel : « Quelle nation est la » vôtre ! vous vous battez comme des lions, & » vous traitez les vaincus comme s'ils étoient vos » meilleurs amis ».

Lorsque Louis XIV fut instruit des particularités de cette terrible journée, il dit : « Luxem-

„ bourg a attaqué en Prince de Condé ; & le „ Prince d'Orange a fait sa retraite en Maréchal „ de Turenne „.

Luxembourg étendu sur le lit de la mort, reconnut la vérité de cet adage : " l'éclat de la renommée console moins un mourant que le souvenir d'une bonne action „. L'historien de la vie de ce héros nous rapporte que, dans les regrets que lui arrachoit le souvenir d'avoir beaucoup mieux servi le Roi que Dieu, il s'écria " qu'il auroit préféré à l'éclat de tant de victoires qui lui „ devenoient inutiles au tribunal du juge des „ Rois & des héros, le mérite d'un verre d'eau „ donné aux pauvres pour l'amour de l'Etre suprême „.

Lorsque le Roi apprit sa mort, il envoya témoigner à ses enfans la part qu'il prenoit à leur douleur. La famille désolée se rendit chez le Roi pour le remercier de toutes ses bontés : le Prince, en l'appercevant, lui dit d'un air pénétré : " Vous „ venez de faire une grande perte ; mais je perds „ infiniment plus que vous „. Les événemens qui suivirent la mort de ce grand capitaine ne justifierent que trop les regrets du Monarque.

LYCURGUE,

Législateur de Lacédémone, mort à Delphes vers l'an 840 avant Jésus-Christ.

LYCURGUE est le seul législateur qui en choquant toutes les institutions reçues, en dépouillant l'homme de ses affections les plus naturelles, ait entrepris de conduire ses concitoyens au bonheur. Sa grande ame ne s'effraya point des obstacles. Lycurgue, né avec l'enthousiasme du patrio-

tisme, étoit encore doué de ce puissant génie qui crée les entreprises, & de ce courage ardent qui les exécute. Quel homme d'ailleurs étoit plus digne d'instituer un nouveau peuple, que celui qui refusa de commander pour mieux apprendre à ses concitoyens à obéir, & qui créateur des loix de Lacédémone, donna le premier des exemples de l'équité, de la modération & du dévouement pour la patrie que ces loix prescrivent ! La vertu, comme nous l'apprend l'histoire ancienne, éleva Numa Pompilius sur le trône, & cette même vertu en fit descendre Lycurgue. Le premier fut assez humble pour accepter une couronne, & le second assez grand pour la mépriser.

Lycurgue descendu des Rois de Lacédémone, étoit monté sur le trône après la mort de Polydecte son frere aîné; mais celui-ci ayant laissé sa femme enceinte, Lycurgue instruit de cette grossesse, déclara aussitôt que la royauté appartenoit à l'enfant qui naîtroit si c'étoit un garçon, & dès ce moment il administra son Royaume comme tuteur. Cependant, la Reine lui témoigna que s'il vouloit l'épouser quand il seroit Roi, elle feroit périr son fruit. Lycurgue frémit à cette proposition, mais sachant ce que peut une femme criminelle qui se voit refusée, il la flatta de fausses espérances & mit auprès d'elle des personnes sûres, avec ordre de lui apporter l'enfant aussitôt qu'il seroit né, si c'étoit un Prince; ce qui fut exécuté. Lycurgue étoit alors à table avec les premiers de Lacédémone. Il prend aussitôt l'enfant entre ses bras, & le montrant à l'assemblée : *Spartiates*, leur dit-il, *voici le Roi qui vous vient de naître.* Il fut aussitôt salué en conséquence par l'assemblée, au milieu des sentimens les plus vifs de reconnoissance & d'admiration qu'inspiroit la grandeur d'ame de Lycurgue.

Ce digne citoyen eut néanmoins des envieux de sa gloire; mais il ne se vengea d'eux qu'en travaillant de plus en plus à se rendre utile à sa

patrie. Il fit plusieurs voyages ; il étudia les mœurs & coutumes des différens peuples. De retour à Lacédémone, il conçut le hardi dessein de réformer entiérement cette république ; toujours avant lui en proie aux dissensions, & devenu de son temps le jouet ou la victime des passions de quelques particuliers. Mais sachant que la plûpart des hommes ne se laissent entraîner que par le merveilleux, il fit parler les oracles en sa faveur. Il se rendit avec les principaux de la ville au temple de Delphes, pour consulter Apollon. Quand il eut offert son sacrifice, il reçut cet oracle si célébre : „ Allez, ami des dieux, & dieu plutôt „ qu'homme ; Apollon a examiné votre priere, „ & vous pouvez compter sur la plus florissante „ république qui ait jamais existé. „

Lycurgue laissa subsister la double royauté qui gouvernoit Lacédémone, & dont deux branches de la famille d'Hercule étoient en possession ; mais pour éviter les cruelles dissensions qui déchiroient la Laconie, il créa un corps de magistrats ou sénat qui pût servir de contre-poids entre le Prince & les sujets, & entretenir un juste équilibre entre les prérogatives de l'un & les prétentions de l'autre. Environ cent trente ans après Lycurgue, on créa des aphores ou espece de censeurs, pour abaisser le sénat qui s'étoit rendu trop puissant. Le Roi Théopompe prêta les mains à cet établissement ; & comme sa femme lui reprochoit qu'il laisseroit à ses enfans la royauté beaucoup moindre qu'il ne l'avoit reçue : *Au contraire*, répondit-il, *je la leur laisserai plus grande, parce qu'elle sera plus durable.*

Ce n'étoit pas assez pour Lycurgue d'avoir donné à ses concitoyens un gouvernement libre & modéré ; le desir des richesses & l'amour du luxe si naturel aux hommes, & qui porte les uns à la tyrannie & les autres à la servitude, auroient infailliblement dérangé l'harmonie de ce systême politique. Ce législateur entreprit donc de ré-

tablir une égalité de fortune parmi les Lacédémoniens. Il leva à cet effet un plan exact de la Laconie, & la partagea en portions égales. Plutarque rapporte que quelques années après, Lycurgue revenant d'un long voyage, comme il traversoit les terres de la Laconie qui venoient d'être moissonnées, il vit les tas de gerbes si égaux que l'un ne paroissoit en rien plus grand que l'autre; & se tournant vers ceux qui l'accompagnoient, il leur dit en riant : " Ne semble-t-il „ pas que la Laconie soit l'héritage de plusieurs „ freres qui viennent de faire leur partage ? „

Il y avoit lieu d'appréhender que l'argent étant inégalement dispersé, les terres ne tombassent à la longue entre les mains d'un petit nombre de propriétaires. Pour remédier à cet inconvénient, Lycurgue voulut aussi partager l'or & l'argent. Quelques citoyens opulens s'opposerent à ce nouveau projet. Le législateur y procéda par une autre voie, en sappant l'avarice par les fondemens. Il proscrivit l'usage de ces métaux précieux, & donna cours à une monnoie de fer qu'il fit fabriquer d'un si grand poids, qu'il falloit une charette attelée de deux bœufs pour porter une somme de cinq cens livres, & une chambre entiere pour la serrer.

Tous les arts inutiles & superflus furent chassés de la Laconie, & les meubles des Spartiates ne purent être travaillés qu'avec la coignée & la scie. Le célébre Epaminondas, général des Thébains, disoit en parlant de la frugalité de sa table qu'un tel ordinaire n'exposoit point à la trahison. Lycurgue pensoit aussi que dans une ville où il n'y avoit plus aucun moyen d'user ni de jouir de son opulence, les Spartiates ne s'empresseroient point d'amasser des richesses.

Pour mieux rappeller les citoyens à une parfaite égalité, le législateur établit la communauté des tables & des repas où le premier & le dernier des Lacédémoniens étoient également obli-

gés de donner des exemples de tempérance & d'austérité. Le plus exquis de tous leurs mets, étoit ce qu'ils appelloient *le brouet noir*. Un Roi de Pont, pour en manger, acheta exprès un cuisinier de Lacédémone. Il n'en eut pas plutôt goûté, qu'il le trouva fort mauvais & se mit en colere; mais le cuisinier lui dit: " Seigneur, ce qu'il y a „ de meilleur manque à ce mets; c'est qu'avant „ de le manger il faut se baigner dans l'Eurotas. „

Ce fut principalement en donnant ces mœurs aux Lacédémoniens que Lycurgue assura l'observation de ses loix. On les soumettoit dès l'âge le plus tendre à un homme public, qui les formoit sur des principes constans & uniformes. Plusieurs même d'entr'eux ne connoissoient d'autre mere que la patrie, ni d'autre pere que les sénateurs. On les accoutumoit sur-tout à avoir le plus grand respect pour les personnes plus âgées qu'eux. C'est ce qui faisoit dire à Lysandre que la vieillesse n'avoit nulle part de domicile plus honorable qu'à Sparte, & qu'il étoit beau d'y vieillir. On voit dans l'histoire ancienne qu'un vieillard cherchant une place aux jeux olympiques, personne ne se dérangeoit; mais il ne fut pas plutôt au quartier des Lacédémoniens, que tous les jeunes gens se leverent par respect; ce qui ayant été reçu avec de grandes acclamations: " Grands Dieux, s'écria „ ce vieillard, tous les Grecs connoissent la vertu, „ mais il n'y a que les Lacédémoniens qui la pra- „ tiquent. „ On a aussi rapporté qu'un jeune Spartiate, voyant des hommes qui se faisoient porter à la campagne dans des litières, s'écria: „ Adieu ne plaise que je sois jamais assis en un „ lieu d'où je ne puisse me lever devant un vieil- „ lard! „

Lycurgue avoit permis le vol aux jeunes gens. C'étoit en quelque sorte un exercice pour eux, mais un exercice militaire où le manque d'adresse étoit puni. L'abandon que chacun avoit fait de tout ce qui lui seroit dérobé par surprise, en avoit

écarté toute idée d'injustice. Un jeune Spartiate ayant un jour dérobé un renard le mit sous sa robe, & un moment après on le vit tomber mort, parce qu'il aima mieux s'en laisser déchirer que de donner un signe de mal-adresse en découvrant son larcin.

Il n'y avoit point d'académies ou d'édifices publics où la jeunesse se rassemblât pour subtiliser sur la nature des idées, ou pour apprendre des formules de raisonnemens. Le législateur pensa que les assemblées des citoyens seroient des écoles plus utiles aux jeunes gens qui s'instruisent moins par des regles subtiles & abstraites, qu'en conversant familiérement avec des hommes consommés dans la théorie & dans la pratique. Chacun avoit droit de les interroger sur les intérêts de la patrie, sur la vie des grands hommes, sur le mérite de différentes actions. La réponse devoit être prompte, claire & précise; ce qui les accoutumoit à renfermer un grand sens en peu de paroles. Lycurgue leur en donna lui-même l'exemple. On lui demandoit pourquoi il avoit ordonné qu'on offrît aux dieux des victimes de peu de valeur, *afin*, dit-il, *que nous ayons toujours de quoi honorer les dieux*.

Des Spartiates le consulterent pour savoir s'ils devoient bâtir des murailles. *Vous imaginez-vous donc*, leur répondit-il, *qu'une ville soit sans murailles, lors qu'au lieu de briques, elle a autour d'elle de vaillans hommes qui la défendent ?*

On demandoit à un Lacédémonien si on pouvoit aller en sureté à Lacédémone. *Il n'y a du danger*, dit-il, *que pour les lions; car les lievres font leur gîte à nos portes.*

Un Spartiate ne pouvant avoir audience d'un Prince qui s'excusoit sur son indisposition. *Dites-lui*, répondit-il, *que je ne suis pas venu pour me battre contre lui, mais pour lui parler.*

Un musicien Athénien qui avoit touché de la lyre, sembloit demander des louanges à un Lacé-

démonien ; celui-ci se contenta de lui dire, *qu'il venoit de badiner assez joliment.*

Le Roi Léonidas, accablé de l'entretien d'un grand parleur à qui il échappoit néanmoins de bonnes choses, quoique déplacées, lui dit : *Mon ami, tu tiens mal à propos d'assez bons propos.*

On vouloit engager un Spartiate d'aller entendre un homme qui contrefaisoit à merveille le rossignol. *Mon ami*, répondit-il, *j'ai souvent entendu le rossignol lui-même.*

Un officier qui vendoit des captifs crioit : " Je „ vends un Lacédémonien. „ *Dis un captif*, répondit celui-ci.

Un Roi de Macédoine demandant si on vouloit qu'il entrât dans la Laconie comme ami ou comme ennemi ; on lui répondit : *ni l'un ni l'autre.*

Un Lacédémonien interrogé sur ce qu'il savoit faire : *être libre.*

Le style laconique approche le plus de la rapidité des pensées, & a obtenu par cette raison le suffrage de toutes les nations.

Tous les arts qui tendent à élever l'homme au-dessus de lui-même, & les exercices qui contribuent à rendre son corps plus sain & plus robuste, entroient également dans l'éducation de la jeunesse. Le législateur avoit prescrit les mêmes exercices aux filles, persuadé qu'étant des héroïnes elles ne donneroient à la république que des héros. Aussi, de toutes les femmes de la terre, les Lacédémoniennes étoient les seules qui eussent quelqu'empire sur les hommes. Comme on en demandoit la raison à la femme du Roi Léonidas, *C'est*, répondit-elle vivement, *qu'elles sont les seules qui sachent en faire.*

Les jeunes gens nouvellement mariés ne pouvoient, sans blesser la pudeur, être apperçus avec leurs femmes. Lycurgue leur enjoignit de ne s'approcher d'elles qu'en secret, & de se lever de cette table avec un reste de leur appétit. Il crut que de cette sorte l'homme & la femme se réuni-

roient avec plus d'ardeur ; & que de ce commerce contraint, mais vif, il naîtroit des enfans mieux constitués, que d'un commerce libre & fastidieux.

Un réglement plus étrange est celui par lequel il ordonna aux vieillards qui avoient épousé de jeunes filles, de s'associer un jeune homme vigoureux pour faire des enfans à leurs femmes. Au reste, il n'étoit pas libre aux hommes de différer leurs mariages : dès qu'ils étoient devenus forts & robustes, ils se devoient à l'état. Cependant, si un Lacédémonien avoit absolument de l'aversion pour l'engagement du mariage, & néanmoins quelque envie d'avoir des enfans, Lycurgue lui permettoit par sa loi d'avoir commerce avec une femme jeune & féconde ; mais il falloit que le mari y consentît expressément, ce qui ne faisoit pas de grandes difficultés. Un Lacédémonien étoit accoutumé à regarder une femme comme un héritage ou un champ qu'il pouvoit céder pour un temps à un ami.

Ce fut par ces réglemens extraordinaires que Lycurgue chassa de sa ville la jalousie & l'amour, & tous les crimes qui marchent à leur suite. Il en avoit déjà banni l'avarice & l'envie, en proscrivant la richesse & la pauvreté. Mais le plus grand ressort des institutions de Lycurgue fut cette maxime admirable, qu'*une mort honnête est préférable à une vie honteuse.* Un homme qui avoit manqué de bravoure étoit déclaré infâme par les loix. Il ne lui étoit pas permis de se trouver dans les spectacles & les assemblées publiques. Les jeunes filles l'accabloient de traits de railleries, plus sensibles que les plus cruels tourmens. Les parens, les amis même de l'indigne Spartiate devenoient pour lui autant de juges inexorables. Doit-on s'étonner après cela de l'intrépidité des Lacédémoniens dans l'action, & de ce desir ardent qu'ils montroient de s'illustrer par une mort glorieuse. Un Lacédémonien abattu & prêt à

recevoir de son ennemi le coup mortel dans le dos: *Frappe moi*, lui dit-il, *par devant*, *afin de ne pas faire rougir mes amis après ma mort.*

Un Roi de Lacédémone, sur le point de livrer bataille, voulut sauver du danger un vieillard de quatre-vingt ans; il le renvoie à Sparte. „Prince, „ lui répondit le généreux vieillard, vous me „ renvoyez bien loin chercher un lit pour mou- „ rir, où pourrai-je en trouver un plus honorable „ que ce champ de bataille?„ On lui permit de rester; & il mourut en combattant auprès de son Roi.

Lycurgue, par la force de ses institutions, étoit encore parvenu à dépouiller chaque individu de ses affections propres pour ne le rendre sensible qu'au bien de tous. Le Lacédémonien Pédarete se présente pour être admis au conseil des trois cens: il est rejetté. Il s'en retourne joyeux de ce qu'il s'est trouvé dans Sparte trois cens hommes valant mieux que lui.

Une mere ne s'informoit point si les blessures de son fils étoient mortelles, mais si elles étoient glorieuses ou déshonorantes. Une Lacédémonienne avoit cinq fils à l'armée, & attendoit des nouvelles de la bataille. Elle en demande en tremblant à un Ilote qui revient du camp. „ Vos „ cinq fils ont été tués. --- *Vil esclave! t'ai-je de- „ mandé cela?* --- Nous avons remporté la vic- „ toire.„ La mere court au temple & rend graces aux dieux.

Une autre Lacédémonienne voit dans un siege son fils aîné, qu'elle avoit placé dans un poste, tomber mort à ses pieds. *Qu'on appelle son frere pour le remplacer*, s'écria-t-elle aussi-tôt.

Lycurgue couronna les services qu'il avoit rendus à Sparte, en lui donnant le plus grand exemple de dévouement à la patrie. S'étant apperçu que plusieurs murmuroient contre la sévérité de ses loix, il assembla le peuple, déclara qu'il lui restoit un point important sur lequel il étoit né-

cessaire de consulter l'oracle d'Apollon, & fit promettre à tous les citoyens qu'ils observeroient ses réglemens jusqu'à son retour. Lorsqu'il fût arrivé à Delphes, il consulta le dieu pour savoir si ses loix rendroient les Spartiates meilleurs & plus heureux : la prêtresse lui répondit que „ tant que „ Sparte les observeroit, elle seroit la plus glo- „ rieuse ville du monde & jouiroit d'une félicité „ parfaite. „ Lycurgue envoya cette réponse à Sparte ; & pour rendre ses loix inviolables, il se donna la mort en s'abstenant de manger. Il avoit ordonné avant de mourir que son corps fût brûlé, & ses cendres jettées dans la mer, de peur que si on transportoit son corps à Lacédémone, les Spartiates ne se crussent libres de leur serment & n'eussent un prétexte pour enfreindre ses loix.

MACHIAVEL, (NICOLAS)

Ecrivain du quinzieme siécle, né à Florence en 1469, d'une famille noble & patricienne, mort en 1527.

MACHIAVEL se distingua de bonne heure dans les belles-lettres, & eut quelque succès dans la comédie satyrique. On a aussi de lui plusieurs contes & différentes piéces de poésie licencieuse; mais que l'on ne peut regarder que comme les fruits empoisonnés d'une jeunesse libertine. Il étoit un de ces écrivains qui à beaucoup d'esprit joignent encore plus d'orgueil, & qui se croyant d'une sphère supérieure à celle des autres hommes, exercent une censure despotique sur tout ce qui se présente à leur plume sans respecter ni la religion ni les mœurs. Il travailla sur la politique

& fur l'hiftoire : mais il ne fit que changer d'objet ; fon but fut toujours de répandre par-tout le venin de la fatyre. Zélé républicain & partifan enthoufiafte des Brutus & des Caffius, il fit dans fes ouvrages politiques la fatyre des fouverains de fon fiécle en feignant de leur donner des leçons ; & le *Prince* de Machiavel eft à proprement parler le livre des républicains. Les prétendus coups d'état dont il rend compte dans ce livre, font les fecrets des Borgia : or, comme un fecret pernicieux éventé produit moins de mal & devient fouvent funefte à fon auteur, le *Prince* de Machiavel ne fauroit être trop répandu. Cependant, comme il fe trouve dans ce livre des maximes qui peuvent flatter les paffions d'un jeune Prince ambitieux, un auteur illuftre a rendu le plus grand fervice à l'humanité, en cherchant à réfuter ces maximes dans un *examen*. Il ne s'eft pas moins rendu utile aux fouverains mêmes, en leur prouvant par le raifonnement & par l'expérience qu'il n'y a plus que la bonté du gouvernement qui donne de la profpérité, & que ce qu'on appelloit autrefois des coups d'état, indépendamment de l'horreur qu'il cauferoit, ne feroit aujourd'hui que des imprudences.

Machiavel, d'un caractère naturellement inquiet & remuant, fut accufé d'avoir eu part à la conjuration des Sonderini contre les Médicis : on le mit à la queftion ; mais il n'avoua rien. Les éloges qu'il ne ceffoit de prodiguer à Brutus & à Caffius dans fa converfation & dans fes écrits, le firent foupçonner d'avoir trempé dans une autre confpiration contre Julien de Médicis, depuis Pape fous le nom de Clément VII ; mais comme ces foupçons étoient deftitués de preuves, on le laiffa tranquille. La république de Florence le choifit pour fon fecrétaire & pour fon hiftoriographe.

Machiavel, felon Varillas, avoit non-feulement le talent d'écrire des comédies, mais en

core de les jouer. Il réussissoit surtout à rendre les gestes, la démarche, le son de voix de ceux qu'il voyoit; & il en faisoit une caricature très-piquante. Ce fut le Cardinal Médicis qui le détermina à donner au theatre sa *Clitie* imitée de la *Casina* de Plaute. Il avoit fait auparavant la *Mandragore* dont nous avons une traduction libre en François par Rousseau. La Fontaine a imité & surpassé son conte de *Belphégor*. Toutes ces petites piéces ont été imprimées séparément. Elles se trouvent aussi recueillies avec son *Histoire de Florence*, son *Discours sur Tite-Live*, son *Prince* & ses autres ouvrages imprimés en 1550 en 2 vol. *in-4°*.

La religion, comme l'on sait, n'étoit pas à l'abri des sarcasmes de Machiavel. C'est ce qui a donné lieu à ce conte. „ Il eut, dit-on, cette vi-„ sion quelque temps avant de rendre l'esprit. Il „ vit un tas de pauvres gens, comme coquins, „ déchirés, affamés, contrefaits, fort mal en „ ordre, & en assez petit nombre. On lui dit que „ c'étoient ceux du paradis, de quels il étoit écrit: „ *Beati pauperes, quoniam ipsorum est regnum cœ-„ lorum.* Ceux-ci étant retirés, parurent un nom-„ bre innombrable de personnages pleins de gra-„ vité & de majesté. On les voyoit comme un „ sénat où on traitoit d'affaires d'état fort sé-„ rieuses; il entrevit Platon, Seneque, Plutar-„ que, Tacite & d'autres de cette qualité. Il „ demanda qui étoient ces Messieurs-là si véné-„ rables; on lui dit que c'étoient les damnés, „ & que c'étoient des ames réprouvées du ciel, „ *sapientia hujus seculi inimica est Dei.* Cela étant „ passé, on lui demanda desquels il vouloit être. „ Il répondit qu'il aimoit beaucoup mieux être „ en enfer avec ces grands esprits pour diviser „ avec eux d'affaires d'état, que d'être avec cette „ vermine de belitres qu'on lui avoit fait voir. „ Et à tant il mourut, & alla voir comme vont „ les affaires d'état de l'autre monde. *Binet*, *du* „ *salut d'Origène*.

MAHOMET,

Faux Prophète & fondateur de la religion Mahométane, né à la Mecque en 570, mort à Médine en 631, âgé de 61 ans.

MAHOMET, né de parens illustres, mais pauvres, vécut ignoré avec sa premiere femme Cadige, jusqu'à l'âge de quarante ans. Il ne déploya qu'à cet âge les talens qui le rendoient supérieur à ses compatriotes. Il avoit une éloquence vive & forte, dépouillée d'art & de méthode, telle qu'il la falloit à des A abes; un air d'autorité & d'insinuation, animé par des yeux perçans & par une physionomie heureuse, l'intrépidité d'Alexandre, la libéralité & la sobriété dont Alexandre auroit eu besoin pour être un grand homme en tout. L'amour qu'un tempérament ardent lui rendoit nécessaire, & qui lui donna tant de femmes & de concubines, n'affoiblit ni son courage, ni son application, ni sa santé. *Essai sur l'histoire générale par M. de Voltaire.*

Mahomet, frappé des différentes superstitions qu'il voyoit ou croyoit voir dans toutes les religions, conçut le dessein de rétablir dans sa pureté celle d'Abraham & d'Ismaël, plus simple & plus ancienne selon lui que la religion des Juifs & des chrétiens. La loi de Moïse, disoit-il, se trouve chargée de devoirs; on ne peut l'accomplir exactement. La loi de Jésus-Christ paroît encore plus difficile à observer, quoiqu'elle soit pleine de graces données sans mesure, mais avec précaution. Celle que je vous annonce qui est le chef-d'œuvre de la miséricorde de Dieu, a des avantages infinis sur les deux autres. Ce n'est

qu'en la suivant que l'on peut se rendre heureux en ce monde & en l'autre. Ainsi, sans condamner ni les Juifs, ni les Chrétiens, il disoit seulement que l'Alcoran étoit la derniere faveur que Dieu vouloit faire aux hommes.

Il est vraisemblable que Mahomet, comme tous les enthousiastes, vivement frappé de ses idées, les débita d'abord de bonne foi. Il se fit des disciples, parce que le fanatisme est une maladie contagieuse, & parce que les transports d'une imagination embrâsée subjugue facilement la raison du commun des hommes. Il appuya enfin par des fourberies nécessaires une doctrine qu'il croyoit utile à sa fortune & à son ambition.

Son secrétaire commençoit à découvrir & à publier ses impostures, Mahomet égorgea ce malheureux dans sa propre maison, & mit le feu aux quatre coins, faisant croire au peuple que c'étoit le feu du ciel qui l'avoit consumé pour le punir d'avoir osé changer quelque chose dans l'Alcoran.

Il sut profiter des convulsions épileptiques auxquelles il étoit sujet pour persuader à sa femme que c'étoient des extases pendant lesquelles un Ange venoit de la part de Dieu lui annoncer des choses concernant la religion.

Les historiens de sa vie rapportent aussi qu'ayant fait cacher un de ses compagnons dans un puits sec, il lui avoit dit de crier quand il passeroit, que *Mahomet étoit l'envoyé de Dieu*. Il le fit, & tout le monde admira cette merveille. Mais le faux apôtre craignant que son artifice ne fût découvert, ordonna aussitôt à ceux qui le suivoient de combler le puits, de peur qu'il ne fût profané à l'avenir; ce qui fut exécuté sur le champ.

Mahomet avoit commencé à répandre sa nouvelle doctrine dans la Mecque. On parla bientôt de ses prétendues révélations dans toute la ville; mais, comme *nul n'est prophete en sa patrie*, le

conseil

conſeil des Magiſtrats qui craignoit d'ailleurs une révolution, avoit réſolu de faire arrêter Mahomet. Celui-ci en fut averti. Il ſe ſauva de la Mecque en 622. Cette fuite que les Arabes nomment *Hégire*, devint l'époque de ſa gloire & de la fondation de ſon empire. Il ſubjugua par la force de ſes armes ceux qu'il n'avoit pu ſéduire par ſes impoſtures. Le petit nombre ſous lui vainquit toujours le plus grand. Ses ſoldats étoient autant de fanatiques qui, ſur la foi de leur général, croyoient entrer dans le Paradis promis par l'Alcoran, s'ils mouroient les armes à la main.

Ce qui affermit le plus la religion naiſſante de Mahomet, ce fut la déclaration d'Abulſofian, commandant général de la ville de la Mecque & ſon ennemi déclaré. Ce général ſe voyant vaincu, s'écria dans une nombreuſe aſſemblée : „ J'atteſte „ qu'il n'y a qu'un Dieu, qu'il n'a ni compagnon, „ ni aſſocié, & que l'invincible Mahomet eſt ſon „ ſerviteur & ſon prophete „. Il gagna par cette conduite adroite la confiance du vainqueur qui ne lui ôta aucune partie de ſes biens, & qui même y en ajouta de nouveaux.

Mahomet, maître de l'Arabie & redoutable à tous ſes voiſins, ſe retira à Médine où il fut attaqué à l'âge de ſoixante-trois ans & demi d'une maladie mortelle ; il n'oublia point ſon rôle dans cette derniere ſcene ; il s'écria ſur le lit de mort : *Que celui à qui j'ai fait violence & injuſtice paroiſſe, & je ſuis prêt de lui faire réparation.* Un homme ſe leva qui lui redemanda quelqu'argent ; Mahomet le lui fit donner, & expira peu de temps après.

On a rapporté qu'il mourut des ſuites d'un poiſon qu'une fille Juive lui avoit fait prendre en lui ſervant une épaule de mouton qu'il aimoit beaucoup. Cette fille avoit commis ce crime, „ parce que, diſoit-elle, ſi Mahomet eſt un pro„ phete, il n'en reſſentira aucun mal ; s'il ne „ l'eſt pas, je délivrerai ma patrie d'un tyran qui „ la déſole „.

Indépendamment de plusieurs épouses que *sa main droite posséda*, suivant le style de l'Alcoran, & qui régnerent tour à tour dans son cœur, il se procura plusieurs concubines, & la variété des femmes fut un point de sa doctrine que son goût pour les plaisirs lui fit adopter. Il prétendoit que le commerce des femmes excitoit sa ferveur dans la prière. La plus chérie de ses épouses fut Ayesha. Elle n'avoit que sept ans lorsqu'elle fut mariée; & c'est la seule vierge que Mahomet, tout grand prophete qu'il étoit, pût jamais rencontrer. Aussi le pere de cette fille qui s'appelloit Addollah, prit par ordre de Mahomet, le nom d'Aboubéere, c'est-à-dire, *pere de la pucelle*. Cette épouse bien aimée ne fut pas toujours fidelle; & comme il auroit été indécent que l'envoyé de Dieu qui savoit tourner à son gré les cœurs des hommes, n'eût pas pu se rendre maître de celui de son épouse, il fit descendre exprès du ciel un chapitre de l'Alcoran pour prouver à toute la terre la vertu de sa chere Ayesha, & avertir ses disciples de ne pas ajouter foi aux calomnies que l'on pourroit répandre contre l'honneur & la pureté de cette épouse. Un Musulman infidele ayant néamoins osé se vanter des bontés de la tendre Ayesha envers lui, Mahomet lui fit donner charitablement quatre-vingt coups de fouet, ainsi que le ciel l'avoit ordonné par la loi inserée dans le même chapitre.

Ce prophete avoit défendu à ses disciples de disputer sur sa doctrine avec les étrangers. Il voulut qu'ils ne répondissent aux objections des contradicteurs que par le glaive. „ Chaque prophete, „ disoit-il, a son caractère. Celui de Jesus-Christ „ a été la douceur, & le mien est la force „. Si les Mahométans se vantoient du nombre de leurs fidèles, on ne manqueroit pas de leur dire que la force les leur a acquis, & qu'ils ont étendu leur religion par le fer. Pourquoi donc, pourroient-ils répondre aux partisans de l'inquisition, établissez-vous la vôtre par le feu?

MAINTENON, (FRANÇOISE D'AUBIGNÉ, MARQUISE DE)

Née dans les prisons de la conciergerie de Niort, le 27 Novembre 1635, & morte à Saint-Cyr le 15 Avril 1719, âgée de 84 ans. Elle étoit d'une ancienne maison du Poitou, fille de Constant d'Aubigné, & petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, gentilhomme de la chambre d'Henri IV. Elle épousa à l'âge de seize ans le poëte Scarron. Elle devint veuve à vingt-quatre ans, & parvint par degrés à la plus haute faveur auprès de Louis XIV.

MADAME de Maintenon, dit l'auteur de ses mémoires, avoit une dignité infinie dans l'action, le sourire charmant, cet air noble & plein de graces que les années ne purent lui ôter. Ses yeux & son esprit étoient si bien d'accord, que tout ce qu'elle disoit, alloit droit au cœur. Assez gaie & assez sure d'elle-même pour avoir dans les manieres cette liberté qui donne des espérances, elle avoit dans le caractere ce froid qui les éteint. Elle ne permettoit à ses plus anciens amis aucune de ces familiarités qui auroient nui au respect dont elle étoit jalouse : maxime qu'elle tenoit de sa mere qui ne l'avoit embrassée que deux fois en sa vie, & lui avoit souvent dit que c'étoit une indécence d'embrasser même ses parens. Elle avoit du penchant à la mélancolie, mais à une mélancolie qui, loin de lui donner de l'humeur, répandoit je ne sais quelle tendresse dans ses discours, & mettoit

de l'intérêt dans ses manieres. Ses saillies même étoient sensées, & son esprit si naturel, qu'on auroit dit que ce n'étoit pas de l'esprit; en un mot, très-peu de chose à souhaiter, & encore moins à reprendre. Elle sut, dans la suite de sa vie, allier deux caractères qui semblent faits pour se détruire, l'ambition & la dévotion. Tous ses sentimens, toutes ses pensées recevoient leur teinte de ce mêlange.

Françoise d'Aubigné, qui devoit éprouver toutes les rigueurs de la fortune avant d'en goûter les faveurs, fut conduite dès l'age de trois ans en Amérique. Pendant ce voyage, Françoise eût une grande maladie, & fut à une telle extrêmité, qu'elle ne donnoit aucun signe de vie. Sa mere la prend entre ses bras, pleure, gémit & la réchauffe dans son sein. Fatigué de ses cris, le baron d'Aubigné veut lui arracher l'enfant dont la mort & la présence causent & excitent son désespoir. Un matelot va la jetter dans la mer. Le canon est prêt à tirer. Madame d'Aubigné demande qu'un dernier baiser lui soit du moins permis, porte la main sur le cœur de sa fille, & soutient qu'elle n'est pas morte. Depuis, Madame de Maintenon racontant ce trait à Marly, l'Evêque de Metz qui étoit présent, lui dit : „ Madame, on ne re- „ vient pas de si loin pour peu de chose. *Mém. de M. de Maintenon.*

De retour en France elle épousa à l'âge de 16 ans Paul Scarron perclus de tous ses membres, & qui n'avoit qu'un bien très-médiocre. Ce fut cependant une fortune pour Mademoiselle d'Aubigné. Devenue la compagne & l'amie de son mari plutôt que son épouse, elle s'étoit assujettie à ne le pas quitter. Elle se consoloit de la gêne de son état, en y envisageant la sureté de sa vertu & les progrès de sa réputation. Sa sagesse étoit même si bien établie, qu'un courtisan disoit : „ Je ferois plutôt une pro- „ position impertinente à la Reine qu'à cette „ femme-là „ : & Mademoiselle Scuderi dans son

jargon précieux : „ L'air qu'on respire auprès „ d'elle, semble inspirer la vertu „.

Tous les aimables voluptueux de Paris étoient accoutumés depuis quelque temps à se rassembler chez le poëte Scarron, attirés par son esprit & son enjouement. On y faisoit des espéces de pique-nique où chacun fournissoit son plat & ses bons mots. Le ton en étoit extrêmement libre. Madame Scarron y ramena la décence. On vouloit lui plaire, & c'étoit une raison de l'imiter. Elle ne se refusoit cependant point à la douce joie de la conversation. Elle contoit, & tout le monde prenoit plaisir à ses contes. On a rapporté qu'un jour un de ses domestiques s'approchant de son oreille, lorsqu'on étoit à table, lui dit : » Madame, une histoire à ces Messieurs, car le » rot nous manque aujourd'hui. „

On l'a vûe pendant le carême ne se nourrir que de légumes, pendant que le reste de la table se livroit aux plaisirs d'une chère délicate : mais étoit-ce par esprit de dévotion ? „ Je n'étois pas » assez heureuse, a-t-elle dit depuis, d'agir alors » uniquement pour Dieu ; mais je voulois être » estimée. L'envie de me faire un nom étoit ma » passion. Personne ne l'a portée si loin. Cette » ambition me faisoit souffrir le martyre par » mille contraintes que je m'imposois ; & c'est » peut-être pour m'en punir que Dieu a permis » mon élévation, comme s'il avoit dit dans sa » colère : » *Tu veux des louanges & des honneurs ; hé bien ! tu en auras, jusqu'à en être accablée.* On est bien aise qu'elle nous ait découvert elle-même les motifs de sa conduite : on apprend à mieux connoître le cœur de l'homme.

Après la mort de son mari, arrivée en *1660*, elle fit long-temps solliciter auprès du Roi une petite pension de quinze cens livres, dont Scarron avoit joui. La multitude de placets que l'on présenta à cet effet fit dire au Roi d'un ton chagrin : *Entendrai-je toujours parler de la veuve*

Scarron? Et ces mots introduisirent à la cour cette manière de parler proverbiale : *Il est aussi importun que la veuve Scarron.* Quelques années après cependant le Roi lui accorda une pension de deux mille livres, à la recommandation de Madame de Montespan. Lorsque Madame Scarron alla pour remercier le Roi, ce Prince lui dit : » Madame, je vous ai fait attendre long-temps, » mais comme vous avez beaucoup d'amis, j'ai » voulu avoir seul ce mérite auprès de vous. » Louis XIV fit le même compliment au Cardinal de Fleury lorsqu'il lui donna l'Evêché de Fréjus. *Voyez Louis XIV.*

Le Duc du Maine, fruit des amours de ce Prince & de Madame de Montespan, venoit de naître. C'étoit un secret. On chercha une personne capable de le garder, & qui pût répondre aux soins qu'exigeoit cette éducation. On se ressouvint de Madame Scarron ; elle répondit constamment : » Si les enfans sont au Roi, je le veux » bien ; car je ne me chargerois pas sans scrupule » de ceux de Madame de Montespan : ainsi il faut » que le Roi me l'ordonne ; voilà mon dernier » mot. »

Cette réponse déplut. Cependant on la fit venir à la cour, & le Roi lui commanda de se charger de l'enfant que Madame de Montespan lui remettroit. On lui confia encore un an après le Comte de Vexin : Louis s'étoit d'abord laissé prévenir contre Madame de Maintenon qu'on lui avoit dépeinte comme un bel esprit, une prude gâtée par le commerce d'un poëte. Mais sa douceur, sa modestie, la sagesse de ses réponses firent perdre peu à peu à ce Prince l'éloignement qu'il avoit pour elle. Une repartie du petit Duc du Maine acheva de l'intéresser pour la gouvernante. Louis pere fort tendre, badinant un jour avec son fils, lui dit qu'il étoit bien raisonnable. *Comment ne le serois-je pas*, répondit l'enfant, *je suis élevé par la raison même.* » Allez, reprit le Roi, allez lui

» dire que vous lui donnez cent mille francs pour
» vos dragées. »

Le Roi l'ayant chargé par la suite de conduire le petit Duc du Maine aux eaux de Barrège, qui lui avoient été ordonnées pour sa santé, Madame de Maintenon écrivit directement au Roi. Ses lettres plurent beaucoup, & ce fut-là l'origine de la grande faveur où elle parvint par la suite. Son mérite, & le besoin qu'avoit le Roi d'une société agréable, firent le reste. Ce Prince étoit parvenu à cet âge où l'on recherche dans le commerce des femmes l'agrément plutôt que le plaisir. Libre de tous engagemens, il résolut d'en former pour toute la vie avec celle dont la société lui étoit devenue nécessaire. M. de Harlay, Archevêque de Paris, bénit cette union en 1685, en présence du confesseur du Roi & de deux autres témoins.

L'ambitieux se tromperoit s'il pensoit que Madame de Maintenon n'ayant plus rien à desirer du côté de la fortune, étoit enfin parvenue au suprême bonheur. „ Que ne puis-je vous donner „ mon expérience ! écrivoit-elle à madame de la „ Maisonfort. Que ne puis-je vous faire voir l'en„ nui qui divise les grands, & la peine qu'ils ont „ à remplir leurs journées ! Ne voyez-vous pas que „ je meurs de tristesse, dans une fortune qu'on „ auroit eu peine à imaginer ? J'ai été jeune & „ jolie ; j'ai goûté des plaisirs : j'ai été aimée par„ tout. Dans un âge plus avancé, j'ai passé des „ années dans le commerce de l'esprit ; je suis „ venue à la faveur ; & je vous proteste, ma chère „ fille, que tous les états laissent un vuide af„ freux. „

Madame de Maintenon, qui n'avoit cependant d'autre chagrin que la contrainte de son état, disoit un jour au comte d'Aubigné son frere : « Je » n'y peux plus tenir ; je voudrois être morte. « On sait que le comte ne comprenant pas trop bien ce dégoût, lui répondit : « Vous avez donc » parole d'épouser Dieu le pere. „

Cette femme illustre ne profita point de sa place, pour faire tomber toutes les dignités & tous les grands emplois dans sa famille. C'est ce qu'une de ses cousines osa dans un moment de colere, lui reprocher. " Vous voulez jouir de votre modération, lui disoit-elle, & que votre famille „ en soit la victime. „ Le comte d'Aubigné, ancien Lieutenant général, ne fut pas même Maréchal de France. Un cordon bleu & quelques parts secrettes dans les fermes générales furent sa seule fortune. Ce favori prenoit plaisir à jouer gros jeu. Pontant un jour au pharaon, & mettant sur les cartes des monceaux d'or sans compte, le Maréchal de Vivonne qui entra dit : " Il n'y a que „ d'Aubigné qui puisse jouer si gros jeu. *C'est*, repliqua brusquement d'Aubigné, *c'est que j'ai eu mon bâton en argent comptant.*

Madame de Maintenon avoit encore plus pour elle-même ce désintéressement qu'elle exigeoit des autres. Le Roi lui disoit souvent : « Mais madame, » demandez : vous n'avez rien à vous. » *Sire*, répondit-elle, *il ne vous est pas permis de rien donner.* Elle n'ignoroit pas que les Souverains ne sont que les économes des biens de leurs sujets.

Le pere de la Neuville, jésuite, l'ayant priée, sans la connoître, de lui obtenir une audience de madame de Maintenon. " Et, que lui voulez- „ vous, lui dit-elle ? -- J'en veux, répondit le „ jésuite, un emploi pour un de mes freres. -- „ Vous vous adressez mal, elle demande quelquefois au Roi des aumônes, mais jamais des „ graces. -- Elle a tant de crédit, repliqua le „ pere. -- Pas tant que vous croyez. -- Ah ! dit le „ jésuite, c'est à madame de Maintenon que j'ai „ l'honneur de parler : elle seule peut se défier de „ son propre crédit. „

Madame de Bouju, une des éleves de madame de Maintenon, rapporte que quand cette pieuse dame avoit quelques chagrins, elle s'en soulageoit en allant voir de pauvres familles dont elle

prenoit un soin particulier. Son visage devenoit parmi eux d'une gaîté suprenante, qui changeoit en rentrant à la cour. „ J'allai un jour avec „ elle, dit madame de Bouju dans ses mémoires, „ chez la veuve d'un major de place. Cette fem- „ me ne sachant pas que c'étoit madame de Main- „ tenon : Oui, répondit-elle, un valet de cham- „ bre m'a promis de lui donner un placet : on dit „ que c'est une dame très-charitable, & qui re- „ çoit fort bien les pauvres : mais je n'ai pu l'aller „ voir : j'ai l'estomac retréci pour n'avoir pas „ mangé depuis deux jours. „ Madame de Maintenon ne put retenir ses larmes, lui donna une somme d'argent, & depuis l'assista jusqu'à sa mort sans se faire connoître.

Elle cherchoit elle-même des nourrices pour de pauvres enfans, & les récompensoit lorsqu'elles les lui rapportoient en bonne santé. Le plaisir qu'elle prenoit à s'acquitter de ces bonnes œuvres lui faisoit avouer que c'étoit pour elle une assez grande récompense.

Elle se consacra toute entiere à ces pieux devoirs après la mort du Roi, arrivée en 1715. Elle s'étoit retirée dans la communauté de Saint-Cyr, établissement qu'elle avoit engagé Louis XIV de former, pour y élever & instruire trois cens demoiselles de condition. Madame de Maintenon, aidée des conseils de M. Godet Desmarets Evêque de Chartres, avoit procuré à cet établissement sa premiere forme, & lorsqu'elle s'y retira en 1715, elle lui donna l'exemple de toutes les vertus. Elle prenoit même plaisir à instruire les novices, & à partager avec les maîtresses des classes les soins pénibles de l'éducation. Cette sage fondatrice avoit su éloigner également de sa communauté l'orgueil des chapitres & les petitesses des couvens. La vie y est très réguliére, mais commode & remplie d'exercices aussi utiles qu'agréables pour les jeunes éléves.

Le Czar Pierre, qui étoit venu en France pour

en admirer les merveilles, desira de voir cette femme forte que le plus grand Monarque de la terre avoit honorée de sa confiance, & alla pour cet effet à Saint-Cyr. Le Duc d'Orléans régent lui rendit le même hommage qu'il eût rendu à une Reine douairière.

Pendant la vie du Roi, la seule distinction publique qui faisoit sentir son élévation secrette, étoit qu'à la messe elle occupoit une de ces petites tribunes ou lanternes dorées, qui ne sont faites que pour le Roi ou la Reine. On a aussi rapporté que Mignard peignant madame de Maintenon en Sainte Françoise Romaine, demanda au Roi en souriant, si, pour orner le portrait, il ne pourroit pas l'habiller d'un manteau d'hermine. *Oui*, dit le Roi, *Sainte Françoise le mérite bien*. Ce portrait passe pour le plus beau qu'on ait d'elle.

MALEBRANCHE, (NICOLAS)

Métaphysicien du dix-septieme siécle, né à Paris en 1638 d'un secrétaire du Roi, mort en 1715, âgé de 77 ans. Il étoit entré dans la congrégation de l'Oratoire en 1660, & fut reçu de l'académie des Sciences en 1699.

LE pere Malebranche n'avoit étudié que pour s'éclairer l'esprit, & non pour se charger la mémoire; car l'esprit a besoin de lumiéres, & n'en a jamais trop; mais la mémoire est le plus souvent accablée de fardeaux inutiles; aussi ne cherche-t-elle qu'à les secouer. Il avoit donc assez peu lu & cependant beaucoup appris. Il retranchoit de ses lectures celles qui ne sont que de pure éru-

dition ; un insecte le touchoit plus que toute l'histoire Grecque ou Romaine ; & en effet, un grand génie voit d'un coup d'œil beaucoup d'histoires dans une seule réflexion d'une certaine espéce. Il méprisoit aussi cette espéce de philosophie, qui ne consiste qu'à apprendre les sentimens de différens philosophes. On peut savoir l'histoire des pensées des hommes sans penser. Après cela on ne sera pas surpris qu'il n'eût jamais pu lire dix vers de suite sans dégoût. Il méditoit assiduement, & même avec certaines précautions, comme de fermer ses fenêtres. Il avoit si bien acquis la pénible habitude de l'attention, que quand on lui proposoit quelque chose de difficile, on voyoit dans l'instant son esprit se pointer vers l'objet & le pénétrer. Ses délassemens étoient des divertissemens d'enfans ; & c'étoit par une raison très-digne d'un philosophe, qu'il y recherchoit cette puérilité honteuse en apparence ; il ne vouloit point qu'ils laissassent aucune trace dans son ame ; dès qu'ils étoient passés, il ne lui restoit rien que de ne s'être pas toujours appliqué. Il étoit extrêmement ménager de toutes les forces de son esprit, & soigneux de les conserver à la philosophie. Cette simplicité que les grands hommes osent presque seuls se permettre, & dont le contraste reléve tout ce qu'ils ont de rare, étoit parfaite en lui. Une piété fort éclairée, fort attentive & fort sévere, perfectionnoit des mœurs, que la nature seule mettoit déja, s'il étoit possible, en état de n'en avoir pas beaucoup de besoin. Sa conversation rouloit sur les mêmes matiéres que ses livres ; seulement, pour ne pas trop effaroucher la plupart des gens, il tâchoit de la rendre un peu moins chrétienne, mais il ne relâchoit rien du philosophique. On la recherchoit beaucoup, quoique si sage & si instructive. Il affectoit autant de se dépouiller d'une supériorité qui lui appartenoit, que les autres affectent d'en prendre une qui ne leur appartient pas. Il vouloit être utile à la vérité,

& il savoit que ce n'est guere qu'avec un air humble & soumis qu'elle peut se glisser chez les hommes. *Eloge du P. Malebranche par de Fontenelle.*

Le pere Malebranche s'appliqua d'abord à l'histoire ecclésiastique, par le conseil du P. le Cointe, auteur des anales de l'église de France. Mais les faits ne se lioient point dans sa tête les uns aux autres. Ils ne faisoient que s'effacer mutuellement, & un travail inutile produisit bientôt le dégoût. Le pere Sirmon voulut attirer à la critique ce déserteur de l'histoire, & le P. Malebranche entra sous sa conduite dans cette nouvelle carriere peu différente de l'autre ; aussi n'y faisoit-il pas encore de grands progrès. Un jour, comme il passoit par la rue Saint Jacques, un libraire lui présenta le *Traité de l'homme* de Descartes, qui venoit de paroitre. Il avoit vingt-six-ans & ne connoissoit Descartes que de nom, & par quelques objections de ses cahiers de philosophie. Il se mit à feuilleter le livre, & fut frappé comme d'une lumiére qui en sortit toute nouvelle à ses yeux. Il entrevit une science dont il n'avoit point d'idée, & sentit qu'elle lui convenoit. La philosophie scholastique qu'il avoit eu tout le loisir de connoître, ne lui avoit point fait en faveur de la philosophie en général, l'effet de la simple vue d'un volume de Descartes ; la sympathie n'avoit point joué, l'unisson n'y étoit point, cette philosophie ne lui avoit point paru une philosophie. Il acheta le livre, le lut avec empressement, & ce qu'on aura peut-être peine à croire, avec un tel transport, qu'il lui en prenoit des battemens de cœur qui l'obligeoient quelquefois d'interrompre sa lecture. L'invisible & inutile vérité, ajoute de Fontenelle, n'est pas accoutumée à trouver tant de sensibilité parmi les hommes, & les objets les plus ordinaires de leurs passions se tiendroient heureux d'y en trouver autant. Malebranche abandonna donc absolument toute autre étude pour la phi-

losophie de Descartes. Quand ses confreres ou ses amis les critiques ou les historiens, à qui tout cela paroissoit bien creux, lui en faisoient des reproches, il leur demandoit si Adam n'avoit pas eu la science parfaite; &, comme ils en convenoient selon l'opinion commune des théologiens, il leur disoit que la science parfaite n'étoit donc pas la critique ou l'histoire, & qu'il ne vouloit savoir que ce que Adam avoit su.

Le P. Malebranche devint si rapidement philosophe, qu'au bout de dix années de cartésianisme il avoit composé le livre de la *recherche de la vérité.* Ce livre fit beaucoup de bruit, & quoique fondé sur des principes déja connus, il parut original. L'auteur étoit Cartésien, mais comme Descartes; il ne paroissoit point l'avoir suivi, mais rencontré. Il régne en cet ouvrage un grand art de mettre des idées abstraites dans leur jour, de les lier ensemble, de les fortifier par leur liaison. Il s'y trouve même un mêlange adroit de quantité de choses moins abstraites qui étant facilement entendues, encouragent le lecteur à s'appliquer aux autres, le flattent de pouvoir tout entendre, & peut-être lui persuadent qu'il entend tout à peu-près. La diction, outre qu'elle est pure & châtiée, a toute la dignité que les matieres demandent, & toute la grace qu'elles peuvent souffrir. Ce n'est pas qu'il eût apporté aucun soin à cultiver les talens de l'imagination; au contraire il s'est toujours fort attaché à les décrier; mais il en avoit naturellement une fort noble & fort vive qui travailloit pour un ingrat malgré lui-même, & qui ornoit la raison en se cachant d'elle. La *recherche de la vérité* eut trop de succès pour n'être pas critiquée. On attaqua surtout l'opinion que nous voyons tout en Dieu, opinion chimérique peut-être, mais admirablement exposée. Le P. Malebranche compare l'Etre suprême à un miroir qui représente tous les objets, & dans lequel nous regardons continuellement. Dans ce système nos

idées découlent du sein de Dieu même. *Eloge du P. Malebranche.*

Le P. Malebranche en général dédaignoit assez ses adversaires. *Ils ne m'entendent pas*, répétoit-il sans cesse, *ou ne veulent pas m'entendre.* Le grand Arnauld l'avoit attaqué sur son systême de l'origine de nos idées. Un jour qu'il s'entretenoit avec Despréaux de cette dispute, & prétendoit que M. Arnauld ne l'avoit jamais entendu : *Eh! qui donc, mon pere*, reprit Despréaux, *voulez-vous qui vous entende ?*

On le pressoit de répondre aux journalistes de Trévoux qui l'avoient attaqué : „ Je ne dispute „ point, repartit-il, avec des gens qui font un „ livre tous les mois „.

Le P. Malebranche paroissoit encore plus persuadé que Descartes son maître que les betes n'étoient que de pures machines. Au sujet de cette forte persuasion du P. Malebranche, M. de Fontenelle contoit qu'un jour étant allé le voir aux Peres de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, une grosse chienne de la maison, & qui étoit pleine, entra dans la salle où ils se promenoient, vint caresser le P. Malebranche & se rouler à ses pieds. Après quelques mouvemens inutiles pour la chasser, le philosophe lui donna un grand coup de pied qui fit jetter à la chienne un cri de douleur, & à M. de Fontenelle un cri de compassion : „ Eh! „ quoi, lui dit froidement le P. Malebranche, „ ne savez-vous pas bien que cela ne sent point „ ? *Mém. sur M. de Fontenelle.*

Lorsqu'on soutenoit au P. Malebranche que les animaux étoient sensibles à la douleur, il répondoit en plaisantant : *Qu'apparemment ils avoient mangé du foin défendu* ; mais une plaisanterie n'est pas une raison.

Selon le P. Malebranche, nous ne connoissons notre ame que par le sentiment intérieur, par conscience, & nous n'en avons point d'idée. Cela peut servir, conclut-il, à accorder les différens

sentimens de ceux qui disoient qu'il n'y a rien qu'on connoisse mieux que l'ame, & de ceux qui assurent qu'il n'y a rien qu'ils connoissent moins. *Recherche de la vérité.*

Ce métaphysicien dans ses réflexions sur la prémotion physique, la représente par une comparaison aussi concluante peut-être, & certainement plus frappante que tous les raisonnemens métaphysiques. „ Un ouvrier, dit-il, a fait une statue „ dont la tête qui se peut mouvoir par une charniere, s'incline respectueusement devant lui, „ pourvu qu'il tire un cordon. Toutes les fois qu'il „ le tire, il est fort content des hommages de sa „ statue; mais un jour qu'il ne le tire point, elle „ ne le salue point, & il la brise de dépit „.

Le P. Malebranche ennemi de la poésie, pour faire entendre que les poëtes entraînés par la rime disoient souvent bien des sottises, se vantoit malignement d'avoir fait deux vers; les voici, ajoutoit-il :

Il fait le plus beau temps du monde
Pour aller à cheval sur la terre & sur l'onde.

mais, lui disoit on, on ne va point à cheval sur l'onde : „ J'en conviens, répondoit-il d'un grand „ sérieux; mais passez-le moi en faveur de la rime. Vous en passez bien d'autres tous les jours „ à de meilleurs poëtes que moi „. *Essais de littérature par M. Trublet.*

Tout ce que l'on peut conclure de cette anecdote, c'est que le pere Malebranche confondoit le poëte avec le versificateur. Il étoit d'ailleurs insensible aux beautés de l'imagination & du sentiment, & si on lui eût prêté les plus belles tragédies de Racine, il les auroit aussitôt rendues en disant : *Qu'est-ce que tout cela prouve?*

Le P. Malebranche est plus lu à présent comme écrivain que comme philosophe. Ses systêmes sont presque généralement regardés comme des

illusions sublimes. Mais de son vivant il eut beaucoup de disciples & d'admirateurs. Il ne venoit point d'étrangers savans à Paris qui ne rendissent leurs hommages à cet illustre métaphysicien. On a rapporté dans son éloge que des Princes Allemands sont venus dans cette capitale exprès pour lui ; & lors de la guerre du Roi Guillaume, un officier Anglois prisonnier se consoloit de venir à Paris, parce que, disoit-il, il avoit toujours eu envie de voir Louis XIV & le P. Malebranche. Il a eu l'honneur de recevoir une visite de Jacques II Roi d'Angleterre. Mais ces curiosités passagéres, ajoute son panégyriste, ne sont pas si glorieuses pour lui que l'assiduité constante de ceux qui vouloient véritablement le voir, & non pas seulement l'avoir vu. Milord Quadrington, mort vice-Roi de la Jamaïque, pendant plus de deux ans de séjour qu'il fit à Paris, venoit passer avec lui deux ou trois heures presque tous les matins.

Le P. Malebranche, quoique d'une mauvaise constitution, avoit joui d'une santé assez égale, non-seulement par le régime que sa piété & son état lui prescrivoient, mais par des attentions particuliéres auxquelles il avoit été obligé. Son principal remede, dès qu'il sentoit quelqu'incommodité, étoit une grande quantité d'eau dont il se lavoit abondamment le dedans du corps, persuadé que quand l'hydraulique étoit chez nous en bon état, tout alloit bien. Mais enfin il tomba fort malade en 1715. Sa maladie dura quatre jours. Il s'affoiblissoit de jour en jour, & se desséchа jusqu'à n'être plus qu'un vrai squelette. Son mal, ajoute son ingénieux panégyriste, s'accommoda à sa philosophie, le corps qu'il avoit tant méprisé, se réduisit presque à rien, & l'esprit accoutumé à la supériorité demeura sain & entier. Il fut toujours spectateur tranquille de sa longue mort dont le dernier moment fut tel qu'on crut qu'il reposoit.

MALHERBE, (FRANÇOIS DE)

Poëte François, né à Caën vers l'an 1555. *Il étoit de la maison de Malherbe Saint-Agnan qui a porté les armes d'Angleterre. Il mourut à Paris en* 1628.

AVANT Malherbe, les muses Françoises, telles que des bacchantes, ne s'exprimoient que dans des termes exagérés, souvent obscurs, toujours dépourvus d'harmonie. Ce poëte que l'on peut regarder comme le pere de la poésie françoise, changea les cris effrénés de ces muses en un langage plein de douceur, d'élégance & de clarté. La langue Françoise, sous sa plume, devint pure, noble & majestueuse. Elle s'enrichit par ses soins de formes variées & cadencées dont on ne la croyoit pas auparavant susceptible. Il fut enfin le premier qui la débarrassa de ce pompeux galimatias de latinismes & d'héllenismes dont nos poëtes lyriques, entr'autres Ronsard, l'avoient surchargée. On ne pouvoit témoigner plus de mépris pour ce poëte que Malherbe. Lorsqu'il lisoit ses vers à ses amis, & qu'il y rencontroit quelque chose de dur ou d'impropre, il s'arrêtoit tout court, & leur disoit ensuite : *Ici je ronsardisois.*

Malherbe sentoit toute l'obligation que son siecle lui devoit, & c'est sans doute à l'orgueil de ce sentiment que l'on doit attribuer cette âpreté de caractere que l'on remarquoit en lui. Un homme de robe & de condition lui apporta un jour des vers assez mauvais qu'il avoit faits à la louange d'une dame. Il lui dit, avant de les lui montrer, que des considérations particuliéres l'avoient engagé à les composer. Malherbe les lut, & lors-

qu'il eut fini sa lecture, il lui demanda s'il avoit été condamné à faire ces vers ou à être pendu. A moins de cela, ajouta-t-il, vous ne devez pas exposer votre réputation, en produisant une piéce si ridicule. Le jeune magistrat prit mal la chose; ils se dirent des paroles dures de part & d'autre, & se quitterent ennemis jurés. Cette anecdote a pu donner à Molière l'idée de la fameuse scène du sonnet dans son *Misantrope.*

Un poëte de province qui venoit de composer une ode au Roi, pria Malherbe de vouloir bien y faire ses corrections. Quand le provincial vint la lui redemander, Malherbe lui dit qu'il n'y avoit que quatre mots à ajouter. Le poëte l'ayant prié de lui faire l'honneur de les écrire lui-même, il prit la plume, & mit au-dessous du titre, *Ode au Roi*, ces mots, *pour sa chaise percée*, plia le papier, & le rendit au poëte qui, sans regarder ce qu'il avoit écrit, l'accabla de remercimens & de révérences.

Etant allé rendre une visite à la Duchesse de Bellegarde un matin, après la mort du Maréchal d'Ancre, comme on lui dit qu'elle étoit à la messe: » A-t-elle quelque chose, repliqua-t-il, à demander à Dieu, après qu'il a délivré la France du Maréchal d'Ancre »?

Malherbe ne savoit pas se refuser à un bon mot, quelque malin qu'il fût. L'archevêque de Rouen l'ayant invité d'entendre un sermon qu'il devoit prêcher, le poëte s'endormit au sortir de table; & comme le Prélat voulut l'éveiller pour le conduire au sermon, il le pria de l'en dispenser, disant qu'il dormiroit bien sans cela.

Un soir qu'il se retiroit fort tard, un gentilhomme vint à sa rencontre, & vouloit l'entretenir de quelques nouvelles peu importantes. Malherbe, sans autre compliment, lui dit: » Adieu, » adieu, Monsieur, vous me faites brûler ici pour » cinq sols de flambeau, & tout ce que vous me » dites ne vaut pas six blancs ».

Un de ses neveux étoit venu le voir à la sortie du collége, Malherbe lui présenta un Ovide, & lui dit de le lui expliquer. Comme ce jeune homme ne faisoit qu'hésiter, Malherbe lui dit assez plaisamment : Croyez-moi, soyez vaillant, vous » ne valez rien à autre chose „.

Malherbe a souvent répété les mêmes pensées dans ses ouvrages; & lorsqu'il récitoit ses vers, il avoit l'habitude de cracher à tout moment, c'est ce qui faisoit dire au cavalier Marin qu'*il n'avoit jamais vu d'homme plus humide, ni de poëte plus sec.*

Malherbe répondoit au reproche qu'on lui faisoit d'employer souvent les mêmes pensées, que lorsqu'une porcelaine étoit à lui, il pouvoit la placer tantôt sur la cheminée, tantôt sur son buffet, ou au-dessus de sa porte.

Quelqu'un lui disoit que M. Gaulmin, homme fort versé dans les langues Orientales, entendoit la langue Punique, & qu'il avoit traduit le *Pater* en cette langue. Malherbe répondit brusquement qu'il traduiroit le *Credo*; il prononça alors plusieurs mots barbares qu'il forgeoit à mesure, & ajouta : » Je vous soutiens que voilà le *Credo* en langue » Punique. Qui pourra me prouver le contraire „ ?

Il ne vouloit pas qu'un François composât des vers dans une autre langue que la sienne, & disoit que „ si Virgile & Horace revenoient au » monde, ils donneroient le fouet à Bourbon & » à Sirmond „. C'étoient deux grands faiseurs de vers latins.

Lorsqu'on lui parloit d'affaires d'état, il avoit toujours ce mot à la bouche : „ Il ne faut point se » mêler de la conduite d'un vaisseau où l'on n'est » que simple passager.

La façon dont il corrigeoit son domestique est assez plaisante. Il lui donnoit dix sols par jour, ce qui étoit suffisant en ce temps-là, & vingt écus de gage par an. Quand il avoit manqué à son devoir, Malherbe lui faisoit très-sérieusement cette

remontrance : „ Mon ami, quand on offenſe ſon » maître, on offenſe Dieu, & quand on offenſe » Dieu, il faut, pour avoir abſolution de ſon » péché, jeûner & faire l'aumône. C'eſt pour- » quoi je retiendrai cinq ſols de votre dépenſe » que je donnerai aux pauvres, à votre intention, » pour l'expiation de vos péchés.

Il perdit ſa mere étant âgé de plus de ſoixante ans, & comme la Reine mere lui envoya un gentilhomme pour le conſoler, il dit : » qu'il ne pou- » voit ſe revancher de l'honneur que lui faiſoit » la Reine qu'en priant Dieu que le Roi ſon fils » pleurât ſa mort auſſi vieux qu'il pleuroit celle » de ſa mere „.

Il avoit un fils qu'il aimoit beaucoup. Ce jeune homme ayant été tué par un gentilhomme de Provence nommé de Piles, Malherbe voulut venger ſa mort & en venir aux mains avec ce gentilhomme. Comme on lui repréſentoit qu'il y auroit de la folie à lui de ſe battre à l'âge de ſoixante & quinze ans contre un homme qui n'en avoit que vingt-cinq : „ C'eſt pour cela, répondit-il bruſ- » quement, que je veux me battre ; je ne haſarde » qu'un denier contre une piſtole „.

Il étoit aſſez mal logé, & n'avoit que ſept ou huit chaiſes de paille. Comme tous ceux qui aimoient les lettres s'empreſſoient à lui rendre viſite, il avoit ſoin de fermer la porte en dedans lorſque toutes les chaiſes étoient remplies ; & ſi quelqu'un venoit heurter, il lui crioit : *Attendez, il n'y a plus de chaiſes.*

On paſſe volontiers ces biſatreries à un homme dont le mérite eſt bien reconnu ; mais on ne lui pardonne point le mépris qu'il témoigne des ſentimens les plus chers à un ame bien née. Voyez dans ſes œuvres ſon *épitaphe de M. d'Is.*

Il plaida toute ſa vie contre ſes parens. Quelqu'un le lui ayant reproché : » Avec qui donc » voulez-vous que je plaide, lui répondit-il ? avec » les Turcs & les Moſcovites qui ne me diſputent » rien „ ?

La licence de Malherbe étoit extrême lorsqu'il parloit des femmes. Rien ne l'affligeoit davantage dans ses derniers jours, que de n'avoir plus les talens qui l'avoient fait rechercher par elles dans sa jeunesse. „ Vous faites bien le galant & l'amou„ reux des belles dames, disoit-il un jour au Duc „ de Bellegarde ; lisez-vous encore à livre ou„ vert „ ? M. de Bellegarde ayant fiérement soutenu l'affirmative, Malherbe ajouta : „ Parbleu, „ Monsieur, j'aimerois mieux vous ressembler en „ cela qu'en votre duché-pairie „.

Malherbe ne respectoit pas plus la religion que les femmes. „ Les honnêtes gens, disoit-il ordi„ nairement, n'en ont point d'autre que celle de „ leur Prince „. Lorsque les pauvres lui demandoient l'aumône en l'assurant qu'ils prieroient Dieu pour lui, il leur répondoit : “ Je ne vous „ crois pas en grande faveur dans le ciel, puis„ que Dieu vous laisse mourir de faim dans ce „ monde. J'aimerois mieux, disoit-il à ses amis, „ que M. de Luines ou quelqu'autre favori de la „ cour me promît sa protection.

Il refusa de se confesser dans une maladie où il étoit à l'extrêmité, par la raison qu'il n'avoit accoutumé de le faire qu'à Pâques.

Lorsqu'on se plaignoit à Malherbe du peu d'égard qu'on avoit pour les poëtes, & qu'on lui disoit qu'il n'y avoit de récompenses que pour les militaires ou pour les financiers, il répondoit que „ c'étoit agir prudemment, & qu'un bon poëte „ n'étoit pas plus utile à l'état qu'un bon joueur „ de quilles „. On rapporte aussi que Boileau dit un jour : “ Avouez que j'ai deux talens aussi pré„ cieux l'un que l'autre à un état & à la société ; „ l'un de bien jouer aux quilles, l'autre de bien „ faire des vers „. Si ces anecdotes sont vraies, elles font voir que Malherbe & Boileau confondoient le poëte & le versificateur, & qu'ils ignoroient que le poëte vraiment digne de ce nom, est le chantre par excellence de la vertu & des talens,

& que c'eſt aux accens de ſes chants immortels que la Grèce fut redevable de cette émulation qui régnoit autrefois parmi ſes héros & ſes artiſtes.

Toute la Cour ſous Henri IV étoit devenue Gaſconne ou parloit Gaſcon. Malherbe qui travailloit, diſoit-il, à *degaſconner* la Cour, reprenoit librement juſques aux Princes mêmes, lorſqu'il leur échappoit quelques termes impropres ou quelque prononciation vicieuſe.

Il s'intéreſſa juſqu'à la fin de ſa vie à la pureté de la langue Françoiſe dont il avoit fait une étude particuliere. Une heure avant que de mourir, après avoir été longtemps à l'agonie, il ſe réveilla comme en ſurſaut pour reprendre ſa garde d'un mot qui n'étoit pas bien françois à ſon gré. Ceci rappelle l'anecdote de ce muſicien Eſpagnol qui ſe trouvoit dans une ville priſe d'aſſaut par les Portugais; il ſort de chez lui pour ſe mettre en lieu de ſureté, mais chemin faiſant il entend une vedette qui joue de la guittare. Choqué de ſes ſons diſſonans, il oublie ce qui doit l'occuper le plus, va trouver cette vedette, lui demande ſa guittare, & la lui rend tranquillement en lui diſant : " Jouez-en préſentement qu'elle eſt d'ac-" cord ".

On ajoute que le confeſſeur de Malherbe, dans la vue de lui inſpirer plus de ferveur & de réſignation, lui repréſentoit le bonheur de l'autre vie, mais avec des expreſſions baſſes & peu correctes. Sa deſcription faite; " eh bien! dit-il au " malade, vous ſentez-vous un grand deſir de " jouir de ces plaiſirs céleſtes? Ah! monſieur, " répondit Malherbe, ne m'en parlez pas davan-" tage; votre mauvais ſtyle m'en dégoûte. "

On a donné en 1764 une édition in-4°. très-correcte & très-élégante des ouvrages de ce poëte, qui conſiſtent en paraphraſes de Pſeaumes, Odes, Stances, Sonnets & quelques Epigrammes. Mais toutes ces pieces ſont en très-petit nombre. Malherbe compoſoit laborieuſement &

avec une lenteur prodigieuse. On a comparé sa muse à une belle femme dans les douleurs de l'enfantement.

MANSFELD,

Nom d'une des plus illustres maisons de l'Allemagne qui s'est divisée en différentes branches, les unes catholiques, les autres protestantes. Il en est sorti plusieurs grands capitaines dont le plus célébre est Ernest de Mansfeld, fils naturel de Pierre-Ernest III, mort en 1626.

L'ALLEMAGNE n'a pas produit de capitaine plus patient, plus infatigable, plus endurci au travail, aux veilles, au froid, à la faim. On eut lieu plus d'une fois d'admirer sa promptitude à mettre des armées sur pied, & son activité dans les différentes expéditions que son courage lui faisoit entreprendre. Comme il rendoit de grands services à ceux qui l'employoient, mais qu'il les faisoit payer bien cher, les Hollandois disoient de lui, *bonus in auxilio*, *carus in pretio.*

Ernest fut élevé à Bruxelles dans la religion Catholique. Il rendit des services importans au Roi d'Espagne dans les Pays-Bas, & à l'Empereur Rodolphe II en Hongrie. Cet Empereur le légitima; mais Ernest indigné de ce que, contre les promesses données, on lui refusoit les charges de son pere, & les biens qu'il possédoit dans les Pays-Bas Espagnols, il se jetta en 1610, dans le parti des Princes Protestans, embrassa le Calvinisme, & devint l'un des plus dangereux ennemis de la maison d'Autriche, qui l'appelloit *l'Attila de la chrétienté.*

Il se mit en 1618 à la tête des révoltés de Bohême, entra dans le Palatinat, y prit plusieurs places, ravagea l'Alsace & défit les Bavarois. Ce Général dans le cours de ses expéditions, instruit, à n'en pouvoir douter, que Cazel, celui de ses officiers auquel il se fioit le plus, communiquoit le plan de ses projets au chef des Autrichiens, ne montra ni humeur, ni ressentiment. Il fit donner au traître trois cens richdales, avec une lettre pour le comte de Buquoy, conçue en ces termes : „ Cazel étant votre affectionné serviteur & non „ le mien, je vous l'envoie, afin que vous pro- „ fitiez de ses services. „ Conduite qui pourra trouver autant de censeurs que de partisans.

Frappé à l'âge de quarante-six ans d'une maladie dangereuse, & sentant sa fin approcher, il ne voulut point mourir dans le lit. Revêtu de ses plus beaux habits, l'épée au côté, il expira debout appuyé sur deux domestiques.

MARC-AURÈLE, (ANTONIN)

surnommé le Philosophe, *Empereur Romain, né à Rome l'an* 121 *de Jesus-Christ, d'une famille très-ancienne. Il avoit été adopté par Antonin le pieux auquel il succéda l'an* 161 *de notre ère & 914 de la fondation de Rome. Il mourut d'une fievre maligne à Sirmium, le* 15 *Mars* 180, *à l'âge de* 58 *ans & quelques jours.*

LES Etats, disoit le sage Platon, jouiront d'un bonheur parfait si jamais ils ont des philosophes pour Rois, ou que leurs Rois soient philosophes. Marc-Aurèle a justifié ce mot de Platon. Les guer-

tes les plus cruelles & les maux qui en sont les suites affligerent de son temps l'empire, & néanmoins les Romains ne furent jamais plus heureux que sous son régne. Il fit seul le bonheur de son peuple. Ce Prince avoit dans le calme des passions que lui procura la philosophie Stoïcienne, étudié les devoirs de son rang. Les principes austeres de cette philosophie réglerent sa conduite; mais ils n'altérerent jamais la douceur de son caractere, & il fut dans son administration le plus indulgent des maîtres. Ce nom même de *maître* offensoit ce Prince vertueux. Il ne se regardoit que comme le premier sujet de la loi, & obligé par état de chercher son bonheur dans celui de tous. La sortise de l'orgueil & la petite politique des cours n'altérerent jamais ses principes, parce qu'ils furent en lui le fruit de ses réflexions. Il nous en a laissé un recueil, écrites avec une simplicité aussi noble que touchante; & tel est l'effet que cette lecture produit, qu'on a meilleure opinion de soi-même, parce qu'on a meilleure opinion des hommes.

Marc-Auréle fut proclamé Empereur d'un consentement unanime après la mort d'Antonin. Quoique le trône eut été déféré à lui seul, il en partagea les honneurs & le pouvoir avec son frere adoptif, auquel il fit prendre le nom de Verus. Les nouveaux Empereurs gouvernerent en commun les provinces de l'Empire, de même que deux freres dans une condition privée régiroient une succession qu'ils posséderoient par indivis. Marc-Aurèle conserva néanmoins sur Verus cette prééminence que donne la supériorité de l'âge & du mérite. Ce Prince auroit peut-être plus fait pour le bonheur des Romains, si moins magnanime envers son frere adoptif, il ne se fût pas donné un égal, qui par son goût pour les plaisirs & son aversion pour les affaires, devenoit un obstacle aux vues patriotiques du vertueux Empereur. Aussi, ce ne fut qu'à la mort de Verus, ar-

rivée après huit ans de régne, que Marc-Auréle put suivre sans obstacle son zéle pour le bien public.

Le principal objet de ce Prince fut de faire régner la loi, qui seule peut assurer la liberté des peuples. Il remit en vigueur l'autorité du corps auguste qui en étoit le dépositaire; il assistoit à ses assemblées avec l'assiduité du moindre Sénateur. Non-seulement il délibéroit de toutes les affaires avec les plus sages du sénat, mais encore il déféroit à leur avis plutôt qu'au sien. « Il est » plus raisonnable, disoit-il, de suivre l'opinion » de plusieurs personnes éclairées, que de les » obliger de se soumettre à celle d'un seul hom- » me. »

Sa circonspection dans le choix des gouverneurs de provinces & des magistrats ne pouvoit être portée plus loin. Il pensoit que n'étant pas au pouvoir d'un Prince de créer les hommes tels qu'il voudroit, il devoit du moins ne les employer que suivant les talens qu'ils faisoient paroître.

Marc-Auréle n'ignoroit pas sur-tout qu'un Prince se doit entiérement à son peuple. La premiere fois qu'il créa un préfet du prétoire: « Je » vous donne cette épée, lui-dit-il, pour me dé- » fendre tant que je m'acquitterai fidélement de » mon devoir; mais elle doit servir à me punir, » si j'oublie que ma fonction est de faire le bon- » heur des Romains. »

Ce même Prince étant prêt de partir de Rome pour porter la guerre en Scythie, demanda permission au Sénat de prendre de l'argent dans l'épargne; « car, disoit-il, rien ne m'appartient » en propre, & la maison même que j'habite est » à vous. »

D'après ces sentimens, il est aisé de se persuader que Marc-Aurèle fut toujours très-attentif à ne point fouler ses peuples: & le premier moyen qu'employa ce sage Prince pour s'en dispenser,

fut une prudente économie dans les finances de l'état, qu'il évita d'epuiser par des largesses inconsidérées. Il porta la fermeté sur ce point jusqu'à refuser après une grande victoire sur les Marcomans, la gratification que demandoient les soldats vainqueurs. " Tout ce qu'on vous donnera, leur dit-il, au de-là de ce qui vous est » dû, il faudra le tirer du sang de vos peres & » de vos proches. „

Capitolin, son historien, rapporte que dans un besoin pressant, plutôt que de charger les provinces de nouveaux impôts, il préféra de vendre les meubles & les joyaux de son palais. Il mit également en vente les statues & les tableaux précieux qui ornoient ses appartemens, sa vaisselle d'or & d'argent, les pierreries que ses prédécesseurs avoient amassées à grands frais, & jusqu'à la garderobe de l'Impératrice & aux étoffes d'or & d'argent qu'elle portoit sur elle. Cette vente dura deux mois, & elle fournit à Marc-Aurèle de quoi fournir aux dépenses de la guerre. Après la victoire, il déclara qu'il racheteroit tout ce qu'il avoit été obligé de vendre, & qu'il rendroit l'argent à ceux qui voudroient le recevoir; mais il laissa sur ce point liberté entiere.

Cet Empereur philosophe ne se permettoit aucune dissipation qui pût l'éloigner de ses devoirs. Son indifférence, & même son mépris pour les jeux publics, ne l'empêcherent cependant pas de s'accommoder aux besoins du peuple à qui il faut du pain & des spectacles. Lors même qu'il étoit éloigné de Rome, il ne vouloit pas que les plaisirs de la multitude souffrissent de son absence, & il chargeoit les plus riches Sénateurs d'en faire les frais, suivant l'usage observé de tout temps dans la république. Mais il voulut que les Romains ne se fissent point un plaisir barbare de voir répandre le sang. Il fit donner aux gladiateurs des fleurets au lieu d'épées & d'armes tranchantes, afin qu'ils se battissent comme les Athlé-

tes sans danger pour leur vie. Un enfant qui dansoit sur la corde s'étant tué en tombant, Marc-Aurèle ordonna que dans la suite on mît des matelas au dessous des cordes sur lesquelles les voltigeurs faisoient leurs exercices : & cette réforme se soutint. Du tems de Dioclétien, l'usage subsistoit encore de tendre des filets pour empêcher les danseurs de corde de se blesser. *Capitolin.*

Une peste générale ravagea l'Empire sous son régne. A ce fléau si funeste succéderent les tremblemens de terre, la famine, les inondations. Les Germains, les Quades, les Marcomans prenant occasion de ces calamités firent une irruption dans l'Empire ; Marc-Aurèle eut plusieurs guerres à soutenir contre ces barbares. Ce fut durant une de ces guerres que se trouvant à la tête de son armée resserrée par les ennemis dans une forêt de Bohême, & prêt à périr de soif, il se vit soulagé dans le moment par une pluie abondante. Cette pluie ayant rendu à ses troupes leur premiere vigueur, les mit en état de combattre leurs ennemis avec avantage. Les Payens attribuerent cette victoire à leur Jupiter pluvieux, qui avoit pris soin lui-même de désaltérer les Romains ; Marc-Aurèle crut la devoir principalement au courage de la légion Mélitène qui étoit Chrétienne ; & ce Prince défendit depuis qu'on mît à exécution contre les Chrétiens les ordonnances rendues par ses prédécesseurs.

Marc-Aurèle, après avoir procuré la paix à ses sujets par des victoires, employa ses momens de tranquillité à réformer les loix, & à en donner de nouvelles en faveur des orphelins & des mineurs. Il désarma la chicane, il fit des réglemens contre le luxe, & mit un frein à la licence générale. Il ne disoit, il n'écrivoit, il ne faisoit rien qui ne fut pésé mûrement ; il pensoit qu'un Prince qui apporte de la négligence dans les petites choses, décrit sa conduite même dans les grandes.

Le Sénat & le peuple, pleins d'estime & de re-

connoissance pour leur bienfaiteur, le comptoient déja de son vivant au nombre de leurs dieux protecteurs, & vouloient lui ériger des temples & des autels ; mais Marc-Aurèle refusa constamment ces honneurs. « La vertu seule, dit-il, égale les » hommes aux dieux. Un Roi juste a l'univers „ pour son temple, & les gens de bien en sont „ les prêtres & les ministres. „

Marc-Aurèle regardoit la vertu comme une sauve-garde contre les disgraces, opinion que l'expérience a souvent démentie, mais qu'il est beau de voir adoptée par un Prince. Cet Empereur étant à la tête de ses armées, le bruit se répandit qu'il étoit tombé malade. Un certain Avidius Cassius crut le moment favorable de se faire déclarer Empereur. Marc-Aurèle marcha contre lui : mais dans le temps que ce Prince faisoit ses préparatifs, le rebelle fut tué par un centenier, & sa tête envoyée à l'Empereur. Ce Prince refusa de la voir & brûla toutes les lettres du rebelle, afin de n'être pas obligé de punir ceux qui avoient trempé dans sa révolte. Il avoua même qu'on l'avoit privé du plus grand & du plus doux fruit de sa victoire, en lui ôtant l'occasion de pardonner à un homme qui l'avoit offensé. « Mais si „ Avidius eût vaincu, lui dit-on, en auroit-il „ ainsi usé à votre égard ? *Avec la vie que je mene*, répondit Marc-Aurèle, *& la profession que je fais d'honorer les dieux, je n'ai pas à craindre d'être vaincu.*

Parmi les villes qui avoient embrassé le parti de Cassius, la seule ville d'Antioche ressentit quelques effets de la juste colere de Marc-Aurèle. Il lui ôta une partie de ses privileges, & la punit encore plus sévérement en la privant pour quelque temps de sa présence. Mais le ressentiment de ce bon Prince n'étoit pas de longue durée. Il rendit bientôt ses bonnes graces aux habitans d'Antioche, qui lui témoignerent leur repentir.

Marc-Aurèle avoit la même indulgence dans son domestique. Ses amis, car ce Prince, quoique sur le trône, mérita d'en avoir, lui conseilloient de suivre l'exemple de Domitien dont il éprouvoit le sort, & de répudier l'inconstante Faustine son épouse. *Mais si je la répudie*, leur dit l'Empereur, *ne dois-je pas lui rendre la dot?* C'étoit l'empire qu'elle avoit procuré à son époux comme fille d'Antonin.

Marc-Aurèle eut de cette épouse un fils nommé *Commode* qui lui succéda. Ce jeune homme ayant perdu son précepteur pleuroit sa mort. Les courtisans cherchoient à essuyer ses larmes; *souffrez*, leur dit Marc-Aurèle, *que mon fils soit homme avant d'être Prince.*

Commode n'hérita d'aucune des vertus de Marc-Aurèle, & à en juger par ses inclinations il etoit plutôt le fils de quelque gradiateur que la lubrique Faustine aura associé à ses autres amans. L'histoire rapporte qu'elle préféroit de les choisir parmi les matelots & les gladiateurs, & cela, parce qu'elle pouvoit auparavant les voir tout nuds. *Aurelius Victor.*

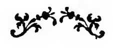
MARCEL.

Célèbre danseur François mort en 1759. Il exerça ses talens sur le théatre de l'académie royale de musique, & fit plusieurs éléves.

CE Marcel étoit singulier par la ridicule importance qu'il mettoit à son art. On le vit un jour la main appuyée sur le front, l'œil fixe, le corps immobile, & dans l'attitude d'une méditation profonde, s'écrier tout-à-coup, en voyant danser son écolière : *Que de choses dans un menuet!*

A la démarche, à l'attitude du corps, ce danſeur prétendoit connoître le caractere d'un homme. Un étranger ſe préſente dans ſa ſalle; „ De quel pays êtes vous? „ lui demande Marcel. *Je ſuis Anglois*... " Vous Anglois! lui replique „ Marcel: vous ſeriez de cette Iſle où les ci-„ toyens ont part à l'adminiſtration publique, & „ ſont une portion de la puiſſance ſouveraine! „ Non, monſieur; ce front baiſſé, ce regard „ timide, cette démarche incertaine ne m'an-„ noncent que l'eſclave tiré d'un électeur. „ Aſſurément, comme l'obſerve M. Rouſſeau quelque part, ce Marcel-là devoit prendre ſes compatriotes pour autant de Romains.

Ce même danſeur étoit un de ces hommes qui croient qu'il n'y a rien de bien fait que ce qu'ils font. Un danſeur Anglois fort célébre, arrivé à Paris, deſcend chez Marcel: " Je viens, dit-il, „ vous rendre un hommage que vous doivent „ tous les gens de notre art; ſouffrez que je „ danſe devant vous & que je profite de vos „ conſeils.... Volontiers, lui dit Marcel. „ Auſſitôt l'Anglois exécute des pas très-difficiles & fait mille entrechats. Marcel le regarde, & s'écrie tout-à-coup: " Monſieur, l'on ſaute dans les „ autres pays & l'on ne danſe qu'à Paris; mais „ hélas! l'on n'y fait que cela de bien. Pauvre „ Royaume! „ *De l'Eſprit.*



MARIVAUX, (PIERRE CARLET DE)

De l'Académie Françoise, né à Paris en 1688. Son pere, qui avoit été directeur de la monnoie à Rion, étoit d'une famille ancienne dans le Parlement de Normandie. Il est mort à Paris le 11 Février 1763, âgé de 75 ans.

M. de Marivaux apporta de bonne heure dans la société toutes les qualités qui la rendent sûre & agréable, une ame franche, un esprit désintéressé, & une attention scrupuleuse à rendre les autres contens de lui & d'eux-mêmes. Il écoutoit volontiers, décidoit peu; & quoique né avec une ame sensible, il fut assez philosophe pour ne répondre jamais à la critique. Il en profitoit si elle étoit juste, il l'abandonnoit au jugement du public si elle ne l'étoit pas. *J'aime mon repos*, disoit-il un jour à Madame de Tencin son illustre bienfaitrice, *& je ne veux point troubler celui des autres.* Marivaux avoit une imagination assez vive, mais un caractere d'esprit singulier qui sembloit éviter de s'exprimer comme les autres; de-là ces images incohérentes, ces graces minaudières, ce style alembiqué qui le sépare pour toujours de la classe des écrivains de génie.

Nous avons de cet auteur plusieurs pieces de théatre en prose, un ouvrage philosophique sous le titre de *Spectateur François*, que les Anglois, sans nous consulter, ont mis à côté de la Bruyere, des romans ingénieux & un *Homère travesti*, poëme burlesque, dont le but est de ridiculiser les héros de l'Iliade. On lui attribue aussi le *Télémaque travesti*, parodie bien mince & bien froide qu'il a toujours désavouée.

Le premier ouvrage qui soit sorti de sa plume sont *les folies romanesques*, ou *le Dom Quichotte moderne*. C'est une imitation du Dom Quichotte Espagnol. *Pharsamond* en est le héros. Plein des idées extravagantes qu'il a puisées dans les romans de chevaleries, il se fait accompagner de son valet qui, sous le nom de *Cliton* & en qualité d'écuyer, participe à ses avantures. *La vie de Marianne* & *le Paysan parvenu* sont deux autres romans de M. de Marivaux : mais, par une inconstance qui lui étoit particuliere, il quitta l'un pour commencer l'autre, & n'acheva aucun des deux. Ces ouvrages respirent assez généralement l'enjouement & la finesse ; mais on a reproché à l'auteur avec raison un style précieux, recherché, néologue. Son jargon bisarre fut ingénieusement parodié dans un roman qui courut dans le temps. On rapporte que M. de Marivaux fut lui-même la dupe de cette parodie, & qu'il sourit de très-bonne foi au verbiage de la taupe de *Tanzaï* dont la piquante ironie lui avoit été déguisée.

Cet auteur, incapable par son propre génie de s'élever au-dessus de ceux qui l'avoient précédé dans la carriere dramatique, chercha à se former une route nouvelle. Il est le premier qui ait mis sur le théatre l'esprit à la place de la nature & du sentiment, & qui ait substitué la tracasserie à l'intrigue. Une célébre actrice de la comédie Italienne, Mademoiselle *Silvia*, contribua beaucoup par ses talens à faire goûter le genre que M. de Marivaux avoit adopté. Personne n'entendoit mieux que cette actrice l'art des graces bourgeoises, & ne rendoit mieux qu'elle le tâtillonnage, le badinage d'esprit, nous pourrions même dire le *marivaudage*.

M. de Marivaux s'étant un jour exprimé chez feue Madame de Tencin d'une façon hardie, singuliere, & qui parut forcée à quelqu'un de la compagnie, M. de Fontenelle qui étoit présent, fit une exclamation, & dit : *Il faut passer les ex-*

pressions fortes à M. de Marivaux, ou bien renoncer à son commerce. M. de Marivaux crut entrevoir de la raillerie dans ce mot, & y parut sensible. M. de Fontenelle s'en apperçut; & comme il n'avoit voulut lui dire qu'une chose obligeante, il ajouta aussitôt en lui adressant la parole: *M. de Marivaux, ne vous pressez pas de vous fâcher quand je parlerai de vous.*

Effectivement M. de Fontenelle louoit bien sincérement les écrits de M. de Marivaux toutes les fois que l'occasion s'en présentoit. Mais que l'on ne croie pas que ce fût par un secret retour sur lui-même, & parce que M. de Marivaux passoit pour un de ses imitateurs. M. de Fontenelle pensoit au contraire que M. de Marivaux avoit un caractere & une maniere de penser & d'écrire qui étoit à lui. Il trouvoit seulement qu'il poussoit quelquefois un peu trop loin cette maniere & ce style qu'il possedoit en propre. C'est ce qui lui fit dire un jour en présence de M. de Marivaux même, à l'occasion d'une expression heureusement singuliere dont il venoit de se servir: *Voilà du bon Marivaux.* Mais, selon M. de Fontenelle, ce bon dominoit dans ses ouvrages & dans sa conversation. *Voyez les mémoires sur M. de Fontenelle.*

On a rapporté dans ces mêmes mémoires ce mot ingénieux de M. de Marivaux à M. de Fontenelle. Dans une compagnie où ils étoient tous les deux, la conversation s'étant tournée sur la métaphysique, & de là sur l'ame, quelqu'un demanda au premier ce que c'étoit donc que l'ame? Il répondit modestement qu'il n'en savoit rien. *Eh bien*, reprit l'interrogateur, *demandons-le à M. de Fontenelle? Il a trop d'esprit*, dit M. de Marivaux, *pour en savoir plus que moi là-dessus.*

Cet écrivain avoit un respect sincere pour les mysteres de la religion, & il ne comprenoit pas comment certaines personnes se montroient si incrédules dans des choses essentielles & si crédules pour des futilités. Il dit un jour à Milord Bolinc-

brocke qui étoit de ce caractere : " Si vous ne „ croyez pas, ce n'est pas du moins faute de foi „.

MARLBOROUGH, (JEAN CHURCHILL DUC DE)

Général Anglois, né à Ash dans le Devonshire, le 24 Juin 1650, d'une famille noble & ancienne, mort à Windsorlodge le 16 Juin 1722.

MARLBOROUGH, déclaré général des troupes Angloises & Hollandoises dès l'an 1702, fut l'homme le plus fatal à la grandeur de la France qu'on eut vu depuis plusieurs siécles. Il n'étoit pas comme ces généraux auxquels un ministre donne par écrit le projet d'une campagne, & qui, après avoir suivi à la tête d'une armée les ordres du cabinet, reviennent briguer l'honneur de servir encore. Il gouvernoit alors la Reine d'Angleterre & par le besoin qu'on avoit de lui, & par l'autorité que sa femme avoit sur l'esprit de cette Reine. Il avoit par dessus tous les généraux de son tems, cette tranquillité de courage au milieu du tumulte, & cette sérénité d'ame dans le péril que les Anglois appellent *cool head*, *tête froide*. Guerrier infatigable pendant la campagne, il devenoit un négociateur aussi agissant pendant l'hyver. Il alloit à la Haye & dans toutes les cours d'Allemagne susciter des ennemis à la France. *Essai sur l'hist. générale par M. de Voltaire.*

Lors de la bataille d'Hochstet, perdue par les François en 1704, le maréchal de Talard fut pris dans l'action. On le mena au quartier du Duc de Marlborough qui n'oublia rien pour le consoler. Le maréchal, fatigué de tous les lieux communs qu'on lui débitoit sur l'inconstance de la fortune,

dit au général Anglois avec une impatience déplacée : » Tout cela n'empêche pas que votre » grandeur n'ait battu les plus braves troupes du » monde. --- J'espère, repliqua Mylord, que » votre grandeur exceptera celles qui les ont battues. „ *Vie du Prince Eugène.*

Eugène & Marlborough venoient de conquérir Lille en 1708. Quelque tems après ils se rendirent à la Haye. Les Etats-Généraux leur firent l'accueil le plus distingué; & pour leur donner une preuve plus marquée de leur satisfaction, ils ordonnerent un magnifique feu d'artifice. Mais les généraux victorieux demanderent que l'argent destiné à donner de l'éclat à leurs exploits, fût employé au soulagement des soldats de la république qui avoient été blessés pendant la campagne. Cette proposition fut reçue avec transport. Le public admira la bonté compatissante des deux héros; & les troupes prodiguerent les noms les plus tendres à des chefs qu'elles s'étoient contenté jusqu'alors de regarder comme invincibles. *Vie du Prince Eugène.*

Le Duc de Marlborough sur la fin de ses jours encourut la disgrace de la Reine Anne par la faute de la Duchesse, dont l'humeur hautaine & jalouse ne pouvoit point souffrir d'égale en faveur. Quelques paires de gants d'une façon singuliere qu'elle refusa à la Princesse, une jatte d'eau qu'elle laissa tomber en sa présence, par une méprise affectée sur la robe d'une Dame de la cour pour laquelle Anne témoignoit de l'amitié, acheverent d'aigrir les esprits. On chercha à éloigner Marlborough des affaires; mais comme il étoit difficile d'ôter aux troupes un chef sous lequel elles étoient accoutumées de vaincre, Anne se hâta d'accélérer la paix d'Utrecht, long-temps désirée par la France. Si on pouvoit approfondir les grands événemens, on trouveroit peut-être avec étonnement qu'ils ont été également produits par la plus petite cause.

MAROLLES, (MICHEL)

Ecrivain du dix-septieme siécle, mort à Paris en 1681 à 81 ans.

IL entra de bonne heure dans l'état ecclésiastique, & obtint par le crédit de Claude de Marolles son père, gentilhomme de Touraine & lieutenant général des cent Suisses, deux abbayes, celle de Baugerais & celle de Villeloin. Claude de Marolles mourut en 1633, à 69 ans, regardé comme un héros qui mêloit la rodomontade à la bravoure. Il ne se faisoit jamais saigner que debout & appuyé sur sa pertuisanne, parce qu'un homme de guerre, disoit-il, ne doit répandre son sang que les armes à la main.

L'abbé de Marolles son fils étoit né avec cet amour pour les lettres & les beaux arts, que l'on prend quelquefois pour un indice du talent; mais il prouva que cet indice est quelquefois trompeur. Il s'attacha à faire passer les auteurs anciens dans notre langue, mais les fleurs les plus brillantes des poëtes se fanent entre ses mains. Il s'avisa lui-même d'être poëte; il composoit ses vers *stans pede in uno*, & de compte fait il en enfanta, malgré Minerve & en dépit d'Apollon, 133124, parmi lesquels il y en a deux ou trois de bons. Il disoit un jour à Linière: » Mes vers me coutent peu. » *Ils vous content ce qu'ils valent*, repliqua Linière; & l'auteur ne s'en offensa point.

De Lestang, auteur des regles de bien traduire, avoit pris tous les exemples de bonnes traductions dans les livres de d'Ablancourt, ou de Port-Royal, & ceux des mauvaises dans les ouvrages de l'abbé de Marolles. Celui-ci en fut fort en co-

lere & s'en plaignit à tout le monde. De Lestang ayant jugé à propos de l'appaiser, choisit pour cela le jour que l'abbé de Marolles alloit faire ses Pâques, & se présentant devant lui comme il alloit se mettre à genoux pour communier : » Monsieur, lui dit-il, vous êtes en colère contre moi : je crois que vous avez raison ; mais » Monsieur, ajouta-t-il, voici un temps de miséricorde, je vous demande pardon. » *De la maniere dont vous vous y prenez*, lui répondit l'abbé de Marolles, *il n'y a pas moyen de s'en défendre* : *allez, Monsieur, je vous pardonne.* Quelques jours après, cet abbé rencontrant de Lestang, lui dit : *Croyez-vous en être quitte ? Vous m'avez escroqué un pardon que je n'avois pas envie de vous accorder.* » Monsieur, Monsieur, lui repliqua de Lestang, » ne faites pas tant le difficile. On peut bien, » quand on a besoin d'un pardon général, en » accorder un particulier. „

L'abbé de Marolles fit une traduction des épigrammes de Martial, dans laquelle il n'avoit rien conservé du sel de son auteur ; c'est ce qui engagea Ménage à mettre à la tête de l'exemplaire que l'abbé de Marolles lui envoya : *Epigrammes contre Martial.*

Cet abbé est un des premiers amateurs qu'ait eu la gravure. Il forma une collection de plus de cent mille estampes, qui fait aujourd'hui un des ornemens du cabinet du Roi. Comme sa maniere étoit de faire imprimer, il a donné à l'impression deux catalogues d'estampes. C'est une nomenclature fort séche & fort mal en ordre des estampes qui composoient son cabinet.

Quelque tems avant sa mort il fit imprimer ses mémoires écrits d'un style platement naïf. On y trouve cependant quelques faits intéressans parmi une infinité d'anecdotes minutieuses & insipides. Ces mémoires qui étoient devenus fort rares ont été réimprimés en 1755 en trois volumes in-12.

Il est dit quelque part dans ces mémoires qu'on montroit à l'abbé de Marolles la tête de Saint Jean Baptiste qui est à Amiens; il dit en la baisant : » Dieu soit loué, c'est la cinquieme ou » sixieme que j'ai l'honneur de baiser. „

MAROT, (CLÉMENT)

Poëte François, valet de chambre de François I, né à Cahors en 1495, mort à Turin en 1544.

MAROT avoit la mine sérieuse & l'air grave. Sa physionomie étoit plutôt celle d'un philosophe qui enseignoit la morale que celle d'un poëte qui dictoit des poésies enjouées. Cependant il n'y eut jamais d'esprit plus agréable, plus ingénieusement badin que le sien. Sa poésie respire partout la délicatesse & la naïveté. Il a surtout réussi dans le genre épigrammatique. Sa plaisanterie est souvent d'un homme de cour, aussi l'a-t-on également appellé le poëte des princes & le prince des poëtes. Il eut des imitateurs. On a écrit dans le style *marotique* des poëmes, des livres d'histoire & de morale. Mais ce style n'est bon que dans un conte, & on souffriroit impatiemment dans un ouvrage sérieux une bigarrure de termes bas & nobles, surannés & modernes.

Marot fut blessé au bras, & prisonnier à la célébre journée de Pavie en 1525, ainsi qu'il le mande dans une lettre en vers à sa maîtresse. De retour en France il s'attira plusieurs affaires fâcheuses par sa conduite indiscrete envers des dames de la premiere distinction, & par la liberté avec laquelle il s'expliquoit sur des matiéres dogmatiques; C'étoit le temps de l'hérésie de Luther, & il y avoit en France une espèce de tribunal contre les novateurs en matiére de dogme, & ceux

qui ne ſuivoient pas la diſcipline de l'égliſe. Marot, qui ſe permettoit tout, donna à dîner, à ſa maîtreſſe un jour maigre, n'obſerva point la loi de l'abſtinence des viandes. Cette tranſgreſſion vis-à-vis d'une telle perſonne, ſembloit ne devoir être d'aucune conſéquence; mais la maîtreſſe, quoique coquette, piquée contre ſon amant d'un reproche qu'il lui fit d'infidélité, chercha à s'en venger en dénonçant Marot au nouveau tribunal compoſé de docteurs de Sorbonne. Le poëte convaincu d'avoir enfreint une des plus rigoureuſes loix de l'égliſe, fut mis en priſon. Mais il faut l'entendre lui-même conter ſon avanture.

Un jour j'écrivis à ma mie
Son inconſtance ſeulement;
Mais elle ne fut endormie
A me le rendre chaudement:
Car, dès l'heure tint parlement
A je ne ſais quel papelard,
Et lui a dit tout bellement:
Prenez-le, il a mangé le lard.

Lors ſix pendards ne faillent mie
A me ſurprendre finement,
Et, de jour, pour plus d'infamie,
Firent mon empriſonnement.
Ils vinrent à mon logement;
Lors, ſe va dire un gros paillard:
Par la morbleu! voilà Clément;
Prenez-le, il a mangé le lard.

Marot du fond de ſa priſon ſollicita ſa liberté auprès de ſes juges. Mais tout ce qu'il put obtenir fut d'être transféré des priſons obſcures & malſaines du Châtelet dans celles de Chartres. Il

soulagea ses ennuis en composant une satyre contre les gens de justice, qu'il intitula l'*Enfer*. Mais il n'obtint sa grace qu'après que François I, le protecteur de tous les gens de lettres & de Marot qu'il aimoit, fut de retour en France.

Ce poëte continua de faire les délices de son siécle par ses poésies ingénieuses & badines ; mais toujours fougueux, toujours imprudent, il donna dans de nouveaux travers auxquels il auroit enfin succombé sans la protection signalée de François I. Sur la fin de sa vie, au lieu de sujets libres & plaisans qu'il avoit coutume de traiter, il en choisit de sérieux. Il donna une traduction en vers françois de plusieurs pseaumes de David. Ces pseaumes furent censurés par la Sorbonne, & chantés par les courtisans. Avant qu'ils fussent mis en musique, on les avoit adaptés aux airs de vaudevilles les plus en vogue. Florimond de Rémond parle ainsi du goût des courtisans & des Princes pour ces pseaumes. » Le Roi, dit-il, prit » pour le sien le pseaume *Comme on oit le cerf* » *bruire*, lequel il chantoit à la chasse. Madame » de Valentinois qu'il aimoit prit pour elle, *Du* » *fonds de ma pensée*, qu'elle chantoit en dansant » la volte. La Reine avoit choisi, *Ne veuillez, ô* » *Sire!* sur l'air de la chanson des bouffons. Le » Roi de Navarre, Antoine, prit *Revanche-moi*, » *prends ma querelle*, qu'il chantoit en dansant le » branle de Poitou ; ainsi les autres ,,.

La Sorbonne présenta des remontrances à François I, pour qu'il défendit le chant de ces pseaumes ; & Marot fit contre elle de nouveaux vers, pour qu'elle cessât de le persécuter. Il y disoit qu'elle ne lui vouloit tant de mal que parce qu'il l'avoit démasquée, & qu'au moyen du renouvellement des sciences & des arts, on avoit découvert *le pot aux roses*.

Ces pseaumes continuerent d'être chantés, & à force de les entendre on les goûta & on n'y trouva rien de repréhensible. La Sorbonne elle-même les

approuva ſous Charles IX, & le Pape les déclara conformes au texte Hébreux. Mais ſi on compare cette verſion à l'original, elle eſt bien loin d'y atteindre. Elle eſt dénuée de cette ſublimité raviſſante & de cette poéſie d'expreſſion qui le caractériſent. Marot chantoit les merveilles du Tout-puiſſant, du même ton qu'il avoit chanté les charmes d'Alix.

Le poëte Charleval fut un des plus grands admirateurs de Marot. Il avoit mis cette épigramme à la tête des œuvres de ce poëte en les envoyant à une Dame qui l'avoit prié de les lui prêter.

Les œuvres de maître Clément
Ne ſont point gibier à dévote ;
Je vous les prête ſeulement,
Gardez-vous bien qu'on vous les ôte.
Si quelqu'un vous les eſcamote,
Je le donne au diable Aſtarot;
Chacun eſt fou de ſa marotte,
Moi je le ſuis de mon Marot.

L'édition la plus complette des œuvres de cet auteur eſt celle donné en 1731 par l'abbé Lenglet en 3 vol. *in*-4°. ou 6 vol. *in*-12.



MARSAIS, (CESAR CHESNEAU DU)

Homme de lettres, né à Marseille en 1676, *mort à Paris en* 1756 *à* 80 *ans. Il étoit entré dans la congrégation de l'Oratoire, & il en sortit pour se faire recevoir avocat. Il s'adonna à élever des jeunes gens. M. du Marsais s'est principalement fait connoître par* son Exposition d'une méthode raisonnée pour apprendre la langue latine, *par son* Traité des tropes, *& par plusieurs articles de grammaire insérés dans l'*Encyclopédie.

LES qualités dominantes de son esprit étoient la netteté & la justesse portées l'une & l'autre au plus haut degré. Son caractere étoit doux & tranquille; & son ame, toujours égale, paroissoit peu agitée par les différens événemens de la vie, même par ceux qui sembloient devoir l'affecter le plus. Quoiqu'accoutumé à recevoit des louanges, il en étoit très-flatté; foiblesse, si c'en est une, pardonnable aux philosophes mêmes, & bien naturelle à un homme de lettres qui n'avoit point recueilli d'autre récompense de ses travaux. Peu jaloux d'en imposer par les dehors souvent grossiers d'une fausse modestie, il laissoit entrevoir sans peine l'opinion avantageuse qu'il avoit de ses ouvrages; mais si son amour propre n'étoit point caché, il se montroit sous une forme qui ne pouvoit choquer celui des autres. Son extérieur & ses discours n'annonçoient pas toujours ce qu'il étoit; il avoit l'esprit plus sage que brillant, la marche plus sure que rapide, & plus propre aux

matieres qui dépendent de la discussion & de l'analyse, qu'à celles qui demandent une impression vive & prompte. L'habitude qu'il avoit prise d'envisager chaque idée par toutes ses faces, & la nécessité où il s'étoit trouvé de parler presque toute sa vie à des enfans, lui avoient fait contracter dans la conversation une diffusion qui passoit quelquefois dans ses écrits, & qu'on y remarqua surtout à mesure qu'il avança en âge. Souvent dans ses entretiens il faisoit précéder ce qu'il avoit à dire par des préambules dont on ne voyoit pas d'abord le but, mais dont on appercevoit ensuite le motif, & quelquefois la nécessité. Son peu de connoissance des hommes, son peu d'usage de traiter avec eux, & sa facilité à dire librement ce qu'il pensoit sur toutes sortes de sujets, lui donnoient une naïveté souvent plaisante qui eût passé pour simplicité dans tout autre que lui; & on eût pu l'appeller le *La Fontaine des philosophes*. Par une suite de ce caractère il étoit sensible au naturel, & blessé de tout ce qui s'en éloignoit; aussi, quoiqu'il n'eût aucun talent pour le théatre, on assure qu'il ne contribua pas peu par ses conseils à faire acquérir à la célébre Lecouvreur cette déclamation simple d'où dépend l'illusion du spectateur, & sans laquelle les représentations dramatiques dénuées d'expression & de vérité, ne sont que des plaisirs d'enfans. Enfin il étoit, dit M. de Voltaire, du nombre de ces sages obscurs dont Paris est plein, qui jugent sainement de tout, qui vivent entr'eux dans la communication de la raison; ignorés des grands, & très-redoutés de ces charlatans en tout genre qui veulent dominer sur les esprits. *Eloge de du Marsais par M. d'Alembert.*

Fontenelle disoit de du Marsais : « C'est le nigaud le plus spirituel, & l'homme d'esprit le plus nigaud que je connoisse ».

Du Marsais se vit toujours la dupe des espérances flatteuses que lui donnoient ses protec-

teurs, & ne trouva dans le mariage, au lieu d'une union douce & heureuse qu'il se promettoit, qu'embarras domestiques & chagrins à cause de l'humeur insociable de son épouse. Il regrette à cette occasion, dans un écrit de sa main trouvé après sa mort parmi ses papiers, que notre religion si attentive aux besoins de l'humanité, n'ait pas permis le divorce aux particuliers, comme elle l'a quelquefois permis aux princes. Il déplore la condition de l'homme qui, jetté sur la terre au hasard, ignorant les malheurs, les passions & les dangers qui l'attendent, n'acquiert d'expérience que par ses fautes, & meurt sans avoir eu le temps d'en profiter.

Du Marsais étoit entré fort jeune chez un avocat au conseil. Des promesses trompeuses l'avoient engagé dans cette profession & la lui firent abandonner. Il se chargea de l'éducation du fils du président de Maisons. Mais, lorsque ce magistrat s'occupoit du soin de procurer une retraite honnête au précepteur de son fils, il vint à mourir. Du Marsais se trouva par cette mort privé du fruit de douze années de travaux, & fut contraint de recommencer la même carriere chez le fameux Law dont le fils étoit alors âgé de seize à dix-sept ans. Mais la fortune qui sembloit l'avoir placé chez cet étranger, devenu en France ministre des finances, lui manqua encore. Il avoit des actions qu'il vouloit convertir en un bien plus solide : on lui conseilla de les garder ; bientôt après ces actions tomberent dans le discrédit, & le célébre charlatan qui les avoit créées, fut obligé lui-même de sortir du royaume, & d'aller mourir dans l'obscurité à Venise. Tout le fruit que du Marsais retira d'avoir demeuré dans cette maison, ce fut de pouvoit rendre des services importans à plusieurs personnes d'un rang supérieur au sien, qui depuis n'ont pas paru s'en souvenir ; & de connoître, ajoutoit-il, la bassesse, la servitude & l'esprit d'adulation des grands.

On a prétendu que du Marſais étant appellé pour préſider à l'éducation de trois freres dans une des premieres maiſons du Royaume, avoit demandé *dans quelle religion on vouloit qu'il les élevât*. Cette queſtion ſinguliére avoit été faite à Law alors de la religion Anglicane, par un homme d'eſprit qui avoit été pendant quelque temps auprès de ſon fils. Du Marſais avoit ſu le fait, & l'avoit ſimplement raconté. Mais on trouva plaiſant de le lui attribuer, & ce petit conte malin répété & même orné en paſſant de bouche en bouche, eſt peut-être celui qui a le plus nui à du Marſais.

Cet homme de lettres ſe vit obligé juſque dans un âge très-avancé de s'adonner à l'éducation de la jeuneſſe pour pouvoir ſubſiſter. Peut-être s'il eût eu moins de délicateſſe & plus de talent de ſe faire valoir, il eût trouvé chez quelques citoyens riches & généreux les ſecours qu'il étoit obligé de ſe procurer par un travail laborieux. Mais du Marſais, ajoute l'auteur de l'éloge que nous avons cité, avoit aſſez vécu pour apprendre à redouter les bienfaits quand l'amitié n'en eſt pas le principe, ou quand on ne peut eſtimer la main d'où ils viennent. C'eſt parce qu'il étoit très-capable de reconnoiſſance, & qu'il en connoiſſoit tous les devoirs, qu'il ne vouloit pas placer ce ſentiment au haſard. Il racontoit à cette occaſion avec une ſorte de gaîté que ſes malheurs ne lui avoient point fait perdre, un trait que Molière n'eût pas laiſſé échapper, s'il eût pu le connoître : *M. du Marſais*, diſoit un riche avare, *eſt un fort honnête homme; il y a quarante ans qu'il eſt mon ami, il eſt pauvre, il ne m'a jamais rien demandé.*

On a donné depuis la mort de ce profond grammairien une nouvelle édition de ſon *Traité des tropes*. Cet ouvrage, dans lequel il explique les différens ſens qu'on peut donner au même mot eſt regardé avec raiſon comme un chef-d'œuvre de logique, de juſteſſe, de clarté & de préciſion.

Les observations & les regles sont appuyées partout d'exemples frappans sur l'usage & sur l'abus des tropes. Il développe en grammairien de génie ce qui constitue le style figuré, il fait voir combien ce style est ordinaire non-seulement dans les écrits, mais dans la conversation même. Cet ouvrage si excellent fut néanmoins peu vendu & presque ignoré à sa naissance. Quelqu'un voulant un jour faire compliment à l'auteur sur ce livre, lui dit qu'il avoit entendu dire beaucoup de bien de son *Histoire de Tropes*: il prenoit les tropes pour un nom de peuple.

MASSILLON, (JEAN-BAPTISTE)

Prédicateur du dix-huitieme siécle, né à Hiers en Provence en 1663. Il fit ses premieres études à Marseille chez les Prêtres de l'Oratoire, & entra dans cette congrégation en 1681. Il fut nommé à l'évêché de Clermont en 1717, & mourut dans son diocése le 28 Septembre 1742 à 79 ans. Il avoit été reçu de l'académie Françoise en 1719.

QUELQUE temps après que le père Massillon fut arrivé de la Provence à Paris, le P. de la Tour, général de l'Oratoire, lui demanda ce qu'il pensoit des prédicateurs les plus suivis: » Je leur » trouve, répondit-il, bien de l'esprit & des ta» lens; mais si je prêche, je ne prêcherai pas ,, comme eux ». Il reprochoit en général aux prédicateurs de son siecle de n'avoir pas assez d'onction. Convaincu que le plus sûr moyen de persuader les hommes est de prendre la route du cœur, il y dirigeoit tous ses traits; c'est à lui qu'il

parloit, c'eſt lui qu'il affectoit, qu'il intéreſſoit. Ce qui eſt ſimplement raiſon & preuve dans les autres orateurs, prenoit chez lui la teinte du ſentiment, & ce ſentiment ſe manifeſtoit ſouvent dans ſon auditoire par les larmes & le ſilence. Sa diction, comme on peut le voir dans ſes ſermons imprimés, étoit pure, facile, élégante, & cependant pleine, nombreuſe & remplie d'images d'un coloris frappant. Où trouver d'ailleurs des penſées plus juſtes, plus délicates, des expreſſions plus fleuries, plus harmonieuſes & néanmoins plus naturelles ? Il paroiſſoit en chaire avec cet air pénétré, ce maintien modeſte, ce geſte ſimple, ce ton affectueux au genre d'éloquence qu'il avoit embraſſé. Il ne tonnoit point, il n'épouvantoit point ſon auditoire; mais il verſoit dans les cœurs ces ſentimens tendres qui touchent, qui remuent. Cet orateur néanmoins ſavoit faire uſage des plus grands mouvemens de l'éloquence. La premiere fois qu'il prêcha ſon fameux ſermon dn petit nombre des élus, il y eut un endroit où un tranſport de ſaiſiſſement s'empara de tout l'auditoire. Preſque tout le monde ſe leva à moitié par un mouvement involontaire. Le murmure d'acclamation & de ſurpriſe fut ſi fort qu'il troubla l'orateur; & ce trouble ne ſervit qu'à augmenter le pathétique du morceau.

Lorſqu'il eut préché ſon premier Avent à Verſailles, Louis XIV lui dit ces paroles remarquables : » Mon pere, j'ai entendu pluſieurs grands » orateurs dans ma chapelle : j'en ai été fort content. Pour vous, toutes les fois que je vous ai » entendu, j'ai été très-mécontent de moi-même ». Eloge ſublime qui honore également le goût & la piété du Monarque & le talent du prédicateur.

Le fameux Baron, acteur de la comédie Françoiſe, voulut entendre ce prédicateur. Il fut frappé du vrai qu'il trouva dans toute ſon action, & dit à un autre acteur qui l'avoit accompagné : » Mon

» ami,

» ami, voilà un orateur, & nous nous ne sommes
» que des comédiens „.

On rapporte encore que ce même acteur l'ayant rencontré dans une maison ouverte aux gens de lettres le lendemain d'un jour qu'il avoit été l'entendre, lui fit ce compliment : » Continuez,
» mon pere, à débiter comme vous faites : vous
» avez une manière qui vous est propre, & laiſ-
» sez aux autres les régles „.

On admira surtout dans les discours de cet orateur ces peintures du monde si saillantes, si fines, si ressemblantes. Quelqu'un lui demandoit où un homme consacré comme lui à la retraite avoit pu les prendre ? *Dans le cœur humain*, répondit-il ; *pour peu qu'on le sonde, on y découvrira le germe de toutes les passions.*

Les occuparions du ministère n'empêcherent pas le pere Massillon de se livrer à la douce joie de la société. Il oublioit à la campagne qu'il étoit prédicateur, sans cependant blesser la décence. S'y trouvant chez M. Crozat, celui-ci lui dit un jour : » Mon pere, votre morale m'effraye, mais
» votre façon de vivre me rassure „.

Le recueil de ses ouvrages a été publié à Paris en 1745 & en 1746 en 14 vol. *in*-8°. & *in*-12. Tout le monde a entre les mains les éloquens discours qu'il récita en 1718 devant Louis XV qui n'avoit alors que neuf ans. Dans ces discours bien connus sous le nom de *petit carême*, l'orateur expose à l'Auguste Monarque les devoirs d'un Roi très-chrétien & les tendres sentimens de la France pour sa personne sacrée.



MAUPERTUIS, (PIERRE-LOUIS MOREAU DE)

Né à Saint-Malo d'une ancienne famille le 27 septembre 1698, mort à Bâle le 27 juillet 1759. Il entra dans les Mousquetaires en 1718, & obtint une compagnie de cavalerie dans le régiment de la Roche-Guyon qu'il quitta bientôt pour se livrer entiérement aux mathématiques & à la physique. Il fut reçu à l'académie des Sciences de Paris, en 1723, à l'Académie Françoise en 1743, & mourut président de l'académie de Berlin. Il avoit été installé dans cette place en 1746.

MAUPERTUIS, sans avoir étudié les mathématiques & la physique dès l'enfance, fut néanmoins se placer à côté des plus grands géometres & des plus habiles physiciens de son siécle. Il nous a fait voir qu'on peut être bon citoyen, & ne pas adopter la physique de son pays. Sans perdre son estime pour notre célébre Descartes, il osa le premier parmi nous se déclarer ouvertement Neutonien. Il apportoit dans ses études cet esprit philosophique qui les rendent plus utiles à la société. Ses écrits sont remplis de vues fines, de tentatives, de projets pour l'accroissement des sciences, projets quelquefois hasardés, chimériques même, surtout si l'on en juge au premier coup d'œil; mais qui piquent l'attention & apprêtent à penser. Il a écrit sur le bonheur, & n'a pas su se rendre heureux. Son amour propre étoit trop sensible, ses manieres trop impérieuses, son caractere

trop roide. On pouvoit même y remarquer quelque chose d'ardent, de sombre, de tranchant, principalement dans le dernier temps de sa vie. Sa vivacité qui éclatoit dans sa tête & dans ses yeux continuellement agités, jointe à la maniere dont il s'habilloit & dont il se présentoit, le rendoit assez singulier. Il étoit d'ailleurs, dans le grand monde, poli, caressant, parloit avec facilité & avec grace. Mais on ne trouvoit plus cette même facilité dans ses écrits, parce que n'ayant point de style à lui, il voulut s'en former un. On n'apperçoit que trop souvent dans sa diction des tours recherchés, une concision affectée, un ton sec & brusque.

En 1735, aussitôt après le départ des trois académiciens envoyés sous l'équateur pour mesurer les degrés, il proposa le voyage au cercle polaire comme le plus sûr moyen d'obtenir par la comparaison des degrés extrêmes du méridien un résultat que l'erreur, dont les observations sont susceptibles, ne pouvoit altérer sensiblement. Il partit en 1736 avec l'illustre Clairaut & deux autres académiciens. Le voyage ne dura que dix-huit mois, & Maupertuis dans l'assemblée publique de l'académie du 13 novembre 1737, prouva que les degrés du méridien croissent en approchant du nord, & conséquemment que la terre est applatie sous le pole. Son portrait, gravé par Daulé d'après Tourniere, le représente en Lapon applatissant les poles de la terre. On lit au bas du portrait ces quatre vers faits à sa louange par M. de Voltaire.

Ce globe mal connu, qu'il a su mesurer,
Devient un monument où sa gloire se fonde.
Son sort est de fixer la figure du monde,
De lui plaire & de l'éclairer.

Le Prince royal de Prusse, devenu Roi & grand Roi, desira de s'attacher Maupertuis; mais cet ha-

bile géometre ne se rendit aux instances de Frédéric que de l'agrément du Roi de France son maître qui lui conserva tous les droits de régnicole en France. Frédéric étoit alors en guerre avec l'Empereur ; Maupertuis en voulut partager les périls. Il accompagna le Roi de Prusse à la bataille de Molwitz, fut pris & pillé par les hussards. On l'envoya prisonnier à Vienne. L'Empereur voulut le voir, & lui fit l'accueil le plus distingué. Il lui demanda si, dans ce que les hussards lui avoient enlevé, il y avoit quelque chose qu'il fût particuliérement fâché d'avoir perdu. Maupertuis ne crut pas devoir se plaindre de rien, & ne fut occupé que de témoigner au Prince sa reconnoissance pour une question si obligeante ; enfin pressé par l'Empereur, il avoua qu'il regrettoit beaucoup une montre de Greham qui lui étoit d'un grand secours pour ses observations astronomiques. L'Empereur qui en avoit une du même horloger Anglois, mais enrichie de diamans, dit à Maupertuis : „ C'est une plaisanterie que les hussards ont „ voulu vous faire ; ils m'ont rapporté votre „ montre ; la voilà, je vous la rends „.

On ajoute que l'impératrice Reine lui demandant des nouvelles de Prusse, lui dit : „ Vous „ connoissez la Reine de Suède, sœur du Roi de „ Prusse ; on dit que c'est la plus belle Princesse „ du monde „. *Madame*, répondit Maupertuis, *je l'avois cru jusqu'à ce jour.*

Il avoit été appellé par le Roi de Prusse, principalement pour donner une nouvelle forme, & présider à l'académie de Berlin. Mais cet homme illustre, capable de perfectionner les sciences par ses travaux, étoit peu propre à régir une société de savans qui ne reconnoissent que des égaux. On l'accuse d'avoir quelquefois mis de la hauteur où il ne falloit que de la douceur, & d'avoir substitué souvent l'autorité aux raisons. Peut-être apporta-t-il trop de chaleur dans sa dispute avec le professeur Koënig ; mais Maupertuis étoit un sa-

vant si distingué, qu'on oublie aisément ses défauts en lisant ses écrits. On en a publié une magnifique édition à Lyon en 1756 en 4 vol. *in*-8°. Il nous manque la vie de l'auteur, & ce seroit rendre un service important à la république des lettres & aux progrès des sciences, que de nous donner une histoire raisonnée des travaux de ce savant académicien.

M. de la Condamine, l'illustre ami de Maupertuis dont il a partagé les travaux & la gloire par son voyage à l'équateur, tandis que Maupertuis faisoit celui du cercle polaire, est le premier qui ait conçu le dessein de lui ériger le mausolée qui se voit dans l'église de Saint-Roch. M. d'Huez, Sculpteur du Roi, éleve du célébre Lemoine, a été chargé de l'exécution. Ce monument est adossé à l'un des pilliers de la nef, du côté gauche près du chœur. C'est un tombeau à l'Egyptienne, soutenu par deux consoles, accompagné de guirlandes de chêne, & chargé des armoiries de Maupertuis. Le tombeau supporte un cippe, c'est-à-dire, une colonne tronquée sur laquelle on a gravé l'inscription. Le génie des sciences est appuyé sur ce cippe, dans une attitude qui exprime l'abattement & la douleur. Il couvre son visage d'une main, & de l'autre il tient une couronne d'étoiles, parmi lesquelles on remarque une comete. Cette couronne sert à rappeller les ouvrages de Maupertuis sur les figures des astres & sur les cometes. De l'autre côté est un enfant entouré d'instrumens de mathématiques, qui appuie une main sur le globe de la terre, & l'applatit à l'endroit du pole arctique. De l'autre main, il montre le médaillon de Maupertuis attaché à une pyramide, & orné d'une guirlande de cyprès. On voit derriere cet enfant le secteur astronomique qui a servi aux observations sous le cercle polaire, & à ses pieds quelques livres qui portent le titre des principaux ouvrages de Maupertuis. Au-dessus de la pyramide est une urne sépulcrale qui termine &

couronne le mausolée. L'épitaphe latine qui a été gravée sur ce monument est de la composition de M. de la Condamine. Cette épitaphe se rapporte à Maupertuis le géometre & à son pere. Il est aisé d'en sentir la raison. Le fils est mort à Bâle, & enterré dans l'Eglise catholique de Dornac qui en est éloignée de deux lieues. On vouloit lui ériger un mausolée en France. On a choisi l'Eglise de Saint-Roch où le pere avoit été enterré, & à la suite de l'épitaphe du pere on a rappellé la mémoire des travaux & des ouvrages du fils.

MAURICE DE NASSAU,

Prince d'Orange, Stathouder, Capitaine & Amiral général de Hollande, mort à la Haye le 23 Avril 1625, âgé d'environ 55 ans.

LA vie de ce Stathouder fut une chaîne rarement interrompue de combats, de siéges, de victoires. Médiocre dans tout le reste, il posséda la guerre en grand maître, & la fit toujours en héros. Son camp devint l'école universelle de l'Europe : ses éleves ont soutenu, & peut-être augmenté sa réputation. Comme Montecuculli, il possédoit l'art si peu connu des marches & des campemens : comme Vauban, le talent de fortifier les places, & de les rendre imprenables : comme Eugène, l'adresse de faire subsister de nombreuses armées dans les pays les plus stériles ou les plus ruinés : comme Vendôme, le bonheur de tirer dans l'occasion du soldat plus qu'on n'a droit d'en attendre : comme Condé, ce coup d'œil infaillible qui décide du succès des batailles : comme Charles XII, le moyen de rendre des troupes presqu'insensibles à la faim, au froid, à la fatigue : comme Tu-

renne, le secret de ménager la vie des hommes. Au jugement du Chevalier Folard, Maurice fut le plus grand officier d'infanterie qui ait paru depuis les Romains. *Histoire du Stathouderat.*

En 1600, le Prince Maurice attaqua l'Archiduc Albert à Nieuport. Avant l'action, ce grand capitaine renvoya tous les bâtimens qui avoient transporté son armée en Flandres. „ Mes amis, » dit-il à ses Hollandois, il faut passer sur le » ventre à l'ennemi, ou boire toute l'eau de la » mer. Prenez votre parti, le mien est pris; ou » je vaincrai par votre valeur, ou je ne survivrai „ pas à la honte d'être battu par des gens qui ne » nous valent pas „. Ce discours plein de chaleur & de confiance embrâsa le cœur de tous les soldats: ils fondirent sur les Espagnols avec une audace & une impétuosité qui lui donnerent une victoire complette. Les historiens ont remarqué avec raison que la conduite de Maurice qui, au premier coup d'œil pourroit paroître téméraire, étoit dans le fond pleine de prudence. Ce général tira surement du parti qu'il prit l'avantage inestimable de redoubler l'ardeur des troupes qui ne font jamais de si grands efforts que lorsqu'elles ne voient de ressources que dans la bravoure. D'un autre côté il ne sacrifia rien, ou presque rien. S'il eût été battu, sa retraite étoit impossible, même dans la supposition qu'il eût conservé ses chaloupes. Jamais le victorieux n'auroit donné aux vaincus le temps de les regagner; il les auroit tous taillés en piéces. *Bentivoglio.*

La guerre entre la Hollande & l'Espagne ne fut jamais si vive que durant l'administration de Maurice. Un Empereur Turc, informé des torrens de sang que prodiguoient les deux peuples, crut qu'ils se disputoient la possession des plus grands empires. Lorsqu'on lui eut montré sur la carte quel étoit l'objet de tant de dissensions, il dit froidement: » Si c'étoit mon affaire, j'en-

„ verrois mes pionniers, & je ferois jetter ce petit » coin de terre dans la mer ».

Sigismond, Roi de Pologne, envoya aux états généraux un Ambassadeur, pour les porter à faire leur paix avec les Espagnols. Afin de réussir plus surement dans sa commission, ce ministre maladroit insista plus qu'il ne convenoit sur l'impossibilité où étoient les Provinces-Unies de résister à une puissance aussi formidable, aussi guerriere & aussi entreprenante qu'étoit lors l'Espagne. Maurice, qui avoit entendu la harangue, mena, en sortant de l'assemblée, l'Ambassadeur dans une salle où il montra des drapeaux sans nombre pris par les troupes de la république : il le convainquit ainsi, sans lui dire un mot, que la nation dont il vouloit donner une si haute opinion, n'étoit pas invincible. *Du Maurier.*

Une femme de la premiere qualité demandoit un jour assez indiscrétement au Prince Maurice, quel étoit le premier capitaine du siécle : *Spinola*, répondit-il, *est le second.* Maurice se donnoit par là, le plus honnêtement qu'il étoit possible, la premiere place qui en effet lui étoit due.

Ce Prince, qui savoit que plusieurs grands généraux avoient été surpris durant leur sommeil, avoit toujours, pendant la nuit, auprès de lui deux hommes qui veilloient, qui se relevoient d'heure en heure, & qui avoient ordre de le réveiller au moindre besoin. *Rousset.*

Il n'ignoroit pas ce mot d'un célébre médecin Anglois qui disoit qu'avec une diéte de six semaines, il rendroit un homme poltron. Le Prince Maurice étoit si convaincu de ce principe, qu'il employoit toujours à quelqu'action de vigueur les Anglois lorsqu'ils arrivoient de chez eux, *& tandis qu'ils avoient encore la piéce de bœuf dans l'estomac*; c'étoit son expression. (*Guillaume Temple, remarques sur les Provinces-Unies.*)

Il avoit pris pour sa devise : *Tandem fit surculus arbor*, pour signifier qu'enfin la Hollande s'élé-

veroit à l'état de ſouveraineté malgré l'Eſpagne.

On a reproché au Prince Maurice la mort de Barneveld penſionnaire de Hollande, dont tout le crime étoit d'avoir ſoutenu contre un Stathouder ambitieux la liberté publique. *Voyez Barneveld.*

MAURICE,

Comte de Saxe, Maréchal général des armées de France, né à Dreſde le 19 Octobre 1696, mort en France au château de Chambord en 1750 à 54 ans. Il étoit fils naturel de Frédéric-Auguſte, Roi de Pologne, électeur de Saxe, & de la Comteſſe de Koniſmarck, Suédoiſe, non moins célèbre par ſon eſprit que par ſa beauté.

LE Comte de Saxe naquit guerrier, & à peine ſa main put-elle ſoutenir le poids d'une épée qu'il renonça à tout autre amuſement qu'à l'exercice des armes. Inſtruit dès ſa jeuneſſe à l'école du Prince Eugène & de Marlborough, il apprit de bonne heure l'art de conduire les armées, de faire mouvoir ces vaſtes corps, d'établir un concert & une harmonie de mouvement entre cent mille bras, de combiner tous les reſſorts qui doivent concourir enſemble, de calculer l'activité des forces & le temps de l'exécution, d'ôter à la fortune ſon aſcendant & de l'enchaîner par la prudence, de s'emparer des poſtes & de les défendre, de profiter de ſon terrein & d'ôter à l'ennemi l'avantage du ſien, de ne ſe laiſſer ni étonner par le danger, ni enivrer par le ſuccès, de voir en même temps le mal & le remède, de ſavoir avancer, reculer, changer ſon plan, prendre

son parti sur un coup d'œil, de saisir avec tranquillité ces instans rapides qui décident des victoires, de mettre à profit toutes les fautes & de n'en faire soi-même aucunes, ou, ce qui est plus grand, de les réparer, d'en imposer à l'ennemi jusque dans sa retraite, & ce qui est le comble de l'art, de tirer tout l'avantage qu'on peut tirer de sa victoire, ou de rendre inutile celle de son ennemi. A cette école guerriere où l'on apprend à combattre & à vaincre par sa propre expérience, Maurice faisoit succéder l'étude de ces sciences sérieuses & profondes qui sont devenues les compagnes & les ministres de la guerre, les mathématiques, le génie, les fortifications, les méchaniques. Il ne négligea point l'histoire. Il ramassoit de toutes parts les traits de lumiére qui pouvoient l'éclairer, & s'instruisoit par les grands exemples comme par les fautes des hommes célébres. Ses propres réflexions contribuerent encore à le former, & il joignit ses lumiéres à celles de tous les siécles. Dans cet ouvrage instructif, qu'il appelloit modestement *ses rêveries*, il écarta la barriere du préjugé pour reculer les limites de son art. Après avoir trouvé le bien, il cherche le mieux, parcourt tous les possibles, s'élance au-delà du cercle étroit des événemens passés, & suppléant à la nature, crée des combinaisons nouvelles, imagine des dangers pour trouver les ressources, étudie sur-tout la science de fixer la valeur du soldat, & de lui donner le plus grand dégré d'activité possible, science la plus profonde, la plus inconnue & la plus nécessaire. La nature, pour le distinguer en tout, lui avoit donné une force de corps telle que les siécles héroïques l'admiroient dans leurs Hercules & leurs Thésées. *Voyez son éloge par M. Thomas.*

Le son des trompettes, le bruit des timbales & des tambours, la vûe des exercices militaires, faisoient sur Maurice, encore enfant, l'impression la plus vive; il rassembloit des enfans de son

âge & exécutoit avec eux dans son appartement ce qu'il avoit pu retenir des évolutions dont il avoit été témoin. Dès l'âge de seize ans il avoit inventé un nouvel exercice & l'avoit fait exécuter en Saxe avec le plus grand succès. En 1722, ayant obtenu un régiment en France, tous les jours il prenoit plaisir à le former & à l'exercer lui-même selon sa nouvelle méthode ; & ce fut peut-être son exemple qui réveilla l'attention du gouvernement sur cette partie de la guerre, trop négligée jusqu'alors parmi nous, & perfectionnée en Prusse par cinquante ans d'application & de soin. Le Chevalier Follard, qui a passé sa vie à étudier la guerre & à en donner des leçons, estimoit beaucoup la nouvelle tactique inventée par le Comte de Saxe. Dans ses commentaires sur Polybe, après avoir parlé de l'utilité de plusieurs exercices, il ajoute : " Ce que je viens de dire est » excellent ; mais il faut encore exercer les trou» pes à tirer selon la nouvelle méthode que le » Comte de Saxe a introduite dans son régiment : » méthode dont je fais grand cas, ainsi que de » son inventeur, qui est un des plus beaux gé» nies pour la guerre que j'aie connus. L'on verra » à la premiere guerre que je ne me trompe point » dans ce que je pense. „ On peut remarquer ici, à la gloire du Chevalier Follard, que c'étoit en 1728 qu'il portoit ce jugement sur le Comte de Saxe. *Note sur l'éloge, & histoire abrégée de la vie du Maréchal de Saxe.*

Maurice servit d'abord en Flandres dans l'armée des alliés commandée par le Prince Eugène & le Duc de Marlborough ; il n'avoit alors que douze ans. Il se trouva au siége de Lille où il monta plusieurs fois à la tranchée ; à celui de Tournai, où deux fois il pensa perdre la vie ; au siége de Béthune, où tous les généraux lui donnerent les plus grands éloges ; enfin à la fameuse journée de Malplaquet, où loin d'être rebuté par l'horrible carnage de ce combat, il dit le soir,

avec une espéce de transport d'allégresse, *qu'il étoit fort content de sa journée.*

Stralsund, la plus forte place de la Poméranie, étoit assiégée au mois de Décembre 1715 par les Rois de Pologne, de Danemarck & de Prusse, & défendue par Charles XII. Le jeune comte obtint la permission de servir à ce siége parmi les troupes Saxones. Il y montra la plus grande intrépidité. Le desir de voir & de connoître Charles XII le portoit par-tout où le péril étoit le plus évident : c'étoit en effet dans les endroits où l'action étoit la plus vive qu'on étoit sûr de trouver le Roi de Suède. Le Comte vit enfin ce jeune héros au milieu de ses grenadiers, défendant un ouvrage, animant ses soldats de la voix & de l'exemple, faisant des prodiges de valeur, & s'exposant au feu & au carnage avec la plus grande intrépidité. Cette vue fit sur le comte l'impression la plus vive. Il redoubla d'estime pour ce Prince, & conserva pour sa mémoire la plus grande vénération.

Maurice, passionné pour la gloire, & avide de s'instruire, choisissoit sa patrie partout où il pouvoit exercer ses talens. Il se trouva au siége de Bellegrade & à la bataille que le Prince Eugène remporta sur le Turcs en 1716. Mais après la mort de Frédéric-Auguste, son pere, il s'attacha pour toujours à la France. Il avoit eu de tout temps beaucoup d'inclination pour les François, & ce goût sembloit être né en lui avec celui de la guerre. La langue Françoise fut même la seule langue étrangere qu'il voulût apprendre dans son enfance. Il étoit venu pour la premiere fois en France en 1720, & le Duc d'Orléans régent, instruit de ses talens, lui avoit accordé un régiment qu'il forma & exerça lui-même suivant sa nouvelle méthode. Ce fut alors que le Chevalier Folard, témoin de l'ardeur que le Comte de Saxe faisoit paroître pour se perfectionner dans la guerre, prédit les services importans qu'il seroit en état de

rendre. La mort de Frédéric-Auguste, son pere, ayant allumé en 1733 le flambeau de la guerre dans toute l'Europe, le comte de Saxe vint servir la nouvelle patrie qu'il avoit adoptée, en qualité de maréchal de camp, & se rendit sur le Rhin, à l'armée du maréchal de Berwick. L'habileté qu'il montra dans les diverses commissions dont il fut chargé pendant cette guerre, lui attira les plus grands éloges. Le Maréchal d'Asfeld l'appelloit *son bras droit*.

Le Maréchal de Berwick étant sur le point d'attaquer les ennemis à Etlinghen, & voyant arriver le comte de Saxe dans son camp : „ Comte, lui „ dit-il aussitôt, j'allois faire venir trois mille „ hommes; mais vous me valez seul ce renfort „. Ce fut dans cette journée qu'il pénétra, à la tête d'un détachement de grenadiers, dans les lignes des ennemis, en fit un grand carnage, & décida la victoire par sa bravoure. Non moins intrépide au siége de Philisbourg, il mérita par ses services le grade de lieutenant général qui lui fut accordé en 1734.

La paix suivit de près cette campagne ; mais la mort de l'Empereur Charles VI jetta en 1741 l'Europe dans une nouvelle guerre. Le comte de Saxe fut de l'armée de Bohême, & forma le projet hardi d'escalader la ville de Prague. M. de Chevert, alors lieutenant-colonel au régiment de la Beauce, fut celui que le Comte de Saxe fit dépositaire du secret de son entreprise. L'intrépide Chevert fut le premier officier qui entra dans la place. Il se fit précéder par un sergent déterminé à qui il donna cette instruction singuliere, & qui la suivit ponctuellement. „ Tu monteras „ par là, lui dit M. de Chevert d'un ton capable „ d'inspirer du courage & de la résolution ; en „ approchant du haut du rempart, on criera : „ *Qui vive ?* tu ne répondras rien. On criera la „ même chose une seconde fois ; tu ne repondras „ rien encore, non plus qu'au troisieme cri. On

„ tirera sur toi ; on te manquera : tu égorgeras
„ la sentinelle, & j'arrive là pour te soutenir „.
Tout fut ponctuellement exécuté. Le comte de Saxe se vit dans un instant maître de Prague. En s'emparant de cette ville, il sut la conserver. Les ordres qu'il avoit donnés à cet égard furent si bien suivis, qu'il n'y eut ni brigandage, ni effusion de sang : exemple peut-être unique d'une ville prise de nuit l'épée à la main, sans massacre, ni pillage. *Histoire de Maurice, Comte de Saxe.*

Le reste de la vie de cet homme illustre ne fut plus qu'une suite de victoires & de triomphes. Egra, qu'il emporta près quelques jours de tranchée ouverte, étoit une place d'autant plus importante, qu'elle étoit trés-fortifiée, & que les ennemis y avoient tous leurs magasins. Cette conquête fit beaucoup de bruit dans l'Europe, & causa la plus grande joie à l'Empereur Charles VII, qui écrivit de sa propre main au comte de Saxe, pour l'en féliciter.

Devenu Maréchal de France en 1744, il commanda en chef un corps d'armée en Flandres. Cette campagne, le chef-d'œuvre de l'art militaire, fit placer le Maréchal de Saxe à côté de Turenne. Il observa si exactement les ennemis, supérieurs en nombre, qu'il les réduisit dans l'inaction.

L'année 1745 fut encore plus glorieuse. Pendant l'hiver de cette année, il se conclut un traité d'union à Varsovie entre la Reine de Hongrie, le Roi d'Angleterre, l'électeur de Saxe & la Hollande. L'Ambassadeur des états généraux ayant rencontré le Maréchal de Saxe dans la gallerie de Versailles, lui demanda ce qu'il pensoit de ce traité. „ Cela est fort indifférent à la France, reprit le Maréchal ; mais si le Roi mon maître veut
„ me donner carte blanche, j'en irai lire l'origi-
„ nal à la Haye, avant que l'année soit passée „.
Vie de Maurice Comte de Saxe.

Cette réponse dans la bouche du Comte de Saxe

n'étoit point une rodomontade : il étoit capable de l'effectuer. En 1745, quoique dangereusement malade, il alla prendre le commandement de l'armée dans les Pays-Bas. Quelqu'un le voyant avant son départ de Paris, lui demanda comment, dans l'état de foiblesse où il étoit, il pouvoit se charger d'une si grande entreprise. Ce général répondit simplement : *Il ne s'agit pas de vivre, mais de partir.*

Peu de tems après l'ouverture de la campagne se livre la bataille de Fontenoi : Sa Majesté Louis XV étoit accourue avec Monsieur le Dauphin pour partager avec ses sujets la gloire & le danger de cette fameuse journée. Le Maréchal de Saxe qui voyoit que l'évènement en devenoit de plus en plus incertain, fit dire au Roi, qu'il le conjuroit de s'éloigner avec Monsieur le Dauphin, & qu'il fera ce qu'il pourra pour réparer le désordre. *Ah! je suis bien sûr qu'il fera ce qu'il faudra*, répondit le Monarque ; *mais je resterai où je suis.*

Monsieur le Dauphin courut de son côté, l'épée à la main, pour se mettre à la tête de la maison du Roi qui alloit faire un dernier effort. On l'arrêta; on lui dit que sa vie étoit trop précieuse. *Ce n'est pas la mienne qui est précieuse*, dit-il ; *c'est celle du général le jour d'une bataille.*

Mais ce général étoit presque mourant. Il se fit traîner dans une voiture d'osier pour visiter tous les postes. Pendant l'action il monta à cheval ; son extrême foiblesse faisoit craindre à tout moment qu'il n'expirât. C'est ce qui fit dire au Roi de Prusse dans une lettre qu'il écrivit long-temps après, „ qu'agitant il y a quelques jours la question de „ savoir quelle étoit la bataille de ce siècle qui „ avoit fait le plus d'honneur au général, les uns „ avoient proposé celle d'Almanza, & les autres „ celle de Turin ; mais qu'enfin tout le monde „ étoit tombé d'accord que c'étoit sans contredit „ celle dont le général étoit à la mort lorsqu'elle „ se donna „. *Note sur l'éloge.*

La victoire de Fontenoi, due principalement à la vigilance & au génie supérieur du Maréchal de Saxe, fut suivie de la prise de plusieurs villes. Le Roi accorda au vainqueur de Fontenoi des lettres de naturalité conçues dans les termes les plus flatteurs. Les campagnes suivantes lui mériterent de nouveaux honneurs. Après la victoire de Raucoux, le Roi lui fit présent de six piéces de canon qui faisoient partie de l'artillerie prise sur les ennemis. Il lui avoit déjà donné le château de Chambord pour en jouir durant sa vie comme d'un bien propre. En 1747, il fut créé Maréchal général de toutes les armées du Roi. Enfin, au mois de janvier 1748, le Roi le nomma commandant général de tous les Pays-Bas nouvellement conquis. Lorsque le Maréchal de Saxe couvert de lauriers revint dans la capitale, les talens de toute espece s'empresserent de lui rendre leurs hommages. Tout Paris retentit de ses louanges, & les acclamations publiques interrompirent plusieurs fois les spectacles lorsqu'il y arrivoit. Un jour entr'autres qu'il étoit à une représentation d'Armide, l'actrice (mademoiselle de Metz) qui faisoit le rôle de la Gloire, après avoir chanté les paroles du prologue qui pouvoient s'appliquer au vainqueur de Fontenoi, saisit un moment favorable pour lui présenter une couronne de laurier qu'elle portoit comme un des attributs de son rôle. Cette ingénieuse allégorie fut reçue du public avec les plus grands transports de joie. La même chose étoit arrivée au Maréchal de Villars la premiere fois qu'il vint à l'opéra après l'affaire de Denain. On donnoit la même piéce, & c'étoit la demoiselle Antier, tante de la demoiselle de Metz, qui faisoit le rôle de la Gloire. Le Maréchal de Villars fit présent à mademoiselle Antier d'une tabatiere d'or; le Maréchal de Saxe envoya à la niece pour dix mille francs de pierreries.

Après que la paix eut été rendue à l'Europe le 18 octobre 1748, le Maréchal de Saxe fixa son

séjour à Chambord, & ne pensa plus qu'à jouir paisiblement de quelques années dont une foible santé devoit bientôt terminer le cours. Ce héros, dont les jours avoient été si agités, & qui avoit fait trembler une partie de l'Europe, compara en mourant sa vie à un rêve. *M. de Sénac*, disoit-il à son médecin, *j'ai fait un beau songe*.

Il avoit été élevé, & il mourut dans la religion Luthérienne. C'est ce qui fit dire à une grande Princesse : „ Il est bien fâcheux qu'on ne puisse „ dire un *De profundis* pour un homme qui a fait „ chanter tant de *Te Deum* „.

L'intention du Maréchal avoit été de n'avoir ni sépulture, ni pompe funebre. Il s'en étoit expliqué par cet article de son testament : „ Quant à „ mon corps, je desire qu'il soit enseveli dans la „ chaux vive, si cela se peut, afin qu'il ne reste „ bientôt plus rien de moi dans le monde que ma „ mémoire parmi mes amis „.

Cet article n'eut pas lieu; le Roi voulut qu'on rendit aux cendres de ce héros les plus grands honneurs. Son corps fut transporté à Strasbourg avec une magnificence royale; & Sa Majesté a fait ériger à cet homme illustre, par les mains du célebre Pigalle, un superbe monument dans l'église Luthérienne de Saint-Thomas. Le héros est représenté debout, cuirassé, avec un bâton de commandant à la main. Derriere le Maréchal est une pyramide sur laquelle est gravée l'épitaphe. Cette pyramide est ornée de plusieurs trophées d'armes & de différens attributs de la victoire. Sur le devant s'offre un tombeau que la mort entr'ouvre d'une main; de l'autre elle tient une horloge de sable, & semble dire au héros que l'heure fatale est arrivée. Il y a déjà fait un pas pour descendre dans le tombeau. La France assise sur un des degrés qui y conduisent, retient de la main droite le Maréchal, & de la gauche repousse la mort. Il y a à côté du héros un génie sous la figure d'un enfant; il éteint un flambeau. De l'autre

côté du mausolée, l'aigle est renversé sur le dos, les aîles déployées ; le léopard terrassé expire ; le lion paroît agité de frayeur : symboles de l'Allemagne, de l'Angleterre & de la Hollande. Au-dessous est une figure allégorique de la force, le coude sur une massue, & la tête appuyée sur la main. Le mausolée a vingt pieds de face sur vingt-cinq de haut, & est exécuté en marbre.

Lors de la pompe funebre du Maréchal de Saxe, après que son corps eut été transporté dans la capitale de l'Alsace, deux soldats qui avoient servi sous lui, entrent dans le temple où étoit déposée sa cendre. Ils approchent en silence, le visage triste, l'œil en pleurs. Ils s'arrêtent aux pieds du tombeau, le regardent, l'arrosent de leurs larmes. Alors l'un d'eux tire son épée, l'applique au marbre de la tombe comme pour en éguiser le tranchant. Saisi du même sentiment, son compagnon imite son exemple. Tous deux ensuite sortent en pleurant, l'œil fixé sur la terre, & sans proférer un seul mot. S'il est un homme, ajoute le panégyriste du comte de Saxe, à qui cette action ne paroisse pas l'expression la plus sublime du sentiment dans des ames simples & guerrieres, la nature lui a refusé un cœur. Ils pensoient ces deux guerriers que le marbre qui touchoit aux cendres de Maurice, avoit le pouvoir de communiquer la valeur & de faire des héros. *Eloge du comte de Saxe par M. Thomas.*

Le comte de Saxe avoit épousé la comtesse de Loben, malgré sa répugnance pour un engagement durable. Les attraits, la naissance, les richesses de la jeune Comtesse ébranlerent d'abord son inconstance ; & il se décida enfin tout-à-fait lorsqu'il sut qu'elle s'appelloit *Victoire*. Il a dit depuis que ce nom, si flatteur pour un guerrier, avoit plus contribué à le déterminer que la beauté & les grands biens de la comtesse. Il eut de ce mariage un fils qui mourut fort jeune ; mais les dégoûts succéderent bientôt aux plaisirs, & cette

union ne fut pas de longue durée. Fatigué par les reproches trop souvent réitérés que sa femme lui faisoit sur ses infidélités, il entreprit de faire rompre son mariage. Selon les loix, le divorce ne pouvoit avoir lieu que dans le cas de preuve d'adultère contre le mari ou contre sa femme. D'un autre côté l'adultere bien prononcé étoit un crime capital qui emportoit peine de mort contre celui qui en étoit convaincu. Les obstacles ne l'arrêterent point. Il étoit bien sûr de l'impunité; il ne s'agissoit que de faire agréer le divorce à la comtesse, afin que sur sa plainte les juges pussent prononcer la séparation. Il se chargea encore de lever cette difficulté, comptant bien s'y prendre de maniere à lui inspirer le même dégout qu'il avoit pour elle. Il alla un jour à cet effet la trouver dans une de ses terres; & affectant encore plus d'humeur & de mauvaises façons qu'il n'en avoit eues jusqu'alors, il réussit à la mettre en colere. On en vint aux reproches insultans. Le comte, pour les terminer, lui proposa une séparation. Elle entra dans ses vues, & consentit par écrit à adopter toutes les voies possibles pour accélérer le divorce. Charmé du succès de sa négociation, le comte la pria de se rendre à Dresde. Ce fut dans cette ville que l'affaire fut entiérement terminée. Il fut surpris en adultere avec une des femmes de la comtesse. Six témoins apostés certifierent le fait; il y eut plainte en conséquence; le mariage fut cassé par un décret du Sénat, & le comte condamné à mort. Cette partie du décret fut annullée le jour même par des lettres de grace que le Roi son pere lui accorda; le comte les trouva sous sa serviette en se mettant à table pour dîner avec Sa Majesté. Il promit à la comtesse de ne jamais se remarier, & lui tint parole. La comtesse n'en fit pas de même. Elle épousa un officier Saxon dont elle eut trois enfans. Elle n'avoit consenti à la dissolution de son mariage qu'avec beaucoup de chagrin; car elle aimoit tendrement le

comte de Saxe. On prétend que le comte se repentit plus d'une fois d'avoir fait cette démarche : ce que l'on assure, c'est que dès qu'elle ne fut plus sa femme, ses dégoûts cesserent, & qu'il la voyoit même avec plaisir.

Le comte de Saxe avoit un tempérament ardent qui le livroit aux femmes ; mais peu constant dans ses goûts, il ne cherchoit qu'à les varier, & souvent sans beaucoup de délicatesse. Peut-être que s'il eût pu se vaincre, & répondre aux soins empressés de la Duchesse de Courlande douairiere qui avoit conçu de la passion pour lui, cette princesse lui auroit assuré la souveraineté de Courlande, & même le trône de Russie sur lequel elle monta dans la suite. Le comte de Saxe avoit été appellé à cette souveraineté par les états en 1726. Mais les Polonois & les Moscovites s'opposerent à cette élection. La Duchesse de Courlande, dans l'espérance d'épouser le comte de Saxe, le soutint de tout son crédit. Elle avoit d'ailleurs des attentions pour le comte dont peut-être il fut excédé ; car en tout il se conduisoit assez militairement, & on risquoit de le fatiguer par des démonstrations trop réitérées de ce qu'on sentoit pour lui. Tous les matins un page de la Princesse se trouvoit à son lever pour savoir comment il avoit passé la nuit ; un instant après un officier venoit prendre ses ordres pour le courant de la journée. Avoit-il la moindre indisposition, tout le monde étoit en allarmes dans la cour de la Duchesse. Le Comte n'étoit pas d'un caractere à s'amuser de tant de soins. D'ailleurs n'ayant aucun goût pour la Princesse, il étoit encore moins en état de sentir tout le prix de ses démarches. Il eut tout lieu de se repentir de son indifférence ; car la Duchesse après avoir essayé vainement de le toucher, après lui avoir fait des reproches qui étoient autant de preuves de ses heureuses dispositions pour lui, s'étoit enfin rebutée. Une aventure arrivée dans son propre palais, avoit mis le comble aux sujets de mé-

contentement qu'il lui donnoit chaque jour. Le comte devint amoureux d'une demoiselle de la cour de la Duchesse. Ne pouvant avoir accès dans sa chambre, il convint avec elle d'aller pendant la nuit l'aider à sortir de son appartement par les fenêtres, de la conduire chez lui, & de la ramener avant le jour. Le comte, pour faciliter le retour de la demoiselle qui avoit peine à marcher, parce que la terre étoit couverte de verglas & de neige, la prit sur ses épaules pour la reporter chez elle. Dans le temps qu'il traversoit la cour, une vieille femme qui avoit une lanterne, passa auprès d'eux; le comte, pour l'empêcher de rien appercevoir, donna un coup de pied dans la lanterne; malheureusement l'autre pied ayant glissé sur le verglas, il tomba avec son fardeau sur la vieille qui se mit à faire des cris affreux. La garde accourut, & s'en retourna dès qu'elle eut apperçu le comte. Cet événement éclata, & l'on crut devoir en amuser la Duchesse à son lever. Elle dissimula avec le Conte; mais dès ce moment elle prit le parti de l'abandonner entiérement. Quelques années après, cette princesse ayant été appellée au trône de Russie, le Comte de Saxe, ne pouvant croire qu'il fut absolument mal dans son esprit, fit une tentative pour recouvrer ses bonnes graces. Il gagna un chambellan qui se chargea de porter les premieres paroles; celui-ci n'eut pas plutôt prononcé le nom du comte que l'impératrice lui ordonna de se retirer; il fut disgracié & chassé de la cour. *Histoire de Maurice comte de Saxe.*

Le comte de Saxe, pour soutenir ses prétentions en Courlande avant qu'elles fussent totalement échouées, avoit écri en France, afin d'avoir un secours d'hommes & d'argent. On ne doit pas oublier à ce sujet un trait généreux de la célebre Lecouvreur, actrice de la scene Françoise. L'attachement qu'elle avoit pour le Comte lui fit faire le sacrifice de ses diamans & de sa vaisselle; elle

les mit en gage pour une somme de quarante mille livres qu'elle lui envoya.

Le Maréchal de Saxe qui disoit que toutes les actions de notre vie n'étoient qu'un rêve, a pu traiter de *rêveries* ses idées même les plus lumineuses sur l'art militaire. Un fait assez particulier & que l'on aura peut-être peine à croire, c'est qu'il étoit malade, & avoit la fievre lorsqu'en 1732 il fit l'ouvrage qui porte pour titre *mes rêveries*. Cet ouvrage fut composé en treize nuits; il le retoucha, & y fit des augmentations après la paix de 1739. On en a donné en 1757 une magnifique édition en 2 vol. *in*-4°.

MAYNARD, (FRANÇOIS)

Poëte François, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, mort dans sa province en 1646, à 64 ans, avec le titre de conseiller d'etat que le Roi venoit de lui donner. Il avoit été conseiller au Parlement de Toulouse, & président au présidial d'Aurillac.

MAYNARD fut l'éleve de Malherbe qui disoit de son disciple qu'il tournoit bien un vers, mais que son style manquoit de force. Ce poëte est le premier sur le parnasse François qui ait établi pour régle de faire une pause au troisieme vers dans les couplets de six, & un au septieme dans les stances de dix, outre celle qui s'observe au quatrieme. Maynard réussissoit surtout dans l'épigramme & dans ces sortes de poésies appellées *Priapées*, genre facile, & qui annonce moins l'esprit que la corruption du cœur de celui qui s'en occupe.

Le dépit que lui causa sa mauvaise fortune, lui fit présenter ces stances au Cardinal de Richelieu.

Armand, l'âge affoiblit mes yeux,
Et toute ma chaleur me quitte:
Je verrai bientôt mes ayeux
Sur le rivage du Cocyte.

Je serai bientôt des suivans
De ce bon Monarque de France
Qui fut le pere des savans
En un siecle plein d'ignorance.

Lorsque j'approcherai de lui,
Il voudra que je lui raconte
Tout ce que tu fais aujourd'hui
Pour combler l'Espagne de honte.

Je contenterai son desir;
Et par le récit de ta vie,
Je calmerai le déplaisir
Qu'il reçut au camp de Pavie.

Mais, s'il demande à quel emploi
Tu m'as occupé dans le monde,
Et quels biens j'ai reçus de toi,
Que veux-tu que je lui réponde?

Rien, répondit séchement le Cardinal qui vouloit donner de lui-même, & n'aimoit pas qu'on lui demandât. Maynard ne cessa depuis de déchirer le Cardinal de Richelieu dans ses vers; il l'appelloit un tyran. Si ce ministre lui eût fait du bien, il auroit été un dieu pour lui. C'est trop ressembler, ajoute un auteur illustre, à ces mendians qui appellent les passans *Monseigneur*, & qui les maudissent s'ils n'en reçoivent point d'aumônes.

Maynard, las de solliciter des graces, s'étoit retiré dans sa province, & avoit fait mettre sur la porte de son cabinet ces quatre vers :

Las d'espérer & de me plaindre
Des muses, des grands & du sort;
C'est ici que j'attends la mort,
Sans la desirer ni la craindre.

Il eût été peut-être encore plus philosophique de ne pas seulement songer qu'il y eût des grands. Quelque temps avant sa mort, il revint à Paris. Dans les conversations qu'il avoit avec ses amis, dès qu'il vouloit parler, on lui disoit : *Ce mot là n'est plus d'usage.* Cela lui arriva tant de fois, qu'à la fin il fit ces quatre vers :

En cheveux blancs il me faut donc aller,
Comme un enfant, tous les jours à l'école?
Que je suis fou d'apprendre à bien parler,
Lorsque la mort vient m'ôter la parole!

MAZARIN, (JULES)

Cardinal & premier ministre d'état en France, né à Piscina, bourg de l'Abruzze le 14 juillet 1602, mort à Vincennes le 9 mars 1661 à 59 ans.

JULES MAZARIN avoit la figure noble & majestueuse, l'air ouvert & caressant, des graces & de la douceur dans l'esprit. Souple, fin, délié, plein d'enjouement & de manège, sensible au plaisir, personne ne possédoit mieux que lui l'heureux don de plaire; mais il ne s'en servit que pour tromper. Les voies les plus obliques & les plus dé-

détournées, étoient celles qu'il préféroit pour parvenir à ses fins, celles qui convenoient davantage à son caractere faux & dissimulé. Egalement insensible aux injures & aux bienfaits, il ne sut ni punir, ni récompenser, ni encourager le génie & les talens; on n'arrachoit de lui les graces les mieux méritées, qu'en le menaçant ou en lui inspirant de la crainte. Le caractere de sa politique étoit la ruse, la défiance, la patience, la timidité & la prévoyance; cependant ce même homme qui sembloit presque toujours attendre le succès des affaires du temps & des circonstances, témoigna quelquefois de la fermeté, de la résolution, de l'intrépidité, du mépris pour la mort. Si les qualités du cœur eussent répondu chez lui à celles de l'esprit, s'il eût mieux étudié le génie, les mœurs & les loix de la nation qu'il avoit à gouverner; s'il eût respecté davantage la religion, la vertu, les talens, la bonne foi, s'il n'eût cherché à corrompre les grands par l'attrait du plaisir, à les amollir, à les subjuguer, & à les réunir par le luxe; si parvenu enfin, après des traverses & des périls sans nombre, au suprême degré de puissance & de grandeur, il eût cru qu'il avoit d'autres devoirs à remplir que ceux d'accumuler trésors sur trésors, on le regarderoit aujourd'hui comme aussi grand qu'il fut fortuné. *Histoire de Louis II, Prince de Condé, par M. Desormeaux.*

L'illustre auteur de l'*Abrégé chronologique de l'histoire de France* a mis en parallele le Cardinal Mazarin & le Cardinal de Richelieu. Ces sortes d'oppositions font toujours plaisir en ce qu'elles font sortir avec plus d'avantage les traits distinctifs du caractere que l'on veut connoître.

Le Cardinal Mazarin étoit aussi doux que le Cardinal de Richelieu étoit violent: un de ses plus grands talens fut de bien connoître les hommes. Le caractere de sa politique étoit plutôt la finesse & la patience que la force: opposé à Dom Louis

de Haro, comme le Duc de Richelieu l'avoit été au Duc d'Olivarès, après être parvenu au milieu des troubles civils de la France, à déterminer toute l'Allemagne à nous céder de gré ce que son prédécesseur lui avoit enlevé par la guerre, il sut tirer un avantage encore plus précieux de l'opiniâtreté que l'Espagne fit voir alors; & après lui avoir donné le temps de s'épuiser, il l'amena enfin à la conclusion de ce célebre mariage qui acquit au Roi des droits légitimes & vainement contestés sur une des plus puissantes monarchies de l'Univers. Ce ministre pensoit que la force ne doit jamais être employée qu'au défaut des autres moyens, & son esprit lui fournissoit le courage conforme aux circonstances: hardi à Casal, tranquille & agissant dans sa retraite à Cologne, entreprenant lorsqu'il fallut faire arrêter les Princes, mais insensible aux plaisanteries de la fronde, méprisant les bravades du coadjuteur, & écoutant les murmures de la populace, comme on écoute du rivage le bruit des flots de la mer. Il y avoit dans le Cardinal de Richelieu quelque chose de plus grand, de plus vaste & de moins concerté, & dans le Cardinal Mazarin, plus d'adresse, plus de mesure & moins d'écarts; on haïssoit l'un, & on se moquoit de l'autre; mais tous deux furent les maîtres de l'état. *Abrégé chronologique de l'histoire de France.*

Jules Mazarin se fit connoître pour la premiere fois au Cardinal de Richelieu & à Louis XIII par les négociations qu'il entama pour le traité de Ratisbonne de 1630 entre l'Empereur & ce Monarque. Richelieu, qui apperçut dans Mazarin un esprit souple, adroit & utile à ses desseins, se l'attacha. Ce fut à la recommandation de ce ministre tout puissant que Louis XIII fit avoir à Mazarin le chapeau de Cardinal, & qu'il lui donna entrée dans ses conseils. Après la mort du Roi il feignit de vouloir se retirer en Italie, & la régente qui fut la dupe de l'artifice, eut recours aux prié-

res pour le retenir, & se crut fort heureuse de ce que le rusé Italien voulut bien se charger du gouvernement de l'état qu'il ambitionnnoit.

Le nouveau ministre usa d'abord de sa puissance avec modération. Il substitua la modestie, la douceur, la mollesse même dans le commandement, à la hauteur, aux menaces & à la sévérité inflexible du cardinal de Richelieu son prédécesseur. Il étoit très-versé dans les affaires étrangeres, mais sans aucune teinture de l'administration intérieure, de la législation & de la science des finances. Il abandonna cette derniere partie à Particelli d'Hemeri, Italien assez dépravé, pour ne regarder la bonne foi que comme une vertu de négociant. Ce surintendant excita un murmure général par les impôts accablans dont il surchargea le royaume. D'ailleurs, l'ambition des grands, leurs jalousies mutuelles, leur haine contre l'autorité d'un ministre étranger; ce concours d'intérêts & de passions fit éclore des divisions qui troublerent l'état pendant la minorité de Louis XIV. Mazarin fut obligé plusieurs fois de sortir du Royaume. Le Parlement fit même son procès & sa tête fut mise à prix. Mais, comme ce n'étoit point une guerre de religion, cette proscription n'engendra point de fanatiques. Les Blot & les Marigni, connus de leur temps par des chansons qui, suivant l'expression de Madame de Sévigné, avoient le diable au corps, contribuerent peut-être le plus par leurs plaisanteries à calmer les esprits en les portant à rire. Ils firent afficher dans Paris une réparation de cent cinquante mille livres qui étoit le prix promis à celui qui apporteroit la tête du cardinal. Il y avoit tant pour qui lui couperoit le nez, tant pour une oreille, tant pour un œil, tant pour un bras, &c.

La bibliotheque du Cardinal fut vendue par arrêt du Parlement. Il y avoit un recueil de piéces originales de toutes les affaires de France depuis 1602 jusqu'à 1648 en un grand nombre de volu-

mes. C'eſt principalement ſur ce recueil que Siri a compoſé ſon hiſtoire. Le Cardinal s'étoit trouvé à ſa premiere ſortie de France abandonné de tout le monde, avec ſix mille piſtoles pour tout bien, lui qui s'étoit vu le maître de tous les tréſors du royaume. Il ſe repentit de ſon peu de prévoyance, & ſe promit bien de ne pas retomber dans le même cas. Il ſe reſſouvint de cette promeſſe; & lorſqu'il ſortit de France la ſeconde fois, il avoit placé plus de quatre millions dans les banques de Veniſe, de Hollande & d'Angleterre. Auſſi parut-il moins inquiet de ſon retour; & les inſtructions qu'il envoyoit à la Reine étoient en quelque ſorte des ordres qu'on exécutoit auſſitôt. Il rentra dans le Royaume, moins en miniſtre qui venoit reprendre ſon poſte, qu'en ſouverain qui ſe remettoit en poſſeſſion de ſes états. Il étoit conduit par une petite armée de ſept mille hommes levées à ſes dépens, c'eſt-à-dire, avec l'argent du Royaume qu'il s'étoit approprié.

Mazarin voyant encore les eſprits aigris contre lui, ſortit une troiſieme fois du royaume, ce qui ſemble juſtifier ce mot du Cardinal de Sainte-Cecile ſon frere : *Il mio fratelle e un coione, fate rumore, egli havra paura.* Mémoires de l'abbé de Choiſi.

Lorſque ce temps d'orage fut paſſé, Mazarin rentra dans Paris tout puiſſant & tranquille. Il continua de gouverner avec un empire abſolu. S'il en faut croire madame de Motteville dans ſes mémoires, l'ambitieux cardinal oſa porter les yeux juſque ſur ſon maître pour en faire ſon neveu. Le jeune Monarque, né avec un cœur tendre, marquoit beaucoup d'attachement pour mademoiſelle Mancini l'une des niéces du Cardinal. Ce miniſtre tenté de laiſſer agir l'amour du Roi, preſſentit adroitement la Reine mere, *Je crains bien*, lui-dit-il, *que le Roi, ne veuile trop fortement épouſer ma niéce.* La reine, qui connoiſſoit le cardinal, comprit qu'il ſouhaitoit ce qu'il feignoit

de craindre. Elle lui répondit avec la hauteur d'une princesse du sang d'Autriche, & avec l'aigreur que lui inspiroit depuis quelque temps un ministre qui affectoit de ne plus dépendre d'elle; „ Si le Roi étoit capable de cette indignité, je „ me mettrois avec mon second fils à la tête de „ toute la nation contre le Roi & contre vous. *Voyez les mémoires de Motteville & l'essai sur l'histoire générale par M. de Voltaire.*

Mazarin, comprenant par cette réponse qu'il falloit renoncer à ses vues, se fit lui-même un honneur & un mérite de s'opposer à la passion du jeune Prince. Il éloigna sa niéce de la cour. Ce fut dans le moment de cette séparation que mademoiselle de Mancini dit à Louis ces paroles qui signifioient tant de choses, & que Racine amena si heureusement dans Bérénice : *Sire, vous êtes Roi, vous m'aimez, & je pars!*

La Reine mere avoit tourné ses vues sur l'Espagne pour marier le jeune Monarque, & l'infante, souvent proposée, le fut enfin sérieusement comme le lien des deux couronnes. Mazarin & Don Louis premier ministre d'Espagne, se rendirent sur les frontieres d'Espagne & de France dans l'Isle des Faisans. Ils y conclurent en 1659 le fameux traité des Pyrenées qui contient cent vingt-quatre articles, dont un des principaux fut le mariage du Roi avec l'infante Marie Thérese. Les conférences durerent quatre mois. Mazarin & Dom Louis y déployerent toute leur politique; celle du Cardinal étoit la finesse, celle de Dom Louis la lenteur. On prétend même qu'il disoit du Cardinal : *Il a un grand défaut en politique, c'est qu'il veut toujours tromper.*

La conduite du Cardinal & plusieurs faits particuliers semblent justifier ce mot du ministre Espagnol. Mais nous ne rapporterons que les deux anecdotes suivantes. En 1650, un capitaine de la garnison de Nieuport promettoit de livrer la place aux troupes du Roi de France, & de donner

son pere, sa mere, sa femme & quatre enfans qu'il avoit pour ôtages. La promesse qu'il faisoit étoit fondée sur ce qu'il y avoit long-temps qu'il en gardoit une porte, que son poste étoit fixe, & qu'on avoit aussi commis à sa garde un lieu où il y avoit treize pieces de canon dont les embrâsures étoient basses, & par lesquelles on pouvoit fort bien entrer; ce qui fut vérifié & reconnu praticable. Le Cardinal en conséquence avoit promis de donner à cet homme deux cens mille livres qui étoient en dépôt en Hollande. Lorsque tout étoit prêt & bien disposé pour cette entreprise, ce Ministre fit retirer cent mille livres de la somme déposée. Mais le capitaine instruit à temps de cette surprise, ne voulut plus tenir la proposition qu'il avoit faite, malgré les assurances ultérieures qu'on lui donna que la somme promise lui seroit entiérement payée. *Mémoires de Puysegur.*

Le siege de Dunkerque avoit été entrepris par les François en 1658 avec la convention très-formelle que la place seroit livrée à l'Angleterre. Cromwel, averti que Turenne étoit chargé d'y mettre un gouverneur de sa nation, communiqua ses soupçons à l'Ambassadeur de France qui nia la chose. Le protecteur irrité de cette mauvaise foi, tira de sa poche l'ordre que Mazarin avoit donné : « Je prétends, lui dit-il, que vous „ dépêchiez un courier au Cardinal, pour lui faire „ savoir que je ne suis pas homme à être trompé; „ & que si, une heure après la prise de Dunkerque, on n'en délivre pas les clefs au général „ Anglois, j'irai en personne demander les clefs „ des portes de Paris. *Basnage, Annales des Provinces-Unies.*

La victoire des Dunes & la prise de cette ville de Dunkerque eurent un si grand éclat que le Cardinal voulut s'en attribuer la gloire. Pour y parvenir, il fit proposer au vicomte de Turenne de lui écrire une lettre dans laquelle il lui témoigne que c'est le premier ministre qui a conçu le des-

ſein du ſiege, & dreſſé le plan de la bataille. Le Vicomte répondit avec ſa candeur ordinaire: „ Que le Cardinal Mazarin pouvoit employer tous „ les moyens qu'il vouloit pour convaincre toute „ l'Europe de ſa capacité militaire ; qu'il n'eſti- „ moit point aſſez la gloire pour le démentir ; „ mais qu'il lui étoit impoſſible d'autoriſer une „ fauſſeté par ſa ſignature „. *Mémoires de Langlade.*

Lorſque la France étoit le plus ſoulevée contre le Cardinal Mazarin, ce miniſtre lui acquéroit la province d'Alſace par le traité de Munſter de 1648. Mais, quand il commença à jouir tranquillement de la ſouveraine puiſſance qui lui avoit été confiée, il parut ne s'occuper que de ſa fortune & de celle de ſes niéces. On l'a dit riche d'environ deux cens millions, à compter comme on fait aujourd'hui. Le Roi demandoit quelquefois de l'argent à Fouquet ſurintendant des finances, qui lui répondoit : " Sire, il n'y a rien dans „ les coffres de votre Majeſté ; mais M. le Cardi- „ nal vous en prêtera „. *Eſſai ſur l'Hiſtoire générale.*

Quand le Cardinal avoit mis un impôt nouveau, il demandoit à ſes créatures ce qu'on diſoit dans Paris. On répand, lui répondoit-on, des couplets atroces contre votre Eminence ; *tant mieux*, reprenoit le Cardinal, *s'ils cantent la canſonnette, ils pagaront.*

Les grands cherchoient à ſe conſoler de la profonde ſoumiſſion où ce Cardinal les tenoit par les ſarcaſmes qu'ils lançoient contre lui. Le coadjuteur de Paris étoit à Rome lorſque le pere du Cardinal Mazarin y mourut ; il fit mettre dans la gazette de Rome : *Nous apprenons par les avis de Paris que le Seigneur Pietre Mazarin eſt mort en cette ville.*

M. de Mortemart étoit également mécontent du Cardinal, ainſi que M. de Liancourt, & ne lui rendoient aucune ſorte de devoirs. Néanmoins, à la mort du pere du Cardinal, M. de Liancourt

proposa à M. de Mortemart d'aller rendre une visite à ce premier ministre. *Il est fort affligé de la mort de son pere*, lui disoit-il : " Il a raison, re„ prit Mortemart ; c'est peut-être le seul homme „ qui pouvoit mourir sans qu'il en héritât „.

Hamilton, dans ses *Mémoires du Comte de Grammont*, rapporte une de ces anecdotes qui peuvent encore servir à faire connoître les dispositions des courtisans à l'égard du Cardinal, & le caractere de cette éminence. Dans le temps des guerres civiles en 1654, l'armée Espagnole commandée par le Prince de Condé & l'Archiduc assiégeoit Arras. L'armée Françoise, qui avoit à sa tête le Vicomte de Turenne, étoit de beaucoup inférieure à celle des ennemis. C'étoit néanmoins la seule ressource que l'on eût de ce côté. La Reine régente & le Cardinal Mazarin étoient, malgré la capacité du Général, inquiets sur l'événement. On étoit à la veille d'une action. Tandis que les courtisans raisonnoient différemment sur ce qui devoit arriver, le chevalier de Grammont se mit en tête de s'en éclaircir par lui-même, & assura la Reine qu'il lui rapporteroit de bonnes nouvelles. Cette Princesse lui promit de l'embrasser s'il tenoit parole Le Cardinal lui en promit autant. Il ne fit pas grand cas de cette promesse ; mais il la crut sincere, parce qu'elle ne devoit rien coûter. Le Vicomte de Turenne força, comme l'on sait, les lignes des ennemis, leur fit lever le siege, & par cet exploit rassura la France & le Cardinal dont la fortune dépendoit presque de l'événement de cette journée. Le chevalier de Grammont ne négligea rien pour être le premier qui annonçât cette bonne nouvelle à Péronne où la Cour s'étoit avancée. Il usa même de stratagême pour n'être point prévenu, & répandit malignement sur les chemins que tout étoit perdu ; ensorte que Péronne étoit dans la plus grande consternation lorsqu'il y arriva. Rien ne réhausse tant le prix d'une bonne nouvelle que la fausse allarme d'une mauvaise,

Cependant, quoique la sienne fût accompagnée de ce relief, il n'y eut que leurs Majestés qui la reçurent avec les transports de joie qu'elle méritoit. La Reine lui tint parole de la meilleure grace du monde. Elle l'embrassa devant tous les courtisans. Le Roi n'y parut pas moins sensible. Mais le Cardinal, soit pour diminuer le mérite d'une nouvelle qui demandoit une récompense de quelque prix, soit par le retour de cette confiance que lui donnoit la prospérité, fit semblant de ne la pas écouter d'abord; & ayant ensuite appris que les lignes avoient été forcées : que l'armée d'Espagne étoit battue, & qu'Arras étoit secouru: „ Et monsieur le Prince, dit-il, est-il pris „? *Non*, dit le chevalier de Grammont : „ Il est donc mort, „ ajouta le Cardinal „. *Encore moins*, répondit le chevalier de Grammont. " Belle nouvelle ! dit „ le Cardinal d'un air de mépris „ ; & à ces mots il passa dans le cabinet de la Reine avec leurs Majestés. Il le fit heureusement pour le chevalier de Grammont, qui n'auroit pas manqué de lui faire quelque réponse emportée, dans l'indignation que lui donnoient ces deux belles questions, & la conclusion qu'il en avoit tirée. La Cour étoit remplie des espions de son éminence. Une foule de courtisans & de curieux l'ayant environné, selon la coutume, il fut bien aise de dire, devant les esclaves du Cardinal, une partie de ce qu'il avoit sur le cœur, & qu'il lui auroit peut-être dit à lui-même, en reprenant son air ironique. " Ma foi, „ messieurs, dit-il, rien n'est tel que d'avoir du zéle „ & de l'empressement pour les Rois & pour les „ grands Princes, dans les services qu'on leur „ rend. Vous avez vu l'air gracieux que sa majesté „ m'a fait ; vous êtes témoins comme la Reine „ m'a tenu parole : mais, pour monsieur le Cardinal, il a reçu ma nouvelle, comme s'il n'y gagnoit pas plus qu'il n'a fait à la mort de *Pietro Mazarin* „. Il y avoit là de quoi faire évanouir des gens qui se seroient intéressés sincérement

Z 5

pour le chevalier de Grammont; & la fortune la mieux établie eût été ruinée par une plaisanterie beaucoup moins sensible dans d'autres temps : car il la faisoit en présence de témoins qui n'attendoient que l'occasion de la pouvoir rendre dans toute sa malignité, pour se faire un mérite de leur vigilance auprès d'un ministre puissant & absolu. Le chevalier de Grammont en étoit très-persuadé; cependant, quelqu'inconvénient qu'il en prévît, il ne laissa pas de s'en applaudir. Les rapporteurs s'acquitterent dignement de leur devoir. Cependant l'affaire tourna tout autrement qu'ils ne l'avoient espéré. Le lendemain, comme le chevalier de Grammont étoit au dîner de leurs Majestés, le Cardinal y vint; & s'approchant de lui comme tout le monde s'en éloignoit par respect: „ Chevalier, lui dit-il, la nouvelle que vous avez „ apportée est bonne. Leurs Majestés en sont con„ tentes: & pour vous montrer que je crois y „ gagner beaucoup plus qu'à la mort de *Piétre Ma-* „ *zarin*, si vous voulez venir dîner chez moi, „ nous jouerons; car la Reine nous veut donner de „ quoi, & cela par-dessus le premier marché „. Voilà de quelle maniere le chevalier de Grammont avoit osé choquer un si puissant ministre; & voilà tout le ressentiment qu'en témoigna le moins vindicatif de tous les ministres. *Mémoires du Comte de Grammont.*

Le Cardinal Mazarin savoit peut-être par expérience, que les talens d'un homme contribuent moins que la faveur des circonstances au succès de ses entreprises; c'est pourquoi il s'informoit ordinairement, avant de confier une affaire à quelqu'un, si cette personne étoit heureuse.

Il étoit du sentiment de ceux qui pensent qu'à la cour les absens & les malades ont toujours tort. Lorsqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut, il faisoit toujours bonne contenance. Il se mit même un jour, à ce qu'on prétend, un peu de rouge pour faire accroire qu'il se portoit

mieux, & donna audience à tout le monde. Le Comte de Fuensaldagne, Ambassadeur d'Espagne, en le voyant, se tourna vers M. le Prince, & lui dit d'un air grave: *Voilà un portrait qui ressemble assez à M. le Cardinal.*

Quoiqu'il ne passât point pour avoir la conscience bien timorée, cependant il eut en mourant des scrupules sur ses richesses immenses. Un bon Théatin, son confesseur, lui dit nettement qu'il seroit damné s'il ne restituoit le bien qu'il avoit mal acquis: *Hélas*, dit-il, *je n'ai rien que des bienfaits du Roi*: " mais, reprit le Théatin, ,, il faut bien distinguer ce que le Roi vous a donné ,, d'avec ce que vous vous êtes attribué ,,. *Ah! si cela est*, répondit le Cardinal, *Il faut tout restituer* ,,. M. Colbert vint là-dessus, & étant consulté, conseilla au Cardinal de faire une donation testamentaire de tous ses biens en faveur du Roi qui ne manqueroit pas, vu son bon cœur, de les lui redonner sur le champ. L'expédient plut à son éminence; il falloit peu de choses pour calmer ses remords. Il fit la donation; mais il fut deux jours fort en peine, parce que le Roi qui l'avoit acceptée ne disoit mot. *Ma pauvre famille!* s'écrioit-il dans son lit devant messieurs Colbert, Rose & d'autres personnes, *ah! ma pauvre famille n'aura pas de pain.* M. Colbert chercha à le rassurer, & lui rapporta enfin au bout de trois jours la donation du Roi qui le remettoit en possession de ses richesses immenses. *Mém. de l'abbé de Choisy.*

Le Cardinal fit son testament, où il disposa de tous ses biens, & laissa des sommes considérables pour la fondation du collége des quatre nations. Il donna encore en mourant des preuves de cet esprit de ruse qui faisoit le caractere de sa politique; car il fit dire à plusieurs personnes qu'il s'étoit ressouvenu d'elles dans son testament, quoiqu'il n'en fût rien. Il se promettoit sans doute, s'il recouvroit la santé, se faire un mérite auprès de ces personnes de ce vain ressouvenir.

MÉCÈNE, (CAIUS CILNIUS MOECENAS)

Ministre & favori de l'Empereur Auguste, mort l'an huit avant notre ère chrétienne. Il descendoit des anciens Rois d'Etrurie.

MÉCENE partageoit avec Agrippa la confiance de son maître. Agrippa étoit principalement l'ami de l'Empereur, & Mécène d'Auguste. Tendrement attaché à la personne de ce Prince, il n'étoit occupé que de sa gloire & de ses intérêts. Un discernement juste lui faisoit toujours prendre le meilleur parti, & une vive pénétration lui donnoit une extrême facilité pour suffire à l'immense travail dont il étoit chargé. Il honora les sciences & les arts, protégea les gens de lettres; &, comme il avoit lui-même l'esprit cultivé, il se plaisoit dans la compagnie des savans. Il fut l'ami de Virgile & d'Horace qui l'aiderent à porter le fardeau des grandeurs, & à se consoler des sottises humaines par la douceur d'un commerce libre & philosophique. Quelle liaison plus capable d'honorer un ministre que celle qu'il contracte avec des hommes qui donnent l'immortalité? Aussi, c'est moins la faveur d'Auguste & les honneurs du ministere que les poésies sublimes de Virgile & d'Horace qui ont transmis le nom de Mécène à la postérité. Il avoit dans le caractere cette douceur qu'on acquiert toujous dans le commerce des muses. Peut-être montra-t-il trop de penchant pour la volupté; mais, suivant le témoignage de Paterculus, les plaisirs ne le détournerent jamais des soins de sa place; & lorsqu'il étoit besoin de vigilance, on le voyoit actif, toujours en mouvement, pensant à tout, & se refusant même le sommeil.

Mécène usoit envers Auguste de cette noble franchise qui annonçoit toute l'élévation de l'ame du favori, & ce qui n'est pas moins glorieux pour le Prince, il se plaisoit à entendre la vérité de la bouche de son ministre. " N'abusez pas de votre » puissance, disoit Mécène à Auguste, & ne » croyez pas la diminuer en y mettant des bor- » nes. Rien ne vous est impossible : mais plus » votre pouvoir est grand, plus vous devez avoir » soin de ne vouloir que ce qui est juste & conve- » nable. Si quelqu'un vous rapporte qu'on a dit » du mal de vous, il ne faut pas y ajouter foi, ni » vous venger ; car n'offensant personne, & fai- ,, sant du bien à tout le monde, il vous seroit ,, honteux de penser que quelqu'un fût capable ,, de vous faire injure. Les méchans sont les seuls ,, que le témoignage de la conscience doit porter ,, à croire ces rapports ; & il est injuste de tirer ,, vengeance des discours auxquels on a donné ,, sujet ,,.

Auguste, enclin à la colere & à la vengeance, avoit besoin d'un ami tel que Mécène. Ce Prince assis sur son tribunal, & n'écoutant que son ressentiment, étoit près de condamner à mort plusieurs accusés. Mécène ne pouvant l'aborder, à cause de la foule, lui fait passer ses tablettes où étoient écrits ces mots : *Leve-toi, bourreau.* Auguste les ayant lus, sortit aussitôt sans condamner personne. Il étoit digne d'avoir un ami aussi sévere. Par la suite ce Prince s'étant engagé, après la mort de Mécène, dans de fausses démarches : ,, O Mécène, s'écria-t-il dans l'amertume de sa ,, douleur, si tu avois été encore en vie, je n'au- ,, rois pas aujourd'hui sujet de me repentir ,, !

Lorsque cet Empereur étoit indisposé, il logeoit dans la maison de son favori. C'étoit assez l'usage des anciens de se faire transporter chez leurs amis pour recouvrer la santé. On ne pouvoit marquer plus d'estime pour la tendre amitié.

Quoique Mécène fut le favori du Prince, sa

modestie & sa modération lui avoient gagné le cœur des courtisans. Le peuple Romain le chérissoit, & lui donna plusieurs fois des marques publiques de la part qu'il prenoit à sa santé. Horace, dans sa vingtiéme ode du livre premier, fait mention que ce ministre bien aimé étant allé au spectacle au sortir d'une grande maladie, tous les spectateurs se leverent, & lui marquerent par des applaudissemens réitérés la joie que leur causoit sa convalescence.

Ses esclaves ne soupiroient point après la liberté en servant un maître si doux. Un certain Mélissus, de condition libre, avoit été exposé dans son enfance, à cause de la mésintelligence de ses parens. Etant tombé heureusement pour lui entre les mains d'un homme dont il reçut une bonne éducation, il devint habile grammairien, & fut donné en cette qualité à Mécéne. Il se rendit agréable à son maître qui le traita plus en ami qu'en esclave. Quelque temps après, la mere de Melissus revendiqua son fils, & soutint, en mettant la main sur lui, suivant l'ancienne formule, qu'il étoit né libre : mais Melissus préféra son état présent aux droits de sa naissance. Mécénas, quelque temps après, l'affranchit, & le mit au rang de ses amis.

On pouvoit pardonner à un homme qui faisoit un si doux usage de la vie, d'y être si attaché. On connoît de lui ces vers imités par La Fontaine :

> . . . . Qu'on me rende impotent,
> Cul-de-jatte, goutteux, manchot, pourvu qu'en somme
> Je vive, c'est assez : je suis plus que content.

Le latin est encore plus énergique.

> *Debilem facito manu,*
> *Debilem pede, coxâ,*
> *Tuber adstrue gibberum ;*

Lubricos quate dentes,
Vita dum supereſt, bene eſt.
Hanc mihi, vel acutâ
Si ſedeam cruce, ſuſtine.

Mécène avoit raſſemblé dans ſa belle maiſon ſituée ſur l'Eſquilin, tout ce que la nature & l'art pouvoient fournir de plus agréable. Mais ſage épicurien, il préféroit la volupté qui naît du ſentiment & de la réflexion aux plaiſirs des ſens. On l'accuſe néanmoins de n'avoir pas toujours ſu réſiſter aux charmes des belles dames Romaines. Un citoyen de Rome ayant invité Mécène à ſouper, & s'appercevant qu'il commençoit à jetter de tendres regards ſur ſa femme, eut la complaiſance de faire ſemblant de dormir. Un domeſtique, croyant ſon ſommeil véritable, voulut en profiter, & boire du vin au buffet. « Malheureux, „ lui dit ſon maître, ne vois-tu pas que je ne dors „ que pour Mécène „ ?

On voyoit dans ſes jardins, ſuivant l'uſage des anciens, un petit temple de Priape. Les poëtes qui venoient faire leur cour à Mécène, écrivoient ſur les murailles de ce temple des vers licencieux & bien dignes de la divinité du lieu. Mécène en fit faire un recueil qu'il publia ſous le titre de *Priapées*. Ce protecteur des muſes avoit lui même compoſé pluſieurs ouvrages en vers & en proſe. On cite de lui la tragédie d'Octavie, la vie d'Auguſte, une hiſtoire des animaux, un traité des pierres précieuſes, un autre intitulé *Prométhée*, dont les ſeuls titres ou quelques fragmens ſont venus juſqu'à nous. Mais Dion nous a conſervé en entier le diſcours que Mécène fit à Auguſte lorſque ce Prince mit en queſtion, s'il retiendroit ou abdiqueroit l'autorité ſuprême.

L'épouſe de Mécène s'appelloit Térentia. C'étoit une des plus belles femmes de ſon ſiécle &,

des plus capricieuses. La division régnoit souvent entre elle & son époux. Ils faisoient de fréquens divorces qui ne duroient point. Le foible mari ne pouvoit vivre avec elle & sans elle. Aussi Séneque disoit de Mécène qu'il s'étoit marié mille fois, & n'avoit jamais eu qu'une femme.

MÉNAGE, (GILLES)

Savant du dix-septieme siécle, né à Angers en 1613, mort en 1692, âgé de 79 ans.

MÉNAGE, d'abord avocat, ensuite abbé, s'exerça dans tous les genres de littérature. Il étoit grammairien, philosophe, jurisconsulte, historien, poëte, antiquaire, critique, ou plutôt que n'étoit-il pas? Il avoit une mémoire prodigieuse & enrichie de quantité de faits, de bons mots & de particularités qui rendoient sa conversation aussi utile qu'agréable. Il aimoit à parler. Peut-être étoit-il trop entêté du mérite de ses productions; c'est du moins par ce côté ridicule que Molière l'a exposé à la risée dans sa comédie des *femmes savantes*. Voyez Molière.

Les premiers vers que Ménage ait faits, sont ceux de la *requête des dictionnaires*. Cette piece de vers, pleine de traits satyriques contre l'académie Françoise qui travailloit à un dictionnaire de la langue Françoise, empêcha Ménage d'être reçu dans cette académie. Sur quoi le professeur Montmaur disoit assez plaisamment " que c'étoit à „ cause de cette piece qu'il falloit le condamner „ à en être, comme on condamne un homme qui „ a déshonoré une fille à l'épouser „.

Menage avoit une mémoire si prodigieuse, que tous les passages d'auteurs rapportés dans ses ou-

vrages lui venoient en écrivant. Lorsqu'on lui citoit des vers qu'il vouloit retenir, il se les faisoit dicter, & les écrivoit lui-même ; & après les avoir lus, il chiffonnoit le papier, & le jettoit au feu, en disant qu'il les avoit écrits pour les apprendre plus facilement, & que les sachant une fois, il n'avoit plus que faire du papier.

Ce savant s'étant trouvé chez madame de Rambouillet avec plusieurs dames, il les entretint de choses fort agréables qu'il avoit retenues de ses lectures. Madame de Rambouillet qui s'en appercevoit bien, lui dit : " Tout ce que vous dites, „ Monsieur, est admirable ; mais dites-nous quel- „ que chose de vous présentement „.

Il est l'auteur des *Origines de la langue Françoise*, ouvrage rempli de subtilités puériles & d'étymologies forcées. Il étoit au désespoir d'avoir vu naître le mot *Brocanteur*, & de mourir sans en avoir pu découvrir l'origine.

Ce savant, versé dans les langues Italienne & Espagnole, a composé des vers Italiens estimés même en Italie, & qui le firent recevoir de l'académie de la Crusca. On a aussi de lui des vers François qui n'ont servi qu'à prouver qu'il est plus aisé de réussir dans la poésie Italienne que dans la poésie Françoise.

On rapporte de lui quelques bons mots. Le célébre le Sueur, comme l'on fait, a peint aux Chartreux de Paris, l'histoire de saint Bruno avec une vérité d'expression frappante. On montroit à Ménage un tableau où ce pieux fondateur étoit représenté, & on lui demandoit ce qu'il en pensoit ; il répondit : *Sans sa régle, il parleroit.* Peut-être Ménage devoit ce bon mot à sa mémoire ; car que n'avoit-il pas lu ? & l'on connoît deux épigrammes latines où cette pensée se trouve,

MEUN, (JEAN DE)

Poëte François, & l'un des plus savans hommes du quatorzieme siecle, surnommé Clopinel, *à cause qu'il étoit boiteux. On croit qu'il est mort vers l'an* 1364.

CLOPINEL est bien connu par sa continuation du roman de la Rose, commencé auparavant par Guillaume de Lorris. L'idée de ce poëme est ingénieuse. Le poëte feint qu'à la fleur de son âge il s'endormit un jour de printemps, & qu'il eut le plus agréable de tous les songes. Il lui sembla qu'il se promenoit dans un des plus beaux vergers du monde, près duquel étoit un jardin délicieux où il apperçut une rose d'une couleur ravissante. Il veut la cueillir; mais de grands obstacles s'opposent à ses desirs. C'est un siege en forme qu'il est obligé de faire. Il traverse des fossés, escalade des murs, & force des châteaux. Les habitans de ce lieu enchanté sont ou des divinités bienfaisantes ou des divinités malignes. Elles paroissent les unes après les autres sur la scène, y parlent leur différent langage. Les difficultés ne rebutent point l'amant de la Rose. Persevérant & fidele aux conseils qu'on lui donne, il obtient enfin la possession de l'objet desiré.

Ainsi eu la rose vermeille,
Otant fut jour, & je m'éveille.

C'est la conclusion de ce roman que l'on peut regarder comme un art d'aimer. Tout respire dans cet ouvrage d'invention & de féerie une ima-

gination vive & riante ; tout y prend une ame, une figure & une voix. Il eſt rempli d'une infinité d'épiſodes & de digreſſions agréables. Mais les images en ſont ſouvent libres, les expreſſions groſſieres, les railleries indécentes. Guillaume de Lorris, & principalement ſon continuateur, Jean de Meun, ſement partout ſur leur route une ſatyre très-forte contre les femmes.

Des dames de la cour, qui apparemment ſe reconnurent aux peintures de Clopinel, réſolurent de lui faire expier publiquement ſes impertinences. Voici comme Sorel raconte cette anecdote dans ſa *Bibliothéque Françoiſe* : " Un jour la Reine, „ par le moyen des autres dames, fit tant qu'elle „ tint Jean de Meun en ſa puiſſance ; & l'ayant „ tancé, injurié, menacé, pour avoir médit du „ ſexe féminin, commanda aux demoiſelles qu'il „ fût dépouillé nud, & attaché à une colonne, „ pour être fouetté par elles-mêmes. Clopinel, „ voyant que ſes excuſes & raiſons n'avoient lieu „ contre leur rage, ſupplia humblement, qu'avant mettre leur ire à exécution, il plût à la „ Reine lui octroyer une requête ; ce qu'il obtint „ avec grande difficulté. Je vous prie, dit-il, „ meſdames, puiſque j'ai trouvé tant de graces „ envers vous de m'avoir entériné ma demande, „ que la plus grande pute de votre compagnie „ commence la premiere, & me donne le premier „ coup. Cela dit, ſe trouverent toutes confuſes, „ & le laiſſerent en ſa liberté „.

Jean de Meun choiſit pour ſa ſépulture l'Egliſe des Jacobins de Paris, auxquels, par teſtament, il légua un coffre fort qu'il chargea ſon exécuteur teſtamentaire de leur remettre après qu'ils lui auroient rendu les derniers devoirs. On lui fit effectivement de pompeuſes funérailles : il fut inhumé en bienfaiteur ; mais après l'ouverture du coffre qui ne renfermoit que des ardoiſes, ſur lequel on avoit gravé des figures de géométrie & d'arithmétique, le poëte fut tiré du tombeau magnifique

que sa feinte libéralité lui avoit acquis : il eût été privé de sépulture, si le parlement, informé de ce scandale, n'eût ordonné qu'on l'enterrât dans le cloître de cette église. *Voyez les antiquités de Paris par Fauchet, & l'histoire de France par Villaret.*

MÉZERAY, (FRANÇOIS EUDES DE)

Historien François, né en 1610 *à Rye en Basse-Normandie, d'Isaac Eudes, chirurgien de ce lieu; mort en* 1683, *âgé de* 73 *ans. Il étoit de l'académie Françoise, & fut élu secrétaire perpétuel de cette académie après la mort de Conrart.*

MÉZERAY étoit d'une taille médiocre; sa physionomie ne décidoit rien ni pour ni contre lui; son esprit le distinguoit mieux que son air; mais il manquoit d'une certaine politesse qui est du goût de tout le monde, quoiqu'elle soit le partage de peu de personnes. Ennemi de la contrainte, il s'assujettissoit aux loix sans les aimer. Sa sincérité n'auroit mérité que des louanges, s'il l'eût contenue dans de justes bornes, ou que des motifs cachés ne l'eussent pas quelquefois fait passer audelà. Il aimoit à contredire, soit que ce défaut lui fût naturel, soit qu'il eût remarqué que son esprit brilloit davantage par la contrariété. Il assaisonnoit ses railleries d'un sel trop âcre, & en faisoit volontiers l'instrument de son dépit & de sa vengeance: il aimoit fort les richesses, & il laissa des sommes considérables en argent; cet amour cependant ne lui faisoit jamais commettre aucune injustice, & ses domestiques ne pouvoient que louer sa bonté & son équité toujours constante à leur égard. *Larroque.*

L'ouvrage le plus considérable de cet historien est son histoire de France en trois volumes *in-fol.* Il en a donné lui-même un abrégé qui est beaucoup plus exact, plus correct, & par cette raison plus estimé que sa grande histoire. Son style, quoique dur, incorrect & souvent barbare, est vif, énergique, rempli de tours inimitables, d'expressions pittoresques & de saillies heureuses qui naissent de l'âpreté même de son style. Les faits qu'il rapporte sont toujours rangés dans l'ordre le plus clair : un trait souvent lui suffit pour peindre ses personnages, & s'il se permet des réflexions, il leur donne ce degré d'énergie nécessaire pour faire une impression durable sur l'esprit du lecteur. Mais il croit trop facilement les grands crimes ; il a presque toujours l'air chagrin, & n'a pas assez bonne opinion des hommes.

Mézeray avoit obtenu du gouvernement une pension de quatre mille livres. Mais plusieurs traits hardis qu'il inséra dans son *abrégé de l'histoire de France*, sur l'origine de la plupart des impôts, déplurent à M. Colbert qui donna ordre à Perrault de l'académie Françoise, de l'aller trouver, & de lui dire de sa part que " le Roi ne „ lui avoit pas donné une pension de quatre mille „ livres pour écrire avec si peu de retenue ; que ce „ Prince respectoit trop la vérité pour exiger de „ ses historiographes qu'ils la déguisassent par des „ motifs de crainte ou d'espérance ; mais qu'il „ ne prétendoit pas aussi qu'ils dussent se donner „ la licence de refléchir sans nécessité sur la con- „ duite de ses ancêtres & sur une politique éta- „ blie depuis longtemps, & confirmée par les „ suffrages de toute la nation „. Mézerai promit de corriger dans une seconde édition ce qui avoit déplu au ministre. Il le fit, mais en apprenant au public que des ordres supérieurs l'avoient forcé de pallier la vérité. Pour le punir, on supprima la moitié de sa pension : l'historien murmura, & perdit l'autre moitié. Il déclara aussitôt qu'il ne

vouloit plus écrire ni continuer son histoire ; & afin qu'on n'ignorât pas le motif de son silence, il mit à part dans une cassette les derniers appointemens qu'il avoit reçus en qualité d'historiographe, & y joignit un billet sur lequel il écrivit de sa main ces paroles : *Voici le dernier argent que j'ai reçu du Roi ; il a cessé de me payer, & moi de parler de lui, soit en bien, soit en mal.*

C'étoit le Cardinal de Richelieu qui, toujours attentif à s'attacher les gens de lettres, & surtout les historiens, avoit le premier gratifié Mezeray d'une pension. Cet historien avoit coutume, lorsqu'on lui disoit au trésor royal qu'il n'y avoit point de fonds pour lui payer sa pension, de se présenter au Cardinal, non pour en solliciter le paiement, mais pour lui demander la permission d'écrire l'histoire de Louis XIII lors régnant. Le Cardinal, sans répondre à sa demande, lui disoit qu'il alloit donner des ordres au garde du trésor royal de lui payer son année, & il la touchoit.

Mézeray, dans tous ses ouvrages, paroît chagrin & envénimé contre les traitans. A l'ouverture de son scellé on trouva dans le fond d'un coffre un écu d'or frappé au coin de Louis XII, surnommé *le Pere du peuple*. Cet écu étoit enveloppé de différens morceaux de papiers dont le dernier, écrit & signé de sa main, portoit ces paroles : " Il y a plus de trente ans que je garde le ,, présent écu d'or pour louer une fenêtre à la place ,, de grève lorsqu'on y pendra un maltotier ,,.

Il s'avisa, en travaillant au dictionnaire de l'académie Françoise, d'ajouter cette phrase au mot *comptable* : *Tout comptable est pendable*, phrase que les autres académiciens ne voulurent jamais lui passer, & qu'il fut obligé d'effacer ; ce qu'il ne fit cependant qu'en ajoutant par dépit à la marge : *Rayé, quoique véritable.*

Mézeray donnoit toujours une boule noire dans le scrutin à tous ceux qui aspiroient aux places vacantes dans l'académie. On fut long-temps à

deviner de qui pouvoit venir une résolution si constante de nuire. A la fin le caractere de Mézeray fit soupçonner que c'étoit de lui, & la conjecture se trouva vraie. On lui demanda la raison d'une conduite si bisarre; il répondit que c'étoit pour laisser à la postérité un monument de la liberté de l'académie dans les élections.

Une autre bisarrerie de cet historien, c'est qu'il ne travailloit qu'à la chandelle, même en plein jour, au cœur de l'été; & comme s'il se fût alors persuadé que le soleil n'éclairoit plus, il ne manquoit pas de reconduire jusqu'à la porte de la rue, le flambeau à la main, ceux qui lui rendoient visite. Peut-être n'étoit-ce qu'une distraction de sa part que Larroque, qui rapporte ce fait, a converti en habitude pour lui donner un ridicule.

Mézerai demanda un jour au P. Petau que l'on consultoit comme un oracle sur tous les points d'érudition, ce qu'il pensoit en général de la nouvelle histoire de France: celui-ci lui répondit durement qu'il y avoit découvert mille fautes grossieres. Mézeray, sans se déconcerter d'une repartie si imprévue, lui répondit d'un ton ironique: « J'ai été plus sévére observateur que » vous, car j'en ai trouvé deux mille ».



MILTON, (JEAN)

Poëte épique Anglois, né à Londres le 9 Décembre 1608, mort à Brunhille le 15 Novembre 1674, âgé de 66 ans. Son pere étoit notaire, & descendoit d'une ancienne famille de la province d'Oxford.

MILTON, né avec une passion extrême pour la liberté, osa prendre la plume contre l'infortuné Charles I, & défendit en zélé républicain le droit des magistrats. Cet enthousiasme pour la liberté l'empêcha de fléchir en matiere de religion sous le joug d'aucune opinion. Puritain dans sa jeunesse, il se rangea dans un âge plus avancé parmi les indépendans & les anabaptistes, & finit par n'être d'aucune secte; il pensoit que la religion devoit être intérieure. Son génie, comme il paroit dans ses écrits, étoit sublime, mais inégal. S'il se fût donné le temps de veiller sur les vrais retours de son feu poétique, si, naissant un peu plus tard, il eût appris du siecle suivant à régler, par une critique éclairée, les écarts de son imagination, il auroit pu remporter la palme de la poésie épique. L'ensemble de son *Paradis perdu* n'est que bisarre & magique. Mais où trouver des images plus grandes, plus sublimes, une poésie plus mâle, plus énergique, des idées plus neuves, plus hardies? Milton est peut-être celui des poëtes qui a le plus éprouvé cette ivresse, ce délire poétique qui transporte l'homme hors de lui-même, & faisant taire sa raison, ou souvent même en la troublant, lui fait produire des chants, sans lui laisser savoir ce qu'il chante. Ce n'est

n'est en effet qu'aux écarts d'une raison troublée que l'on peut attribuer la triste extravagance de plusieurs peintures du Paradis perdu : les murailles d'albâtre qui entourent le paradis terrestre; les diables qui, de géans qu'ils étoient, se transforment en pigmées, pour tenir moins de place au conseil, dans une grande salle toute d'or, bâtie en l'air; les canons qu'on tire dans le ciel; les montagnes qu'on s'y jette à la tête; des anges à cheval qu'on coupe en deux, & dont les parties se rejoignent soudain. Ces extravagances n'ont cependant pas empêché qu'on compare Milton à Homère qui a aussi ses défauts, & qu'on le mette au-dessus du Dante, dont les imaginations sont encore plus bisarres.

Ses mœurs furent pures & sa vie frugale. Il ne buvoit presque pas de vin, & n'usoit que d'alimens fort simples. Il aima toujours les exercices du corps, particuliérement les armes. Ayant, sur la fin de ses jours, perdu la vue, il fit construire une machine dans laquelle il se faisoit balancer. Il se levoit très-matin, étudioit jusqu'à son dîner, après lequel il s'amusoit à jouer de quelqu'instrument ou à chanter; il avoit la voix belle, & étoit habile dans la musique. Le soir il mangeoit quelques olives, buvoit un verre d'eau, fumoit une pipe & se couchoit. C'étoit pendant la nuit qu'il composoit ses vers, qu'il prétendoit lui être inspirés par une intelligence divine. Quand il en avoit fait un certain nombre, il sonnoit; sa femme ou une de ses filles descendoit; il dictoit ses vers; & souvent, lorsqu'il en avoit dicté quarante, le lendemain il les réduisoit à vingt, malgré les influences de sa muse toute céleste. *Vie de Milton par Racine.*

Il avoit été marié trois fois. Il voulut répudier sa premiere femme qui l'avoit quitté un mois après son mariage, sous prétexte que sa famille étoit du parti du Roi, & que son mari étoit républicain. Il composa un traité sur le divorce, dans

lequel il avança que l'union conjugale devant être un état de douceur & de paix, la seule contrariété d'humeur doit faire rompre cette union, & qu'il est inutile de crier en public *liberté*, si l'homme est dans sa maison l'esclave du sexe le plus foible ; que par conséquent tout mari peut répudier une femme dont le caractere ne s'accorde pas avec le sien. Il adressa la seconde édition de ce traité au parlement convoqué par Cromwell ; il lui représenta que, puisqu'il étoit assemblé pour la réformation du Royaume, il devoit aussi veiller à la réforme des troubles domêstiques, à la liberté particuliere comme à la générale. En conséquence de ces principes, Milton rechercha en mariage une jeune personne qui avoit beaucoup d'esprit & de beauté. Cette nouvelle allarma sa femme qui se rendit dans la maison d'un ami où Milton devoit se trouver. Il la vit sortir tout-à-coup d'une chambre voisine ; elle se précipita dans ses bras ; son premier mouvement fut de la repousser ; elle se jetta à ses genoux ; & fondant en larmes, elle le conjura de lui pardonner & de la reprendre. Il fut attendri, & pleura de son côté. La réconciliation se fit & fut sincere. Il a décrit cette même scène touchante entre *Adam* & *Eve* dans le dixieme livre de son *Paradis perdu*.

Voici ce qui fit naître à Milton l'idée de ce poëme épique. Voyageant en Italie, dans sa jeunesse il vit représenter à Milan une comédie dont le sujet étoit *Adam* ou le *péché originel*. C'étoit le comble de l'extravagance par la maniere dont il étoit traité ; mais Milton découvrit à travers l'absurdité de l'ouvrage, la sublimité cachée du sujet. Il y a souvent dans des choses, où tout paroît ridicule au vulgaire, dit un auteur illustre, un coin de grandeur qui ne se fait appercevoir qu'aux hommes de génie. L'univers rendu malheureux par la foiblesse d'un homme, les bontés & les vengeances du créateur, la source de nos malheurs & de nos crimes, sont des objets dignes

du pinceau le plus hardi. Il y a surtout dans ce sujet, je ne sais quelle horreur ténébreuse, un sublime sombre & triste qui ne convient pas mal à l'imagination Angloise. *Essai sur la poésie épique par M. de Voltaire.*

Milton conçût d'abord le projet de faire de la farce Italienne d'*Adam*, une tragédie qu'il exécuta à moitié, & ensuite un poëme épique qu'il finit après neuf ans de travail. Lorsqu'il travailla à ce poëme, il étoit déjà d'un âge avançé, avoit perdu la vue, & vivoit dans l'infortune & au milieu des inquiétudes sous Charles II, qui pouvoit se ressouvenir de la *défense du peuple Anglois* & autres écrits séditieux de cet esprit républicain. Ce fut dans cet état de pauvreté, d'aveuglement, de disgrace, de danger & de vieillesse que Milton composa ce poëme merveilleux qui surpasse non-seulement tous les ouvrages de ses contempotains, mais ceux mêmes qui étoient sortis de sa plume dans la vigueur de son âge & dans la prospérité de sa fortune; circonstance, ajoute M. Hume, qui n'est pas la moins remarquable de toutes celles qui distinguent ce rare génie. *Hist. de la maison de Stuart.*

Milton aveugle se faisoit aider dans ses études par ses filles qui étoient au nombre de trois, & auxquelles il avoit fait apprendre à lire & à bien prononcer huit langues qu'elles n'entendoient point. Elles ne connoissoient que l'Anglois, leur pere disoit souvent en leur présence qu'*une langue suffisoit à une femme*: mais il vouloit qu'elles fussent en état de lui faire les lectures dont il avoit besoin. On a su par l'une d'elles, que ce qu'il se faisoit lire le plus souvent étoit Isaïe en Hébreu, Homère en Grec & les Métamorphoses d'Ovide en latin. Outre les langues anciennes, il possédoit la Françoise, l'Italienne & l'Espagnole.

Malgré toutes ces connoissances, Milton vivoit ignoré; & lorsqu'il eut achevé son poëme, il eut beaucoup de peine à trouver un libraire qui vou-

lût l'imprimer. Le titre seul révoltoit, & tout ce qui avoit quelque rapport à la religion étoit alors hors de mode. Enfin Thompson lui donna trente pistoles de cet ouvrage qui a valu depuis plus de cent mille écus aux héritiers de ce Thompson. Encore ce libraire avoit-il si peur de faire un mauvais marché qu'il stipula que la moitié de ces trente pistoles ne seroit payable qu'en cas qu'on fît une seconde édition du poëme : édition que Milton n'eût point la consolation de voir. *Essai sur la poésie épique.*

Sous le regne même du parti de Milton, il ne parut point qu'il fut dans une considération distinguée ; & Whiteloke parle d'*un Milton* qu'il ne qualifie point autrement ; aveugle, dit-il, & qu'on employoit à traduire en latin le traité conclu avec la Suède. Ces expressions font sourire la postérité qui considére dans quel oubli Whiteloke même, quoique garde du grand sceau, Ambassadeur, & réellement homme d'un mérite & d'une capacité distingués, est tombé en comparaison de Milton. *Hist. de la maison de Stuart par M. Hume.*

Milton composa un second poëme épique sur la tentation de Jesus-Christ qu'il intitula *le Paradis récouvré.* L'auteur le mettoit au-dessus du premier ; mais il lui est bien inférieur : ce qui a donné occasion à un assez mauvais plaisant de dire que l'on trouve bien Milton dans le *Paradis perdu*, mais non pas dans le *Paradis recouvré.*

Le P. de Mareuil, jésuite, a traduit ce dernier poëme en françois. Le premier l'a été par M. Dupré de Saint-Maur. Racine le fils nous a aussi donné une traduction du *Paradis perdu* qui est beaucoup plus littérale, plus exacte que la précédente ; mais aussi qui se fait lire avec beaucoup moins de plaisir.

MOLE, (MATHIEU)

Premier Président au parlement de Paris, né dans cette ville en 1584, d'une famille illustre originaire de Troyes en Champagne, mort, étant garde des sceaux, le 3 Janvier 1656 à 72 ans.

DURANT les guerres civiles qui désolerent la France pendant la minorité de Louis XIV, la fidélité due au Prince, & l'amour de l'ordre avoient trouvé un asile dans le cœur du vertueux Molé. Quel homme montra plus de ce courage intrépide qui fait affronter les plus grands dangers lorsque le devoir le demande! " Si ce n'étoit pas » un blasphême, disoit le Cardinal de Retz, d'avancer que quelqu'un a été plus brave que le » grand Condé, je dirois que c'étoit Mathieu » Molé ".

Dans un jour de sédition, des mutins s'étant attroupés à la porte de ce magistrat, il voulut y aller. L'abbé de Chanvalon, qui étoit alors avec lui, s'y opposant, il lui dit: " Apprends, jeune » homme, qu'il y a loin du poignard d'un scélérat au cœur d'un homme de bien ".

Lors des barricades de 1648, il fit ouvrir les portes de son hôtel que l'on venoit de fermer, en disant que la maison d'un premier président devoit être ouverte à tout le monde.

Un mutin l'ayant un jour insulté au milieu d'une place publique, jusqu'à lui prendre la barbe qu'il portoit fort longue, il le menaça de le faire pendre. Cette menace auroit pu lui devenir funeste. Mais, lorsqu'on lui disoit qu'il devoit moins s'exposer à la fureur du peuple, il répon-

doit " que six pieds de terre feroient toujours rai-
» son au plus grand homme du monde ".

Cet illustre magistrat qui aimoit les lettres, & qui s'intéressoit bien sincérement à la gloire de sa patrie, avoit engagé Duchesne à faire sa collection des historiens de France.

MOLIERE, (JEAN-BAPTISTE POCQUELIN, *surnommé*)

Le pere de la comédie en France, né à Paris en 1620, mort dans la même ville en 1675, âgé de 53 ans. Il fut tout à la fois auteur & comédien, & ne se crut point déshonoré pour jouer lui-même dans des pieces qui faisoient sa gloire, & contribuoient à celle de la France.

LA femme d'un des meilleurs comédiens que nous ayons eus, a donné ce portrait-ci de Moliere. » Il n'étoit ni trop gras, ni trop maigre; il avoit » la taille plus grande que petite, le port noble, » la jambe belle; il marchoit gravement, avoit » l'air très-sérieux, le nez gros, la bouche grande, » les levres épaisses, le teint brun, les sourcils » noirs & forts, & les divers mouvemens qu'il » leur donnoit lui rendoient la physionomie extrê- » mement comique. A l'égard de son caractere, il » étoit doux, complaisant, généreux: il aimoit » fort à haranguer; & quand il lisoit ses pieces » aux comédiens, il vouloit qu'ils y amenassent » leurs enfans pour tirer des conjectures de leur » mouvement naturel ". Cet habile peintre a représenté les ridicules & les vices avec des traits tellement propres à la nation, que ses comédies

peuvent être regardées comme l'histoire des mœurs, des modes & des goûts de son siécle. Il avoit un pinceau souple, flexible & néanmoins plein d'énergie. Il a été plus loin dans son art qu'aucun de nos grands hommes dans le leur; & si l'on demande pourquoi? Parce qu'il a plus étudié la nature.

Le pere de Molière qui étoit valet de chambre tapissier chez le Roi, fit tout ce qu'il put pour faire embrasser sa profession à son fils. Mais le génie de celui-ci l'appelloit ailleurs, & la nature fut plus forte en lui que l'éducation.

La premiere piece réguliere en cinq actes qu'il composa, fut l'*Etourdi*. Le Prince de Conti devant lequel on la représenta d'abord, admira les talens de l'auteur, & voulut se l'attacher en qualite de secrétaire; mais heureusement pour la gloire du théatre François, Molière préféra de suivre l'impulsion de son génie.

Lorsqu'en 1659 ce même auteur donna sa comédie des *Précieuses ridicules*, la fureur du bel esprit étoit plus que jamais à la mode. Un vieillard qui assistoit à une représentation de cette comédie, charmé d'y trouver le ridicule des *précieuses* si bien saisi, se mit à crier du milieu du parterre: *Courage, Molière, voilà la bonne comédie.*

Ménage, homme célébre dans ce temps-là; & tout l'hôtel de Rambouillet se trouverent à la premiere représentation de cette piece qui fut jouée avec un applaudissement universel. Au sortir de la comédie, Ménage prenant Chapelain son ami par la main: " Monsieur, lui dit-il, nous approu-
„ vions vous & moi toutes les sottises qui vien-
„ nent d'être critiquées si finement & avec tant
„ de bon sens; mais croyez-moi, pour me servir
„ de ce que saint Remi dit à Clovis, *il nous fau-*
„ *dra brûler ce que nous avions adoré, & adorer ce*
„ *que nous avions brûlé* „. L'hôtel de Rambouillet, dont il est ici parlé; étoit le rendez-vous de

ces beaux esprits qui, dans leurs conversations spirituelles, étoient parvenus à ne se point entendre.

L'expression d'*atômes bourgeois* employée dans cette comédie, paroît imitée de Néocles, frere d'Epicure, qui disoit que tous les atômes de la prudence s'étoient assemblés pour former son frere Epicure.

La comédie des *Précieuses ridicules* fut très-bien reçue à la cour, & cet applaudissement universel anima le courage de l'auteur. « Je n'ai plus que „ faire, dit-il, d'étudier Plaute & Térence, ni „ d'éplucher les fragmens de Ménandre; je n'ai „ qu'à étudier le monde „.

La comédie des *Fâcheux*, piece en vers & en scènes détachées, donnée en 1661, fit beaucoup de plaisir à Louis XIV. Un jour que ce prince sortoit d'une représentation de cette comédie, il dit à Molière, en voyant passer le Comte de Soyecourt, insupportable chasseur: « Voilà un „ grand original que tu n'as pas encore copié „. C'en fut assez. La scène du *Fâcheux chasseur* fut faite & apprise en moins de vingt-quatre heures; & comme Molière n'entendoit rien au jargon de la chasse, il avoit prié le Comte de Soyecourt lui-même de lui indiquer les termes dont il devoit se servir.

L'*Ecole des femmes*, comédie en vers & en cinq actes, fut donnée en 1662. Elle fut très-suivie & très critiquée. On y blâma quelques expressions d'une familiarité trop basse. Elle est inférieure pour l'intrigue & pour le dénouement à l'*Ecole des maris* jouée en 1661. On put remarquer aux représentations de l'Ecole des femmes l'espece d'enchantement que produit dans un acteur la perfection du talent. La demoiselle de Brie qui avoit joué d'original le rôle d'Agnès dans cette comédie, l'avoit à près de soixante ans cédé à une jeune actrice. Lorsque celle-ci parut, le parterre demanda si hautement la demoiselle

de Brie, qu'elle fut obligée de reprendre le même rôle, & elle le garda encore jusqu'à soixante-cinq ans.

On prétend qu'une anecdote du fameux Comte de Grammont fournit à Molière l'idée de sa petite farce du *Mariage forcé*. Ce seigneur, pendant son séjour à la Cour d'Angleterre, avoit fort aimé mademoiselle Hamilton : leurs amours même avoient fait du bruit, & il repassoit en France sans avoir conclu avec elle. Les deux freres de la demoiselle le joignirent à Douvres, dans le dessein de faire avec lui le coup de pistolet. Du plus loin qu'ils l'apperçurent, ils lui crierent : *Comte de Grammont, Comte de Grammont, n'avez-vous rien oublié à Londres?* « Pardonnez-moi, répon-„ dit le comte qui devinoit leur intention, j'ai „ oublié d'épouser votre sœur, & j'y retourne „ avec vous pour finir cette affaire „.

L'Amour médecin, petite comédie en prose & en un acte, fut faite & apprise en cinq jours de temps, & donnée devant le Roi en 1665. C'est la premiere piece dans laquelle Molière ait joué les médecins. Ils affectoient autrefois une sorte de pedanterie qui prêtoit beaucoup au ridicule. Molière, pour rendre la plaisanterie plus agréable au Roi devant qui cette comédie fut représentée à Versailles, y joua les premiers médecins de la cour avec des masques faits tout exprès. Ces médecins étoient messieurs *de Fougerais*, *Esprit*, *Guenaut* & *d'Aquin*. Comme Molière vouloit déguiser leurs noms, il pria son ami Boileau de leur en faire de convenables. Il en composa en effet qui étoient tirés du Grec, & qui désignoient le caractere de chacun de ces médecins. Il donna à M. de Fougerais le nom de *Desfonnandrés*, qui signifie tueur d'hommes ; à M. Esprit qui bredouilloit, celui de *Bahis*, qui signifie *jappant*, *aboyant*. *Macroton* fut le nom qu'il donna à M. Guenaut, parce qu'il parloit fort lentement. Et enfin celui de *Tomès*, qui signifie un *saigneur*,

à M. d'Aquin qui ordonnoit souvent la saignée. *Note de Brossette & anecdotes sur différens sujets.*

Molière, après avoir ridiculisé les médecins en particulier, les rassembla, & les joua en corps dans sa comédie du *Malade imaginaire.* Il les poursuivoit même par ses bons mots au milieu de la société. On a rapporté qu'étant un jour au dîner du Roi, ce Prince lui dit: *Vous avez un médecin, que vous fait-il?* " Sire, répondit Molière, „ nous causons ensemble, il m'ordonne des re- „ medes, je ne les fais point, & je guéris „.

Dans le temps que Molière se préparoit à donner son George-Dandin en *1668*, on lui vint dire qu'il y avoit dans le monde un Dandin qui pourroit se reconnoître dans la piéce, & qui avoit assez d'intrigue pour le desservir. „ Laissez-moi „ faire, dit Molière, je viendrai à bout d'empê- „ cher notre homme de remuer, & même j'espere „ l'intéresser pour moi „. Il employa effectivement un moyen qui réussira toujours, ce fut de flatter l'amour propre de son original. Comme il étoit assidu au théâtre, Molière vint le trouver un jour, & lui demanda une heure de son loisir pour lui faire une lecture. L'homme en question fut si flatté de ce compliment, que, toutes affaires cessantes, il donna parole pour le lendemain, & courut le soir même annoncer à toutes ses connoissances que Molière devoit venir lui lire une de ses piéces. Lorsque Molière se rendit à l'heure du rendez-vous, il trouva une nombreuse assemblée, & son homme qui présidoit. La piéce fut trouvée excellente, & lorsqu'elle fut jouée, personne ne la fit mieux valoir que celui qui auroit dû s'en fâcher, puisqu'une partie des évènemens mis en scènes, lui étoient arrivés. Ce secret de faire passer sur le théâtre des traits un peu libres, a été employé avec un pareil succès par quelques autres auteurs.

Lorsqu'on reprochoit à Molière d'avoir en *1669*, donné la farce de *Pourceaugnac*, piéce néanmoins où l'on trouve quelques traits qui décèlent le

grand maître, il répondoit qu'il étoit comédien aussi bien qu'auteur, & qu'il falloit qu'il consultât l'intérêt de ses acteurs aussi bien que sa propre gloire C'étoit aussi la réponse que le célébre Shakespear chez les Anglois pouvoit faire à la plupart de ses critiques.

Le *Bourgeois gentilhomme*, comédie-ballet en prose & en cinq actes, où la folie d'un bourgeois qui affecte les airs & les discours d'un grand Seigneur, est traitée si plaisamment, fut jouée pour la premiere fois à Chambord en 1670 devant Louis XIV. Ce Prince ne s'expliqua point d'abord sur cette piéce, & Moliere pensoit qu'elle n'avoit point réussi. Quelques seigneurs même publioient hautement qu'elle étoit détestable. Mais, après une seconde représentation le Roi dit à Molière : „ Je ne vous ai point parlé de votre piéce „ à la premiere représentation, parce que j'ai appréhendé d'être séduit par la maniere dont elle „ avoit été représentée ; mais en vérité, Molière, „ vous n'avez encore rien fait qui m'ait mieux „ diverti, & votre piéce est excellente „. Aussitôt l'auteur fut accablé de louanges des courtisans qui répéterent bien ou mal tout ce que le Roi avoit dit de plus favorable à cette nouvelle comédie. On a écrit que Molière dans cette piéce avoit cherché à peindre sa femme sous le nom de Lucile. Il y a grande apparence que cette anecdote est vraie : car ce portrait est fort ressemblant à tous ceux qu'on a faits de cette actrice. Elle s'appelloit Béjart, & jouoit très bien les rôles que Molière son mari avoit faits pour elle, & ceux de femme coquette & satyrique. Elle remplissoit aussi avec succès les seconds rôles tragiques. Sans être belle, elle avoit une de ces physionomies piquantes & capables d'inspirer une grande passion. Elle épousa en secondes noces Guerin Détriché, comédien de la troupe du Marais, & mourut le 3 Novembre 1700, après avoir quitté le théatre le 14 Octobre 1694.

Les *Fourberies de Scapin* est une de ces petites farces que Molière avoit préparées en province. Elle fut donnée à Paris en 1671. Molière a dans cette petite piéce inséré deux scènes entiéres du *Pedant joué*, mauvaise comédie de Cirano de Bergerac. Quand on lui reprochoit cette espece de plagiat, il répondoit : „ Ces deux scènes sont assez „ bonnes ; cela m'appartenoit de droit : il est „ permis de reprendre son bien où on le trouve „.

Le *Misantrope* est le chef-d'œuvre de Molière & peut-être du haut comique. Cette piéce néanmoins fut froidement reçue la premiere fois qu'on la donna en 1666. On a dit que le public applaudit d'abord au sonnet d'Oronte que le Misantrope trouve avec raison rempli

De ces colifichets dont le bon sens murmure,

& que les auditeurs confus d'avoir pris le change, s'indisposerent contre la piéce. Mais la véritable raison du peu d'empressement du public pour cette comédie, c'est qu'elle est remplie de ces beautés ingénieuses & fines qui demandent un tact délicat pour être senties. C'est un ouvrage en un mot plutôt fait pour les gens d'esprit que pour la multitude à laquelle il faut des comédies gaies & facétieuses.

Les ennemis de Molière voulurent persuader au Duc de Montausier, fameux par sa vertu sauvage, que c'étoit lui que Molière jouoit dans le Misantrope. Le Duc de Montausier alla voir la piéce, & dit en sortant, qu'*il auroit bien voulu ressembler au Misantrope de Molière*.

Il y a dans cette même comédie un trait que Molière, habile à saisir le ridicule partout où il se trouvoit, copia d'après nature, & ce fut Boileau qui le lui fournit. Moliere vouloit le détourner de l'acharnement qu'il faisoit paroître dans ses satyres contre Chapelain ; il lui disoit que Chapelain étoit en grande considération dans le

monde, qu'il étoit particuliérement aimé de M. Colbert, & que ces railleries outrées pourroient lui attirer la disgrace de ce ministre & du Roi même. Ces réflexions trop sérieuses ayant mis le poëte satyrique de mauvaise humeur : Ho! le Roi „ & M. Colbert feront ce qu'il leur plaira, dit-il „ brusquement ; mais à moins que le Roi ne „ m'ordonne expressément de trouver bon les „ vers de Chapelain, je soutiendrai toujours qu'un homme, après avoir fait la Pucelle, mérite d'être „ pendu „. Molière se mit à rire de cette saillie, & l'employa ensuite fort à propos dans la derniere scène du second acte de son *Misantrope*.

Cette comédie du Misantrope ne se soutint d'abord au théatre qu'à la faveur du *Médecin malgré lui*. Dans cette piéce, il y a une chanson que chante Sganarelle, & qui commence par ces mots : *Qu'ils sont doux, bouteille ma mie*, &c. Le Président Rose de l'académie Françoise, & secrétaire du cabinet, fit des paroles latines sur cet air, d'abord pour se divertir, & ensuite pour jouer une petite piéce à Molière, à qui il reprocha chez le Duc de Montausier d'être plagiaire ; ce qui donna lieu à une dispute un peu vive. M. Rose soutint toujours, en chantant les paroles latines, que Molière les avoit traduites en François d'une épigramme latine imitée de l'*antologie*. Il n'avoua ce qui en étoit que quelques momens après. Voici ces paroles :

Quam dulces !
Amphora amœna,
Quam dulces
Sunt tuæ voces !
Dum fundis merum in calices,
Utinam semper esses plena !
Ah ! ah ! cara mea lagena,
Vacua cur jaces.

La comédie du *Tartuffe*, représentée pour la premiere fois en public le 5 Août 1667, attira beaucoup de tracasseries à l'auteur. Les faux zélés crierent au scandale. Cependant une seconde représentation étoit annoncée pour le lendemain; l'assemblée étoit des plus nombreuses, & les acteurs alloient commencer, lorsqu'il survint un ordre du premier président du parlement, portant défense de jouer la piéce. Ce fut à cette occasion qu'on prétend que Molière dit à l'assemblée : *Messieurs, nous allions vous donner le Tartuffe; mais M. le premier Président ne veut pas qu'on le joue.*

Des comédiens de province firent usage de ce même mot, mais dans une circonstance & d'une maniere différente. Ils étoient dans une ville dont l'Evêque étoit mort depuis peu. Le successeur, moins favorable au spectacle, donna ordre que les comédiens eussent à partir avant son arrivée. Ils jouèrent encore la veille; & comme s'ils eussent dû jouer le lendemain, celui qui annonça, dit : *Messieurs, vous aurez demain le Tartuffe.*

Huit jours après que le Tartuffe eut été défendu, on représenta à la cour une piéce intitulée *Scaramouche hermite*, farce très-licentieuse. Le Roi en sortant, dit au grand Condé : „ Je voudrois bien savoir pourquoi les gens qui se scandalisent si fort de la comédie de Molière, ne „ disent rien de celle de Scaramouche. *Les comédiens Italiens*, répondit le Prince, *n'ont offensé que Dieu; mais les François ont offensé les dévots.* Cependant Moliere fut au bout de quelque temps délivré de la persécution, & obtint du Roi un ordre par écrit de représenter le Tartuffe.

L'*Amphitrion*, comédie en trois actes, donnée en 1668, est la premiere piece en vers libres que Molière ait faite. Il l'a imitée de Plaute. Mais l'Amphitrion François est bien supérieur à l'Amphitrion Latin pour la finesse des plaisanteries & l'agrément des dialogues. C'est ce dont cependant la savante madame Dacier ne vouloit pas convenir.

Elle se préparoit même à publier une dissertation bien longue & bien froide, pour prouver que l'Amphitrion de Plaute étoit bien supérieur à celui de Molière ; mais ayant oui dire que Moliere vouloit faire une comédie des *Femmes savantes*, elle supprima sa dissertation.

Tous ceux qui sont au fait de l'histoire littéraire du temps de Moliere, savent que la scène cinquieme du troisieme acte des *Femmes savantes*, piéce en cinq actes & en vers, donnée en 1672, est copiée d'après nature. Ménage y est joué sous le nom de *Vadius*, & l'abbé Cotin sous celui de *Trissotin*. Cet abbé, si connu par les satyres de Despréaux, étoit vraiment l'auteur du sonnet de la Princesse Uranie. Il l'avoit composé pour madame de Nemours, & il étoit allé le montrer à *Mademoiselle*, Princesse qui se plaisoit à ces sortes de petits ouvrages, & qui d'ailleurs considéroit fort l'abbé Cotin, jusques-là même qu'elle l'honoroit du nom de son ami. Comme il achevoit de lire ses vers, Ménage entra ; *Mademoiselle* les fit voir à Ménage sans lui en nommer l'auteur. Celui-ci les trouva ce qu'effectivement ils étoient, détestables. Là-dessus nos deux poetes se dirent à-peu-près les douceurs que Molière a si agréablement rimées. Trissotin étoit appellé aux premieres représentations, *Tricottin*. L'acteur qui le représentoit, avoit affecté, autant qu'il avoit pu, de rendre le ton, le geste & même le tic de l'original. Cet abbé qui n'étoit pas exempt de ridicule, avoit eu l'imprudence d'écrire contre Boileau & contre Molière. Les satyres du premier l'avoient déjà couvert de confusion ; mais la scène des femmes savantes le rendit l'objet de la risée publique. On prétend même qu'il fut si accablé de ce dernier coup, qu'il tomba dans une mélancolie qui le conduisit au tombeau ; triste effet d'une satyre trop licencieuse !

Dans le *Malade imaginaire*, la derniere piéce que Molière ait mise au théatre, il y a un mon-

sieur Fleurant, apothicaire, brusque jusqu'à l'insolence, qui vient, une seringue à la main, pour donner un lavement au malade. Un frere de ce prétendu malade qui se trouve là dans ce moment, le détourne de le prendre, dont l'apothicaire s'irrite, & lui dit force impertinences. La premiere fois que cette piéce fut jouée, le personnage mis en scène répondoit à l'apothicaire : *Allez, monsieur, on voit bien que vous n'avez coutume de ne parler qu'à des culs.* Tous les auditeurs se révolterent de cette expression ; mais on fut satisfait d'entendre dire à la seconde représentation : *Allez, Monsieur, on voit bien que vous n'avez pas coutume de parler à des visages.*

Lorsque Molière donna cette piéce en 1673, il y avoit déjà quelque temps que sa poitrine étoit attaquée, & qu'il crachoit le sang. A la troisieme représentation, il se sentit plus incommodé qu'auparavant, on lui avoit conseillé de ne point jouer ; mais il voulut faire un effort sur lui-même, & cet effort abrégea ses jours. Il lui prit une convulsion en prononçant *juro* dans le divertissement de la réception du malade imaginaire. On le transporta chez lui, & il mourut quelques momens après entre les bras de deux de ces sœurs que les religieuses envoyoient pour quêter pendant le carême, & qu'il logeoit chez lui. Les supérieurs ecclésiastiques lui refuserent d'abord la sépulture en terre sainte. *Quoi*, s'écrioit sa veuve, *l'on refuse un tombeau à un homme à qui la Grèce auroit dressé des autels !*

Louis XIV le regrettoit, & ce Monarque, dont il avoit été le domestique & le pensionnaire, eut la bonté de s'intéresser pour lui auprès de l'Archevêque de Paris qui révoqua sa défense, à condition que l'enterrement seroit fait sans bruit & sans éclat. Il fut fait par deux prêtres qui accompagnerent le corps sans chanter ; & on l'enterra dans le cimetiére qui est derriere la chapelle de Saint-Joseph dans la rue Montmartre.

La premiere place vacante à l'académie Françoise devoit être accordée à Molière. La compagnie s'étoit arrangée au sujet de sa profession, Molière n'auroit plus joué que dans les rôles de haut comique. Mais sa mort précipitée le priva d'une place bien méritée, & l'académie d'un sujet si propre à le remplir.

Il avoit formé le projet de traduire en vers françois le poëte Lucrèce. Mais désespérant de rendre dans un langage mesuré les endroits philosophiques de ce poëte, il prit un parti singulier & raisonnable. Il mit en vers les morceaux poétiques, & traduisit en prose tout ce qui est dans Lucrèce plutôt dissertation que poésie. Sa traduction étoit presqu'achevée, lorsque son domestique s'avisa un jour de prendre le premier cahier pour en faire des papillotes. Molière de dépit jetta le reste au feu; peut-être aussi n'étoit-il pas content de son travail.

Boileau racontoit que Molière, après lui avoir lu le Misantrope, lui avoit dit: *Vous verrez bien autre chose.* Ce seul mot nous fait regretter que Molière n'ait pas fourni une plus longue carriere; mais il doit encourager les auteurs modernes.

On a rapporté qu'il lisoit ses comédies à une vieille servante nommée *Laforêt*; & lorsque certains morceaux ne l'avoient point frappée, il les corrigeoit. Mais si le fait est vrai, il faut croire qu'il n'éprouvoit le sentiment de cette bonne femme que dans les piéces faites pout des gens de son espece, & vraisemblablement il ne lui a jamais lu son misantrope.

Molière étoit fort ami du célébre avocat Forcroi, homme redoutable dans la dispute par la capacité & par la grande étendue de ses poumons; ils eurent néanmoins un jour à table une conversation fort échauffée en présence de Despréaux. Molière se tourna du côté du satyrique, & dit: *Qu'est-ce que la raison avec un filet de voix, contre une gueule comme celle-là?*

Molière disoit que le mépris étoit une pilule qu'on pouvoit bien avaler, mais qu'on ne pouvoit guere la mâcher sans faire la grimace. Ceux qui n'appercevoient en lui que le comédien, lui en faisoient mâcher quelques-unes. Il s'étoit présenté un jour en sa qualité de valet-de-chambre, pour faire le lit du Roi. Un autre valet-de-chambre qui le devoit faire avec lui, se retira brusquement, en disant qu'il ne le feroit point avec un comédien. Bellocq, autre valet-de-chambre, homme de beaucoup d'esprit & qui faisoit de très-jolis vers, s'approcha dans le moment, & dit: „ M. de Moliere, vous voulez bien que j'aie l'honneur de faire le lit du Roi avec vous „. Cette aventure vint aux oreilles de Sa Majesté qui fut très-mécontente qu'on eût temoigné du mépris à Molière.

Cet auteur illustre employoit volontiers une partie de son revenu à faire des libéralités. Un jour Baron, son éleve, vint lui annoncer qu'un comédien de campagne que la pauvreté empêchoit de se présenter, lui demandoit quelque léger secours pour aller joindre sa troupe. Molière ayant su que c'étoit un nommé Mondorge qui avoit été son camarade, demanda à Baron combien il croyoit qu'il falloit lui donner? celui-ci répondit au hazard: *Quatre pistoles.* „ Donnez-lui » quatre pistoles pour moi, lui dit Moliere; en » voilà vingt qu'il faut que vous lui donniez pour » vous „; & il joignit à ce présent celui d'un habit magnifique.

Un autre petit fait servira encore à peindre le caractere doux, humain, généreux de cet homme célébre. Il venoit de donner l'aumône à un pauvre. Un instant après, le pauvre court apres lui, & lui dit: „ Monsieur, vous n'aviez peut-être pas » dessein de me donner un louis d'or; je viens » vous le rendre „. -- *Tiens, mon ami*, dit Moliere, *en voilà un autre*; & il s'écria en homme qui réfléchissoit sur tout ce qui se présentoit à lui: *Où la vertu va-t-elle se nicher?*

Cet auteur étoit sujet à de fréquentes distractions. On en a rapporté ce trait comique. Un jour qu'il étoit pressé par l'heure du spectacle, il prit une brouette pour se rendre plus promptement à l'hôtel de la comédie; mais cette voiture n'alloit pas assez vîte à son gré. Que fait-il ? Il en sort, & se met à la pousser par derriere. Il ne s'apperçut de son étourderie que par le ris inextinguible du brouetteur, & parce qu'il se vit tout crotté en arrivant.

Racine regarda toujours Moliere comme un homme unique; & le Roi lui demandant un jour quel étoit le premier des écrivains qui honoroient la France pendant son régne, il lui nomma Moliere. Je ne le croyois pas, lui dit le Roi; mais vous vous y connoissez mieux que moi.

Despréaux l'appelloit le *contemplateur*. Il disoit que la nature sembloit lui avoir révélé tous ses secrets, du moins pour ce qui regarde les mœurs & les caracteres des hommes.

MONTAGNE, (MICHEL DE)

Ecrivain du seizieme siécle, né d'une famille noble au château de Montagne dans le Périgord, l'an 1533, *mort au mois de Septembre* 1592, *à soixante ans.*

MONTAIGNE est bien connu par ses *Essais*, écrits de ce style cavalier, mais vif & énergique qui plaît, qui enchante. Pour avoir de cet auteur un portrait aussi ressemblant qu'on peut le desirer, il suffit de parcourir quelques endroits de ses Essais où il s'est peint au naturel. L'on pourra y remarquer que, si sa vanité lui permet d'avouer quelques défauts, ce ne sont que ceux que l'on

regarde comme indifférents & dont même se parent certaines personnes. Il convient par exemple d'être indolent & paresseux, d'avoir la mémoire fort infidéle, d'être ennemi de toute obligation & contrainte, de retrancher en sa maison autant qu'il peut de la cérémonie. „ Quelqu'un, „ aujoute-t-il, s'en offense : qui y ferois-je ? Il „ vaut mieux que je l'offense pour une fois que „ moi tous les jours ; ce seroit une sujettion con„ tinuelle. A quoi serviroit d'ailleurs de fuir la „ servitude des cours, si on l'entraînoit jusques „ en sa taniére. „ Montaigne se flattoit de connoître les hommes à leur silence même & leur sourire, & de les découvrir mieux dans les propos gais d'un festin qu'au conseil. Passionné pour des amitiés exquises, il étoit peu propre aux amitiés communes. Il recherchoit la familiarité des hommes instruits, dont les entretiens sont, suivant son expression, *teints d'un jugement mûr & constant, & mêlés de bonté, de franchise, de gayeté & d'amitié.* C'étoit aussi un commerce bien agréable pour lui que celui des belles & honnêtes femmes. Mais c'est un commerce où il faut un peu se tenir sur ses gardes, & notamment *ceux en qui*, disoit-il, *le corps peut beaucoup comme en moi.* Il souffroit sans peine d'être contredit en conversation, il aimoit même à contester & à discourir, mais c'étoit avec peu de personnes & pour lui : car de servir d'amusement aux grands & faire à l'envi parade de son esprit, il trouvoit avec raison que c'étoit un métier messéant à un homme d'honneur. L'ingénuité de ses discours & la franchise de ses maniéres empêchoient qu'on ne prît jamais en mauvaise part la liberté de ses discours. Il s'accuse d'ailleurs d'être si *lâche* à offenser, que pour le service de la raison même, il ne l'auroit pû faire. Il s'engagea dans les liens du mariage ; mais ce fut moins son propre choix que l'exemple & des circonstances étrangéres qui lui firent embrasser cet engagement. Ennemi de

tout tracas, il aimoit à se fier à ses domestiques, & un de ses plus doux souhaits dans sa vieillesse étoit de trouver un gendre, entre les mains de qui il pût remettre la souveraine disposition de ses biens, un gendre qui, suivant son expression, sut *appâter* commodément ses vieux ans & les endormir. Sa philosophie enfin consistoit principalement à goûter les douceurs de son état. *J'ai*, disoit-il, *un dictionnaire tout à part moi : je passe le temps quand il est mauvais & incommode : quand il est bon je ne le veux point passer, je le retarde, je m'y tiens* ; bien différent en cela de ces hommes de plaisir qui s'imaginent follement qu'étourdir la vie c'est en jouir.

La premiére langue qu'on avoit fait apprendre à Montagne, dès qu'il fut en état de parler, fut la Latine. Le pere avoit mis auprès de son fils, dès son berceau, un Allemand qui étoit très-habile dans la langue Latine, & qui ne lui parloit que cette langue. Les domestiques avoient aussi appris assez de mots Latins pour jargonner avec le jeune Montaigne. Ainsi sans art, sans livre, sans grammaire, sans fouet & sans larmes, comme il le dit lui-même dans ses Essais, on lui enseigna du Latin tout aussi pur que son précepteur le savoit.

Montagne apprit de même le Grec par forme d'ébat & d'exercice; car son pere très-bien conseillé, présentoit à son fils tous ses exercices & ses devoirs sous l'aspect riant des jeux & des plaisirs. Il portoit même l'attention paternelle au point qu'ayant entendu dire que c'étoit troubler le cerveau tendre des enfans que de les arracher tout d'un coup au sommeil, il faisoit toujours éveiller son fils par le son de quelque instrument agréable.

Montagne fut élu maire de Bordeaux, & obtint du Roi le collier de Saint Michel, qui étoit alors l'ordre unique; mais l'honneur qu'il semble priser le plus, est d'avoir pendant son séjour

en Italie reçu des lettres de bourgeoisie Romaine.

Sur la fin de ses jours il se retira dans une de ses terres pour y mener une vie douce & tranquille; mais il fut exposé, ainsi que les plus honnêtes gens de son temps, aux malheurs des guerres civiles. *Je fus*, dit-il, *pelaud à toutes mains. Au Gibelin j'étois Guelphe & au Guelphe Gibelin.*

Son air franc & ses manieres affables le sauverent un jour d'un grand danger. Voici comme il raconte lui-même le fait. „ Pendant les troubles „ des guerres civiles, un quidam délibéra de sur„ prendre ma maison & moi. Son art fut d'arri„ ver seul à ma porte, & d'en presser un peu ins„ tammenr l'entrée. Je le connoissois de nom & „ avois occasion de me fier à lui comme à mon „ voisin & aucunement mon allié. Je lui fis ou„ vrir comme je fais à chacun. Le voici tout ef„ frayé, son cheval hors d'haleine, fort harassé. „ Il m'entretint de cette fable : qu'il venoit d'être „ rencontré à une demie lieue de là, par un „ sien ennemi, lequel je connoissois aussi & avois „ oui parler de leur querelle : que cet ennemi lui „ avoit merveilleusement chaussé les éperons : & „ qu'ayant été surpris en désarroi & plus foible en „ nombre, il s'étoit jetté à ma porte à sauveté ; „ qu'il étoit en grande peine de ses gens, lesquels „ il disoit tenir pour morts ou pris. J'essayai tout „ naïvement de le conforter, assurer & rafraîchir. „ Tantôt après voilà quatre ou cinq de ses sol„ dats qui se présentent en même contenance, & „ effroi pour entrer : & puis d'autres encore après, „ bien équipés & bien armés, jusques à vingt„ cinq ou trente, feignant avoir leur ennemi aux „ talons. Ce mistere commençoit à tâter mon „ soupçon. Je n'ignorois pas en quelque siécle je „ vivois, combien ma maison pouvoit être en„ viée, & avois plusieurs exemples d'autres de ma „ connoissance, à qui il étoit mésavenu de même. „ Tant y a que trouvant qu'il n'y avoit point „ d'acquet d'avoir commencé à faire plaisir, si je

„ n'achevois, & ne pouvant me défaire sans rom- „ pre, je me laissai aller au parti le plus naturel „ & le plus simple, comme je fais toujours : com- „ mandant qu'ils entrassent. Ceux-ci se tinrent à „ cheval dans ma cour, le chef avec moi, dans „ ma salle, qui n'avoit voulu qu'on établât son „ cheval, disant avoir à se retirer incontinent „ qu'il auroit eu des nouvelles de ses hommes. Il „ se vit maître de son entreprise ; & n'y restoit „ sur ce point que l'exécution. Souvent depuis il „ a dit (car il ne craignoit pas de faire ce conte) „ que mon visage & ma franchise lui avoient „ arraché à la trahison des poings. Il remonte à „ cheval, ses gens ayant continuellement les yeux „ sur lui, pour voir quel signe il leur donneroit ; „ bien étonnés de le voir sortir & abandonner son „ avantage. „

Montaigne, dans ses Essais, a peint l'homme en se peignant lui-même, & comme il se connoissoit bien, cette vanité qu'on lui reproche de faire de soi-même la matiere de son livre, peut-être utile au lecteur. Cet auteur a inséré dans ses essais quelques pensées des anciens, & sur-tout de Plutarque & de Senèque, sans les nommer. „ Je „ veux, disoit-il, que mes critiques donnent une „ nazarde à Plutarque sur mon nez, & qu'ils s'é- „ chaudent à injurier Sénèque en moi. „

Ses digressions trop fréquentes, mais toujours instructives, ont fait dire à un bel esprit que c'étoit un des écrivains qui sachant le moins ce qu'il va dire sait le mieux ce qu'il dit. Un reproche qu'on peut lui faire, est le scepticisme qu'il professe ouvertement & cette liberté de tout écrire dont il se fait gloire. Le cardinal du Perron appelloit ses Essais le *breviaire des honnêtes gens*, sans doute à cause des sentimens de générosité & d'humanité qui y sont répandus.

MONTECUCULI, (RAIMOND DE)

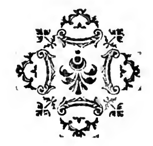
Général Italien, né dans dans le Modénois d'une famille distinguée en 1608, mort à Lintz en 1680, à 72 ans.

MONTECUCULI avoit cet amour pour les lettres sans lequel il n'y a point de véritable grandeur. C'est par ses soins que l'Académie des curieux de la nature fut établie. Il a écrit des mémoires en Italien où les militaires trouvent des modeles & des leçons de leur art. Ce général fut le seul digne d'être opposé au célebre Turenne. Tous deux, dit un illustre historien, avoient réduit la guerre en art. Ils passerent quatre mois à se suivre, à s'observer dans des marches & dans des campemens, plus estimés que des victoires par les officiers Allemands & François. L'un & l'autre jugeoit de ce que son adversaire alloit tenter par les démarches que lui-même eût voulu faire à sa place,& ils ne se tromperent jamais. Ils opposoient l'un à l'autre la patience, la ruse, l'activité, & tout ce que le génie, la science militaire & une longue expérience peuvent suggérer.

Montecuculi étoit assez grand pour honorer un rival, & assez honnête homme pour pleurer sincérement sa mort. Sur le point d'en venir aux mains avec Turenne, & de commettre sa propre réputation au sort d'une bataille, il apprend que le général François vient d'être emporté par un boulet de canon, il répand des larmes & s'écrie dans l'amertume de sa douleur: Je regrette & „ ne saurois trop regretter un homme au dessus „ de l'homme, un homme qui faisoit honneur à „ la nature humaine. „

Victor

Victor Amédée, Duc de Savoie, se plaisoit à raconter le trait suivant de l'illustre Montecuculi. Ce général des armées de l'Empereur avoit dans une marche donné ordre, sous peine de mort, que personne ne passât par les bleds. Un soldat revenant d'un village & ignorant les défenses, traversa un sentier qui étoit au milieu des bleds. Montecuculi qui l'apperçut, envoya ordre au prévôt de l'armée de le faire pendre. Cependant le soldat qui s'avançoit allégua au général qu'il ne savoit pas les ordres. *Que le prévôt fasse son devoir*, répondit Montecuculi. Comme cela se passa en un instant, le soldat n'avoit point encore été désarmé. Alors plein de fureur il dit: *Je n'étois pas coupable, je le suis maintenant*, & tira son fusil sur Montecuculi. Le coup manque, & Montecuculi lui pardonne.



MONTESQUIEU, (CHARLES SECONDAT, BARON DE LA BREDE ET DE)

Président au Parlement de Bordeaux, né au château de la Brede le 18 janvier 1689, d'une famille noble de Guyenne, mort à Paris le 10 février 1755. Il avoit été reçu de l'Académie Françoise le 24 janvier 1728. Il a écrit les Lettres Persannes, *le* Temple de Gnide, *un traité sur la* Grandeur & la Décadence des Romains, *&* l'Esprit des Loix, *que l'on a mis au rang des livres originaux qui ont illustré le siecle de Louis XIV.*

DEs idées profondes, quelquefois hardies, revêtues d'expressions vives & animées, une grande connoissance des différens gouvernemens & un tendre amour pour le bonheur des hommes, se font admirer dans ses différens ouvrages de jurisprudence politique. Montesquieu n'étoit pas moins estimable par les qualités de son cœur que par celles de son esprit. Il étoit, dans le commerce, d'une gaîté & d'une douceur toujours égales. Sa conversation étoit légere, agréable & instructive par le grand nombres d'hommes & de peuples qu'il avoit connus. Elle étoit coupée comme son style, pleine de sel & de saillies, sans amertume & sans satyre. Personne ne racontoit plus vivement, plus promptement, avec plus de grace & moins d'apprêt. Il savoit que la fin d'une histoire plaisante en est toujours le but; il se hâtoit donc d'y arriver, & produisoit l'effet sans l'avoir promis. Ses fréquen-

ses distractions ne le rendoient que plus aimable; il en sortoit toujours par quelque trait inattendu, qui réveilloit la conversation languissante: d'ailleurs, elles n'étoient jamais, ni jouées, ni choquantes, ni importunes. Le feu de son esprit les faisoit naître, mais il n'y tomboit jamais au milieu d'un entretien intéressant ou sérieux: le desir de plaire à ceux avec qui il se trouvoit, le rendoit alors à eux sans affectation & sans effort. Les agrémens de son commerce tenoient non-seulement à son caractere & à son esprit, mais encore à l'espece de régime qu'il observoit dans l'étude. Quoique capable d'une méditation profonde & soutenue, il n'épuisoit jamais ses forces; il quittoit toujours le travail avant que d'en ressentir la moindre impression de fatigue. Il étoit sensible à la gloire, mais il ne vouloit y parvenir qu'en la méritant. Jamais il n'a cherché à augmenter la sienne par ces manœuvres sourdes; par ces voies obscures & honteuses, qui deshonorent la personne, sans ajouter au nom de l'auteur. Digne de toutes les distinctions & de toutes les récompenses, il ne demandoit rien, & ne s'étonnoit point d'être oublié: mais il a osé, même dans des circonstances délicates, protéger à la cour des hommes de lettres persécutés, célebres & malheureux, & leur a obtenu des graces. Quoiqu'il vêcut avec les grands, soit par nécessité, soit par convenance, soit par goût, leur société n'étoit pas nécessaire à son bonheur. Il fuyoit, dès qu'il le pouvoit à sa terre; il y retrouvoit, avec joie, sa philosophie, ses livres, & le repos. Entouré des gens de la campagne dans ses heures de loisir, après avoir étudié l'homme dans le commerce du monde & dans l'histoire des nations, il l'étudioit encore dans ces ames simples que la nature seule a instruites, & il y trouvoit à apprendre: il conversoit gaîment avec eux; il leur cherchoit de l'esprit comme Socrate; il paroissoit se plaire autant dans leur entretien que dans les sociétés

les plus brillantes, sur-tout quand il terminoit leurs différends, & soulageoit leurs peines par ses bienfaits. Rien n'honore plus sa mémoire que l'économie avec laquelle il vivoit, & qu'on a osé trouver excessive, dans un monde avare & fastueux, peu fait pour en pénétrer les motifs, & encore moins pour les sentir. Bienfaisant, & par conséquent juste, Montesquieu ne vouloit rien prendre sur sa famille, ni des secours qu'il donnoit aux malheureux, ni des dépenses considérables auxquelles ses longs voyages, la foiblesse de sa vûe, & l'impression de ses ouvrages l'avoient obligé. Il a transmis à ses enfans, sans diminution ni augmentation, l'héritage qu'il avoit reçu de ses peres; il n'y a rien ajouté que la gloire de son nom & l'exemple de sa vie. *Eloge de M. de Montesquieu par M. d'Alembert.*

En entrant dans le monde, disoit un jour Montesquieu, on m'annonça comme un homme d'esprit, & je reçus un accueil assez favorable des gens en place; mais lorsque par le succès des *Lettres Persannes*, j'eus peut-être prouvé que j'en avois, & que j'eus obtenu quelqu'estime de la part du public, celle des gens en place se refroidit; j'essuyai mille dégoûts. Comptez, ajoutoit-il, qu'intérieurement blessés de la réputation d'un homme célebre, c'est pour s'en venger qu'ils l'humilient; & qu'il faut soi-même mériter beaucoup d'éloges, pour supporter patiemment l'éloge d'autrui. *Cette anecdote est rapportée par l'auteur du traité* de l'Esprit.

La liberté avec laquelle Montesquieu parle dans ses *Lettres Persannes* du gouvernement & des abus de la religion, lui attira une exclusion de la part du Cardinal de Fleury, lorsqu'il se présenta en 1728 pour une place de l'Académie Françoise. Il prit, dit l'auteur du siecle de Louis XIV, un tour très-adroit pour mettre le ministre dans ses intérêts; il fit faire en peu de jours une nouvelle édition de son livre, dans la-

quelle on retrancha, ou on adoucit tout ce qui pouvoit être condamné par un Cardinal & par un ministre. Montesquieu porta lui-même l'ouvrage au Cardinal qui ne lisoit gueres, & qui en lut une partie. Cet air de confiance, soutenu par l'empressement de quelques personnes de crédit, ramena le Cardinal; & Montesquieu entra dans l'Académie.

Cet illustre auteur a consacré vingt années, ainsi qu'il l'a avoué lui-même à la composition de l'esprit des loix. Quand il vit ce que tant de grands hommes en France, en Angleterre & en Allemagne avoient écrit avant lui, il fut dans l'admiration; mais il ne perdit point courage: & moi aussi, je suis peintre, a-t-il pu dire avec le Corrège, *ed io anche son pittore*. On pense bien qu'il a fallu qu'un nombre prodigieux de volumes lui passât par les mains. Sa méthode étoit de faire l'extrait de tout ce qu'il lisoit. Il ne perdoit jamais de vue son objet; il l'avoit sans cesse devant les yeux, dans toutes ses lectures; il transcrivoit les passages qui lui convenoient, & il plaça au-dessous ses idées, ses réflexions: voilà comme se sont assemblés les matériaux de l'Esprit des loix.

Montesquieu avoit fait plusieurs voyages pour s'instruire par lui-même des mœurs, du génie & des loix des différentes nations de l'Europe. Lors de son séjour à Venise, il avoit beaucoup questionné & beaucoup écrit: ses écritures, qu'il ne tenoit pas assez secrettes, avoient allarmé l'état; on lui en fit dire quelque chose: on ajouta même à cet avis, qu'il y avoit peut-être à craindre que dans la traversée de Venise à Fucina, il ne fut arrêté. Il partit avec cet avis. Vers le milieu de la traversée il vit venir à lui, & roder autour de sa gondole, d'autres gondoles qui ne paroissoient pas faire route. A cette vûe la peur le saisit, & recourant à l'expédient du castor poursuivi par les chasseurs, il tira de son sac de nuit tous les

papiers qui contenoient ses observations sur Venise & les jetta à la mer. L'auteur des *Nouveaux mémoires sur l'Italie* qui rapporte ce fait, ajoute qu'on l'a assuré qu'on ne vouloit que tâter Montesquieu, & qu'il auroit passé, s'il eût osé attendre l'abordage, pour lequel il n'y avoit point d'ordre.

Lorsque l'Esprit des loix parut, la Sorbonne y trouva plusieurs propositions contraires à la religion & à la doctrine de l'Eglise Catholique; elle en fit une censure détaillée; mais comme parmi les propositions censurées il s'en trouvoit quelques unes concernant la jurisdiction qui souffroient bien des difficultés, & d'ailleurs Montesquieu ayant promis de donner une nouvelle édition de son livre, où il corrigeroit ce qui avoit paru contraire à la religion, cette censure de la Sorbonne ne parut point.

La partie systématique de l'Esprit des loix étoit celle dont Montesquieu se montroit le plus jaloux; c'étoit aussi la plus importante & la plus difficile. Son systême des climats cependant paroît emprunté de la méthode d'étudier l'histoire de Bodin, & du traité de la sagesse de Charon. Mais le grand nombre d'observations utiles, de réflexions ingénieuses, de vues saines, d'images fortes répandues dans ce livre, & les maximes admirables qui s'y trouvent développées pour le bonheur de la société, le feront toujours regarder comme un ouvrage immortel.

On auroit desiré une histoire écrite de la main de cet homme illustre. Il avoit achevé celle de Louis XI Roi de France, & le public étoit prêt d'en jouir lorsqu'une méprise singuliere la lui déroba. Un jour que Montesquieu avoit laissé le brouillon de cette histoire & la copie sur son bureau, il dit à son secrétaire de brûler le brouillon & de serrer la copie. Le secrétaire obéit; mais il laissa la copie sur la table. Montesquieu ayant quelques heures après apperçu cette copie, qu'il prit pour le brouillon, il la jetta au feu, per-

ſuadé que ſon ſecrétaire qui étoit abſent l'avoit ſerrée.

Il s'étoit élevé en 1751 une diſpute littéraire où il s'agiſſoit de décider ſi dans les traductions Françoiſes de la Bible, il falloit conſerver le tutoiement de l'original. Fontenelle étoit pour l'affirmative; c'étoit auſſi le ſentiment de Monteſquieu. L'auteur des *Remarques ſur une diſſertation qui traite de l'uſage du* toi *& du* vous *dans une verſion de la bible*, quoique proteſtant, attaqua cette déciſion. Il ne pouvoit ſe diſpenſer de répondre à deux ſuffrages d'auſſi grand poids que ceux de MM. de Monteſquieu & de Fontenelle. Le premier ne l'embarraſſa gueres. « L'auteur des » Lettres Perſannes, dit-il, avec ſon goût orien» tal, ne pouvoit manquer d'être pour le *toi.* »

On parloit un jour devant Monteſquieu, de Fontenelle, & quelqu'un qui cherchoit à rabaiſſer le caractere de ce philoſophe diſoit, qu'il n'aimoit perſonne. *Eh bien*, répondit auſſitôt Monteſquieu, *il en eſt plus aimable dans la ſociété.*

Monteſquieu étoit fort doux envers ſes domeſtiques, il lui arriva néanmoins un jour de les gronder vivement; mais ſe tournant auſſitôt en riant vers une perſonne témoin de cette ſcène: » Ce ſont, lui dit-il, des horloges qu'il eſt quel» quefois beſoin de remonter. »

En 1752, Daſlier, célebre par les médailles qu'il a frappées en l'honneur de pluſieurs hommes illuſtres, vint de Londre à Paris, pour frapper celle l'auteur de l'Eſprit des loix. Sa modeſtie s'y refuſoit. « Croyez-vous, lui dit un jour l'artiſte » Anglois, qu'il n'y ait pas autant d'orgueil à re» fuſer ma propoſition, qu'à l'accepter? » Déſarmé par cette plaiſanterie, Monteſquieu laiſſa faire à Daſlier tout ce qu'il voulut. *Eloge de M. de Monteſquieu.*

Lorſque Monteſquieu ſe vit à l'article de la mort, il s'acquitta de tous les devoirs de Chrétien, & ſe tournant vers ceux qui l'aſſiſtoient:

» J'ai toujours, leur dit-il, respecté la religion :
» la morale de l'évangile est une excellente chose,
» & le plus beau présent que Dieu put faire aux
» hommes. » Ces paroles ont été regardées comme une retraction de tout ce qui pourroit paroître contraire à la religion dans les *Lettres Persannes* & dans l'*Esprit des loix*.

MONTMAUR, (PIERRE DE)

Professeur Royal en langue Grecque, mort en 1648.

C'ÉTOIT un de ces hommes à qui une lecture superficielle, une grande mémoire & beaucoup de suffisance tiennent lieu de science. Esprit caustique & naturellement porté à la plaisanterie, ses épigrammes, ses anecdotes, ses bons mots le firent admettre à beaucoup de tables. Il disoit aux personnes auxquelles il demandoit à dîner : *Fournissez les viandes & le vin, & moi je fournirai le sel.*

Il s'étoit attiré beaucoup d'ennemis par ses railleries & ses sarcasmes contre les auteurs de son temps. On chercha à le mortifier par plusieurs satyres imprimées. Il n'y répondit point par d'autres satyres, dans lesquelles il n'auroit peut-être pas réussi ; car il avoit une de ces imaginations qui, pour être remuées, ont besoin de la présence des objets & qui se refroidissent dans le silence du cabinet. Mais sa langue caustique le vengeoit assez bien, il accabloit ses ennemis des traits de ses épigrammes, il les mortifioit par mille contes plaisans qui circuloient dans la ville. On auroit mal réussi à employer les mêmes armes contre lui ; cependant plusieurs beaux esprits se réunirent pour l'attaquer, même au milieu de son triomphe, & le déconcerter. Dans une maison

où ils étoient rassemblés on vint l'annoncer. Un certain avocat, clef de meute, s'écria aussitôt *guerre, guerre.* Cet avocat étoit fils d'un huissier; Montmaur, qui en entrant l'avoit entendu, lui répond : *Que vous dégénérez! Votre pere ne fait que crier, paix là, paix là.*

Une autre fois, ses antagonistes ayant élevé à dessein une dispute littéraire au milieu d'un repas pour s'emparer de la conversation & empêcher qu'on ne fit aucune attention à ce qu'il diroit, Montmaur leur cria en frappant sur la table : *Paix donc, messieurs; on ne sait ce qu'on mange.* C'est par de pareilles plaisanteries qu'il se tiroit d'affaires, & qu'il mettoit les rieurs de son côté.

MONTMORENCI, (ANNE DE)

Duc, Pair, Maréchal, grand-maître, connétable & premier Baron de France, né en 1493, mort le 12 novembre 1567 d'une blessure qu'il reçut à la bataille de Saint-Denis en combattant pour sa religion & pour son Roi. Il étoit âgé de 74 ans.

IL y a peu d'hommes dans ce siécle dont la gloire ait égalé celle de Montmorenci. Quoique la fortune lui ait été souvent contraire à la tête des armées, dans les dernieres années de sa vie, on ne cessa jamais de le regarder comme un des plus grands capitaines qu'il y eut alors. Si le connétable Anne trouva dans la carriere des armes des rivaux plus heureux, peut-être même plus habiles, on peut dire qu'il l'emporta sur tous les ministres de son temps, par sa sagesse, son expérience & sa probité. Mais ce qui doit rendre sa

mémoire chere à la nation, c'est le tendre amour qu'il eut pour sa patrie, le zele ardent qu'il témoigna toute sa vie pour la gloire du nom François, & le bonheur des peuples; c'est la discipline admirable qu'il établit dans les armées, & qui disparut avec lui. Sa mort fut regardée comme une perte égale pour la religion & l'état; mais, ainsi que le connétable l'avoit dit lui-même, pouvoit-il terminer sa longue & brillante carriere d'une maniere plus glorieuse, plus digne de lui? " Qu'on parcoure, dit Brantôme, toute » l'histoire, on ne trouvera jamais une telle vail» lance, un tel âge & une telle mort, mêlés en» semble en une seule personne. » Le même historien lui donne une louange qu'il n'y a point de ministre qui ne dût envier; c'est d'avoir fait administrer les finances avec très-peu de charge du peuple; il appuie son témoignage de la voix publique, qui est, sans contredit, le plus glorieux de tous les suffrages. On a cependant reproché plusieurs défauts à cet homme illustre; sa fermeté dégénéroit quelquefois en opiniâtreté, sa fierté en hauteur, sa justice en sévérité, son économie en avarice, sa prudence en lenteur. On ne parle point ici de son ambition, parce qu'elle fut toujours plus juste & plus modérée que celle de presque tous les grands hommes de ce siécle. *Voyez l'hist. de la maison de Montmorenci par M. Desormeaux.*

Voici un trait de la violence de son caractere. Un jour qu'il entroit dans l'appartement du Roi Charles IX, il apperçut le célebre Jean de Montluc, Evêque de Valence, qui prêchoit en manteau court, & le chapeau sur la tête comme les prédicans; le connétable s'arrêta quelques instans, puis se tournant vers sa suite: *Qu'on aille*, s'écrie-t-il, *m'arracher de cette chaire cet Evêque travesti en ministre.* A ces mots, Monluc effrayé s'enfuit dans le plus étrange désordre, il savoit que le connétable étoit homme à le faire jetter

par les fenêtres. *Voyez les additions aux mémoires de Castelnau.*

Le connétable s'étoit trouvé à huit batailles rangées, dans quatre desquelles il eut le souverain commandement. A la bataille de Saint Denis, qui fut la derniere, ce héros qui avoit alors 74 ans eut néanmoins la force de recevoir huit blessures mortelles. Robert Stuart, qui lui porta le dernier coup, l'ayant joint, lui mit le pistolet sur la gorge & lui cria de se rendre : *Me rendre !* répondit le connétable. *Tu ne me connois pas. C'est parce que je te connois*, lui repartit le seigneur Ecossois, *que je te porte celui-là.* Il lui lâcha en même temps son coup, que le connétable reçut dans les reins; Montmorenci se retourne, &, quoique perdant tout son sang, il donna un si furieux coup du pommeau de son épée rompue dans le visage de Stuard, qu'il lui fit sauter trois dents; tous les deux tombent en même temps de cheval, le connétable évanoui & mourant. On le transporta dans son hôtel, & il survécut encore deux jours à ses blessures. Un prédicateur cordelier l'exhortoit dans ses derniers momens : *Ah ! mon pere*, lui dit le généreux vieillard, *croyez-vous qu'un homme qui a su vivre près de 80 ans avec honneur, ne sache pas mourir un quart d'heure ?*

On lui rendit à sa mort des honneurs qu'on ne rend qu'aux Rois; on porta son effigie à ses funérailles.



MONTMORENCI, (HENRI I DE)

Duc, Pair, Amiral, Maréchal, connétable & premier Baron de France, mort dans la ville d'Agde le premier avril 1614, *âgé de* 79 *ans. Il étoit le second fils du connétable Anne de Montmorenci.*

HENRI de Montmorenci, premier du nom, conserva toujours dans un siécle corrompu des sentimens dignes de sa naissance. Il avoit l'ame grande, généreuse, magnanime. On admiroit en lui la probité, l'amour de la patrie, le désintéressement & la galanterie des anciens chevaliers François. Il étoit exact & laborieux jusqu'au point de dicter lui-même toutes ses lettres. La connoissance la plus profonde du cœur humain, la longue expérience des affaires, le sens le plus droit & le plus exquis, suppléoient chez lui aux connoissances qu'on acquiert par l'étude. Guerrier heureux, brave, vigilant, infatigable, il porta dans le commandement le même amour pour la discipline & la même sévérité que le connétable son pere. Mais quoique le succès ait couronné par-tout ses entreprises, la guerre n'est pas sa partie la plus brillante. Personne n'a possédé comme lui l'art de se conduire dans les temps les plus difficiles & les plus orageux; c'étoit peut-être le politique le plus fin, le plus adroit & le plus délié de son siecle. *Voyez l'hist. de la maison de Montmorenci par M. Desormeaux.*

Montmorenci, à qui on avoit donné le gouvernement du Languedoc, rendit des services importans à l'Eglise, en retenant dans le devoir

ses Protestans de cette province. Il reçut à cette occasion, de la part du pape, un bref dans lequel le souverain pontife le combloit d'éloges. Cependant toutes les églises protestantes de la province firent présenter au Roi par leurs députés des cahiers qui contenoient les plaintes les plus graves contre le gouverneur. On en fit la lecture au conseil; mais le connétable Anne l'interrompit, en disant que si les faits articulés dans le mémoire étoient vrais, il falloit faire couper la tête à son fils; mais aussi que s'ils étoient faux, il étoit juste que les délateurs subissent la même peine. Ces paroles du connétable qui passoit pour un homme févere, effrayerent tellement les députés, qu'ils ne songerent plus qu'à chercher leur salut dans la fuite.

Les historiens rapportent qu'il s'étoit amusé à élever un loup, & que cet animal le voyant un jour malade, ne voulut jamais quitter le bord de son lit, ni manger tant qu'il fut en danger. Une autre espece de loup que Montmorenci ne put jamais apprivoiser, quoiqu'il le fit coucher auprès de lui, étoit le capitaine d'Aragon, l'homme le plus fort & le plus robuste du royaume, enfin un autre Milon dont on a raconté bien des faits extraordinaires. Montmorenci le traitoit familiérement; mais il se vit bientôt forcé de le faire arrêter & exécuter à Montpellier, parce que cet homme féroce n'avoit pas de plus grand plaisir que d'aller voler sur les grands chemins.

Les services importans que Montmorenci avoit rendus à Henri IV lui mériterent de la part de ce Prince reconnoissant, l'épée de connétable. Il ne savoit ni lire, ni écrire; à peine pouvoit-il signer son nom. Henri IV le plaisantoit souvent sur son ignorance; mais il ne pouvoit s'empêcher d'admirer sa sagacité & son génie naturel. Ce Prince, qui avoit tenu le fils du connétable sur les fonts baptismaux, disoit un jour: « Avec mon compere qui ne sait pas lire, & mon

» chancelier qui ne sait pas le latin, il n'y a rien
» que je ne sois en état d'entreprendre,,.

Ce connétable défendit par son testament qu'on lui érigeât un mausolée : il voulut être enterré en habit de capucin, & sans aucune pompe, dans l'église des capucins d'Agde qu'il avoit fait bâtir.

MONTMORENCI, (HENRI II)

Pair, Amiral, Maréchal & premier Baron de France. Il naquit à Chantilly le 30 avril 1595, & fut décapité dans la maison de ville de Toulouse, comme criminel de léze-majesté, le 30 octobre 1632. Il étoit fils de Henri I de Montmorenci, connétable de France.

CE seigneur étoit sans contredit l'homme le mieux fait du royaume; ses traits étoient parfaitement beaux & réguliers : il n'avoit d'autre défaut que celui d'avoir les yeux un peu tournés. Mais on prétend que ce défaut, loin de diminuer les graces de sa figure, sembloit les augmenter. La douceur & la majesté étoient peintes sur son visage & dans toute sa personne; jamais on n'apperçut dans ses yeux ou sur ses traits le plus léger nuage de colère & d'impatience. Enfin sa prestance & son air étoient tels que le célébre Duc d'Ossone, Vice-Roi de Naples, lui rendant visite, en passant par le haut Languedoc, demeura longtemps sans lui parler. Montmorenci, surpris de son silence, & encore plus de l'extrême attention avec laquelle il le regardoit, ne put s'empêcher de lui dire : *Monsieur, vous remarquez peut-être quelque défaut en ma personne.* » Monsieur, ré-
» pondit d'Ossone, je trouve que la nature s'est
» méprise; car, croyant faire de vous un grand
» Roi, elle n'a fait qu'un Duc, mais avec toutes

» les qualités nécessaires à un Monarque „. La beauté de l'ame l'emportoit encore chez Montmorenci sur la beauté du corps : il semble qu'il faisoit consister toute sa gloire à faire des heureux ; il ne laissa presque point passer un jour sans faire du bien ; c'étoit l'ame, les sentimens & les graces de Titus dans un particulier illustre. Il répondoit à ceux qui lui représentoient que ses largesses convenoient plus à un roi qu'à un grand Seigneur : » Qu'il croyoit n'avoir reçu tant de » biens du ciel que pour en faire part aux autres ; » & qu'il n'auroit souhaité d'être Empereur que » pour être le bienfaiteur de l'humanité „. Il étoit presque aussi prodigue de son bien que de sa vie ; mais l'excès de courage avec lequel il bravoit les dangers les plus affreux, étoit commun alors à tous les grands capitaines ; c'étoit l'héroïsme de son siécle. *Je n'estimerai jamais*, disoit Gustave-Adolphe, *un Roi qui, dans une action, ne s'exposera pas comme un simple soldat.* Ainsi pensoit Guébriant, Gassion, le Comte d'Harcourt, le grand Condé lui-même. Il est constant que Montmorenci étoit né avec les plus grands talens pour la guerre : il ne lui manquoit, pour être l'un des premiers capitaines de la nation, qu'un courage moins impétueux & une plus longue expérience. *Voyez l'histoire de la maison de Montmorenci par M. Désormeaux.*

Le Duc avoit épousé Marie-Félice des Ursins. Cette femme jeune, bien faite, pleine de graces & d'esprit, auroit desiré de posséder le cœur de son mari tout entier. Elle se faisoit souvent violence pour lui cacher ses chagrins, & lui rendre sa maison plus agréable. Mais sa douleur étoit si grande, ses combats si fréquens, que le Duc apperçut bientôt de l'altération dans ses traits. *Etes-vous malade*, lui dit-il ? *vous êtes changée. Il est vrai*, lui repartit la Duchesse, *mon visage est changé ; mais mon cœur ne l'est pas.* A ces mots elle fondit en larmes. Le Duc, touché jusqu'au

fond de l'me, lui promit tout ce qu'elle voulut ; mais l'habitude l'emporta. Il mit seulement plus de mystère dans ses intrigues galantes, & dédommagea sa femme par toutes les marques possibles de respect, de déférence, d'estime & de confiance.

Le Duc de Montmorenci, après la mort de son pere, joignit sa maison à la sienne qui devint la plus nombreuse & la plus brillante du royaume. Il n'avoit jamais moins de trente pages & de cinquante gentilshommes tous entretenus avec tant de magnificence, qu'on les eût pris plutôt pour de grands seigneurs que pour des gentilshommes ordinaires. On peut aisément se persuader que le nombre des officiers & des domestiques devoit être à proportion très-considérable. La Duchesse, son épouse, quoiqu'elle eût l'ame grande & généreuse, crut devoir lui faire des représentations à ce sujet. Le Duc entrant, ou feignant d'entrer dans ses raisons, fit avec elle la revue de sa maison ; mais elle ne lui nommoit pas plutôt un officier ou un domestique inutile, que Montmorenci prenoit sa défense : celui-ci étoit nécessaire à ses gentilshommes ; celui-là avoit été reçu à la recommandation de ses amis ; enfin d'un si grand nombre, il ne s'en trouva que deux qu'il sembla abandonner à son épouse ; mais peu après il lui demanda si elle croyoit que ces deux officiers seroient à charge à sa maison : *Ne sont-ils pas assez malheureux*, ajoutoit-il, *de n'être bons à rien, sans leur donner le chagrin de les renvoyer ?*

Dans un voyage qu'il faisoit de Languedoc à Paris, il passa par Bourges où le Duc d'Enghien, depuis le grand Condé son neveu, étudioit chez les Jésuites. Il fit présent au jeune Prince d'une bourse pleine de piéces d'or. A son retour, il lui demanda l'usage qu'il en avoit fait ; l'enfant la lui présenta telle qu'il l'avoit reçue. Montmorenci, très-mécontent qu'il n'en eût pas fait des libéralités, la prit & la jetta par les fenêtres, en disant :

Voilà le cas qu'un Prince tel que vous doit faire de l'argent.

Un jour qu'il jouoit, il se trouva un coup de trois mille pistoles : un des spectateurs dit à son voisin ; voilà une somme qui feroit la fortune d'un honnête homme. Le Duc l'entend, gagne le coup, & présente la somme à ce gentilhomme, en lui disant : *Je voudrois, Monsieur, que votre fortune fût plus grande.*

Il s'entretenoit dans une de ses promenades à la campagne, sur ce qui fait le bonheur de la vie. Un de ceux qui l'accompagnoient, soutenoit avec raison que l'homme, dans les conditions les plus bornées, étoit souvent plus heureux que les grands de la terre. Volà qui résoudra la question, répondit le Duc en appercevant quatre cultivateurs qui dînoient à l'ombre d'un buisson. Il marche à eux, & leur adressant la parole : *Mes amis*, leur dit-il, *êtes-vous heureux ?* Trois de ces paysans lui répondirent, que bornant leur félicité à quelques arpens de terre qu'ils avoient reçus de leurs peres, ils ne desiroient rien de plus. Le quatrieme avoua qu'il ne manquoit à ses desirs que la possession d'un champ qui avoit appartenu à sa famille, & qui étoit passé en des mains étrangeres. *Mais si tu l'avois*, continua le Duc, *serois-tu heureux ?* „ Autant, Monseigneur, qu'on peut l'être en ce „ monde „. *Combien vaut-il ?* „ Deux mille „ francs „. *Qu'on les lui donne*, s'écria Montmorenci, *& qu'il soit dit que j'ai fait aujourd'hui un heureux.*

En 1625, le Duc de Montmorenci battit la flote des Huguenots près de l'isle de Rhé, & reprit cette isle dont ils s'étoient emparés. Le vainqueur demanda le gourvernement de sa conquête, comme la récompense de l'important service qu'il venoit de rendre. Le Roi en envoya les provisions à M. de Toiras. Bien loin de témoigner quelque ressentiment contre un rival plus heureux, Montmorenci lui abandonna pour plus de cent mille

écus de munitions qui lui appartenoient légitimement comme amiral. On voulut faire appercevoir au Duc que c'étoit un trop grand sacrifice : *Je ne suis point venu ici pour gagner du bien*, répondit-il avec fierté, *mais pour acquérir de la gloire.*

Lorsqu'en 1626 on parloit du siége de la Rochelle, le boulevard du calvinisme, Montmorenci fatigué des longueurs qu'on apportoit à cette expédition, fut trouver le chancelier d'Aligre. Il lui déclara que si le Roi vouloit lui donner le commandement d'une armée de terre, conjointement avec celui de la flote, il s'engageoit à prendre la Rochelle en peu de temps : „ Qu'on ne me „ parle pas, ajouta ce héros, de l'épuisement „ des finances ; j'offre de faire toutes les avances „ de l'entreprise ; si elle échoue, je serai puni par „ la perte de mon bien & de ma réputation ; si „ la fortune couronne mon zèle, l'honneur d'a- „ voir servi l'état me tiendra lieu de toute récom- „ pense „. Le chancelier, les ministres, toute le cour admirerent un langage si magnanime ; mais le Cardinal de Richelieu se réservoit à lui-même la gloire de conquérir la Rochelle.

Le Duc de Montmorenci attaqua en 1630 les Espagnols près de Veillane dans le Piémont, & quoiqu'avec des forces très-inférieures, les battit complettement. Il fit dans cette occasion des prodiges de valeur. Les soldats le voyant revenir couvert de sueur, de poussiére & de sang, dirent que leur général n'avoit jamais eu si bonne mine, & que l'or dont ses armes étoient enrichies avant qu'il entrât en action, avoit beaucoup moins d'éclat que les marques imprimées par le fer & par le plomb. Le Comte de Cramail, l'un de ses maréchaux de camp, lui demanda si, parmi les hasards du combat, ils avoit bien envisagé la mort : *J'ai appris*, lui repondit Montmorenci, *dans l'histoire de mes ancêtres, & sur tout dans celle d'Anne de Montmorenci, que la vie la plus brillante*

est celle qui finit dans le sein de la victoire. Dom Martin d'Arragon, un de ses prisonniers, & qui avoit été blessé dans l'action, reçut du vainqueur tous les secours imaginables. Ce seigneur, surpris de tant de magnanimité, ne crut mieux lui témoigner ses sentimens qu'en lui disant : *Monsieur, il ne vous manque que d'être Espagnol pour être le premier homme de l'Univers.* Montmorenci lui répondit en souriant, qu'il avoit toujours beaucoup estimé sa nation.

Gaston Duc d'Orléans, frère de Louis XIII, ayant en 1632 excité des troubles en France, le Duc de Montmorenci eut la foiblesse d'embrasser les intérêts d'un Prince si léger. Il le reçut dans son gouvernement de Languedoc qui devint de théatre de la guerre. Les armées se rapprochèrent dans le voisinage de Castelnaudary. Le Duc, prêt à livrer combat, & s'appercevant de la contenance mal assurée du chef de son parti, chercha à le rassurer par les représentations les plus fortes : „ Allons, Monsieur, lui dit-il, voici le jour où vous „ serez victorieux de vos ennemis ; mais, ajouta-„ t il en montrant son épée, il faut rougir jus-„ qu'à la garde „. Ce discours ne faisant point l'impression qu'il desiroit, cet homme généreux, autant entraîné par son chagrin que par sa valeur, se précipita dans les bataillons royalistes. Accablé par le nombre, il fut obligé de céder, & on le retint prisonnier. Son procès fut instruit. Les juges interrogerent un officier nommé *Guitaut*, pour savoir s'il avoit reconnu le Duc dans le combat. „ Le feu & la fumée dont il étoit couvert, „ répondit cet officier, m'empêcherent d'abord „ de le reconnoître : mais voyant un homme qui, „ après avoir rompu six de nos rangs, tuoit en-„ core des soldats au septiéme, je jugeai que ce „ ne pouvoit être que Monsieur de Montmorenci. „ Je l'ai su certainement lorsque je le vis renversé „ à terre sous son cheval mort „. *Histoire du Languedoc.*

MORAND, (PIERRE DE)

Auteur dramatique, né à Arles en 1701, *d'une famille noble, mort au mois d'Août* 1757.

MORAND, avec un extérieur doux, n'avoit nul agrément, nul usage, nulle vivacité d'esprit dans le monde. Son parler étoit lourd, ses maniéres gauches, sa contenance embarrassée. C'étoit d'ailleurs un très-honnête homme, sûr, prévenant, officieux & qui se refusoit à toutes sortes d'intrigues. Dans ses écrits on remarque un auteur qui posséde les préceptes des grands maîtres, & qui peut-être craint trop de s'en écarter. Son style n'est pas sans agrément; mais on n'y trouve point ce coloris, cette douce chaleur de la poésie qui assure l'immortalité aux ouvrages; & Morand ne sera jamais compté que parmi les écrivains de la seconde classe.

Cet auteur s'annonça sur le parnasse en 1735 par la tragédie de *Téglis.* On rendit justice au dessein du tableau, mais le coloris en parut foible, & ce défaut choqua d'autant plus que M. de Voltaire enchantoit alors les spectateurs par la magie de sa poésie. La tragédie de *Childeric*, que Morand donna ensuite, a une intrigue beaucoup plus compliquée que la premiere. Cet embarras dans le plan, joint à une saillie du parterre, fit tomber la piéce. Dans une des plus belles scènes, un acteur venoit avec une lettre à la main & s'efforçoit de se faire jour à travers la foule des spectateurs, qui occupoient alors le théâtre. On entendit aussitôt du milieu du parterre une voix aigre & perçante qui cria: *place au facteur.* Cette mauvaise plaisanterie excita un tel éclat de rire,

que les comédiens ne purent plus se faire entendre. On arrêta celui qui avoit excité le tumulte; il se trouva que c'étoit un jeune moine déguisé. On le conduisit à son supérieur qui se chargea de le faire punir. Il avoua qu'il étoit venu accompagné de sept ou huit jeunes gens qui lui avoient donné à dîner, & qui s'étoient rassemblés uniquement dans le dessein de faire tomber la piéce nouvelle dont ils ne connoissoient point l'auteur. *Lettres sur quelques écrits de ce temps.*

Morand eut d'autres chagrins dans son domestique. Il s'étoit marié, & sa belle-mere, espéce de mégere, lui avoit intenté un procès. Elle débitoit contre lui mille horreurs par l'organe de son avocat. Il écrivit qu'on lui accordât tout ce qu'elle demandoit, mais qu'il feroit à son tour un *factum* contre elle. Ce factum fut une comédie qui contenoit l'histoire de son mariage, intitulé l'*Esprit de divorce*, qui fut joué aux Italiens. La vivacité Provençale lui fit faire à l'occasion de cette piéce une rodomontade qui, en faisant honneur à sa bravoure, en fit très-peu à son jugement. On lui dit qu'on ne trouvoit pas vraisemblable le caractére de Madame *Orgon*; c'étoit sous ce nom qu'il avoit tourné sa belle-mere en ridicule. Il s'avança sur le théatre, & harangua le public, à qui il voulut persuader que ce caractére n'étoit que trop réel, & qu'il lui avoit même fallu diminuer de la vérité pour le rendre tel qu'il l'avoit représenté. On rit beaucoup de cette folie, & lorsqu'Arlequin à la fin du spectacle annonça l'Esprit de divorce, on cria, *avec le compliment de l'auteur*. Le poëte se crut insulté; il s'avança sur le bord du théatre, & jetta son chapeau dans le parterre, en disant tout haut: *Celui qui veut voir l'auteur n'a qu'à lui rapporter son chapeau.* Sur quoi quelqu'un dit assez plaisamment que l'*auteur ayant perdu la tête n'avoit plus besoin de chapeau.* Année littéraire 1757.

Morand ne fut heureux ni en littérature, ni en

mariage, ni au jeu, ni en bonnes fortunes. Il mourut victime des charmes d'une Iris qui n'étoit que trop palpable.

Il avoit été nommé en 1749 correspondant littéraire du Roi de Prusse; mais toujours en butte aux traits du sort, il ne conserva cette place que dix-huit mois. Un trait bien marqué du malheur qui ne cessa de répandre son poison sur la vie de ce poëte, c'est que toutes ses dettes se trouvoient acquittées à la fin de l'année qu'il mourut, & qu'au premier Janvier suivant, il touchoit le premier quartier de cinq mille livres de rente qui lui restoient. Cette circonstance ne l'affligeoit point, il remplit tranquillement les devoirs d'un Chrétien, & lorsqu'il eut mis ordre à ses affaires, il s'entretint familiérement avec deux ou trois de ses amis, leur parlant de vers, de prose, & de nouvelles. Lorsqu'on lui apprit la victoire remportée le 26 Juillet 1757 sur le Duc de Cumberland, par M. le Maréchal d'Estrées, il se ressouvint de ce vers de *Mithridate*, & dit:

Et mes derniers regards ont vu fuir les Anglois.

Les ouvrages de cet auteur ont été recueillis en 1751 en trois volumes in-12. On y trouve des Odes, des Epîtres, des Cantates, des Epithalames, quelques morceaux de Prose, des Tragédies, des Comédies & des Ballets héroïques. Le poëte Danchet avoit coutume de dire que lorsqu'on pouvoit jouer aux *échecs*, il ne falloit pas s'amuser aux *dames*; faisant allusion au théatre François & à celui de l'opéra. » Si vous réussissez » sur celui-ci, ajoutoit-il, la gloire est pour le » musicien; & si vous tombez, c'est toujours la » faute du poëte. » Quoi qu'il en soit, Morand paroît avoir été plus heureux aux échecs qu'aux dames; il a du moins eu la satisfaction de voir jouer ses tragédies & ses comédies; au lieu qu'il n'a jamais pû réussir à faire jouer un seul de ses opéra.

MORNAY, (PHILIPPE DE)

Seigneur du Plessis-Marly, né à Buhy le 5 Novembre 1549, d'une famille noble & ancienne, mort dans sa Baronie de la Ferêt-sur-Seure en Poitou le 11 Novembre 1623, à 74 ans.

DUPLESSIS mérita par sa valeur guerriere, par la sagesse de ses conseils, & par son zèle ardent pour la gloire de Henri IV, d'être l'ami de ce grand Prince & le compagnon de ses victoires. Négociateur habile, il réussit dans toutes ses entreprises pour son maître, parce que dédaignant les petites ruses il mettoit la vraie politique à la place de l'intrigue. Il avoit été élevé dans la religion Protestante, & la servit de sa plume après l'avoir défendue avec son épée; on l'appelloit de son temps le *pape des Huguenots.* Il est regardé avec justice comme le plus vertueux & le plus grand homme que le Calvinisme ait produit.

Censeur des courtisans, mais à la cour aimé,
Fier ennemi de Rome & de Rome estimé.

Duplessis, témoin des périls sans nombre que Henri IV avoit courus à la journée d'Aumale, lui écrivit cette lettre si connue: » Sire, vous » avez assez fait l'Alexandre; il est temps que » vous soyez Auguste. C'est à nous à mourir pour » vous, & c'est là notre gloire; à vous, Sire, de » vivre pour la France, & j'ose vous dire, que ce » vous est devoir, &c. »

Cet homme illustre contribua de tout son pouvoir à faire monter Henri IV sur le trône; mais lorsque

lorsque ce Prince eut changé de religion, il lui en fit de sanglans reproches & se retira de la cour. Rendu à lui-même, il composa plusieurs écrits en faveur du Calvinisme, & eut plusieurs conférences publiques sur la religion avec du Perron évêque d'Evreux. Duplessis étoit alors gouverneur de Saumur, passage important sur la riviere de Loire. On rapporte à ce sujet un bon mot d'un capitaine Huguenot. L'évêque d'Evreux venoit dans une de ces conférences convaincre son antagoniste de faux sur des passages tirés de Scot, de Durand & de Saint Chrysostôme. Un docteur Protestant, qui avoit été présent à cette dispute, dit le lendemain avec douleur à un capitaine Huguenot, *l'Evêque d'Evreux avoit déjà emporté plusieurs passages sur Duplessis*; *qu'importe*, repartit le capitaine, *pourvu que celui de Saumur lui demeure.*

Lorsque Louis XIII, successeur de Henri IV, entreprit la guerre contre les Calvinistes de son royaume, Mornay lui écrivit pour l'en dissuader. » Faire la guerre à ses sujets, lui représentoit-il, » c'est témoigner de la foiblesse. L'autorité con- » siste dans l'obéissance paisible du peuple; elle » s'établit par la prudence & par la justice de » celui qui gouverne. La force des armes ne se » doit employer que contre un ennemi étranger. » Le feu Roi auroit bien renvoyé à l'école des pre- » miers élémens de la politique, les nouveaux » ministres d'état qui, semblables aux chirurgiens » ignorans, n'auroient point eu d'autres remédes » à proposer que le fer & le feu, & qui seroient » venus lui conseiller de se couper un bras ma- » lade, avec celui qui est en bon état.„ Tout le fruit de ces remontrances fut de faire perdre à Mornay son gouvernement de Saumur, que Louis XIII lui ôta en 1631. Mornay mourut deux ans après. Nous avons de cet homme illustre des lettres, des mémoires & plusieurs écrits polémiques.

MORUS, (THOMAS)

Chancelier d'Angleterre, né à Londres vers l'an 1483, mort en 1535. Il étoit fils d'un avocat consultant.

LA science & la vertu eurent de puissans attraits pour cet homme illustre, & il cultiva l'une & l'autre avec amour. Toujours au-dessus des caprices de la fortune, ni l'orgueil du rang, ni les disgraces de la retraite & de la pauvreté n'altérerent l'égalité de son ame & la vivacité de son esprit. Peut-être pourroit-on lui reprocher de n'avoir pas toujours mis assez de dignité dans ses manières. Mais il sera toujours placé au rang des grands hommes, par son intégrité & par sa constance à suivre les principes qu'il s'étoit prescrits.

Henri VIII employa Morus avec succès dans plusieurs ambassades, & lui conféra pour récompense de ses services la dignité de chancelier d'Angleterre. Mais cette faveur ne fut pas de longue durée. Henri ayant rompu les liens qui le tenoient à l'église Romaine, & s'étant lui-même fait déclarer chef de l'Eglise d'Angleterre, il voulut obliger le chanchelier Morus de lui prêter le serment de suprématie que ce Prince exigeoit de tous ses sujets. Morus, qui regardoit ce serment comme contraire à sa religion, refusa d'obéir. Flatteries, promesses, menaces, tout fut employé pour arracher l'approbation de cet homme inflexible. Henri VIII irrité de cette fermeté, le fit mettre en prison; on lui enleva ses livres, sa seule consolation au milieu des horreurs dont il étoit environné. Ses amis tâcherent de le gagner en lui représentant qu'il ne devoit point

être d'une autre opinion que le grand conseil d'Angleterre. » Si j'étois seul contre tout le Par- » lement, répondit-il, je me défierois de moi- » même; mais j'ai pour moi toute l'Eglise qui est » le grand conseil des Chrétiens. »

Sa femme le conjurant d'obéir au Roi & de conserver sa vie pour la consolation de ses enfans. » Combien d'années, lui dit-il, pensez- » vous que je puisse encore vivre ? » *Plus de vingt ans*, répondit-elle; » Ah! ma femme, veux-tu » donc que je préfére la vie éternelle à vingt ans » de cette vie passagere ! »

Henri VIII le voyant inébranlable lui fit trancher la tête. Sa mort fut celle d'un martyr. Morus n'auroit pas été homme à user de détour pour mettre ses jours en sûreté; il disoit des casuistes, qu'ils sembloient s'attacher, non à garantir les hommes du péché, mais à leur apprendre jusqu'où l'on pourroit approcher du péché, sans pécher. *Quam propè ad peccatum liceat accedere sine peccato.*

Un très-grand seigneur ayant envoyé à Morus deux grands flacons d'argent d'un prix considérable, pour se le rendre favorable dans un procès important, ce magistrat les fit remplir du meilleur vin de sa cave. » Vous assurerez votre maître, » dit-il, à celui qui les avoit apporté, que tout » le vin de ma cave est à son service.„

L'histoire nous a conservé quelques autres traits qui justifient assez ce que nous avons dit de Morus, qu'il manquoit de dignité dans les manieres. Ces mêmes traits prouveront encore que sa confiance ordinaire, sa douceur & sa gaîté même ne l'abandonnérent pas un moment. Il sacrifia sa vie à sa probité & à ses sentimens avec une indifférence égale à celle qu'il avoit montrée dans toutes les autres occasions. La veille du jour qui devoit décider de son sort, on vint à l'ordinaire pour le raser. » J'ai, dit-il à son barbier, un » grand différend avec le Roi : il s'agit de savoir

» s'il aura ma tête, ou si elle me restera; je n'y » veux rien faire qu'elle ne soit bien à moi. »

Il répondit à celui qui lui vint dire que le Roi par un effet de sa clémence avoit modéré l'arrêt de mort rendu contre lui, à la peine d'être seulement décapité : » Je prie Dieu de préserver mes » amis d'une semblable clémence. »

Au pied de l'échaffaut où il devoit être exécuté, il dit à un des assistans : » Aidez moi à » monter, je ne vous prierai pas de m'aider à » descendre. »

Lorsque sur le point d'être décapité, il eut mis la tête sur le billot pour recevoir le coup mortel, il s'apperçut que sa babe étoit engagée sous son menton, il la dégagea & dit à l'exécuteur : » Ma barbe n'a pas commis de trahison, il n'est » pas juste qu'elle soit coupée. » *Eloge de Morus par Bullart.*

Tous les ouvrages de Morus ont été recueillis en un volume in folio en 1556 à Louvain. Son *Utopie* est un système de politique fait à l'imitation de la république de Platon, & qui ne paroît avoir été créée que dans le moment d'un délire philosophique.

MOTHE, (ANTOINE HOUDARD DE LA)

Ecrivain François, de l'Académie Françoise, né à Paris le 17 Janvier 1672 d'un marchand chapelier, mort dans la même ville, étant aveugle, le 26 Décembre 1731 à 59 ans. La derniere édition de ses ouvrages à été donnée en 1754 en onze volumes in-8o. On y trouve des comédies, des tragédies, des opéra, des fables, différentes piéces de poésie & plusieurs discours en prose très-bien écrits. On a aussi de cet auteur une traduction en vers François de l'Iliade d'Homère.

DES mœurs douces, un esprit agréable & solide, une conversation pleine de politesse & d'enjouement faisoient rechercher avec empressement la société de M. de la Mothe. Personne d'ailleurs ne récitoit avec plus de grace. On ajoute même qu'il lisoit d'une maniére plus séduisante que les meilleurs acteurs ne déclament. Tous ces talens lui avoient acquis bien des amis, ou plutôt des partisans enthousiastes qui le regardoient en quelque sorte comme le dieu du goût. Mais ses paradoxes littéraires, ses systêmes singuliers sur tous les genres de littérature, ses jugemens sur les anciens, dont il s'avisa de régler les rangs, lui suscitérent d'un autre côté des adversaires formidables qui brisérent souvent les autels que ses admirateurs lui avoient élevés. Ils lui reprocherent de mettre dans ses poésies de l'affectation au lieu du naturel, de l'esprit au lieu d'image, & d'y substituer par tout le compas symétrique de la

raison au beau désordre du génie. C'est principalement dans sa version de l'Iliade que son style parut sec & froid, ses vers foibles, durs, raboteux, sa poésie sans ame & sans chaleur. Mais quel écrivain a répandu dans ses ouvrages en prose plus de délicatesse, plus de précision, plus de ce qu'un auteur illustre appelle *raison assaisonnée.* On y voit par-tout un esprit nourri de réflexions. De la Mothe devoit presque tout ce qu'il étoit à la seule nature. La foiblesse de sa vue, bientôt suivie d'un entier aveuglement, lui avoit interdit l'étude, & dès-lors cette variété de connoissances qui ajoute tant à l'esprit.

Fontenelle connoissoit bien le mérite personnel de la Mothe; & les amis du premier se souviennent de lui avoir entendu dire plus d'une fois : » Un des plus beaux traits de ma vie, c'est de » n'avoir pas été jaloux de M. de la Mothe. „

Ce dernier ayant dit un jour à Fontenelle qu'il croyoit avoir pour amis tous les gens de lettres. » Si cela étoit vrai, lui répondit celui-ci, ce » seroit un terrible préjugé contre vous; mais » vous leur faites trop d'honneur, & vous ne vous » en faites pas assez. „ *Mémoires sur M. de Fontenelle.*

Il étoit d'usage autrefois de jouer seules à la comédie Françoise les piéces nouvelles, & de n'y joindre de petites piéces, qu'après les huit ou dix premieres représentations, ce qui donnoit lieu de croire que la piéce commençoit à tomber. Pour prévenir ces jugemens quelquefois mal fondés, de la Mothe fit jouer une petite piéce dès la premiere représentation de son *Romulus.* Cet exemple fut suivi depuis par les auteurs qui souhaitoient tous que cet usage fût établi; mais qui ne vouloient point chacun en particulier commencer, dans la crainte de donner une mauvaise idée de leur piéce dès la premiere représentation.

La Mothe a prodigué dans ses fables l'esprit, &

l'invention ; mais on y chercheroit vainement le naturel d'Esope, la pureté de Phèdre & la simplicité sublime de l'inimitable la Fontaine. On rit beaucoup dans le temps de voir paroître parmi les acteurs de ces fables *Dom jugement*, *Dame mémoire* & *Demoiselle imagination*, avec leurs titres de noblesse, & de voir appeller un cadran un *Greffier solaire*, une citrouille un *Phénomène potager*, une haye le *Suisse d'un jardin*, &c. L'abbé de Pons, un des admirateurs de la Mothe, fut le seul qui prit le parti de son héros contre le public, & qui soutint toujours opiniâtrement que ses fables étoient un excellent ouvrage ; mais il en fit lui-même sans le vouloir la critique la plus sanglante. Plusieurs personnes se souviennent qu'il vint un jour au caffé très en colère contre un de ses petits neveux, auquel il avoit donné pour apprendre par cœur deux fables, l'une de la Fontaine, l'autre de la Mothe. L'enfant qui n'avoit pas plus de six ans, avoit appris sans peine celle de la Fontaine, & il n'avoit jamais pu retenir un mot de celle de la Mothe. Cette expérience ne convertit point l'abbé de Pons, & ne fit que l'indigner contre le mauvais goût futur de son neveu. *Anecdotes littéraires.*

Le discours de la Mothe sur Homère est un chef-d'œuvre d'élégance ; mais la manière dont il y a traité les anciens souleva contre lui leurs partisans. La savante Madame Dacier l'attaqua dans son livre des *Causes de la corruption du goût*, ouvrage dicté lui-même par le mauvais goût, la prévention & l'animosité. Ce qu'il y eut de moins choquant pour la Mothe, c'est le reproche qu'on lui fit d'ignorer le Grec, & d'avoir composé des opéra. Il se justifie dans ses *Réflexions sur la critique* d'ignorer le Grec, par la raison qu'il a cru devoir connoître Homère d'après Madame Dacier. A l'égard des opéra, il lui dit : » Qu'elle me » passe ceux que j'ai faits, pour les traductions » qu'elle a faites de l'*Eunuque* & de l'*Amphitrion*,

» de quelques comédies d'aussi mauvais exemple
» & des Odes d'Anacréon, qui ne respirent
» qu'une volupté dont la nature même n'est pas
» d'accord, &c. » Toute sa réponse est également pleine de sel, de finesse & d'agrémens, mais d'ailleurs très-superficielle ; ce qui a fait dire que l'ouvrage de Monsieur de la Mothe étoit d'une femme d'esprit, & celui de Madame Dacier d'un homme savant. *Voyez Homère.*

Les opéra de la Mothe ont une sorte d'uniformité qui leur donne une ressemblance désagréable. Cet auteur paroît néanmoins avoir saisi le caractere & le goût de ce spectacle. Ses scènes sont remplies de ces pensées agréables, de ces jolis riens que l'on recherche dans ces sortes de poëmes. Ses piéces tragiques sont moins estimées ; son *Inès de Castro* eut cependant le plus grand succès. Elle le dut à l'intérêt du sujet, au pathétique des situations, & à l'illusion du théatre ; car la piéce est mal écrite, pleine de vers durs & d'expressions barbares. Lorsque la Mothe voulut par la suite traiter la versification Françoise de folie ingénieuse, on put avec justice le regarder comme un mécontent de la cour d'Apollon qui, pour se venger de n'avoir pas eu ses faveurs, cherchoit à les déprimer. Il prétendoit que la prose pouvoit s'élever aux expressions & aux idées poétiques ; & pour le prouver il fit une ode & une tragédie en prose qu'on ne put lire. Il disoit un jour à M. de Voltaire, à propos de l'*Oedipe* de cet homme illustre qui est un chef d'œuvre de versification : *C'est le plus beau sujet du monde ; il faut que je le mette en prose : faites cela*, répondit M. de Voltaire, *& je mettrai votre Inès en vers.*

Boindin, dans un mémoire posthume, accuse la Mothe d'avoir composé les horribles couplets qui perdirent Rousseau en 1710. Mais cette accusation n'est nullement prouvée ; elle n'est pas même vraisemblable, & tous ceux qui ont connu la Mothe, savent que cet homme de mœurs si

douces & de qui jamais personne n'eut à se plaindre, étoit incapable d'une pareille noirceur. On ne connoît de sa facon aucun ouvrage satyrique ou malin, pas même une seule épigramme, quoiqu'on en ait fait plusieurs contre lui ou plutôt contre ses ouvrages. Le pere du Cerceau avoit dit de lui,

Attaqué par maint trait felon,
Jamais contre le noir frélon
Il n'employa ses nobles veilles;
Et, comme le Roi des abeilles,
Il fut toujours sans aiguillon.

Le poëte Gacon avoit écrit contre de la Mothe, qui ne lui répondoit point. Gacon lui dit: „ Vous „ ne voulez donc point répondre à mon *Homère* „ *vengé*? C'est que vous craignez ma replique: „ eh bien vous ne l'éviterez pas, & je vais faire „ une brochure qui aura pour titre, *réponse au* „ *silence de M.* de la Mothe. „

MURET, (MARC-ANTOINE)

Ecrivain du seizieme siécle, né au bourg de Muret près de Limoges le 12 Avril 1526, mort à Rome le 4 Juin 1585 à 59 ans.

MURET a donné des éditions de plusieurs auteurs Latins, qu'il a enrichie de notes utiles. Nous avons de lui des Oraisons, des Leçons diverses, des Commentaires sur Aristote, & des Poésies écrites avec pureté & avec élégance, mais sans génie, sans chaleur. Tous ses ouvrages sont en Latin. Cet écrivain s'étoit acquis de

bonne heure une grande facilité d'expreſſion, & un bon goût de latinité par la lecture aſſidue des auteurs du ſiécle d'Auguſte.

On a vu parmi les peintres des artiſtes aſſez habiles pour copier le *faire* des anciens maîtres, & peindre dans leur maniére des tableaux qui trompoient les connoiſſeurs les plus éclairés. Muret réuſſit également à faire prendre le change en fait de poéſie au célébre Scaliger, qui ſe croyoit infaillible. Il lui montra des vers de ſa façon comme étant de Trabéa, ancien poëte comique. Scaliger le crut, & charmé de cette découverte les cita comme anciens dans la premiere édition de ſon commentaire ſur Varron *de re ruſticâ*; & Ferrarius, ſavant jéſuite, allégua depuis un de ces vers de Muret, comme étant de Trabéa.

Scaliger ayant ſu depuis cette ſupercherie de Muret, ne lui pardonna jamais d'avoir été ſa dupe. Il eut même la cruauté de faire cette épigramme ſur un crime honteux, dont on avoit accuſé Muret lorſqu'il profeſſoit à Toulouſe :

Qui rigidæ flammas evaſerat ante Toloſæ,
Muretus fumos vendidit ille mihi.

Un conſeiller du parlement de Toulouſe, inſtruit des pourſuites qu'on alloit faire contre Muret, fut chez lui pour lui en donner avis; mais ne l'ayant pas trouvé il lui écrivit ce vers :

Heu fuge crudeles terras, fuge littus avarum!

Muret, ſans autre explication, ſortit du royaume, & prit le chemin d'Italie, où il tomba malade dans une hôtellerie. Deux médecins vinrent faire conſultation ſur ſa maladie. Après avoir long-temps diſcouru de choſes & d'autres en Latin, ne croyant pas que le malade l'entendit, la converſation tomba enfin ſur quelque nouveau remède dont on n'avoit point encore fait

d'épreuve, & l'un dit à l'autre : *Faciamus experimentum in corpore vili.* Muret connoissant le danger où il étoit, se leva du lit aussitôt que les médecins furent sortis de la chambre ; & ayant continué son chemin, se trouva guéri de son mal, par la seule crainte du reméde qui lui avoit été préparé.

Muret retiré à Rome, s'acquit l'amitié du Pape & des Cardinaux. Il y enseigna la philosophie & la théologie. Neuf ans avant sa mort, il fut promu aux ordres sacrés & remplit ce saint ministère avec édification. Ceci pourroit appuyer le sentiment de ceux qui ont cru qu'il étoit innocent du crime dont il avoit été accusé, & qu'il ne dut son expulsion de France qu'à l'animosité de ses concurrens.

Il avoit régenté dans ce royaume, non-seulement à Toulouse, mais encore à Poitiers, à Bordeaux, & à Paris en 1552. Ce professeur, disoit Ménage, avoit l'esprit vif. Il savoit, quand ses écoliers faisoient du bruit & l'interrompoient, les punir aussitôt par quelque mot piquant qui les tenoit ensuite dans le respect. Un d'entr'eux ayant un jour porté en classe une cloche, vint à sonner pendant l'explication. » Vraiment, dit Muret „ sans s'émouvoir, j'aurois été bien surpris si „ dans ce tas de bêtes, il ne s'étoit trouvé un „ bélier avec sa cloche pour conduire le trou- „ peau. „

Fin du second Tome.

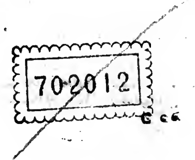


TABLE
DES NOMS

Contenus dans ce second Volume.

F

G

H

J

K

L

M

Fin de la Table du Tome second.

